

Bibliothèque numérique

medic@

Buc'hoz, Pierre-Joseph. Présens de Flore à la nation françoise, pour les alimens, médicamens, l'ornement, l'art vétérinaire et les arts et métiers, ou Traité historique des plantes qui se trouvent naturellement dans les différentes provinces du royaume

Paris : Chez l'auteur, 1780-1788.

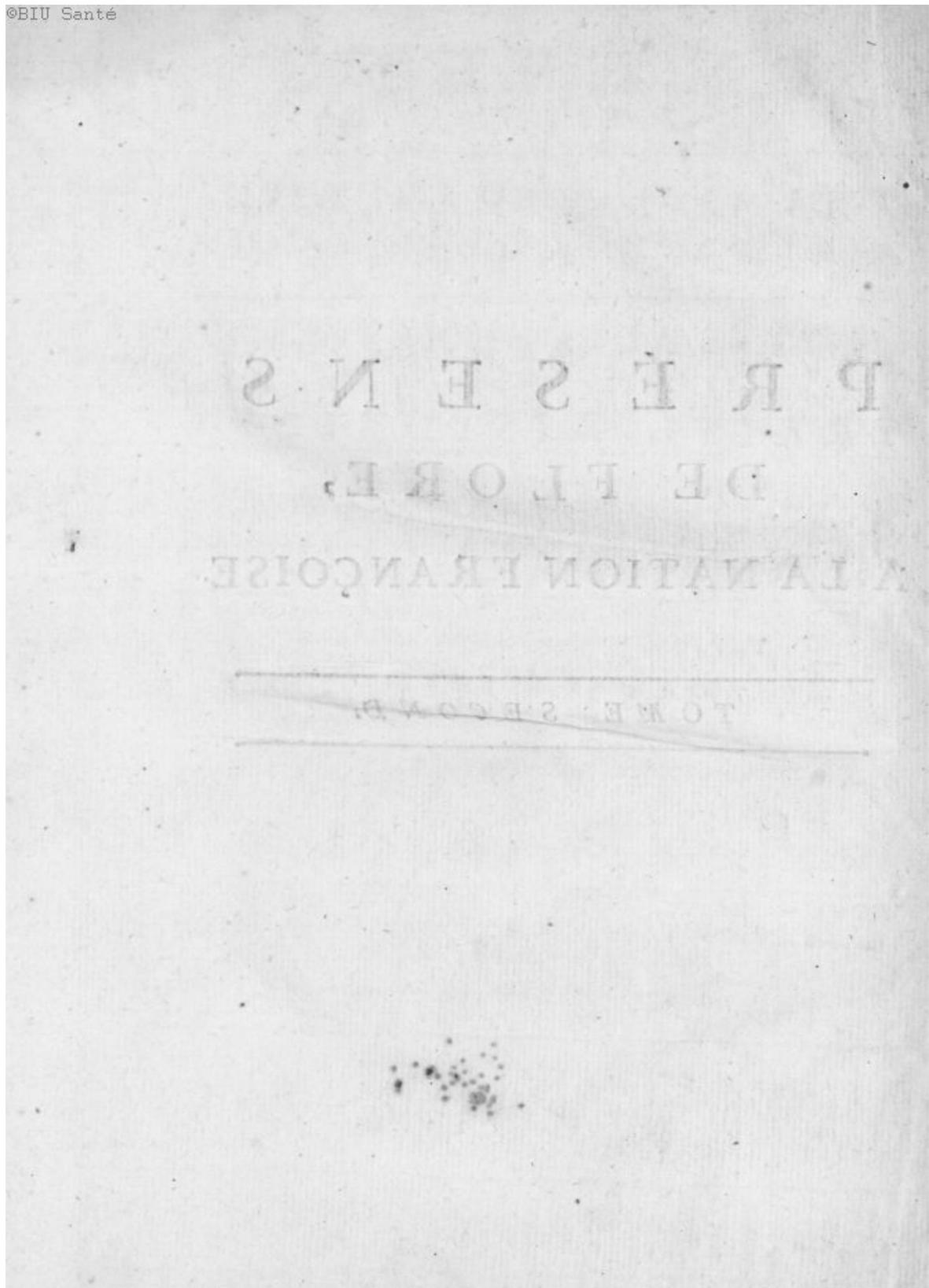


(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_res005939x02

PRÉSENTS
DE FLORE;
A LA NATION FRANÇOISE.

TOME SECONDE.





P R É S E N S

D E F L O R E

A LA NATION FRANÇOISE,
POUR LES ALIMENS, LES MÉDICAMENS,
L'ORNEMENT, L'ART VÉTÉRINAIRE,
ET LES ARTS ET MÉTIERS;

O U

T R A I T É H I S T O R I Q U E
D E S P L A N T E S ,

*Qui se trouvent naturellement dans les différentes Provinces du
Royaume, rangées suivant le système de M. le Chevalier DE LINNÉ,
avec tous les détails qui les concernent.*

Par M. BUC'HOZ, Médecin de MONSIEUR, ancien Médecin du feu Roi de
Pologne & de Monseigneur le Comte d'Artois, &c.

T O M E S E C O N D .



A P A R I S ,

Chez L'AUTEUR, rue de la Harpe, au-dessus du College d'Harcourt.
Et chez SAUGRAIN, Libraire de Mgr. le Comte d'Artois, Quai des
Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. D C C. L X X X I I I .

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

555

P R E S E N S

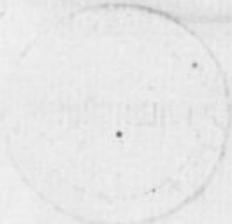
D E F L O R E

A LA NATION FRANÇOISE
POUR LES ALIMENS, LES MEDICAMENS,
L'ORNERMENT, L'ART VÉTINAIRE
ET LES ARTS ET METIERS

ou
T R A I T É H I S T O R I Q U E
D E S P L A N T E S

Par M. Bouché, Médecin de MONTMÉDAN, ancien Médecin de la Faculté de Médecine de Montpellier, le Comte d'Anjou, &c.

T O M E S E C O N D



A P A R I S

Chez l'Auteur, rue de la Harpe, au Palais du Collège d'Harve
M. de Saussure, Libraire de M. le Comte d'Anjou, Quai de
Neuilly, au coin de la rue Pavée.

M. D C C L X X I I

des Bénévoles, &c.



PRÉSENS DE FLORE

A LA NATION FRANÇOISE,
POUR LES ALIMENS, LES MÉDICAMENS,
L'ORNEMENT, L'ART VÉTÉRINAIRE
ET LES ARTS ET MÉTIERS.



CONTINUATION DU PREMIER ORDRE
DE LA QUATRIÈME CLASSE.

GENRE IX.

Le Plantain.

Ce genre, connu par les Botanistes sous les noms de *Plantago*, *Coronopus*, & *Pfyllium*, *Tourn.* *Plantago*, *Linn.* a pour caractère d'avoir le périanthe du calice fendu en quatre, droit, très-court, persistant; sa corolle est monopétale, persistante; son tube est cylindrique, ovale; son limbe est réfléchi, à quatre lobes ovales, aigus; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, capillaires, droits, très-longs; les antheres sont un peu oblongues, applaties, se courbent; le germe du pistil est ovale; le style est filiforme, moitié plus court que les étamines; le stigmate est simple; le péricarpe est une capsule ovale, à deux loges, qui renferme plusieurs

Tome II. A

2 PRÉSENS DE FLORE.
semences oblongues. Il est à observer que le calice est inégal en certaines especes, & égal dans d'autres; M. le Chevalier de Linné en rapporte vingt-une especes; on n'en trouve que neuf en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le grand plantain. *Plantago major*, *plantago foliis ovatis*, *glabris*, *scapo tereti*, *spica flosculis imbricatis*. Linn. *synt. plant.* 319. *Mat. med.* p. 51. *Ed. flor. Dan.* Tab. 461. *Gmel. sibir.* 4, p. 71, n^o. 2. *Reyg. flor. Ged.* t. 2, p. 47. *de Neck. Gallop.* p. 87. *Scop. Carn.* 2, n^o. 161. *Pollich. pal.* n^o. 159. *De Leers herb.* n^o. 106. *Mench. haff.* n^o. 117. *Mattusch. fil.* n^o. 78. *Black. tom.* 35. *Knorr del hort.* 2. *Dar. nass.* 176. *Plantago foliis petiolatis ovatis glabris*, *spica tereti*. *Hall. Helv.* n^o. 660. *Plantago foliis ovatis glabris*. *Hort. Cliff.* 83. *flor. suec.* 122, 129. *Roy. Lugdb.* 401. *Dalib. Par.* 50. *Plantago scapo spicato*, *foliis ovatis*. *flor. lap.* 62. *Plantago latifolia sinuata*. *Bauh. pin.* 185. *Plantago major*. *Camer. epit.* 261. *Plantago latifolia glabra minor*. *Bauh. pin.* 189. *Tabern.* 731. *Plantago latifolia rosea*, *floribus quasi in spica dispositis*. *Bauh. pin.* 189. *hort. Ups.* 29. *Plantago latifolia spica multiplici sparsa*. *Bauh. pin.* 189. *Plantago latifolia rosea*, *flore expanso*. *Bauh. pin.* 189.

La racine de cette plante est courte, grosse, comme le doigt, fibreuse, blanchâtre; ses feuilles sont radicales, ovales, larges, luisantes, rarement dentelées en leurs bords, lisses, à sept nervures, soutenues par de longs pétioles; de la racine & du milieu des feuilles s'élevent plusieurs tiges à la hauteur d'un pied environ, arrondies, anguleuses, un peu velues; la fleur naît au sommet; elle est monopétale, en soucoupe, divisée en parties égales, dont le tube est enflé; son fruit est une capsule ovale, biloculaire, s'ouvrant horizontalement, renfermant plusieurs semences oblongues, & suivant Léers six; cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Oeder, Planche 461; dans le *Flora Sibirica*, Tome 4, Planches 35 & 36; dans la nouvelle édition de Blackwel, Planche 35; dans le *Theaurus de Knorr*, Tome 2, Planche premiere, & dans la *Collection gravée Histoire naturelle de la France*. Elle est vivace, & croit le long des chemins, par toute la France aux environs de Paris, dans la Flandre Françoisé, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, le Nivernois, &c.

Le Plantain s'emploie en médecine, on le fait entrer dans les décoctions & les tisanes vulnérables & astringentes; on applique ses feuilles routes fraîches sur les blessures & contusions; on en donne le suc depuis deux onces jusqu'à quatre, au commencement des fievres intermittentes; on choisit pour cette maladie l'espece suivante, on en prend cinq ou six racines; on les pile, on les fait infuser dans cinq onces d'eau, auxquelles on ajoute trente gouttes d'esprit de soufre pour trois prises, qu'on donne une heure avant le frisson. Il faut auparavant bien purger le malade.

PRÉSENS DE FLORE.

Tragus recommande le plantain aux phthyiques; sa tisane & son eau distillée sont très-vantées dans la dysenterie, le crachement de sang & les hémorrhagies de quelque nature qu'elles soient. Pour les hémorrhoides, on pile le plantain, on en fait un onguent avec le beurre frais qu'on fait fondre ensemble, on en frotte la partie souffrante; ce remède est très-salutaire. Un gros de sa semence prise dans du lait, fait très-bien, suivant Chomel, dans le cours de-ventre, ou mise en poudre & avalée dans du bouillon; les gens de campagne s'en servent communément dans ces maladies: l'eau de plantain distillée est un très bon ophthalmique; Camerarius prescrivoit, dans les inflammations des yeux, le suc de toute la plante avec l'eau de rose, & le sucre dans les gonorrhées; on ordonne des injections d'eau de plantain, lorsqu'on veut l'arrêter, ce qui est souvent très-dangereux. Simon Pauli se servoit avec succès de l'extrait de plantain & de la décoction de falsepareille pour guérir le pissément de sang qui survient après la gonorrhée.

Le cataplasme fait avec les feuilles de plantain & la mousse qui croît sur les pruniers, cuits ensemble dans le vin, est souvent conseillé en cas d'hernie, on l'applique dessus. Riviere assure qu'un demi-gros de semences de plantain avalé dans un œuf, est capable de prévenir l'avortement. Schwenfeld recommande la fomentation des feuilles de plantain en décoction pour la chute de l'anus. M. Etmuller conseille pour les cuissans & les démangeaisons de cette partie, la décoction des feuilles de cette plante, dans laquelle on aura fait fondre un petit morceau d'alun; le plantain s'emploie aussi efficacement en faisant la décoction de ses feuilles dans de l'eau de chaux pour les ulcères des jambes. Dans les maux de gorge, le gargarisme du plantain est excellent.

La feuille de plantain seule, ou avec du sel ou du vin chaud, guérit les écrouelles; elle les déterge pendant un temps plus ou moins long. Quand on emploie le plantain pour les chevaux, c'est le plus souvent à l'extérieur ou en tisane, à la dose d'une poignée ou deux sur deux livres d'eau.

Depuis quelque temps les Anglois ont reconnu que le bétail mange volontiers du plantain à feuilles étroites, dont nous donnerons ci-après la description, & que cette nourriture est spécialement salutaire aux bêtes à laine; comme il réussira toujours, quoique moins bien dans les endroits secs, on trouvera un avantage réel dans sa culture: on donne la graine de plantain aux oiseaux & sur-tout aux ferins.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le plantain moyen. *Plantago media*, *plantago foliis ovato-lanceolatis pubescentibus*, *spica cylindrica*, *scapo tereti*. Linn.
A ij

PRÉSENS DE FLORE.

4
*fyft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 319, hort. cliff. 36. flor. suec. 129, 130. Roy. Lugdb. 401. Dalib. Paris. 50. Oed. t. 581, Pollich. palat. n^o. 160. Reyg. Ged. tom. 2, p. 47. scop. carn. edit. 2, n^o. 162. Leers. flor. herb. n^o. 107. Manch, hass. n^o. 118. Mattusch. fil. t. 1, n^o. 99. Darr. nass. 176. *Plantago foliis subhirsutis, ellipticis, spica cylindrica densa. Hall. Helv. n^o. 659. Plantago latifolia incana. Bauh. pin. 189. Plantago major incana. cluf. hist. 2, p. 109. Plantago media, cam. epit. 262. Les feuilles de cette espece ne sont pas dentelées; elles sont ovales, lancéolées, poileuses, les calices sont glabres, & les filamens sont pourprés, l'épi est cylindrique, l'hampe l'est aussi; elle est vivace, & se plaît dans les pâturages stériles, escarpés & argilleux. On en trouve aux environs de Paris & ailleurs, presque par toute la France; elle est représentée dans le *Flora Danica* d'Æder, pl. 581; on en connoît une variété que les Botanistes nomment *Plantago latifolia hirsuta minor. Bauh. pin. 189. Plantago latifolia incana, spicis variis. Bauh. pin. 189. Morif. hist. 3. Succ. 8.***

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le plantain lancéolé. *Plantago lanceolata. Plantago foliis lanceolatis spica subovata nuda, scapo angularo. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 321. Virid. cliff. 9. hort. cliff. 36. flor. suec. 124, 131. Roy. Lugdb. 401. Dalib. Paris. 50. Æd. Dan. t. 437. Pollich. pal. n^o. 161. Blakw. T. 14. Neck. Gallop. p. 87. Scop. edit. 2, n^o. 163. Leers herb. n^o. 108. Manch. Hass. n^o. 119. Mattusch. fil. 10, n^o. 100. Knor. delic. hort. vol. 2 Tab. P. I. Dærr. nass. 177. *Plantago foliis lanceolatis quinquenerviis, scapo nudo, spica ovata. Hall. Helv. n^o. 656, plantago angustifolia major. Bauh. pin. 189; plantago minor. Dod. pemp. 102; plantago longa. Matt. 881. camer. epit. 263. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, très-étroites à cinq nervures, l'houpe est nue, l'épi est oval & est divisé en deux, trois & même plusieurs; ce qui en constitue des variétés; la capsule est à deux semences. Les variétés de cette espece sont, 1^o. le plantain à trois nervures, à feuilles très-étroites, *plantago trinervia, folio angustissimo. Bauh. pin. 189. prodr. 98. Ger. prov. 338. plantago angustifolia minor. Tabern. 732. 2^o. Le plantain des Alpes à feuilles étroites; *plantago angustifolia Alpina, Bauh. hist. 3, p. 506. 3^o. Le plantain argenté, *plantago angustifolia major, caulium summitate foliosa. Bauh. pin. 189. Pollich. l. C. plantago argentea angustifolia è rupe victoria. Tourn. Inst. 127. L'espece principale est vivace, & croît naturellement dans les champs stériles de la France, aux environs de Paris, dans la Flandre, &c. La premiere variété se trouve en Provence; la seconde, sur les Alpes, dans le Dauphiné & la Franche-Comté; la troi-*****

PRÉSENS DE FLORE.

5

sième sur le haut de la montagne de Sainte-Victoire en Provence. Le plantain lancéolé est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 437 ; dans les Plantes de Blakwel, pl. 18 ; dans le *Theaurus rei herb.* pl. 1, & la première variété dans le *Flora gallo-provincialis* de Gérard, pl. 12.

QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième espèce est le plantain à queue de lièvre, *plantago lagopus* ; *plantago foliis lanceolatis, subdenticulatis, spica ovata hirsuta, scapo tereti.* Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 321.* *Plantago angustifolia, paniculis lagopi.* Bauh. *pin. 189. Prod. 98. Morif. hist. 3. sccl. 8.* *Plantago catanense rauw. itin. 4.* Les feuilles de cette espèce sont sans nervures, poileuses en dessus, brunâtres, à sommet & à petites dents fanées, l'houpe est cylindrique, l'épi est globuleux, à calices hérissés, à corolles lisses par le lymbe ; cette espèce est vivace : elle croît naturellement aux environs de Narbonne, & est représentée dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, t. 3, pl. 16, fig. 13.

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquième espèce est le plantain blanchâtre, *plantago albicans* ; *plantago foliis lanceolatis, obliquis, villosis, spica cylindrica erecta, scapo tereti.* Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 322. Poll. it. 2, p. 329* ; *plantago foliis lanceolato-linearibus, scapo longitudine foliorum, spica oblonga hist. cliff. 31. Roy. Lugdb. 401* ; *plantago foliis lanceolato-linearibus, scapo foliis duplo longiore, spica oblonga, fauv. Monsp. 26. Holosteum hirsutum albicans majus.* Bauh. *pin. 190. Holosteum selmanticense majus Clus. hist. 2. p. 110.* Les feuilles de cette espèce sont lancéolées, obliques, velues ; l'épi est droit, cylindrique, oblong, l'hampe est cylindrique, deux fois plus long que les feuilles. Cette plante est représentée dans la septième Partie de notre *Collection gravée d'Histoire Naturelle de la France*, part. 7 ; elle est vivace, & croît naturellement dans les endroits arides auprès de Narbonne.

SIXIÈME ESPECE.

La sixième espèce est le plantain en forme d'alène ; *plantago subulata* ; *plantago foliis subulatis triquetris, striatis, scabris, scapo tereti.* Linn. *syst.*

6 PRÉSENS DE FLORE.

plant. edit. Reich. t. 1, p. 323. Roy. Lugdb. 402. Plantago foliis triangulari-prismaticis. Guett. stamp. 2, p. 428. Holotheum striatissimo folio, minus. Bauh. pin. 191. Serpentina omnium minima. Lob. Icon. 439. Holotheum Massiliense. Bauh. pin. 190. Les feuilles de cette espece sont serrées en forme de filets, aiguës, supérieurement planes, raboteuses par leurs bords, ayant des pointes à peine visibles; la hampe est cylindrique, plus longue que les feuilles; très-peu glabre; l'épi est ovale, oblong, sans être velu; cette plante est représentée dans Lobel, pl. 439; elle croît dans les endroits sablonneux, sur les bords de la Méditerranée, aux environs de Marseille; elle est vivace.

S E P T I E M E E S P E C E .

La 7^e espece est le plantain à feuilles de cornes de cerf: *plantago coronopi-folia, plantago foliis linearibus dentatis, scapo tereti. Linn. fl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 323. Scholl. Barb. n^o. 117. Ed. Dan. t. 272; plantago foliis subhirsutis, semipinnatis, pinnis raris, lanceolatis. Hall. Helv. n^o. 658; plantago foliis linearibus, pinnato dentatis. hort. cliff. 37. Flor. Suec. 126; 134. Roy. Lugdb. 401. Dalib. Paris. 50. Coronopus sylvestris hirsutior. Bauh. pin. 190. Herba stella seu cornu cervinum. Dod. pempt. 109.* Les feuilles de cette espece sont linéaires, dentelées, hérissées, l'hampe est cylindrique; elle se trouve aux environs de Paris, & est représentée dans le *Flora Danica* d'Oeder, pl. 272.

La Corne de cerf est une variété de cette espece: *Coronopus hortensis. Bauh. pin. 190. Black. t. 460. Coronopus maritimus, minimus, hirsutus Tourn. Inst. 28. Bauh. pin. 191; plantago coronopus dicta maritima brevi latoque folio Pluk. alm. 203, fig. 1.* La racine de cette plante est ligneuse, unique, garnie de quelques fibres; ses feuilles sortent du cœur à fleur de tête, longues de huit à dix pouces & étroites, découpées profondément & inégalement, en approchant de leurs extrémités, un peu velues, d'un verd assez foncé; autour du cœur, il sort des especes d'épis portés sur une queue longue, & menue, semblables à ceux des plantains communs, & qui fleurissent imperceptiblement; chaque fleur est portée sur un petit calice surmonté de quelques étamines sans pétales visibles; à ces étamines succède la graine qui est extrêmement menue, plus ovale que ronde, & couleur de marrons. Cette plante est annuelle & fleurit en Juillet; elle vient naturellement dans les Provinces méridionales de la France; on en trouve aux environs d'Aix, le long du ruisseau qui passe à Notre-Dame de Bon-Voyage, derrière le cours de Saint Louis, dans l'endroit appelé *Loupra Bataillier*, & sur l'éminence appelée *les Fourques*, & aux environs de Marseille & de Montpellier; elle est représentée dans l'*Almag. de Plukenet*, p. 203, fig. 5, & dans

PRÉSENS DE FLORE.

7

la septième partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*.

On la cultive dans la plupart de nos jardins, parmi les plantes potagères; on la sème au mois de Mars; on la sarcle, on l'arrose dans sa pousse, on la place dans une terre meuble, elle n'exige aucun autre soin; on coupe sa feuille deux mois après qu'elle a été semée, il en repousse aussi-tôt de nouvelles; la graine de la corne de cerf mûrit au mois d'Août, & se conserve bonne deux ou trois ans.

La corne de cerf ordinaire s'employoit anciennement pour fournir dans les salades. Jean Bauhin assure qu'elle est très-bonne pour nettoyer les reins, & qu'elle peut, par son astringent, arrêter l'écoulement de sang qui se fait dans ces parties; ses vertus, à ce qu'on prétend, sont à peu près les mêmes que celles du plantain commun; en général, toutes les variétés des cornes de cerf sont astringentes, détersives, vulnérables, antiscorbutiques, propres pour arrêter les diarrhées & les dysenteries; on se sert de leur suc pour déterger les ulcères, & consolider les plaies; les gargarismes faits avec la décoction de leurs feuilles, sont convenables dans les squinancies & les ulcères de la bouche.

HUITIÈME ESPECE.

La huitième espèce est l'herbe aux puces, la pulicaire, le psyllium : *plantago psyllium*. Linn. *plantago caule ramoso herbaceo, foliis subdentatis recurvatis, capitulis aphyllis*. Linn. *syft. plant. édit. Reich. t. 1, p. 324, hort. Ups. 28, mat. med. 51. Scop. carn. 2, n°. 165; Scholl. Barb. n°. 128. Blackw. t. 412. Ludw. Ectyp. t. 44. Sabb. hort. 2; plantago caulibus erectis, herbaceis foliis linearibus patulis, capitulis ovatis hirsutis*. Hall. *Helv. n°. 661; plantago caule ramoso; Hort. cliff. 9. Roy. Lugdb. 401; psyllium majus erectum. Bauh. pin. 191; psyllium Dod. pempt. 115. Tabern. 1, 2, p. 145. Les tiges sont couchées, velues; les feuilles inférieures sont opposées; les supérieures sont ternes ou quaternes, linéaires, recourbées, dentelées, velues, visqueuses; les péduncules sont plus longs que les feuilles; les petites têtes sont sans feuilles, à bractées & à folioles du calice linéaires. Cette espèce est annuelle; elle est représentée dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig. pl. 44; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 412; dans l'*Hortus Romanus*, tom. 2, pl. 10. Elle croît naturellement dans les Provinces méridionales de la France.*

La semence de la pulicaire est la seule partie qui soit en usage en Médecine; on en tire un mucilage avec de l'eau de rose, de pourpier ou de plantain, très-propre pour arrêter le crachement de sang, les dysenteries & pour adoucir l'inflammation des yeux, & les excoriations du palais, de la luette & des autres parties. Tous les Modernes pensent que ce mucilage est rafraîchissant & adoucissant. Schroder le conseille dans

8 PRÉSENS DE FLORE.

les lavemens contre le ténésme, la dyssenterie & l'inflammation des reins. Prosper Alpin rapporte qu'on s'en sert en Egypte contre les fièvres ardentes; on emploie tous les jours avec succès, contre l'ardeur d'urine, l'eau où l'on a fait infuser pendant la nuit la graine de *psyllium*. Cheneau fait grand cas de ce mucilage pour les inflammations des yeux, sur-tout si on le mêle avec celui de graines de coing, tiré avec l'eau de rose ou de plantain, en y ajoutant un peu de camphre & un blanc d'œuf battu.

Un frontal fait avec le mucilage de graines de *psyllium*, tiré à l'eau de rose, & animé d'un peu de vinaigre, est très-bon pour les rhumes du cerveau; on fait titer ce même mucilage par le nez, après l'avoir délayé avec le sucre de poiré & l'eau de rose; cette graine donne le nom à l'électuaire de *psyllio*, dans lequel elle sert plutôt pour adoucir l'acreté des purgatifs qui font la principale vertu de cette composition, que pour en augmenter l'effet.

Boerhaave soupçonne l'herbe aux puces d'être un poison, donnée à forte dose; ce qui est sûr, c'est que cette plante est très-dangereuse aux chevres: quand on prescrit sa décoction aux animaux, c'est toujours à la dose de deux onces.

N E U V I E M E E S P E C E .

La neuvieme espece est le plantain toujours verd: *Plantago cynops*; *plantago caule ramoso suffruticosa, foliis integerrimis, filiformibus, strictis, capitulis subfoliatis.* Linn. *Syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 325. Pall. it. 3, p. 626. Mattusch. Sil. 1. n°. 101. Kniph. Cent. 9, n°. 78; plantago caule lignoso prostrato, foliis linearibus erectis, capitulis subhirsutis. Hall. Helv. n°. 662; plantago perennis foliis integerrimis, caule ramoso diffuso. Hort. Cliff. 47. Psyllium sempervirens morif. hist. 3, p. 262, sect. 8; psyllium majus supinum. Bauh. pin. 191. Bauh. Hist. 3, p. 513.*

La racine de cette plante est haute d'une palme, dure, ligneuse, en arbrisseau; pourpre, nue; les feuilles sont opposées, en forme d'âlène, ou filiformes, à trois côtés cannelés, élevées, très-entieres, velues; les péduncules sont auxiliaires, de la longueur des feuilles; les écailles inférieures de la petite tête sont pointues, étendues, médiocres; les bractées sont entre les fleurons, ovales, concaves. Cette plante est représentée dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, tom. 3, sect. 7, pl. 17, fig. 1, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît naturellement dans la Provence; ses propriétés sont à peu-près les mêmes que celles de l'espece précédente.



GENRE

GENRE X.

Le Mourillon.

Ce genre connu par les Botanistes sous le nom de *Centunculus*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice partagé en quatre, s'ouvrant, persistant. Les découpures ou lobes sont aigus, lancéolés, plus longs que la corolle; celle-ci est monopétale, en forme de roue; le tube est un peu globuleux, le limbe est partagé en quatre pièces; les découpures sont ovales; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, presque de la longueur de la corolle; les antheres sont simples, le germe du pistil est rond, placé entre le tube de la corolle; le style est filiforme, de la longueur de la corolle, persistant; le stigmate est simple; le péricarpe est une capsule globuleuse, à une loge découpée tout autour; les semences sont nombreuses, un peu rondes, très-petites; il n'y en a qu'une espèce qui se trouve en France.

E S P E C E.

Cette espèce est le mourillon très-petit: *Centunculus minimus*, *centunculus*. Linn. *Syst. plant. edit. Reich*, t. 1, p. 326. Hall. *Helv.* n°. 627. Dill. *Gieff.* 161. app. 3, eph. N. C. cent. VI. p. 64. *Æd. Dan.* t. 177. Pollich. *Pal.* n°. 163; *centunculus foliis alternis ovatis*, *flor. suec.* 129, 136. Dalib. *Parif.* 52. *Anagallidiastrum exiguum*, *foliis lanceolatis alternis*, *Mich. Gen.* 14, *Anagallis paludosa minima*. Vaill. *Parif.* 12. *alsine palustris minima*, *stoculis albis*. Mentz. *pug.* t. 4. Les feuilles de cette plante sont lancéolées, alternes. M. Vaillant dit en avoir observé la fleur: elle est, suivant lui, couleur d'eau, d'une seule pièce; c'est un petit tuyau évasé par le haut, & découpé en quatre quartiers égaux & très-pointus, couleur d'eau, & conséquemment très-transparent & très-minces; quatre étamines très-courtes bouchent de leurs sommets jaunâtres la bouche du tuyau. Cette fleur n'a guère qu'une ligne de diamètre; les quatre quartiers sont disposés en croix; le calice est découpé jusques vers la base en quatre parties égales & vertes, dans lesquelles est enchâssé le fruit qui est sphérique, mais terminé par une petite pointe, où adhère fortement la fleur flétrie: le fruit s'ouvre au travers en deux hémisphères, & renferme sept à huit semences brunes attachées à un placenta. Cette espèce est représentée dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, cent. 6, pl. 10. fig. 31; dans le *Flora Danica*, pl. 177; dans le *Micheli nova genera*, pl. 28; dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 4, fig. 2, & dans le *Pugillus* de Mentzilius, pl. 4, fig. 5: elle est annuelle & croît naturellement dans les endroits sablonneux & humides du Royaume.

Tome II.

B

GENRE XI.

De la Pimprenelle.

La Pimprenelle, connue par les Botanistes sous le nom de *Sanguisorba*. Linn. *Pimpinella*. Tourn. a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à deux folioles opposées, très-courtes, caduques, la corolle est monopétale, en roue, partagée en quatre lobes ovales, obtus, unis par les onglets; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, supérieurement plus larges, de la longueur de la corolle, les antheres sont rondes, petites; le germe du pistil est à quatre côtes placées entre le calice & la corolle; le style est filiforme, très court, le stigmate est obtus, le péricarpe est une capsule petite, à deux loges, renfermant des semences: M. le Chevalier de Linné en distingue trois especes, nous n'en connoissons qu'une seule en France.

E S P E C E.

Cette espece est la pimprenelle des boutiques: *Sanguisorba officinalis*; *sanguisorba spicis ovatis*. Linn. *Sp. plant.* 327. *Hort. cliff.* 39. *flor. succ.* 130, 137, *mat. med.* 52. Roy. *Lu. db.* 240. *Dalib. Paris.* 51. *Oed. Dan.* t. 97. *Pollich. Palat.* n°. 164. *Gmel. fib.* 3, p. 141. *Mattusch. fil.* 1, n°. 102. *Ludwig. Ectyp.* t. 94. *Kniph. cent.* 4, n°. 72. *Sabb. hort. Rom.* t. 2, t. 70. *Dærr. nass.* p. 201. *Sanguisorba spicis subrotundis, floribus hermaphroditis.* *Scorp. carn. edit.* 1, p. 280. n°. 2. *edit.* 2, n°. 166. *Sanguisorba major.* *Fusch.* 785; *pimpinella tetraslemon, spica brevi.* *Hall. Helv.* n°. 705; *pimpinella sanguisorba major.* *Bauh. pin.* 160; *pimpinella sylvestris, sive sanguisorba major.* *Dod. pemp.* 105.

La racine de cette plante est longue, ronde & grêle, divisée en plusieurs branches rougeâtres, entre lesquelles on dit qu'il se trouve certains grains rougeâtres qu'on appelle *cochenille sauvage* qui servent à la teinture, & qui sont d'un goût astringent, mêlé de quelque amertume. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, rougeâtres, anguleuses, rameuses, garnies d'un bout à l'autre de feuilles arrondies, dentelées en leurs bords, rangées, comme par paires, le long d'une côte grêle, rougeâtre, velue. Ces tiges soutiennent en leurs sommets des têtes rondes comme un peloton, garnies de petites fleurs formées en rosette à quatre quartiers, de couleur purpurine, ayant en leur milieu une touffe d'étamines fort longues. Ces fleurs sont de deux sortes, les unes stériles qui ont un paquet d'étamines, les autres fertiles qui ont un pistil. Quand les fleurs fertiles ou femelles sont passées, il leur succede des fruits à

quatre angles, ordinairement pointus par les deux bouts, de couleur cendrée dans leur maturité, qui contiennent quelques semences oblongues, menues, d'une couleur brune-roussâtre, d'une saveur astringente & un peu amère, & d'une odeur foible qui n'est pas désagréable.

Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 97; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 94; dans la quatrième *Centurie du Kniphof*, n°. 72; dans l'*Hortus Romanus*, tom. 2, p. 70; dans le *Museum* de Boccone, tom. 2, pl. 7, & dans la septième Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les lieux arides & incultes, sur les montagnes & les collines, dans les prés & les pâturages; on la cultive dans les jardins potagers: elle fleurit en Juin, Juillet & Août: elle est très-vivace, & lorsqu'elle se trouve une fois dans un endroit, elle y vit fort long temps, s'y reproduisant de graines; aussi la multiplie-t-on de graines: on la sème en automne; si on ne la sème qu'au printemps, elle est sujette à rester plusieurs mois sans lever; ces plantes qui ont levé d'elles-mêmes, peuvent ensuite être transplantées à un pied les unes des autres; elles subsistent ainsi plusieurs années, pourvu qu'on ne leur donne pas de fumier, & que le terrain soit sec, il suffit pour lors de sarcler à propos.

On multiplie encore la pimprenelle en éclatant ses racines durant l'automne, mais on le fait rarement, l'autre méthode ne souffrant aucune difficulté. On fait actuellement des prairies artificielles avec cette plante; c'est une fort bonne nourriture pour les chevaux, on les purge en leur donnant la première coupe qui se fait au printemps; les vaches qui mangent de cette herbe, rendent plus du double de lait; on en fait deux ou trois fois la récolte, les chevaux en mangent très-bien la tige, quoique sèche.

La pimprenelle est la fourniture des salades champêtres: le suc de cette plante pris en breuvage, est souverain pour modérer l'écoulement des règles & toutes sortes de flux-de-ventre, principalement la dysenterie; il arrête aussi le vomissement causé par l'abondance de la bile; il convient pour dessécher les plaies & ulcères; on applique en forme de cataplasme les feuilles bien pilées. Cette plante entre dans les onguens préparés pour les plaies de la tête & les chancres: Mathiolo en fait grand cas dans les fièvres pestilentiennes & contagieuses. On prétend que le fréquent usage de la pimprenelle & principalement son suc, est très-bon contre les maladies du foie & autres semblables; les feuilles mises dans le vin le rendent plus agréable, plus vineux, & lui donnent un peu la saveur du melon.

La pimprenelle est astringente & apéritive, deux qualités qui paroissent contradictoires: elle ressemble en cela au fer; on la fait infuser à froid dans de l'eau commune, ou dans du vin pour la gravelle & la rétention d'urine; on l'emploie dans les bouillons & décoctions apéritives & vulnéraires; elle est encore sudorifique: les Anglois recommandent beaucoup la racine de pimprenelle mise en poudre pour le crachement de sang.

B ij

GENRE XI.

Du Chapeau d'Evêque.

Ce genre de plante, connu par le Chevalier de Linné, sous le nom d'*Epimedium*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à quatre folioles ovales, obtuses, concaves, s'ouvrant, petites, placées directement sous les pétales, caduques; les pétales de la corolle font au nombre de quatre, ovales, obtus, concaves, s'ouvrant. Les nectaires font au nombre de quatre, en forme de verres, à fonds obtus, de la grandeur des pétales, s'appuyant sur eux, attachés par le bord de la bouche au réceptacle; les filamens des étamines font au nombre de quatre, en forme d'aînes, ferrant le style; les antheres font oblongues, droites, à deux loges, à deux valves, s'ouvrant depuis la base jusqu'au sommet, ayant une séparation ou cloison libre. Le germe du pistil est oblong, le style est plus court que le germe, de la longueur des étamines; le stigmatte est simple, le péricarpe est une filique oblongue, pointue, à une loge & à deux valves, renfermant plusieurs semences oblongues; il ne s'en trouve qu'une seule espece qu'on trouve sur les montagnes des Alpes & des Volges.

E S P E C E.

Elle se nomme le *Chapeau d'Evêque* des Alpes. *Epimedium Alpinum*. *Epimedium* Linn. *syst. plant. edit. Reich. Tom. I. p. 330. hort. cliff. 37. hort. upf. 29. Roy. Lugdb. 402. Dod. pempt. 599. Lob. hist. 176. Mill. dict. scop. carn. edit. 2. n°. 169. Kniph. cent. 10, n°. 40*. Sa racine est menue, noirâtre, d'une odeur forte, composée de fibres qui se propagent; sa tige est basse, épineuse, ses feuilles imitent celles du lierre, font cordiformes, recourbées, au nombre de neuf sur un long pétiole. Les fleurs sont cunéiformes, les pétales font ovales, obtus, concaves; les nectaires font au nombre de 4 en forme de tasse, adhérens aux pétales. Cette espece est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*, & dans la dixieme *Centurie de Kniphof*, numéro 40. Elle trace beaucoup; c'est la raison pour laquelle, lorsqu'on met cette plante dans une plate-bande ombragée, on est obligé de restreindre toutes les années sa racine & ses tiges, sans quoi elle garniroit tout un jardin; elle fleurit en Mai, ses feuilles tombent en automne: quoique Dodoëns, d'après Galien, regarde cette plante comme rafraîchissante, cependant Magnol assure qu'on ne connoît point encore ses vertus, aussi est-elle très-peu en usage en Médecine.

GENRE XII.

Le Cornouiller.

Le Cornouiller, connu en Botanique sous les noms de *Cornus*. *Tourn.-Linn. Virga sanguinea*, *Dill.* a pour caractère de son genre, d'avoir l'enveloppe du calice à plusieurs fleurs & à quatre folioles ovales, les plus petites opposées, colorées, tombantes; le périanthe est très-petit, à quatre dents, supérieur, tombant; les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, oblongs, aigus, planes, plus petits que l'enveloppe, les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme d'âlène, élevés, plus longs que la corolle; les antheres sont rondes, s'appuyant. Le germe du pystil est rond, inférieur, le style est filiforme, de la longueur de la corolle, le stigmate est obtus, le péricarpe est un fruit à noyau, ombiliqué, la semence est une noix en forme de cœur ou oblongue, à deux loges. M. le Chevalier de Linné en rapporte sept especes dont il ne s'en trouve que deux en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece connue en France, est le Cornouiller commun, le Cornier commun, le Cornouiller improprement appellé mâle. *Cornus mascula*, *cornus arborea umbellis involucrium aquantibus*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. T. 1. p. 331. Hort. Cliff. 38. Hort. Ups. 29. Roy. Lugdb. 249. Dalib. Paris. 52. Mill. dict. n°. 2. Hall. Helv. n°. 815. Du Roy Herpk. 1; p. 69. Scoll. barb. n°. 132. Ludw. seët. T. 38. Knorr. Delic. hort. 1, T. Blackw. T. 121. Cornus arborea floribus umbellatis, foliis ovatis. Scop. carn. edit. 1. p. 272, n°. 1. edit. 2. n°. 170. Cornus sylvestris, mas. Bauh. pin. 447. Lob. icon. 2, p. 169. Duhamel, arb. 1. p. 185. Cornus masculio *Clus. hist. 1, p.* Le cornouiller est un grand arbrisseau, que l'on taille facilement, & qui jette beaucoup de rameaux; sa racine est ligneuse & rameuse; son écorce est verte ou cendrée; son bois est très-dur; ses feuilles sont opposées, petiolées, simples, très-entieres, ovales, terminées en pointes, jamais dentelées, relevées en dessous par des nervures faillantes; ses fleurs sont jaunes, disposées en maniere d'ombelle, hermaphrodites, rosacées, ayant quatre petales oblongs, aigus, planes, de la longueur du calice commun, espece d'enveloppe composée de quatre folioles ovales, colorées, qui renferment plusieurs feuilles, & tombent après l'épanouissement; le calice propre est petit, à quatre dentelures, reposant sur le germe; ses étamines sont au nombre de quatre; ses fruits sont d'un beau-rouge dans leur maturité, ils se nomment *Cornouilles*, *cornes*,*

14 P R É S E N S D E F L O R E .

cornilles ; ils sont ronds , ombiliqués & renferment un noyau très-dur , ovale , oblong , biloculaire , contenant deux petites amandes. Le Cornouiller est représenté dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig. Pl. 38 ; dans le *Theſaurus rei herb.* de Knorr. Pl. 2 ; dans la nouvelle édition de Blackwel , pl. 121 ; dans Lobel , pl. 2 , & dans la septieme partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Il croît naturellement dans la plupart des hayes de la France : il n'y a guere de Provinces dans le Royaume , où il ne ſoit indigene.

En général , il s'accorde aſſez de toutes fortes de terrains , il ſe multiplie par noyaux & par marcottes , ou par drageons : on ſeme les noyaux en automne , auſſi-tôt que les fruits ſont mûrs ; ſi on differe , ils ſont quelquefois un an , & même deux avant de lever : ceux qu'on a ſemés en automne , levent pour l'ordinaire au printems ſuivant : on arroſe les jeunes plants quand le tems eſt au ſec , on ſarcle avec ſoin , & on tranſplante les jeunes arbres dans la pépiniere pendant l'automne de la même année : deux ans après on les met en place. Un terrain humide & large , donne aux cornouillers lieu de produire quantité de drageons que l'on ſeme en automne , ainſi que les marcottes pour les laiſſer ſe fortifier pendant un an ou deux dans la pépiniere , on les plante enſuite à demeure. On obſerve que les cornouillers venus de drageons réuſſiſſent communément moins bien que ceux des marcottes : ils jettent beaucoup de pieds & par-là deviennent fort incommodés. Quand on tond les cornouillers avec le croiſſant ou les cifeaux , ils produiſent quantité de branches : il y a des Pépineriſtes qui en élèvent pour les vendre pour des atriſſeaux à fleurs , parce qu'ils fleurifſent effectivement dès le commencement de Février , quand l'hiver a été doux.

Les cornouilles ſont aigrelettes ; on les mange crues , on les conſerve dans de l'eau ſalée , comme des olives , on les confit au miel ou au ſucré , on en fait de la gelée ; elles ſont nuifibles aux eſtomachs foibles : les animaux ſe nourrifſent pendant l'hiver de ces fruits ; les abeilles ſont très-friandes des fleurs au printems.

On attribue à ces fruits une vertu aſtringente , on les donne contre le flux-de-ventre , les regles & les hémorrhoides trop abondantes ; pour les rendre plus agréables , on en fait cuire le ſuc avec le ſucré en conſiſtance de cotignac , pour lors leur goût acidule eſt plus agréable : cette préparation eſt fort utile pour la dyſſenterie & pour ceux qui ont beſoin d'être reſſerrés ; on fait avec les fruits un *rob* ou *fapa* , mais qui eſt moins agréables. Quelques-uns preſcrivent , dans la diarrhée & la dyſſenterie , ces fruits ſecs & réduits en poudre , à la doſe d'un gros : d'autres préparent un vin aſtringent pour les mêmes maladies. Ils ſont fermenter enſemble dix livres de ces fruits pilés avec cent livres de vin rouge & douze livres d'eau filtrée.

Les cornouilles étant ſèches , pilées & mêlées avec de l'huile de myrthe ou avec du verjus , & appliquées en forme de cataplaſme ſur la région

PRÉSENS DE FLORE.

15

de l'estomac, font d'un grand secours pour arrêter le vomissement ; appliquées sur le ventre ou sur l'os pubis & le coccix, elles arrêtent le flux-de-ventre & les regles trop abondantes.

Ruel conseille de conserver le fruit dans des bouteilles remplies de miel ou de syrop pour le manger dans le cas de diarrhée ; on passe la pulpe du fruit crud par un tamis, & on en prépare un électuaire, dont on use dans le flux de-sang & pour réveiller l'appétit. On emploie les cornouilles sèches dans les tisanes rafraichissantes & astringentes ; les feuilles & les bourgeons sont aussi acerbés & dessèchent puissamment, on fera donc très-bien de s'en servir pour procurer la réunion dans les grandes plaies.

On fait secher les fruits en poudre, on en donne aux animaux une once dans les cas analogues à ceux de l'homme.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le cornouiller sanguin, le sanguin ordinaire de nos bois, le bois punais. *Cornus sanguinea* ; *cornus arborea*, *cymis nudis*, *ramis rectis*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. T. 1. p. 331. it. Westgoth. 32. Œd. Dan. T. 481. Potlich. pall. n°. 165. Duhamel, arb. 1, p. 184 n°. 7. Mill. Dict. n°. 1. Gmel, fib. 3. p. 63, Doerr. nass. p. 255. Necker Gallob. n°. 90. du Roy harpk. 1, p. 16. Matuschk. 2. fil. 1, n°. 103. Hall. Helv. n°. 316. *Cornus arborea*, *floribus cymosis*. Scop. carn. edit. 1. p. 273. n°. 2. edit. 2. n°. 171. *Cornus umbellis involucro multo-rius longioribus*. Hort. Cliff. 38. Roy. Lugdb. 249. Dalib. Paris. 52. flor. succ. 131. *Cornus femina*. Bauh. pin. 447. Lob. 2, p. 169. Tab. 1046, *Virga sanguinea*. Dod. pempt. 782. Les jeunes branches de cet arbrisseau sont presque toujours rouges, & ses feuilles sont d'un verd tirant sur le rouge ; ses fruits sont tantôt ronds, tantôt aplatis, très-âcres, styptiques, fort amers, violets au-dehors, verts au-dedans, & rassemblés en forme d'ombelle au bout des branches : il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 481, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; on en trouve aux environs de Paris, de Soissons, dans la Flandre Françoisse & ailleurs : cette espece passe très-bien nos hivers en pleine terre ; sa culture est la même que celle de l'espece précédente. Le bois de cornouiller vaut presque celui du cormier, il ne cede à cet arbre que par la grosseur ; on s'en sert pour les ouvrages qui demandent de la solidité & de la dureté : les Anciens en faisoient les hampes des fleches & des javelots. Pline dit qu'on l'employoit pour les raies des roues ; on en fait à présent les boulons des petites brouettes & les échelons des échelles des Couvreurs & des Tapissiers. Les jeunes branches tournées font de jolis bâtons de promenade. Evelyn dit qu'il*

L'ANCIEN

Y a des pays où on fait bouillir les bayes dans de l'eau pour en exprimer une huile à mettre dans les lampes : on employe au même usage les bayes du fanguin. Le bois de ce dernier sert à faire des broches de Boucher & des lardoires, on en fait aussi des peignes de Tisserand ; ses branches sont employées pour faire des cages & quelques ouvrages de Vannerie.

Les cornouillers figurent très-bien dans les jardins pour former des berceaux, des palissades & de jolis compartimens de tonture ; le fanguin porte au commencement de Juin d'assez gros bouquets de fleurs blanches, mais qui ont peu d'éclat : comme il trace beaucoup, il est bon à mettre dans des remises, on peut aussi l'admettre dans des bosquets printaniers.

On trouve sur le cornouiller la chenille de *minime à bandes*, qui se trouve aussi sur le charme.

GENRE XII.

L'Isnard.

Ce genre, connu en Botanique sous les noms d'*Isnardia*. Linn. *Dantia*. *petit. gen.* 49. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice campanulé, à demi-fendu, en quatre lobes qui s'étendent : il n'y a point de corolle, à moins qu'on ne prenne pour elle le calice : les filamens des étamines sont au nombre de quatre, provenans du milieu du calice ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est inférieur ; le style est simple, plus long que les étamines : le stigmate est un peu gros ; le péricarpe est la base du calice qui est carré, à quatre loges ; les semences sont peu nombreuses, oblongues : ce genre n'a qu'une espèce qui se trouve en France.

ESPECE.

Cette espèce est l'Isnard des marais. *Isnardia palustris* ; *Isnardia*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. T. 1, p. 340.* *Dalib. Paris. 53.* *Gmel. it. 2, p. 199.* *Dantia palustris. Petit. Gen. 49.* *Dantia foliis subovatis pediculatis, floribus in foliorum alis sessilibus. Guet. Stamp. 2, p. 115.* *Ocymalphyllum. Buxb. act. 4, 277.* *Oldenlandia aquatica, foliis obovatis, oppositis, floribus singularibus ad alas. Browjam. 146.* *Glaux major palustris, flore herba ceo. Morif. pral. 268.* *Rai hist. 1102. Suppl. 635.* *Bocc. mus. 105.* *Alfine palustris rotundifolia repenis foliis portulace pinguibus. Lind. Alf. 114.*

Cette plante est très-semblable au *peplis portulaca* : elle est traçante & nageante ; ses feuilles sont ovales, opposées : les fleurs sont axillaires, opposées, sessiles & vertes. Elle est représentée dans la quatrième *Centurie de Buxbaum*, pl. 27 ; dans le *Museum de Bocone*. Pl. 87, fig. 2, & dans le *Tournefortius Alfatius* de Lindern. pl. 2. Elle croît naturellement en France ; on en trouve aux environs de Paris, d'Etampes & dans l'Alsace.

GENRE

GENRE XIV.

La Châtaigne d'eau.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Trapa*, *Lin. tribuloides*. *Tourn.* a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyle, partagé en quatre, aigu, persistant, attaché à la base du germe, à deux folioles latérales, & à deux vers les angles du germe : les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, ovales, plus grands que le calice : les filamens des étamines sont au nombre de quatre, de la longueur du calice : les anthers sont simples ; le germe du pistil est ovale ; le style est simple, de la longueur du calice ; le stigmate est en tête, sans bord : il n'y a point de péricarpe ; la semence est une noix, ovale, oblongue, à une loge armée de quatre épines opposées de côté dans le milieu, s'étendant, aiguës, épaisses & qui ont été auparavant les feuilles du calice. On ne connoît qu'une espece de ce genre.

E S P E C E.

Cette espece est la châtaigne d'eau nageante. *Trapa natans* ; *trapa petiolis foliorum ventricosifis*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. T. 1, p. 341. hort. Cliff. 483. Flor. suec. 134. 140. Mat. med. 52. Dal. Par. 52. Pol. Pal. n. 166. Gmel. fib. 4. p. 116. Mattuncka fil. n. 104. Trapa foliis natantibus, petiolis ventricosifis. Hall. Helv. n. 527. Tribulus aquaticus. Bauh. pin. 194. camer. epit. 715. Tragi 841. Matth. 975. Dodon. cur. 225. Pano-ver-Tserava. Rheéd. mal. 11. p. 65. En françois, la macre, la tribuloide, le tribule aquatique, la cornovelle, la cornouille, la corniole ou corniche, le treffle d'eau, le saligot ou l'escarbot : cette plante pousse dès sa racine, des feuilles larges d'un pouce, triangulaires, nerveuses, de figure rhomboïde, dentelées sur leurs bords, attachées à des queues longues & assez grosses : à l'égard de la fleur & du fruit, nous en avons donné la description dans le caractère générique : plusieurs prétendent que la macre a donné lieu aux machines de fer pointues en tout sens, qu'on nomme *chauffes-trappes*, & qu'on a la méthode de jeter çà & là pendant la guerre sur la route où l'ennemi doit passer, lorsqu'il prend la fuite. La châtaigne d'eau croît dans les lacs, les étangs, les marais, les fossés des villes, aux bords des rivieres. On en voit beaucoup dans la Franche-Comté, la Bourgogne, notamment aux environs de Cîteaux, dans le Limousin, l'Alsace, le Maine, l'Anjou, même aux environs de Paris ; dans l'Auvergne, près de Thiers, dans l'Allemagne, la Lorraine, &c. On attribue au fruit de cette plante une vertu astringente, rafraichissante & ré-*

C

folutive ; elle est fort-bonne pour arrêter les cours-de-ventre & les hémorrhagies : on s'en sert extérieurement ; on la pile pour en faire des cataplasmes dans les inflammations ; sa décoction avec le miel forme un gargarisme très-propre pour les gencives ulcérées , & son suc est estimé pour les ophthalmies.

Les anciens & les modernes en ont usé en guise d'alimens : suivant Pline , les Habitans du Nord en faisoient un pain très-substantiel , ils engraissoient même leurs chevaux avec les feuilles de cette plante. On fait cuire les macres , tantôt sous la cendre , tantôt dans de l'eau bouillante , pour pouvoir les manger en guise de châtaignes. Les Francs-Comtois en mangent beaucoup ; dans le Limousin , on en fait du pain & une espece de bouillie ; on fait cuire dans de l'eau les amendes , & après les avoir dépouillées de leur écorce , on les pile dans des mortiers de bois , & sans y ajouter ni eau , ni lait , on en prépare un mets qui plaît beaucoup aux enfans ; plusieurs personnes les mangent crues.

GENRE XV.

De l'Olivier de Bohême.

Ce genre , connu en Botanique sous les noms d'*elaagnus*. *Tourn. Lin.* a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyle , fendu en quatre , supérieur , droit , campanulé , extérieurement raboteux , intérieurement coloré , tombant. Il n'y a point de corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de quatre , très-courts , inférés plus bas que les divisions du calice ; les antheres sont oblongues , se couchant ; le germe du pistil est rond , inférieur ; le style est simple , un peu plus court que le calice ; le stigmate est simple ; le péricarpe est un fruit à noyau , ovale , obtus , glabre , à sommet pointillé ; la semence est une noix oblongue , obtuse : on n'en connoît qu'une espece en France , encore ne se trouve-t-elle qu'aux environs d'Aix en Provence.

E S P È C E.

Cette espece est l'olivier sauvage à feuilles étroites , *elaagnus angustifolius* , *elaagnus foliis lanceol.* *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 343 , Roy. Lugd. 250 ; hort. Ups. 31 , Pal. it. 3. p. 676. du Roy Harpk. t. 1 , p. 219 ; elaagnus (inermis) foliis lineari-lanceolatis , Mill. dict. n°. 2. elaagnus orientalis angustifolius , fructu parvo , oliveformi subdulci , Tour. inst. Duham. arb. 1. Eleagnus cam. epit. 106. Hort. cliff. 33 ; hort. Ang. t. 19 ; olea sylvestris , molli folio incano. Bauh. pin. 472. Cet arbre croît à une hauteur médiocre ; sa racine est rameuse & ligneuse , sa tige est droite ; ses jeunes*

PRÉSENS DE FLORE.

19

rameaux sont blanchâtres ; le bois est blanc , tendre & cassant ; les feuilles sont ovales , lancéolées , portées sur de courts pétioles , blanchâtres surtout en-dessous , comme velues & douces au toucher ; les fleurs sont en très-grand nombre , disposées le long des jeunes tiges , & placées deux à deux , ou trois à trois , à l'infertion des feuilles qui sont alternes ; les fleurs sont monopétales , jaunes & répandent une odeur forte , mais agréable , qui , suivant M. Duhamel , a fait appeller cet arbre par les Portugais , l'*Arbre de paradis* : dans les fleurs , le calice tient lieu de corolle ; il est campanulé , divisé en quatre lobes aigus , ouverts , jaunes en dedans , blanchâtres au dehors. On y remarque quatre étamines : son fruit est à noyau , il imite celui de l'olivier , est ovale , obtus , glabre , marqué d'un point à son sommet , contenant un noyau oblong , obtus , dans lequel on trouve une amande. Cet arbre est représenté dans le *Traité des Arbres* , par M. Duhamel , tom. 1 , Pl. 89 , & dans la deuxième Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*.

On le multiplié par ses jeunes branches qu'on marcotte en automne ; elles prennent racine dans l'espace d'un an ; on les détache pour lors des vieux pieds , & on les transpose ou dans une pépinière pour les y élever pendant deux ou trois ans , ou dans des endroits à demeure ; le meilleur temps pour les transplanter , est la fin de Février ou le commencement de Mars , quoiqu'on puisse aussi le faire au commencement d'Octobre , pourvu que les racines soient préservées des fortes gélées de l'hiver ; on plante les jeunes pieds à l'abri de la violence des vents ; car comme leurs branches sont très-déliques , elles sont fort sujettes à être rompues quand les vents sont trop impétueux ; ces arbres ne sont pas de longue durée ; aussi doit-on avoir soin d'en élever de jeunes plants tous les trois ou quatre ans pour les perpétuer.

On prétend que les propriétés de cet olivier sont les mêmes que celles de l'olivier franc ; les abeilles sont fort friandes des fleurs de cet arbre ; comme ces arbres croissent communément à la hauteur de douze à quatorze pieds , ils forment une belle variété , lorsqu'ils se trouvent encore mêlés avec d'autres arbres ; la couleur argentée de leurs feuilles les fait principalement distinguer.

GENRE XVI.

La Camphrée.

Ce genre de plante , connu sous les noms de *Camphorosma* , Linn. *camphorata* , Tourn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice en forme de vase , découpé en quatre jusqu'à son milieu , applati , persistant , ayant les segmens aigus , les opposés plus grands , recourbés ; &

C ij

on ne remarque dans cette plante aucune corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de quatre , en forme de filets égaux. Les antheres sont ovales ; le germe du pystil est ovale , applati ; le stylet est en forme de filet , fendu en deux jusqu'au milieu , plus long que le calice. Les stigmates sont aigus ; la capsule est à une loge , s'ouvrant supérieurement , couverte par le calice. La semence est unique , ovale , applatie , luisante. M. Zinn a observé que le calice de cette plante est à quatre pieces ou folioles , dont les deux plus grandes sont en forme de carène ; & les deux plus petites sont planes : les étamines sont au nombre de quatre , plus courtes que le calice ; les styles sont au nombre de deux : nous ne connoissons en France qu'une seule espece de Camphrée.

E S P E C E.

Cette espece est la Camphrée de Montpellier : *Camphorosma Monspel. liaca*. *Camphorosma foliis hirsutis linearibus*. Linn. *syfl. nat. edit. Reich. t. 1 , p. 347*. *Aman. acad. 1 , p. 392 , mat. med. p. 53 , mill. dict. n.º 1*. *Lepech. it. p. 309*. *Pollich. palat. n.º 167*. *Camphorosma. Sauv. Monspel. 45*. *Selago caule procumbente , foliis sparsis. hort. Cliff. 321*. *Roy. Lugdb. 300*. *Camphorata foliis lanceolatis hirsutis ciliatis glomerulis florum laxè-spiciatis Zinn. Goert. p. 36*. *Camphorata hirsuta. Bauh. pin. 486*. *Tourn. act. 1705 , p. 313*. *Buxb. cent. 1 , p. 18*. *Camphorata Monspelienfium. Bauh. hist. 3 , p. 379*. *Lob. adv. 174*. La racine de cette espece est ligneuse , rameuse ; ses tiges sont nombreuses , ligneuses , vivaces , un peu velues , blanchâtres , avec des feuilles à leurs nœuds ; ses feuilles sont alternes , en forme d'alene , linéaires , sessiles , simples , entieres , velues ; ses fleurs sont axillaires , rassemblées sans pétales ; le calice , suivant Pollich , est à cinq dents , & les filamens sont au nombre de cinq plus longs que le calice. Cette espece est représentée dans la premiere *Centurie des Plantes* , par Buxbaum , pl. 28 , fig. 1 ; elle croit naturellement dans le Languedoc , la Provence , auprès de Perpignan & de Narbonne & dans les Provinces méridionales ; on la multiplie par semences ; si on la répand en automne , elle réussit mieux qu'au printems ; & si on la laisse se répandre d'elle-même , au printemps suivant , il leve une quantité prodigieuse de ces jeunes plants.

Nous ignorerions encore les vertus de la Camphrée , sans quelques Empyriques de Montpellier , qui nous les ont fait connoître. M. Burret nous a donné une ample connoissance de ses propriétés dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences de l'année 1763 , p. 53. Il nous assure par l'expérience qu'il en a faite , que la camphrée est un remede spécifique contre l'asthme & l'hydropysie. Il observe que cette plante échauffe beaucoup les malades , c'est pourquoi il faut bien se garder de la donner aux hydropiques , lorsqu'il y a maigreur & consommation ; on ne doit la prescrire que dans les hydropisies commençantes , en purgeant les malades

PRÉSENS DE FLORE. 21

de temps en temps; il ne faut pas non plus la prescrire aux asthmatiques, lorsque l'asthme n'est que le symptôme d'une autre maladie. Quand M. Burler la prescrit pour l'asthme, il y ajoute cinq ou six gouttes d'essence de vipere & autant de *laudanum* liquide.

La vraie maniere de se servir de la camphrée, est de la prendre en guise de thé ou de tisane; ce remede demande des précautions de la part de celui qui le prescrit; il agit quelquefois d'une façon sensible par la transpiration & les urines. M. Garidel dit s'en être servi pour plusieurs de ses malades, sans en avoir remarqué aucun effet sensible.

GENRE XVII.

Le Pied de Lion.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom d'*alchimilla*, a pour caractere générique d'avoir les racines filiformes, obliques, très-velues, une ou deux stipules dentelées en gaine, qui entourent leurs tiges; des feuilles radicales à longues queues, à trois, cinq ou sept divisions, & toutes ces différentes parties foyeuses; ses fleurs sont en corymbes, terminales, & sans pétales; le calice est d'une seule piece à huit divisions, permanent, en tube & à rebords plans; les segmens alternes qui font les divisions sont plus petits; du bord supérieur du tube du calice s'élevent quatre étamines droites, courtes & en forme d'âlène, surmontées par des antheres arrondies: le pistil est composé d'un embryon ovale, d'un stilet filiforme, de la longueur des étamines, qui naît de la base de l'embryon & d'un stigmate fleuri; on ne remarque à cette fleur aucun péricarpe, mais seulement une capsule nue, formée par le col du calice qui se resserre & ne s'ouvre point, contenant une semence solitaire, d'une forme ellyptique & un peu applatie: toutes les especes de ce genre se trouvent en France, elles sont au nombre de trois.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Pied-de-lion commun: *Alchimilla vulgaris*, *alchimilla foliis lobatis*. Linn. *flor. suec.* 135, 141. *mat. med.* 53. *Mill. Dict.* n°. 1. *Blackw.* t. 2. *Pollich. palat.* n°. 168. *Manch. haff.* n°. 132. *Darr. nass.* p. 37. *Kniph. cent.* 3, n°. 7. *Mattusch. fil.* 1, n°. 105. *Ludw. Ectyp.* t. 176. *Knorr. del. hort.* t. 2. *Flora Danica*, t. 693. *Alchimilla foliis serratis, palmatis seminovenfidis*. Hall. *hclv.* n°. 1566. *Alchimilla foliis palmatis*. Hort. Cliff. 38. *Roy. Lugdb.* 231. *Alchimilla floribus monogynis, foliis lobatis*. Scop. *car. edit.* 1, p. 579. *Alchimilla foliis simplicibus*. Flor. Lapp. 66. *Pes leonis*, *Fusch.* 612. *Pes leonis, seu stellaria*, *Bauh. hist.* 2, p. 398. *Alchimilla*

vulgaris. Bauh. pin. 319. Clus. hist. 108. Alchimilla minor. Tourn. inst. 32. La racine de cette espèce est noirâtre ; ses tiges s'élevont du milieu des fleurs à la hauteur d'un pied au plus, grêles, velues, cylindriques, branchues, feuillées ; ses feuilles sont alternes, à huit ou neuf lobes, dentées en manière de scie ; les inférieures opposées sur de longs pétiotes ; les supérieures en forme de reins & sur des pétiotes plus courts. Cette plante a des stipules qui sortent deux à deux, & qui sont de la nature des feuilles ; ses fleurs sont au sommet disposées en panicule. Cette plante est représentée dans la Nouvelle édition de Blackwel, pl. 72 ; dans l'*Ecyta vegetabilium* de Ludwig, Pl. 176 ; dans le *Jardin de Knorr*, t. 2, pl. A, 9 ; dans le *Flora Danica*, pl. 693, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace ; elle croît sur le mont d'or en Auvergne, dans les montagnes de Tauch, de Bugarach & de Canigou, dans le Roussillon, sur les montagnes des Voges en Lorraine ; sur celle de Colmar, en Provence ; au mont de Saint Loup à la Serane, à l'Esperou, dans le Languedoc, dans la Bourgogne, à Bourg Denys, près de Rouen, sur le Mont Pila & dans plusieurs autres endroits de la France.

On multiplie cette plante par semences ou par racines ; on partage les racines dès le commencement de l'automne, pour qu'elles aient le temps de reprendre avant l'hiver, & on plante les racines dans des terrains humides & ombragés ; quant aux graines, elles se sement au printemps, en bordure, dans une terre ordinaire, pourvu qu'elle soit humide ; cependant l'automne est la saison la plus propre, parce que ces graines ne levent communément que la seconde année ; lorsqu'elles sont une fois levées, il n'y a d'autres soins à leur donner, que d'arroser les jeunes plantes, si la terre est sèche, & de les nettoyer de toutes mauvaises herbes.

On trouve sur le pied-de-lion, l'insecte que M. le Chevalier de Linné nomme *Phalena bombyx castrensis* ; *phalena bombyx elinguis*, *alis reversis*, *griseis*, *strigis duabus pallidis subtus unica*, *sist. nat. edit. 12, 818*. Phalène ligneuse des champs, & celui connu dans le même Auteur sous le nom de *phalena geometra alchimillata* ; *phalena geometra feticornis*, *alis canescentibus*, *anticis undatis*, *fascia nivea*, *cinerea*, *undata*, *lineolaque intra apicem* *sist. nat. 869* ; la phalène géomètre du pied-de-lion.

Les chevaux & les chevres mangent très-bien des feuilles de pied-de-lion ; c'est un très-bon vulnéraire, il est astringent & propre pour les pertes de sang, les fleurs blanches, les hémorrhagies & le flux dysentérique ; on emploie cette plante pour cet effet en décoction, ou en infusion à la dose de six onces ; & quand on se sert de son suc, c'est à la dose de quatre onces ; elle passe aussi pour être très-bonne dans le crachement de sang & la diarrhée ; bouillie dans du vin, ou donnée en poudre à la dose d'un gros, elle est propre, à ce qu'on dit, pour guérir les hernies ; on s'en sert aussi à l'extérieur pour les plaies & ulcères ; les racines de la plante

PRÉSENS DE FLORE.

23

ont plus de vertu que la tige & les feuilles, quoiqu'on fasse usage indistinctement des unes & des autres; il faut agir avec précaution lorsqu'on prescrit ce remède, sur-tout s'il y a inflammation.

Quelques filles, au rapport de F. Hoffman, savent se servir adroitement de la décoction du pied-de-lion dont elles font un demi-bain, pour réparer leur virginité; elles tâchent aussi, par cette même décoction, de rendre fermes & pleines leurs mamelles qui sont mollasses & flasques; elles trempent un linge dans la décoction de cette plante, & elles l'appliquent sur leur sein.

On se sert du pied-de-lion dans l'art vétérinaire, de même que dans la Médecine & pour les mêmes cas; quand on prescrit son suc aux animaux, c'est à la dose de six onces, & sa décoction à celle d'une demi-livre par jour.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le pied-de-lion satiné: *Alchimilla alpina*; *alchimilla foliis digitatis serratis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 349. flor. Lapp. 61. flor. 436. 182. Hort. Cliff. 39. Roy. Lugd. 232, Céd. dan. t. 89, Mill. dict. n°. 3, Kniph. cent. 5, n°. 9. Alchimilla foliis sericeis digitatis apice dentatis. Hal. Helv. n°. 1567. Alchimilla perennis incana, argentea, seu sericea, satinum provocans. Moris. hist. 2, p. 195, sect. 2. Tormentilla alpina, foliis sericeis. Bauh. pin. 326. Stellaria argentea, cam. epit. 909. Heptaphillon. cluf. pann. 490. Alchimilla argentea montana pentaphillos. Barr. ic. 27, n°. 11. Les feuilles de cette espece sont découpées profondément en forme de doigts écartés; les lobes ou segmens sont à dents de scie & blancs; toute la plante est couverte d'un duvet foyeux & blanchâtre, qui la fait paroître comme un satin, d'un vert blanchâtre en dessus, & d'un blanc d'argent en dessous; ses tiges sont de la hauteur d'environ six pouces, garnies de stipules qui sont de la nature des feuilles & feuilles florales. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 49; dans la cinquieme *Centurie de Kniphof*, n°. 9; dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, t. 2, sect. 2, pl. 20, fig. 3; dans *Barrelier*, pl. 27, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.*

La variété de cette espece est le pied-de-lion Hybride; *alchimilla hybrida* Linn. *syft. plant. edit. Reich. 1, p. 349. Alchimilla foliis lobatis sericeis, acutè serratis, segmentis involucro subrotundis. Mill. dict. n°. 2. Alchimilla alpina pubescens minor. Tourn. inst. 508. Pluk. Phyt. 240, fig. 1. Ce qui différencie cette plante de la principale espece, c'est que ses parties sont plus petites & plus blanches, elle se ramifie aussi moins; ses bouquets sont moins garnis, mais les*

PRÉSENS DE FLORE.

²⁴ folioles & les segmens sont plus obtus. Cette variété est représentée dans le *Dictionnaire de Miller*, n^o. 2, pl. 18, & dans la *Phytographie de Plukenet*, pl. 240, fig. 1; elle croît sur les plus hautes montagnes de la France. On cultive l'espece avec ses variétés, dans le jardin des Curieux; à cause de la beauté de ses feuilles satinées.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le pied-de-lion à cinq feuilles : *Alchimilla pentaphillea*; *alchimilla foliis quinatis, semi multi lobis. Hall. Helv. n^o. 1568.* *Alchimilla alpina quinquefolia. Bauh. pin. 3.0. prod. 138.* *Alchimilla alpina pentaphillea minima, lobis fimbriatis. Boc. mus. 1, p. 18.* Les racines de cette espece qui sont vivaces, comme celles des précédentes, sont oblongues, noirâtres, garnies de chevelu; les feuilles sont petites, composées de cinq à six lobes ou segmens qui naissent du pédicule même de la feuille; les lobes sont autant de folioles & sont découpés; ses tiges sont au nombre de deux ou trois; elles sont lisses, inclinées vers la terre, grêles, longues d'environ un demi-pied, terminées par de petites ombelles de fleurs pâles, herbacées, presque semblables à celles du pied-de-lion commun. Cette espece est représentée dans la premiere partie du *Musæum de Boccone*, p. 18, pl. 1; elle croît sur les plus hautes montagnes des Alpes, sur les monts Cenis, Pilat, &c.

ORDRE II.

Des Plantes tetrandiques, digyniques.

Cet Ordre renferme six Genres, dont il ne s'en trouve en France que quatre.

GENRE I.

La Percepier.

Ce genre, connu sous le nom botanique d'*aphanes*, est d'avoir son calice en tube ovoïde; d'une seule piece, & qui accompagne le fruit jusqu'à

PRÉSENS DE FLORE.

25

qu'à sa maturité; il est divisé par ses bords en huit parties planes, dont l'une est alternativement plus petite & l'autre plus grande; ses filamens sont au nombre de quatre, droits, en alêne, très-petits, naissant au haut du tube du calice; les antheres sont presque rondes, attachées légèrement aux filamens, sur lesquels elles jouent; elles portent trois fillons longitudinaux; & s'ouvrent en deux loges par les deux fillons des côtés; les deux ovaires sont ovoïdes, les deux styles sont filiformes, aussi longs que les étamines, & naissent de la base des ovaires sur le côté interne; les stigmates sont en forme de tête; on ne remarque ni corolle ni péricarpe; les semences se trouvent dans le fond du calice, les bords de ce calice les retiennent & se joignent. Il est à observer que les quatre divisions extérieures du calice sont si petites, qu'on ne les aperçoit pas toujours, à moins qu'on ne les regarde par le côté, & bien longtemps avant qu'il soit flétri. M. Adanson dit n'avoir trouvé qu'un seul ovaire à cette plante, lorsqu'il l'a observée à la campagne, tandis qu'il en rencontroit presque toujours deux dans les fleurs cultivées dans les jardins. Il ne se trouve qu'une seule espece de ce genre.

E S P E C I.

Cette espece est le Percepier des champs : *Aphanes arvensis*, *aphanes* Linn. *syst. nat. edit. XII. p. 350. Hort. Cliff. 39. flor. suec. 137, 143. Roy Lugdb. 231. Gron. virg. 17. Dal. Par. 53. Pollich. Pal. n°. 169. Mattusch. fil. n°. 106. Gun. norw. n°. 1013, de Neck. Gallob. p. 91. Dærr. nass. p. 46. Alchemilla hirsuta, foliis trilobatis lobis bi-, seve tripartitis. Hall. Helv. n°. 1569. Alchemilla (arvensis,) floribus digynis. Scop. carn. edit. 1, p. 576, n°. 2. edit. 2, n. 175. Alchemilla aphanes. Leers. herb. n°. 122. Manch. hass. n°. 133. Alchemilla annua, minima, hirsuta, foliis infernè candicantibus. Moris. hist. 2, p. 195. Petiv. t. 9. scandix minor. Tabern. p. 96. Chærophyllo non nihil similis. Bauh. pin. 182. Alchemilla minima montana col. ephr. p. 145. Cette plante est annuelle, entièrement velue; ses tiges sont herbacées, cylindriques, droites, grêles, de la hauteur de quatre à six pouces; ses feuilles sont en grand nombre, alternes, sessiles, d'un verd clair en dessus, blanchâtres en dessous & à trois lobes; le lobe du milieu est divisé en trois segmens; le segment du milieu est subdivisé en trois parties ou à deux dents; les lobes externes sont divisés en deux, leurs segmens sont divisés en deux ou trois, ou à deux ou trois dents; une stipule feuillue forme à la naissance de chaque feuille une gaine dentelée que la tige enfle, & qui s'unit à la feuille; les fleurs sont presque sessiles, réunies en bouquet, au nombre de cinq à six, dans l'aisselle des stipules, les plus petits segmens sont comme des poils. Cette espece est représentée dans l'*Ecphrasis de Colonna*, pl. 146, & dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, sect. 1, pl. 20, fig. 4. Elle vient naturellement en France; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre Françoisse. On la seme*

Tome II.

D

en automne ; elle se plaît dans tous les terrains un peu secs ; elle n'exige d'autres soins pour sa culture que d'être débarrassée des herbes qui pourroient l'étouffer. On peut placer cette plante parmi les plantes légèrement astringentes, apéritives & vulnéraires : on lui attribue mal-à-propos la vertu de fondre la pierre de la vessie & des reins.

 GENRE II.

La Buffon.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Bufonia*. *Linn. alfnoides Raii*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice élevé, persistant, à quatre pièces ou folioles en forme d'âlène, à bords membraneux, en forme de carene ; les pétales sont au nombre de quatre, ovales, échancrés, droits, égaux, plus courts que le calice ; les filamens des étamines sont aussi au nombre de quatre, égaux, de la longueur du germe ; les antheres sont didymes ; le germe est ovale, applati ; les stylets sont au nombre de deux, de la longueur des étamines ; les stigmates sont simples ; le péricarpe est une capsule ovale, aplatie, à une loge bivalve ; les semences sont au nombre de deux, ovales, applaties d'un côté avec un cordon convexe de l'autre. Lœfling a observé dans cette plante quatre étamines, mais il s'est retracté lui-même. Astroemer dit en avoir toujours vu quatre, & Girard dit en avoir vu tantôt seulement deux, tantôt quatre, & même souvent & rarement trois ; on n'en connoît qu'une seule espece qui croît en France.

ESPECE.

Cette espece est la Buffon à feuilles menues : *Bufonia tenuifolia* ; *bufonia*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 351. Sauv. Mon. p. 140. Aman. Acad. 1, p. 386. Lef. it. 44. Polygonum angustissimo gramineo folio erectum. Ger. Gallop. Alfnoides Rai. angl. 3, p. 346. Herniaria angustissimo gramineo folio erecta, magn. hort. 97. alfine polygonoides tenuifolia, stoculis ad longitudinem caulis velut in spicam dispositis. Pluk. alm. 22.*

Cette plante est vivace ; ses tiges sont herbacées, menues, un peu droites, à peine rameuses, semblables à celles du polygonum ; ses feuilles sont en alène, opposées, réunies par la base, menues ; les fleurs sont disposées le long de la tige en forme d'épis : cette espece est représentée dans *Magnol*, pl. 97 ; & dans l'*Almagestrum* de Plukenet, pl. 75, fig. 3 ; on en trouve en France.



GENRE III.

La Cuscute.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *Cuscuta*, Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyle, en forme de verre, fendu par moitié en quatre, obtus, charnu par la base; la corolle est monopétale, ovale, un peu plus longue que le calice, à bouche fendue en quatre, obtuse; le nectaire est formé par quatre écailles linéaires, fendues en deux, aiguës, attachées à la corolle vers la base des étamines; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme d'âlène, de la longueur du calice; les antheres sont rondes, le germe du pystil est rond; les styles sont au nombre de deux, droits, courts; les stigmates sont simples; le péricarpe est charnu, rond, à deux loges, environné tout autour; les semences sont au nombre de deux: nous ne connoissons en France qu'une espece de cuscute, dont il y a néanmoins une variété.

E S P E C E S.

Cette espece est la Cuscute d'Europe: *Cuscuta Europæa*; *cuscuta floribus sessilibus*. Linn. *sist. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 352. Mat. Med. p. 54. Hall. helv. n°. 654. Æd. Dan. t. 199. Reyg. Ged. t. 1, p. 60. Scop. carn. edit. 2, n°. 176. Pall. it. 1, p. 50. Pollich. Palat. n°. 170. Leers herb. n°. 123. Mattusch. fil. n°. 107. Blakw. t. 554. Dærr. nass. 91. *Cuscuta nuda repens filiformis. flor. suec. 138, 144. Dalib. Paris. 53. Cuscuta nuda repens funiformis. sauv. Monsp. 11. Cuscuta major. Bauh. pin. 219. Cuscuta. cam. epit. 984. Cassitha tabern. n°. 901. La variété se nomme *Cuscuta epithymum*. Linn. *sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 352. Cuscuta floribus sessilibus quinquefoliis bracteis obvallatis. Loeff. it. 216. Epithymum sive Cuscuta minor. Bauh. pin. 219. Vaill. Paris. 23. Epithymum. Camer. epit. 583. Column. ecph. 2, l. 23.***

M. Guettard décrit ainsi cette plante: elle jette, dit-il, de longues tiges, qui, par le moyen de petits tubercules, s'attachent, s'entortillent autour des autres plantes de bas en haut, ou bien sur lesquelles elles s'étendent horizontalement ou en pendant, de la longueur d'un pied ou deux, & même plus. Cette meme plante a d'abord pour toute racine un filet qui pénètre la terre où il se dessèche bientôt: alors elle n'a pour racines que des tubercules coniques d'environ une ligne de longueur, & d'une demie dans leur plus grande largeur, arrangés au nombre de deux, trois ou quatre, jusqu'à celui de douze, quinze ou vingt sur la partie concave des courbures de la tige, qui est dans les endroits plus grosse, plus renflée que dans le reste; les tubercules sont d'abord fermés à leur

D ij

pointe, ensuite ils s'ouvrent, s'évasent, prennent la forme d'une ventouse dont les bords seroient chagrinés, & s'attachent à la plante qui doit nourrir la cuscute; les tiges de celles-ci sont rondes, cassantes, épaisses d'une ligne au plus, longues depuis un demi-pied, jusqu'à un ou deux pieds & même plus, coupées de plusieurs nœuds qui donnent naissance à des branches semblables aux tiges, & qui poussent de leurs nœuds d'autres branches qui se ramifient ainsi plusieurs fois; à chacun des nœuds se trouve placée alternativement, de chaque côté des tiges & des branches, une petite feuille courbe, large dans son milieu d'environ une ligne, qui finit en pointe, & qui embrasse une ou plusieurs jeunes branches, selon qu'il en a poussé, & souvent un bouquet composé de dix, douze ou quinze fleurs, qui, par leur réunion, forment un corps demi-sphérique.

Le calice de la fleur est d'une seule pièce en forme de cloche, épais & solide dans son fond, découpé en quatre ou cinq parties pointues qui n'ont point de nervures; la fleur est d'une seule pièce de la forme du calice, divisée également en quatre ou cinq parties semblables, sans aucune nervure; ces parties s'ouvrent beaucoup, & s'étendent horizontalement, lorsque la fleur est avancée; elles sont placées, par rapport à celles du calice, de façon qu'une de ces fleurs se trouve entre-deux de celles du calice; la fleur ne tombe point.

Les étamines sont quatre ou cinq en nombre; leurs filers sont coniques, attachés à la fleur depuis son fond jusqu'à l'endroit où elles commencent à se diviser, & placés dans la sinuosité de l'échancrure; elles sont de la longueur de la fleur, courbées d'abord vers le pistil, & droites, lorsque le sommet de la poussière est tombé: ces sommets sont jaunes en dedans, pourpres en dehors, oblongs, à deux bourses qui s'ouvrent par les côtés, & qui ont dans ces endroits un petit sillon; ils sont attachés aux filers par leur partie originaire & extérieure, leur poussière est très menue, elle paroît à la loupe, & est composée de petits grains sphériques & jaunes.

On observe à l'endroit où les étamines sont attachées à la fleur, une frange découpée dans son pourtour en quatre ou cinq parties qui ont la figure d'une portion de cercle, & placées à la base de chaque étamine; elles sont larges environ d'une ligne, découpées elles-mêmes en plusieurs petits filets obtus, courbés de même que les étamines vers le pistil, de façon qu'elles couvrent l'embryon jusqu'à sa maturité. Cette frange fait les fonctions de *nectarium* ou d'alvéole, quoiqu'on ne remarque intérieurement aucune liqueur ni de glande qui pût en fournir, à moins que les filets de chaque découpe de la frange ne soient eux-mêmes les glandes ou leurs vaisseaux excrétoires, & alors il pourroit y avoir un temps où on pourroit trouver de la liqueur dans l'alvéole.

Le pistil est placé au milieu de cette fleur, & sur son fond qu'il perce, de sorte qu'on l'enlève facilement avec la fleur; il a deux styles cylindriques qui s'éloignent un peu l'un de l'autre à environ un tiers de

PRÉSENS DE FLORE.

29

leur longueur, & paroissent former un y grec, qui s'ouvre de plus en plus, à proportion que l'embryon grossit, de sorte qu'ils se trouvent écartés jusqu'à leur base; les deux tiers de la longueur sont pourpres, l'autre tiers est de la couleur des autres parties de la fleur.

L'embryon est une capsule qui devient un fruit arrondi, aplati en dessus, qui s'ouvre horizontalement, qui renferme quatre semences arrondies par un bout, finissant à l'autre bout par une petite pointe courbe, par laquelle elles sont attachées au fond de la capsule; la plantule est courbée dans le sens de la courbure de la semence; le gros bout de celle-ci renferme celui de la plantule ou la petite courbure de la semence; l'autre forme la première racine. La cuscute est par conséquent *monocotyledone*, c'est-à-dire, qu'elle ne pousse d'abord qu'une feuille que l'on appelle *séminale*, ou plutôt qu'une tige, à qui on peut aussi donner ce nom.

Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 199 & 427; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 554, & dans la septième partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. La cuscute est commune en France, aux environs de Paris, d'Erampes, dans la Flandre, la Lorraine, la Bretagne & ailleurs: on prétend qu'elle est purgative, mais cette qualité est si foible qu'on n'en fait plus usage; M. de Tournefort la place avec raison parmi les plantes apéritives, qui conviennent aux maladies mélancoliques, hypocondriaques & scorbutiques; quelques Auteurs disent qu'elle est utile dans les obstructions de la rate & du foie, dans la jaunisse & la gale. Sa dose est depuis une pincée jusqu'à trois, dans six ou huit onces de liqueur appropriée; on prétend encore qu'elle purifie le sang, on la dit aussi bonne contre les rhumatismes & la goutte. La cuscute qui vient sur le thym, & qui est la variété de notre espèce, est celle dont on fait le plus d'usage en Médecine.

On croit que la cuscute participe du tempérament des plantes sur lesquelles elle vient; conséquemment celle qui vient sur le lin, est plus humide; celle du genêt est diurétique; celle de la garance est astringente; celle de l'ortie est plus efficace pour faire couler les urines.

G E N R E I V.

Le Cumin cornu.

Le caractère de ce genre de plantes, connu en Botanique sous le nom d'*hypocoum*, est d'avoir le périanthe du calice petit, à trois folioles ovales, aiguës, droites, opposées, qui tombent; la corolle est à quatre pétales, dont les deux extérieurs sont opposés, plus larges, à trois lobes, obtus; les deux intérieurs sont alternes avec les extérieurs, à demi

PRÉSENS DE FLORE.

découpés en croix ; la découpeure du milieu est concave , aplatie , droite ; les filamens des étamines sont au nombre de quatre , en forme d'âlène droits , couverts par la découpeure du milieu des pétales intérieurs. Les antheres sont droites , oblongues , le germe du pystil est oblong , cylindrique ; les styles sont au nombre de deux , très-courts ; les stigmates sont aigus , le péricarpe est une silique-longue , recourbée , articulée ; les semences sont solitaires dans chaque articulation du péricarpe , globuleuses , applaties. M. le Chevalier de Linné en admet trois especes , dont il ne se trouve que deux en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Cumin cornu couché : *Hypecoum procumbens* ; *hypecoum siliquis arcuatis compressis articulatis*. Hort. Upsf. 31. Mill. dict. n^o. 1. Gmel. it. 2 , p. 197. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 353. *Hypecoum*. Bauh. pin. 172. Dod. pempt. 449. Hort. Cliff. 38. Roy Lugdb. 402. La racine de cette espece est filiforme , jaunâtre , fibreuse ; la tige part de la racine , elle est arrondie , simple , les feuilles imitent celles de la rhue ; les radicales sont ailées , ayant leurs folioles découpées ; les fleurs sont solitaires au haut des tiges avec des feuilles florales découpées , solitaires ou deux à deux , cruciformes , à quatre pétales , dont deux plus grands , opposés l'un à l'autre , & découpés en trois lobes ; ses étamines sont au nombre de quatre , d'égale hauteur , ce qui distingue cette plante des autres cruciformes qui en ont six , lesquelles varient dans leur grandeur respective ; la forme est une silique comprimée , articulée , longue , recourbée , renfermant dans chaque articulation une semence presque ronde , aplatie ; cette espece est annuelle , & croît naturellement , même parmi les bleds , aux environs de Narbonne.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le Cumin cornu à siliques pendantes : *Hypecoum pendulum* ; *hypecoum siliquis cernuis teretibus cylindricis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 353. Hort. Upsf. 31 , sauv. Monsp. 263. Mill. dict. n^o. 2. Pall. it. 3 , p. 553. *Hypecoum siliquis pendentibus non articulatis bivalvibus incurvis*. Moris. hist. 2 , p. 280. *Hypocoi altera species*. Bauh. pin. 172. *Cuminum sylvestre siliquatum pone*. Dalech. hist. 698. Cette plante est annuelle : les siliques sont pendantes , attachées à un péduncule rond , longitudinalement bivalves , sans être articulées ; elle se trouve en Provence , aux environs d'Aix.

PRÉSENS DE FLORE.

On multiplie l'une & l'autre espece par graines que l'on seme dès qu'elles sont mûres, autrement elles resteroient un an en terre avant de lever : on les seme ordinairement dans une plate-bande garnie de bons terreaux ; elles réussissent rarement, lorsqu'on les transplante, après qu'elles sont levées ; il faut arracher les mauvaises herbes, & les éclaircir dans les endroits où elles sont trop épaisses, en les laissant seulement à six ou huit pouces de distance les unes des autres, après quoi elles n'exigent plus d'autre culture que d'être toujours débarrassées des mauvaises herbes ; ces plantes fleurissent en Juin, & leurs semences mûrissent en Août.

Au rapport de Dodoëns, le Cumin cornu est rafraichissant, & possède à-peu-près les mêmes vertus que le suc de pavot, mais l'usage en est passé ; on ne cultive les différentes especes de Cumin cornu que pour les jardins botaniques : cependant ces especes pourroient très-bien occuper une place dans les grands parterres pour faire variété.

O R D R E I I I.

Des Plantes Tetrandriques, Tetragniques.

Cet Ordre comprend les plantes qui ont quatre étamines & quatre pistils ; il renferme sept genres dont il ne se trouve que cinq en France.

G E N R E I.

Le Houx.

Ce genre connu sous le nom d'*Ilex*. Linn. *Aquifolium*. Tourn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice à quatre dents, très-petit, persistant ; la corolle est monopétale, partagée en quatre, plane ; les lobes sont ronds, concaves, s'ouvrant un peu grands, adhérens aux onglets ; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme d'âlène, plus courts que la corolle ; les antheres sont petites ; le germe du pistil est rond, il n'y a point de style ; les stigmates sont au nombre de quatre, obtus ; le péricarpe est une baie ronde, à quatre loges ; les semences sont solitaires, osseuses, oblongues, obtuses, bossues d'un côté, étroites de l'autre. Nous ne connoissons en France qu'une espece de houx.



Cette espece est le houx commun : *Ilex aquifolium* ; *ilex foliis ovatis acutis spinosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1. p. 354. Hort. Cliff. 40. Hort. Ups. 32. Roy Lugdb. 400. Gron. virg. 12. Dalib. Paris. 54. Hall. helv. n°. 667. Ed. Dan. 508. Blackw. t. 305. Mill. t. 46. Leers herb. n°. 124. Du Roi Harpk. 1, p. 316. Dærr. nass. p. 260. Kniph. cent. 11, n°. 60. *Ilex aculeata baccifera*. Bauh. pin. 425. *Aquifolium ilex*. Scop. carn. edit. 2, n°. 177. *Aquifolium*. Matth. 161. Camer. epit. 84. C'est un arbrisseau disposé le plus souvent en buisson dans les haies, & qui, dans les bois, s'éleve à la hauteur d'un arbre ordinaire ; sa racine est ligneuse, rameuse ; l'écorce extérieure est d'un verd-cendré, l'intérieure est pâle ; le bois d'un beau blanc, un peu brun dans le centre ; les feuilles sont alternes, toujours vertes, perdant leur piquant, lorsque le houx s'éleve en arbre, pétiolées, simples, entières, ovales, aiguës, épineuses, luisantes, fermes & dures ; les fleurs sont axillaires, rassemblées, monopétales, en rosette, divisées en quatre folioles arrondies, concaves, ouvertes, ayant le calice très-petit à quatre dentelures & à quatre étamines, le fruit est une baie charnue, arrondie, divisée en quatre loges, renfermant des semences solitaires, osseuses, obtuses, oblongues, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre. Cet arbre est représenté dans le *Flora Danica*, plan. 508, dans Blackwel, nouvelle édition, pl. 308, dans le Dictionnaire de Miller, pl. 46 ; dans l'onzieme Centurie de Kniphof, n°. 60. On en trouve aux environs de Paris, dans la Bretagne, la Picardie, les montagnes des Vosges, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Soissonnois, auprès de Château-Thierry & aux environs de Villers-Cotterêts.*

Les houx aiment le terreau végétal ; une terre trop humide les rendroit sensibles à la gelée : il faut les garantir du soleil les premieres années, mais dans la suite ils peuvent supporter son aspect. Peu de temps après la maturité des bayes des houx, c'est-à-dire, en Novembre, on les stratifie dans des caisses plattes, en mettant d'abord au fond un lit de fable fin, mêlé de terreau de couche bien mûr, ensuite un lit de bayes, puis un lit de ce mélange, & ainsi successivement jusqu'à ce que la caisse soit remplie, finissant par un lit de fable mêlé.

L'automne suivant, dans le même temps, on passe le tout au tamis, pour tirer les bayes dont on trouve partie des noyaux dépouillés de leur pulpe : ceux qui tiennent ensemble, se détachent aisément, si on les froisse légèrement avec les doigts ; on seme pour lors les graines dans des caisses profondes d'un pied ou d'un pied & demi, remplies jusqu'à environ un demi-pouce de leurs bords du mélange suivant, savoir, parties égales de terre onctueuse & douce au toucher, de fable fin & de terreau conformé : les caisses remplies, on seme les graines, puis on les couvre
du

PRÉSENS DE FLORE. 33

du même terreau , auquel on ajoute moitié en sus de terreau consommé , & un tiers de terreau de bois pourri tamisé : on répand par-dessus environ cinq lignes d'épaisseur de ce mélange , on applait la surface avec une planchette unie ; cela fait , on enterre les caisses contre un mur ou une charmille , à l'exposition du nord ou nord-est , ou sous un quinconce d'arbres , ou dans un massif clair : si l'on n'a pas la commodité de ces arbres , on en forme d'artificiels en élevant des paillassons. Vers la mi-Mai on arrosera par un temps sec , & bientôt on verra les houx germer en foule ; on continuera de les arroser convenablement , il en poussera encore la seconde & même la troisième année.

Le troisième printemps , après leur germination , au commencement d'Avril , par un temps doux , pluvieux ou nébuleux , on tire des caisses les plus forts d'entre ces petits houx , en les soulevant avec une petite truelle très-étroite , observant de les enlever avec le plus de terre que l'on peut , sans nuire à leurs voisins. On prépare au nord-est ou au levant des planches mêlées de terreau & de sable , mais en moindre quantité que dans les mélanges des caisses , & on y plante ces petits arbres sur deux ou trois rangées , à dix pouces en tous sens les uns des autres : on les arrose légèrement , & l'on plaque un peu de mousse autour de leurs pieds : si l'on a fait ces planches dans un lieu découvert , il faut les couvrir d'une faitière de paillassons , jusqu'à parfaite reprise ; & quand même elles seroient situées aux expositions qu'on a conseillées , encore faut-il , par les temps les plus chauds & les plus secs , les abriter par des couvertures. Au bout de deux ou trois ans , on peut se servir de ces houx , soit pour les mettre en pépinière à deux pieds & demi les uns des autres , afin de les y laisser fortifier encore quelques années , soit pour les planter aux lieux qu'on leur destine pour demeure , ce qui vaut mieux ; car plus on les aura plantés petits , pour ne plus être changés , plus ils feront de progrès ; il faut les transplanter en motte , autant qu'il sera possible ; le commencement d'Avril est le meilleur temps , dans les terres humides , & les premiers jours d'Octobre dans les terres seches ; il sera bon de planter un certain nombre de ces houx dans des pots , pour se ménager la commodité de les greffer en approche ; cette greffe est la plus sûre : on peut aussi greffer les houx en fente , mais avec moins de succès : il ne faut laisser au scion que deux ou trois pouces de hauteur , en couper les feuilles par moitié , & mettre autour de la greffe beaucoup de poix blanche mêlée de cire , recouvrir le tout d'une grosse poupée de chanvre : on a en vain essayé l'écusson pendant tous les mois de l'été , mais il en a réussi quelques-uns à la fin d'Avril ou au commencement de Mai , sur-tout si on plaque au-dessus & au-dessous un peu de papier ciré. La greffe sert à multiplier les différentes variétés de houx panachés , & les espèces étrangères : on peut l'opérer de deux manières , en portant un houx commun en pot près du houx qu'on veut multiplier , ou en portant un houx à multiplier près d'un houx commun en pleine terre.

Tome II.

E

54 PRÉSENS DE FLORE.

L'écorce du houx répand une odeur désagréable ; la baie à un goût douceâtre & nauséabond ; la décoction de la racine & de son écorce est émolliente & résolutive ; la glue qu'on fait avec les baies & l'écorce est pareillement émolliente & résolutive : les bayes sont purgatives , on doit cependant en éviter l'usage intérieur : cependant plusieurs Auteurs les prescrivent au nombre de dix ou douze , pour purger les humeurs séreuses & pituiteuses : on baigne avec la décoction de la racine & de l'écorce du houx, les parties qui , après des luxations remises, restent dures & roides.

La glu, dont on se sert pour prendre les oiseaux, se fait avec l'écorce de houx : pour faire cette glu, on prend de l'écorce de cet arbre dans les temps de la sève, celle du plus gros est la meilleure : lorsque le temps de la sève est passé, comme il est très-difficile d'avoir l'écorce dont on a besoin, on coupe le pied des houx par petits morceaux qu'on met dans un chauderon plein d'eau, & auquel on donne quelques bouillons ; l'écorce se sépare pour lors plus facilement d'après le bois, que si elle étoit en sève : on commence d'abord par ôter, enlever & jeter la première écorce qui est une petite pellicule brune : on prend le surplus de l'écorce jusqu'au bois, qu'on met dans un pot de terre ou dans un vaisseau dans la cour, ou bien on l'étend pendant dix ou douze jours dans un lieu humide pour la faire pourrir : quand elle est dans cet état, on la pile jusqu'à ce qu'elle soit réduite en bouillie, soit dans un mortier, soit dans un moule de pierre ; plus on la pile, plus elle donne de glu. Lorsque l'écorce du houx est dans cet état, on la porte à une fontaine d'eau claire : la plus froide est la meilleure : à défaut d'eau de fontaine, on se sert d'eau de puits qu'on fait tirer dans une auge de pierre, cependant l'eau courante vaut toujours mieux ; on met cette écorce pilée dans une petite terrine, & avec un bâton en forme de spatule, on remue cette écorce pilée, qu'on a réduite en pelotte, en y mettant de temps en temps un peu d'eau jusqu'à ce que la glu se prenne au bâton dont on se sert pour la remuer ; on l'étend ensuite souvent dans l'eau, pour faire tomber ce qui reste d'écorce mal-pilée ; plus la glu est nette, plus elle est forte pour arrêter les oiseaux les plus vigoureux ; il faut néanmoins prendre garde, en lavant la glu, qu'elle ne se convertisse en huile.

Le bois de houx est excellent pour les ouvrages de charpente ; les jeunes branches sont les meilleures houssines à battre les habits ; on en fait aussi des manches de fouets ; lorsque ces branches sont garnies de feuilles, elles servent de houffoirs ; en campagne on emploie cet arbrisseau pour faire les haies.

On plaçoit autrefois dans les parterres anglois quantité de houx panchés, taillés de différentes manières ; mais par une suite de leur nouveau goût pour les beautés négligées de la nature, on les en a bannis : les bosquets d'hiver doivent s'en emparer, ils y feront d'un bien plus bel effet que par-tout ailleurs, parce que l'émail qui résulte de leurs diffé-

PRÉSENS DE FLORE. 35

rens panaches, & des couleurs diverses de leurs fruits, ressort merveilleusement, lorsqu'on les oppose à des masses entièrement vertes; ces arbres perdroient d'ailleurs une partie de leur agrément sous le ciseau; leurs feuilles coupées à moitié, & froissées le plus souvent, n'auroient plus le même éclat.

On peut placer les houx communs, mêlés de houx panachés, dans le fond des massifs, & les laisser croître en cépées; on peut élever les premiers en arbre d'alignement, en leur formant un tronc nud, & les plantant à six ou huit pieds les uns des autres vers le devant des massifs, ou sur le bord des petites allées.

G E N R E I I.

L'Epi-d'eau.

L'Epi-d'eau connu en Botanique sous le nom de *Potamogeton*, est une plante qui a pour caractère générique de n'avoir point de calice; les pétales de sa corolle sont au nombre de quatre, ronds, obtus, concaves, élevés, onguiculés, rombans; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, planes, obtus, très-courts; les antheres sont didymes, courtes; les germes du pistil sont au nombre de quatre, ovales, pointus; il n'y a point de style; les stigmates sont obtus; on ne remarque aucun péricarpe; les semences sont au nombre de quatre, rondes, pointues, bossues d'un côté, applaties de l'autre & anguleuses; M. le Chevalier de Linné connoît douze especes d'Epi d'eau qui se trouvent toutes en France.

P R E M I E R E E S P E C E.

La premiere espece est l'Epi-d'eau nageant: *Potamogeton natans*. *Potamogeton foliis oblongo-ovatis petiolatis natantibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 355. Hort. Cliff. 40. flor. suec. 139, 155. Roy Lugdb. 212. Dalib. Paris. 54. Hall. Helv. n°. 843. Gmel. *fib.* 3, p. 34. Deneck. Gallob. p. 94. Manch. Hass. n°. 137. Poll. Pal. n°. 171. Matthusc. *fil.* n°. 148. Dærr. *nass.* 184. *Potamogeton foliis ovato-oblongis natantibus*. *Flor. lapp.* 68. *Potamogeton rotundifolium*. Bauh. *pin.* 193. *Potamogeton foliis lanceolato-oblongis, petiolis longis*. Gron. *virg.* 139. Pollich. *L. C.* Les racines de cette plante sont grosses, rondes, nouées, blanches, rampantes, garnies de fibres déliées qui s'étendent beaucoup sous les eaux; elle pousse plusieurs tiges longues, grêles, également nouées & rameuses. Ses feuilles qui naissent dans l'eau, sont longues & étroites; mais lorsque la plante a cru suffisamment pour surpasser l'eau, elles deviennent larges comme celles du plantain; elles sont presque ovales, ner-*

E ij

PRÉSENS DE FLORE.

veuses, luisantes, d'un verd pâle, attachées à de longues queues; il s'éleve d'entre les feuilles des pédicules qui soutiennent des épis de fleurs purpurines à quatre pétales. Cette espece est représentée dans Fuchsius, pag. 651. Elle croît dans les marais, les étangs, près les fontaines, les rivières & les lieux humides, elle en sert de principal ornement lorsqu'elle est en fleurs; prise en décoction, elle est astringente & rafraîchissante; elle convient extérieurement contre les dartres & autres démangeaisons de la peau.

S E C O N D E E S P E C E.

La seconde espece est l'Epi-d'eau perfeuillé : *Potamogeton perfoliatum*. *Potamogeton foliis cordatis amplexicaulibus* Linn. *sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 355. Flor. lapp. 69. Flor. suec. 140, 145. Roy. Lugdb. 212. Hall. helv. 845. Dalib. Paris. 54. Gmel. sib. 3, p. 35, n°. 26. Scop. carn. edit. 2. n°. 179. Manch. Hass. n°. 138. Œd. t. 196. Potamogeton perfoliatum. Rai. hist. 188. Potamogeton foliis latis splendidibus. Bauh. pin. 195. Potamogeton tertium Dod. 581. Potamogeton alterum. Bauh. hist. 3, p. 778. Potamogeton rotundifolium alterum. Læf. Pruss. 205. t. 65. Les feuilles sont menues, très-vertes, luisantes, semblables à du papier imbibé d'huile, d'ailleurs en forme de cœur, embrassant la tige par des crochets ronds, alternes, conjuguées aux fleurs, nerveuses, ondulées. L'épi est court & épais, appuyé sur un péduncule fort oblique partant des aisselles de la feuille; il ne s'y trouve point de gaines, ou elles sont très-courtes. Cette espece croît aux environs de Paris, & ailleurs par toute la France: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 196, & dans le *Flora Prussica* de Læfel, pl. 65: elle est vivace, elle se plaît dans les lacs & les fleuves argilleux.*

T R O I S I E M E E S P E C E.

La troisième espece est l'épi d'eau épais : *Potamogeton densum*. *Potamogeton foliis ovatis acuminatis oppositis confertis, caulibus dichotomis, spica quadri-flora*. Linn. *sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 356 Guett. stamp. 1, p. 102. Pollich. Palat. n°. 172. de Neck. Gallob. p. 94. Potamogeton caule dichotomo foliis conjugatis, ellipticis, complicatis, imbricatis. Hall. Hell. n°. 849. Potamogeton minus, foliis densis mucronatis non ferratis. Magn. Monsp. 303. Fontinalis media lucens. Bauh. hist. 3. p. 769, Ray. hist. 189. Tribulus aquaticus minor alter. Clus. hist. 2, p. 252. Les feuilles de cette espece sont conjuguées, un peu larges, pliées le long de la nervure, ce qui les fait paroître plus étroites, lancéolées, aiguës,*

PRÉSENS DE FLORE.

37

réunies au haut de la plante, sans être découpées à dents de scie. Le pétiole à fleurs est court, réfléchi, l'épi est petit, a un petit nombre de fleurs, rond, dans lequel à peine mûrit-il quatre semences; la tige est fourchue. M. Guettard a trouvé cette plante aux environs d'Etampes; M. de Necker dans la Flandre Française, & Magnol aux environs de Montpellier; on en trouve encore en d'autres Provinces de France: elle est représentée dans notre septième Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce est l'Epi-d'eau luisant: *Potamogeton lucens*. *Potamogeton foliis lanceolatis planis in petiolos desinentibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 356. Hort. Cliff. 40. Flor. suec. 141, 147. Roy. Lugd. 212. Dalib. Paris. 54. Æd. Dan. t. 195. Gort. ingr. 25. Gmel. fib. 3, p. 34. de Neck. Gallob. p. 95. Scoll. Barb. n°. 140. Mattusch. fil. n°. 109. Kniph. cent. 5. n°. 70. Manch. Hass. n°. 139. Poll. Pal. n°. 173. Potamogeton foliis tenuibus, longissimis lanceolatis. Hall. helv. n°. 847. Potamogeton foliis angustis splendidibus. Bauh. pin. 193. Fontinalis lucens major. Bauh. hist. 3. p. 769. Le port de cette espèce est celui d'une plante flottante; ses feuilles sont très-longues, beaucoup moins larges, lancéolées & ondulées par le bas, surpassant par leur longueur plusieurs fois leur largeur: les gaines sont grandes, vertes; les épis sont moins gros sur des pétioles très-longs; elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 195. Elle est vivace & se trouve aux environs de Paris; elle se plaît dans les lacs, les étangs & les fleuves argilleux.*

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce est l'Epi-d'eau crépu: *Potamogeton crispum*. *Potamogeton foliis lanceolatis alternis oppositifve undulatis serratis*. Linn. *syst. Plant. edit. Reich. t. 1, p. 356. Roy. Lugdb. 212. Flor. suec. 142, 148. it. scan. 142. Hall. helv. n°. 848. Pollich. pal. n°. 174. de Necker Gall. 95. Gmel. fib. 3, p. 33, n°. 23. Scop. carn. edit. 2. n°. 181. Manch. Hass. n°. 140, Mattusch. fil. n°. 116. Darr. nass. p. 185. Potamogeton foliis crispis, seu lactuca ranarum. sarmenis planis. Bauh. pin. 193. Fontis lapathum pusillum. Lob. Icon. 286. Tribulus aquaticus minor. Clus. hist. 715. Les feuilles de cette espèce sont alternes, à trois nervures parallèles, jointes avec le nerf du milieu par des rameaux rectangulaires; leurs bords sont ondulés, serrés avec de petites épines ou de petites dents, d'ailleurs lancéolées; au haut de la plante, il sort des aisselles*

des feuilles, des pétioles de trois pouces ; l'épi n'a qu'un petit nombre de fleurs, environ huit, les gaines sont blanches & courtes : cette es-
pece est représentée dans Lobel, pl. 286. On en trouve beaucoup en
Flandre : elle se plaît dans les petits ruisseaux, dont elle suit le courant
par ses tiges inclinées.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est l'épi d'eau à feuilles découpées à dents de scie :
Potamogeton serratum. *Potamogeton foliis lanceolatis oppositis subundu-*
latis. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 357. Scop. carn. 2, n°. 178.*
Æd. Dan. 195, Dærr. Nass. p. 185. Potamogeton foliis tenuibus ellyp-
ticis, nervis convergentibus. Hall. *helv. n°. 846. Potamogeton foliis lan-*
ceolatis obscure undulatis, caulibus longè ramosis. Guett. *stamp. 1. p. 102,*
Dalib. Paris. 55. Potamogeton longo serrato folio. Bauh. *pin. 193. Po-*
tamogeton altera. Dod. 582. *Lapathum fluitans, folio longo serrato*. Bauh.
hist. 2, p. 988. Les feuilles sont longues, ovales, pointues, très-lui-
santes, à nervures ellyptiques, mais réunies par des rameaux transver-
ses, ayant leurs bords repliés, de sorte qu'elles paroissent découpées à
dents de scie, quoique cela ne soit pas ; les pédicules sont très-gros,
courbes ; les épis sont épais, cylindriques ; les gaines sont très-grandes &
très-larges. Cette espece est représentée dans les Planches 8 & 9 en bois,
de Gesner ; dans l'*Herbarium* de Petiver ; dans le *Flora Danica*, pl. 195.
Elle croit aux environs de Paris, d'Etampes & ailleurs, dans les petits
ruisseaux.

SEPTIEME ESPECE.

La septieme espece est l'épi-d'eau applati : *Potamogeton compressum*.
Potamogeton foliis linearibus obtusis, caule compresso. Linn. *syst. plant.*
edit. Reich. t. 1, p. 357. Hort. Cliff. 40. Flor. Suec. 143, 149. Roy
Lugd. 213. Dalib. Paris. 55. Æd. Dan. t. 203. Manch. Hass. n°. 141.
Potamogeton caulibus compressis, foliis gramineis lanceolatis, spicis pauci-
floris. Hall. *helv. n°. 851. Pollich. pal. n°. 175. Potamogeton grami-*
neum latifolium. Læf. *Pruss. p. 206, t. 66. Potamogeton caule compresso,*
foliis graminis caninis. Rai *hist. 189. Dill. Giff. 122*. Le port de cette
plante est flottant ; les feuilles sont graminées, ordinairement ondulées,
lorsqu'elles sont seches, cependant planes, lancéolées aiguement & à
arêtes ; la tige est pâle, aplatie, sans être cylindrique ; les stipules
sont blanches, très-courtes ; les gaines sont blanches, longues d'un pouce,

PRÉSENS DE FLORE.

39

les épis sont à un petit nombre de fleurs ; les semences sont plus grosses que celles des autres especes : cette plante varie par ses feuilles alternes & opposées.

HUITIEME ESPECE.

La huitieme espece est l'épi-d'eau en forme de peigne. *Potamogeton pectinatum*. *Potamogeton foliis setaceis parallelis approximatis distichis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 357. Flor. suec. 145, 150. Dalib. Paris. 55. de Neck. Gallob. p. 93. Schol. Barb. n°. 142. *Potamogeton foliis linearibus acutis longissimis alternis confertis*. Roy. Lugdb. 213. *Potamogeton gramineum ramosum*. Bauh. pin. 193. Prodr. 101. Les feuilles de cette espece sont foyeuses, paralleles, proches les unes des autres, très-longues, alternes, partagées en deux : on trouve cette espece aux environs de Paris, dans la Flandre Françoisse & ailleurs dans le Royaume ; elle se plaît dans les fossés & les marais.

NEUVIEME ESPECE.

La neuvieme espece est l'épi-d'eau foyeux. *Potamogeton setaceum*. *Potamogeton foliis lanceolatis oppositis acuminatis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 357. Roy. Lugdb. 213. Dalib. Paris. 55. *Potamogeton ramosum angustifolium*. Bauh. pin. 193. Prodr. 101. Cette espece est rameuse ; les feuilles sont lancéolées, opposées, pointues : elle se trouve aux environs de Paris dans les fossés marécageux.

DIXIEME ESPECE.

La dixieme espece est l'Epi-d'eau graminé : *Potamogeton gramineum*. *Potamogeton foliis linearilanceolatis alternis sessilibus, stipulis latioribus*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 358. Flor. suec. 144, 151. Ed. flor. dan. t. 222. de Neck. Gallob. p. 92. Dærr. nass. p. 185. *Potamogeton foliis gramineis, petiolis erectis, vaginis laxis numerosioribus*. Hall. helv. n°. 850. *Potamogeton gramineum latiusculum foliis & ramificationibus, dense stipatis*. Rai. Angl. 3, p. 149. Flor. lapp. 70. *Potamogeton gramineum latifolium* Læf. pruss. 106. Cette plante a l'apparence d'un chiendent ; sa tige est longue, plane ; ses feuilles sont rayées, à lignes paralleles, d'ailleurs diminuant insensiblement, sans être dentelées, ni ondulées,

conjuguées à la naissance des rameaux. Les gaines sont très-abondantes & très-grandes, ce qui la fait reconnoître ; les pétioles sont courts, droits ; les semences sont en petit nombre, mais très-grandes ; les gaines florales sont de la longueur des pétioles. Cette espece se trouve en France : il y en a dans les fossés de la Flandre. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 222 ; dans le troisieme Volume de Rai, t. 4, fig. 3 ; dans le *Flora Prussica* de Læfel, pl. 66. & dans la septieme partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. On rencontre aux environs de Montpellier & dans la Provence une autre variété de cette plante, connue sous les phrases de *Potamogeton foliis lanceolatis oppositis acuminatis planis*. Ger. prov. 124. *Potamogeton minus, foliis densis mucronatis, non serratis*. Magnol. Monsp. 363. *Fontinalis media lucens*. Bauh. hist. 3. p. 777. Les feuilles de cette variété sont lancéolées, opposées, pointues, planes.

O N Z I E M E E S P E C E.

L'onzieme espece est l'épi-d'eau maritime : *Potamogeton marinum*. *Potamogeton foliis linearibus alternis distinctis infernè vaginantibus*. Linn. *fl. plant. ed. t. Reich. t. I, p. 358. Flor. suec. 146, 152. Æd. dan. 186. Pollich. palat. n°. 176. Potamogeton caulibus teretibus, foliis perangustis, spicis paucifloris minimis*. Hall. *helv. n°. 852. Potamogeton pusillum*. Scop. *carn. edit. 2, n°. 182. Potamogeton ingens, gramineo folio longiori*. Vaill. *Paris. 32. fig. 5. Potamogeton pusillum fluitans*. Boccon. *sic. 42. it. Goth. 221. Potamogeton maritimum ramosissimum, grandiusculis capitulis, capillaceo folio*. Pluk. *alm. 305*. Cette espece est tendre & grêle ; ses feuilles sont nombreuses, conjuguées, très-étroites & foibles, longues d'un pouce & au-delà. La gaine des rameaux est longue, deux fois plus large que la feuille, aplatie, légèrement élevée ; la gaine florale est large, elliptique, lancéolée ; les épis sont en nombre sur des pétioles d'un pouce & de deux pouces, tendres ; les fleurs sont très-petites, & ne passent pas quatre ou six. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 186 ; dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 32, fig. 5 ; dans les plantes de Sicile par Boccone, pl. 20, fig. 2 ; dans l'*Almagestum* de Plukener, pl. 216, fig. 5 : elle est annuelle, & croît naturellement sur les bords de la mer ; Vaillant en a trouvé aux environs de Paris.

D O U Z I E M E E S P E C E.

La douzieme espece est l'épi-d'eau nain : *Potamogeton pusillum*. *Potamogeton foliis linearibus oppositis alternisque distinctis basi patentibus cau-*
le

PRÉSENS DE FLORE. 41

le tereti. Linn. *fl. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 358. Flor. suec. 147, 153. Dalib. Paris. 56. Polich. palat. n°. 177. Necker. Gallob. p. 93. Potamogeton caule tereti, foliis linearibus planis, spica multiflora, senescente interrupta. Hall. helv. n°. 853. Éd. 186. Potamogeton foliis linearibus alternis remotis. Roy. Lugdb. 213. Potamogeton minimum, capillaceo folio. Bauh. pin. 193. Prod. 101. Potamogeton gramineum tenuifolium. Less. Pruss. 206. Potamogeton pusillum gramineo folio brevior. Vaill. Paris. t. 32, fig. 4. Les feuilles de cette espece sont planes, très-étroites, longues de deux pouces; les épis sont formés de vingt fleurs & même davantage, d'abord rassemblées, ensuite distinctes par des intervalles longs & nus; les gaines sont découpées légèrement à dent de scie, fendues en deux, blanchâtres au commencement; les stipules se terminent en cheveux; les semences sont grandes. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 186; dans le *Flora Prussica* de Loefel, pl. 67; dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 32, fig. 4, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*; elle est annuelle; elle se plaît dans les marais de la France: on en voit aux environs de Paris, dans la Flandre & ailleurs.*

GENRE II.

La Ruppée.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Ruppia*. Linn. *Bacca ferrea. Mich.* a pour calice une spathe à peine imperceptible au-delà des gaines des feuilles. Le spade est en forme d'alène très-simple, droit, recourbé, lorsque le fruit mûrit, entouré distinctement des parties de la fructification; il n'y a point de périanthe, on ne remarque aucune corolle, il n'y a point de filamens aux étamines; on distingue seulement quatre antheres, sessiles, égales, rondes, didymes; les germes des pistils sont au nombre de quatre ou cinq, ovales, connivens. Il n'y a point de style, les stigmates sont obtus. Il n'y a point de péricarpe, les semences sont appuyées sur de petits pédicules propres, filiformes, de la longueur du fruit; elles sont au nombre de quatre ou cinq, ovales, obliques, terminées par un stigmatte plane, orbiculé. M. le Chevalier de Linné n'en rapporte qu'une seule espece qui se trouve en France.

E S P E C E.

Cette espece est la Ruppée maritime: *Ruppia maritima. Ruppia. Linn. fl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 359 Hort. Cliff. 456. it. Wgoth. 186. Flor. suec. 2. n°. 154. Gmel. stamp. 2, p. 416. Éd. dan. t. 364. Pall. Tome II.* F

it. 1, p. 431. *Bacca ferrea maritima*, foliis acutissimis. Mich. gen. 72. *Potamogeton maritimum*, graminæis longioribus foliis, fructu valde umbellato. Rai. Angl. 3, p. 134. *Gramen maritimum fluitans cornutum*. Bauh. pin. 3. Prod. 7. *Fucus folliculaceus*, faniculi folio longiore. Bauh. pin. 365. *Fucus serulaceus*, Lob. ic. 255. Les feuilles de cette plante sont très-aiguës, graminées, flottantes; le fruit est presqu'à ombelle. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 364; dans le *Michieli nova Genera*, pl. 35; dans le troisième volume de l'*Histoire des Plantes*, par Ray, pl. 6, fig. 1; dans Lobel, pl. 255, & dans la septième partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*: elle est annuelle & croît naturellement sur les bords de la mer: M. Guettard y en a observé.

G E N R E I V.

La petite Morfgeline.

Ce genre, connu par les Botanistes sous les noms de *Sagina*. Linn. *Alfinella* Dill. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice à quatre folioles ovales, concaves, très-étendues, persistantes. Les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, ovales, obtus, plus courts que le calice, s'étendant; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, capillaires; les antheres sont rondes; le germe du pistil est globuleux; les styles sont au nombre de quatre, en forme d'âlène, recourbés, poileux; les stigmates sont simples; le péricarpe est une capsule ovale, droite, à quatre loges, à quatre valves; les semences sont nombreuses, très-petites, attachées au receptacle. On connoît en France deux espèces de cette plante.

P R E M I E R E E S P E C E.

La première espèce est la petite Morfgeline couchée: *Sagina procumbens*. *Sagina ramis procumbentibus*. Linn. *fl. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 359. *Flor. Lapp. 157. Flor. suec. 148, 155, Roy Lugdb. 452. Ed. spec. 2, p. 23, t. 8. Gmel. sib. 4, p. 159. Jacq. Vindeb. 26. Neck. gallob. p. 96. Pollich. pal. n°. 178. Manch. hass. n°. 135. Kniph. Cent. 10. n°. 75. Scop. carn. edit. 2, n°. 183. Dærr. nass. p. 200. Alfine tetrastrimon, foliis lanceolatis connatis. Hall. helv. n°. 861. Alfine floribus tetrandris, tetragynis caulibus diffusis. Scop. carn. 1, p. 496, n°. 1. Alfine saxifraga, graminifolia floribus tetrapetalis, herbidis & muscosis. Pluk. t. 74. *Sagina scapis & ramis unifloris*. Guett. stamp. 2, p. 277. *Alfinella muscoso flore repens*. Dill. giss. 81. Rai. Angl. 4, p. 91. *Alfine pusilla graminea flore tetrapetalo*. Seg. veron. 421. Lindern. Hort. Alf. t. 8. *Alfina**

PRÉSENS DE FLORE.

43

minima, flore fugaci. Rai. Supl. 501. Cette plante est très-petite, annuelle, rameuse, haute de deux pouces; ses feuilles un peu larges à la base, embrassent la tige, sont connées & perfoliées, linéaires, un peu aiguës, elles terminent par faisceaux les rameaux; les fleurs sont pour l'ordinaire fermées, les folioles du calice sont aiguës; les pétales sont au nombre de quatre, plus petites que le calice, ovales, blanches, & suivant Jacquin, il ne s'en trouve pas même quand la plante est indigène: on trouve cette espèce aux environs d'Etampes, dans la Flandre Française: on en rencontre une variété aux environs de Paris, qui se nomme *Saxifraga graminea pusilla*, foliis brevioribus crassioribus & succulentis. Rai. Angl. 3, p. 345. La variété est représentée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, fig. 2, & l'espèce dans le *Specimen* d'Ardouin, pl. 8; dans la dixième Centurie de Kniphof, n°. 75; dans l'*Almagestum* de Plukenet, pl. 74; dans les plantes de Vérone, par Seguier, pl. 5, fig. 3; dans l'*Hort. Alfat.* de Lindern, pl. 8.

SECONDE ESPECE.

La seconde espèce est la petite Morsgeline élevée: *Sagina erecta*. *Sagina caule erecto subunifloro*. Linn. *fst. plant. edit.* Reich. tom. 1, p. 380. Pollick. *pal.* n°. 179. *Grim. flor. Ifen. in nov. act. A. N. C. t. 3, app.* 274. *Sagina foliis lineari lanceolatis*. Ger. *prov.* 402. *Sagina scapis unifloris*. Guett. *stamp.* 2, p. 276. *Dalib. Paris.* 56. *Alfine foliis caryophylleis*. Rai. Angl. 3, p. 344. *Alfine verna glabra. magn. Monsp.* 14. *Vail. Paris.* La tige de cette espèce est droite; les feuilles sont linéaires, semblables à celles de l'œillet, lancéolées; l'hampe est à une fleur; les fleurs sont fermées; les folioles du calice sont lancéolées, pointues; les styles sont au nombre de quatre, souvent de cinq: cette espèce est représentée dans le troisième volume des *Plantes de Ray*, pl. 15, fig. 4; dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 3, fig. 2, & dans la septième partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. On la trouve dans les endroits stériles de la France, aux environs de Paris, d'Etampes, de Montpellier.

GENRE V.

La Tillée.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Tillea*. Mich. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice plane, partagé en quatre parties ovales, grandes; les pétales de la corolle sont au nombre de qua-

F ij

PRÉSENS DE FLORE.

tre, ovales, aigus, planes, presque plus petits que le calice; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, simples, plus courts que la corolle; les antheres sont petites; les germes des pistils sont au nombre de quatre; les styles sont simples; les stigmates obtus; les capsules du péricarpe sont au nombre de quatre, oblongues, pointues, réfléchies, de la longueur de la fleur, s'ouvrant en haut longitudinalement; les semences sont au nombre de deux, ovales. M. le Chevalier de Linné distingue deux especes de Tillée, qui se trouvent l'une & l'autre en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Tillée aquatique : *Tillea aquatica*. *Tillea erecta dichotoma*, foliis acutis, floribus quadrifidis. Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 361. Flor. suec. 2, n°. 156. *Crassula caule dichotomo*, foliis linearibus, floribus quadrifidis. Flor. suec. 259. Dalib. Paris. 98. *Crassula floribus quadrifidis*. Hort. Cliff. 497. *Sedum minimum annuum*, flore roseo tetrapetalo. Vaill. Paris. 181. La tige de cette espece est droite, elle est fourchue; les feuilles sont aigües, linéaires; les fleurs sont à quatre pétales, rosacées: cette plante est très-petite, annuelle: on l'a retiré du genre des *Crassula* pour en faire un genre particulier; elle croît naturellement dans les endroits sujets à être inondés: on en voit aux environs de Paris. Elle est représentée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 10, fig. 2, & dans la septieme partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Tillée muqueuse : *Tillea muscosa*. *Tillea proeumbens floribus trifidis*. Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 368. Hort. Ups. 24. Sauv. Monsp. 129. *Tillea*. Dalib. Paris. 43. *Tillea muscosa annua perfoliata*. Mich. gen. 22. *Crassula foliis sessilibus connatis*, floribus aggregatis in foliorum alis. Guet. stamp. 1, p. 97. *Polygonum muscosum minimum*. Bocc. sic. 56. *Sempervivum omnium repens muscosum*, Polygoni facie. Bocc. mus. 2, p. 36. Cette espece est annuelle, de même que la précédente, elle est couchée, musqueuse, très-petite; ses feuilles sont sessiles, connées; les fleurs sont fendues en trois, & se trouvent rassemblées aux aisselles des feuilles. Au rapport de Boccone, cette plante pourroit passer pour un polygone par son port: elle est représentée dans le *Michieli nova Genera*, pl. 2, dans les plantes de Sicile par Boccone, pl. 29, & dans le second volume du *Museum* du même Auteur, pl. 22. On trouve cette plante aux environs de Paris, d'Etampes, de Montpellier.

C L A S S E V.

Des Plantes pentandriques.

Le nom de Pentandrie qu'on donne à cette classe, est dérivé de deux mots grecs qui signifient qu'il y a cinq maris pour le mariage; les fleurs de cette classe sont hermaphrodites & ont cinq étamines, ou, pour mieux dire, cinq maris. Cette classe est la plus étendue de toutes celles du système sexuel : elle renferme six Ordres, dont le premier comprend les plantes pentandriques-monogyniques, c'est-à-dire, les plantes qui ont cinq étamines & un pistil. Le second, les plantes pentandriques-dygyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines & deux pistils. Le troisieme, les plantes pentandriques-trigyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines & trois pistils. Le quatrieme, les plantes pentandriques-tetragyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines & quatre pistils. Le cinquieme, les plantes pentandriques-pentagyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines & cinq pistils; & le sixieme enfin, les plantes pentandriques-polygyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines & plus de cinq pistils.

O R D R E I.

Des Plantes pentandriques-monogyniques.

Cet Ordre renferme plusieurs genres qui se trouvent en France, & que nous allons parcourir successivement : parmi ces genres, il se trouve des fleurs monopétales inférieures monospermiques, des fleurs monopétales inférieures dispermiques, des fleurs monopétales inférieures tetraspermiques, d'autres aussi inférieures pentaspermiques, angiospermiques, des fleurs monopétales supérieures, des fleurs pentapétales inférieures, des fleurs pentapétales supérieures, des fleurs incomplètes inférieures & des fleurs incomplètes supérieures.

G E N R E I.

L'Heliotrope.

L'héliotrope : *Heliotropium*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophylle, tubulé, à cinq dents, persistant : la corolle est

45 PRÉSENS DE FLORE.

monopétale en forme de tasse ; le tube est de la longueur du calice ; le limbe est plane , à demi-fendu en cinq , obtus ; les lobes les plus petits sont alternes , plus aigus ; les plus grands sont intermédiaires : la gueule est nue. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq , très-courts dans la gueule ; les antheres sont petites , couvertes ; les germes du pistil sont au nombre de quatre ; le style est filiforme , de la longueur des étamines , le stigmate est échancré ; il n'y a point de péricarpe , ce n'est autre chose que le calice qui devient droit , & qui renferme les semences dans son sein ; les semences sont au nombre de quatre , ovales , pointues. M. le Chevalier de Linné en admet plusieurs especes , mais nous n'en connoissons en France que deux.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'héliotrope d'Europe , l'herbe aux verrues , le tournesol : *Heliotropium Europæum. Heliotropium foliis ovatis integerrimis, tomentosis rugosis, spicis conjugatis.* Linn. *synt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 381. Hort. Ups. 33. Sauv. Monsp. 305. Pollich. pal. n. 180. Gmel. sib. 4, p. 74, Mill. Dict. n. 1. Murray Prod. 141. Scop. carn. edit. 2, n. 194. Jacq. Aufl. 3, p. 297. Sabbati Hort. 2, t. 33. Kniph. Cent. 9, n. 46. Heliotropium foliis ovatis petiolatis, spicis inferioribus simplicibus, supremis gemellis.* Hall. *helv. n. 593. Heliotropium vulgare.* Boëcone *plant. sic. t. 49. Heliotropium majus.* Clus. 46. *Heliotropium foliis ovatis integerrimis, spicis conjunctis.* Hort. *Cliff. 45. Roy. Lugdb. 404. Heliotropium majus Dioscoridis.* Bauh. *pin. 253.* La racine de cette plante est simple , menue & ligneuse. Sa tige est haute d'un demi-pied , droite , remplie de moëlle cylindrique , branchue , un peu velue ; ses feuilles sont alternes , placées à l'origine des rameaux , pétiolées , ovales , très entieres , cotonneuses , ridées. Ses fleurs sont au sommet , disposées d'un seul côté sur un épi recourbé en maniere de crosse ; elles sont monopétales , infundibuliformes , ridées à leur centre , découpées à leurs bords en dix parties , alternativement inégales ; les semences sont au nombre de quatre pour chaque fleur ; elles sont courtes , cendrées , anguleuses d'un côté , convexes de l'autre , contenues dans un calice droit. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin , pl. 207 ; dans l'*Hortus Romanus* , pl. 33 ; dans la neuvieme Centurie de Kniphof , n. 46 ; dans les plantes de Sicile par Boëcone , pl. 49 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle , & croît aux bords des chemins , dans les terrains sablonneux. On en voit aux environs de Metz , vers Chambieres , dans le Lyonnais , la Provence , la Bourgogne , la Picardie , la Champagne & ailleurs , mais principalement dans la partie méridionale de la France. On prétend qu'en frottant les verrues

PRÉSENS DE FLORE.

47

avec cette herbe ou avec sa semence, on les fait passer insensiblement. Garidel dit que cela ne réussit pas toujours, & qu'il a souvent vu l'expérience du contraire. Cette plante pilée & appliquée sur les ulcères chancreux & schrophuleux, y fait merveille : la décoction de ses feuilles avec la semence de cumin, est vermifuge, & convient dans le calcul : Lémery assure qu'elle est emmenagogue.

S E C O N D E E S P E C E.

La seconde espèce est la petite herbe aux verrues ; le petit héliotrope : *Heliotropium supinum*. *Heliotropium foliis ovatis integerrimis tomentosis plicatis, spicis solitariis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich, t. 1. p. 381* : Gouan. *Monsp. 17. c. fig. Heliotropium minus supinum*. Bauh. *pin. 253*. *Heliotropium supinum*. Clus. *hist. 2, p. 47*. Cette plante pousse plusieurs tiges, longues à peu-près comme la main, courbées par terre, branchues, un peu lanugineuses ; ses feuilles sont semblables à celles de l'espèce précédente, mais plus petites ; ses fleurs sont aussi courbées en queue de scorpion aux sommets des branches, & de couleur blanche. Lémery dit que les semences ne sont point jointes quatre à quatre, comme dans l'espèce précédente, mais qu'elles naissent ordinairement seules, & quelquefois deux à deux, plus grosses, rousses & enveloppées d'une membrane. La racine est petite & noirâtre en dehors ; on recueille sa graine dans le temps de la moisson ; elle est représentée dans le *Flora Monspeliensis* de Gouan, & croît naturellement en Provence & aux environs de Montpellier.

G E N R E I I.

La Myofotique.

La Myofotique : *Myofotis*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice oblong, droit, aigu, persistant, à demi-fendu en cinq : la corolle est monopétale, en forme de tasse ; le tube est cylindrique, court, le limbe est plane, à demi-fendu en cinq lobes échancrés, obtus ; la gueule est formée par cinq petites écailles convexes, prominentes, connivantes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq dans le col du tube, tous courts ; les antheres sont très-petites, couvertes ; les germes du pistil sont au nombre de quatre ; le style est filiforme, de la longueur du tube de la corolle ; le stigmate est obtus ; il n'y a point de péricarpe, c'est seulement le calice qui est plus grand, droit, renfermant des semences dans son sein ; celles-ci sont au nombre de quatre, ovales,

pointues, glabres. Il y a des especes de ce genre, dont les semences sont lisses, d'autres qui ont des pointes en crochets : on en connoît en France de trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la myosotique en forme de scorpion : *Myosotis scorpioides*. *Myosotis seminibus levibus, foliorum apicibus callosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 4383. Virid. Cliff. 149. Flor. suec. 149, 157. Roy. Lugdb. 404. Hort. Cliff. 45. Œd. Dan. 583. Poll. pal. n.º 181. Mattusch, sil. n.º 111. Neck. Gallob. p. 97. Scop. carn. edit. 2, n.º 195. Leers herb. n.º 138. Gmel. sib. 4, p. 73. Kniph. cent. 11, n.º 80. Darr. nass. p. 356. M. le Chevalier de Linné rapporte trois variétés de cette espece : la premiere est la myosotique des champs : *Myosotis arvensis*. *Myosotis foliis hirsutis*. Hort. Cliff. 46. Bæhm. lipf. p. 15. *Scorpiurus annuus radice exigua*. Hall. helv. n.º 590. *Myosotis (annua) caule ramoso, foliis ovato-lanceolatis*. Manch. hass. n.º 153. *Myosotis hirsuta arvensis major*. Dill. giess. 55. Flor. Lapp. 74. *Echium scorpioides arvenses*. Bauh. pin. 254, *auricula muris carule*. Tabern. 197.*

La seconde variété est la myosotique des marais. *Myosotis palustris*. *Scorpiurus radice longa fibrosa perenni*. Hall. helv. n.º 591. *Myosotis foliis glabris*. Hort. Cliff. 46. Dalib. Paris. 58. Bæhm. lipf. l. c. Kniph. cent. 11, n.º 81. Knorr. Delic. hort. 1, t. h. 1. *Myosotis (perennis) caule subramoso, foliis lingulatis*. Manch. hass. n.º 154. *Myosotis glabra pratensis*. Dill. Giess. 67. Flor. Lapp. 75. *Lycopsis montana carulea*. Barr. icon. 404. Hall. *scorpioides palustris perennis viridioribus foliis*. Morif. hist. 3, 451. *suec. 2, t. 3, fig. 4*. La troisieme variété est l'*Echium scorpioides minus, flosculis luteis*. Bauh. pin. 254. Prod. 119. Burf. XIV, 6. Cette plante vient très-petite dans les champs arides ; les fleurs y sont très-menues ; mais dans les endroits ombrageux elle devient plus grande & varie aussi par des corolles plus grandes : les sommets de ses feuilles sont calleux : celles-ci sont hérissées dans la premiere variété, & glabres dans la seconde ; les corolles changent de couleur dans le même épi ; il s'en trouve de pâles & de foncées : la troisieme variété a les fleurons jaunes. La myosotique croît naturellement dans la France aux environs de Paris, dans le pays Messin, la Lorraine, la Flandre Françoise & ailleurs : la premiere variété vient dans les champs arides & est annuelle, de même que la troisieme ; la seconde croît dans les endroits aquatiques auprès des fontaines, & est vivace. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 58 ; dans la onzieme Centurie de Kniphof, n.º 80 & 81 ; dans les Délices des Jardins par Knorr, pl. 4, n.º 1 ; dans Barrelier, pl. 404 ; dans l'Histoire des Plantes par Morifon, tom. 2, pl. 3, fig. 4.

fig. Les troupeaux ne touchent point à la première variété, mais ils en mangent de la seconde, dont l'odeur & la saveur ne se font pas appercevoir, mais elle leur devient mortelle.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le petit glouteron : *Myofotis lappula* ; *myofotis feminibus acutis glochidibus, foliis lanceolatis pilosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 384. Flor. suec. 150, 158. Dalib. Paris. 57. Pollich. pal. n°. 182. Gmel. it. t. 1, p. 117. Mench. hass. n°. 155. Kniph. cent. 11, n°. 79. Flor. dan. t. 692. Cynoglossum glandulis faucium glabris*. Hall. *helv. n°. 589. Cynoglossum lappula. Scop. carn. 2. n°. 192. Lithospermum seminibus echinatis. Hort. Cliff. 46. Roy. Lugdb. 405. Cynoglossum foliis lanceolatis, floribus in foliorum alis subsessilibus. Guett. stamp. 1, p. 92. Cynoglossum minus. Bauh. pin. 257. Bauh. hist. 3, p. 600. Cynoglossa minor montana serotina altera. Col. ecph. 179, 180. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, pileuses ; les fleurs sont sessiles aux aisselles des feuilles ; les semences sont hérissées : elle est représentée dans l'onzieme Centurie de Kniphof, n°. 79 ; dans le *Flora Danica*, p. 692. Il s'en trouve une variété à fleurs blanches ; elle est annuelle, & croit naturellement dans les endroits argilleux, nus & escarpés, sur les murs ; on en trouve aux environs de Paris & d'Etampes.*

TROISIEME ESPECE.

La troisième & dernière espece est la myofotique de la Pouille : *Myofotis apula. Myofotis feminibus nudis, foliis hispidis, racemis foliosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 384. Mill. Dict. n°. 3. Pluk. phyt. 16. Lithospermum feminibus levibus, corollis vix calicem superantibus, foliis lanceolatis*. Roy. Lugdb. 405. Sauv. Monsp. 62. *Echium luteum minimum. Bauh. pin. 254. Echioides lutea minima apula campestris. Col. ecph. 1, p. 184. Antus lutea minima. Lob. ic. 312. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, hérissées ; les grappes sont feuillées ; les fleurs sont jaunes ; les corolles surpassent à peine le calice ; les semences sont lisses & nues ; elle est représentée dans le *Phytographia* de Plukenet, pl. 16, fig. 5 ; dans le *Colonna Ecphrasis*, t. 1, p. 185 ; dans Lobel, pl. 312, & dans la septieme Partie de notre *Histoire gravée de la France*. Elle est annuelle, & croit aux environs de Montpellier, de Narbonne ; ces trois especes se multiplient par graines, que l'on sème en automne sur une couche de terreau ; au printemps on nettoie les mauvaises herbes : c'est-là toute la culture qu'exigent ces plantes.*

Tome II.

G

GENRE III.

L'Herbe aux Perles.

L'herbe aux Perles ; *Lithospermum*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice oblong, droit, persistant, aigu, partagé en cinq lobes en forme d'âlène & en carène : la corolle est monopétale en forme d'entonnoir, de la longueur du calice ; le tube est cylindrique ; le limbe est à demi fendu en cinq, obtus, droit, perforé ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts ; les antheres sont oblongues, dans l'embouchure de la corolle ; les germes du pistil sont au nombre de quatre ; le style est filiforme, de la longueur du tube de la corolle ; le stigmate est obtus, fendu en deux ; le péricarpe n'est autre chose que le calice ouvert, qui renferme dans son sein plusieurs semences ovales, pointues, dures, glabres : on en connoît en France de quatre especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le gremil des Boutiques ; l'herbe commune aux Perles : *Lithospermum officinale*. *Lithospermum seminibus lavibus, corollis vix calicem superantibus, foliis lanceolatis*. Linn. *sysl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 385. Hort. Cliff. 46. Flor. suec. 151, 159. Mat. med. 55. Roy. Lugdb. 505. Dalib. Paris. 58. Mill. dict. n°. 1. Gmel. sib. 4, p. 73. De Neck. gallob. p. 99. Scop. carn. edit. 2, n°. 186. Le Pech. it. 1, p. 114. Manch. Hass. n°. 146. Pollich. pall. n°. 183. Mattusch. fil. p. 1, n°. 112. Blackw. t. 436. Ludw. clyp. t. 147. Kniph. cent. 9. n°. 59. Sabb. Hort. rom. t. 2, tom. 29. *Lithospermum caule erecto ramosissimo, floribus calicem vix superantibus*. Hall. helv. n°. 595. *Lithospermum majus erectum*. Bauh. pin. 253. *Lithospermum arvense*. Tabern. 850. *Lithospermum minus*. Matth. 918.*

La racine de cette espece est ligneuse, rameuse ; ses tiges s'élevent à la hauteur d'un pied & demi, sont droites, rudes, cylindriques, branchues ; ses feuilles sont alternes, lancéolées, sessiles ; celles du sommet sont plus larges ; les fleurs sont axillaires, naissent au sommet des tiges, sont monopétales, infundibuliformes, divisées en cinq segmens obtus ; les semences sont au nombre de quatre, arrondies, dures, polies, luisantes, d'un gris de perle, placées dans un large calice. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 426 ; dans l'*Ectipa* de Ludwig, pl. 147 ; dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 59 ; dans l'*Hortus*

PRÉSENS DE FLORE.

51

Romanus, t. 2, p. 29, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & croît naturellement par toute la France dans les endroits pierreux & escarpés; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre Françoise, dans le Pays Messin, le Nivernois & autres Provinces de la France.

La graine de gremil a un goût de farine visqueux & un peu astringent; elle contient un sel essentiel, ammoniacal, uni à une grande quantité d'huile & beaucoup de terre astringente; cette terre fait effervescence avec les acides, au rapport de Néhémie Grew.

On attribue aux graines de cette plante une vertu apéritive; elles servent pour les émulsions qu'on fait avec de l'eau de chiendent, & qu'on prescrit dans la gonorrhée; elles passent pour un grand diurétique & un anodin très-efficace; elles chassent les graviers, facilitent l'écoulement; on les prescrit encore pour la colique venteuse & la néphrétique. Mathiol donnoit un demi-gros de graines de gremil dans du lait de femme, à celles qui étoient dans l'enfantement, & Freitagius en faisoit prendre jusqu'à deux onces en pareil cas; ces graines sont recommandées dans les inflammations des prostates; on fait boire pour lors aux malades cinq ou six onces d'eau de laitue ou de plantain, dans laquelle on délaie un gros & demi de cette graine en poudre, un demi-gros de semences de cererach, & deux scrupules de karabé. Lorsqu'on prescrit cette graine en émulsion, c'est depuis deux gros jusqu'à une demi-once, dans une chopine de liqueur appropriée. M. Chomel assure en avoir vu de bons effets dans la rétention d'urine; on fait aussi infuser pendant un mois une demi-once de cette semence concassée dans un verre de vin blanc, & on le prend le matin à jeun. Tournefort doute de la plupart des vertus de cette plante, après plusieurs expériences répétées de sa part & toujours sans succès; la dose pour les animaux, dans les cas analogues à ceux de l'homme, est une demi-once.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le gremil des champs: *Lithospermum arvense*. *Lithospermum seminibus rugosis, corollis vix calicem superantibus*. Linn. *syft. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 385. *Hort. Cliff.* 46. *Flor. suec.* 152, 160. *Roy. Lugdb.* 405. *Dalib. Paris.* 59. *Æd. dan.* t. 456. *Pollich. pal.* n°. 184. *Neck. Gallob.* 99. *Scorp. carn.* 2. n°. 187. *Mench. hass.* n°. 147. *Mattusch. fl.* n°. 113. *Kniph. cent.* 01, n°. 56. *Dærr. nass.* p. 14. *Heliotropium foliis ligulatis, floribus tubulosis*. Hall. *helv.* n°. 594. *Echioides flore albo* Riv. t. 9. *Lithospermum arvense, radice rubra*. Bauh. *pin.* 258. *Flor. lapp.* 73. *Lithospermum sylvestre, arvense vel nigrum*. Camer. *epit.* 660. *Anchusa arvensis minor, facie milii solis*. Tabern. 849. La ra-

G ij

PRÉSENS DE FLORE.

cine de cette espece est petite , à écorce rouge ; les tiges sont couchées ; branchues , rudes au toucher ; les feuilles sont longues , ellyptiques , médiocrement aiguës , ou en forme de langue hérissée. Les fleurs sont à l'extrémité des rameaux , soutenues par un paquet de feuilles ; les semences forment par leur disposition un épi uni latéral : le calice embrasse la fleur , est hérissé & de la longueur du tube ; la fleur est blanche , à petit tube cylindrique , se gonflant sous les segmens , recourbé ; les semences sont en forme de bec , coniques , ridées. Cette espece est représentée dans la dixieme Centurie de Kniphof , n°. 56 ; dans Rivien , pl. 9 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve par toute la France , dans les champs. Echard dit qu'on prépare avec la racine de cette plante un beurre rouge bon pour la pleurésie.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le greuil d'un pourpre bleu. *Lithospermum purpureo-caruleum* *Lithospermum seminibus lavibus , corollis calicem multoties superantibus*. Linn. *sysl. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 386. Hort. Cliff. 46. Roy Lugdb. 405. Jacq. Aust. t. 14. Mill. dict. n°. 3. Pollich. pal. n°. 185. Kram. Aust. 38. Scop. carn. edit. 2 , 185. Lithospermum caule procumbente , radicato , ramis floralibus erectis*. Hall. *helv. n°. 596. Lithospermum majus*. Dod. 83. *Lithospermum minus repens latifolium*. Bauh. *pin. 258. Lithospermum repens majus*. Clus. *hist. 2 , p. 163. Lithospermum umbellatum , latifolium*. Boccon. *sic. 75. & angustifolium ejusdem anchusa repens , lithospermi facie , floribus caruleis , secundum folia provenientibus*. Pluk. 30. Les tiges stériles sont rampantes , prenant racine ; celles qui portent des fleurs sont droites ; la racine est longue , grosse , ligneuse , tortueuse , noirâtre ; les fleurs sont au sommet de la tige ; la corolle est trois fois plus grande que le calice , d'un pourpre bleu ; les feuilles sont lancéolées , à une seule nervure , grandes , larges. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin , pl. 14 ; dans les plantes de Sicile par Boccone , pl. 40 & 41 ; dans Plukenet , pl. 76 , fig. 2 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace , & croît dans les bois & le long des chemins par toute la France ; j'en ai rencontré souvent en herborisant.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le greuil en arbrisseau : *Lithospermum fruticosum*. *Lithospermum fruticosum , foliis linearibus hispida , staminibus*

PRÉSENS DE FLORE. 53

corollam aequantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 387. Mill. dict. n° 5. Lithospermum fruticosum, corollis calice majoribus, foliis linearibus hispidis. Sauv. Monsp. 50, 63. Anchusa lignosior Monspeliensium, flore violaceo. Barr. icon. 1168. Anchusa angustifolia. Bauh. pin. 255. Buglossum fruticosum, rosmarini foliis. Garid. aix. 68. Cette espece est en arbrisseau; ses feuilles sont lineaires, hérissées; ses corolles sont violettes, plus grandes que le calice; ses étamines sont de la longueur du tube ou du lymbe ouvert. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes d'Aix, par Garidel, pl. 15, & dans la septieme Partie de notre Histoire Naturelle gravée de la France: on en trouve dans la Provence, dans le Languedoc.

GENRE IV,

La Buglosse.

Ce genre, connu par les Botanistes sous le nom d'*Anchusa. Linn.* a pour caractere d'avoir le calice de la fleur divisé en cinq parties oblongues & aiguës, qui ne tombent point avant la maturité du fruit; la corolle de cette fleur est monopétale, & en forme d'entonnoir, dont le tube est cylindrique, de la longueur du calice, & le lymbe a cinq demi-divisions obtuses; l'entrée du tube est fermée par des écailles au nombre de cinq, convexes, oblongues, élevées & se reunissant; les étamines sont au nombre de cinq, formées par autant de filamens très-courts, attachés à l'ouverture de la corolle, & par des antheres oblongues, attachées par le côté & couvertes; le pistil est composé de quatre ovaires, d'un stylet filiforme, plus court que le calice, & d'un stigmate obtus & échancre; les graines qui succedent à la fleur, sont un peu oblongues, obtuses, bossues, placées au fond du calice: il s'en trouve de trois especes en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Buglosse des Boutiques, la grande buglosse, la langue de bœuf, l'anchuse médicinale: *Anchusa officinalis. Anchusa foliis lanceolatis, spicis imbricatis, secundis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 387. Hort. Cliff. 46. Flor. suec. 152, 161. Mat. med. 55. Roy. Lugdb. 406. Dalib. Paris. 59. Gmel. sib. 4, p. 74, n° 13. Mill. dict. n° 1. Æd. flor. dan. t. 572. Pollich. pal. n° 186. Scorp. carn. edit. 2, n° 489. Mattusch. sil. t. 1, n° 114. Blachw. T. 500. Sabb. hort. 2, t. 24. Knor. del. vol. 2, T. B. 2, Buglossum angustifolium majus. Bauh.*

54 PRÉSENS DE FLORE.
pin. 256. Buglossum sylvestre majus nigrum. Bauh. pin. 256. Segu. veroni
 1, p. 214. La racine de cette espece est oblongue, cylindrique, grosse proportionnellement à sa force & à son âge, de couleur noirâtre en dehors & blanche en dedans, pleine d'un suc gluant. Cette plante pousse plusieurs tiges hautes d'une coudée & demi ou environ, hérissées de poils & branchues; elle a les feuilles longues & étroites, sans queue, de couleur de verd-de mer, pointues & garnies de poils dessus & dessous: les fleurs naissent aux sommités des tiges & des rameaux qui sont de couleur purpurine, ordinairement repliées comme la queue d'un serpent, lorsque les fleurs ne sont pas épanouies; celles-ci sont d'un bleu purpurin, & les graines sont noires & si semblables à celles de la bourrache, qu'à peine peut-on les distinguer.

Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 572; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 500; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 24; dans les *Délices des Jardins*, par Knorr. t. 2, pl. B 2, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Cette plante croît par tout le Royaume, spécialement aux environs de Paris, près de Charenton & de Saint-Maur, proche Juerra, le long du chemin de Bauvilliers auprès d'Etampes, & dans l'Orléanois, en Provence & dans le Lyonois, à la Verune près de Montpellier, à Ensisheim dans l'Alsace, & enfin presque par-tout dans les champs, les jardins & le long des chemins.

On cultive la buglosse dans presque tous les jardins, où elle est mise au nombre des plantes potageres: elle est vivace, fleurit presque toute l'année, & se conserve pendant long-temps; elle se multiplie également de rejettons & de graines qu'on sème au mois de Mars en bordures, sans aucune préparation; elle se plaît en toute terre, pourvu qu'elle soit bien labourée; la graine se recueille sur les vieux pieds, qu'il faut avoir soin de couper, dès qu'on s'aperçoit que les premieres graines commencent à noircir; on les étend pour lors sur un drap, ou on les expose debout contre un mur au soleil jusqu'à ce que toute la graine soit bien seche; on la vanne ensuite, & on l'enferme: elle se conserve bonne pendant trois ans.

Quoique la buglosse soit au nombre des plantes potageres, on s'en sert néanmoins rarement pour aliment; on ne fait usage que de ses fleurs, dont on garnit les salades; les Anglois-font cuire ses feuilles dans des potages, & dans l'Irlande on les mange accommodées comme les choux.

On emploie cette plante plus communément en Médecine; c'est pourquoi un cultivateur doit toujours avoir soin d'en avoir dans son jardin pour pouvoir y recourir au besoin; il doit même la faire couper souvent, afin d'avoir toujours des feuilles nouvelles, qui sont celles qui ont le plus de vertu: ses feuilles seches & jettées sur les charbons ardens, font le même effet que le nitre.

La buglosse a les mêmes vertus que la bourrache; on les emploie sou-

PRÉSENS DE FLORE.

55

vent ensemble, ou on les substitue l'une à l'autre; leurs fleurs tiennent le premier rang parmi les cinq fleurs nommées cordiales qui sont les roses, les fleurs de buglosse & de bourrache, de fouci & de violette. On les ordonne par pincées en infusion ou en conserve, à la dose de deux gros, qu'on porte même jusqu'à une demi-once: on emploie les feuilles & les racines de cette plante dans les tisanes pectorales & les bouillons rafraichissans; lorsqu'il est impossible, pendant les rigueurs de l'hiver, de pouvoir avoir des feuilles de cette plante, on y supplée par ses racines.

Le suc de buglosse & de bourrache exprimé & clarifié se prescrit toujours avec succès dans la pleurésie, à la dose de quatre ou cinq onces par prise, qu'on réitère trois fois par jour, & à laquelle on ajoute quelquefois une once de syrop violat, dès qu'il s'agit d'exciter des selles, & de préparer le malade à la purgation. Ce suc provoque la sueur & rétablit le mouvement libre du sang dans les parties où sa circulation est rallentie: pour le bien faire, il ne faut pas le laisser bouillir, car il arrive pour lors que la partie mucilagineuse des feuilles de buglosse se sépare en grumeaux, & qu'il ne reste qu'une eau claire qui n'a point de vertu.

Clusius assure que deux onces de suc de buglosse dépuré avec deux gros de sucre, & prises le soir pendant plusieurs jours, conviennent contre les palpitations de cœur: on assure aussi que le syrop fait avec les feuilles & les fleurs de cette plante, est très-bien indiqué dans la mélancolie & les maladies hypocondriales: il procure au sang une circulation libre, & conséquemment rétablit les sécrétions & les excréctions qui sont pour l'ordinaire diminuées ou interrompues dans ces sortes de maladies. J. Ray attribue à cette plante une vertu anti-épileptique, ce qui mérite confirmation. M. Chomel dit avoir employé avec succès la décoction des feuilles de bourrache & de buglosse dans la dysenterie: on fait avec cette plante un bouillon qui est très-propre pour arrêter les crachemens de sang & l'hémorrhagie.

On tire de cette plante: 1°. un suc par expression avec lequel on fait du syrop: 2°. une eau distillée, qu'on dit cordiale, & qui n'a pas plus de vertu que l'eau distillée de pluie: 3°. on se sert de ses fleurs en conserve. Quelques Modernes révoquent en doute la plupart des propriétés que nous avons indiquées dans la buglosse; ils disent même qu'il ne faut pas s'attendre à de grands effets de la part de cette plante dans les maladies ci-dessus citées; cependant nous avons vu de bons effets de son suc dans la pleurésie.

On donne aux animaux, dans les maladies analogues à celles de l'homme, la buglosse en boisson à la dose de deux poignées pour deux livres d'eau.

Les pétales de la buglosse donnent une teinture verte propre pour la peinture.



S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la buglosse à feuilles étroites : *Anchusa angustifolia*. *Anchusa racemis subnudis conjugatis*. Linn. *syft. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 388. Roy. *Lugdb.* 408. *Pollich. pal.* n°. 187. *Mattusch. fil.* n°. 115. *Manch. haff.* n°. 152. *Mill. dict.* n°. 2. *Buglossum foliis linguiformibus asperis, spicis supremis gemellis*. Hall. *helv.* n°. 599. *Borago sylvestris perennis, flore kermestimo*. Zan. *hist.* 49. *Buglossum angustifolium minus*. Bauh. *pin.* 256. *Morif. hist.* 3, p. 438, sect. 11. *Echii facie Buglossum minimum, flore rubente*. Lob. *icon.* 576. *Buglossa altera*. *Trag.* 231, 232. Cette espece est vivace, assez semblable à la premiere, excepté seulement que les feuilles de la tige sont un peu dentelées par les bords, arrondies par leur base, & non ovales ou en fer de lance; les grappes de fleurs sont presque nues ou ont peu de feuilles, & les feuilles s'y trouvent dispersées sur deux rangs; elles ont une assez belle couleur pourpre; la tige de cette plante a environ deux pieds; les feuilles radicales sont moins larges que celles de la premiere espece, mais les rameaux portent plus de feuilles qui sont beaucoup plus petites, & dont plusieurs sont opposées. Cette plante est figurée parmi celles de Lobel, pl. 576, dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 3, sect. 11. Elle croît naturellement en Lorraine, en Alsace, dans le Lyonnais, la Bretagne, le Soissonnois, &c. On a observé que ses racines subsistoient pendant trois ou quatre ans dans les mauvaises terres.

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisieme espece est l'orcanette, la buglosse des Teinturiers, la buglosse sauvage, l'orcanette de Montpellier : *Anchusa tinctoria*. *Anchusa tomentosa foliis lanceolatis obtusis, staminibus corollis brevioribus*. Linn. *syft. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 388. *mat. med.* p. 55. *Mill. dict.* n°. 8. *Mattusch. fil.* t. 1, n°. 116. *Lithospermum villosum caulibus procumbentibus simplicibus*. *Sp. plant.* 1, p. 132. *Anchusa puniceis floribus*. Bauh. *pin.* 255. *Anchusa monspeliaca*. Bauh. *hist.* 3 p. 538. La racine de cette plante est rameuse, ligneuse & rouge; ses feuilles sont velues, alternes, sessiles, simples, entieres; sa fleur est monopétale, infundibuliforme, divisée en cinq parties; l'entrée du tube est tronquée & n'a point d'écaillés; sa corolle est rouge; ses semences sont au nombre de quatre, ovales, terminées en pointe, dures, renfermées dans un large calice. Cette plante est figurée dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle est commune à la Rochelle, sur les côtes maritimes

PRÉSENS DE FLORE.

57

times de la Bretagne & du Poitou , auprès de Montpellier , au-delà du Neuf-Château à droite , proche le village de Caut , diocèse de Narbonne , & aux environs d'Aix ; elle aime les terrains secs & sablonneux , & fleurit en Mars & Avril.

Les habitans des campagnes où elle croît , l'employent pour rendre leur beurre plus jaune ; l'orcanette n'est employée en Pharmacie que pour teindre les graisses & les huiles ; on s'en sert pour donner à l'onguent rosar , la belle couleur rouge , que les roses ne peuvent lui donner. J. Ray assure que l'huile de pétrole dans laquelle on a fait infuser cette racine , guérit les plaies récentes & les piquûres. Plusieurs Auteurs attribuent à l'orcanette une vertu béchique & incisive , qui n'est pas encore assez constatée pour l'employer à cet usage ; d'autres la regardent comme astringente , & en cette qualité ils la recommandent intérieurement en décoction pour la guérison des dévoyemens & dyssenteries , & extérieurement pour la guérison des ulcères ; mais il se trouve une multitude de remèdes dont on peut attendre les mêmes effets avec plus de sûreté & de certitude.

Les Teinturiers employent la racine d'orcanette pour teindre des laines en rouge ; on s'en sert aussi pour colorer en rouge les cires ; l'huile qui en est chargée est employée pour peindre en rouge , & cette teinture est assez belle.

On prétend qu'en Espagne on en fait un rouge pour les femmes ; & en effet , il n'est pas douteux que , si on mêle cette racine dans les pommades , celles-ci n'acquiescent un fort beau rouge.

Toutes les buglosses se multiplient aisément par graines ; mais on fera très-bien de les semer toujours dans l'automne qui précède le printemps où on les veut avoir ; car celles qu'on met en terre au printemps , ne levent le plus souvent qu'en automne , ou même au printemps suivant ; cependant si on les sème en Mars sur couche , & si on les arrose assez pour tenir toujours la terre humide , on doit être presqu'assuré qu'elles leveront de bonne heure dans la même année.

G E N R E V.

La Cinoglosse.

La cynoglosse , la langue de chien : *Cynoglossum* , Linn. a pour caractere d'avoir le périanthe du calice oblong , aigu , persistant , partagé en cinq : la corolle est monopétale , en forme d'entonnoir , de la longueur du calice ; le tube est cylindrique , plus court que le lymbe ; celui-ci est à demi-fendu en cinq , obtus ; l'embouchure est fermée par cinq petites écailles convexes , élevées , conniventes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq , très-courts , dans l'embouchure ou gueule de la co-

Tome II.

H

rolle, les antheres sont rondes, nues; les germes du pistil sont au nombre de quatre; le style est en forme d'âlène, de la longueur des étamines, persistant; le stigmate est échancré. Il n'y a point de péricarpe, mais les quatre capsules ou arilles des semences sont applaties, rondes, plus obtuses en dehors, raboteuses, ne s'ouvrant pas, un peu planes au côté extérieur, attachées au sommet; les semences sont aussi au nombre de quatre, ovales, bossues, pointues, glabres. Nous ne connoissons en France qu'une espece de cynoglosse.

E S P E C E.

Cette espece est la cynoglosse commune, la cynoglosse des boutiques: *Cynoglossum officinale*. *Cynoglossum staminibus corolla brevioribus, foliis lanceolatis tomentosis sessilibus*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 390. mat. med. 56. Blackw. t. 249. Pollich. pal. n°. 138. Gmel. sib. 4, p. 74, n°. 12. Manch. haff. n°. 131. Mattusch. fil. n°. 117. Lud. Eëtyp. t. 81. Kniph. orig. cent. 6. n°. 33. Necker Gallob. p. 100. Derr. nass. p. 92. Cynoglossum foliis ellipticis, lanceolatis, sericeis, caule folioso*. Hall. *helv. n°. 587. Cynoglossum fructu echinato, foliis imis petiolatis, caulinis sessilibus, amplexicaulibus*. Scop. *carn. 1, p. 439. n°. 2. edit. 2. 191. Cynoglossum foliis lanceolatis ovatis, corollis calicem aquantibus*. Roy. *Lugd. 406. flor. succ. 154, 162. Cynoglossum foliis ovatis lanceolatis*. Hort. *Cliff. 47. Cynoglossum majus vulgare*. Bauh. *pin. 257*. La racine de cette plante est pivotante en forme de navet, épaisse, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans; ses tiges s'élevent jusqu'à deux coudées, elles sont creuses, branchues; ses feuilles sont alternes, en large fer de lance, cotonneuses, sessiles; la fleur est au sommet des rameaux, monopétale, infundibuliforme, divisée en cinq parties; la corolle est plus courte que les étamines; le fruit est formé par quatre capsules un peu applaties, hérissées, fixées au style par le côté intérieur; les semences sont aussi au nombre de quatre, solitaires, bossues, pointues, lisses; elle est annuelle, & croît naturellement dans les endroits escarpés & sur les bords des grands chemins de la France: elle est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 249, dans l'*Eëtyp. vegetab.* de Ludwig, pl. 81, dans Kniphof, Centurie 6, n°. 33, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

La racine & les feuilles de cynoglosse s'employent comme rafraîchissantes, émoullientes, pectorales, vulnéraires & astringentes. Dans la dysenterie, le cours-de-ventre, l'ardeur d'urine & la toux convulsive, la décoction, l'infusion & la tisane faites avec la racine sont très-utiles; elles adoucissent les humeurs âcres, arrêtent les pertes de sang & toutes sortes d'hémorrhagies; elles dessèchent les ulcères internes, & surtout ceux des prostates dans la gonorrhée virulente; on ajoute les feuilles dans les décoctions & les cataplasmes émoulliens & résolutifs. La ra-

PRÉSENS DE FLORE.

59

cine de cynoglosse a donné son nom à des pilules dont la vertu est d'adoucir le sang & de provoquer la semence : mais cette propriété est due à l'opium & à la semence du jusquiame, qui entrent dans les pilules : on doit leur préférer le *laudanum* ; la dose ordinaire de ces pilules est de quatre à cinq grains, dans lesquels il y a environ un grain d'opium.

L'Auteur de la Gazette salutaire rapporte un effet singulier des pilules de cynoglosse, que Rosinus Lentilius a observé. Ayant été appelé, dit cet Auteur, pour une femme veuve, d'environ quarante-cinq ans, qui avoit une toux occasionnée par des humeurs âcres qui lui tomboient dans le gosier, je lui ordonnai, entr'autres remèdes, des pilules de cynoglosse, combinées avec quelque aromatique, l'extrait de réglisse & de safran ; cette femme en prit trois fois, & trois fois elle fut purgée à cinq ou six reprises sans tranchées, mais avec anxiétés & défaillances ; quoiqu'il n'entre dans la composition de ces pilules aucune drogue purgative : je lui nommai tous les ingrédients, & elle m'assura qu'elle n'avoit point d'antipathie pour aucun ; enfin, je lui demandai si elle n'étoit pas sujette à quelque diarrhée critique, elle me répondit qu'elle en avoit une les deux jours qui précédoient ses règles ; mais elle avoit pris les pilules de cynoglosse immédiatement après l'évacuation périodique. Les Auteurs de la Gazette salutaire ajoutent qu'ils ont observé le même effet dans un jeune homme, après avoir pris le *laudanum* liquide de Sydenham.

On applique aussi à l'extérieur la plante de cynoglosse, elle amollit & résout les tumeurs, & est utile pour toutes sortes de plaies & d'ulcères dans lesquels on l'applique en cataplasme ou en emplâtre avec grand succès. Tragus vante fort un onguent fait de son suc avec le miel & la térébenthine pour les vieux ulcères malins & fistuleux : quelques-uns recommandent la racine de cynoglosse, tant intérieurement qu'extérieurement, en cataplasme pour les écrouelles & les glandes écrouelleuses : mais J. Ray rapporte que l'enfant d'une pauvre femme attaqué d'écrouelles & d'une grande quantité de poux à la tête & dans les habits, avoit porté au col de la racine de cynoglosse qui avoit bien chassé les poux par sa puanteur, mais qui n'avoit point guéri les écrouelles.

Quand on prescrit les pilules de cynoglosse, c'est ordinairement depuis la dose de quatre grains jusqu'à dix ; elles conviennent pour arrêter les catharres, appaiser la toux farineuse & les mouvemens épileptiques des enfans, pour procurer le sommeil & calmer toutes sortes de douleurs.

Quelques Auteurs regardent la cynoglosse comme un narcotique dangereux, & ils en redoutent l'usage, mais mal-à-propos, comme J. Ray l'observe, puisque le fréquent usage que l'on fait avec succès des pilules de cynoglosse, prouve qu'on en peut user sûrement à l'intérieur.

Quand on donne aux animaux la décoction des feuilles de cynoglosse dans les cas analogues à ceux de l'homme, c'est à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau.

H ij

GENRE VI.

La Pulmonaire.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *pulmonaria*, Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophylle, à cinq dents, prismatique, pentagonal, persistant; la corolle monopétale, en forme d'entonnoir; le tube est cylindrique, de la longueur du calice; le limbe est à demi-fendu en cinq, obtus, droit, s'étendant; les filamens des étamines sont au nombre de cinq dans l'ouverture, très-courts; les antheres sont droites, connivantes; les germes du pistil sont au nombre de quatre; le style est filiforme, plus court que le calice; le stigmate est obtus, échancré; le péricarpe n'est aucune chose que le calice changé, renfermant des semences dans le fond: les semences sont au nombre de quatre, rondes, obtuses. Nous ne connoissons en France que deux espèces de pulmonaire.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la pulmonaire à feuilles étroites: *pulmonaria angustifolia*: *pulmonaria foliis radicalibus lanceolatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 392. Hort. Cliff. 44. Flor. succ. 2, 164. Roy. Lugdb. 404. Dalib. Paris. 60. Œd. Dan. 483. Hall. helv. n°. 398. Gmel. sib. 4, p. 73. Gunn. norv. n°. 1115. Pollich. pal. n°. 189. Mench. hassl. n°. 144. Matusch. sil. n°. 118. Knipk. cent. 1, n°. 70: *pulmonaria foliis radicalibus ovato-lanceolatis inferius decurrentibus*. Bœhm. lips. 14; *pulmonaria alpina, argenteo-folio*. Bocc. mus. 110; *pulmonaria s. panonica*. Clus. hist. 2, p. 170. Cette espece varie par ses fleurs blanches; elle approche si fort de l'espece suivante, qu'à peine peut-on en faire une espece; ses feuilles étroites sont la seule chose qui la différentie: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 483; dans le *Botanicon in originali* de Kniphoff, cent. 1. n°. 70; dans le *Museum* de Boccone, pl. 86, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Paris.*

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la pulmonaire des Boutiques: *pulmonaria officinalis*; *pulmonaria foliis radicalibus ovato-cordatis scabris*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 393. Hort. Cliff. 44. Flor. succ. 156, 163. mat. med.*

PRÉSENS DE FLORE. (M)

56. Roy. Lugdb. 403. Hall. helv. n°. 597. Manch. haff. n°. 145. Mattusch. fil. n°. 145. Dærr. nass. p. 199. Dalib. Paris. 60. Blackw. t. 376. Ed. flor. dan. t. 482. Sabb. Hort. rom. vol. 2, tom. 26. Ludw. Ectyp. t. 45; *pulmonaria foliis radicalibus in petiolum decurrentibus, caulibus sessilibus, semi-amplexicaulibus*. Scop. edit. 1, p. 412. ed. 2, n° 194; *pulmonaria altera*. Matth. 840. Camer. epit. 784; *pulmonaria maculosa*. Lob. icon. 580. *Symphytum maculosum, seu pulmonaria latifolia*. Bauh. pin. 259; *pulmonaria vulgaris latifolia, flore albo*. Tourn. inst. 136; *pulmonaria non maculosa folio*. Clus. hist. 2, p. 168. Bauh. pin. 259. Knorr. del. t. 2, p. 2. Kniph. cent. 1, n°. 72. La racine de cette plante est blanche, garnie de grosses fibres, nouée, empreinte d'un sel visqueux, d'où naissent plusieurs feuilles oblongues, couvertes de duvet, de couleur verte, marquées de taches blanchâtres, larges d'environ deux pouces, terminées en pointe & attachées à deux queues fort longues. Il s'éleve d'entr'elles une tige ronde, velue, ornée de feuilles plus petites que les précédentes, qui porte à son sommet un bouquet de plusieurs fleurs attachées à un même pédicule; chaque fleur est faite en forme de tuyau, bleu ou purpurin, percé dans son fond, évasé & découpé par le haut en cinq parties arrondies, soutenue par un autre tuyau verd, velu, dentelé qui lui sert de calice & qui contient, quand la fleur est passée, quatre semences oblongues jointes ensemble. Cette plante fleurit en Avril; elle croît aux lieux ombrageux, dans les bois: on en voit aux environs de Paris, dans la Lorraine & dans la plupart des Provinces de France: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 482; dans le second volume de l'*Hortus Romanus*, pl. 26; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 376; dans l'*Ectypa vegetab.* de Ludwig, pl. 45; dans Lobel, pl. 586; dans les *Délices des Jardins* par Knorr. tom. 2, p. P. 2; dans la première Centurie de Kniphof, n°. 72, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

La pulmonaire se multiplie de plantes enracinées, au mois de Mars. Les Anglois la cultivent parmi leurs plantes potageres; ils l'appellent la *Sauge de Jérusalem* ou de *Bethléem*, & la mettent pour l'ordinaire dans une terre grasse & bien cultivée, où elle croît avec force. On attribue à la pulmonaire beaucoup de vertus dans les maladies du poumon; on l'ordonne souvent avec succès dans les tisanes ou les bouillons de mou de veau, pour le crachement de sang & la pleurésie. On fait avec les racines & ses feuilles, un syrop qu'on associe avec les apozèmes, les potions & les tisanes pectorales, à la dose d'une once ou de deux pour ces maladies.



GENRE VII.

La grande Consoude.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Symphytum*. *Tourn. Linn.* a pour caractère d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, droit, pentagonal, aigu, persistant; la corolle est monopétale, campanulée; le tube est très-court; le limbe est tubulé, gonflé, un peu plus gros que le tube, ayant le bord à cinq dents, obtus, réfléchi; l'embouchure ou gueule est munie de cinq rayons en forme d'âlène, plus courts que le limbe, se rassemblant en cône; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, alternes avec les rayons de l'embouchure; les anthers sont aiguës, élevées, couvertes; les germes du pistil sont au nombre de quatre; le style est filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate est simple; le péricarpe n'est autre chose que le calice plus grand, gonflé: les semences sont au nombre de quatre, bossues, pointues, conniventes par le sommet. On en trouve deux especes en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la consoude, la grande consoude, la grande consoude, l'oreille d'âne, la langue de vache, l'herbe-à-compere: *Symphytum officinale*. *Symphytum foliis ovato lanceolatis decurrentibus*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 394. Hort. Cliff. 47. Flor. suec. 155, 165. Mat. med. p. 56. Roy Lugdb. 427. Hall. Helv. n°. 600. Gmel. fib. 4, p. 76. Scop. carn. 2, n°. 195. de Necker Gallob. p. 101. Manch. haff. n°. 148. Kniph. cent. 1, n°. 85. Ludw. Ed. t. 80. Sabb. hort. vol. 2, t. 30. Black. t. 252. Mattusch. fil. n°. 120. Flor. dan. t. 664. Darr. nass. p. 228. *Symphytum consolida major*. *Bauh. pin. 259. Symphytum majus flore purpureo tabern. p. 559. Kniph. cent. 1, n°. 86. Mattusch. L. C.* La racine de cette plante est épaisse, fibreuse, charnue, noire en dehors, blanche en dedans, visqueuse, gluante; sa tige s'éleve à-peu-près à la hauteur d'un pied & demi, elle est fistuleuse, velue, rude; ses feuilles sont alternes, ovales, lancéolées, courantes sur la tige, rudes; ses fleurs sont monopétales, infundibuliformes, découpées en cinq parties, dont le limbe de leur corolle est tubulé & gonflé: on la trouve aux lieux humides; elle est vivace: j'en ai trouvé une quantité sur les bords de la Seine aux environs de Marly, dans la Généralité des trois Evêchés, & en plusieurs autres endroits de la France, notamment dans la Flandre*

PRÉSENS DE FLORE.

63

Françoise, l'Alsace, la Lorraine, le Nivernois, l'Orléanois, &c. Elle est représentée dans le *Botanicon in originali*, de Kniphof, cent. 1, n^o 85 & 86; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 80; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 30; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 252; dans le *Flora Danica*, pl. 664, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. La racine de la grande consoude resserre, consolide, épaisit & corrige la sérosité âcre & salée du sang; on l'emploie avec succès dans les diarrhées, la dysenterie & le crachement de sang. On la prescrit, pulvérisée, à la dose d'un gros, & en infusion, depuis une demi-once jusqu'à une once par pinte d'eau: il faut observer que cette infusion ne doit pas être trop forte, car elle seroit mucilagineuse & gluante, & par conséquent désagréable au goût & pesante sur l'estomach. On recommande cette même racine dans l'ulcère des poulmons & dans les autres maladies qui viennent d'une lympe tenue, âcre & subtile qu'il faut adoucir; cette racine convient généralement dans toutes les hémorrhagies; elle arrête au même instant l'écoulement du sang; elle guérit les ulcères des reins & de la vessie. Quelques Médecins assurent que les fleurs de cette plante bouillies dans du vin, sont aussi un excellent remède contre le pissément de sang: on en prend deux fois le jour quatre ou six onces chaque fois: extérieurement la racine de consoude appliquée sur les plaies, en procure la réunion, apaise les douleurs, & consolide la fracture des os; elle est encore très-utile dans les hernies, les luxations & les entorses. On donne aux chevaux la racine en poudre à la dose d'une demi-once; & en infusion, à celle de deux sur deux livres d'eau.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la grande consoude tubéreuse: *Symphytum tuberosum*. *Symphytum foliis semi-decurrentibus, summis oppositis*. Jacq. *obs.* 3, p. 12, t. 63. *Aust.* t. 225. *Scop. carn.* 2, n^o. 196. *Kniph. cent.* 1, n^o. 87. *Sabb. hort.* 2, t. 31. *Symphytum majus tuberosa radice*. *Bauh. pin.* 259. *Symphytum radice tuberosa, cam. epit.* 101. *Symphitum tuberosum*. *Clus. hist.* 166. *Bauh. hist.* 3, p. 593. Cette espece est peut-être une variété de la précédente; sa racine est blanche, sans être noire à l'exterieur, comme dans la premiere espece: elle est représentée dans la troisieme partie des Observations de Jacquin, pl. 63; dans le *Flora Austriaca*, pl. 225; dans la premiere Centurie de Kniphof, n^o. 87; dans l'*Hortus Romanus*, tom. 2, pl. 30. Elle croit naturellement dans le Languedoc aux environs de Montpellier, & dans la Provence aux environs d'Aix.

GENRE VIII.

La Bourrache.

La bourrache : *Borrago*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, persistant ; sa corolle est monopétale, en roue, de la longueur du calice ; le tube est plus court que le calice ; le lymbe est partagé en cinq, en roue, plane ; la bouche ou ouverture est couronnée par cinq protubérances échancrées, obtuses ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, se réunissant ; les anthers sont oblongues, attachées par le milieu, au côté intérieur des filamens, se réunissant ; les germes du pistil sont au nombre de quatre ; le style est filiforme, plus long que les étamines ; le stigmate est simple ; le péricarpe n'est autre chose que le calice plus grand, gonflé ; les semences sont au nombre de quatre, oblongues, ridées en forme de carène en dehors, par le sommet, globuleuses à la base, insérées longitudinalement à un réceptacle excavé ; les déchiquetures du calice pour la figure & le tube de la corolle pour la grandeur, varient beaucoup. Nous ne connoissons en France qu'une seule espece de bourrache, encore n'y est elle pas naturalisée.

E S P E C E.

Cette espece est la bourrache commune : *Borrago officinalis*. *Borrago foliis omnibus alternis, calicibus patentibus*. Linn. *syss. plant. edit. Reich. t. 1, p. 397. Hort. Ups. 34. Mat. med. p. 57. Derr. nass. p. 59. Blacw. t. 36. Mill. dict. n. 1. Kniph. cent. 3 ; n. 22. Ludw. Ectyp. t. 3. Sabb. Hort. Rom. 2, t. 20. Knorr. delict. 1, t. B. 1. Borrago foliis asperis lanceolatis palisflorum duplicatis*. Hall. *helv. n. 607. Borrago silvestris*. *Trag. 278. Buglossum, fusch. 142. Borrago calicibus patentibus. Hort. Cliff. 44. Roy. Lugdb. 403. Dalib. Paris. 61. Buglossum latifolium, Borrago. Bauh. pin. 256*. La tige de cette espece s'éleve à la hauteur d'une coudée ; velue, branchue, creuse, cylindrique ; ses fleurs naissent au sommet des rameaux, & sont portées plusieurs ensemble sur des péduncules longs d'un pouce au moins ; elles s'inclinent vers la terre, sont monopétales, infundibuliformes, divisées en cinq segmens pointus, & varient en blanc ou couleur de chair ; ses feuilles sont toujours alternes, larges, arrondies, rudes, ridées, courbées sur terre, hérissées de poils assez durs : les graines sont au nombre de quatre, nouées, larges à leur base, terminées en pointe, ridées, noirâtres dans leur maturité, contenues dans le calice gonflé. Cette plante est annuelle ; on la dit originaire d'Alep ; elle vient actuellement dans la Normandie, & même dans toute la France où elle est naturalisée : elle est représentée dans le *Botanicon in originali* de Kniph. cent. 3. n. 22.

n°. 22 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig , pl. 3 ; dans la nouvelle édition de Blackwel , pl. 36 ; dans l'*Hortus Romanus* , t. 2 , pl. 20 & 21 ; dans les Délices de Knorr , t. 1 , pl. B , 1 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*.

On cultive cette plante dans les potagers ; elle s'y multiplie par graines qu'on peut semer en tout temps sans beaucoup de préparation ; elle leve très-facilement & promptement , elle se plaît naturellement dans les endroits où il y en a déjà eu , & on a même bien de la peine à pouvoir la détruire ; elle monte en semence , presqu'aussi-tôt qu'elle est levée : c'est pour cette raison qu'il est de la prudence d'un jardinier d'en semer tous les mois , s'il se trouve dans le cas d'en avoir besoin. La graine de cette plante est fort difficile à recueillir ; elle n'est pas plutôt mûre , que souvent elle tombe & devient la proie des oiseaux & des mulets qui en font avides. Pour y obvier , on coupe la tige , quoique verte , on la fait secher au soleil sur un drap , ou on étend quelques mauvais linges sur la plante pour la recevoir ; c'est-là le seul moyen de pouvoir s'en procurer de la graine : on peut la conserver pendant deux ans.

On trouve sur la bourrache la chenille de la phalene , que M. le Chevalier de Linné nomme *phalena noctua gemma* , la phalene gemma : la bourrache seche fufe , comme la nôtre , sur les charbons ardents , & en effet elle contient un sel essentiel , nitreux , ammoniacal , tel qu'il resulteroit du mélange de l'esprit de nitre & de l'esprit d'urine ; mais comme le sel moyen ne prendroit jamais la forme saline , de même l'acide nitreux qui est dans la bourrache , ne fait point avec le sel urineux un sel essentiel , ou plutôt un sel nitreux , à moins qu'on n'y joigne de la chaux ou quelque sel alkali fixe , lesquels s'unissent avidement avec un sel acide nitreux , & font un sel urineux.

Le suc des racines de bourrache rougit la teinture du tournesol ; le suc des fleurs donne à cette même teinture une couleur rouge plus légère ; mais le suc des feuilles n'y apporte aucun changement ; d'où l'on peut conclure que l'acide est plus développé dans les racines , moins dans les fleurs , & qu'il est très-enveloppé dans les feuilles par le soufre & la terre. Plusieurs Auteurs prétendent que la bourrache fortifie le cœur & excite la joie , chasse la mélancolie & purifie le sang. C. Hoffman lui conteste ces vertus ; cependant Geoffroy , dans sa *Matiere médicale* , soutient que cette plante dissout , divise & atténue les humeurs épaisses , tenaces & grossieres ; qu'elle rend le sang plus fluide , leve les obstructions , rétablit les sécrétions , excite les urines , les sueurs & l'expectoration : aussi l'ordonne-t'il dans la pleurésie , la péripneumonie , & au commencement des maladies inflammatoires , dans celles qui viennent de la bile noire , telle que la mélancolie , les affections hypocondriques & histériques , dans la palpitation , la cachexie & la suppression des regles qui reconnoît pour cause l'épaississement des sucus ou l'irritation des membranes. On prescrit ordinairement les racines de bourrache , ses feuilles & ses fleurs

dans les décoctions & les bouillons altérans ; on ordonne souvent le suc dépuré de ses feuilles depuis deux onces jusqu'à trois , quatre ou cinq , qu'on associe avec les suc de buglosse , de cerfeuil & de chicorée sauvage , & auquel on ajoute quelquefois du syrop pectoral ou relâchant , suivant les circonstances.

Fuller , dans sa *Pharmacopée* , nous apprend le moyen de conserver le suc de bourrache pendant l'hiver : versez dessus , dit il , de l'huile d'olives , vous l'empêcherez de moisir ou de s'aigrir , on faites - en évaporer le phlegme en le remuant ; ensuite faites-le bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit aux trois quarts ; ajoutez y deux ou trois onces d'esprit de-vin sur chaque livre de sucre , ou bien mettez vos suc de bourrache clarifiés par le seul repos , dans des vaisseaux dont les parois soient enduites de fleurs de soufre.

Les fleurs de bourrache passent pour être cordiales , & on les met dans le nombre des cinq fleurs qui portent ce nom ; cependant cette prétendue qualité paroît très-douteuse , attendu qu'elles ont très peu & même point d'odeur ni de saveur : elles paroissent par conséquent devoir être bannies de cette classe. La buglosse & la bourrache ont à-peu-près les mêmes vertus : on tire de la bourrache une eau distillée , on fait un syrop de son suc , & une conserve avec ses fleurs.

On donne aux animaux dans les cas analogues à ceux de l'homme ; des boillons avec quatre onces de suc ou deux poignées de bourrache en décoction.

GENRE VIII.

La Rapette.

Ce genre , connu sous le nom botanique d'*Asperugo* , Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophylle , découpé en cinq ou six petites dents droites , & persistant jusqu'à la maturité du fruit : la corolle est monopétale , en forme d'entonnoir , dont le limbe est découpé par la moitié en cinq , obtus , petit ; le tube cylindrique très-court , ayant son embouchure fermée par cinq petites écailles convexes , relevées , conniventes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq , très-courts , placés à l'entrée du tube ; les antheres un peu longues , couvertes ; le pistil est formé par quatre embryons comprimés par un style filiforme , court , & par un stigmate obtus ; le calice fait l'office du péricarpe , il est très-grand , droit , comprimé , connivant ; les semences sont au nombre de quatre , oblongues , comprimées à pareille distance. On n'en connoît en France qu'une seule espece.

PRÉSENS DE FLORE. 67

E S P E C E.

Cette espece est la rapette , proprement dite la porte-feuille : *Asperugo procumbens*. *Asperugo calicibus fructus compressis*. Linn syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 399. Flor. lapp. 76. Flor. suec. 159 , 166. Hort. Cliff. 44. Roy. Lugdb. 404. Dalib. Paris. 61. Hall. helv. n°. 606. Mill. dict. Scop. carn. ed. n°. 199. Gunn. norv. n°. 508. Mattusch. fil. n°. 121. Qd. t. 552. Kniph. cent. 3 , n°. 16. Satb. hort. t. 2. t. 25 *Buglossum sylvestre* , *caulibus procumbentibus*. Bauh. pin. 257. Moris. hist. 3 , p. 439 , sect. 11. *Aperine major Plinii*. Tabern. 788. Cette espece est annuelle , sa racine est rameuse , sa tige est herbacée , rameuse , foible , garnie de poils ; les feuilles sont sessiles , simples , entieres , rudes au toucher ; les alternes varient , elles sont opposées quelquefois trois à trois ou quatre à quatre , dentelées en forme de scie , ou crennelées ; ses fleurs sont axillaires , presque solitaires , monopétales , infundibuliformes , à cinq segments obtus.

Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* , pl. 552 ; dans la troisième Centurie de Kniphoff , n°. 16 ; dans l'*Hortus Romanus* , t. 2 , pl. 25 ; dans l'*Histoire des Plantes* , par Morison , tom. 3 , sect. 11 , pl. 26. fig. 13.

Elle croît dans les terrains incultes & gras de la Provence ; elle est très-commune à la Thomassine , & à Fenouillers ; on la multiplie par graines qu'on sème en automne , car si on diffère jusqu'au printemps , elles ne réussissent pas si bien : la plante fleurit en Mai , les semences sont mûres en Juin ; elle réussit parfaitement , si on laisse les graines se semer d'elles-mêmes : quand il s'en trouve même une fois dans un jardin , elle y revient toujours : la plante , une fois levée , on en nettoie les mauvaises herbes. Au rapport de Colonna , les paysans de la Pouille mangent cette plante dans la soupe : cet Auteur pense qu'elle approche beaucoup de la nature de la bourrache ; on lui attribue une vertu béchique & incisive.

G E N R E I X.

La Vipéroïde.

Le caractère de ce genre , connu sous le nom de *Lycopsis* , Linn. est d'avoir le périanthe du calice droit , persistant , partagé en cinq lobes , en forme d'âlène , droits ; la corolle est monopétale , campanulée ; le tube est très-court ; le limbe est à demi-partagé en cinq , obtus ; la gueule est fermée à cinq petites écailles convexes , élevées , conni-

I ij

vantes; les filamens des étamines font au nombre de cinq, très-petits; vers la courbure du tube de la corolle; les antheres font petites, couvertes, les germes du pistil font au nombre de quatre; le style est filiforme, de la longueur des étamines; le stigmate est obtus, fendu en deux: il n'y a point de péricarpe; le calice est très-grand, gonflé; les semences font au nombre de quatre, oblongues; l'essence de ce genre consiste dans la courbure du tube de la corolle. Il ne s'en trouve qu'une espece en France.

E S P E C E.

Cette espece est la vipéroïde des champs. *Lycopsis arvensis*. *Lycopsis foliis lanceolatis hispida, calicibus florescentibus erectis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 400. Flor. lapp. 77. Flor. suec. 157, 167. Hort. Cliff. 44. Roy Lugdb. 404. Gron. virg. 20. Dalib. Paris. 61. Ed. dan. 435. Pollich. pall. n°. 192. Gunn norw. n°. 498. de Necker. Gallob. p. 102. Mattusch. n°. 122. Mench. haff. n°. 150. Kniph. cent. 3, n°. 61. Darr. naff. p. 146. *Echium alis spiciferis, foliis asperis lingulatis, calicibus hirsutis*. Hall. helv. n°. 603. *Echioides rivin. t. 7. Buglossum minus sylvestre*. Bauh. pin. 257. Blackw. t. 234. Ses feuilles font lancéolées, hérissées; les calices qui fleurissent font droits; les corolles font bleues: il y a une variété à corolles blanches; elle est annuelle, & croît naturellement dans les champs, presque par toute la France: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 435; dans la troisième Centurie de Kniphorf, n°. 61; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 234, & dans Rivin, pl. 7^e.*

G E N R E X I.

La Viperine.

Le caractère de ce genre de plante, connu en botanique sous le nom d'*Echium*, Linn. est d'avoir le périanthe du calice droit, persistant, partagé en cinq lobes en forme d'alené & droits; la corolle est monopétale, campanulée; le tube est très-court; le limbe est droit, s'élargissant insensiblement, obtus, fendu en cinq lobes, le plus souvent inégaux; les deux supérieurs font plus longs, celui d'en-bas est plus petit, aigu, réfléchi: la gueule est ouverte; les filamens des étamines font au nombre de cinq, en forme d'alené, de la longueur de la corolle, inclinés, inégaux: les antheres font oblongues, couchées; les germes du pistil font au nombre de quatre, le style est filiforme, de la longueur des étamines; le stigmate est obtus, fendu en deux; le calice devient plus roide, sert de péricarpe, & renferme dans son sein les semences:

celles-ci font au nombre de quatre, rondes, pointues obliquement. On connoît en France trois especes de viperine.

P R E M I E R E E S P E C E .

La premiere espece est la viperine des Pyrénées : *Echium lavigatum*. *Echium pyrenaicum vulgò*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 402. Mant. 334. Echium majus & asperius, flore dilutè purpureo. Tourn. inst. 135. Lycopsis monspeliaca, flore dilutè purpureo. Morif. hist. 284.* Cette espece est très-semblable à la suivante & est hérissée; sa corolle n'est pas plus large que le calice, inhérente, en forme d'entonnoir, presque réguliere, deux fois plus longue que le calice, poileuse en dehors & plus pâle: les filamens sont deux fois plus longs, d'un rouge foncé, les antheres sont bleues; les semences sont lisses, à trois dents au sommet, dont celle du milieu ou l'intérieure est plus avancée: elle est vivace & croît aux environs de Montpellier, sur les Pyrénées.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la viperine d'Italie : *Echium Italicum*. *Echium caule erecto piloso, spicis hirsutis, corollis subaequalibus, staminibus longissimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 403. Murray prodr. 143. Mill. dict. n°. 3. Pal. t. 3. p. 626. Echium Anglic. Hudf. Angl. 70. Echium foliis hirsutis, lingulatis, calicibus pungentibus, spicis laxis paniculatis. Hall. helv. n°. 604. Echium corollis vix calicem excedentibus, margine villosis. Hort. Ups. 35. Sp. pl. 1, 139. Echium majus & asperius, albo-flore. Bauh. pin. 254. Echium flore albo. Cam. epit. 738.* La tige de cette plante est droite, poileuse; les épis sont hérissés, lâches, paniculés; les feuilles sont pareillement hérissées, en forme de langue; les calices piquent; les corolles sont blanches, elles excedent à peine le calice, & sont velues aux bords; les étamines sont très-longues: elle croît naturellement dans les collines seches, aux environs de Montpellier: elle est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle grayée de la France*.

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisieme espece est la viperine commune : *Echium vulgare*. *Echium caule tuberculato-hispido, foliis caulinis lanceolatis hispidis, flo-*

ribus spicatis lateralibus. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1. p. 403. Hort. Cliff. 43. Flor. succ. 158, 168. Roy. Lugdb. 407. Dalib. Paris. 61. Œd. dan. t. 445. Blackw. t. 299. Pollich. pal. n^o. 193. de Neck. Gallob. 203. Kniph. cent. 1, n^o. 27. Knor. del. vol. 2. t. E. Darr. naff. p. 99. *Echium alis spiciferis, foliis asperis lingulatis calicibus, hirsutis. Hall. helv. n^o. 603. Echium spicis lateralibus, foliis lanceolatis hispides. Scop. carn. edit. 1, p. 446. edit. 2, n^o. 200. Echium vulgare. Bauh. pin. 254. Cluf. hist. 2. p. 143.* La racine de cette espece est longue, ligneuse, rameuse; sa tige est de la hauteur de deux pieds, velue, ronde, ferme, marquetée de points rudes, noirs ou rouges. Les feuilles sont caulinaires, lancéolées, rudes au toucher, tachetées, placées sans ordre, longues, velues : les fleurs sont en épis, placées sur les côtés, monopétales, infundibuliformes, découpées en cinq parties inégales, la supérieure étant la plus longue. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 449 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 299 ; dans la premiere Centurie de Kniphof, n^o. 27 ; dans les Délices de la Nature, par Knorr, tom. 2, pl. E, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Cette plante varie par ses fleurs blanches & ses fleurs rouges : elle croît naturellement le long des champs & des chemins, par toute la France ; elle est bifannuelle ; son infusion est bonne dans la petite vérole, elle a la même vertu que la buglosse, à laquelle on peut la substituer, mais néanmoins dans un moindre degré.*

GENRE XI.

La Primevere.

Ce genre, connu sous le nom de *Primula*. Linn. *Primula veris. Tourn. Auricula urfi. Tourn.* a l'enveloppe de son calice à plusieurs feuilles, à plusieurs fleurs & très-petit ; le périanthe est monopétale, tubulé, pentagonal, à cinq dents, aigu, droit, persistant. La corolle est monopétale, le tube est cylindrique, de la longueur du calice, terminé par un col petit, hémisphérique ; le lyphe s'ouvre, est à demi fendu en cinq lobes en forme de cœur, échancrés, obtus, l'ouverture ou bouche est étendue. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts, entre le col de la corolle : les antheres sont pointues, élevées, connivantes, renfermées : le germe du pistil est globuleux ; le style est filiforme, de la longueur du calice ; le stigmate est globuleux ; le péricarpe est une capsule cylindrique, presque de la longueur du périanthe, couvert, à une loge, s'ouvrant par le sommet qui est à dix dentelures ; les semences sont nombreuses, rondes ; le receptacle est oval, oblong, libre. Nous n'en connoissons en France que trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la primevere, la primerole, l'herbe de la paralytie, l'herbe de Saint Paul, dont on distingue plusieurs variétés qui approchent si près les unes des autres, que nous n'y aurons aucunement égard ici : elle se nomme chez les Botanistes, *primula veris*. *Primula foliis dentatis rugosis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1. p. 411. Hort. Cliff. 51. Flor suec. 161, 171. Roy Lugdb. 415. Dalib Paris. 62. Mill. dict. n^o. 1. Pollich. pal. n^o. 195. Mattusch. fil. n^o. 124. Manch. hass. n^o. 160. Blackw. t. 52. Ludw. t. 43. Knorr. d.l. hort. t. 1, T. S. 9. Sabb. Hort. 2, t. 2, 3. Kniph. cent. 3, n^o. 72. Dærr. nass. p. 189. *Primula floribus subumbellatis, foliis rugosis, hirsutis*. Scop. carn. 1, p. 293. n^o. 2. edit. 2, n^o. 205. *Primula officinalis*. Linn. *mat. medic. 57*. Le lymbe des corolles est concave. *Primula foliis rugosis dentatis, hirsutis, scapis multifloris, floribus omnibus nutantibus*. Hall. *helv. n^o. 610. Œd. dan. 433. Primula viris odorato flore luteo simplici*. Bauh. *hist. 3, p. 495. Verbasicum pratense odoratum*. Bauh. *pin. 241. Alisma pratorum*. Colum. *phyt. p. 11. Primula elatia*. Linn. Le lymbe des corolles est plane. *Primula foliis rugosis dentatis, scapis multifloris, floribus exterioribus nutantibus*. Hall. *helv. n^o. 609. Œd. dan. 434. Mill. 12. Verbasicum pratense vel sylvaticum inodorum*. Bauh. *pin. 421. Primula silvestris tertia*. Tabern. *p. 220. Primula veris altera*. Camer. *epit. 884. Primula veris pallido flore, elatior*. Cluf. *hist. 1. p. 361. Primula acalis scapo nullo*. Œd. *dan. t. 154. Primula foliis hirsutis rugosis dentatis, scapis unifloris*. Hall. *helv. n^o. 608. Primula veris (silvestris) pedunculis radicalibus, unifloris*. Scop. *carn. edit. 1, p. 93, n^o. 1. edit. 2, n^o. 204. Primula veris, pallido flore humilis*. Cluf. *hist. 1, p. 302. Sylvarum primula lob. icon. 508. Alisma silvaticum*. Colum. *phit. 10. Verbasicum silvestre majus, singulari flore*. Bauh. *241*. La racine de cette plante est fibreuse, écailleuse, rougeâtre ; sa tige s'éleve du milieu des feuilles, à la hauteur d'un demi pied, nue, portant ses fleurs en ombelles ; ses feuilles sont radicales, sessiles, dentelées, fillonnées, sa fleur est monopétale, en soucoupe, dentelée ; sa corolle est jaune, quelquefois pâle : elle est vivace, & croît dans les prairies de la France. Elle est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 52 ; dans l'*Eët, pa vegetabilium* de Ludwig, pl. 43. dans les *Délices* de Knorr, cent. 3, n^o. 12 ; dans le *Flora Danica*, pl. 433, 434 & 194 ; dans Lobel, pl. 58, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.*

Les feuilles & les fleurs du primevere se prennent en infusion en guise de thé, ou dans des bouillons à la dose d'une petite poignée pour chaque bouillon ; les fleurs sont très agréables en conserve : on en tire,

par la distillation, une eau dont on fait usage intérieurement depuis quatre onces jusqu'à six.

Cette plante convient dans les rhumatismes, les catharres, les maladies des jointures, les douleurs des nerfs, & même dans la paralysie légère : on la donne comme spécifique pour la paralysie de la langue ; elle est aussi narcotique, elle calme les vapeurs & dissipe la migraine & les vertiges des filles en cas de suppression. On vante beaucoup dans la paralysie une fomentation faite avec l'eau-de-vie de froment dans laquelle on a fait bouillir la primevère.

Les Suédois mettent les fleurs de primevère dans le vin pour le rendre plus agréable : on mange, dans plusieurs cantons d'Angleterre, les feuilles de cette plante cuites avec les autres herbes potagères, ou crues en salade. On prétend que le suc des fleurs efface les rides & les taches de la peau.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espèce est la primevère farineuse : *Primula farinosa*. *Primula foliis crenatis glabris, florum limbo plano*. *Linn. syst. plant. edit. Reich, t. 1, p. 412. Hort. Cliff. 50. Flor. suéc. 162, 172. Œd. dan. t. 125. Gmel. sib. 4. p. 83, t. 44. Gunn. norv. n°. 26. Mill. dict. n°. 2. Reyg. Geden. t. 2, p. 52. Scop. carn. edit. 2, n°. 206. Kniph. cent. 9, n°. 80. Aretia foliis glabris, ellipticis, rugosis, subtus farinosis, floribus umbellatis. Hall. helv. n° 623. Primula foliis crenatis glabris, vir. Cliff. 12. Roy. Lugdb. 415. Primula foliis erectis fastigiatis. Flor. lapp. 79. Primula veris rubro flore. Clus. pann. 340. Verbascum umbellatum alpinum minus. Bauh. pin. 242.*

Les feuilles de cette espèce sont couchées, glabres, elliptiques, ridées, farineuses en dessous ; les fleurs sont à ombelles ; la corolle est rouge ou blanche ; le limbe est plane : cette espèce est représentée dans nos *Dons merveilleux de la Nature dans le Règne végétal*, part. 1, pl. & dans notre *Herbier de l'Europe* ; dans le *Flora Danica*, pl. 125 ; dans le *Flora Siberia* de Gmelin, t. 4, pl. 44, fig. 3 & 4 ; dans la neuvième centurie de Kniphof, n°. 80. Elle vient dans les Alpes : on en trouve en Franche-Comté & en Dauphiné. On cultive dans nos jardins les différentes variétés de primevères, à cause de la beauté de leurs fleurs.

On met les variétés au bas des palissades, & dans les allées où il y a beaucoup d'ombres ; elles y produisent une agréable décoration au printemps : on transpose ces plantes vers la fin de Septembre ; elles se plaisent singulièrement dans une terre forte & substantielle, mais elles réussissent dans presque toutes les autres, pourvu qu'elles soient à l'ombre. Le moyen de se procurer du beau en fait de primevère, est de semer

PRÉSENS DE FLORE. 73

femer beaucoup ; on doit conserver pour graines , les pieds dont la tige est droite , forte & bien garnie de fleurs , grandes , très-ouvertes , & de belles nuances : on tient les caiffes ou terrines où on les feme , à l'exposition du levant : le foleil du midi feroit périr les jeunes plantes à mefure qu'elles fortiroient de terre ; fi le printemps est fec , on les mouille à propos : à mefure que le foleil prend de la force , on les rapproche de l'ombre , en forte que fuccelfivement il y donne moins long-temps.

Vers la mi-Mai , on peut lever les jeunes plantes , & les mettre en planches ombragées ; on les y espace à environ quatre pouces , où l'on a foin de leur donner de l'eau jufqu'à ce qu'elles aient bien repris ; il fuffit enfuite de les entretenir nettes d'herbes : à la fin d'Août , on les met dans d'autres planches expofées au levant : on les espace par rangées à fix pouces l'une de l'autre ; on les mouille , quand le temps est fec ; fi elles paroiffent lentes à reprendre , elles y fleuriffent au printemps de l'année fuyvante.

Les pieds que l'on ôte du voifinage de ceux dont on veut ménager la graine , font bons à garnir d'autres endroits , où ils feront toujours bien ; on ne doit pas oublier de les mettre à l'ombre. Ceux qui promettent beaucoup , & dont on ne veut pas encore avoir de graines , peuvent être levés , dès que leur fleur est paffée , & mise en place dans une bonne terre ; il faut les laiffer reprendre fans leur donner d'eau. On levera les primeveres tous les ans pour en écarter les racines , & on renouvellera la terre des planches pour les empêcher de dégénérer. Lorsque la faifon est feche , il faut arrofer de temps en temps les pieds deftinés à donner de la graine , ce qui la fait groffir confidérablement , & la rend même plus abondante ; cette graine est prefque toujours mûre au mois de Juin ; fa maturité fe manifefte par les couleurs brunes des capsules , & par l'ouverture que l'on apperçoit à leur partie fupérieure : à mefure qu'elles mûriffent , on les cueille , on acheve de les faire fécher fur du papier , puis on les ferre dans un lieu fec , jufqu'au temps d'en faire ufage.

T R O I S I È M E E S P È C E .

La troifieme efpece est l'oreille d'ours , *Primula auricula*. *Primula foliis ferratis glabris*. Linn. *fift. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 412. Virid. Cliff. 12. Hort. Upf. 36. Roy. Lugdb. 415. Scop. carn. edit. 2 , n°. 207. Kniph. cent. 1 , n°. 67. Sabb. hort. 1 , t. 98. Primula umbellifera , foliis ferratis , glabris , carnofis. Hall. *helv* n°. 612. *Primula foliis ferratis carnofis glabris*. Hort. Cliff. 50. *Sanicula alpina lutea*. Bauh. pin. 242. *Auricula urfi*. Camer. epit. 706. Mill. *dict. Sanicula alpina purpurea*. Bauh. pin. 242. *Sanicula alpina , foliis rotundis*. Bauh. pin. 242. *Sanicula alpina , flore variegato*. Bauh. pin. 243. *Sanicula alpina angufti-folia*. Bauh. pin. 243. *Sanicula alpina , foliis quafi farina adfperfis*. Bauh. pin. 243.*

Tome II.

K

Les feuilles de l'oreille-d'ours sont longues de deux ou trois pouces ; polies, grasses, tantôt dentelées, tantôt entières, & d'un goût amer ; il s'éleve du milieu des feuilles un ou plusieurs pédicules à la hauteur de trois ou quatre travers de doigt, soutenant en leur milieu des fleurs composées de tuyaux, évafés par le haut, & divisés en cinq quartiers : ces fleurs sont belles, agréables, de couleur jaunâtre, ayant dans leur fond quatre ou cinq étamines à sommets jaunâtres. Le calice qui est attaché par des pédicules fort courts, est dentelé vers le haut, & contient, lorsque la fleur est passée, une coque ronde, qui renferme des semences menues, de couleur brune ; sa racine est grosse comme le petit doigt, garnie de fibres, d'un goût stiptique & astringent. Cette plante fleurit en Avril, quelquefois aussi en Automne ; elle croit naturellement dans les Alpes ; elle est représentée dans nos *Dons merveilleux*, & diversement coloriés dans le *Regne végétal*, pl. 95, & dans notre *Herbier de l'Europe* : elle est aussi représentée dans la première Centurie de Kniphof, n°. 67, & dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 98. Elle varie à l'infini par la culture, & fait l'ornement des jardins des Fleuristes : c'est une des plantes les plus agréables par la variété de ses especes, la beauté de ses couleurs, l'odeur suave de ses fleurs, & la durée de ses bouquets : elle mérite les soins de l'Amateur de la belle Nature ; on contemple avec plaisir les richesses de son pinceau sur un théâtre garni de différentes especes d'oreilles-d'ours.

Les Fleuristes distinguent ordinairement trois sortes d'oreilles-d'ours : la pure, la panachée & la bisarre. La pure est celle qui n'a qu'une couleur, comme rouge, cramoisi, violet, pourpre, &c. On préfère les pures, parce qu'elles sont plus grandes, plus étoffées & plus veloutées ; les panachées ont leurs partisans ; on exige que leurs panaches soient nets ; les panaches d'un blanc de lait & d'un jaune doré sont les plus beaux : les bisarres ont diverses couleurs opposées, comme le blanc au noir dans le même fleuron ; les especes nombreuses de ces fleurs ont été décorées par les Fleuristes des noms & des titres des personnes de la première distinction.

Le caractère d'une belle oreille-d'ours est d'avoir, 1°. la tige qui porte la fleur, forte & résistante : 2°. les pédicules des fleurs courts & capables de soutenir la fleur bien droite : 3°. le tuyau ou le col de chaque fleur bien court : 4°. les fleurs grandes & régulières : 5°. les couleurs vives & bien nuancées : 6°. l'œil grand, rond & d'un beau blanc : 7°. les fleurs étendues à plat, & ne formant jamais le godet : 8°. les fleurs en bonne quantité & également étendues sur la tige. On doit conserver la graine d'oreille-d'ours qui ont ces perfections, pour les semer & les perpétuer. On recueille les graines de ces fleurs dès que les tiges sont jaunes, & les gouffes parvenues à leur grosseur. Pour conserver leurs graines, aussi bien que celles des autres plantes, on attache toutes les gouffes avec la tige, & on les garde dans cet état jusqu'au temps de les semer : rien ne contribue tant à la force & à la vigueur des plantes qu'on veut multiplier de graines, que la méthode de conserver la graine dans sa capsule jusqu'au

temps de la semaille, & rien ne peut donner de meilleures instructions à cet égard que la nature elle-même : il faut cueillir dans une matinée sèche la graine d'oreille-d'ours, & l'exposer pendant deux mois au soleil sur des feuilles de papier, trois heures, par jour, jusqu'à ce qu'elle soit hors d'état de moisir ; on la conserve pour lors dans des endroits secs jusqu'à la fin de Février ; on la nettoie & on la sème de la manière suivante.

On prépare une caisse de bois de chêne ou de sapin, de quatre pieds de longueur, de deux de largeur & de six de profondeur, dont le fond soit percé de trous éloignés de six pouces les uns des autres ; on met au fond quelques pierres au-dessus des trous, pour faciliter l'écoulement de l'eau, & on remplit la caisse de terre de taupinière, mêlée avec du terreau par parties égales ; on sème ensuite la graine sans la couvrir de terre, on se contente seulement de la presser avec un bout de planche, afin de l'affaïsser, en sorte que la terre ne déborde pas la caisse. Il faut arroser continuellement cette pépinière, & avoir soin qu'elle ne soit jamais sèche ; car sans une continuelle humidité la graine ne leveroit point. Il faut couvrir la caisse avec un réseau, afin que les oiseaux ne puissent pas lui nuire, & la placer dans un endroit à l'ombre depuis le temps qu'on sème jusqu'en Avril, pour empêcher le soleil de dessécher les jeunes plantes : s'il arrivoit, faute d'arrosement, que la graine ne levât pas la première année, il faudroit conserver la caisse jusqu'à l'année suivante, car souvent elle ne pousse que la seconde année.

Les plantes venues de graines, sont assez fortes pour être transplantées aux mois de Juillet & Août suivant : on les met à environ quatre pouces de distance dans des carreaux de terre légère, bien criblés & exposés au soleil du levant, ayant soin de les défendre des ardeurs du soleil les quinze premiers jours qu'on les a plantés ; au mois d'Avril suivant, il y a espérance que quelques-unes pourront commencer à fleurir : si elles ont les bonnes qualités rapportées ci-dessus, on les transpose à demeure dans des pots, on choisit les plus belles. Avec quels délices le Fleuriste ne voit-il pas éclore alors, par ses soins, de nouvelles beautés jusqu'alors inconnues ! Par combien de titres l'oreille-d'ours ne mérite-t-elle pas ses hommages ! Elle le dispute à la tulipe par son brillant, par son étoffe veloutée ; elle a une odeur suave, & un air fin. La terre dont on remplit les pots, est préparée avec de la terre de prés, de bois pourri & du terreau, le tout bien criblé & bien mélangé.

Pour faire fleurir les oreilles d'ours, on met les pots sur des tablettes les uns au-dessus des autres, dans un endroit du jardin uniquement exposé au soleil levant : à mesure que les fleurs commencent à se couvrir d'une espèce de duvet velouté qui contribue beaucoup à en augmenter la beauté, il faut couvrir les fleurs, pour empêcher que la pluie n'en détruise le duvet.

Le Fleuriste aura sans contredit, par le moyen de la graine, des variétés

K ij

charmantes, s'il a l'attention de placer ensemble les oreilles d'ours les plus diversement coloriées, tandis qu'elles sont en fleurs, parce que par ce moyen les pistiles de l'une reçoivent l'*aura feminalis* de l'autre, & peuvent conséquemment nous donner un mélange agréable de couleurs; on multiplie encore les oreilles-d'ours par œilletons, ce qui se fait en séparant dans la longueur de toute la racine, les œilletons avec le doigt ou avec un couteau de buis; on choisit ordinairement, pour cette opération, le temps de la fleur ou la fin de Juillet.

Tout œilleton qui a un peu de racine, est bon à planter; on le met jusqu'au collet en terre, en sorte qu'il n'y ait que les feuilles qui passent: on l'arrose ensuite, & on lui donne de l'ombre, jusqu'à ce qu'il soit entièrement repris: un Fleuriste attentif enduit la blessure avec de la térébenthine de Venise, qui empêche l'eau de pénétrer ou de pourrir la racine; il faut dépoter tout œilleton dont les feuilles se recoquillent, afin de le garantir de la pourriture, car c'en est une marque infallible; on y remédie en coupant le nœud jusqu'au vif.

On met les oreilles-d'ours pendant l'hiver dans un endroit sec, on retranche les feuilles pourries, & on ôte toutes les années la terre usée pour en substituer de nouvelle: il faut sur-tout avoir grand soin de ne pas trop arroser cette plante pendant l'hiver.

Ses feuilles sont vulnérables, astringentes: on les emploie en cataplasme & en décoction. Les Espagnols distillent avec toute la plante une eau qu'ils recommandent pour la toux.

GENRE XIII.

La Soldanelle.

La soldanelle: *Soldanella*. Linn. Tourn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice partagé en cinq lobes lancéolés, persistant, droit: la corolle est monopétale, campanulée, insensiblement élargie, droite, à bord déchiré fendu en plusieurs parties, aigu: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène: les antheres sont simples, en fleche, le germe du pistil est rond: le style est filiforme, de la longueur de la corolle, persistant; le stigmate est simple: le péricarpe est une capsule oblongue, cylindrique, striée obliquement à une loge, s'ouvrant par le sommet qui est à plusieurs dents: les semences sont nombreuses, pointues, très-petites: le réceptacle est colonnaire, libre: on ne connoît en Botanique qu'une seule espèce de ce genre, & cette espèce se trouve sur nos hautes montagnes.



E S P E C E.

Elle se nomme la soldanelle des Alpes : *Soldanella alpina*. *Soldanella*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 414. *Hort. Cliff.* 49. *Roy. Lugdb.* 414. *Hall. helv. n°.* 624. *Jacq. Aufl. t. 13.* *Mill. dict. Scop. carn. edit. 2*, n°. 210. *Sabb. hort. 1.* *Soldanella alpina rotundifolia.* *Bauh. pin.* 295. *Morif. hist. 2*, p. 295. *Secl. 3.* *Scheuz. alp. 1*, p. 5. *Soldanella alpina, cam. epit.* 254. *Cluf. pann.* 354 *Soldanella minore folio.* *Cluf. dann.* 355. Les feuilles de cette plante sont radicales, rondes, l'hampe est à deux fleurs; sa corolle est rouge ou blanche. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 13; dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 16, dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, tom. 2, sect. 3, pl. 15, fig. 8, & dans notre septième Partie de l'*Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & croit naturellement sur les montagnes des Alpes, des Pyténées; on en voit en Dauphiné & en Franche-Comté: elle mérite d'être cultivée dans nos jardins pour sa fleur.

G E N R E X I V.

Le Pain-de-pourceau.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Cyclamen*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice à demi-fendu en cinq, rond, persistant, ayant ses lobes ovales; la corolle est monopétale; le tube est globuleux, deux fois plus grand que le calice, petit, flottant; le limbe est réfléchi & haut, très-grand, partagé en cinq lobes lancéolés; le collet débordé; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-petits dans le tube de la corolle; les antheres sont droites, aiguës, conniventes dans le col de la corolle; le germe du pistil est rond; le style est filiforme, droit, plus long que les étamines, le stigmate est aigu; le péricarpe est une baie globuleuse, à une loge, s'ouvrant de cinq côtés par le sommet, recouverte d'une coque capsulaire; les semences sont nombreuses, ovales, anguleuses; le réceptacle est ovale, libre. Nous n'en connoissons en France qu'une seule espece.

E S P E C E.

Cette espece est le pain-de-pourceau d'Europe : *Cyclamen Europeum*. *Cyclamen corolla retroflexa*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 415. *Mat. med. p.* 57. *Mill. dict. n°.* 1. *Kniph. cent. 3*, n°. 35, & *cent. 4*, n°. 25. *Knorr. del. vol. 1*, T. S, 16, *Sabb. hort. 2*, t. 68.

Cyclamen flore cernuo, segmentis revolutis. Hall. helv. n°. 635. *Cyclamen foliis cordatis, corolla reflexa.* Hort. Ups. 47. *Cyclamen.* Hort. Cliff. 49. Roy. Lugdb. 414. *Cyclamina omnia*, 1, 13. Bauh. pin. 307. *Cyclaminus.* Camer. epit. 35. *Cyclaminus Europeus.* Scop. carn. 2, n°. 211. *Cyclaminus odorato purpureo flore.* Clus. pann. 253. *Artanica Cyclamen.* Blackw. t. 147. La racine de cette espece est tubéreuse, quelquefois ronde, souvent irréguliere, noire en dehors, blanche dans l'intérieur; la tige part de la racine, elle est roulée en spirale, ne porte qu'une fleur à son sommet; elle est droite, pendant que la fleur subsiste, courbée, lorsque le fruit est formé; les feuilles sont radicales, presque rondes, entieres, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, portées par de longs pétioles; les fleurs sont monopétales, en forme de roue; le tube globuleux est deux fois plus grand que le calice; le lymbe est replié en dessus, divisé en cinq parties, très-grand; toute la corolle est rougeâtre; le fruit est une baie globuleuse, à une loge membraneuse, s'ouvrant en cinq parties, renfermant des semences ovales, anguleuses, reposant sur un réceptacle ovale. Les variétés de cette plante s'approchent si fort les unes des autres, qu'à peine peut-on les distinguer; elle est représentée dans notre *Collection colorée & précieuse des fleurs qui se cultivent tant dans les jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe*, part. 2, pl. 62; dans le *Botanicon in originali* de Kniphof, cent. 3, n°. 35, & cent. 4, n°. 25; dans les *Délices* de Knorr, t. 1. pl. S, 16; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 63, & dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 147. Elle est vivace & croît dans les endroits secs, ombrageux; on en trouve en Franche-Comté; les racines de pain-de-pourceau, gardées dans la chambre, poussent des feuilles & des fleurs, sans eau ni soin.

Les Fleuristes cultivent les différentes variétés de pain-de-pourceau, à cause de leurs fleurs, qui se succèdent successivement les uns aux autres dans toutes les saisons de l'année, suivant leurs variétés.

On les multiplie par graines, qu'on sème en Septembre & Octobre; il faut le faire dans de grands pots remplis de terre fort légère, mais substantieuse, mêlée de terreau. La semence est mûre & en état d'être cueillie, lorsque les feuilles sont tombées, & que le péduncule qui soutient le fruit, se contourne en spirale & s'abaisse contre terre. Au printemps on sème les cyclamens de cette saison, & en automne ceux d'automne; il suffit que la semence soit couverte d'un ou tout au plus de deux doigts de terre: les beaux cyclamens reçoivent beaucoup de dommages du froid; ceux d'automne réussissent très bien à l'ombre, & dans les endroits où ils n'ont que très-peu de soleil; ceux du printemps demandent une exposition plus chaude; on arrose les uns & les autres, quand ils en ont besoin; ce n'est que trois ans après qu'ils ont été semés, qu'on les transplante communément; l'indice qui peut servir de règle pour cela, est lorsqu'on voit que la plante a jetté quantité de feuilles qui excèdent le pot où on l'a semée; en les transplantant, on doit

avoir soin d'enlever la terre voisine où se sont distribués les chevelus ; on ne les met qu'à deux doigts de profondeur : ceux d'automne se transplantent au mois de Mai , & les printaniers à la fin de Juin.

Une autre manière de multiplier ces plantes , est de faire plusieurs morceaux d'une seule racine ; on attend pour cela que les feuilles soient tombées ; en séparant la racine , on a soin que chaque morceau ait un air sain & entier , après quoi on les conserve seulement dans un lieu frais jusqu'à ce qu'il se forme une membrane épaisse sur les endroits qui ont été découverts par l'opération ; on y applique pour lors un enduit de cire & de térébenthine , après quoi on dépose cette racine dans un pot avec de la terre , lorsque la saison est venue , observant toujours de les mettre inclinés du côté de la pluie , afin que l'humidité ne l'obsede point ; on ne met aussi de ce côté que de la terre fort aride & maigre , que l'on environne ensuite de bonne terre ; on n'arrose la plante que dans le temps où elle commence à pousser. On place la racine de pain-de-pourceau parmi les purgatifs violens ; elle évacue la bile & les sérosités ; quoiqu'elle purge avec beaucoup de violence , cependant elle agit lentement à cause de ses particules terrestres. Les payfans robustes en prennent un gros en poudre , & une demi-once en décoction. On la corrige avec des aromates & des stomachiques , & on l'aiguillonne avec le cabaret , la diagrede ou la crème de tartre ; mais son usage interne est peu sûr , car elle excite des inflammations à la gorge , à l'estomac , aux intestins & à l'anus.

On fait plus d'usage de cette racine à l'extérieur , & avec moins de danger : elle incise , résout & déterge puillamment ; on la pile toute fraîche , & on l'applique utilement en forme de cataplasme sur les tumeurs dures , schirreuses & écrouelleuses , & sur la rate durcie & gonflée. Si on frotte le ventre avec le suc de cette racine , il fait aller à la selle , évacue les eaux des hydropiques , fait revenir les regles , chasse quelquefois le fœtus , & tue les vers. Le même suc est utile pour amollir & résoudre les schirres & les tumeurs dures , & pour les tumeurs écrouelleuses & celles des parties externes ; c'est pourquoi quelques-uns le font épaisir avec la gomme ammoniacque , & cailler jusqu'à la consistance d'emplâtre ; il entre dans plusieurs emplâtres & onguens émolliens & résolutifs.

On fait avec le suc de cette racine le célèbre onguent de *Arthanita* , que l'on recommande appliqué extérieurement sur le ventre , pour amollir sur-tout les tumeurs schirreuses , & fait sortir les eaux des hydropiques. Cet onguent fait vomir étant appliqué sur la région de l'estomac , purge quand on le met sur le ventre , & excite les urines , appliqué sur les reins , sur-tout si on y mêle de l'huile exprimé des grains de pignons d'inde.

Mathiolo rapporte que l'eau distillée du pain-de-pourceau , tirée par les narines , arrête le sang , & il assure qu'étant bue au poids de six

onces avec une once de sucre, elle arrête merveilleusement le sang qui fort de la poitrine, du foie & de l'estomac.

GENRE XV.

Le Trefle d'eau.

Le trefle d'eau, connu en Botanique sous le nom de *Menyanthes*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice monophyllé, droit, persistant, partagé en cinq; la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir; le tube est cylindrique, court; le limbe est fendu au-delà du milieu en cinq lobes réfléchis, s'ouvrants, obtus, visibles par leurs poils; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, courts; les antheres sont aiguës, fendues en deux par la base, droites; le germe du pistil est conique; le style est cylindrique, presque de la longueur de la corolle; le stigmate est fendu en deux, applati; le péricarpe est une capsule ovale, environnée de calices, à une loge; les semences sont nombreuses, ovales, pointues. On en connoît en France deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le trefle d'eau, en forme de nénuphar: *Menyanthes nymphoides*, *Menyanthes foliis cordatis integerrimis, corollis ciliatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 414. Ed. flor. dan. t. 339, Gmel. sib. 4, p. 67. Lepech. it. 1, p. 259. De Neck. Gallob. p. 105. Pollich. pal. n°. 196. Sabb. hort. vol. 2, t. 67. Darr. nass. p. 553, t. 1. Limnethemumpeltatum. Gmel. acil. petrop. 1779. vol. 14, p. 527, t. 17. 17. *Menyanthes foliis orbiculatis, corollis margine-laceris*. Hort. Cliff. 53. Roy. Lugd. 430. Dalib. Paris. 62. *Nymphaea lutea minor, flore umbri-cato*. Bauh. pin. 194. Les feuilles de cette espece sont en forme de cœur, très-entieres; l'ombelle est simple, sessile du côté du pétiole; les corolles des fleurs sont jaunes, ciliées, & ne sont pas hérissées à la superficie, ce qui la distingue des autres especes de trefle d'eau; cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 339; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, p. 67; dans les Mémoires de Petersbourg, t. 14, pl. 17, fig. 2: elle se trouve aux environs de Paris, dans la Flandre Françoisse; & dans les endroits aquatiques.*



SECONDE

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le trefle-d'eau commun. *Menyanthes trifoliata*. *Menyanthes foliis ternatis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 416. Flor. lapp. 80. Flor. suec. 163, 173. Hort. Cliff. 52. Mat. med. 58. Roy. Lugdb. 430. Hall. Helv. n^o. 633. Ed. flor. dan. 541. Gmel. fib. 4, t. 97. De Neck. Gallob. 105. Scop. carn. edit. 2, n^o. 212. Pollich. pal. n^o. 197. Pall. it. 1, p. 72. Manch. haff. n^o. 16. Mattusch. fil. n^o. 127. Sabl. hort. 1, t. 88. *Trifolium majus*. Tabernam. p. 520. *Trifolium palust.* Bauh. pin. 327. Cord. hist. 96. Blackw, t. 474. La racine de cette espece est horizontale, articulée, la tige est grêle, cylindrique; elle s'éleve du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied & demi; ses feuilles sont radicales; elles ont leurs petioles en forme de gaine, & sont disposées trois à trois, ayant leurs folioles ovales, entieres; les fleurs sont rassemblées en bouquet; elles ont leurs feuilles florales en forme de filets, entieres, amplexiacales; elles sont infundibuliformes, découpées profondément en cinq parties égales, pointues; elles sont velues, recourbées, ouvertes; le fruit est une capsule ovale, entourée du calice, à une loge, renfermant plusieurs semences ovales & pointues. Cette espece est représentée dans le *Flora Sib.* de Gmelin, t. 4, pl. 97; dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 88, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît dans les marais, on en trouve aux environs de Paris, d'Etampes, de Chartres, dans l'Orléannois, la Lorraine, la Bourgogne, l'Alsace, le Languedoc, à Lesperou & dans l'Auvergne, la Saintonge: on lui attribue une vertu résolutive, détersive, savoneuse, diurétique, tonique & fébrifuge; on la regarde sur-tout comme un excellent antiscorbutique; sa semence est expectorante: on tire de son herbe une eau distillée, un suc, une conserve, une essence; on en fait des decoctions qu'on emploie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; on l'associe pour l'ordinaire avec d'autres plantes. En 1682, M. Duclos, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a fait part à sa Compagnie des vertus de la decoction du trefle d'eau pour guérir le scorbut; & en 1675, J. Val. Willius, Danois de nation, a publié les expériences qu'il a faites à son occasion pour la cure de plusieurs maladies.*

La premiere maladie pour laquelle il s'en est servi, est le scorbut: plusieurs personnes, qui en étoient attaquées, de l'un & de l'autre sexe, se sont, dit-il, présentées pour être traitées; elles avoient les jambes ulcérées & si douloureuses, que malgré l'inclination naturelle, que nous avons pour la vie, à peine s'en soucioient-elles: le trefle aquatique fut le seul remede auquel Willius eut recours: il faisoit, en conséquence,

Tome II,

L

bouillir dans de la petite biere un peu vieille, quelques poignées de ses feuilles, lorsque c'étoit la saison de l'été ou de l'automne. Il prescrivit à ses malades, trois fois par jour, une once de cette décoction le matin, à midi, & en se couchant; il leur faisoit en même-temps laver les jambes avec une décoction tiede de toute la plante dans de l'eau de la mer, en cas néanmoins qu'il ne se trouvât pas trop d'inflammation; il leur conseilloit en outre d'appliquer sur leurs ulceres des feuilles vertes de cette même plante, & à défaut de fraiches, d'employer les seches, après les avoir laissé macérer pendant deux jours dans de l'eau distillée aussi de la même plante; de tous les scorbutiques traités avec cette seule méthode, il ne s'en est trouvé aucun qui n'ait été guéri, les uns dans l'espace de huit jours, & les autres un peu plus tard. La servante du Meunier de Drabrie, au rapport de Willius, avoit depuis un an & demi toute la jambe droite rongée d'un ulcere; elle consulta ce Médecin sur son état, il ne lui prescrivit, pour tout remede intérieur, que la décoction du trefle aquatique dans de la biere; & il lui dit en même temps d'appliquer sur l'ulcere qui se trouvoit être de la grandeur de la main, des feuilles pilées de la même plante, avec celles de plantin, d'alliaire & de millepertuis. La malade recouvra, par ces seuls remedes, une santé parfaite.

Le domestique du Pasteur de Schudlave portoit depuis fort longtemps dans l'aîne, une tumeur considérable qui s'étoit ouverte, & avoit formé un ulcere scorbutique de très-mauvais caractère; il fit usage de la décoction de trefle aquatique, s'en baigna l'ulcere, & se procura en même temps une sueur abondante, par le moyen de quinze gouttes d'essence de corne de cerf, qu'il associa à une once & demi d'eau distillée de la plante dont il s'agit; en peu de temps il se trouva parfaitement réabli.

Le scorbut est encore salutaire dans l'hydropisie même invétérée; un domestique de Drabrie, dit Willius, qui avoit eu trois ans auparavant, une hydropisie ascite, dont il avoit été guéri, retomba dans la même maladie au commencement de l'hiver 1674; insensiblement ses jambes s'enflerent, son ventre se remplit; il perdit l'appétit; il lui survint des anxietés dans la région précordiale; la difficulté de respirer augmenta, tout son corps fut exténué, & ses forces manquerent au point qu'il fut obligé de garder le lit aux approches du printemps. Willius fut appelé au mois d'Avril pour le traiter, il lui prescrivit l'infusion suivante.

Prenez trefle d'eau, trois poignées, racines d'année, & de raifort sauvage de chacun une poignée, des feuilles de domptevenin & des fleurs de buglosse aussi de chacune une poignée: après avoir coupé, haché & lavé toutes les plantes, faites-les infuser à chaud dans cinq pots de petit lait, & donnez-en par jour au malade trois bons verres, environ de sept à huit onces. Quinze jours après que le malade eut commencé l'usage de ce remede, Willius le trouva dans les champs; il travailloit avec ses camarades aux différens ouvrages de la campagne, en forte

PRÉSENS DE FLORE. 83

qu'on n'eût pas dit qu'il fût malade : après avoir fait mille remerciemens au Docteur Willius, il lui assura que dès la première prise de l'infusion susdite, il s'étoit apperçu d'un changement total ; que depuis ce temps il n'avoit cessé de rendre de l'urine en abondance ; qu'actuellement il respiroit avec toute liberté, & ne sentoit nulle incommodité, ayant pour tout mal un appétit dévorant ; cependant Willius lui conseilla beaucoup de ménagement, & la continuation de l'usage de l'infusion, seulement à la dose de deux verres par jour ; c'est ainsi que le malade parvint à recouvrer son état de santé.

Le trefle d'eau est en outre un excellent remède, pour les fièvres intermittentes, suivant Willius ; il en régnoit, en 1674, de différens caractères, tant simples que composées, qui attaquoient indistinctement toutes personnes de quelque sexe & de quelque état qu'elles fussent ; ce Docteur faisoit prendre à son malade, le jour de l'intermission, un grand verre de petite bière dans laquelle il avoit fait bouillir précédemment quelques poignées de trefle d'eau, & de jeunes pousses de sureau, ou même de l'écorce moyenne de cet arbre ; par le moyen de cette décoction, il purgeoit copieusement la plupart de ses malades ; quelques-uns même vomirent plusieurs fois ; étant ainsi purgés, il leur prescrivoit, aux approches du paroxysme, la poudre suivante, ayant l'attention d'en varier la dose selon les différens âges.

Prenez de trefle d'eau pulvérisé, un demi gros ; du crystal minéral, un scrupule ; mêlez & donnez au malade, un peu avant l'accès, dans un verre de décoction chaude de trefle d'eau.

Par le moyen de ce traitement, il parvint à guérir plusieurs de ses malades, mais tous ne le furent pas ; il éprouva pour lors plus d'efficacité dans la lessive des cendres de trefle d'eau, que dans aucun autre remède ; de vingt-trois malades auxquels il donna de cette lessive pour leurs fièvres intermittentes, cinq seulement se trouverent obligés d'en prendre trois fois ; deux d'entr'eux furent guéris par trois prises, & tous les autres n'eurent besoin d'en faire usage qu'une seule fois. Pour préparer ce remède si efficace, Willius prenoit deux poignées de cendres de la plante, il les faisoit infuser pendant un mois entier dans six onces de l'eau distillée de la même plante ; il filtroit ensuite cette lessive, & la cohoboit plusieurs fois de suite : le jour de l'intermission, après avoir donné à ses malades un verre de la décoction rapportée plus haut, il leur faisoit prendre de cette lessive tiède, à la dose de deux ou trois onces pour un enfant, & de trois ou quatre pour un adulte. De tous ceux qui en prenoient, il n'y en avoit aucun qui ne suât abondamment ; quelques-uns rendirent même plus d'urine qu'à l'ordinaire, & tous en général eurent un accès plus court ; il permettoit néanmoins à ses malades de boire pour se désaltérer dans le chaud de la fièvre, mais uniquement de la décoction de trefle d'eau.

Outre les fièvres intermittentes bénignes qui regnerent pendant le

cours de l'année 1674, il y eut encore des fièvres malignes à la fin de l'hiver; & c'est aussi par le moyen du trefle d'eau que le Docteur Willius les a traitées, ce qui lui a parfaitement réussi.

Voici la façon avec laquelle il le préparoit pour ces maladies : on prend, dit-il, à volonté de la rapure de corne-de-cerf; on verse par-dessus de la lessive de trefle d'eau en quantité suffisante pour que toute la rapure s'en trouve bien imbibée; on place ce mélange dans un endroit tempéré pendant un jour; il se change pour lors en un mucilage gelatineux; on coupe ce mucilage par petits morceaux, on étend ces morceaux sur du papier, & on les y fait sécher lentement, après quoi on les réduit en poudre; on imbibe de nouveau cette poudre de la lessive susdite pour en former une pâte mucilagineuse qu'on fait sécher, qu'on réduit encore en poudre, & qu'on humecte de nouveau; cette opération se réitère même jusqu'à trois fois: on a pour lors un excellent remède dans les fièvres malignes; sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros & même quatre scrupules dans l'eau distillé de la même plante.

La paralysie est une maladie assez difficile à traiter; cependant le Docteur Willius en a guéri plusieurs par le moyen du trefle d'eau: un seul exemple suffit pour prouver les bons effets de cette plante dans cette maladie. Un jeune homme de vingt-cinq ans, dit Willius, qui avoit passé tout l'été de 1674, sans se ménager d'aucune manière, fut saisi de froid sur la fin de Septembre pour avoir eu l'imprudence de sortir par un mauvais temps en habit d'été; il perdit tout-à-coup le mouvement de toutes les parties du côté droit, qui devinrent froides, & il sentit, dès l'instant, de grandes douleurs dans l'épaule, dans le coude, dans le poignet, la hanche, le genouil & sur le coup-de-pied; dès que le malade fut de retour chez lui, il lui fit garder le lit, & en même-temps bassiner le côté malade avec la décoction suivante.

On prit pour cette décoction trois poignées de trefle-d'eau, & une poignée d'yvette; on fit bouillir le tout dans environ quatre pintes d'eau de mer, & on ajouta à la colature huit onces d'eau-de-vie de grains; on lui prescrivit ensuite intérieurement une forte dose de décoction de trefle-d'eau dans de la bière; le malade suva en quantité pendant la nuit; le lendemain ses douleurs furent entièrement calmées, & le mouvement lui étoit tellement revenu, qu'il pouvoit déjà se tenir un peu sur ses jambes, s'asseoir & écrire; cependant il but encore le matin un verre de la décoction de la même plante dans de l'eau, & se fit bassiner les parties affectées comme la veille.

Le même Auteur rapporte qu'il s'est encore servi pour lui-même du trefle d'eau dans les catharres; il en fumoit pour lors les feuilles en guise de tabac, & elles lui réussissoient si bien, qu'après avoir expectoré beaucoup de phlegme, sa tête en devenoit plus libre, plus légère & plus propre à l'étude. Plusieurs personnes, ajoute-t-il, ont essayé, à mon exemple, de fumer de cette plante, & s'en sont si bien trouvées.

qu'elles en faisoient même leurs délices. Willius prétend encore que l'eau distillée du trefle-d'eau, convient dans les maladies des yeux.

Un Vieillard de 60 ans qui étoit devenu un peu sourd depuis trois semaines, recouvra l'ouïe, tant par l'usage intérieur de la décoction de trefle-d'eau qu'en insérant dans les oreilles un peu de coton imbibé de quelques gouttes d'huile essentielle de la même plante.

Un Menuisier, âgé de trente ans, vers la fin de Septembre 1674, sentit une légère douleur dans l'oreille droite. Il en sortit aussi-tôt une grande quantité de matiere sanieuse & purulente; la douleur cessa pour lors, mais il n'entendoit plus du tout de cette même oreille: le seul soulagement qu'il put trouver à cette surdité, fut de fumer souvent du trefle-d'eau en guise de tabac; cependant il mettoit en même temps dans son oreille de l'huile essentielle de cette plante, mêlée avec celle de corne-de-cerf, & prenoit aussi intérieurement de l'infusion de trefle aquatique dans de la bière.

Outre les propriétés détaillées du trefle-d'eau, il a encore celle d'être cathartique; il purge souvent par haut & par bas; Willius en rapporte plusieurs exemples; il donne aussi cette plante comme un remède souverain pour faciliter l'accouchement; mais comme par l'exemple que l'Auteur rapporte, il paroît qu'il a associé le trefle-d'eau à d'autres remèdes, dont les vertus sont universellement reconnues pour cette maladie; c'est plutôt à ces remèdes qu'au trefle-d'eau, que la femme dont il est question, a dû être redevable de son soulagement.

Le Continuateur de la Matière médicale de Geoffroy, dit que cette plante contient du sel ammoniacal, enveloppé de soufre & de parties terrestres: c'est pour cette raison qu'il prétend qu'elle est propre contre le scorbut, la goutte, la cachexie & l'hydropisie. Dans le proxime de la goutte, le malade boira, de quatre heures en quatre heures, un verre de sa décoction, ayant en même temps la précaution d'appliquer le marc sur la partie affectée. Sa semence, ajoute cet Auteur, s'emploie contre la toux invétérée & l'asthme humide; elle incise puissamment & détache les humeurs glaireuses qui farcissent les bronches du poulmon.

Simon Pauli lui donne la préférence sur le cochléaria pour guérir le scorbut; il en donnoit ordinairement le suc mêlé avec le petit lait dans cette maladie, de même que dans l'hydropisie & la goutte: on tire encore de la même plante un extrait, un sel, & l'on en fait aussi un syrop: toutes ces préparations ont les mêmes qualités, & se prennent commodément sans causer de dégoût aux malades.

Les Médecins d'Allemagne regardent le trefle-d'eau comme une panacée dans presque toutes les maladies désespérées, & ils emploient non-seulement les feuilles de la tige, mais encore les racines: quand ils prescrivent les racines, c'est sous la formule suivante.

Prenez des racines de trefle-d'eau lavées & ratissées une once, faites-les bouillir doucement dans trois livres d'eau que vous réduirez à deux,

36 PRÉSENS DE FLORE:

ajoutez-y sur la fin des feuilles de cette plante & de cresson de fontaine, de chacun une poignée, retirez le vaisseau de dessus le feu après quelques bouillons, & passez la liqueur par un linge, pour prendre tiède de quatre heures en quatre heures, à la dose d'un verre dans le scorbut, la goutte & l'hydropisie.

G E N R E X V I.

La Plume d'eau.

Ce genre, connu sous le nom d'*Hottonia*. Linn. *Stratiotes*. Vaill. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice monophyllé, partagé en cinq lobes linéaires, droits, ouverts; la corolle est monopétale, en forme de tasse; le tube est de la longueur du calice; le limbe est fendu en cinq, plans; les découpures sont ovales, oblongues, échancrées; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, courtes, droites, opposées aux découpures de la corolle, posés sur leur tube; les antheres sont oblongues; le germe du pistil est globuleux, pointu; le stylet est filiforme, court; le stigmate est globuleux; le péricarpe est une capsule globuleuse, pointue, à une loge; posée sur le calice; les semences sont nombreuses, globuleuses; le réceptacle est globuleux, grand. On ne connoît en France qu'une seule espece de Plume-d'eau.

E S P È C E.

Cette espece est la Plume-d'eau des marais. *Hottonia palustris*. *Hottonia pedunculis verticillato-multi floris*. Linn. *syst. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 416. *Bærrh. Lugdb.* 207. *Hort. Cliff.* 51. *Flor. suec.* 164, 174. *Roy. Lugd.* 41. *Dalib. Paris.* 93. *Æd. flor. Dan. t.* 487. *Gort. ing.* p. 30. *Necker Gallob. p.* 108. *Scop. carn. edit. 2, n°.* 213. *Mattusch. sil.* n°. 128. *Pollich. palat. n°.* 198. *Hottonia florum verticillis spicatis*. Hall. *helv. n°.* 632. *Stratiotes vulgare*. Vaill. *Paris.* 1718. p. 20. *Millefolium aquaticum, seu viola aquatica, caule nudo*. Bauh. *pin.* 141. *Millefolium aquaticum equisetifolium, caule nudo*. Bauh. *pin.* 141. *Myriophyllum aquaticum aquisetifolium, caule nudo*. Bauh. *pin.* 141. *Myriophyllum alterum*. Matth. 1168. *Viola aquatilis*. Dodon, *purg.* 230. *Millefolium aquaticum, dictum viola aquatica, secundum*. Bauh. *pin.* 141.

C'est une espece de millefeuille aquatique; sa tige est nue; ses feuilles ressemblent à celles de la prêle; les péduncules de ses fleurs sont verticillés & en soudiennent beaucoup. Cette plante est représentée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1719, pl. 1,

PRÉSENS DE FLORE. 37

fig. 4; dans le *Flora Danica*, pl. 487, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle se trouve aux environs de Paris, dans les mares de Bondy, de Sainte-Clair, de Roussigni & dans celle de la forêt de Montfort-Lamaury. M. de Necker en a découvert dans la Flandre françoise. La plume-d'eau, par la beauté de ses feuilles, qui ressemblent à des plumes plongées dans l'eau, & par ses fleurs violettes, mérite d'être cultivée dans les bosquets de plantes aquatiques, ou, encore mieux, dans des bassins ou petits étangs.

GENRE XVII.

La Lysimachie.

Ce genre, connu sous le nom de *Lysimachia*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à cinq parties, aigu, droit, persistant; la corolle est monopétale, en roue; le limbe est partagé en cinq lobes ovales, oblongs, planes; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène; les antheres sont pointues; le germe du pistil est rond, le stylet est filiforme, de la longueur des étamines; le stigmate est obtus; le péricarpe est une capsule globuleuse, à une loge, à dix valves; les semences sont nombreuses, anguleuses; le réceptacle est globuleux, très-grand, pointillé. On en distingue en France cinq ou six especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la corneille, la lysimachie commune. *Lysimachia vulgaris*. *Lysimachia paniculata*, racemis terminalibus. Linn. *syst. nat.* edit. Reich. t. 1, p. 419. Mill. *dict.* n°. 1, Blackw. t. 278. Neck. *Gallob.* 110 Pollich. *flor. palat.* n° 199. Leers *herborn*, n°. 140. Manch. *haff.* n°. 157. Mattusch. *fil.* n°. 129. Kniph. *Cent.* 7, n°. 89. Sabb. *hort.* 2. *Flor. Dan.* t. 689. Dærr. *ass.* p. 147. *Lysimachia foliis ovato-lanceolatis*, spicis paniculatis. Hall. *Helv.* n°. 630. *Lysimachia foliis lanceolatis*, racemo composito terminali. virid. Cliff. 415. *Flor. succ.* 166, 175. Roy. *Lugd.* 416. *Lysimachia foliis lanceolatis*, corymbo. terminali. *Flor. Lapp.* 81. *Hort. Cliff.* 50. *Lysimachia racemis lateralibus*, caule subuto. Scop. *carn. edit.* 1, p. 182, edit. 2, n°. 214. *Lysimachia lutea major*. Bauh. *pin.* 245. Matth. 349.

La racine de cette espece est horifontale, pouffant de petites racines perpendiculaires; la tige s'éleve à la hauteur de deux pieds, est ligneuse, branchue; les fleurs naissent en panicule au sommet des tiges, elles sont

axillaires, soutenues par des péduncules de la longueur des feuilles, monopétales, infundibuliformes, découpées en cinq segmens ovales, oblongs, en forme de rond, sans tube; les feuilles sont souvent opposées sur les tiges, ternes ou quaternes, pointues, entières, sessiles, avec des nervures sur les bords; le fruit est une capsule sphérique, terminé en pointe, à dix valvules & à une loge. Cette plante est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 278; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 41. 42; dans le *Flora Danica*, pl. 689, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît le long de la plupart des étangs & des ruisseaux de la France, aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, &c. on en voit aussi sur les bords des rivières; qu'elle décore fort bien en été par ses fleurs jaunes & abondantes; elle se multiplie facilement par ses racines qu'on partage en automne; il lui faut un terrain humide & aquatique; les semences de cette plante sont d'un goût amere, son herbe est astringente, vulnéraire, mucilagineuse: on ne se sert communément que de l'herbe en décoction, comme de la consoude: elle donne, suivant Lindern, une teinture jaune propre aux laines: on peut l'élever, au nord, dans les jardins, elle y figure très-bien par la beauté de son port, de ses feuillages & de ses fleurs.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la *Lyfimachie* en bouquet. *Lyfimachia thyrsiflora*. *Lyfimachia racemis lateralibus pedunculatis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 420*. Gmel. *fib. 4, p. 87, n. 36*. Mill. *dict. n. 2, Ed. dan. t. 577*. Pollich. *pal. n. 200*. Gunn. *norv. n. 82*. Scholl. *Barb. n. 157*. Mattusch. *fil. n. 130*. Web. *Spicil. flor. gatt. p. 8*. *Lyfimachia racemis alaribus, densissimis, folio brevioribus*. Hall. *helv. n. 631*. *Lyfimachia racemis simplicibus lateralibus. virid.* Cliff. 13. *Flor. Suec. 167, 177*. Roy. *Lugd. 416*. *Lyfimachia ex alis foliorum thyrsiflora. Flor. lapp. 82*. Hort. Cliff. 52. *Lyfimachia bifolia, flore globoso luteo*. Bauh. *pin. 242*. *Lyfimachia latea*. Clus. *hist. 2, 53, fig. 12*. Cette plante a toujours la tige simple, elle est singuliere par ses grappes latérales sur une tige droite, par sa corolle partagée jusqu'à la base, avec des dents intermédiaires très-courtes; par les sommets du pétale, pointillés de points roussâtres; ses fleurs sont jaunes, globuleuses: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 517; dans l'*Histoire des Plantes*, par l'Écluse, t. 2, fig. 12; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement en France dans les marais, sur-tout dans nos Provinces septentrionales, telles que la Lorraine, l'Alsace; sa racine est traçante; elle fleurit en Juin & Juillet.

Juillet ; mais elle donne rarement des semences , ses racines s'étendent si fort qu'elle en devient stérile ; cependant on la multiplie par graine , mais plus communément par ses racines : il lui faut un terrain humide.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la Lyfimachie lin étoilé : *Lyfimachia linum stellatum*. *Lyfimachia calycibus corollam superantibus*, caule erecto ramosissimo. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 421. Roy. Lugdb. 816. Hort. Upf. 37. Sauv. Monsp. 130. *Linum minimum stellatum* Bauh. pin. 214. Prod. 107. Magn. Monsp. 163. La tige est droite , très-rameuse , les calices de la fleur surpassent la corolle , celle-ci est fendue en cinq , le fruit est à cinq vulves. Cette espece est représentée dans le *Botanicon Monsp.* de Magnol , pl. 162 : elle est annuelle , & croît naturellement dans les colines de la France : on en voit aux environs de Montpellier.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la Lyfimachie des bois : *Lyfimachia nemorum*. *Lyfimachia foliis ovatis acutis*, floribus solitariis , caule procumbente. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 421. Hort. Cliff. 52. Roy. Lugdb. 416. *Æd. Flor. Dan.* 174. Pollich. pal. n°. 231. Mill. *Diët. n°. 9*, de Necker Gallob. p. 108. Manch. Hass. n°. 158. Mattusch. sil. n°. 131. Dærr. nass. p. 147. *Lyfimachia caule decumbente*, foliis ovato-lanceolatis , petiolis alaribus unifloris. Hall. helv. n°. 628. *Anagallis alpina ramosa lutea murali.* 703. *Anagallis lutea nemorum.* Bauh. pin. 252. Morif. *hist. 2*, p. 569, sect. 5. Cette plante , par son port , sa corolle & son calice , paroît plutôt appartenir au genre de l'anagallis ou mouron , qu'à celui de la Lyfimachie ; cependant , comme les étamines sont glabres , comme la capsule est à cinq côtes différentes , & comme d'ailleurs ses étamines ne sont pas barbues , & que sa capsule ne s'ouvre pas horizontalement , de même que dans l'anagallis , nous croyons devoir la rapporter avec Tournefort & le Chevalier de Linné , aux Lyfimachies ; d'ailleurs , il n'y a aucune différence générique entre l'anagallis & les Lyfimachies. Cette plante est représentée dans l'Histoire des Plantes , par Morison , tom. 3 , sect. 5 , pl. 26 , fig. 5 ; dans le *Flora Danica* , pl. 174. & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les bois graveleux , en Franche-Comté , en Bourgogne , en Flandre , en Lorraine , en Auvergne , &c.

Tome II.

M

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquieme & derniere espece, est la *Lyfimachie nummulaire*, l'herbe aux écus, l'herbe à cent maux. *Lyfimachia nummularia*. *Lyfimachia foliis subcordatis floribus solitariis, caule repente*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 422*. *Virid. Cliff. 13*. Hort. *Cliff. 52*. *For. succ. 163*. *Mat. med. 58*. *Roy. Lugdb. 416*. *Æd. Dan. t. 493*. *Mill. dict. n.º. 7*. *Reyg. Ged. 1, p. 68, n.º. 3*. *De Neck. gallob. p. 109*. *Pollich. pall. n.º. 202*. *Mattusch. fl. n.º. 132*. *Manch. hass. n.º. 159*. *Blackw. t. 542*. *Kniph. cent. 8, n.º. 64*. *Ludw. eëtyp. t. 148*. *Sabb. Hor. 2, t. 44*. *Dærr. naff. p. 147*. *Lyfimachia caule prostrato, foliis subrotundis, petiolis alaribus unifloris*. *Hall. helv. n.º. 629*. *Lyfimachia pedunculis axillaribus, angulatis, solitariis, foliis ovatis, caule repente*. *Scop. carn. edit. 1, p. 283, n.º. 3, edit. 2, n.º. 216*. *hirundinaria, seu nummularia major & minor*. *Tabernem. 874*. *Nummularia major lutea*. *Bauh. pin. 309*. *Anagallis maj. Cam. epit. 394*.

La racine de cette plante est traçante, menue, fibreuse; ses tiges sont herbacées, rampantes, grêles, anguleuses, rameuses: les feuilles sont opposées deux à deux, presque rondes, luisantes, un peu crépues, avec un très-court pétiole; ses fleurs sont axillaires, soutenues par des péduncules de la longueur des feuilles, monopétales, infundibuliformes, à peu-près semblables à celles de la corneille ou lisimachie; son fruit est sphérique, contenant des semences très-menues, à peine visibles. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 493; dans la nouvelle Edition de Blackwel, pl. 542; dans la huitieme Centurie de Kniphof, n.º. 64; dans l'*Eëtypa vegetabilium*, pl. 148; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 44; dans *Tabernemontanus*, pl. 874, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les prés, les fossés & les terrains humides; elle se multiplie par ses racines qui tracent beaucoup; ses feuilles sont d'un goût aigrelet & styptique, légèrement astringentes, détensives & vulnéraires: on les recommande intérieurement en décoction, & on les applique extérieurement en cataplasme. Cette plante consolide les plaies & les ulceres, convient dans les blessures, même de la poitrine, dans les hernies des enfans, les pertes & la dysenterie.

GENRE XVIII.

Le Mouron.

Ce genre de plante, connu sous le nom botanique d'*Anagallis*, a pour caractère d'avoir le calice à cinq divisions aiguës, en nacelle & qui accompagne le fruit jusqu'à la maturité; la corolle de la fleur est monopétale, en roue, sans tube; le limbe de cette corolle est plane, à cinq divisions ovoïdes, orbiculaires, & les onglets sont réunis: on remarque dans cette corolle cinq étamines formées par autant de filamens droits, plus courts que la corolle, velus par le bas, surmontés d'anthers simples; le pistil est composé d'un ovaire rond, d'un style filiforme, légèrement incliné & d'un stigmate en tête; le fruit est une capsule sphérique qui s'ouvre horizontalement, & qui se trouve rempli de semences menues, anguleuses, ridées, brunes & attachées au placenta; le réceptacle est rond & très-grand: nous ne connoissons en France que deux especes de mouron.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le mouron des champs: *Anagallis arvensis*. *Anagallis foliis indivisis, caule procumbente*. Linn. *syst. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 422. de Neeck. *Galloh.* p. 110. Pollich. *palat.* n°. 203. Reich. *Fl. Mano-franc.* n°. 121. Leers *herborn*, n°. 139. *Manch. haff.* n°. 156. *Blackw.* t. 274. *Sabb. hort.* 2. t. 46. *Cent. flor. Lond. fasc.* 1. *Darr. nass.* p. 40. *Anagallis phænicea*. Scop. *carn.* 2. n°. 217. On nomme cette plante en plusieurs Provinces de France, *manuet rouge*, *manahon rouge*. Cette espece est annuelle, ses tiges sont rampantes, de la longueur de quatre ou six pouces, herbacées, lisses, tendres, quarrées, rameuses; ses feuilles sont simples, opposées, très-entieres, sessiles, ovoïdes, piquetées de rouge en dessous; ses fleurs sont axillaires, les pédicules presqu'aussi larges que les feuilles.

On distingue deux variétés, l'une à fleur rouge qui se nomme le *mouron mâle*, & l'autre à fleur bleue, que l'on appelle le *mouron femelle*; les variétés paroissent se perpétuer constamment dans leur couleur; le bleu a la fleur & la feuille un peu plus grande, & le fruit un peu plus oval. Aux environs de Nice, il se trouve une sous-variété de celle à fleur bleue, le bleu de cette seule variété en est plus foncé que celui du mouron femelle commun, cette nuance se perpétue toujours; il se trouve encore des variétés à fleurs blanches & de couleur de chair.

M ij

La variété à fleurs bleues est connue en Botanique sous les phrases d'*Anagallis flore ceruleo* ; *anagallis caule procumbente* , *foliis ovato-lanceolatis* , *petalis serratis* , *calicis segmentis subulatis*. Hall. helv. n^o. 626. *Anagallis carulea*. Schr. spicil. Flor. Lipsf. p. 5. *Anagallis foliis indivisis* , Roy. Lugdb. 416. Flor. suec. 169 , 178. *Anagallis foliis ovatis*. Hort. Cl. ff. 52. *Anagallis fœmina*. Camer. epit. 395. Mill. dict. n^o. 2.

La variété à fleurs rouges a pour phrases botaniques *Anagallis phœniceo flore*. Bauh. pin. 252. Linn. mat. med. 58. Mattusch. fil. n^o. 133. Kniph. cent. 6 , n^o. 6. Mill. dict. n^o. 1. *Anagallis caule procumbente* , *foliis ovato-lanceolatis* , *calicis segmentis lanceolatis*. Hall. helv. n^o. 625. *Anagallis terrestris maf.* Blackw. t. 43. Œd. Dan. t. 88. Sabb. hort. 2. T. 45. Dans les deux variétés la corolle est crenelée.

La première variété diffère par ses feuilles ternes , quaternes ; & la seconde , par sa fleur blanche , a ombilic pourpre : l'espèce principale est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel , pl. 274 ; dans l'*Hortus Romanus* , t. 2 , pl. 46 ; dans le premier Cahier du Flora de Londres de Williams Curtis : & la seconde variété , dans la sixième Centurie de Kniphof , n^o. 6 ; dans la nouvelle édition de Blackwel , pl. 43 ; dans le *Flora Danica* , pl. 88 ; dans l'*Hortus Romanus* , t. 2 , pl. 45. L'espèce , avec ses deux variétés est représentée dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elles se réveillent toutes vers les huit heures du matin , & dorment après-midi ; elles se plaisent dans les champs , les vignes & les jardins ; on en trouve aux environs de Paris & dans toutes les provinces de la France.

Toute la plante a une saveur d'herbe , un peu salée & austère ; son suc donne la couleur rouge au papier blanc , d'où l'on peut conclure que le sel essentiel de cette plante approche fort de la terre foliée de tartre , mêlée avec quelques portions de sel ammoniacal & de beaucoup d'huile. Il y a des pays où les pauvres l'emploient en salade. Le mouron rouge est une plante vulnérable , astringente : on l'emploie dans la peste & autres maladies malignes ; on fait bouillir une poignée de ses feuilles écrasées dans un verre de bon vin ; on exprime bien le tout , & on le donne au malade bien couvert dans son lit ; on se sert du suc de cette plante & de son eau distillée , contre la morsure des chiens enragés ; on en prend intérieurement en même-temps qu'on l'applique sur le mal. Suivant les expériences rapportées dans le Recueil de la Société économique de Berne , ce remède fait des merveilles dans ce cas ; on le prend pour cet effet en poudre à la dose de deux gros : Haller doute de cette vertu , il assure même l'avoir vu employer sans aucun effet.

Rien n'est meilleur , dit-on , pour calmer la douleur des dents , qu'un gargarisme fait avec le suc de cette plante ; on l'aspire par le nez pour décharger le cerveau trop humide ; on ordonne aussi ce suc pour l'hydropisie ; si on le mêle avec du miel , il consolide les plaies ; on applique la plante pilée sur les yeux , en cas d'inflammation ; on en met au

PRÉSENS DE FLORE. 93

sur les plaies récentes & sur les vertues ; il les fait passer, à ce qu'on dit, si on a la précaution auparavant de les fendre en quatre.

Tragus assure que cette plante est d'un grand secours contre la peste, il faut qu'on la prenne en décoction dans une petite quantité de vin. Il faut ensuite coucher le malade & le couvrir bien pour le faire suer ; cette même décoction excite les regles. J. Ray recommande, comme un remède éprouvé plusieurs fois, l'eau distillée du mouron mâle, mêlée avec une égale quantité de lait de vache, ou adoucie avec un peu de sucre, prise matin & soir à la dose de six onces pour la phthisie, la consommation du poumon & le crachement fétide & purulent ; au surplus, on fera très-bien de ne pas trop se reposer sur cette plante pour la guérison de cette maladie & d'autres dans lesquelles on la donne comme spécifique, & s'il y a quelques effets à en espérer, ce n'est que par l'usage du suc, qu'on retire de la plante, après l'avoir pilée & exprimée ; ce suc peut avoir, à quelques degrés, les effets des dépuratifs des plantes potageres à peu près comme les épinards.

Le mouron bleu doit faire le même effet que le mouron rouge : on peut se servir, selon quelques Auteurs, de la teinture de ses fleurs dans l'épilepsie ; on l'associe pour lors avec la teinture de millepertuis ; on fait entrer le mouron dans le modificatif d'Ache.

Le cataplasme de mouron, bouilli dans de l'urine, passe pour un remède excellent appliqué sur les pieds & les mains des goutteux.

Les poules & le plupart des oiseaux de voliere aiment beaucoup cette plante. Lorsqu'on donne aux animaux enragés de la poudre du mouron à fleur rouge, c'est toujours à la dose d'une once ; on fait avec cette plante une eau cosmétique, si souveraine, dit-on, pour le teint, qu'elle devrait se trouver seule sur la toilette des dames.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le mouron très-tendre. *Anagallis tenella*, *Anagallis foliis ovatis acutiusculis*, caule repente. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 424. *Syft. veget. edit. 13. Murray*, 165. *Lysimachia tenella. Sp. 2*, p. 211. *Mill. dict. n° 8. Lysimachia foliis subrotundis, floribus solitariis longe pedunculatis. Guett. stamp. 2*, p. 119. *Lysimachia foliis orbiculatis planis, floribus solitariis rubellis, caule repente. Sauv. Monsp. 135. Nummularia minor, purpurascens flore. Bauh. pin. 310. Prod. 139. Morif. hist. 2. p. 567. Sect. 5.* La tige de cette espece est traçante, ses feuilles sont ovales, un peu aiguës ; les fleurs sont solitaires, à longs péduncules pourprés ; ses étamines sont velues, la capsule est découpée autour : cette plante se trouve aux environs d'Etampes & de Montpellier : elle est représentée dans le second volume de Morison, sect. 5, pl. 26, fig. 2, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle grée de la France*.

GENRE XIX.

La Dentelaire.

La dentelaire, connue sous le nom de *Plumbago*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophylle, oval, oblong, tubulé, pentagonal, raboteux, persistant, à cinq dents; la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir; le tube est cylindrique, supérieurement plus étroit, plus long que le calice; le limbe est fendu en cinq, élevé, s'étendant, à découpures ovales; le nectaire est formé de cinq valvules pointues, très-petites dans le fond de la corolle, renfermant le germe; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'aigle, libres entre le tube de la corolle, s'appuyant sur les valvules du nectaire; les anthères sont petites, oblongues, versatiles; le germe du pistil est oval, très-petit; le style est simple, de la longueur du tube; le stigmate est fendu en cinq, menu: il n'y a point de péricarpe; la semence est unique, oblongue, ou fermée; ce genre ne renferme qu'une seule espèce.

E S P E C E.

Cette espèce est la dentelaire d'Europe, l'herbe au cancer, la mals-herbe, *Plumbago Europea*; *Plumbago foliis amplexicaulibus, lanceolatis, scabris*. Linn. *sp. plant. edit. Reich*, t. 429. *Hort. Cliff.* 53. *Mat. med.* p. 59. *Roy. Lugdb.* 417. *Sauvag. Monsp.* 63. *Sabb. hort.* 2, t. 39 & 40. *Lepidium dentillaria dictum*. Bauh. *pin.* 97. *Tripolium Dioscoridis*. *Col. Eaph.* 1, p. 160. Elle est vivace; sa racine est rameuse; sa tige est herbacée, cylindrique, cannelée, haute de deux pieds; ses feuilles sont alternes, simples, entières, embrassant la tige bordée de poils; ses fleurs sont placées au sommet des tiges, ramassées en bouquet. Cette plante est représentée dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, p. 39 & 40, & dans l'*Ephraïm* de Colonna, t. 1, pl. 161: on en trouve dans les Provinces méridionales de la France, sur-tout aux environs de Narbonne, de Montpellier & à l'hermitage de Forteval.

Cette plante est estimée propre à guérir les cors des pieds & les durillons qui se forment proche le fondement en allant à cheval. Rondelet prétend que c'est un puissant caustique, & personne n'ignore l'histoire de cette fille qui se trouva écorchée vive pour s'en avoir frottée, dans le dessein de se guérir de la galle; on tire avantage de la vertu caustique de la dentelaire, pour guérir les cancers invétérés & censés incurables par leur adhérence à des parties osseuses; on en fait infuser les feuilles dans de l'huile d'olive, dont on oint trois fois par jour les

PRÉSENS DE FLORE.

95

ulceres chancreux, jusqu'à ce que l'écorce noire soit encroutée, pour que la malade ne souffre plus de vives douleurs par cette application, ce qui va à quinze jours ou environ; la racine de cette plante est salivairé, & imprime une couleur plombée aux dents; on l'emploie en topique de même que la feuille pour le cancer & les maux de dents.

GENRE XX.

Le Liferon.

Ce genre de plante, connu en Botanique sous le nom de *Convolvulus*. *Tourn. Linn.* a pour caractère d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, connivent, oval, obtus, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, en cloche, s'ouvrant, grande, pliée, à cinq lobes pressés: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'aigle, de moitié plus courts que la corolle; les antheres sont ovales, applaties, le germe du pistil est rond; le style est filiforme, de la longueur des étamines, les stigmates sont au nombre de deux, oblongs, un peu larges; le péricarpe est une capsule enveloppée par le calice, à une, deux ou trois valves; les semences sont au nombre de deux, rondes. M. le Chevalier de Linné en distingue de cinquante-sept especes; mais en France, on n'en trouve que quelques-unes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le liferon des champs: *Convolvulus arvensis*. *Convolvulus foliis sagittatis, utrinque acutis, pedunculis subunifloris*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 p. 834. Flor. suec. 173, 181. Dalib. Paris. 65. Œd. dan. t. 459; Pollich. palat. n°. 204. Gmel. sib. 4, p. 95. De Neeck. Gallob. p. 111. Scop. carn. 2, n°. 219. L'ers herb. n°. 245. Mench. hess. n°. 164. Mattusch. sil. n°. 134. Kniph. cent. 12, n°. 31. Knorr. del. 1, t. 6. Dærr. nass. p. 88. Convolvulus foliis sagittatis latescens, petiolis unifloris, stipulis remotis subulatis. *Hall. helv. n°. 664. Convolvulus foliis sagittatis utrinque acutis. Hort. Cliff. 66. Roy. Lugdb. 427. Convolvulus minor arvensis. Bauh. pin. 294. Smilax levis minor. Dodon. purg. 213. Helxine foliis sagittatis, cissampalos Matth. 1011. Camer. epit. 753.* La racine de cette espece est longue, menue, rampante, peu fibreuse; ses tiges sont grêles, foibles, & s'entortillent; ses feuilles sont lisses, en forme de fer de fleche, aiguës de tout côté; les pétioles sont plus courts que les feuilles; les fleurs sont axil-*

laïres, & leur péduncule est presqu'égal aux feuilles; elles sont monopétales, campaniformes, pointues, de couleur de rose ou blanches; le fruit est arrondi, menu; les semences sont anguleuses. Cette espece est représentée dans la *Flora Danica*, pl. 459; dans la douzieme Centurie de Kniphof, n°. 31; dans les Délices de la Nature, par Knorr, pl. 6. & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece, la plante connue sous la phrase de *Convolvulus minima, angusto, auriculato-folio*. *Bocc. mus.* Cette variété est représentée dans la Planche trentroisieme du *Museum* de Boccone. L'espece & la variété croissent naturellement dans les champs de la France, elles sont vivaces; on en voit aux environs de Paris, de Lyon, d'Aix, de Strasbourg, de Nancy, d'Orléans, d'Etampes, de Montpellier & ailleurs.

MM. Tournefort & Garidel assurent que les paysans de Provence emploient le liseron comme vulnéraire, en l'appliquant extérieurement après l'avoir pilé entre deux cailloux: le premier de ces Botanistes doute qu'il soit purgatif: on l'emploie en cataplasme après une légère coction; quelques Auteurs le conseillent pour les tumeurs menacées d'inflammation; il est résolutif. On peut se servir pour la même fin, de l'espece suivante, ou grand liseron; mais il est moins efficace. Emmanuel Toenig dit même que cette plante est anodine & détersive, & que sa décoction est utile dans les coliques. Cet Auteur ajoute que ses feuilles cuites dans l'huile, apaisent les douleurs de la goutte en graissant la partie souffrante avec cette drogue; ses fleurs, en cloches blanches, & le plus souvent rayonnées de couleur de rose, ornent très-joliment les lieux champêtres: on doit l'arracher avec soin dans les vignes, les jardins & les champs, comme nuisible, à cause de ses racines traçantes; mais on peut la laisser multiplier sur les lisieres des bois.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le grand liseron, le liset, le liseron des hayes: *Convolvulus sepium. Convolvulus foliis sagittatis, postice truncatis, pedunculis tetragonis unifloris*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 434. Roy. Lugdb. 427. Flor. suec. 174, 182. Dalib. Paris. 65. Œd. dan. t. 458. Lercher. nov. act. A. N. C. t. 5, app. 169. Scop. carn. 2, n°. 220. Neck. Gallob. p. 112. Willich. in nov. art. A. N. C. tom. 4, p. 111. Pollich. palat. n°. 205. De Laers. herborn. n°. 146. Manch. hass. n°. 165. Mattusch. fil. n°. 135. Blackw. t. 39. Kniph. cent. 12, n°. 33. Knorr. dal. 1, t. vi. 1. Darr. nass. p. 88. Convolvulus foliis sagittatis, hamis emerginatis, angulosis, petiolis unifloris stipulis cordatis maximis. Hall. hely. n°. 663. Convolvulus foliis sagittatis, postice truncatis. Hort. Cliff.*

66. *Involutis cordatis*. *Virid.* Cliff. 18. *Convolvulus foliis sagittato acuminatis, posticè auriculatis, floribus ex foliorum alis solitariis*. Gmel. *fib.* 4, p. 96, n°. 54, t. 48. *Secundùm Pall. Smilax levis major*. Dod. *purg* 210. *Volubilis major*. Tabern. 875. *Convolvulus major albus*. Bauh. *pin.* 294. Les racines de cette espece sont longues, blanches, fibreuses; elle pousse des tigés longues, grêles, rameuses, tortues, qui grimpent fort haut, & qui s'attachent par leurs vrilles aux arbres & aux arbrisseaux voisins; ses feuilles sont presque semblables à celles du lierre par leur forme; elles sont triangulaires, lissés, vertes, attachées à de longs pédicules; ses fleurs ont la figure d'une cloche, & la blancheur de la neige; elles sont portées sur un assez long pédicule qui sort des aisselles des feuilles, soutenues par un calice oval, partagé en cinq, au milieu duquel on remarque cinq étamines & un pistil composé d'un embryon obrond, d'un style en forme de filet de la longueur des étamines & de deux stigmates oblongs, un peu larges; lorsque la fleur est passée, il lui succède un fruit presque rond, membraneux, qui renferme des semences anguleuses, noirâtres ou rougeâtres. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 458; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 38; dans le premier Volume des *Délices* par Knoch, pl. 6; dans le quatrième Volume du *Flora Sibirica* de Gmelin, pl. 48; dans notre *Collection précieuse & coloriée des fleurs qui se cultivent tant dans les jardins de la Chine, que dans ceux de l'Europe*, II. Partie; & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît dans les haies, les buissons, aux bords des vignes; elle est fort commune par toute la France; on en voit aux environs de Paris, de Nancy, de Montpellier, sur-tout à Castelnau & dans les prés d'Arène; on en trouve aussi beaucoup aux environs de Lyon, dans l'Orléanois, le long de la Loire, dans l'Alsace, la Provence, auprès d'Aix, & dans plusieurs autres endroits; elle fleurit en Juin, Juillet & Août; sa semence mûrit en automne. *

Le nom latin de *convolvulus* qu'on a donné à cette plante, tire son étymologie du verbe *convolvere*, parce que cette plante s'entortille, en grim pant autour des plantes voisines; on trouve sur son feuillage deux sortes d'insectes, dont l'un se nomme *Sphinx à cornes de bœuf*; *Sphinx convolvuli*, *Sphinx alis integris*; *posticis nigro-fasciatis*, *marginè posticâ albo punctatis*, *abdomine rubro*, *cingulis atris*, *Linn. syst. pl. edit. XII*, 798; & l'autre le *Pterophore brun*: *Phalana alucita didactyla*. *Phalana alucita alis patentibus*, *fissis*, *fuscis*; *strigis albis*, *anticis bifidis*, *posticis tripartitis*. *Linn. syst. nat. edit. XII*. 899. Nous donnerons la description de ces insectes dans notre *Faune François*.

Jean Bauhin assure que les pourceaux sont fort friands de sa racine, ce qui est d'autant plus étonnant, suivant Ray, que cette racine est purgative. On prétend que sa semence, prise intérieurement, occasionne des songes affreux; on attribue à cette plante une vertu purgative, ré-

folutive & vulnéraire ; cependant le liseron n'est pas d'un usage bien fréquent en Médecine, quoique le suc laiteux & résineux qu'il fournit, approche beaucoup de la scammonée pour purger les sérosités ; on peut même le substituer à cette dernière ; pourvu qu'on en augmente la dose, & qu'on la porte jusqu'à vingt ou trente grains.

Jean Prevost, dans sa Médecine des Pauvres, ordonne huit onces de décoction d'une ou de deux poignées de ses feuilles pour purger la bile, & ce proportionnellement à la force du sujet. Antoine Constantin, dans sa Pharmacopée Provinciale, prescrit depuis un gros jusqu'à trois, l'infusion de ses fleurs & de ses feuilles pilées légèrement pour évacuer par les selles les sérosités du bas-ventre.

Le liseron est propre à former des portiques, à couvrir des berceaux, & sur-tout à garnir des murailles des jardins de ville, où toute autre plante grimpanse périroit faute d'air.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est le liseron à forme d'althea. *Convolvulus althaeoides*. *Convolvulus foliis cordatis sinuatis sericeis : lobis repandis, pedunculis bifloris*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 441. Syst. veget. p. 169. Kniph. cent. 7, n°. 13. Convolvulus foliis cordatis palmatis sericeis, lobis repandis, pedunculis subbifloris : sp. plant. 2, p. 222. Convolvulus foliis cordato-digitatis, sericeis : foliis linearibus, intermediis duplo longioribus : Virid. Cliff. 18. Roy. Lugdb. 429. Sauv. Monsp. 202. Convolvulus foliis ovatis divisis, basi truncatis, laciniis intermediis duplo longioribus. Hort. Cliff. 97. Convolvulus argenteus, folio althea, Bauh. pin. 295. Convolvulus botanica althaeae foliis, repens argenteus, Barr. rar. 5, t. 312. Ce liseron est rampant, il a les feuilles en forme de cœur, palmées, soyeuses, leurs lobes sont courbes, linéaires ; ceux du milieu sont deux fois plus longs ; on dirait qu'ils sont argentés ; les péduncules sont à deux fleurs ; cette espèce est représentée dans la septième Centurie de Kniphof, pl. 13 ; dans les Plantes rares de Barrelier, pl. 312, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît naturellement aux environs de Montpellier ; on en trouve aussi dans les endroits montueux & stériles de la Provence méridionale, aux environs de Toulouse & d'Albe, de même qu'aux environs de Narbonne. M. le Monnier l'a observé dans le diocèse de cette Ville & dans le Roussillon, le long des chemins, sur-tout autour du moulin de las Gaittes ; elle fleurit en Juin, Juillet & Août ; mais ses semences mûrissent rarement aux environs de Paris ; sa racine est vivace ; elle pousse des rejets par lesquels on la multiplie ; on les sépare au commencement de Mai, & on les met pendant l'hiver dans la serre.*

QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième espece est le liseron rayé : *Convolvulus lineatus*. *Convolvulus foliis lanceolatis sericeis lineatis petiolatis, pedunculis bifloris, calicibus sericeis subfoliaceis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1., p. 444*. Mill. *dict. n° 26*. Allion. *Taur. 55*. *Convolvulus minor repens, rupellenfis, flore rubro*. Monsp. *hist. 2, p. 17, sect. 1*. *Convolvulus marinus repens, argenteo & oblongo folio, flore purpureo*. Barr. *rar. 31*. *Convolvulus serpens maritimus, spica foliis, Triumph. obs. 91, t. 91*. Les tiges de cette espece sont longues d'un demi pied, couchées, flexibles; ses feuilles sont éloignées, lancéolées, plus étroites à la base, soyeuses, aiguës, rayées, à angles aigus; les péduncules sont plus courts que la feuille, à deux bractées, plus longs que le calice; les calices sont foliacés, sans poils, mais soyeux; les corolles sont hérissées en dehors. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, pl. 4, fig. 2; dans les Plantes rares de Barrelier, pl. 1131, & dans les Observations de Triumpheti, pl. 91, fig. 2. Elle est vivace, & croît sur les bords de la Méditerranée; on la multiplie abondamment par ses racines; elle se plaît dans une terre légère & sèche, & n'exige d'autres soins que d'être débarrassée des mauvaises herbes; on peut la transplanter au printemps ou en automne.

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquième espece est le liseron à feuilles de lin : *Convolvulus cantabrica*. *Convolvulus foliis lineari-lanceolatis, acutis, caule ramoso erectiusculo, calicibus pilosis, pedunculis subbifloris*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 445*. *Syst. veget. p. 170*. *Convolvulus foliis linearibus acutis, caule ramoso subdichotomo, calicibus pilosis*, Sp. pl. 225. Hort. Cliff. 68. Sauvag. Monsp. 56. Gmel. *fib. 4, p. 95, n° 51*. Mill. *dict. n° 25*. Kram. *aust. 45*. Jacq. *Aust. t. 296*. Scop. *carn. 2, n° 221*. *Convolvulus foliis lineari-lanceolatis acutis, caule ramoso erectiusculo, pedunculis subbifloris*, Ger. *prov. 318*. *Convolvulus ramosus, erectus, argenteus, minimus*. Amm. *Ruth. p. 5, n° 6*. Gmel. *Convolvulus minimus, spica foliis*. Moris. *hist. 2, p. 17, sect. 1*. *Convolvulus linaria folio*. Bauh. *pin. 295*. *Cantabrica quorund. Clus. hist. 2, p. 49*. La tige de cette espece est rameuse; un peu droite; ses feuilles sont linéaires, lancéolées, aiguës; ses péduncules sont à deux fleurs; ses calices sont poilus. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes de Morison,

N ij

sect. 1, pl. 4, fig. 3, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît naturellement aux environs de Narbonne, & dans les lieux stériles & secs de la Provence. M. Garidel dit qu'elle se trouve dans tous les endroits de la Provence, qu'on appelle *Garigues du Montaignes, de Barret, des Perretes, de Mauret, &c.*

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espèce la plante connue sous le nom de liseron terrestre : *Convolvulus terrestris. Convolvulus foliis linearibus sericeis, pedunculis subbifloris, calicibus hirsutis mucronatis, sp. 2. p. 224. Volvulus terrestris, Dalech. hist. 1425. Bauh. hist. 2, p. 160.* Les feuilles de cette variété sont linéaires, soyeuses ; ses péduncules sont à trois fleurs, les calices sont hérissés, pointus ; elle est vivace, & croît naturellement dans nos Provinces méridionales : l'espèce principale se multiplie par graines qu'on tire des pays où elle croît naturellement ; on la sème à demeure dans une plate-bande bien exposée & aride, car il n'est pas possible de la transplanter, parce que ses racines s'enfoncent profondément, lorsque les jeunes plantes qui en proviennent, commencent à grandir, on les éclaircit dans les endroits où elles sont trop épaisses, & on les débarrasse des mauvaises herbes ; c'est-là toute la culture qu'elles exigent ; leurs tiges meurent en automne, mais leurs racines subsistent pendant plusieurs années ; & quand le terrain où elles se trouvent est sec & bien exposé, elles résistent très-bien aux froids de l'hiver, sans être même couvertes.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est le liseron soldanelle : *Convolvulus soldanella. Convolvulus foliis reniformibus, pedunculis unifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 447. Hort. Cliff. 67. Mat. med. 61. Roy. Lugdb. 428. Mill. dict. n. 29. Scop. carn. 2, n. 222. Kniph. Cent. 6, n. 30. Soldanella maritima minor. Bauh. pin. 295. Brassica marina seu Soldanella. Bauh. 2, p. 166, Cord. hist. 205.* La racine de cette espèce est menue, fibreuse, il en sort des tiges grêles, pliantes, sarmenteuses, rampantes, rougeâtres ; ses feuilles sont semblables à celles de la petite chéridoine, arrondies, lisses, épaisses, luisantes, remplies d'un suc laiteux, soutenues par de longs pédicules ; ses fleurs sont en cloche, assez amples, purpurines, elles se changent en des fruits arrondis, où sont contenues des graines anguleuses, & pour l'ordinaire noires : elle est représentée dans la sixième Centurie de Kniphof, pl. 30, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elle croît naturellement à Montpellier, dans le Languedoc & la Provence ; elle fleurit en Juin & Juillet ; on ne peut la conserver long tems dans les jardins : toute

PRÉSENS DE FLORE. 101

La plante abonde en un suc laiteux ; sa saveur est amère , âcre , & un peu salée ; elle est mise au nombre des purgatifs hydragogues : séchée , on la donne en poudre , depuis un demi-gros jusqu'à un gros dans l'hydropisie , la paralysie & les rhumatismes. Cette poudre peut se prendre dans un bouillon à la dose de deux gros : on en tire aussi un suc par expression , qu'on prescrit à la dose d'une demi-once : comme cette plante est nuisible à l'estomac , il est à propos d'y ajouter pour correctif un peu de canelle pulvérisée , ou bien de faire macérer ses feuilles dans le vinaigre , avec la crème de tartre. A l'extérieur ses feuilles fraîches diminuent l'œdème des pieds : les personnes robustes se purgent fort bien , si elles en mangent une once.

G E N R E X X I.

La Campanule.

Ce genre de plantes , connu sous le nom de *Campanula*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq , aigu , s'ouvrant , droit , élevé , la corolle est monopétale , en cloche , sans être ouverte par la base , fendue en cinq jusqu'à la moitié , se fanant , ayant ses découpures larges , aiguës & ovales ; le nectaire est dans le fond de la corolle , formé par cinq valvules aiguës , conniventes , cachant le réceptacle. Les filamens sont au nombre de cinq , capillaires , très courts , inserés au sommet des valvules du nectaire ; les antheres sont plus longues que les filamens , applaties. L'embryon du pystil est anguleux , placé en bas , le style est filiforme , plus long que les étamines , le stigmate est partagé en trois , oblong , un peu épais , ayant ses déchiquetures repliées ; la capsule est ovoidale , anguleuse , à trois ou cinq loges , laissant sortir ses semences par autant d'ouvertures latérales ; ses semences sont nombreuses , petites ; son réceptacle est en colonne : il s'en trouve en France plusieurs especes.

P R E M I E R E E S P E C E.

La premiere espece est la campanule à feuilles rondes : *Campanula rotundi-folia*. *Campanula foliis radicalibus , reniformibus , caulinis linearibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 455. Flor. Lapp. 83. Flor. suec. 176 , 184. Hort. Cliff. 65. Roy. Lugdb. 247. Dalib. paris. 66. Pollich. pal. n°. 206. Scop. carn. edit. 2 , n°. 124. Gmel. sib. 3 , p. 161. de Neck. gallob. n°. 115. Reyg. Ged. 2 , p. 54. Manch. hass. n°. 181. Mattusch. sil. 1 , n°. 136. Dærr. nass. p. 64. Campanula foliis serratis , radicalibus , cordatis , caulinis lanceolatis. Hall. helv. n°. 701. Campanula minor alpina rotundioribus imis foliis , Dodon , p. 167. Campanula mi-*

nor rotundi-folia vulgaris. Bauh. pin. 92. *Rapunculus sylvestris minor.* Tabern. p. 409, ex Hallero. *Rapunculus sylvestris*, flore ex purpuro candido. Tabernem. 410. Les feuilles radicales de cette espece sont en forme de reins, celles de la tige sont linéaires, la corolle est d'un bleu pourpre.

Outre cette espece, M. le Chevalier de Linné distingue deux variétés : la premiere est celle qu'on connoît en Botanique sous les phrases de *Campanula minor*, *rotundi-folia alpina.* Bauh. pin. 93. Prod. 34. *Campanula foliis serratis radicalibus cordatis, caulinis linearibus.* Hall. helv. n°. 702. La seconde variété a pour phrases : *Campanula alpina linifolia rara carulea.* Bauh. hist. 2, pag. 797. Pin. 93. flor. Lapp. 84. It. Gotl. 229, Magn. Monsp. 47. Œd. dan. 189. *Campanula caule simplici, foliis subhirsutis, linearibus, petiolis unifloris.* Hall. n°. 70. *Campanula alpina minima foliis linearia ad caulem stipatis.* Bocc. mus. t. 103. *Campanula montana angustifolia* Barr. icon. 457. L'espece principale est représentée dans *Tabernaemontanus*, p. 409 & 410. La premiere variété est figurée dans le *Prodromus* de Bauhin, pl. 34 ; la seconde dans le *Botanicon Monspeliense*, de Magnol, pl. 46 ; dans le *Flora Danica*, pl. 189 ; dans le *Museum* de Boccone, pl. 103 ; dans Barrelier, pl. 457. Les unes & les autres sont représentées dans le septieme Cahier de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. On trouve l'espece principale aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine : la premiere variété sur les hautes montagnes de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Auvergne, & la seconde aux environs de Montpellier.

On prépare avec les fleurs de la campanule à feuilles rondes, une couleur verte ; cette espece orne parfaitement les bords des champs lorsque les fleurs des pommiers sont passées.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la campanule raiponce : *Campanula rapunculus.* *Campanula foliis undulatis, radicalibus lanceolato-ovalibus, panicula coarctata.* Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 456. Hort. Ups. 40. Pollich. palat. n°. 208. Mill. dict. n°. 6. Neck. Gallob. p. 116. Scop. carn. edit. 2. n°. 231. Scholl. Barb. n°. 179. Mench. Flor. hass. n°. 183. Kniph. cent. 11. n°. 22. Dærr. nass. p. 64. *Campanula foliis ellipticis, serratis, subhirsutis, caule aspero, floribus paniculatis.* Hall. helv. n°. 699. *Campanula foliis radicalibus, lanceolato-ovalibus, caule ramosissimo patulo.* Hort. Cliff. 65. Dalib. Paris. 68. *Rapunculus esculentus.* Bauh. pin. 92. *Rapunculus Dod. pempt.* 165. *Rapunculus sylvestris.* Fuchs. 214, *erinus nicandri.* Colum. ecph. 225. Les feuilles de cette espece sont lancéolées ; la grappe est terminale ; les rameaux sont simples, plus courts, élevés, les péduncules sont le plus souvent ternes ; l'intermédiaire est

PRÉSENS DE FLORE. 103

plus long, la tige est anguleuse, raboteuse; toute la plante est laiteuse. Elle est représentée dans l'onzième Centurie de Kniphof, n°. 22, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre, aux environs de Nancy, de Montpellier & dans plusieurs provinces de France; elle est bisannuelle, elle se plaît dans les champs stériles; on la cultive dans les jardins, on l'y multiplie par graines, que l'on sème dans une plate-bande ombragée, pour le plus tard à la fin de Mai. Lorsque les jeunes plantes ont environ un pouce de hauteur, on les sarcle, & on les espace à quatre ou cinq pouces de distance l'une de l'autre, ainsi qu'on fait pour les oignons; on choisit, pour cette opération, les temps secs; on la réitère trois ou quatre fois jusqu'à l'hiver, qui est la saison où l'on fait usage de la racine: ou les leve pour lors de terre; celles qui y restent, poussent dès le mois d'Avril, des tiges, deviennent dures, & ne sont plus bonnes à manger. Il en est de même de celles qui ont déjà fleuri, car on ne peut employer en aliment que les jeunes racines: conséquemment, lorsqu'on sème la graine trop tôt, les plantes fleurissent souvent la même année, ce qui épuise leurs racines. Cependant elles donnent pour l'ordinaire des fleurs en Juin & Juillet, & leurs semences sont mûres en automne.

On mange les feuilles & les racines de la raiponce, avant qu'elle ne donne ses tiges; c'est une salade d'hiver; on la mêle le plus souvent avec la doucette ou la mache; on la doit choisir jeune, tendre & d'un bon goût. Elle fortifie l'estomac, aide à la digestion, est apéritive, propre contre la pierre & la gravelle. Dodoëns en recommande la décoction au commencement de l'inflammation de la gorge. Un Auteur assure qu'elle augmente le lait des nourrices; au reste, elle est de peu d'usage en Médecine.

T R O I S I È M E E S P È C E .

La troisième espèce qu'on trouve en France, est la campanule à feuilles de pêcher. *Campanula persici-folia*. *Campanula foliis radicalibus obovatis, caulinis lanceolato-linearibus subserratis sessilibus ramosis*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 456. Flor. suec. 179, 187. Dalib. Paris. 67. Pollich. n°. 209. Gmel. fib. 3, p. 161, n°. 29. Reyg. Ged. 2, p. 55. Manch. hass. n°. 184. Mattusch. 1. n°. 137. Gmel. Tub. p. 56. Kniph. Cent. 11, n°. 21. Knorr. Del. vol. 1, t. 5, p. 1. Dærr. nass. p. 64. Campanula foliis radicalibus ovatis, caulinis linearibus, petiolis longissimis paucifloris. Hall. helv. n°. 697. Campanula decurrens. Mill. dict. n°. 2. Campanula foliis lineari-lanceolatis crenatis, caule longissimo simplicissimo, floribus raris. Virid. Cliff. 17. Hort. Cliff. 65. Roy. Lugdb.*

246. *Campanula caule uniflora, tereti, foliis imis subovatis; superioribus lanceolatis.* Scop. carn. edit. 1, p. 261, edit. 2, p. 228. *Rapunculus persifolius, magno flore.* Bauh. pin. 93. *Rapunculus campanulatus nerii foliis* 111. *Thalius R. Rapunculus numerosus* 11. Tabern. p. 411. B. *Rapunculus numerosus angustifolius, magno flore.* Bauh. pin. 93. Gmel. L. C. B. *Mattusch. L. C. B.*

Les feuilles radicales sont ovales, celles de la tige sont lancéolées, linéaires, sessiles, dentelées en forme de scie, éloignées les unes des autres, assez semblables à celles du pécher; la tige est très-longue, & ses fleurs sont en petite quantité; cette plante est vivace & croît dans les endroits escarpés de nos provinces septentrionales: on en voit aux environs de Paris; elle est représentée dans le second volume des Dédices de Knorr. planche 5, fig. 1; & dans la septième partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Muller en distingue quatre variétés: la simple bleue, la simple blanche, la double à fleurs bleues, & la double à fleurs blanches, on les emploie pour garnir les plates-bandes des jardins à fleurs. Elles se multiplient facilement par ses racines qu'on partage en automne; elles sont si peu délicates, qu'elles réussissent dans toutes sortes de terrains, & à toute sorte d'exposition; elles fleurissent en Juin & Juillet; & quand les saisons sont humides, quelques-unes continuent de fleurir une grande partie du mois d'Août.

 QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce est la campanule en forme de raiponce. *Campanula rapunculoides. Campanula foliis cordato-lanceolatis, caule ramoso, floribus secundis, sparsis, calicibus reflexis.* Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 458. Hort. Cliff. 17. Roy. Lugdb. 249. Dalib. Paris. 66. Pollich. palat. n°. 210. Reyg. Ged. 2, p. 56. Weig. Pomer. Ruy. n°. 140. Manch. haff. n°. 185. Mattusch. sil. n°. 138. Dærr. naff. p. 65. *Campanula foliis cordato lanceolatis, subhirsutis, petiolis unifloris.* Hall. herb. n°. 692. *Campanula foliis ovatis crenatis, floribus per caulem uno versu sparsis;* Hort. Cliff. 64. *Campanula hortensis, rapunculi radice.* Bauh. pin. 94. Moris. hist. 2. p. 460. Suec. 5. *Campanula urticae foliis oblongis minus asperis.* Bauh. pin. 94. *Campanula repens, flore ceruleo minore.* Bauh. hist. 2. p. 816. Les feuilles de cette espèce sont en forme de cœur, lancéolées; la tige est rameuse, les fleurs secondaires sont disposées le long de la tige. Elle est représentée dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, tom. 2, sect. 5, pl. 1, fig. 32. Elle croît naturellement aux environs de Paris, & par toute la France.

CINQUIÈME

CINQUIÈME ESPECÈ.

La cinquième espèce est le trachelium des boutiques, les gants de Notre-Dame, la violette de mer, l'ortie bleue. *Campanula trachelium*. *Campanula caule angulato, foliis petiolatis, calicibus ciliatis, pedunculis trifidis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 460. Virid. Cliff. 16. Flor. suec. 181, 189. Roy. Lugdb. 245. Dalib. Paris. 66. Mill. dict. 4. Pollich. pal. n°. 211. Reyg. Ged. 2, p. 55. Neck. Gallob. p. 114. Scop. carn. edit. 2, n°. 234. Manch. hass. n°. 186. Mattusch. fil. n°. 39. Dærr. nass. p. 65. Campanula foliis cordato-lanceolatis, acutè ferratis, hirsutis, petiolis, ex alis paucifloris, calicibus hispidis. Hall. helv. n°. 690. Campanula foliis radicalibus cordatis, calicibus ciliatis. Hort. Cliff. 64. Campanula vulgatior, foliis urtica, vel major & asperior. Bauh. pin. 94. Cervicaria major. Tabern. p. 412. Cervicaria major. 11. Tabern. p. 413. Rapum sylvestre alterum, cervicaria major, Dod. cer. 31, 32. La racine de cette espèce est fusiforme, grosse, longue & fibreuse; ses tiges sont anguleuses, cannelées, creuses, rougeâtres, velues; ses feuilles sont ovales, en forme de cœur, pétiolées, alternes, larges, dures au toucher; celles du bas de la tige sont soutenues par de longs pétioles; celles du haut par de plus petits; les fleurs sont axillaires, leur calice est cilié, leurs péduncules sont fendus en trois, & en supportent trois; cette plante varie par sa fleur bleue & blanche, simple & double; elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 2, sect. 5, pl. 3, fig. 28; dans *Tabernamontanus*, p. 412 & 413: elle est vivace & croît naturellement par toute la France, dans les haies, les bois escarpés & pierreux; elle fleurit en Juin; ses semences sont mûres en automne: on multiplie la variété double par les racines qu'on partage en automne, régulièrement toutes les années, si on ne veut pas que la fleur dégénère en simple; la terre où on la plantera, ne doit être ni trop légère ni trop grasse; il lui faut seulement une terre forte & argilleuse, c'est-là précisément où elle se plaît le plus, & où elle parvient à sa plus grande perfection: au surplus, comme cette plante n'est pas délicate, on peut la planter à toute sorte d'exposition.*

On regarde en Médecine sa racine comme rafraîchissante & astringente, on la mange en salade comme les raiponces; cette plante passe encore pour vulnérable & détersive: elle est très-efficace pour dissiper l'inflammation des plaies & l'ophtalmie, écrasée & appliquée en cataplasme; on lui attribue une vertu singulière pour les accidens de la luette, & pour les ulcères & autres maladies du col & de la gorge. On la fait cuire dans l'eau pour les convulsions, ruptures, courte-haleine, toux invétérée, difficulté d'uriner, & suppression menstruelle; la poudre de sa racine ap-

Tome II.

O

païse la colique néphrétique ; la dose est d'un gros dans un verre de vin ; on la prend de même pour la jaunisse ; on fait avec la semence concassée & bouillie dans l'eau d'orge, des gargarismes pour le scorbut des gencives & pour les ulcères de la squinancie ; la teinture de ses fleurs, titée avec l'esprit-de-vin, est très-propre à affermir les gencives.

On cultive dans les jardins, pour l'ornement, les variétés à fleurs doubles ; elles y figurent très-bien : la racine de cette campanule a une bonne odeur ; elle est par conséquent très-propre à mettre dans les coffres.

SIXIÈME ESPECE.

La sixième espece est la campanule conglomerée : *Campanula glomerata* ; *Campanula caule angulato, simplici, floribus sessilibus, capitulo terminali.* Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 460. Vr. Cliff. 16. Flor. suec. 132, 130. It. Goth. 196. It. Scan. 306. Roy. Lugdb. 245. Dalib. Paris. 67. Gmel. sib. 3, p. 157. n°. 25. Mill. Dict. n°. 7. Reyg. Ged. 2, n°. 55. Scop. carn. 2, n°. 212. Manch. haff. n°. 187. Maitusch. fil. n°. 14c. Pollich. palat. n°. 212. Kniph. cent. 6, n°. 19. Darr. nass. 66. *Campanula foliis lanceolato-ovatis crenatis, ramis capitulo florali terminatis.* Hort. Cliff. 84. *Campanula caule simplici, aspero, foliis amplexicaulibus, floribus capitatis.* Hall. helv. n°. 685. *Campanula pratensis, flore conglomerato.* Bauh. pin. 94. *Trachelium alpinum, floribus conglomeratis, foliis asarinæ, rigidis & hirsutis.* Herm. parad. 235. *Trachelium minus multis.* Bauh. hist. 2, p. 300. *Rapunculus caruleus, umbellatus.* Trag. ic. 3, n°. 2. & Barrel. icon. 523, n°. 111. *Trachelium oblongo folio alpinum.* Bocc. Mus. 70. Les feuilles de cette espece sont ovales, oblongues, sessiles, un peu obtuses : ses fleurs sont au nombre de trois, sessiles aux aisselles des feuilles. La petite tête est terminale. Elle est représentée dans la sixième Centurie de Kniphof, n°. 19 ; dans le *Paradisus d'Herman*, n°. 235 ; dans *Tragus*, pl. 8, n°. 2, & dans *Barrelier*, pl. 523 ; dans le *Museum* de Boccone, pl. 58, & dans la septième Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les prés arides de la France : on en trouve aux environs de Paris, dans la Franche-Comté, la Bourgogne, la Lorraine, &c. On la multiplie aisément ou par semences, ou par racines qu'on partage. Elle croît dans toute sorte de terre & à toute sorte d'exposition ; elle fleurit en Juin ; ses semences sont mûres en automne.

SEPTIÈME ESPECE.

La septième espece est le miroir de Vénus : *Campanula speculum*. *Campanula caule ramosissimo diffuso foliis oblongis subcrenatis, floribus solitariis, capsulis prismaticis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 466. Hort. Ups. 41. Pollich. pal. n°. 214. Mill. dict. n°. 8. Scop. carn. 2, n°. 237. de Necker Gallob. 117. Manch. hass. n°. 189. Kniph. cent. 8, n°. 22. Dærr. nass. p. 66. *Campanula caule procumbente fructibus primaticis, floribus solitariis, rotatis, longissimè petiolatis*. Hall. helv. n°. 703. *Campanula caule ramoso, foliis ovato-oblongis crenatis*. Hort. Cliff. 65. *Campanula caule angulato, ramoso; calicibus corolla longioribus, capsulis prismaticis*. Scop. carn. edit. 1, p. 263, n°. 9. *Campanula calicibus corollam superantibus, capsulis columnaribus*. Virid. Cliff. 17. Roy. Lugdb. 247. Dalib. Paris. 68. *Onobrychis arvensis, seu campanula arvensis erecta*. Bauh. pin. 215. Tourn. Paris. 112. *Campanula arvensis minima*. Dod. Coro. p. 38. Les tiges de cette espece ne sont hautes à-peu-près que de huit à dix pouces; les premières feuilles sont arrondies & les autres ovales, toutes attachées comme la tige par leur base, sans pédicules; les fleurs naissent au sommet des tiges, elles sont tantôt gris-de-lin, tantôt blanches ou violettes, & représentent, en se formant, une espece de vase, marquée de cinq angles très-sensibles; il y a des variétés de cette plante droites, d'autres couchées; elle est représentée dans la huitième Centurie de Kniphof, n°. 22, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle croit naturellement dans les champs de bled, elle est annuelle; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, le Pays Messin, le Soissonnois & ailleurs.

Cette plante ne retient qu'imparfaitement la terre des platebandes, & ne dure guère plus de deux mois; on peut en semer à demeure parmi d'autres plantes plus hautes, & le faire en deux ou trois saisons différentes pour en avoir toujours en fleurs pendant quelque tems; si on sème, par exemple, en automne, elles fleurissent pour lors au commencement de Mai, d'autres au printemps pour la mi-Juin, enfin à la mi-Mai, pour avoir des fleurs en Août; mais les dernières n'auront peut être pas le tems de conduire leurs graines à leur maturité; cette plante seroit sans contredit de jolies bordures dans les jardins, si on étoit dans l'usage de l'y multiplier; elle passe pour vulnérable, astringente, propre pour les plaies.



HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est la campanule bâtarde : *Campanula hybrida*. *Campanula caule basi subramoso stricto, foliis oblongis crenatis, calicibus aggregatis, corolla longioribus, capsulis prismaticis*. Linn. *fyf. plant. edit. Reich. t. 1, p. 466*. *Campanula caule erecto, fructibus prismaticis, floribus rotatis sessilibus, congestis*. Hall. *helv. n.º. 704*. *Campanula arvensis, minima erecta*. Morif. *hist. 2, p. 457. sect. 5, t. 2*. *Speculum veneris minus*. Rai. *hist. 743*. *Pentagonium, viola pentagonia* Tabern. *p. 316*, *Onbrychis altera Belgarum & Dodonai*. Lob. 418. Cette espèce diffère de la précédente, qui est, à proprement parler, la même par sa tige, qui est seulement rameuse par sa base, élevée supérieurement, à peine rameuse, ferrée; par ses fleurs sessiles, trois ou quatre ensemble; par ses corolles qui sont le plus souvent cachées dans le rudiment de la plante, & qui ne sont pas développées; il est probable que cette espèce vient originairement de la précédente; elle est représentée dans l'Histoire des Plantes par Morison, tom. 2, part. 457, sect. 5, pl. 2, fig. 22; dans *Tabernemontanus*, p. 316; dans Lobel, pl. 418, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

NEUVIÈME ESPÈCE.

La neuvième espèce est la campanule à feuilles de lierre : *Campanula hederacea*. *Campanula foliis cordatis quinquelobis petiolatis glabris, caule laxo*. Linn. *fyf. plant. edit. Reich, t. 1, p. 463*. *Dalib. Paris. 68*. *Æd. Dan. tom. 330*. *Campanula foliis subrotundis quinquangularibus basi marginatis glabris, floribus solitariis*. Læf. *it. 127*. *Campanula cymbalaria vel hederæ folio*. Bauh. *pin. 93*. *Prodr. 84*. Morif. *hist. 2, pag. 456, sect. 5*. *Pluk. Phyt. 23*. Les feuilles de cette espèce sont en forme de cœur, à cinq lobes, petiolées, glabres, dechiquetées par la base, semblables à celles de la cymbalaire ou du lierre, sa tige est lâche; ses fleurs sont solitaires: elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, sect. 5, pl. 4, fig. 18; dans le *Phytographia* de Plukenet, pl. 23, fig. 1; dans le *Flora Danica*, pl. 330; & dans notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les endroits ombrageux & un peu humides de la France, aux environs de Caen; c'est un très-bon remède pour la guérison des verrues; on en broie les feuilles, & on en frotte les parties malades.

DIXIÈME ESPECE.

La dixième espèce est la petite raiponce : *Campanula erinus*. *Campanula caule dichotomo, foliis sessilibus, superioribus oppositis tridentatis*. Linn. *syft. nat. edit. Reich. p. 469. Syst. veg. 176. Campanula caule dichotomo, foliis sessilibus, utrinque dentatis, floralibus oppositis*. Sp. 2. p. 240. Hort. Cliff. 65. Roy. Lugdb. 247. Guett. *flamp. 429. Mill. dict. n°. 9. Campanula caule quadrangulo patulo scabro, calicibus sessilibus axillaribus corolla tubulosa equalibus*. Læf. it. 127. *Erini seu rapunculi minimum genus*. Colum. *Phytob. 122. Rapunculus minor, foliis incis.* Bauh. pin. 92. *Alsine oblongo serrato folio, flore cœruleo*. Bauh. *hist. 3, p. 367.* La ramification de cette espèce est opposée ; la corolle est régulière, plus petite que le calice ; le stigmate est fendu en trois ; tout le reste est propre à la campanule ; les feuilles sont sessiles, dentées de chaque côté ; les supérieures sont opposées à trois dents, la tige est quadrangulaire : cette espèce est annuelle, & est représentée dans le *Phytobasanos* de Colonna, pl. 28. Elle croît naturellement aux environs de Narbonne, dans le Poitou, & peut servir de décoration dans les jardins.

On trouve ordinairement sur les différentes campanules, un insecte qu'on nomme *Charanson de Campanule*. *Curculio campanula. Curculio longirostris, niger, ovatus, elytris strictis*. Linn. *syft. nat. edit. XII, 607.* Tout le corps de cet insecte est noir ; il est de la grosseur d'un poux ; ses cuisses sont pointues.

GENRE XXII.

La Raiponce.

La raiponce, connue par les Botanistes sous les noms de *Rapunculus*, *Tourn. Phyteuma*, Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice monophylle, partagé en cinq, aigu, droit, s'étendant, supérieur : la corolle est monopétale, en forme de roue, s'étendant, partagée en cinq lobes linéaires, aigus, recourbés. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, plus courts que la corolle ; les antheres sont oblongues, le germe du pistil est inférieur, le style est filiforme, de la longueur de la corolle, recourbé. Le stigmate est fendu en deux ou trois, oblong, entortillé, le péricarpe est une capsule ronde, à deux ou trois loges, les semences sont nombreuses, petites, rondes : on n'en trouve pour l'ordinaire que deux espèces en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere est la raiponce orbiculaire : *Phyteuma orbicularis*. *Phyteuma capitulo subrotundo , foliis serratis : radicalibus cordatis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 471. Grim. Ifen. in. nov. celt. A. N. C. t. 3 , app. p. 280. Mench. haff. n°. 179. Dærr. naff. p. 174. Rapunculus foliis imis cordatis oblongis , caulinis sessilibus acutis , bracteis ovato-lanceolatis. Hall. helv. n°. 631. Rapunculus orbicularis. Mill. dict. n°. 5. Scop. carn. 2 , p. 239. Phyteuma , foliis oblongis spica orbiculari. Guett. flamp. 1 , p. 34. Dalib. Paris. 67. Rapunculus folio oblongo , spica orbiculari. Bauh. pin. 92. Morif. hist. 2 , p. 463 , sect. 5. Rapunculus major & minor ceruleus italicus. Barrel. icon. 526. Rapuntium montanum rarius corniculatum. Column. eph. 1 , p. 221. La racine de cette espece est conique , la tige est droite , sans être rameuse , mais feuillée d'un pied , terminée par un épi ; les feuilles radicales font à longs pétioles , en forme de cœur , mais plus longues , obtuses , glabres , nerveuses , découpées à dents de scie rondes ; vers la tige elles font amplexicaules , plus aiguës ; au-dessous de l'épi floral , les feuilles font ovales , lancéolées ; des feuilles mêmes à longues queues , hérissées & de plus petites semblables distinguent l'épi étant au-dessous des fleurs ; l'épi est hémisphérique , ensuite ovale ; les fleurs font d'un bleu foncé , avec une trompe fendue en trois ; le calice est court , à segmens repliés ; cinq pétales un peu obliques , à onglets larges , à petite langue longue , s'ouvrant lorsqu'ils font mûrs ; les onglets des étamines font larges , rassemblés en tube , les filamens font étroits ; le fruit est à trois loges , fillonné , perforé ; les semences font luisantes , ovales , pointues. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes par Morifon , t. 2 , sect. 5 , pl. 5 , fig. 4 ; dans Barrelier , pl. 526 ; dans l'*Ephrasis* de Colomna , pl. 224 , & dans la septime Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. On trouve cette plante aux environs de Paris , d'Etampes , dans la Lorraine , la Franche-Comté , la Bourgogne , le Dauphiné , &c.*

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la raiponce en épi : *Phyteuma spicata*. *Phyteuma spica oblonga , capsulis bilocularibus , foliis radicalibus , cordatis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1 . p. 471. Cæd. dan. 362. Pollich. pal. n°. 215. Mattusch. fil. n°. 141. Cmel. Tub. p. 58. Dærr. naff. p. 174. Rapunculus foliis radicalibus cordatis , tubis bicornibus revolutis. Hall. helv.*

PRÉSENS DE FLORE. 111

n^o. 684. *Rapunculus spicatus*. Mill. dict. n^o. 1. Scop. carn. edit. 2, n^o 238. *Phyteuma spica oblonga nuda, foliis caulinis lanceolatis serratis*. Aman. Acad. 1, p. 149. *Phyteuma foliis cordatis lanceolatis, spica oblonga*. Guett. Stamp. 11, p. 34. Dalib. Paris. 69. *Rapunculus spicatus*. Bauh. pin. 92. *Caruleus*, Prodr. 32. *Rapunculus foliis cordatis, spica florum oblonga*. Monnier observ. 130. *Rapunculus corniculatus spicatus, seu alopecuroides, flore albo & caruleo*. Morif. hist. 2, p. 463, sect. 5. La racine de cette espece est longue, cylindrique, bonne à manger; les feuilles radicales sont à longs pétioles, en forme de cœur, à bords découpés à dents de scie obtuses; les feuilles de la tige sont très-étroites, longues, ellyptiques, lancéolées, sessiles, les bractées sont linéaires, étroites; l'épi est long, cylindrique, beaucoup plus long dans sa maturité; le fruit est à deux loges, ridé, perforé; les semences sont luisantes, la fleur est cornue, la trompe est longue, bleue, à deux cornes repliées, même à trois; cette espece varie par sa fleur fendue en quatre, par son épi double & par ses feuilles maculées: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 362; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 2, sect. 5, pl. 5, fig. 46, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. On en trouve aux environs de Paris, d'Etampes, de Nancy, de Besançon, & ailleurs.

GENRE XXIII.

Le Mouron aquatique.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Samolus*, Tourn. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice supérieur, obtus à la base, partagé en cinq lobes droits, persistants. La corolle est monopétale en forme de tasse; le tube est très-court, de la longueur du calice, ouvert; le lymbe est plane, partagé en cinq, obtus; les petites écailles sont très-petites vers la base du sinus du lymbe, conniventes; les filaments des étamines sont au nombre de cinq, courts, munis des petites écailles du calice; les antheres sont conniventes, couvertes; le germe du pistil est inférieur; le style est filiforme, de la longueur des étamines, le stigmate est en tête; le péricarpe est une capsule ovale, enveloppée du calice, à une loge, & à cinq demi-valvules; les semences sont nombreuses, ovales, petites; le réceptacle est globuleux, grand. M. le Chevalier de Linné ne rapporte qu'une seule espece de cette plante, & cette espece se trouve en France.



E S P È C E.

Cette espece est le mouron aquatique à feuilles rondes : *Samolus valerandi*. *Samolus*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 472. Hort. Cliff. 51. Hort. Upf. 12. Flor. suæc. 165, 192. Roy. Lugdb. 249. Gron. Virg. 23. Dalib. Paris. 69. Hall. helv. n°. 707. Pollich. pal. n°. 216. Necker. Gallob. p. 117. Kniph. cent. 4, n°. 71. Sabb. Hort. 2, t. 47. Œd. Dan. 198. Weber. spicil. flor. goet. p. 7. Anagallis aquatica, rotundo folio non renato. Bauh. pin. 252. Alfine aquatica, foliis rotundis beccabunga. Morif. hist. 2, p. 323, sect. 3. La racine est fibreuse, la tige est droite, feuillée, menue, rameuse, haute d'un pied, d'une coudée; les fleurs sont blanches, disposées en épis peu garnis comme dans les creffons; les feuilles sont pétiolées, ovales, obtuses, très-glabres, semblables à celles du beccabunga: cette plante est représentée dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 47; dans le *Flora Danica*, p. 198; dans l'*Histoire des Plantes*, par Morifon, t. 2, sect. 3, pl. 24, fig. 28, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle est bisannuelle, se trouve aux environs des fontaines & des rivages; on en voit auprès de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, la Franche-Comté, le Nivernois & ailleurs: ses propriétés sont à-peu-près les mêmes que celles du *Beccabunga*.*

G E N R E X X I V.

La Lonicere.

Ce genre est connu par les Botanistes sous les noms de *Lonicera*. Linn. *caprifolium*, *periclymenum*, *chamacerasus*, *xylosteum*, Tourn. Son caractère distinctif est d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, supérieur, petit; la corolle est monopétale, tubuleuse; le tube est oblong, bossu; le limbe est partagé en cinq lobes repliés, dont l'un est séparé plus profondément; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'aleine, presque de la longueur de la corolle; les antheres sont oblongues; le germe du pistil est rond, inférieur; le style est filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate est obtus, en tête; le péricarpe est une baie ombeliquée, à deux loges; les semences sont rondes, aplaties: on en trouve en France de quelques especes.

P R E M I E R E E S P È C E.

La premiere espece est la lonicere-chevrefeuille, le chevrefeuille. *Lonicera caprifolium*. *Lonicera floribus verticillatis terminalibus sessilibus, foliis*

PRÉSENS DE FLORE. 113

foliis summis, connato-perfoliatis. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 480.* Hort. Cliff. 45. Hort. Upf. 42. *Virid. Cliff. 12.* Roy. Lugdb. 237. Sauv. *Monfp. 439.* Scop. *carn. edit. 2, n°. 283.* Jacq. *Aust. t. 357.* de Roy. *Harpk. 1, p. 385.* Kniph. *Cent. 3, n°. 85.* Pollich. *palat. n°. 217.* Knor. *Delic. 1, t. 5, p. 4.* *Periclymenum perfoliatum.* Bauh. *pin. 502.* *Peryclimenum italicum.* Mill. *dict. n°. 5.* *Caprifolium italicum.* Dod. *pempt. 411.* Hort. *Angl. t. 5, fol. 1, 2, 3.* Duham. *arb. 3. des Geifblat. Linn. pfl. fyft. 3, p. 176.* C'est un arbrisseau, dont la racine est ligneuse, rampante, & donne des drageons; ses tiges s'entortillent & grimpent autour des arbres, en les serrant fortement; ses rameaux sont plians, grêles, verdâtres; ses feuilles sont opposées, sessiles, simples, très-entieres, ovales, douces au toucher; celles des sommets sont perfeuillées, formant au haut des tiges une espece de coupe; plusieurs fleurs sont disposées aux sommets des rameaux, verticillées, sessiles, entourées d'une feuille perforée; elles sont toutes monopétales, ayant le tube très-allongé, courbé; le limbe est divisé en cinq parties recourbées en dehors, dont l'une des cinq est profondément découpée; le calice petit, divisé en cinq, posé sur le germe, à cinq étamines; le fruit est un germe posé sous le réceptacle qui devient une baie ombiliquée, à deux loges, renfermant pour l'ordinaire deux semences ovales, applaties d'un côté. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 357; dans la troisième Centurie de Kniphof, n°. 58; dans le troisième Volume des Délices de Knorr, pl. 54; dans les petits Jardins, pl. 5, fig. 1, 2 & 3. Cet arbrisseau croît naturellement dans la partie méridionale de la France, dans les bois & dans les haies: on en voit aux environs de Montpellier, dans le Languedoc & la Provence; on le cultive dans nos jardins, il se multiplie facilement par marcottes, & même par boutures; quoiqu'il se plaise dans les terrains humides, il s'accommode de toutes sortes de terres: on remarque sur le chevrefeuille une chenille qui se métamorphose en ptérophere en éventail, & que Geoffroy nomme *Pterophorus cinereus*: nous en parlerons dans notre *Faune françois.*

Les feuilles de chevrefeuille sont stiptiques, d'une odeur désagréable, ainsi que sa racine; son écorce est âcre, pareillement stiptique, salée, puante; ses feuilles, ses fleurs & ses baies sont diurétiques; le suc exprimé de ses feuilles est vulnéraire & détersif; les fleurs se donnent en décoction, ainsi que les feuilles: cette décoction s'emploie pour calmer les coliques ou tranchées qui surviennent après l'accouchement: l'eau distillée des fleurs est ophthalmique.

Le chevrefeuille est susceptible de toute sorte de forme par la tonte: on en fait des buissons pour en décorer les bosquets du printemps; on peut aussi le faire grimper sur d'autres arbres qu'il orne de ses fleurs; mais il a le désagrément d'être presque tous les ans dévoré par la chenille

Tome II,

P

dont nous avons parlé ci-dessus, & même ment par des cantharides & des pucerons qui lui font pareillement la guerre.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la lonicere périclymene, le périclymene commun : *Lonicera periclymenum*. *Lonicera capitulis ovatis imbricatis terminalibus, foliis omnibus distinctis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 481. Hort. Cliff. 58. Hort. Upf. 42. Flor. suec. 191, 163. Roy. Lugdb. 237. Dalib. Paris. 69. Sauv. Monsp. 139. It. scan. 305. Mat. med. 62. Hall. Helv. 673. du Roy. harph. 1, p. 382. Pollich. pal. n°. 218. Manch. haff. 190. Curt. Lond. fascic. 1. Blackw. t. 25. Dærr. naff. p. 261, Periclymenum (vulgare) floribus corymbosis terminalibus, foliis hirsutis distinctis, viminibus tenuioribus. Mill. dict. n°. 6. Periclymenum Fuchs 646. Periclymanum non perfoliatum germanicum. Bauh. pin. 302. La tige de cette espece s'entortille, est pourpre, & se dessèche la plus grande partie de l'hiver; les feuilles sont opposées sans être jointes; le pédoncule est velu; les fleurs sont en tête, extérieurement pourpres, intérieurement blanches, divisées jusqu'au milieu en deux levres, dont la supérieure est jaune, fendue en quatre, l'inférieure est linéaire, réfléchie; les feuilles & les tiges sont poilueuses. M. le Chevalier de Linné rapporte deux variétés de cette plante; l'une connue sous les phrasés de *Caprifolium non perfoliatum*. Hort. Angl. t. 6 & 8. Kniph. cent. 8, n°. 61: *Periclymenum germanicum*. Mill. dict. n°. 4. *Caprifolium germanicum flore rubello, serotinum*. Tour. inst. 226. Mill. t. 79. Riv. irreg. t. 122. Duhamel arb. 2; & l'autre variété sous les noms de *caprifolium non perfoliatum foliis sinuosis*. Tourn. inst. Duhamel arb. 6. L'espece & les variétés sont représentées dans le premier Cahier des Plantes de Londres par Curtis; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 25; dans les petits Jardins d'Angleterre, pl. 6 & 8, fig. 1 & 2; dans la huitième Centurie de Kniphof, n°. 61; dans les Planches de Miller, pl. 79; dans Rivin, Plantes irrégulieres, pl. 122, & dans le Traité des Arbres de Duhamel. On trouve cette plante aux environs de Paris, & presque par toute la France, dans les haies & les bois; elle est très-propre à garnir des tonnelles & des petits murs de terrasse; ses feuilles sont d'un très-beau verd, & ses fleurs répandent une odeur des plus agréables.*

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisième espece est la lonicere noire, le faux cerisier des Alpes à fruits noirs : *Lonicera nigra*. *Lonicera pedunculis bifloris, baccis distinctis*,

PRÉSENS DE FLORE.

115

foliis ellipticis, integerrimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 481. Roy. Lugdb. 238. Sauv. Monsp. 140. Mill. dict. n°. 4. Jacq. Aust. t. 314. Caprifolium foliis ovato-lanceolatis glabris, baccis gemellis, calice quinquesido. Hall. helv. n°. 676. Chamacerofus alpina, fructu nigro gemino. Bauh. pin. 451. Periclymenum alpinum nigrum. Gesn. fasc. 37. Periclymenum rectum, folio serrato. Bauh. hist. 2, p. 107. Periclymenum rectum. 2 Clus. hist. 1, p. 58. Les feuilles les plus jeunes de cette espece, sont hérissées, très-entieres, repliées; on les cueille cependant le plus souvent découpées à dents de scie, & rongées par la chenille du papillon camille, dont nous parlerons dans notre Faune François. Les stipules sont ovales, lancéolées; les bractées sont à deux écailles arides & à trois folioles transverses, larges; le calice est un peu large; la corolle est pourpre; les semences sont au nombre de cinq. Cette espece est représentée dans le Flora d'Autriche, par Jacquin, & dans les Fascicules de Gesner, pl. 8, fig. 48: elle croît naturellement dans le Dauphiné, la Franche-Comté, les montagnes des Vosges: on la multiplie par graines, & par marcottes qui prennent facilement racines; on peut la tailler au ciseau. Les fruits passent pour purgatifs: on prétend même qu'ils excitent le vomissement; on ne les emploie pas en Médecine; les oiseaux se nourrissent de ses baies, ce qui fait qu'on en plante dans les remises.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la loiseleur xylosteon, le faux cerisier à fruit rouge & jumeau: *Lonicera xylosteum. Lonicera pedunculis bifloris, baccis distinctis, foliis integerrimis pubescentibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 482. Roy. Lugdb. 238. Flor. suec. 192, 194. Dalib. Paris. 69. Sauv. Monsp. 140. Duhamel, arb. II, t. 54. Pollich. pal. n°. 219. Scop. carn. 2, n°. 144. Mench. haff. n°. 191. Mattusch. sil. n°. 142. Gmel. Tub. p. 59. de Roy. Harpk. 1, p. 388. Dærr. nass. p. 262. Caprifolium foliis ovatis acuminatis, subhirsutis, baccis gemellis. Hall. helv. n°. 677. Lonicera pedunculis bifloris, foliis ovatis, obtusis integris. Hort. Cliff. 55. Chamacerofus dumetorum, fructu gem. rubro. Bauh. pin. 451. Allobrogum peryclimenum, seu periclymenum rectum. Lob. ic. 633. Xylosteum. Dod. pempt. 4, 2. Mill. dict. n°. 1. Riv. irreg. t. 120. Chamacerofus alpina, fructu nigro gemino. Bauh. pin. 451. Gmelin, l. c. Cet aibrisseau ressemble à celui de la seconde espece; la seule différence qu'on y remarque, c'est qu'il se soutient de lui-même, il pousse des tiges médiocres en grosseur: son bois est blanc & parfaitement dur; ses rameaux sont ronds, revêtus d'une écorce d'abord rougeâtre, qui devient ensuite blanchâtre; ses feuilles sont ovales, plus larges vers les extrémités, que*

P ij

du côté de la branche, blanchâtres, unies, opposées l'une à l'autre; ses fleurs sont blanches, attachées deux à deux sur un même pédicule, dont le pétales blanc est un tuyau divisé en cinq parties égales, & soutient un calice pareillement divisé en cinq, dans l'intérieur duquel on trouve cinq étamines & un pistil, qui se change dans une baie ronde, succulente & terminée par un ombilic garni de quelques semences appariées & presqu'ovales. Cette espece est représentée dans Lobel, pl. 633; dans les plantes irrégulieres de Rivin, pl. 120, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: cet arbrisseau croît dans les haies; on en trouve aux environs de Paris, sur les monts Pyrénées, les montagnes de la Lorraine & de l'Alsace, surnommées les *Vosges*, aux environs de Montpellier, à l'Esperou, à Villemagne, à Fougères, à Meirans, aux sommets des Alpes, principalement à l'Arche, dans la Franche-Comté, la Bourgogne, &c. On le multiplie facilement par boutures & par marcottes; ses baies sont purgatives, & quelquefois vomitives, aussi n'en mange-t-on point; son bois est très-dur, on en fait des peignes de Tisserands, des dents de rateaux à faner: dans le pays où tout le monde fume, les payfans font des tuyaux de pipes avec ses branches creusées; il fleurit à la fin de Mai, & mérite, par ses fleurs, une place dans les bosquets; le seul désagrément qu'on a, en le cultivant, c'est de le voir souvent dévoré par des cantharides.

 CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est la lonicere des Pyrénées: *Lonicera pyrenaica*. *Lonicera pedunculis bifloris*, baccis distinctis, foliis oblongis glabris. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 483. Mill. dict. 6. Pall. it. 2. n.º. 568. Lonicera pedunculis bifloris*, baccis distinctis, floribus infundibuliformibus, ramis divaricatis. Roy. Lugdb. 238. *Xylosteum pyrenaicum*. Tourn. *inst. 609. Magn. hort. 209. Rai. Dend. 29. Duham. arb. 2, p. 274*. Cette espece differe de la précédente par ses corolles régulières, par ses rameaux écartés & par ses feuilles glabres; elle est représentée dans le Jardin de Magnol, pl. 209; dans le seconde Volume du *Traité des Arbres & Arbustes*, par M. Duhamel, pl. 110; dans notre *Collection des Arbres & des Arbustes* qui se cultivent en France, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée du Royaume*. Elle croît naturellement sur les montagnes des Pyrénées.

 SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est la lonicere des Alpes: *Lonicera alpigena*. *Lonicera pedunculis bifloris*, baccis coadunatis, didymis, foliis ovali-lanceola-

PRÉSENS DE FLORE.

117

tis. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 48*; Mill. *dict.* 167. fig. 2. Scop. *carn. 2, n^o. 145*. Jacq. *Austr. t. 274*, de Roy. *harp. 1, p. 392*. *Caprifolium foliis ovato-lanceolatis, subhirsutis, bacca singulari, bicolli, biflora*. Hall. *helv. n^o. 675*. *Lonicera pedunculis bifloris, foliis ovatis acutis integris*. Hort. *Cliff. 58*. Sauv. *Monsp. 140*. *Lonicera baccis bifloris concretis, floribus bilabiatis*. Roy. *Lugdb. 238*. *Chamacerasus Gesn. fasc. 33*. *Chamacerasus alpina, fructu rubro gemino, duobus punctis notato*. *Bauh. pin. 451*. *Periclymenum rectum quartum*. *Clus. hist. 1, p. 59*. *Periclymenum rectum*. 3. *Tabern. 900*. *Xylosteum fructu cerasi*. Riv. *irreg. t. 121*. Cet arbrisseau a les feuilles d'un beau verd & longues, elles augmentent de largeur vers l'extrémité, se terminent en pointes, & ne sont point dentelées; ses fleurs sont d'un beau rouge; ses fruits sont rouges & jumeaux, marqués de deux points noirs. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 274; dans les Fascicules de Gesner, pl. 14, fig. 44; dans les Plantes irrégulieres de Rivin, pl. 121. On la trouve sur les montagnes des Pyrénées, des Alpes & des Vosges, de même qu'aux environs de Montpellier; on les multiplie par graines & par marcottes qui poussent facilement des racines; cet arbrisse est très-joli lorsqu'il est en fleur & en fruit; il mérite une place honorable dans nos bosquets.

S E P T I E M E E S P E C E .

La septieme & derniere espece est la lonicere bleue, le faux cerifiet à un seul fruit bleu: *Lonicera cerulea*. *Lonicera pedunculis bifloris, baccis coadunatis globosis, stylis indivisis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 484*. *Syst. veg. p. 180*. *Gmel. sib. 3, p. 131, n^o. 6*. Mill. *dict. n^o. 3*. Scop. *carn. 2, n^o. 246*. du Roy. *Harpk. 1, p. 394*. *Caprifolium foliis ovatis, bacca singulari, ovata, biflora*. Hall. *helv. n^o. 674*. *Lonicera pedunculis bifloris bilabiatis, bacca singulari globosa integerrima*. Roy. *Lugdb. 239*. *Chamacerasus montana, fructu singulari ceruleo*. *Bauh. pin. 451*. *Duhamel, arb. 4*. *Periclymenum rectum, fructu ceruleo*. *Clus. pan. 35*. *Bauh. hist. 2, p. 108*. *Rai. hist. 1492*. Les rameaux de cette espece sont cylindriques, roides, rouges; les feuilles sont ovales, entieres; les boutons sont deux ou trois l'un sur l'autre, comme deux épines, en forme d'aleve, aplaties, horizontales. Les pédoncules, sortant des oppositions inférieures des feuilles, sont penchés, très-courts; le germe est unique, sans périanthe visible, en deux corolles fendues en cinq, régulières, blanches; l'écorce est très-jaune: les semences sont souvent au nombre de dix; les fleurs sont jaunes: cette espece croît sur les montagnes des Alpes & des Vosges; elle figure très-bien dans nos bosquets; elle est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*,

GENRE XXV.

La Confoude maritime.

Le caractère de ce genre de plante, connu sous le nom de *Coris*, Linn. est d'avoir le périanthe du calice monophyle, gonflé, connivent, à cinq dents, couronné à l'extérieur de cinq épines, dont les supérieures sont simples, les inférieures dentelées; la corolle est monopétale, irrégulière; le tube est de la longueur du calice, cylindrique; le limbe est plane, partagé en cinq lobes oblongs, échancrés, obtus; les deux inférieurs sont plus courts, plus éloignés; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, foyeux, de la longueur de la corolle, inclinés; les antheres sont simples; le germe du pistil est rond; le style est filiforme, de la longueur des étamines, incliné; le stigmate est un peu gros; le péricarpe est une capsule globuleuse, posée au fond du calice, à une loge & à cinq valves; les semences sont nombreuses, ovales, petites: on ne connoît qu'une seule espece de ce genre en France.

E S P E C E.

Cette espece est la confoude maritime de Montpellier. *Coris Montpellierensis*. *Coris*. Linn. *fyft. nat. edit. Reich. t. I, p. 493. Hort. Cliff. 83. Hort. Ups. 46. Mat. med. p. 63. Roy. Lugdb. p. 304. Sauv. Monsp. 46. Kniph. cent. 9, n°. 27. Coris carulea maritima. Bauh. pin. 280. Symphytum petraum. Cam. epit. 699.* La tige est rouge, les feuilles sont alternes, linéaires, un peu grosses, s'étendant; les fleurs sont en épis, le stigmate est simple, & non pas fendu en neuf, suivant Forskall. Cette espece est représentée dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 27, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, & croît naturellement aux environs de Montpellier, dans la plupart de nos Provinces méridionales. On la multiplie par graines, qu'on sème au printems sur couche; & lorsque les jeunes plantes qui en proviennent, sont parvenues à la hauteur d'environ un pied, on les transpose dans une platebande bien exposée; elles y résistent très-bien au froid de nos hivers; cependant elles y périssent quelquefois, lorsque les hivers sont rudes, aussi en met-on quelques pieds dans des pots, pour les garantir des intempéries des saisons; on met les pots dans l'orangerie, mais on leur donne de tems en tems de l'air quand il fait beau. Cette plante est amère, a une vertu nauséuse, agissant à l'extérieur; on emploie sa décoction, mais rarement dans les maladies vénériennes; elle s'éleve, à plus de six pieds de haut, sur la surface de la terre, comme la bruyere; au mois de Juin, elle fait le plus bel effet, elle se trouve pour lors chargée de fleurs.

GENRE XXVI.

Le Bouillon-blanc.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *Verbascum*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyte, petit, persistant, découpé en cinq lobes droits, aigus. La corolle est monopétale, en roue, inégale; le tube est cylindrique, très-court; le limbe s'étend, est partagé en cinq lobes ovales, obtus; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alene, plus courts que la corolle; les antheres sont rondes, applaties, élevées; le germe du pistil est rond; le style est filiforme, de la longueur des étamines, incliné; le stigmate est un peu gros, obtus; le péricarpe est une capsule ronde, à deux loges, à deux valves, s'ouvrant supérieurement; les réceptacles sont à demi-ovales, attachés à la cloison ou séparation: on ne trouve en France que quelques especes de bouillon-blanc.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le bouillon-blanc à larges feuilles: *Verbascum thapsus*. *Verbascum foliis decurrentibus utrinque tomentosis, caule simplici*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 492. virid. Cliff. 13. Flor. suec. 186, 195. Mat. med. 63. Roy. Lugdb. 421. Dalib. Paris. 71. Mill. dict. Gmel. fib. 4, p. 91. Hall. helv. n°. 581. Blackwel, t. 3, & 502. Pollich. pal. n°. 220. Reyg. Ged. 2, p. 53. Scop. carn. 2, n°. 247. Leers herb. n°. 149. Manch. hass. n°. 168. Mattusch. sil. n°. 143. Kniph. cent. 9, n°. 99. Ludw. eëtyp. t. 142. Knorr. Delic. 2, t. V. Céd. dan. 631. de Neck. gallob. 121. Gmel. Tub. 60. Dærr. nass. p. 243. *Verbascum caule simplici, superne floribus sessilibus clavato, foliis utrinque lanigeris*. Hort. Cliff. 55. *Verbascum foliis incanis, mas latifolium, floribus luteis, arctè caulibus adherentibus*. Moris. hist. 2, p. 483, sect. 5, *verbascum latifolium luteum*. Bauh. pin. 239. *Verbascum latius*. Dod. pempt. 153. Sab. Hort. Rom. 2, t. 53. En françois, le Bonhomme, la Molene, l'Herbe de Saint Fiacre.*

La racine de cette espece est oblongue, ligneuse, blanche & rameuse; sa tige s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds, grosse, ronde, ligneuse; ses feuilles sont grandes, longues, larges, molles, sessiles, courantes, cotonneuses des deux côtés; les radicales sont éparfes sur la terre; celles de la tige sont alternes; ses fleurs entourent la plus grande par-

tie de la tige, elles sont monopétales; les deux filamens inférieurs des étamines sont plus longs que les autres, & les trois supérieurs sont d'un bleu velu. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 3, & 502; dans la neuvieme Centurie de Kniphof. n°. 99. dans l'*Elypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 124; dans les Délices de Knorr, tom. 2, pl. V; dans le *Flora Danica*, pl. 641; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 2, sect. 2, pl. 9, fig. 1, R.; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 53; dans nos *Dons merveilleux & diversément coloriés de la Nature dans le Regne végétal*, cent. 1, pl. 3; dans notre *Herbier de l'Europe*, premiere Décade, & dans la septieme Partie de l'*Histoire naturelle gravée de la France, concernant les végétaux*: elle se plaît dans les endroits secs, sablonneux, les terres récemment remuées, les champs; on en voit à Dieulouard, dans le Verdunois, dans le Lyonnais, à Certe & Castelnau, dans le Languedoc, aux environs d'Aix, dans l'Alsace, aux environs de Paris, dans l'Orléanois, auprès de Cambrai en Picardie, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Flandres, & ailleurs par la France.

On trouve sur le bouillon-blanc une phalene à seize pattes, de couleur jaune, avec des points & des taches noires. Cette chenille se change en une phalene qu'on nomme la *Striée brune du Verbascum*; nous en parlerons dans notre *Faune françois*.

Les feuilles & les fleurs de bouillon-blanc sont anodines, adoucissantes & vulnéraires. Schroder les estime pour les maladies de poitrine, la toux, le crachement de sang, les douleurs de ventre; la décoction des feuilles & des fleurs de cette plante, avec du lait, est très-bonne pour calmer les douleurs des hémorrhoides, & le ténésme qui succede à la dysenterie, si on en donne des lavemens & si on en fait des fomentations sur le ventre. Tournefort & Muller rapportent d'après Sennert & Schroder, que les feuilles & les fleurs de bouillon-blanc pilées & renfermées dans des vaisseaux bien bouchés avec du plâtre, après avoir été trois mois en cet état, donnent une liqueur excellente pour calmer les douleurs des hémorrhoides & de la goutte; on emploie aussi la décoction des feuilles & des fleurs de cette plante dans de l'eau de forges des Maréchaux, pour arrêter la dysenterie & le flux immodéré des hémorrhoides.

Pierre Borel nous assure qu'un paysan, ayant été mordu par un serpent à la région de l'estomac, fut soulagé incontinent par l'application des feuilles pilées de cette plante; ce qui confirme le sentiment des Anciens, à l'occasion de la belette qui a recours à cette plante, comme à sa véritable guérison, lorsqu'elle est mordue d'un serpent; les gens de la campagne se servent, pour les plaies récentes, des feuilles de bouillon-blanc pilées & réduites en une espece d'onguent avec de l'huile.

On se sert de l'eau des feuilles distillées contre les maladies cutanées; les Médecins modernes emploient en infusion théiforme les fleurs de

PRÉSENS DE FLORE. 121

du bouillon-blanc pour les maladies de poitrine; quand on les prescrit aux chevaux, c'est à la dose d'une poignée dans une pinte d'eau.

Les longs épis de fleurs jaunes du bouillon blanc, & ses feuilles blanchâtres & veloutées, feroient très-bien dans de grands parterres; mais comme cette plante est très-commune & médicinale, elle ne trouve gueres place que dans les jardins où l'on veut étaler les vraies richesses de la nature.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le bouillon-blanc en forme de lichnide. *Verbascum lichnitis*. *Verbascum foliis cuneiformi-oblongis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 493*. Hort. *Upf. 45*. Flor. *suec. 2, p. 196*. Mill. *Dict. n.º. 2*. Scop. *carn. 2. n.º. 248*. Scoll. *Barb. n.º. 169*. Leers *herb. n.º. 150*. Pollich. *pal. n.º. 221*. Manch. *haff. n.º. 169*. Mattusch. *fil. n.º. 144*. Gmel. *Tub. p. 61*. *Æd. dan. t. 586*. Kniph. *cent. 6, n.º. 98*. Dærr. *nass. 244*. *Verbascum spicâ ramosâ, foliis ovato-lanceolatis, inferioribus petiolatis*. Hall. *helv. n.º. 583*. *Verbascum foliis ovato-acutis subtus villosis, crenatis, spicis laxis lateralibus & terminalibus*. Hort. *Cl. ff. 54*. Roy. *Lugd. 421*. Dalib. *Parif. 71*. *Verbascum pulverulentum flore luteo parvo*. Bauh. *hist. p. 812*. Rai. *hist. 1094*. *Verbascum mas, angustioribus foliis, floribus pallidis*. Bauh. *pin. 239*. *Verbascum luteum*. Tabern. 565. Les feuilles de cette espece sont en forme de cinq, oblongues, les épis sont lâches, latéraux & terminaux; les fleurs sont d'un pâle jaune: tous les filamens sont égaux, velus. On donne pour variété de cette espece le bouillon-blanc. *Verbascum album, Verbascum foliis cordato oblongis subtus incanis, spicis racemosis*. Mill. *dict. n.º. 3*. *Verbascum flore albo, perperam verbascum fœmina vulgo*. Lob. 563. *Verbascum album secundum*. Tabern. 864. *Verbascum flore albo parvo*. Bauh. *pin. 240*. *Verbascum candidum fœmina*. Fusch. *hist. 847*. Les feuilles sont en forme de cœur, oblongues, blanchâtres en dessous, les épis sont en grappes; l'espece principale est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 536; dans la sixieme Centurie de Kniphof, n.º. 98, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve aux environs de Paris, auprès de Clewant dans la Lorraine, en Bourgogne, en Alsace & ailleurs.

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisieme espece est le bouillon noir: *Verbascum nigrum. Verbascum foliis cordato oblongis petiolatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 494*. *Mat. Med. p. 63*. Reyg. *Ged. 2, p. 53*. Scop. *carn. edit. 2, n.º.*

Tome II.

Q

249. *Pollich. pal. n° 222. Manch. hass. n° 171. De Leers herb. n° 151. Mattusch. fil. n° 145. Dærr. nass. p. 244. Verbascum foliis imis petiolatis, cordato-lanceolatis, superioribus sessilibus, ovato-lanceolatis. Hall. helv. n° 584. Verbascum foliis ovatis crenatis subtus tomentosis, caule angulato. Virid. Cliff. 13. Flore suec. 187, 197. Roy. Lugdb. 421. Dalib. Paris. 91. Verbascum foliis ovatis subtus crenatis, spicâ laxâ rariùs ramosâ. Hort. Cliff. 54. Verbascum nigrum, flore ex luteo purpurascens. Bauh. pin. 240. Verbascum nigrum flore parvo, apicibus purpureis. Bauh. hist. 3, p. 870. Verbascum nigrum tragi. p. 217. La tige de cette espece est anguleuse; les feuilles d'en-bas sont pétiolées, en forme de cœur, lancéolées, cotonneuses en dessous: les supérieures sont sessiles: la fleur est petite, d'un jaune pourpre, les filamens sont égaux, tout velus, pourpres; il s'en trouve une variété à fleurs blanches. Cette espece est vivace; on en trouve en France à l'entrée des villages, le long des chemins: elle est représentée dans le huitième Volume du Regne végétal de Hill. pl. 37, & dans la septième Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France.*

 QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième espece est la blattaire, l'herbe aux mittes. *Verbascum blattaria. Verbascum foliis amplexicaulibus, oblongis glabris, pedunculis solitariis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 495. Hort. Ups. 46. Mill. dict. n° 9. Scoll. barb. n° 172. Pall. it. 1, p. 200. Pollich. pal. n. 223. Mattusch. fil. 1, n° 146. Kniph. cent. 2, n° 97. Sabb. hort. 2, t. 56. Verbascum spicâ rarissimâ, foliis glabris serratis; cordato lanceolatis, imis semipinnatis, superioribus amplexicaulibus. Hall. helv. n° 585. Verbascum annuum, foliis oblongis, sinuatis, obtusis. Hort. Cliff. 15. Guett. stamp. 2, p. 309. Verbascum foliis glabris; imis petiolatis, sinuatis, superioribus sessilibus, floribus solitariis. Scop. carn. edit. 1, p. 285, n° 3, edit. 2, n° 251. Verbascum foliis glabris serrato dentatis, radicalibus sinuatis. Roy. Lugdb. 421. Dalib. Paris. 72. Sauv. Monsp. 276. Blattaria lutea folio longo laciniato, 241. Cette espece est annuelle; il s'en trouve une variété à fleurs blanches. *Blattaria alba. Bauh. pin. 241.* Sa racine est ligneuse & rameuse; sa tige s'élève à-peu-près à la hauteur de deux pieds; ses feuilles radicales sont sinuées; à la base des feuilles, on voit deux nervures élevées qui courent sur la tige; les caulinaires sont amplexicaules, oblongues, lisses, dentées en manière de scie; ses fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires, solitaires, elles sont semblables à celles du bouillon-blanc, de même que son fruit. Cette plante est représentée dans l'onzième Centurie de Kniphof, n° 97; dans notre Jardin d'Eden, quatrième Cahier; dans notre Herbarium coloré de l'Europe; & dans la septième Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France. Elle aime les terres glaiseuses; on en trouve*

PRÉSENS DE FLORE. 123

en Alsace, en Provence; dans le Lyonnais auprès de Ligny; dans le Barrois, & de Thiaucourt en Lorraine, & dans plusieurs autres Provinces de la France: elle peut servir d'ornement dans les jardins; dans la Médecine on n'emploie que ses feuilles qui passent pour émollientes, on s'en sert néanmoins fort peu: on prétend que cette plante a la propriété de tuer l'espece de vermine connue sous le nom de *mitte*, laquelle ronge les habits, d'où est venu à cette plante le nom d'*herbe-aux-mittes*.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le bouillon-blanc sinué: *Verbascum sinuatum*. *Verbascum foliis radicalibus, pinnatifido-repandis tomentosis, caulinis amplexicaulibus nudiusculis, rametis primis oppositis*. Linn. *syll. nat. edit. Reich. t. 1, p. 496. Mill. dict. n.º. 7. Verbascum foliis pinnato-sinuatis hirsutis, subtus tomentosis*. Roy. *Lugdb. 421. Sauv. Monsp. 276. Verbascum nigrum, foliis papaveris corniculati*. Bauh. *pin. 240. Cam. hist. 403*. Les feuilles radicales de cette espece sont obtuses, sinuées, ailées; celles de la tige sont oblongues, ondulées, un peu décourrentes de chaque côté à la base; celles des rameaux sont ovales ou en forme de cœur, un peu décourrentes: les premieres de ces feuilles sont opposées, les autres sont alternes. Cette espece est représentée dans Camerarius. pl. 403; dans le voyage de Tournefort, t. 1, p. 335, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle est bisannuelle: on en trouve aux environs de Montpellier.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le bouillon-blanc de Mycon: *Verbascum Myconi. Verbascum foliis lanatis radicalibus, scapo nudo*. Linn. *syll. plant. edit. Reich. t. 1, p. 496. Mill. dict. n.º. 13 & icon. t. 277. Trew. chret. 26. Cortusa foliis ovatis sessilibus*. Hort. *Cliff. Roy. Lugdb. 417. Sanicula alpina, foliis borraginis, villosis*. Bauh. *pin. 243. Auricula urfi miconi. Dalech. hist. 837. Bauh. hist. 3, p. 869*. Cette plante est vivace; sa hampe est nue; ses feuilles sont laineuses, radicales, semblables à celles de la bourrache: elle croît naturellement sur les Alpes & les Pyrénées; elle se multiplie par rejets que les vieilles plantes poussent latéralement: on les separe en automne, & on les met dans de petits pots remplis de terreau mêlé de sable, & on les place à l'ombre, car ces fortes de plantes meurent, lorsqu'elles sont exposées au soleil. On les trouve représentées dans le Dictionnaire de Miller, pl. 277, dans les plantes de Trew, pl. 57, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

Q ij

G E N R E X X V I I.

La Jusquiame.

Ce genre connu sous le nom de *hyoscyamus*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophylle, persistant, tubuleux, inférieurement gonflé, à bord fendu en cinq, aigu, la corolle est monopétale, le tube est cylindrique, court, le limbe s'ouvre en trois, à demi-fendu en cinq lobes obtus, dont l'un est plus large; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, inclinés; les anthères sont rondes, le germe du pistil est rond, le style filiforme, de la longueur des étamines; le stygmate en tête, le péricarpe est une capsule ovale, obtuse, sculptée de chaque côté par une ligne, à deux loges, à deux capsules rapprochées étroitement, & enveloppées autour par un opercule qui s'ouvre horizontalement; les réceptacles sont à demi-ovales, attachés à une cloison; les semences sont nombreuses, inégales: on n'en connoît en France qu'une seule espee.

E S P E C E.

Elle se nomme la jusquiame noire, l'hanebone, la potelée, *hyoscyamus niger*. *Hyoscyamus foliis amplexicaulibus, sinuatis, floribus sessilibus*. Linn. *syft. nat. edit. Reich.* t. 1, p. 499. *Hort. Cliff.* 56. *Flor. succ.* 184, 199. *Mat. med.* 64. *Roy. Lugdb.* 422. *Dalib. Paris.* 70. *Hall. helv.* n. 580. *Gmel. fib.* 4. p. 93, it. 1, p. 8. *Scop. carn.* 2, n. 253. *Pollich. palat.* n. 225. *Manch. haff.* n. 167. *Mattusch. sil.* n. 167. *Blackwel.* t. 550. *Kniph. cent.* 1, n. 44. *Ludw. Eclyp.* t. 85. *Knorr. Delic.* 1, T. P. 3. *Dérr. nass.* p. 130. *Hyoscyamus vulgaris & niger*. *Bauh. pin.* 169. *Hyoscyamus*, *Camer. epit.* 807. *Riv. irreg.* t. 102. *Hyoscyamus, flavus Fusch.* 837. La racine de cette plante est grosse, ridée, longue, en forme de nœud, brune en dehors, blanche en dedans; les tiges sont hautes d'une coudée, grosses, cylindriques, couvertes d'un duvet épais; les feuilles sont alternes, quelquefois placées sans ordre sur la tige, amples, molles, coronneuses, découpées profondément en leurs bords, amplexicaules; les fleurs sont entourées de feuilles, en forme d'entonnoir, divisées en cinq lobes obtus, jaunâtres à leurs bords, d'un pourpre noir dans le milieu; le fruit est une capsule cachée dans un calice de la figure d'une marmite, & deux loges surmontées d'un couvercle qui retient des semences arrondies, ridées, petites, aplaties, inégales.

Cette plante est bifannuelle: elle croît dans les endroits gras & scar-

pés : on en trouve aux environs de Paris, & par toute la France : elle est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 550; dans la première Centurie de Kniphof, n° 414; dans l'*Eclypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 85; dans les Délices de Knorr, T. P. 8; dans les plantes irrégulières de Rivin, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

La jusquiame, appliquée extérieurement, est fort émolliente & résolutive; soit qu'on l'applique à l'extérieur, soit qu'on la prenne intérieurement, elle fait dormir, apaise la douleur, adoucit l'acrimonie des humeurs, comme fait le pavot; mais elle trouble beaucoup l'esprit, & cause des rêves ridicules pleins de fantômes & d'extases; en particulier elle dispose aux querelles & aux altercations, sur-tout dans les tempéramens bilieux; en quoi elle diffère de l'opium & des pavots, qui procurent souvent le sommeil & l'assoupissement sans aliénation d'esprit.

Cette plante excite du trouble dans l'ame, de quelque manière qu'on en use, soit qu'on en prenne les racines, les feuilles ou les graines intérieurement, soit qu'on les fasse bouillir & qu'on en donne la décoction en lavement, soit qu'on les fasse rôtir & qu'on en tire la fumée par les narines, & même elle naît par les seules exhalaisons de ses particules mises en mouvement par la chaleur de l'air. On trouve dans les Auteurs beaucoup d'observations qui font voir sa qualité vénéneuse; ceux, dit Scribonius Largus, qui boivent de l'eau de cette plante, ont la tête pesante & les veines distendues; ils perdent la raison, & se laissent aller à des altercations; enfin, ils s'assoupissent, sont privés de tous leurs sens, & leurs membres deviennent livides; on ne doit donc jamais faire usage de cette plante qu'à l'extérieur.

Cependant M. Storck, qui a si bien manié les poisons, la prescrit en plusieurs cas; & il n'y trouve aucun danger, pourvu néanmoins qu'elle soit administrée avec beaucoup de circonspection & par une main adroite; au surplus, il n'est pas le seul qui l'ait prescrite; Craton, Fortis, Helidanus, Hennius & Platerus ont vanté la graine comme un remède très-efficace, sur-tout pour le crachement de sang; ils la donnent à la dose depuis un demi-scrupule jusqu'à un scrupule, seule ou mêlée avec d'autres remèdes convenables: on emploie encore quelquefois les graines & les racines de jusquiame pour les catharres séreux & autres qui tombent de la tête sur la poitrine.

Théodore Turquet de Mayerne vante, comme un remède excellent, la graine de jusquiame contre l'épilepsie: on en prend pendant quarante jours & plus, en commençant par six ou huit grains, & en montant par degrés jusqu'à un scrupule ou vingt-quatre grains le matin à jeun, dans une cuillerée de suc de joubarbe récemment exprimé: il est néanmoins toujours à craindre que la graine de jusquiame, en émoussant le sentiment des nerfs, ne soit plutôt un remède palliatif, qu'un véritable remède curatif; mais nous ne pouvons assez répéter qu'un pareil

remède est très-dangereux ; que si, par nécessité, on est obligé de l'employer à l'intérieur, il faut s'en abstenir dès que les grands symptômes sont apaisés, ou lorsqu'on s'aperçoit de l'aliénation de l'esprit, ou de quelque engourdissement des sens.

La jusquiame appliquée à l'extérieur, est rafraîchissante & émolliente ; selon Geoffroy, elle résout puissamment & apaise les douleurs : Ettmuller recommande fort un cataplasme fait de feuilles de jusquiame, pour apaiser les douleurs scorbutiques en quelque endroit qu'elles soient. On emploie les feuilles & les graines de jusquiame, ou seules ou mêlées avec d'autres remèdes, dans les cataplasmes anodins & résolutifs, pour adoucir & résoudre les tumeurs douloureuses & inflammatoires.

Quelques-uns prescrivent des fomentations & des cataplasmes faits de feuilles de jusquiame, pour apaiser les douleurs de la goutte ; mais ces secours ne sont guères sûrs ; ils sont bien capables d'assoupir la douleur, mais ils n'en peuvent détruire la cause & la chasser hors du corps. Ces mêmes feuilles amollies sur la cendre chaude, appliquées sur les mamelles des femmes nouvellement accouchées, sont très-bonnes pour en détourner le lait.

Quelques-uns, pour guérir les démangeaisons incommodes & les engelûres des pieds & des mains, les exposent à la fumée des fruits ou des graines de jusquiame que l'on fait brûler sur les charbons ; & Tournefort observe que la lymphé épaisse sous la peau, en sort sous la figure de petits vermicelles, quand on la presse avec les doigts.

Les Charlatans vantent beaucoup la fumée de la graine de jusquiame jetée sur les charbons ardents, pour les maux de tête & de dents ; quoique cette fumée ait une odeur insupportable, on la reçoit dans les narines & dans la bouche, par le moyen d'un entonnoir, ce qui chasse les vers qui naissent quelquefois dans le nez ou dans les dents, & ils les font cracher dans un bassin plein d'eau, pour qu'on les voie mieux ; mais *Matthæus Jacobæus in ætîis Hafnensibus*, t. 1, observ. 14, p. 209, observe que cette fumigation est nuisible.

Dans l'usage de la jusquiame, soit intérieure, soit extérieure, il faut apporter les mêmes précautions que pour les autres narcotiques, & sur-tout pour l'opium. Si on a fait prendre de la jusquiame par imprudence ou par malice, & qu'elle commence à exercer ses qualités nuisibles, il faut prescrire aussitôt un vomitif, ensuite recourir aux antidotes des narcotiques, qui sont les acides que tous les Médecins conviennent être très-propres pour réprimer les mauvaises qualités de la jusquiame ; enfin il faut fortifier l'estomac & le cerveau par quelques remèdes stomachiques & céphaliques.

Le fameux Juncker regarde l'usage intérieur de la jusquiame comme dangereux ; il rapporte avoir vu un homme tomber dans la folie après avoir fait un trop grand usage de la semence de jusquiame, pour guérir une douleur de sciatique dont il étoit tourmenté ; les douleurs cesse-

rent à la vérité pendant quelque temps, mais elles revinrent bien plus fortes qu'auparavant, & le malade mourut un an après dans le marasme : on ne scauroit donc douter que l'usage intérieur de cette plante ne soit sujet à beaucoup d'inconvéniens, & il paroît qu'il est plus sage de suivre le sentiment du College des Médecins de Londres, qui la retranche du *philonium* : on fait néanmoins entrer la semence de jusquiame dans les pillules de cynoglosse, mais elle entre en si petite quantité qu'on n'en doit redouter aucun effet dangereux ; ses feuilles entrent dans l'onguent *populeum* & le baume tranquille du Dispensaire de Paris : on tire de la graine de jusquiame une huile semblable à des graines de pavot qu'on dit propre à calmer, adoucir & relâcher.

La vapeur de cette plante a fait ressentir les effets de l'ivresse à Boerhaave & à un de ses amis, en travaillant ensemble à la composition de l'onguent de jusquiame. M. Haller rapporte qu'un de ses compagnons, disciple, comme lui, de Boerhaave, à Leyde, choisissoit, cueilloit, mangeoit de routes les especes de plantes vénéneuses du jardin de Botanique ; qu'il faisoit ses délices des napels, des apocyns & des bayes de *belladonna*, mais qu'il ne put manger impunément de la jusquiame qui lui ôta la raison, & le rendit paralytique d'une jambe ; accident dont son maître le guérit.

La racine de jusquiame doit être nécessairement rangée dans la classe des poisons ; elle trouble toutes les fonctions du cerveau : suivant Gmelin, & suivant Barrere, elle occasionne une hydrophobie mortelle ; sa semence, dit Sloane, cause les vertiges, le délire, l'obscurcissement de la vue & un sommeil profond ; quelquefois même elle procure des mouvemens épileptiques, la stupeur & l'insensibilité, quoiqu'elle ait été donnée à petite dose d'un demi-scrupule, par exemple, en poudre, ou en infusion, à la dose d'un scrupule ; de sorte que Zwelfer & Hoffmann veulent qu'elle soit absolument bannie de la liste des médicamens.

GENRE XXVIII.

La Belladone.

Ce genre de plante, connu sous le nom d'*atropa*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophylle, partagé en cinq, bossu, ayant ses découpures aiguës & persistantes ; sa corolle est monopétale, campanulée ; son tube est très-court, le limbe est ventru-ovale, plus long que le calice, à bouche petite, découpée en cinq, ouverte, ayant ses découpures égales ; les étamines sont au nombre de cinq, formées par autant de filamens en forme d'âlène, sortant de la base de la corolle & de sa longueur, rassemblées par la base, s'écartant supérieurement en dehors & en forme d'arcs, & par des antheres un peu

épaisses qui s'élevent; le pystil est composé d'un germe semi-ovale, d'un stilet en forme de filet, de la longueur des étamines & incliné, & d'un stygmate en tête, droit, transverse & oblong; le péricarpe est une baie globuleuse qui s'appuie sur le plus grand calice & qui a deux loges; son réceptacle est charnu, convexe de chaque côté & en forme de reins; ses semences sont nombreuses, en forme de reins: on ne trouve en France qu'une espece de ce genre.

E S P E C E.

Cette espece est la belladone commune, la belledame, le bouton noir: *Atropa belladonna*, *atropa caule herbaceo, foliis ovatis integris*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 504. Mill. dict. n°. 1 & 1c. 62. Mat. med. 65. Jacq. Austr. 4. Mench. haff. n°. 177. Pollich. pal. n°. 226. Mattusch. fil. n°. 149. Blackw. t. 564. Kniph. cent. 9. Ludw. Etyop. t. 128. Sabb. hort. 1. Darr. nass. p. 53. Belladonna caule herbaceo, brachiato, foliis ovato-lanceolatis integerrimis. Hall. helv. n°. 579. Belladonna trichotoma. Scop. carn. edit. 2, n°. 255. Atropa. Hort. Cliff. 57. Hort. Ups. 45. Roy. Lugdb. 423. Solanum melanocerasus. Bauh. pin. 166. Solanum lethale. Clus. hist. 2, p. 86. Solanum majus. Camer. epit. 817. Dod. pemp. 360. La racine de cette espece est pivotante, un peu grosse; ses tiges sont cylindriques, hautes de deux ou trois pieds, un peu molles & velues, feuillées, rameuses; ses feuilles sont ovales, entieres; ses fleurs sont axillaires, monopétales, campaniformes, découpées en cinq parties; son fruit est mou, divisé intérieurement en deux loges qui contiennent les semences, & qui sont remplies d'un suc vineux. Cette plante est représentée dans le Dictionnaire de Miller, pl. 62; dans le Flora d'Autriche par Jacquin, pl. 309; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 564; dans la neuvieme Centurie de Kniphof, pl. 16; dans l'*Etyopa vegetabilium* de Ludwig, pl. 128; dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 3, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement sur les montagnes des Alpes, du Bugey, du Pila & des Cévennes; à Chantilly, autour de la fontaine de Sylvie; à Raiz, auprès de l'Abbaye de Joyenval; dans les Aunaies, à Juilly, à six lieues de Paris, dans la forêt de Villers-Cotterets, à Hailly en Picardie; elle croît aussi dans le Randonnay au Berry, sur le mont d'or en Auvergne, à l'Esperou, aux environs de Montpellier, dans l'Alsace & la Lorraine, auprès de Commercy, de Verdun & de Pont-à-Mousson.*

Elle est vivace; & lorsqu'il y a eu une fois de cette plante dans un terrain, elle y revient facilement d'elle-même: on la multiplie par graines, qu'on sème en automne & au printemps.

La belladone est mise au rang des plantes somniferes, vénéneuses & malignes; ses baies machées mettent l'homme dans un danger de perdre
la

la vie, elles causent souvent la mort aux personnes délicates; les symptômes ordinaires de ceux qui ont fait usage de ses baies, de ses feuilles & d'autres de ses parties, sont communément le délire, & quelquefois un sommeil accompagné de convulsions violentes. On lit dans les observations de Bromsfeild sur les vertus de la Belladone, que ses feuilles prises en infusion à la dose d'un grain produisent des vomissemens & des coliques, qu'elles purgent avec violence, & qu'elles attaquent les yeux & la tête.

Outre les évacuations ordinaires, le vinaigre est regardé comme l'antidote de cette plante, & on l'emploie avec succès: il y a beaucoup d'apparence que les autres acides végétaux, tel que celui du citron, &c. auroient les mêmes effets, & seroient capables de surmonter les accidens qui arrivent à ceux qui ont usé de la belladone, de même que les acides modèrent les actions de l'opium.

Quoique les baies de la belladone soient dangereuses & mortelles, cependant Gesner dit que leur suc exprimé & réduit à la consistance de sirop avec un peu de sucre, est efficace, à la dose d'une petite cuillerée, pour faire dormir, arrêter les fluxions, calmer les douleurs & faire cesser les dysenteries. Un Ministre de Jutland, province de Danemarck, en faisoit prendre l'infusion à ceux qui étoient attaqués de la dysenterie, maladie fort rebelle dans ce pays: nonobstant ces autorités, nous pensons qu'il est plus prudent de retrancher ces baies de la classe des médicamens, que de les employer dans les maladies indiquées par cet Auteur, avec d'autant plus de raison, qu'elles causent souvent un plus grand danger que la maladie ne le fait elle-même; les feuilles de belladone, prises intérieurement, ne sont pas moins dangereuses que le fruit; cependant, malgré cette qualité vénéneuse qui en est inséparable, quelques Médecins ont tenté de nos jours de les donner dans des maladies désespérées dans lesquelles elles leur paroissent indiquées. On trouve dans le Journal de Médecine, du mois de Mai 1757, une observation de M. Lambergen, Professeur de Médecine à Gothingen, qui rapporte avoir guéri un cancer ulcéré à la mamelle, en se servant de l'infusion de feuilles seches de la belladone: il faisoit infuser un scrupule de ces feuilles dans dix tasses d'eau, & prescrivait une tasse de cette infusion à la malade qui n'éprouva qu'un peu de vertiges pendant quelque temps & de la sécheresse à la bouche; ce traitement dura dix-sept mois, & la malade ayant pris en tout six gros de belladone, se trouva guérie. Ce remède a été employé depuis à Paris, par quelques personnes qui en ont vanté les succès, & l'ont annoncé comme un spécifique contre les cancers; mais on fait combien on doit se défier de tous les remèdes qui portent ce nom; il n'y a point d'année où l'on n'en voie quelqu'un toujours plus exalté que ceux qui l'ont précédé; mais bientôt aussi le spécifique retombe dans l'oubli, & fait place à un autre. L'enthousiasme est un des plus grands obstacles à l'observation; souvent tel remède que la préven-

tion fait regarder comme spécifique, feroit très-bon, si l'engouement où l'on est, laissoit assez de liberté pour distinguer les circonstances dans lesquelles il peut être employé avec succès d'avec celles dans lesquelles il est inutile & même dangereux. Il y a déjà long-temps que cette plante a été mise en usage; Juncker dit avoir vu de bons effets de l'usage des feuilles de la belladone, données en très-petite dose dans les cancers qui paroissent incurables; mais ce Médecin, aussi sage qu'éclairé, ajoute en même-temps, qu'ayant vu la belladone ne pas produire les mêmes effets dans d'autres occasions, il est plus prudent de ne pas recommander l'usage d'une plante aussi dangereuse, jusqu'à ce que des expériences multipliées aient fait connoître d'une façon certaine de quelle utilité elle peut être.

On trouve dans la Gazette salutaire de 1761, une observation de M. Matteau, Médecin à Aumale, sur la guérison d'un cancer à la mamelle par l'usage de la belladone, avec une nouvelle façon de préparer ce remède.

Après avoir rapporté les sentimens de plusieurs Médecins dont les uns interdisent les feuilles de belladone, tandis que d'autres les prescrivent, nous pensons qu'il vaut mieux se priver d'un remède pour notre guérison, que d'employer ce qui pourroit devenir un vrai poison.

On emploie extérieurement, avec toute assurance, les feuilles de cette plante; elles sont adoucissantes & résolatives; on en fait, comme avec celles de morelle ordinaire, un cataplasme qu'on applique sur les hémorrhoides & sur les cancers: on peut les faire bouillir avec le saindoux, on emploie leur suc avec autant d'esprit-de-vin pour les tumeurs des mamelles; on fait chauffer les feuilles sur des cendres chaudes, & on les applique sur le mal: J. Ray estime cette plante propre contre les ulcères carcinomateux & les durillons des mamelles.

M. Munch, de la Ville de Cloerze, a publié, il y a quelques années, des expériences qu'il a faites sur la belladone dans différentes maladies des bestiaux; dès l'année 1760 cet Auteur fit usage de cette plante pour la guérison du bétail, & publia en 1770 & 1771, ses premières découvertes sur les propriétés de la belladone. Depuis ce temps il n'a cessé de faire de nouvelles expériences & de pousser plus loin ses observations: pour en faire prendre au bétail la dose nécessaire, on la met dans du foin, de l'herbe ou des feuilles de choux: on ouvre de force la bouche de l'animal, & l'on enfonce la prise aussi avant qu'il est possible. Comme aucune espèce de bétail n'aime cette plante, il faut prendre garde que la bête malade ne garde la dose de la belladone sous la langue pour la rejeter ensuite: lorsque le remède est avalé, on attache l'animal, ou on le sépare des autres pour qu'il ne mange pas de six, sept, & même huit heures, après quoi on peut le laisser tranquille: si trois doses n'opèrent pas la guérison du mal, on en donnera encore au malade trois ou quatre; mais de l'une à l'autre de ces deux dernières prises, il faut

PRÉSENS DE FLORE. 131

qu'il y ait un intervalle de deux ou trois jours ; cependant tout ceci dépend de l'état de l'animal ; il y a des cas où après lui avoir fait prendre trois doses pendant trois jours consécutifs, une dose à chaque fois, on recommence après un intervalle de deux ou trois jours, on le traite de la même manière que dans le commencement de la maladie ; si la belladone purge prodigieusement l'animal, & lui occasionne une diarrhée forte, il faut interrompre pour lors le remède pendant deux ou trois jours.

Voici comme on fixe les doses : pour un veau depuis six à douze semaines d'âge, la première dose sera d'un gros poids de Hanovre ; la seconde de deux gros, & la troisième de trois gros, jusqu'à un lot : pour un veau âgé d'un mois & demi & même plus, la première dose doit être depuis deux jusqu'à trois gros ; on augmente ainsi jusqu'à un lot & un gros ; il faut à un jeune bœuf, ou à une vache qui n'est pas bien forte, trois gros pour la première prise ; si cela ne suffit pas, on va par degré jusqu'à un lot & demi : on fait prendre pour la première fois à une vache forte, trois gros & même plus, & l'on va en augmentant jusqu'à un lot & demi & quelques gros : on ne risque rien de donner à un bœuf entièrement formé un lot ou un lot & demi pour la première prise ; l'on peut augmenter, s'il est nécessaire, jusqu'à deux lots. Toutes ces instructions garanties par M. Munch, sont le résultat des expériences qu'il a faites pendant plusieurs années sur son propre bétail.

La belladone est d'une efficacité admirable pour les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés ; on peut donner à la bête mordue, de quelque espèce qu'elle soit, une petite dose de la racine de cette plante. En 1768. M. Munch guérit par son moyen huit animaux enragés : comme quelques porcs qu'il avoit ainsi guéris, eurent de nouveaux accès de rage, il eut recours à la feuille de la belladone, & il la leur fit prendre pour remède à la place de la racine pulvérisée de cette plante, ils furent parfaitement guéris, & la rage ne revint plus ; depuis cette époque, il n'a plus employé que des feuilles. En 1771, il fit prendre à deux bœufs qui avoient été mordus par un chien enragé, trois doses de feuilles de belladone, pendant trois jours consécutifs ; la première dose étoit de trois gros, & les deux autres d'un lot : ces deux bœufs parvinrent bientôt à une parfaite guérison, & ne firent aucun mal aux autres animaux renfermés dans la même étable. La même année, trente-deux animaux enragés, ou mordus, furent guéris tous ensemble, chacun par trois doses du même remède. Il donna à la personne qui leur administra le remède, trois doses de la racine de belladone pour elle-même ; la première & la seconde de douze grains, & la troisième de treize ; elle fut préservée par-là de tout accident.

Avec le même remède, M. Munch guérit dans une occasion neuf bêtes à cornes, cinq chevaux & quatre porcs ; pour les chevaux & les

R ij

bêtes à cornes, les trois doses de feuilles de la belladone furent l'une d'un lot, l'autre d'un lot & un gros, & la troisième d'un lot & de trois gros; on n'employa pour les porcs que la racine de cette plante mise en poudre. La guérison de tous ces animaux fut constaté au bout de trois jours; la même expérience fut renouvelée avec un pareil succès sur deux vaches, un agneau & un chien.

En 1772, plusieurs bœufs ayant été mordus par des bêtes enragées; périrent tous, à l'exception d'un seul; on vint demander à M. Munch son remède pour celui qui restoit, il donna trois doses qui n'eurent pas leurs effets. Il vit que le mal étoit invétéré, & qu'il en falloit venir à des doses plus fortes, & il en prescrivit trois autres: la première d'un lot, la seconde d'un lot & demi, & la troisième de trois lots. On lui rapporta que dans la même étable, il y avoit dix-sept autres bœufs qui venoient d'être attaqués de la même maladie, mais celle-ci n'étoit pas, à beaucoup près, aussi envenimée que celle du bœuf qu'on avoit négligé pendant très-long temps; ce dernier mourut, le remède avoit été employé trop tard; les dix-sept autres bœufs furent guéris radicalement. Il résulte de ces expériences que la belladone dont le fruit est si pernicieux, a la vertu de préserver & de guérir de la rage; c'est ce que M. Munch prétend, avec juste raison: il assure aussi que les propriétés de cette plante ne se bornent pas à la guérison de cette maladie, mais encore qu'elle est excellente contre les maladies qui arrivent au bétail: il ajoute que le même remède, administré comme il le faut aux vaches, corrige le défaut de leur lait, lorsque celui-ci est bleuâtre, & ne donne point de crème; il certifie que c'est un admirable spécifique pour les animaux qui ont mangé de mauvaises herbes, des plantes empoisonnées & de celles où il se trouveroit des insectes vénéneux: la belladone dissout les tumeurs qui surviennent aux pieds des vaches, & celles qui proviennent de la suite de quelques coups. Si on en croit M. l'Abbé Rosier, quand on donne aux animaux les feuilles de la belladone, c'est toujours depuis une demi-once jusqu'à une once.

En Italie, les Dames employent, comme un fard, l'eau distillée de la belladone, d'où lui est venu son nom: on peut la faire servir d'ornement dans le milieu des parterres; son feuillage est fort beau, il fait opposition avec ses fruits qui sont noirs & luisans vers la fin de l'été.

GENRE XXIX.

Le Coqueret.

Ce genre dénommé sous le nom de *Physalis* par le Chevalier de Linné, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyle, ventru, à demi-fendu en cinq, petit, pentagonal, ayant ses lobes pointus, persif-

PRÉSENS DE FLORE. 133

tans ; la corolle est monopétale , en roue , le tube très-court , le limbe à demi fendu en cinq , grand , replié , ayant ses lobes larges , aigus : les filamens des étamines sont au nombre de cinq , en forme d'âlène , très-petits , connivens : les antheres sont droites , conniventes : le germe du pistil est rond , le style filiforme , presque plus long que les étamines , le stigmate obtus ; le péricarpe est une baie globuleuse , à deux loges , petite , entre un calice très-grand , gonflée , fermée , pantogonale , colorée ; le réceptacle est en forme de reins , doublé ; les semences sont en forme de reins , nombreuses , applaties.

E S P E C E.

Cette espece est l'alkekenge , le vrai coqueret , la coquerette : *Physalis alkekengi*. *Physalis foliis geminis integris , acutis , caule herbaceo , infirme subramoso*. Linn. *Syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 508. Mat. med. p. 65. Physalis foliis conjugatis , cordatis , sinuatis , caule ramoso*. Hall. *helv. n° 577. Physalis caule simplici annuo , foliis integerrimis geminatis , floribus solitariis*. Hort. Cliff. 62. Hort. Ups. 49. Dalib. Paris. 73. Mill. *dict. n° 1. Gmel. it. 1 , p. 158. Pollich. palat. n° 227. Manch. hafl. n° 176. Blackw. t. 161. Kniph. Cent. 7 , n° 71. Knorr. delic. 1. t. 1 , p. 4. Sabb. hort. 2 , t. 63. Ludw. Ectyp. t. 151 , Physalis halicacabum , Scop. carn. edit. 2 , n° 286. Physalis radice perenni , foliis lanceolato-cordatis*. Virid. Cliff. 16. Roy. Lugdb. 426. *Solanum vescarium*. Bauh. pin. 166. Dod. *pempt. 454*. La racine de cette espece est blanche , menue , garnie de fibres ; ses tiges s'élevent à la hauteur d'environ deux pieds , rondes , velues , nouées , rougeâtres en quelques endroits , quelquefois rameuses , ayant à chaque nœud des feuilles oblongues , assez larges , d'un verd obscur , d'un goût amer , portées par de longues queues , semblables aux feuilles de la morelle , mais plus grandes & non crenelées à leurs bords ; il naît aux aisselles de ces feuilles des pédicules verds , velus & fort courts , qui soutiennent chacun une fleur blanche en forme de bassin à cinq angles , contenant en son milieu plusieurs étamines ; son calice se divise aussi en cinq quartiers , du fond duquel s'éleve un pistil ou bouton verd & oblong ; le calice se dilate , s'enfle & se change dans la suite en une vessie ronde , membraneuse , de couleur d'écarlate , qui contient un fruit mol , rouge & jaunâtre , gros comme une cerise , empreint d'un suc aigrelet & très-peu amer , rempli de semences rondes , blanchâtres , applaties. Cette plante est représentée dans la septieme Centurie de Kniphof , n° 71 ; dans les Délices de Knorr. t. 1 , pl. 1 , fig. 4 ; dans l'*Hortus Romanus* , t. 2 , pl. 63 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludw. pl. 151 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elle croît naturellement dans les vignobles : on en voit aux environs de Dormans , de même que sur la route de cette ville à Château-Thierry ; on en trouve aussi aux environs de Paris , dans l'Al-

face, à Saint Jean-de-la-Salle, aux environs d'Aix en Provence, à Frontignan & Miraval près de Montpellier, dans les vignes d'auprès d'Orléans & à Etampes dans les vignes de Gaudeluches & de Ducoudrais, auprès de Baugency, aussi bien qu'en Lorraine dans les vignes d'Euvexin, à une lieue de Thiaucourt; j'en ai trouvé aux environs de Saint-Germain-en-Laie: on la cultive aussi dans les jardins, aux lieux ombrageux, proche les murailles. Elle fleurit en Juin, Juillet & Août; son fruit mûrit en Septembre & Octobre: son nom *alkekengi* est Arabe, & celui d'*alica-cabum* vient de deux mots grecs qui signifient *vaisseau de mer*, parce qu'on prétend que ce fruit lui ressemble.

Les fruits de l'alkekenge sont la seule partie usitée en Médecine; on leur attribue une propriété diurétique; on les donne infusés dans le vin ou l'eau: on exprime le suc de ces fruits, & on les prescrit à la dose d'une once dans les potions diurétiques; on ne doit jamais les conseiller dans les cas inflammatoires, à cause de la grande âcreté.

Arnauld de Villeneuve est un des premiers qui en a rétabli l'usage qui avoit été négligé pendant fort long-temps. J. Faber & Schroder ont aussi rétabli l'usage de ces fruits pour la guérison de la jaunisse, que Dioscoride avoit entièrement conseillé. Faber en prépara une essence qui est merveilleuse, à ce qu'il dit, pour cette dernière maladie.

Rien n'est mieux indiqué dans la rétention d'urine & l'hydropisie que trois ou quatre baies de coquerette écrasées dans du vin. On ordonne à ceux qui ont la gravelle, le vin d'alkekenge; il se prépare ainsi: pendant les vendanges, on laisse cuver avec le mout, une quantité de ces fruits pareille à celle des raisins; on exprime ensuite le tout, & on le conserve pour l'usage.

Un des secours les plus prompts dans la colique néphrétique, est une émulsion ordinaire, dans laquelle on fait entrer cinq ou six grains de coqueret; le suc tiré par expression & clarifié, s'emploie à la dose d'une once dans la même maladie. Un savant Médecin assure qu'une personne qui souffroit de cruelles douleurs de néphrétique, fut guérie par l'usage de ce suc. M. de Nobleville, Médecin à Orléans, croit néanmoins qu'il est plus prudent de ne s'en servir que dans les intervalles des accès de cette colique, & non pas dans l'accès même qui ne demande que des adoucissans, parce que les diurétiques, proprement dits, entraînent souvent avec les urines une si grande quantité de graviers, qu'ils déchirent les conduits par où ils passent, augmentent les douleurs & causent quelquefois des pissemens de sang. Quand on réduit le suc des fruits d'alkekenge en extrait, on l'ordonne au plus à la dose d'une demi-once. Lémery donne une préparation de trochiques avec les fruits d'alkekenge. Jean Ray rapporte qu'un Bourgeois de Strasbourg fut guéri de la goutte, en mangeant à chaque changement de lune, huit baies d'alkekenge; Ettmuller assure que la fumée de ces baies pilées avec de la cire, & jettées sur une platine de fer rougie au feu, avoit fait sor-

PRÉSENS DE FLORE. 135

tir une quantité de vers des dents avec une salive abondante, ce qui avoit procuré au malade une prompte guérison; on donne aux animaux le suc simple de coqueret à la dose de deux onces, & fermenté avec du mout à la dose de six onces.

On se sert en plusieurs endroits, pour teindre le beurre, des calices rougeâtres qui entourent ses baies en forme de vessie; ces calices en automne font un très-joli effet, sur-tout de loin, & méritent eux-seuls qu'on fasse de cette plante une décoration dans les parterres; mais comme l'alkekenge est traçant, il faut le contenir dans des bosquets.

GENRE XXX.

Le Solanum.

Ce genre connu en Botanique sous le nom de *Solanum*, Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyle, à demi-fendu en cinq, droit, aigu, persistant; la corolle est monopétale en forme de roue; le tube est très-court, le limbe est grand, à demi-fendu en cinq; réfléchi plane, replié; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, très-petits; les antheres sont oblongues, conniventes, s'ouvrent au sommet par deux pores; le germe du pistil est rond, le style est filiforme, plus long que les étamines, le stigmate est obtus; le péricarpe est une baie ronde, glabre, marquée par un sommet pointillé, à deux loges, à réceptacles convexes de chaque côté, charnu, les semences sont nombreuses, rondes, se nichent: nous ne connoissons en France que deux especes de *Solanum*.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la douce-amere: *Solanum dulcamara*. *Solanum caule inerme frutescente flexuoso, foliis superioribus hastatis, racemis cymosis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 511. Hort. Cliff. 60. Flor. suec. 189, 201. Mat. med. 66. Roy. Lugdb. 424. Dalib. Paris. 73. Gmel. fib. 4, p. 94. Gunn. norw. n°. 23. Manch. hass. n°. 174. Pollich. palat. n°. 228. Mattusch. fil. n°. 150. Duham. arb. 2, t. 72. Ed. flor. dan. 607. Blackw. t. 34. Ludw. Etyl. t. 58. Kniph. Cent. 3, n°. 85, & Cent. 1, n°. 81. Knor. Del. 1. T. H. 3, Curt. Lond. fascic. 1. Darr. nass. p. 221. *Solanum caule flexuoso, frutescente, foliis cordatis & tripartitis, racemis dichotomis, oppositis*. Scop. carn. 1, p. 286, n°. 1. edit. 2, n. 257. *Solanum scandens, seu dulcamara*. Bauh. pin. 167. En françois la morelle grimpante, la coque, la vigne de Judée.*

Sa racine est petite & fibreuse ; ses branches sont grêles , longues de cinq à six pieds , & grimpent sur les haies ou sur les arbrisseaux. Dans les jeunes branches , l'écorce est verte , dans les vieilles , elle est gercée & cendrée & d'un goût amer : son bois renferme une moëlle fongueuse & cassante ; ses feuilles sont oblongues , lisses , pointues & rangées alternativement le long des branches , assez semblables à celles de la morelle ordinaire , de couleur verte-brune , d'une saveur fade & d'une odeur narcotique : ses feuilles sont petites & naissent en bouquet , d'une odeur disgracieuse , mais elles sont assez agréables à la vue ; chacune des fleurs est une rosette découpée en cinq parties ; à ces fleurs succèdent des baies ovales , molles , succulentes , rougeâtres , visqueuses , d'une saveur vineuse , & contenant plusieurs semences applaties & blanchâtres ; cette plante est vivace & croît naturellement dans les endroits humides , les haies & les buissons ; on en voit aux environs de Paris , d'Aix , de Lyon , dans la Bourgogne , l'Alsace & ailleurs. Elle est représentée dans le *Traité des arbres & arbrustes* par M. Duhamel , pl. 72. dans le *Flora Danica* , pl. 607 ; dans la nouvelle édition de Blackwel , pl. 34 ; dans l'*Eclypa vegetabilium* de Ludwig , pl. 58 ; dans la troisième Centurie de Kniphof , n°. 85 , & Centurie 1 , n°. 81 ; dans les *Délices de Knorr* , tom. 1. planche H 3 ; dans le premier Cahier des Plantes de Londres , par Curtis : elle est diurétique ; elle dissout le sang extravasé & grumelé dans les viscères , & purge quelquefois violemment par les selles & les urines qu'elle rend noires. J. Ray rapporte que le cataplasme fait avec les feuilles de cette plante & la semence de lin bouillies dans du vin muscat , est excellent pour résoudre toute sorte de tumeurs & pour dissiper les contusions. Selizius dit aussi que cette plante portée & appliquée en cataplasme sur les tumeurs des mamelles qui proviennent de l'épaississement du lait , les résout facilement. Les dames de Toscane employoient autrefois le suc des graines de la douce-amère pour se farder & enlever les taches du visage. Cette plante peut servir , en la palissant , à garnir le bas des tonnelles & des petits murs de terrasses ; elle donne en été une quantité de petites fleurs violettes ou blanches , très-jolies & rassemblées en aigrettes d'une forme agréable ; en automne , ses fruits rouges forment un coup-d'œil admirable : nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en rapportant ce que nous avons inséré sur la douce-amère dans notre *Nature considérée* , année 1781 ; ce sont une dissertation en forme de Lettres , & quelques fragmens pour servir à son Histoire médicale , par M. Villemer.

Dissertation : dans l'art. concernant la douce-amère , autrement la vigne de Judée , inséré dans mes ouvrages , je n'ai parlé , que des propriétés les plus connues de cette plante ; mais on vient de lui en découvrir une nouvelle infiniment plus intéressante que toutes celles qu'on lui a attribuées jusqu'à présent. Je ne vous rapporterai pas ici sa description ; vous la trouverez ci-dessus :

ci-dessus : mais je ne puis passer sous silence sa vertu anti-scorbutique. Je m'empresse à vous en faire part, ne l'ayant pas encore fait dans aucun de mes Ouvrages. M. le Chev. de Linné est le premier qui a fait cette découverte, comme il paroît par une des Theses qu'il a fait soutenir en 1752 dans la Faculté de Médecine d'Upsal; & M. Razout, Médecin à Nîmes, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, est aussi le premier qui en ait fait usage en France. Ce sont ses observations que je vous rapporterai ici; elles sont des plus importantes; la première est consignée dans les Mémoires de l'Académie de 1761, & les autres sont détaillées dans le Journal de Médecine de 1765.

Mlle. ***, âgée de vingt-deux ans, dit M. Razout dans sa première Observation, ne jouissoit pas depuis quelque temps d'une santé parfaite; elle maigrissoit tous les jours; elle souffroit de temps en temps des douleurs vagues aux articulations; il lui survenoit des lassitudes spontanées; elle étoit sujette à des fluxions aux dents & au visage, à des catharres, &c. Au mois de Mai 1758, elle fut attaquée d'une toux continuelle, jointe à un mal de gorge violent & à une fièvre aiguë, qui redoubloit tous les soirs. Cet état alloit avec raison. Cependant cet orage, qui n'étoit que le prélude des maux auxquels elle alloit être exposée, céda au traitement méthodique & au lait de chèvre que prescrivit M. Razout. La malade se remit assez bien; & aux lassitudes douloureuses près, qui se firent sentir de temps en temps, elle jouit, au moins en apparence, d'une assez bonne santé jusqu'au printemps de l'année suivante 1759, que le mal se déclara dans toute sa force, & que M. Razout fut appelé pour la secourir. Voici l'état dans lequel il la trouva: elle avoit un chancre scorbutique des plus malins à la levre supérieure, il en occupoit le dessous & le dehors; les bords en étoient blancs, calleux, & même carcinomateux; la sanie ou liqueur ichoreuse qui en couloit étoit très-fétide, & la levre avoit plus d'un pouce d'épaisseur. Un second chancre occupoit la levre inférieure; il étoit de la même nature que le premier, mais moins considérable; les gencives étoient mollasses, pâles, quelque peu livides & saignantes; trois dents s'étoient détachées presque d'elles-mêmes de leurs alvéoles; il y avoit plusieurs ulcères dans la bouche & au gosier; l'habitude du corps étoit parsemée de taches violettes, rouges & brunes: la malade avoit une petite fièvre qui redoubloit tous les soirs, & le redoublement étoit marqué par un frisson assez fort.

Tel étoit l'état de la malade, lorsque je fus appelé; bientôt des douleurs violentes se firent sentir, comme elle le disoit elle-même, dans la moëlle des os, & parvinrent au point de la rendre entièrement percluse; il parut des exostoses à la crôte du tibia & à la partie moyenne de l'avant-bras de l'un & de l'autre côté; elles égalerent en grosseur une demi-coque de noix, & la partie où elles se montrèrent devint d'une sensibilité sans égale, quoiqu'elle ne parut pas avoir changé de couleur. Le sang

étoit totalement infecté ; du moins il parut tel dans deux saignées que je fis faire par complaisance pour la malade, qui croyoit en recevoir du soulagement : on ne voyoit dans la palette qu'une pellicule épaisse de quelques lignes, & d'un violet très-foncé, nageant dans une férocité claire & tenace.

Les remèdes les plus efficaces en pareil cas furent employés ; syrops acidules, minoratifs, esprit de cochlearia, petit-lait altéré avec le creffon, tout fut mis en usage ; j'essayai même les frictions mercurielles, qui ne firent qu'augmenter le mal. J'attaquai les exostoses avec les linimens, les baumes & même la pommade mercurielle ; je fis panser les chancres avec les digestifs animés, le *basilicum* impregné de différentes teintures fortes, & le baume verd. Je faisois employer le précipité pour détruire les chairs baveuses, & je faisois faire usage pour les gencives & pour les ulcères de la bouche, du collyre de Lanfranc. Malgré tous ces remèdes, si naturellement indiqués, le mal augmentoit toujours, & la malade en étoit venue au point de n'avoir de repos ni jour ni nuit, sans que le syrop de pavots & les autres narcotiques qu'on lui indiquoit, pussent lui en procurer. L'état dans lequel elle étoit pour lors, paroïssoit le dernier période de la maladie ; & en effet, on ne pouvoit gueres en imaginer un plus triste, ni un plus désespéré. Ce fut dans ces circonstances que M. Sauvages, qui se trouva pour lors à Nîmes, me conseilla d'employer la simple décoction de *solanum scandens*, ou *dulca-mara*, qui lui avoit été indiquée par Linnæus comme un spécifique contre ces sortes de maladies scorbutiques. J'eus beaucoup de peine à y faire consentir les parens de la Demoiselle malade, parce qu'on leur avoit insinué que cette plante étoit un violent poison. Cependant, je vins à bout de les déterminer, & la malade commença à en faire usage le 9 Juillet, d'abord à très-petite dose, & ensuite en augmentant peu-à-peu.

Les premiers essais n'en furent pas heureux ; les douleurs dans les extrémités devinrent excessives & insupportables ; il s'y joignit des élancemens si vifs dans la tête, que la malade disoit qu'il lui sembloit qu'on lui arrachât les yeux. En effet, ces élancemens augmentèrent, les quinze premiers jours, à un tel point, que les yeux se troublèrent, devinrent vitrés, c'est-à-dire, demi-opaques & bleuâtres, & qu'elle perdit absolument la vue. Je ne me décourageai point par ce mauvais succès ; je fis continuer le remède avec beaucoup de soin, & j'eus enfin la satisfaction de voir, dès les premiers jours d'Août, une diminution bien marquée des symptômes de la maladie ; les douleurs diminuèrent, les chancres donnerent une bonne suppuration, les vésicatoires coulerent abondamment, les élancemens de tête furent moins vifs & moins fréquens, les yeux reprirent leur couleur naturelle & leurs fonctions, les ulcères se cicatriferent, les taches disparurent, aussi-bien que la fièvre ; l'estomac se rétablit, & la malade revint peu-à-peu aux alimens solides qu'elle

n'avoit pu soutenir depuis long-temps. L'usage du *solanum*, continué jusqu'à la fin de Septembre, fit insensiblement disparoître les exostoses; les douleurs s'évanouirent, le sommeil naturel revint, les chancres & les ulceres se guérèrent totalement, les gencives reprirent leur fermeté & leur couleur naturelle; enfin, la malade passa d'un état presque désespéré à une entière guérison, sans autre remède que le *solanum dulcamara*, si ce n'est que lorsqu'elle en cessa l'usage, je lui substituai le lait d'ânesse pendant quelque temps; & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il n'est survenu aucun inconvénient pendant l'usage de ce remède; il n'a produit ni vertige fâcheux, ni ardeur de gosier, ni aucun autre fâcheux symptôme; il n'a produit aucune évacuation, ni par les selles, ni par les urines, ni par les sueurs. Un jout seulement la dose du remède ayant été mal-à-propos augmentée, la malade ressentit une douleur dans l'estomac, qui fut suivie de nausées & de vomissemens; mais elle en fut quitte pour cesser l'usage du remède pendant vingt-quatre heures, & tous les accidens disparurent. La personne dont il s'agit, ajoute M. Razout, & qui étoit dans l'état le plus triste & le plus déplorable, lorsqu'elle se servit de la douce-amère, jouit d'une meilleure santé aujourd'hui, qu'elle n'avoit fait avant l'époque de cette observation. Elle s'est mariée, il y a environ deux ans, & elle est accouchée depuis peu d'un enfant bien constitué (en 1765).

Quoique la douce-amère soit ligneuse, elle s'étend trop en longueur pour pouvoir être supportée par une tige aussi mince & aussi fragile que la sienne; aussi rampe-t-elle sur terre, ou s'accroche-t-elle aux buissons qu'elle rencontre. Les rejets les plus vieux de cette plante sont couverts d'une écorce de couleur brune-pâle; mais les plus jeunes ont l'écorce verte. Les feuilles varient suivant les différentes parties de la plante: celles d'en-bas ont à leur base deux appendices semblables à de petites feuilles; au contraire, celles d'en-haut sont simples, d'ailleurs elles sont oblongues, médiocrement larges & pointues, de même que la plus grande partie de celles qui répondent au bas de la tige; leurs pédicules sont longs, tendres & d'une couleur pâle, qui n'est pas désagréable. Les fleurs sont disposées en grappes, comme dans le *solanum* commun, & leur ressemblent pour la forme: mais leur couleur est d'un bleu tirant sur le violet; elles ont dans leur milieu le même bouton jaune, composé de l'union des étamines, qui surmontent les cinq filamens. La corolle de ces fleurs est profonde, dentelée & partagée en cinq parties étroites, qui paroissent former cinq pétales différens; le pédicule qui leur est commun est tendre & long; chaque fleur en a aussi un qui lui est particulier, & dont la longueur est assez considérable. Les grappes des fleurs sont disposées d'une manière agréable à la vue; chaque fleur est suivie d'une baie oblongue & de couleur rouge, quand elle est parvenue à sa maturité. Le calice reste avec les baies, & conserve sa grandeur natu-

relle. Les anciens Auteurs l'appellent *solanum scandens*, *dulca-mara*; & *glicipitros*. Linnæus l'a dénommé sous la phrase de *solanum caule inermi, frutescente, flexuoso, foliis superioribus hastatis, racemosis & cymosis*. Cette phrase équivaut à une description complète de la plante; elle signifie en François Solanum, dont la tige est foible, courbée, sarmenteuse, dont les feuilles d'en-haut ressemblent à des feuilles de lance, & qui a des fleurs disposées en grappes, portées sur des pédicules qui se subdivisent & s'écartent les uns des autres. Peut-on une meilleure description? Telles sont presque toutes les phrases botaniques que Linnæus donne à chaque plante.

La douce-amère est vivace; elle se plaît naturellement dans les endroits humides, dans les haies, les buissons; vous en trouverez presque par toute l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France; elle est surtout fort commune aux environs de cette Capitale, d'Aix, de Lyon, d'Orléans, &c. En Toscane, on ne voit presque aucune haie, où elle ne se rencontre: aussi cette plante y étoit autrefois d'un grand usage pour les toilettes. Les Dames de ce pays-là employoient le suc de ses grains pour se farder & enlever les taches du visage.

Vous connoissez actuellement l'endroit le plus favorable à la douce-amère; il faut aussi vous en donner la culture; elle se multiplie aisément par drageons enracinés qui se trouvent au bas des gros pieds: on en fait encore des marcottes & des boutures: on les sèvre au printemps pour les planter dans un terrain humide; elles s'y enracinent fort vite, après quoi on les transporte aux endroits où on les destine: elles réussissent dans presque toute sorte de terres. J'ai vu des boutures de douce-amère dans des carafes d'eau, que l'on tenoit dans une chambre; elles y poussent des feuilles & des branches, & conservent long-temps leur verdure.

Nous connoissons différentes variétés de ces plantes; les unes ont des feuilles panachées, d'autres ont des fleurs doubles, & quelques-unes des fruits jaunés, quoique d'ordinaire ils sont rouges. Les Jardiniers font souvent usage de la douce-amère pour garnir le bas des tonnelles & des petits murs de terrasse. Comme elle est sarmenteuse, ils la palissent. Ses fleurs & ses fruits plaisent à la vue; ils sont par conséquent très-bien dans les remises, tant en été qu'en automne. La douce-amère, dont les feuilles sont panachées, a un mérite de plus que la commune pour les remises. On connoît dans les jardins cette plante, plutôt sous le nom de *vigne de Judée*, de *Morelle grimpante*, de *loque*, que sous celui dont je me suis servi jusqu'à présent pour vous la désigner.

Les Chymistes ont analysé la douce-amère; ils en ont presque tiré les mêmes principes que de la morelle vulgaire: ses feuilles rougissent à peine le papier bleu; elles ont une saveur fade & une odeur narcotique; mais son fruit a, une saveur vineuse & rougit fort le papier blanc. Cette

plante contient un sel ammoniac qui, dans les plantes, est enveloppé de beaucoup de soufre grossier & narcotique : mais dans les fruits, la partie acide se trouve plus développée ; aussi les fruits sont plus rafraîchissans & répercutifs, & les feuilles sont plus résolatives & détensives. Suivant M. Geoffroy, la douce-amère, prise intérieurement, est très-efficace pour résoudre les obstructions du foie & de la rate. On dit qu'elle est aussi diurétique, & qu'elle est conséquemment utile dans l'hydropisie. Quelques Auteurs prétendent que son suc convient à ceux qui sont tombés d'un lieu élevé. Il dissout, à ce qu'on croit, le sang grumelé dans les viscères, & procure la guérison des parties blessées. Nous avons un remède plus sûr que celui-là en pareil cas, c'est la fleur d'arnica. M. le Camus, Médecin de Paris, m'a dit l'avoir employé avec succès dans un mal de tête, qui étoit la suite d'un coup violent ; il l'a même annoncé dans son Traité de Médecine-pratique.

Parkinson dit que toutes les fois qu'il a ordonné la douce-amère par ordonnance du Médecin, il a reconnu qu'elle purgeoit violemment. Prevost, dans son Traité de la Médecine des Pauvres, attribue à la décoction du bois de la morelle grimpante, le premier rang parmi les remèdes qui évacuent la bile. Tragus conseilloit cette décoction dans la jaunisse, sur-tout dans celle qui est invétérée. Voici, la formule sous laquelle on la prescrivoit, & qui se trouve dans la Matière Médicale de Geoffroy.

Prenez bois de morelle coupé par morceaux semblables à des dés à jouer ; mettez-le dans un pot de terre neuf, avec une pinte de vin blanc, couvrez bien le pot avec son couvercle, percé d'un trou au milieu, & luttez avec de la pâte ; faites bouillir à un feu doux, jusqu'à réduction au tiers. Cette liqueur, dont on prend un verre ordinaire le matin avant de se lever, & le soir en se couchant, chasse doucement la cause de la jaunisse, en faisant passer par les selles & les urines la bile visqueuse.

Une autre formule où entre cette plante, & que rapporte encore M. Geoffroy, est l'infusion vulnéraire suivante :

Prenez tiges vertes de morelle coupées, quatre onces ; cochenille, un scrupule ; vin blanc, deux livres ; infusez pendant la nuit sur la cendre chaude ; ajoutez à la colature syrop de lierre terrestre, quatre onces ; thériaque, une demi-once : la dose est de quatre onces deux ou trois fois le jour.

Fuller recommande, d'une manière singulière, cette infusion dans les chûtes d'un lieu élevé & dans les contusions ; elle dissout merveilleusement, selon lui, le sang extravasé & grumelé ; elle le fait rentrer & circuler dans les grands vaisseaux, & elle le chasse en partie par la transpiration, par les urines, & quelquefois par les selles. Elle opère si puissamment & d'une manière si spécifique, que quelquefois, ajoute cet

Auteur, j'ai remarqué avec étonnement, qu'elle rend l'urine entièrement noire, à cause des grumeaux qui y sont dissous & mêlés avec la férosité.

M. le Clerc, dans son Histoire de l'homme malade, rapporte que M. Warlhoff s'est bien trouvé de la douce-amère dans l'ulcère des poulmons, autre propriété de cette plante, qui est aussi très-importante. Pourquoi ne pas éprouver ce remède, ajoute M. le Clerc? M. Warlhoff faisoit bouillir une demi-once de la tige de morelle grimpanle dans trois livres d'eau réduites à une; il y ajoutoit un peu de sucre, & il en faisoit prendre au malade deux cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures. On pourroit, dit M. le Clerc, se servir dans pareil cas de la douce-amère, sous la formule suivante :

Prenez deux gros de tige de douce-amère découpée & légèrement concassée; faites infuser, pendant une demi-heure, dans une suffisante quantité d'eau chaude; ensuite, au moment de l'ébullition, passez la liqueur, & ajoutez à une livre & demie de sa colature de l'oxymel simple & du syrop de fleurs de pavot, de chacune une once; donnez-en au malade, de trois en trois heures, deux ou trois onces.

Malgré toutes les propriétés que les anciens Praticiens ont reconnues dans la douce-amère, cette plante a paru dans ces derniers temps retranchée totalement de la classe des médicamens internes; il ne falloit rienmoins que l'autorité de M. Linnæus, ce grand Botaniste de l'Univers, pour la remettre en vigueur. Vous avez vu les belles cures que M. Razout a opérées par son moyen dans une des maladies les plus rebelles à la Médecine. Feu M. Sauvage, célèbre Professeur de Médecine à Montpellier, est le premier François qui a fait reparoître la douce-amère parmi les plantes médicinales & usuelles. Quelle reconnoissance ne devons-nous donc pas à ces grands Médecins, pour avoir fait connoître une plante aussi salutaire! Et vous-même en particulier, qui possédez des domaines où elle est si commune, & où elle peut être si utile, puisque la plupart de vos Vassaux sont scorbutiques, exercez par son moyen votre zele envers les pauvres de ces contrées, & continuez de mériter, comme vous avez si bien commencé, le nom de pere de vos Vassaux, plutôt que celui de leur Seigneur.

Pour ne rien vous laisser à désirer sur cette plante, permettez-moi de vous rapporter les propres termes du savant Botaniste Suédois à son sujet; ce qu'il en dit se trouve consigné dans une these intitulée: *Obstacula Medicina. Stipium dulca-mara*, lit-on dans cette these, *vis sanguinem mundificandi latuit, usquequò D. Præses ejus declararet præstantiam: antè enim Pharmacopola solani annuè herbam, vel dulca-mara folia exhibuere; hujus autem vires egregias percepere pauci, cum ferè infrà justam dosim adhuc subsisterimus.* Ce même Botaniste a proposé dans une autre Dissertation, l'extrait de *dulca-mara*, qu'on n'avoit ordonné

auparavant qu'en décoction. En 1742, Barthélemy Schobinger a fait imprimer à Heidelberg une excellente Dissertation sur les vertus du *dulcamara* pris intérieurement; M. Durande, Professeur de Botanique à Dijon, a fait une mention honorable de cette plante, dans son Discours d'Inauguration.

Depuis quelques années, les Médecins de Geneve en ont singulièrement accredité l'usage dans différentes maladies chroniques, même les plus rebelles & les plus invétérées, telles que les anciens ulcères aux jambes; ils l'ont adapté même plus souvent aux affections rhumatismales, dans lesquelles ce remède paroît avoir eu les meilleurs effets. Ils font bouillir une demi-once de bois de la plante dans quatre livres d'eau jusqu'à deux livres, & l'on fait prendre cette quantité au malade dans l'espace de vingt-quatre heures. Ils augmentent par degré la proportion du solanum jusqu'à deux onces. On dit qu'entre les mains de ces Médecins, ce remède a opéré des cures prodigieuses.

M. Fouquet de Montpellier s'en sert souvent dans l'Hôpital dont il est Médecin; il prescrit les tiges fraîches de la plante dépouillées de feuilles, fleurs, &c. un gros ou deux, selon les circonstances. Après les avoir un peu contusées, il veut qu'on les fasse bouillir dans environ seize onces d'eau de fontaine jusqu'à réduction de la moitié. Il emploie cette décoction dans plusieurs cas de scorbut, d'éruptions & de maladies de la peau, principalement de dartres, de maladies vénériennes rebelles, & même dans quelques maladies de poitrine. A l'Hôpital militaire de Montpellier, les vénériens, les écrouelleux, & en général tous les Soldats attaqués de maladies chroniques, ne prennent presque pas d'autre boisson; ils en avalent quelquefois de pleins brocs dans la journée, ce qui ne peut être que l'effet d'une tradition favorable à ce remède.

Mais les propriétés de la douce-amère ne se terminent pas à l'usage intérieur, elles s'étendent encore à l'extérieur. Cette plante, appliquée extérieurement est douée d'une vertu anodine & résolutive des mieux constatées. Sabizius dit que si on la pile & si on l'applique en cataplasme, elle adoucit les douleurs des mamelles, amollit les duretés & dissout le lait qui y est grumelé. J. Ray rapporte que le cataplasme fait avec quatre poignées de feuilles de douce-amère pilées, & quatre onces de graines de lin en poudre, bouillies dans du vin muscat de Candie, ou avec du lard, & appliqué tout chaud, a résout dans une nuit des tumeurs de la grosseur de la tête, & a guéri des contusions de muscles désespérées. Les Auteurs des Essais Botaniques, Chymiques & Pharmaceutiques (MM. Coste & Villemette), disent que leur étant arrivé quelquefois, en herborisant, des écorchures ou des blessures légères, ils s'en étoient guéris à l'instant, au moyen de quelques feuilles de douce-amère, contusées & appliquées sur le mal. M. Carrere vient de lire, dans une Séance publique de la Société Royale de Médecine, une Dissertation sur

la douce-amère, qu'il a fait imprimer. Vous ne devez pas ignorer ; Monsieur, que les Lettres que je vous écris au sujet de cette plante, ne diffèrent que très-peu de celles que je vous ai écrites sur le même sujet en 1770, & que ce que M. Carrere en peut dire, n'est autre chose qu'une répétition du contenu dans ces Lettres. Cependant s'il s'y trouve quelques faits nouveaux, je ne manquerai pas de vous en instruire.

Au reste, tous ceux qui pratiquent la Médecine avec les plantes, l'exercent toujours en sûreté & agréablement, & procurent à leurs malades une prompte guérison. Vous ne devez pas les négliger.

Outre la douce-amère, qui est une espèce de *solanum*, & dont la Matière Médicale peut actuellement s'enrichir, il se trouve une autre espèce de *solanum*, plus connue sous le nom de *belladonna*, dont on a vanté depuis quelques années la vertu pour guérir le cancer. Cette dernière a toujours passé pour un poison, & réellement elle en est un véritable : mais comme actuellement on a introduit dans la pratique de la Médecine tous les poisons, même les plus actifs, on n'a eu garde de n'en pas faire usage. Des enfans qui avoient mangé du *belladonna*, sont morts ; & des adultes sont devenus fous, & ne se sont rétablis qu'avec beaucoup de difficulté. Malgré ces accidens, il y a eu depuis fort longtemps des Praticiens entreprenans, tels que Dioscoride, qui ont poussé fort loin leurs expériences pour découvrir ses propriétés médicinales. Ils ont commencé d'abord par se servir de son eau distillée : ils en ont fixé la dose à trois cuillerées, & ils ont assuré qu'en la donnant à cette quantité, elle étoit excellente contre les inflammations des viscères, & qu'il n'en résulroit aucun inconvénient ; ensuite, ils l'ont employée extérieurement dans les inflammations, dans les squirres & dans les cancers. J. Ray fait mention de son usage extérieure dans cette dernière maladie, & il attribue la première connoissance de cette propriété singulière à M. Percival Willughby. Depuis ce temps, personne n'en a rien dit, jusqu'au moment que M. Lambergen fit soutenir une Thèse sur les vertus spécifiques de cette plante, donnée intérieurement dans les maladies cancéreuses ; il y rapporte l'histoire d'une cure qu'il a opérée par son moyen. On a fait ensuite plusieurs autres expériences sur la *belladonna*, principalement en Angleterre ; je vous en ai donné les détails dans les différens Ouvrages de Botanique que j'ai publiés.

2°. *Fragmens sur la douce-amère.* En lisant le Mémoire de M. Carrere sur la douce-amère, j'ai été frappé de ce qu'il assure qu'on n'a jamais considéré cette plante comme propre à opérer une dépuration de la masse du sang. . . . qu'il ne connoît aucun Médecin qui, soit avant, soit après Linné, se soit attaché particulièrement à découvrir les vraies propriétés de ce végétal. Malgré ces assertions, je me suis souvenu qu'une grande quantité d'Auteurs qui ont traité de la matière médicale & des plantes

PRÉSENS DE FLORE.

145

plantes, avoient parlé des propriétés de la douce-amère. En effet, j'ai trouvé; savoir :

1°. Tragus, mort en 1554, vante, dans son *Histoire des Plantes*, la douce-amère contre la jaunisse.

2°. Lobel, environ un siècle après, recommande la décoction de la tige ligneuse de cette plante contre l'hydropisie, & employoit le suc des feuilles à l'extérieur pour les cancers & les inflammations.

3°. M. Welsch, Médecin allemand, mort en 1677, prescrivait la douce-amère, comme étant le premier dépuratif du sang très-propre à en adoucir l'acrimonie: il l'égaloit à cet effet en vertu à la squine & à la falsépareille. Les observations qu'il a composées à ce sujet sont consignées dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, centurie 3, années 4 & 5; elles sont intitulées: *Micromimematum*.

4°. Hermann, dans son *Cynofura*, prétend que la douce-amère est puissamment anodine, résolutive, détersive, digestive, vermifuge, fébrifuge, émolliente; qu'elle doit être recommandée pour les hernies; qu'étant prise en décoction dans l'eau ou le vin, elle convient pour les obstructions du foie & de la rate, pour dissoudre le sang grumelé, exciter les mois, les urines; contre l'asthme & la toux; que l'herbe pilée & appliquée sur les mamelles, en adoucit les douleurs, fait dissoudre les duretés, & délaie le sang coagulé.

5°. Blair, Médecin Anglois, rapporte que l'infusion de la tige de la douce-amère, est admirable dans la pleurésie & la péripneumonie muqueuse.

6°. Le grand Boerhaave assure que le suc de la douce-amère est très-pénétrant, savonneux & détersif; qu'il convient contre le sang extravasé & coagulé à la suite des chûtes & des coups; qu'il est d'ailleurs diurétique, sudorifique, expulse le sable des reins; qu'employé en lotion, c'est un excellent remède contre le cancer; mêlé avec de l'esprit-de-vin rectifié, il convient alors contre les érysipèles & contre les maladies cutanées; que sa décoction est dépurative, atténuante, divise le sang épais; qu'elle convient contre la pulmonie & les inflammations; que la boisson préparée avec la douce-amère & la réglisse, est souveraine contre les maladies de poitrine, & toutes celles qui proviennent des obstructions; que l'usage interne & externe de cette plante est salutaire pour le scorbut, la vérole & les ulcères; & enfin, qu'appliquée en topique, elle calme les douleurs vives de la goutte.

7°. Prevôt, dans sa *Pharmacopée des Pauvres*, ordonne la décoction d'une ou deux onces de tige ligneuse de douce-amère, pour purger.

8°. Lewis recommande les parties de cette plante comme des médicaments propres à dissiper les obstructions, rendre fluide le sang coagulé, & dit, d'après les autres, qu'elles occasionnent communément une évacuation considérable, soit par les sueurs, soit par les urines, ou par les selles, & sur-tout par les dernières.

Tome II.

I

9°. Hamnerin, Médecin Suédois, assure, dans un Ouvrage qu'il a publié à Upsal en 1737, sur les vertus médicinales de plusieurs plantes indigènes, que l'infusion de l'herbe de douce-amère lui a constamment réussi pour guérir les rhumatismes vagues.

10°. Buchwald, Médecin, vante le même remède contre les maladies arthritiques.

11°. Hill, Naturaliste Anglois, dit, dans son *Herbier Britannique*, que la douce-amère est diurétique; que l'on peut en user pour combattre la jaunisse, l'asthme & les rhumatismes.

12°. Crantz range la douce-amère dans la classe des *venins stupéfiants* de sa *Matière Médicale*, & croit que c'est un grand savonneux mondifiant & diurétique.

13°. Le Baron de Haller, dans son excellente Histoire des Plantes indigènes de la Suisse; rapporte différentes propriétés de cette plante, d'après plusieurs Auteurs que nous venons de citer.

14°. M. Durande, savant Médecin Botaniste, & Chymiste à Dijon, a prononcé, le 29 Mai 1774, au Sallon du Jardin des Plantes, un Discours pour l'ouverture du Cours de Botanique, qui est imprimé dans le *Journal de Physique*, tom. 4, dans lequel il est beaucoup question de la douce-amère. Parmi les plantes, dit M. Durande, qui croissent spontanément dans la Bourgogne, on doit compter la morelle grimpante. Les Nègres du Sénégal s'en servent contre les maladies vénériennes. J'ai employé la décoction de cette plante avec succès, ainsi que M. Maret le Médecin, contre ces affections. Quoiqu'elle soit beaucoup inférieure en vertus au mercure, elle seconde l'effet de ce minéral, suspend le progrès de la maladie, & a suffi pour arrêter un écoulement vénérien qui avoit résisté aux frictions & aux autres remèdes. Plusieurs observations heureuses ont confirmé à M. Durande l'utilité de cette plante sur la fin des fièvres catharrales, de même que pour les dartres, & particulièrement contre celles qui sont scorbutiques, contre l'engorgement des glandes du sein. Ce Médecin a préparé les extraits gommeux & résineux de ce végétal, en a fait prendre trente-neuf grains à un jeune chien, qui n'en a pas ressenti la moindre incommodité.

Pourquoi donc M. Carrere ayant traité spécialement de la douce-amère, n'est-il pas entré dans des détails relatifs aux fragmens que nous venons d'exposer.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est la morelle : *Solanum nigrum*. *Solanum caule inerme herbaceo, foliis ovatis dentato-angulatis, racemis distichis nutantibus*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 514. Mat. med. p. 66. Hall.*

PRÉSENS DE FLORE.

147

hely. n°. 576. Pollich. pal. n°. 229. Manch. n°. 175. Mattusch. fil. n°. 151. Œd. dan. t. 460. Blackwel, t. 107. Ludw. Ectyp. t. 172. Knorr. Delic. 2, T. S. 3. Sabb. hort. 2, t. 60. Dærr. nass. p. 221. *Solanum caule inermi, herbaceo ancipiti, foliis ovatis angulatis, umbellis solitariis, cernuis.* Scop. carn. 1, p. 287, edit. 2, n°. 258. *Solanum foliis dentato-angulatis, umbellis cymosis, frutescentibus pendulis.* De Neek. gallob. p. 118. *Solanum vulgatum. Solanum caule inermi herbaceo, foliis ovatis angulatis.* Virid. Cliff. 15. Hort. Cliff. 60. Hort. Ups. 48. Flor. suec. 188. 200. Gron. Virg. 24. Roy. Lugdb. p. 433. Dalib. Paris. 72. *Solanum officinarum.* Bauh. pin. 166. Cette plante est annuelle & croît dans les endroits incultes, les vignes, aux bords des chemins: il s'en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre & presque par toute la France; sa racine est longue, délicate, fibreuse, chevelue; sa tige s'éleve à la hauteur d'un pied & même plus, sans support; elle est herbacée, anguleuse, branchue; ses feuilles sont deux à deux, l'une à côté de l'autre, quelquefois solitaires, ainsi que les peduncules; sa fleur est en rosette, divisée en cinq parties, dont le tube est court, le limbe large, replié, plane & plissé; son fruit est une baie ronde, noire, lisse, marquée d'un point au sommet, biloculaire, remplie de plusieurs semences obrondes, brillantes & jaunâtres: la morelle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 460; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 107; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 172; dans le second volume des *Delices de Knorr*, pl. S, 3; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 60, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On emploie cette plante en Médecine, comme adoucissante & anodine; elle convient très-bien dans les cas où il faut modérer l'inflammation & relâcher les fibres qui sont trop tendues; on n'en fait user qu'extérieurement, l'usage intérieur de cette plante est nuisible. On pile cette herbe, & on l'applique sur les hémorroïdes, ou bien on bassine les parties affectées avec son suc tiédi: on malaxe aussi ce suc pendant quelque temps dans un mortier de plomb, pour en bassiner ensuite les cancers ulcérés.

Avant de finir l'article des solanums, nous rapporterons ici quelques observations sur les vertus de ces plantes, que nous avons extraites d'un petit Traité que nous ont donné MM. Bromfeilds sur les différens solanums, dont les effets sont l'ivresse, la folie & la mort.

Le *Solanum* est une plante dont il y a plusieurs especes; les principales sont la *Belladonna*, la *Morelle* & la *Douce-amere*: nous en avons parlé ci-dessus; il est par conséquent inutile de nous étendre ici sur leurs descriptions; voyez ces articles. Nous donnerons seulement dans celui-ci quelques observations sur les vertus de ces plantes, que nous avons extraites d'un petit traité que nous ont donné MM. Bromfeild sur les différens solanums. Les anciens, disent ils, ont fait mention d'une espece particulière de solanum, dont les effets sont l'ivresse, la

T ij

folie & la mort. Faber & plusieurs autres supposent qu'ils ont voulu parler du *Solanum lethale* ou *Belladonna* ; mais il a été démontré que ce n'étoit pas cette plante qu'ils ont décrite ; bien plus , elle ne paroît pas leur avoir été connue. Les Auteurs qui ont écrit sur la morelle n'ont fait que répéter ce qu'en a dit Dioscoride. Ils la regardent comme rafraîchissante & anodine , & la recommandent extérieurement en plusieurs cas , & spécialement dans les inflammations où ils croient qu'on peut s'en servir avec sûreté : il est surprenant à l'occasion de cette plante , que les anciens aient pensé qu'on pouvoit en user comme d'aliment. Dioscoride en parle sur ce ton , & prétend qu'elle ne fait aucun mal ; mais l'expérience , continuant MM. Bromfeild , nous a fait voir qu'on ne doit pas les en croire à ce sujet. On en a fait usage en Angleterre , par méprise dans les commencemens , pour les cancers , & ses effets ont été très-marqués , même à la dose d'un demi-grain. A l'égard du *Solanum scandens* ou de la douce-amère , on en a toujours parlé comme d'une plante dont on n'a rien à craindre , ou plutôt dont les effets sont salutaires. Sebfzius la dit émolliente & résolutive ; l'expérience a confirmé depuis peu ces vérités. On la regarde aussi comme un puissant diurétique , qui fait très-bien dans les hydropisies ; on se sert pour lors de sa partie ligneuse en infusion. Tragus rapporte qu'employée sous cette forme , elle pousse les urines & lâche le ventre , & il la vante dans la jaunisse. Prevotius en fait mention comme d'un remède cathartique , & Parkinson confirme cette vertu par sa propre expérience.

Malgré ces excellentes propriétés , la douce-amère étoit négligée depuis quelque temps ; mais elle vient d'être mise de nouveau en usage sous les puissans auspices de Linneus.

Nous ne devons nous attendre à aucune connoissance des vertus de la belladone de la part des anciens Auteurs , elle ne leur étoit pas connue ; les premiers qui en ont parlé ont dit qu'elle étoit vénéneuse. Des enfans qui ont mangé de ses baies sont morts , des adultes sont devenus fous , & ne se sont rétablis qu'avec beaucoup de difficulté.

Il y a eu des praticiens entreprenans qui ont poussé fort loin leurs expériences pour découvrir ses propriétés médicinales : ils ont commencé par faire usage de son eau distillée ; ils en ont fixé la dose à trois cuillerées , & ils ont dit qu'en la donnant à cette quantité , elle étoit excellente contre les inflammations des viscères , & qu'il n'en résulroit aucun inconvénient ; ensuite ils l'ont employée extérieurement dans les inflammations , les skirres & les cancers. Mathiolo est le premier qui a parlé de l'usage de cette plante. Ray dans son histoire des Plantes , fait mention de son usage extérieur dans les maladies cancéreuses ; mais il attribue la première connoissance de cette propriété singulière à M. Percival Willugby.

Depuis cet Auteur , personne n'a rien dit à ce sujet , jusqu'à M. Lambergen , qui dans une these a parlé des vertus de ce solanum donné intérieurement dans cette terrible maladie , & y a rapporté les circonstances

d'une cure qu'il a obtenue par son moyen; ce qui a donné occasion d'en faire usage en Angleterre: nous allons rapporter les différentes observations qui ont été faites sur le solanum.

Première Observation. Elisabeth West avoit depuis quelque temps un ulcere fordidé à l'une des jambes près la malléole, & un gonflement dans les glandes du col. Ces indispositions la firent recevoir à l'hôpital Saint-Georges. Le 15 du mois de Juin 1761, elle prit un grain de *Solanum des Jardins* ou de morelle, en infusion, en se mettant au lit; elle continua la même chose les trois jours suivans: ce remede lui causa chaque fois beaucoup de douleurs à la jambe malade, augmenta la transpiration, & poussa les urines en plus grande quantité qu'à l'ordinaire; il lui lâcha aussi le ventre, & lui donna de temps en temps des envies de vomir. Depuis le 18 Juin jusqu'au 3 du mois d'Août suivant, elle prit la même dose de *Solanum* matin & soir. Pendant ce temps ses douleurs devinrent un peu moins vives, & le pus que son ulcere rendoit, prit une meilleure qualité; mais ce calme ne fut pas de longue durée, & il lui survint bientôt après des nausées, des maux de tête, des éblouissemens, de la chaleur & des rougeurs à la peau, & son ulcere commença à s'étendre; c'est pourquoi on jugea à propos de lui en faire discontinuer l'usage: on lui prescrivit, à la place, des remedes rafraichissans jusqu'à ce que l'inflammation fût dissipée, & que l'ulcere fût en meilleur état. Le 16 du mois d'Août elle commença à prendre matin & soir une infusion de *Solanum lethale*, autrement *Belladonna*, à la même dose que ci-devant; elle continua jusqu'au 12 Septembre sans éprouver aucun changement avantageux dans son état; au contraire sa santé se trouva fort altérée. Il lui survint de la fièvre; elle se plaignit de tournoisemens de tête, & sa vue diminua au point qu'elle ne pouvoit distinguer une lettre de l'autre, ni travailler de l'aiguille, quoiqu'avant elle lût & travaillât parfaitement bien. On jugea que l'épreuve du solanum dans ce cas étoit suffisante, & l'on administra à la malade des remedes, au moyen desquels l'ulcere & l'engorgement des glandes diminuerent.

Seconde Observation. Elisabeth Handel, âgée de cinquante-cinq ans, vint à l'Hôpital Saint Georges au mois de Janvier 1760, demander des conseils à l'occasion d'une éruption scorbutique dont son visage étoit affecté, accompagnée d'un gonflement considérable à la levre supérieure; elle avoit cessé d'être réglée à l'âge de dix-huit ans. Comme elle étoit d'un tempérament robuste, elle négligea pour lors de se faire saigner & de prendre des précautions ordinaires. Elle conserva néanmoins sa bonne santé pendant plus d'un an; mais l'année suivante elle eut des maux de tête assez violens pour lui occasionner du délire. Environ deux ans après la perte de ses regles, elle fut attaquée de fortes douleurs de tête, à l'estomac, au dos & aux extrémités, de bâillemens, de frissons & des autres symptômes qui précèdent ordinairement les fièvres éruptives. Ils continuerent avec violence pendant quatre ou cinq jours, au

bout desquels elle se plaignit d'une grande chaleur au côté droit du visage. il s'éleva bientôt une pustule enflammée & fort large au-dessous de l'œil de ce côté; la fièvre, la chaleur des joues & la pustule se dissipèrent en peu de jours. Mais ces accidens revinrent pendant sept mois de suite avec des périodes réglés; ils duroient pendant quelques jours & se dissipèrent ensuite au moyen des évacuations convenables. Depuis environ cinq ans, l'éruption s'étoit répandue sur tout le visage; cependant elle occupoit particulièrement la levre supérieure. On lui conseilla l'usage de plusieurs remèdes, tels que les mercuriaux, les antimoniaux, les altérans de toute espèce, & enfin l'eau de la mer. Deux ans avant, on lui avoit fait un seton à la nuque, & c'étoit la seule chose dont elle eut reçu du soulagement; mais comme il se sécha, on fut obligé de lui substituer un cautère au bras, qui n'eut pas à beaucoup près le même effet.

Le dixième Juin, on lui ordonna de se faire faire un autre seton près le lieu où avoit été le premier; la suppuration s'y établit fort bien. Le 17 du même mois, on lui dit de prendre deux fois par jour de l'éponge brûlée avec du nitre dans de l'eau de chaux, & de se purger avec des sels cathartiques deux fois la semaine. Ce traitement fut continué jusqu'au 9 de Juillet, & la malade se trouva beaucoup mieux, puisque la chaleur & la rougeur du visage, ainsi que le gonflement de la levre, étoient considérablement diminués. Mais ayant été reçue à l'hôpital, & le solanum étant dans la plus grande réputation, on laissa tout de côté, & on lui donna un grain des feuilles de cette plante en infusion, matin & soir. Comme ce remède lui causoit du délire, des tournoiements de tête & de l'obscurcissement dans la vue, on lui en fit prendre le soir seulement, ce qu'elle continua jusqu'au 29 du même mois; il la purgeoit doucement, mais il n'augmentoît pas ses sueurs, ni ses urines. Son visage paroïssoit moins enflammé & moins douloureux, mais les symptômes revenoient de temps en temps pour quatre ou cinq jours, avec la même force que par le passé; l'infusion fut interrompue, pour essayer si la suppuration que le seton produisoit ne la soulageroit pas. L'inflammation de son visage se dissipa un peu, & sa levre diminua, quoiqu'elle ne prit rien pendant une semaine, & même pendant dix jours; mais la rougeur étant revenue, la malade recommença le 13 du mois d'août à prendre un grain de la plante en infusion à l'heure du coucher, & continua sans interruption jusqu'au 7 de septembre: pour lors la dose fut augmentée jusqu'à deux grains, & la malade continua d'en prendre jusqu'au 14 d'Octobre. Ce remède lui donna beaucoup de chaleur & de soif, & lui occasionna une suppression de salive. Il ne se fit aucun changement dans la sécrétion des sueurs ni des urines, mais le ventre s'ouvrit plus souvent qu'à l'ordinaire. L'état de la malade étoit le même qu'avant qu'elle fit usage de l'infusion, mais on fut obligé de la discontinuer le 17 Octobre, parce qu'elle fut attaquée de difficulté de respirer.

Troisième Observation. Sarah Cowley, âgée de trente ans, avoit le

même mal que celle dont on vient de donner l'histoire, mais à un degré moindre. Elle essaya de prendre l'infusion de *Solanum* en petite quantité & à des intervalles convenables; mais elle lui donna des douleurs de colique si fortes, & la purgea avec tant de violence, qu'elle fut obligée de la discontinuer après en avoir pris deux ou trois fois: ce remède lui attaquoit les yeux, & ne diminuoit en rien le mauvais état de son visage.

Quatrième Observation. Sarah Edouard, âgée de trente-cinq ans, fut reçue dans l'hôpital Saint Georges, pour un ulcère fardide à la jambe, de la grandeur d'un petit écu. Le 18 Juillet 1761, elle prit un grain de *Solanum lethale* en infusion, en se mettant au lit. En moins d'une demi-heure le vomissement & le dévoiement suivirent avec violence, & ces accidens durerent sept ou huit heures sans interruption. Elle reprit quatre fois le même remède à deux ou trois jours d'intervalle; mais les efforts en furent aussi violents & aussi subits qu'à la première fois, & à la fin sa tête & ses yeux en furent affectés. L'ulcère devint encore plus fardide qu'auparavant, & la malade ne fut soulagée en rien: on a essayé depuis de lui donner le solanum mêlé avec quelques fébrifuges; mais on a été obligé de le quitter, parce qu'elle en étoit également incommodée.

Je passe sous silence les autres observations qui sont rapportées dans le traité de MM. Bromfeild, & qui s'y trouvent en grand nombre; ces observations prouvent combien le solanum est incertain dans ses effets, & combien peu il est possible de compter sur cette plante comme un remède purgatif, émétique, sudorifique ou diurétique.

Quoique les mauvais effets des différentes espèces de solanum, disent MM. Bromfeild, n'aient pas été de longue durée chez quelques malades, ils ont cependant été trop violents pour que nous devions risquer d'en faire de nouveaux essais. En rapprochant les faits les uns des autres, on voit qu'elles ont excité la sueur de temps en temps, que quelques malades en ont été purgés, & que d'autres ont eu des vomissemens excessifs, jusqu'au point de vomir le sang; mais il y en a peu qui aient rendu plus d'urine qu'à l'ordinaire: ces plantes ont donné des nausées à plusieurs malades, ont fait perdre l'appétit à d'autres, ou ont causé de la stupeur, des maux de tête, des étourdissemens, de la diminution dans la vue, de la difficulté d'avalier & de respirer, du gonflement au bas-ventre, de l'engourdissement dans les membres, & d'autres symptômes de paralysie. Quelques personnes ont senti des douleurs plus violentes dans leurs ulcères, ou dans les autres parties malades, après avoir pris du solanum. Dans d'autres, les ulcères paroissent avoir plus de disposition à s'étendre après l'usage de ce remède. Ceux-ci ont eu la fièvre; ceux-là, & c'est le plus grand nombre, ont été constipés, & ont rendu moins d'urine que de coutume, ce qui vient sans doute de chaleur & de spasme. Il paroît par

le résultat des différentes observations qu'on a faites sur l'usage intérieur du *solanum* ; que cette plante fait l'effet d'un poison , même la morelle ou le *solanum* des jardins, quoiqu'on ne l'ait donné qu'à la dose d'un grain chaque fois. MM. Bromfeild ajoutent que l'infusion de *solanum lethale* a même avancé la mort de plusieurs personnes par l'usage qu'elles en ont fait. On a souvent donné l'infusion de ces deux plantes sans aucun effet sensible , quoique la quantité en ait été portée , en prenant les précautions nécessaires , aussi loin que la prudence pouvoit le permettre. Plusieurs malades qui avoient d'abord fondé de grandes espérances sur ce genre de remède , se sont d'abord crus soulagés par son moyen , quoiqu'il n'eût rien changé aux évacuations ordinaires ; mais le temps les a détrompés , & leurs maladies sont revenues avec toutes leurs forces. Les yeux ont souvent été affectés par l'usage des différentes especes de *solanum* ; quelquefois ils ne l'ont été que légèrement ; quelquefois au contraire, ils l'ont été avec tant de violence , & pendant si long-temps , qu'il y avoit tout lieu de craindre la perte de la vue. De tout ce que nous venons de dire , on doit conclure nécessairement qu'il faut rejeter les *solanums* de la classe des remèdes intérieurs.

 GENRE XXXI.

Le Nerprun.

Ce genre connu sous le nom de *rhamnus*. Linn. *Tour. Frangula*, *palmaris*, *alaternus*, *ziziphus*. *Tourn. Ceryspina*. *Dill.* Son caractère est de n'avoir point de calice , à moins de prendre la corolle pour le calice ; le pétale de son calice est imperforé , extérieurement rude , intérieurement coloré , en forme d'entonnoir ; le tube est turbiné , cylindrique , le limbe est ouvert , divisé , aigu , les petites écailles sont au nombre de cinq , très-petites , chacune a chaque division vers la base , conniventes en dedans ; les filamens des étamines sont en aussi grand nombre qu'il y a de déchiquetures de la corolle , en forme d'âlène , insérés au pétale sous la petite écaille ; les antheres sont petites ; le germe du pistil est rond , le style est filiforme , de la longueur des étamines ; le stigmate est obtus , divisé en moins de déchiquetures que la corolle ; le péricarpe est une baie ronde , nue , divisée en moins de parties internes que la corolle ; les semences sont solitaires , nues , bossuées d'un côté , aplaties de l'autre : on en connoît en France quelques especes.

PREMIERE

PREMIÈRE ESPECE.

La premiere espece est le vrai nerprun ; le noirprun ou bourg-épine : *Rhamnus catharticus*. *Rhamnus spicis terminalibus, floribus quadrifidis divisis, foliis ovatis* Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 589. Hort. Cliff. 70. Flor. succ. 193, 202. Mat. med. 68. Roy. Lugdb. 224. Gmel. fib. 3, p. 106. Duham. arb. 1, t. 2, t. 50. Blackw. t. 135. Pollich. palat. n°. 230. Pall. it. 1, p. 192. Leers. herb. n°. 166. Manch. haff. n°. 192. Mattusch. fil. n°. 152. Scop. carn. edit. 2, n°. 259. Dærr. naff. p. 266. *Rhamnus foliis spinosis, ovato-lanceolatis, ferratis*. Hall. helv. n°. 834. *Rhamnus floribus axillaribus, foliis ovato-lanceolatis, ferratis nervosis*. Mill. dict. n. 1. *Rhamnus solutivus*. Dod. pempt. 756. *Rhamnus catharticus*. Bauh. pin. 478. *Cervi spina*. Cord. hist. 175. *Spina infectoria*. Cam. epic. 82. Matth. 158. Lob. ic. 181. Cet arbrisseau croît quelquefois à la hauteur d'un arbre ; sa racine est longue, dure & ligneuse ; son tronc est couvert d'une écorce grise au-dehors, & jaunâtre au-dedans, approchant de celle du cerisier ; ses branches sont armées de quelques épines pointues & assez longues ; ses feuilles sont assez petites, entieres, ordinairement brillantes, finement dentelées par les bords, souvent opposées sur les branches, & quelquefois alternes ; ses fleurs ont un calice d'une seule piece en entonnoir, colorié en dedans, & ordinairement découpé en cinq par les bords, le nombre varie, mais à chaque division il y a de très-petites pétales, en forme d'amandes qui se renversant vers le centre de la fleur, couvrent les étamines. On apperçoit autant d'étamines qu'il y a de divisions au calice, & l'insertion des étamines est sous les petites pétales ; elles sont terminées par des sommets fort petits ; au milieu des étamines se trouve le pistil formé d'un embryon arrondi, & d'un style terminé par un stigmate obtus, divisé en trois lanières ; l'embryon devient une baie ronde, divisée intérieurement en plusieurs parties ; cette baie contient plusieurs semences applaties d'un côté & bombées de l'autre. Cette espece est représentée dans le Traité des Arbres, par M. Duhamel, t. 2, pl. 50 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 135 ; dans Lobel, pl. 181, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Cet arbre croît dans le bois de Montmorency, Généralité de Paris, aux environs de Montpellier, à Salazon, dans l'Alsace, dans le Comté de Sault, dans le territoire de Colmar, dans la Provence ; on en trouve aussi en Lorraine, en Picardie & en Bourgogne, aux environs de Reims, dans les bois de Nuisman, à Taify.*



S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le petit nerprun, la graine d'Avignon : *Rhamnus infectorius*. *Rhamnus spicis terminalibus, floribus quadrifidis divisis, caulibus procumbentibus*. Linn. *syfl. plant. edic. Reich. t. 1, p. 539. Ger. prov. 462. Scop. ann. 2, p. 44. Rhamnus catharticus minor. Bauh. pin. 418. Arduin. Memoir. 1, p. 78. Duham. arb. 2, p. 214, n^o. 2. Rhamnus lycium. Scop. carn. edit. 2, n^o. 260. Lycium gallicum. Bauh. pin. 478. Bauh. hist. 1, p. 58. Spina infectoria pumila, 1. Cluf. hist. 1, p. 111. Cette espece est petite; les tiges sont couchées, les épines sont terminales, les fleurs sont fendues en quatre, dioïques : elle est représentée dans les Mémoires d'Arduin, t. 1, pl. 14, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les Provinces méridionales de la France, sur-tout aux environs d'Avignon & d'Aix.*

Le nerprun s'éleve facilement de semences & de drageons enracinés qui se trouvent auprès des gros pieds; ces arbrisseaux ne sont nullement délicats sur le terrain, ils réussissent cependant mieux dans un sol riche & léger, sur-tout au-bas des montagnes; pour les élever de semences, il faut en cueillir le fruit en automne quand il est mûr, & le semer immédiatement dans des tranchées peu profondes, en un sol riche & léger; dès que les jeunes plants paroissent, on doit les arroser un peu si la saison est seche, & nettoyer le terrain de toutes les herbes : quand ils sont assez forts, on les met sur place; on les mêle ordinairement parmi les arbrisseaux propres à former une haie vive, à la distance d'un pied & demi l'un de l'autre.

Les baies de nerprun sont purgatives : elles conviennent dans les maladies chroniques, principalement dans celles qui proviennent d'un sang trop séreux & dissous, c'est pourquoi on les prescrit ordinairement dans la goutte, l'hydropisie, la cachexie, la paralysie, les rhumatismes & la sciatique. On les fait prendre en poudre, à la dose d'un gros ou d'un gros & demi, qu'on incorpore avec un peu de conserve de fleurs d'orange, ou avec du savon de Gênes.

Solenander s'en est toujours servi, ainsi préparées, avec succès dans les gouttes & le calcul; ou bien, lorsqu'elles sont séchées, on les fait bouillir, au nombre de vingt ou vingt-cinq dans un bouillon ordinaire, en y ajoutant un demi-gros de crème de tartre : on passe le bouillon avant de le donner au malade; cette décoction purge doucement & sans tranchées. Quelques-uns conseillent aussi ce bouillon dans les pâles couleurs; dans ce cas on dissout dans le bouillon deux gros de teinture de mars; autrement on fait bouillir ce fruit avec une demi-once de limaille de fer renfermée dans un nouet.

L'usage le plus ordinaire des baies de nerprun , est d'en faire un syrop , qu'on ordonne depuis une demi-once jusqu'à une once , même deux , quelquefois trois , s'il est nécessaire , soit seul , soit avec d'autres purgatifs ; on en fait aussi un extrait qu'on prescrit dans les opiates apéritives ; les tempéramens délicats & susceptibles d'irritation doivent préférer le syrop.

M. Chomel , dans son *Traité des Plantes usuelles*, dit en avoir donné à des malades prodigieusement enflés ; il en a guéri entr'autres deux qui avoient une quantité d'eaux épanchées dans la capacité du bas-ventre ; il leur en faisoit prendre jusqu'à quatre fois de deux jours l'un , une once à chaque fois , avec autant de manne dissoute dans une décoction convenable.

Sydenham a observé que le syrop de nerprun occasionnoit toujours aux malades une soif considérable , principalement quand on le prescrit seul ; pour éviter cet inconvénient , il faut manger un potage immédiatement après.

Si on greffoit des cerisiers & des pruniers sur le nerprun , on auroit des cerises & des prunes purgatives. Plusieurs Auteurs , notamment Mizauld , vantent beaucoup ces especes de fruits pour se purger ; ils ne sont cependant pas sans inconvénient. M. Garidel rapporte qu'un particulier , qui avoit dans son jardin un prunier greffé sur le nerprun , a été obligé de le faire couper ; parce que les fruits qui en provenoient occasionnoient toujours des superpurgations & des vomissemens considérables à ceux qui en mangeoient.

On fait encore avec le suc des baies de nerprun un rob , en le faisant cuire à un feu modéré jusqu'à consistance de miel. Les feuilles de nerprun sont détersives & vulnéraires , mais on s'en sert rarement en médecine. Sydenham rapporte qu'étant encore jeune médecin , il fut appelé pour traiter une dame attaquée d'hydropisie ; il lui ordonna une once de syrop de nerprun , ce qui procura à cette dame une grande évacuation par les selles , sans cependant l'affoiblir. Il réitéra plusieurs fois ce remède en laissant deux ou trois jours d'intervalle , suivant la force de la malade ; par cette méthode il la guérit parfaitement : cet heureux succès lui fit prescrire le même remède , ainsi qu'il l'avoue ingénument , à une femme attaquée d'hydropisie à la suite d'une fièvre quarte : mais ce remède , loin de procurer à la malade sa guérison , augmenta considérablement son hydropisie : elle congédia son jeune Médecin , pour en appeler un autre qui fut plus heureux , & qui lui procura , par d'autres remèdes plus efficaces , un parfait rétablissement ; dans la suite Sydenham n'a plus prescrit le syrop de nerprun seul , sinon aux personnes faciles à émouvoir , il l'a toujours associé à d'autres caractiques ; il ordonnoit six gros de tamarins & deux gros de feuilles de féné , dont il faisoit une décoction dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; dans la colature , il ajoutoit de la manne une once , du syrop de nerprun une demi-once , & de l'élec-

tuaire de suc de roses deux gros pour faire une potion purgative à prendre le matin. On prescrit l'extrait de nerprun aux animaux à la dose d'une once, ou ses baies à celle d'une poignée.

Ces mêmes baies ne sont pas seulement utiles dans la médecine, elles servent encore pour la teinture : on en prépare une pâte dure, qu'on appelle vulgairement *verd de vessie*. Pour la faire, il faut choisir les baies bien mûres & bien nourries, noires, luisantes, glutineuses & succulentes. Aussi-tôt qu'elles sont cueillies, vous les mettez à la presse, vous en tirez un suc visqueux & noir, vous le faites évaporer à petit feu, sans l'avoir fait dépuré, vous y ajoutez un peu d'alun de roche dissous dans l'eau, afin de le rendre d'une couleur plus noire & plus foncée ; vous continuez de laisser ce suc sur le feu, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance de miel ; vous le mettez ensuite dans des vessies de porc ou de bœuf, d'où lui est venu le nom de *verd de vessie*. Vous suspendez ces vessies à la cheminée ou dans un lieu chaud, afin de durcir le suc qui y est contenu. Les teinturiers & les peintres se servent beaucoup de *verd de vessie* ; le meilleur est celui qui est dur & compact, pesant, de couleur verte, brune ou noire, luisante extérieurement, mais qui, lorsqu'il est écrasé, devient parfaitement verd & d'un goût douceâtre.

Les baies de nerprun donnent trois sortes de couleurs suivant leur différente maturité ; 1^o. quand on les cueille vers la moisson, & qu'on les fait sécher & macérer dans de l'eau & de l'alun, on a une couleur jaune ou safranée ; 2^o. lorsqu'on les ramasse en automne, elles donnent, étant broyées, une couleur verte très-brune & très-usitée pour la peinture ; 3^o. si on ne les cueille que vers la Saint Martin, elles rendent une couleur d'écarlatte propre pour teindre les cuirs & enluminer les cartes à jouer.

Les baies du petit nerprun ou du *Rhamnus catharticus minor*, nous fournissent la graine d'Avignon, qui sert à teindre la soie de couleur jaune, ou de couleur d'or : on prépare aussi avec ces baies le *stil de grain*, en faisant tremper & bouillir cette graine ; on y joint ensuite des cendres de sarment ou de blanc de craie, pour lui donner un corps comme à la laque, & on passe le tout à travers un linge fort fin. M. Garidel rapporte que M. Honoré d'André, homme très-curieux en peinture, faisoit une préparation avec ces baies, qui l'emportoit de beaucoup dans l'usage sur la laque jaune, & qui résistoit des années entières au soleil, tandis que la laque jaune n'y résiste pas plus de huit jours.

L'écorce du nerprun sert pareillement à faire une couleur jaune pour la teinture ; M. Linnæus, dans son voyage au nord de la Suède, en a trouvé l'usage fort répandu. La couleur que donne cet arbrisseau, est un jaune fort & brillant, qui contient aussi une nuance de pourpre qu'on peut augmenter ou diminuer selon la manipulation de l'écorce & les autres ingrédiens qu'on y mêle. Cette couleur est aussi belle qu'elle est singulière ; voici la manière de la préparer : détachez du bois & du

PRÉSENS DE FLORE 157

milieu des branches de nerprun la quantité d'environ trois livres d'une écorce fine & nouvelle, hachez-la & la broyez dans un mortier de marbre, & par degré mêlez-y environ deux pintes & demie d'eau commune, en battant & broyant bien l'écorce à chaque fois que vous y verrez de l'eau nouvelle, jusqu'à ce que le tout en soit fortement imprégné. Après l'avoir laissé reposer pendant six heures, verrez-y une once d'huile de tartre par défaillance, & mettez le tout dans un grand vaisseau de terre, placez-le sur un feu doux, & une heure & demie après faites-le bouillir en remuant de temps en temps avec une spatule d'ivoire. Quand il aura bouilli doucement pendant un quart-d'heure, pressez légèrement la liqueur hors de l'écorce, & filtrez-la à travers un papier gris, elle vous donnera une couleur claire d'un jaune très-fort : tandis que la liqueur se filtre, faites dissoudre un peu d'alun commun dans de l'eau claire, après quoi verrez la liqueur dans un bassin, & peu-à-peu mêlez-y votre dissolution d'alun ; la liqueur se perle par degré, la matière jaune se sépare, & au bout de quelque temps on met cette liqueur dans un entonnoir tapissé de papier gris pour y filtrer. Quand toute la liqueur a passé il reste une matière jaune, belle & foncée ; verrez-y de l'eau nouvelle sans la retirer du filtre, & la liqueur étant passée, re-verrez-y encore de l'eau, jusqu'à ce qu'en sortant du filtre elle n'ait plus aucun goût d'alun ; il vous restera alors dans le papier de l'entonnoir une substance pulpeuse d'un jaune extrêmement beau. Mettez le papier avec ce qu'il contient sur une pierre de craie, qui sur le champ boit presque toute l'humidité ; ensuite l'ôtant de dessus le papier avec le couteau d'ivoire, mettez-la sur un autre, & posez-la sur la pierre de craie jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement séchée, vous obtiendrez par-là une belle peinture, la même en jaune que le carmin est en rouge ; cette couleur est excellente pour peindre les fleurs ; elle n'est sujette à aucune altération, & mérite d'être connue des curieux.

Le nerprun n'a aucun éclat par ses fleurs, c'est cependant un assez joli arbrisseau : on peut le mettre dans les bosquets d'été, & préférablement dans les remises, à cause que les oiseaux se nourrissent de son fruit.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est le *frangula*, la bourgene, la bourdaine, l'aune noir, la rhubarbe des payfans : *Rhamnus frangula* ; *rhamnus inermis*, *floribus monogynis*, *hermaphroditis*, *foliis integerrimis*, *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 543. Hort. Cliff. 70. Flor. suec. 194, 203. Mat. Med. 98. Roy. Lugd. 224. Ed. Dan. t. 278. Blackw. t. 272. Duham. arb. 1, t. 100. Gmel. fib. 3, p. 307. Reyg. ged. t. 1, p. 76. Pall. it. 1, p. 62. Neck. Gallob. p. 132. Scop. carn. 2, n°. 263. Gunn. norv. n°. 18.*

*Pollich. pal. n° 231. Du Roi Harpk. 2. p. 285. Manch. haff. 194. Mat-tusch. fil. 153. Kniph. Cent. 5, n° 75. Ludw. Ectyp. t. 82. Darr. nass. p. 266. Rhamnus inermis, foliis ovato-lanceolatis, integris, floribus quinquefidis, androgynis. Hall. helv. n° 821. Frangula alnus. Mill. dict. n° 1. Rhamnus inermis, foliis annuis, Flor. Lapp. 60. Alnus niger baccifera. Bauh. pin. 428. Frangula. Dod. pempt. 784. Camer. epit. 978. Matth. 1271. Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur d'un homme; son tronç & ses rameaux sont couverts d'une écorce brune, noirâtre, marquée de petites tâches blanches; ses feuilles sont vertes, oblongues, nerveuses, luisantes, plus petites que celles du cerisier; ses fleurs sont verdâtres, faites en petit bassin, découpées par le haut en cinq parties; elles renferment cinq étamines blanches & un bouton qui se change dans la suite en un fruit d'abord verd, puis rouge, ensuite noir; lorsqu'il est parvenu à sa maturité, il devient mou, rempli d'un suc noir, douçâtre; on trouve dans son intérieur deux ou trois semences ou pepins, jaunâtres, aplatis, & d'un goût amer. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 278; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 272; dans le *Traité des Arbres*, par Duhamel, t. 1, pl. 100; dans la cinquieme Centurie de Kniphof, n° 75; dans l'*Ectyp. veget.* de Ludwig, pl. 82, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*.*

La bourgene tire l'étymologie de son nom latin *frangula*, du verbe latin *frangere*, parce que son bois est facile à rompre: il fleurit ordinairement en Juin & Juillet; son fruit est mûr sur la fin de l'été. On trouve cet arbrisseau sous les grands arbres des forêts humides: on en voit aux environs de Paris, de Montpellier, de Nancy, dans la partie septentrionale de la Provence, dans la Bourgogne & la Champagne, au bois de Nuissemont, à Lailly.

Cet arbusste croît naturellement sans culture; il aime les lieux humides: on peut le multiplier par semences, par marcottes & par drageons enracinés qui se trouvent auprès des gros pieds; c'est sur les feuilles de bourgene que se nourrit la chenille de l'argus bleu; ce papillon a tout le dessus d'un beau bleu, le dessous est d'un gris-blanc, parsemé de petits yeux noirs bordés de blanc, avec une rangée de taches fauves triangulaires, qui termine les ailes; ces taches sont peu apparentes sur les ailes supérieures, mais sur les inférieures elles sont plus marquées & plus vives; le bord de ses ailes a une belle frange blanche: on nomme ce papillon chez les Naturalistes *Papilio alis rotundatis integerrimis caeruleis, subtus ocellis numerosis*. Geoff. 61. On le voit souvent voltiger dans les prairies où il est fort commun.

La seconde écorce de l'aune noir, principalement celle de sa racine, est vomitive, lorsqu'elle est récente, & purgative, quand elle est sèche. Mathiole, pour éviter les nausées, veut qu'on garde la décoction de cette écorce, quoique sèche, pendant deux ou trois jours, avant d'en faire

PRÉSENS DE FLORE. 159

usage. On doit la séparer au commencement du printemps & la faire sécher à l'ombre; on la donne en substance à la dose d'un gros, & en infusion jusqu'à deux dans du vin blanc, auquel on ajoute quelque aromate ou stomachique pour correctif, telle que la cannelle ou l'anis, ou le sel d'absinthe, ou quelqu'autre sel fixe: les gens de la campagne font usage de cette écorce dans les fièvres intermittentes, & souvent avec succès, parce que ce remède les purge violemment tant par la bouche que par les selles. On l'ordonne souvent aussi dans l'hydropisie, la cachexie & la jaunisse; elle resserre, elle fortifie & leve les obstructions des viscères. Matthioli, lorsqu'il la prescrivait, la faisoit bouillir légèrement dans une décoction d'eupatoire, d'absynthe, d'aigremoine, de cuscute, de houblon, de fenouil, de persil, de racines de chicorée & de cannelle. Simon Pauli recommande aux jeunes Médecins de ne servir de ce purgatif qu'avec beaucoup de précaution. Tragus & Dodonée assurent que cette même écorce, broyée dans du vinaigre, guérit radicalement la galle & les maladies de la peau en peu de temps, si l'on s'en frotte deux fois par jour. On se sert aussi de sa décoction dans du vinaigre pour nettoyer les gencives des scorbutiques, & pour préserver les dents de la pourriture: c'est avec cette même écorce & celle de nerprun qu'on fait l'onguent de Minderer, si vanté contre la gratelle, & qui l'emporte, suivant plusieurs Auteurs, sur tous les mercuriaux.

L'aune noir est encore très-utile dans l'économie champêtre: ses feuilles sont une très-bonne nourriture pour les vaches: on a même observé que quand elles en mangeoient, elles donnoient beaucoup de lait.

Dans plusieurs villes du royaume, les cordonniers font usage de l'aune noir pour faire les chevilles des talons qu'ils fabriquent. On en fait aussi un charbon qu'on préfère à tout autre pour la composition de la poudre à canon.

Ce charbon se fait ainsi: on coupe le bois de bourgene par morceaux de quatre pieds de long, & on leve l'écorce dans le temps de la sève; lorsque le bois est à demi sec, on l'arrange debout dans un fossé qu'on a creusé en terre; on le brûle à flamme vive, & quand il est assez consumé, on étouffe la braise avec de la terre sans eau. D'un quintal de bois on n'en tire qu'environ douze livres de charbon. Il faut que ce bois ait au moins trois ou quatre ans de coupe avant de l'employer; c'est alors que les entrepreneurs des poudres ont le droit de le faire exploiter partout où ils en peuvent trouver, après cependant en avoir obtenu précédemment la permission des Officiers des Eaux & Forêts, & toujours en présence des Gardes-bois, à qui ils sont obligés de payer leurs journées.

On pourroit encore tirer des baies de cet arbrisseau, ainsi qu'on fait de celles du nerprun, une couleur verte qui seroit très-propre pour colorer les étoffes de laine; aussi la plupart de ceux qui recueillent les baies de nerprun pour vendre, y mêlent souvent celles de l'aune noir, qui ont presque la même propriété. L'écorce du bourgene donne aussi une belle couleur jaune qui mériteroit bien un essai dans la teinture.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce est l'alaterne : *Rhamnus alaternus*. *Rhamnus inermis*, *floribus divisis*, *stigmatè simplici*, *foliis serratis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 544 Vir. Cliff. 19. Hort. Ups. 47. Sauv. Monsp. 95. Kniph. Cent. 7, n°. 75. Mas. Rhamnus inermis, floribus polygamis, stigmatè triplici, foliis serratis. Hort. Cliff. 70. Roy. Lugdb. 225. Alaternus (phylica) foliis ovatis, marginibus crenatis glabris. Mill. *Dict. n°. 1. Phyllica elatior. Bauh. pin. 417. Phyllica humilior. Bauh. pin. 477. Alaternus 1, 2. Clus. hist. 1, p. 50.* C'est un petit arbrisseau de la grandeur du troëne ; ses feuilles sont alternes, fermes, roides, ovales, & quelquefois alongées suivant l'espèce, accompagnées de stipules très-petites & très-pointues ; ses fleurs sont rassemblées en forme de petites grappes ; il y a des fleurs mâles & des fleurs femelles sur différens individus ; il s'y trouve néanmoins quelques fleurs hermaphrodites sur chacun de ces individus. Les fleurs mâles sont composées d'un calice en entonnoir découpé en cinq ou six par les bords : aux échancrures de ce calice sont attachés cinq ou six petits pétales qu'on ne peut découvrir aisément qu'avec le secours de la loupe, souvent même on n'en aperçoit qu'un ou deux ; du pédicule de chacun de ces pétales part une étamine, en sorte qu'il y a au calice autant d'étamines que d'échancrures ; elles sont terminées par des sommets arrondis. Les fleurs femelles ressemblent beaucoup aux fleurs mâles, excepté qu'au lieu d'étamines, on y trouve un pistil qui s'élève du fond du calice ; ce pistil est composé d'un embryon & de trois styles surmontés par des stigmates arrondis ; l'embryon devient ensuite une baie molle, qui contient trois semences arrondies & bombées seulement sur un de leurs côtés.*

Il est représenté dans la septième Centurie de Kniphof, n°. 75, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : on en voit en Provence ; en Roussillon & dans le Languedoc. Il craint les gelées fortes ; pour le conserver en pleine terre à Paris & dans les provinces adjacentes, il faut couvrir ses racines avec de la litière, parce qu'étant ainsi à l'abri, si les branches meurent, la souche repousse, & fait en très-peu de temps un nouvel arbre. On peut le multiplier par les marcottes, & l'élever de sa semence que l'on tire des pays méridionaux. On en sème la graine dans des terrines que l'on enterre dans des couches chaudes ; il arrive quelquefois qu'elle ne paroît que la seconde année. On peut aussi greffer les alaternes par approche, les uns sur les autres.

L'alaterne figure très-bien dans les bosquets verts ; son bois ressemble à celui du chêne vert ; on s'en sert pour faire de fort jolis ouvrages d'ébénisterie,

PRÉSENS DE FLORE. 161

d'ébénisterie. Les teinturiers en Portugal se servent de la décoction de ce même bois pour teindre les étoffes en bleu-noirâtre.

On regarde en médecine l'alatérne comme astringent ; on l'emploie dans les gargarismes contre les maux de gorge ; plusieurs Médecins de Provence se servent de la décoction de sa racine pour guérir la vérole.

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquieme espece est le paliure, le porte-chapeau, en Provençal, le *Dur-naveau*, en Languedocien, *Lous-capelets*. *Rhamnus paliurus*. *Rhamnus aculeis germinatis, inferiore reflexo, floribus digynis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 544. Hort. Cliff. Hort. Ups. 47. Roy. Lugdb. 244. Sauv. Monsp. 306. Scop. carn. 212, 264. Gmel. fib. 3, p. 106. Willd. lich. obs. 10. Du Roi harpk. 2, p. 233. Medic. inf. obs. seu aconom. Lutr. 1774, p. 259. Kniph. Cent. 6, n°. 76. Paliurus, spina Christi. Mill. dict. *Rhamnus seu paliurus folio jujubino*. Bauh. *hist. 1, p. 35*. C'est un arbrisseau fort joli, dont la racine est ligneuse & rameuse ; ses tiges sont horizontales, recourbées, armées à leur insertion d'épines inégales, droites ou crochues ; ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, entières, presque dentées, marquées en dessous par trois nervures, d'un vert clair ; les fleurs sont portées sur des péduncules solitaires, disposées le long des rameaux, à l'aisselle des feuilles ; elles sont composées d'un calice en forme de poire, divisé par les bords en cinq parties fort évasées. Dans les échancrures on aperçoit cinq petits pétales en forme d'écaillés, au-dessous desquelles sortent cinq étamines, chargées de sommets assez gros ; le pistil est composé d'un embryon aplati, de la forme d'un dôme orné de gaudrons, du milieu duquel s'élevent trois stiles couronnés de stigmates obtus. L'embryon devient un fruit aplati, ou une baie divisée en trois loges qui contiennent trois semences : cette baie est bordée à l'extérieur d'une membrane assez large, disposée en rond ; ce qui lui donne la forme d'un bouclier ou d'un chapeau dont les ailes sont rabattues, d'où est venu à cet arbrisseau le nom de *Porte-chapeau*.*

Il est représenté dans la sixieme Centurie de Kniphof, n°. 76, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Il croît naturellement dans les haies de la Provence & du Languedoc, & se cultive en plein air dans plusieurs autres provinces de la France : on l'y élève de semences ; il supporte très-bien les hivers, & seroit très-bon pour faire des haies ; ses épines incommodent beaucoup ceux qui en approchent de trop près ; les oiseaux se nourrissent de son fruit ; il est très-diurétique, & facilite l'expectoration dans l'asthme humide ; sa semence passe pour un spécifique contre la pierre & la gravelle ; la racine, ses tiges & ses feuilles prises en décoction, arrêtent le

Tome II

X

flux de ventre; on pile toute la plante excepté le fruit; & on l'applique en cataplasme pour les cloux, les furoncles & autres tumeurs de ce genre, qui s'élevent à la superficie de la peau.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le jujubier : *Rhamnus zizyphus*. *Rhamnus aculeis germinatis*; *altero recurvo*, *floribus digynis*, *foliis ovato oblongis*. Linn. *Syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 346*. *Sist. veget. 196*. *Hort. Cliff. 69*. *Mat. Med. 68*. *Roy. Lugdb. 225*. *Sauv. Monsp. 39*. *Scop. carn. edit. 2, n. 265*. *Zizyphus jujuba*; *Mill. dict. n. 1*. *Jujuba sylvestris*. *Bauh. pin. 446*. *Zizyphus*, *Dod. pempt. 807*. C'est un grand arbrisseau dont la racine est ligneuse & rameuse; son écorce est rude & gercée; sa tige est tortueuse; ses jeunes branches sont pliantes, garnies à leurs insertions de deux aiguillons durs, piquans, presqu'égaux; ses feuilles sont alternes, distribuées le long d'une jeune branche, pétiolées, ovales, oblongues, simples, à trois nervures, dentées en maniere de scie, luisantes, unies, d'un vert clair; ses fleurs sont axillaires, attachées à de courts pétiolés & semblables à celles du nerprun; son fruit est aussi en tout semblable au fruit du nerprun.

Il croît dans la Provence & le Languedoc; il n'exige pas beaucoup de culture; on le multiplie de semence; toute terre lui convient, pourvu qu'elle soit meuble, & qu'elle ait une bonne exposition. Le jujubier donne beaucoup de fruit lorsqu'il vient dans la marne; il se sème au mois d'Octobre: avant de semer la graine, on la fait tremper dans l'eau, puis on la sème en rayons profonds d'environ trois doigts, qu'on tire au cordeau sur une planche. Quand les jujubiers sont levés, on les sarcle soigneusement; on les arrose, & lorsqu'ils sont assez forts pour être mis sur place, on les plante au mois d'Octobre ou de Novembre, en quelque endroit écarté d'un grand jardin où il y a des bosquets couverts.

On cueille les jujubes sur la fin du mois de Septembre lorsqu'elles sont mûtes; ce fruit se conserve dans un lieu sec pendant quelque temps; on l'emploie pour les électuaires & les boissons contre la toux; on en met une douzaine dans une pinte de tisane; on l'ordonne communément avec les sebestes, les dattes & les autres fruits pectoraux; mais il faut prendre garde à la dose; car au lieu d'une tisane légère, qui se distribue facilement dans le sang pour le délayer, on fait souvent une décoction trop épaisse & trop chargée, qui dégoûte le malade, fatigue son estomac & le gonfle, & par conséquent augmente souvent l'oppression & la difficulté de respirer, loin de l'adoucir: quand la tisane se trouve trop épaisse, il faut y ajouter de l'eau.

Les jujubes nouvelles, grasses, bien nourries, charnues & bien sèches, sont les meilleures, & celles qu'il faut choisir; elles ne se conservent au plus que deux ans.

GENRE XXXII.

Le Fusain.

Ce genre de plante est connu sous le nom botanique d'*Evonymus*. Linn. Son caractère est d'avoir le périanthe du calice monophylle, plane à cinq dents rondes, concaves: les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, ovales, planes, s'étendant, plus longs que le calice; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, droits, plus courts que la corolle, placés sur le germe comme sur un réceptacle; les antheres sont didymes; le germe du pistil est pointu; le style est court, simple; le stigmate est obtus; le péricarpe est une capsule succulente, colorée, pentagonale à cinq angles, à cinq loges & à cinq valves: les semences sont solitaires, enveloppées d'un épiderme en baie: on n'en connoît en France qu'une seule espèce.

ESPECE.

Cette espèce est le fusain d'Europe, le bonnet-de-prêtre, le bois à faire des lardoires. *Evonymus europæus*. *Evonymus floribus plerisque quadrifidis, foliis sessilibus*. Linn. *synt. plant. edit. Reich.* 554. *Gmel. sib.* 4, p. 116. *de Neck. gallob.* 124. *Mattusch. sil.* 1. n°. 154. *Kniph. Cent.* 5, n°. 36. *Dœr. nass. p.* 258. *Evonymus foliis oblongo-ovatis*. *Hort. Cliff.* 38. *Flor. succ.* 133. 204. *Roy. Lugdb.* 436. *Evonymus tenuifolius*. *Pollich. palat.* n°. 232. *Evonymus vulgaris; Evonymus pedunculis solitariis, petalis oblongis, fructibus apteris*. *Scop. carn.* 2, n°. 267. *Mench. hass.* n°. 195. *Dut Roi harpk.* 1, p. 222. *Evonymus (vulgaris) foliis lanceolatis, floribus tetrandris, fructu tetragono*. *Mill. dict.* n°. 1. *Evonymus foliis ovato-lanceolatis, serratis, racemis tetragonis*. *Hall. helv.* n°. 829. *Evonymus vulgaris, granis rubentibus*. *Bauh. pin.* 418. *Evonymus multis aliis, tetragonia*. *Bauh. hist.* 3, part. 2, p. 202. *Carpinus Theophrasti*. *trag.* 983. *Evonymus 2*. *Clus. hist.* 1. 57. *Camer. epit.* p. 102. *Dod. pempt.* 783. *Evonymus latifolius*. *Jacq. Arst.* t. 289. *Evonymus pedunculis lateralibus, patulis, foliis subrotundis, fructibus alatis*. *Scop. carn.* 1, p. 315. *Hall. helv.* n°. 830. *Evonymus (latifolius) pedunculis alaribus, petalis subrotundis, fructibus alatis*. *Scop. carn. edit.* 2, n°. 266. *Mench. hass.* n°. 196. *Du Roi Harpk.* 1, p. 26. *Evonymus foliis ovato lanceolatis, floribus tetrandris, fructu pentagono, pedunculis longissimis*. *Mill. dict.* 2. *Evonymus latifolius*. *Bauh. pin.* 428. *Evonymus 1, seu la-*

rifolia. *Clus. hist.* 2, p. 56. Cet arbrisseau est passablement grand, de la hauteur de quatre ou cinq coudées & même plus. Sa racine est longue, forte & ligneuse; son bois est dur, facile à fendre, d'un jaune clair, couvert d'une écorce verte. Ses branches paroissent être d'une forme quadrangulaire, à cause des étamines qui se trouvent dans leurs écorces. Ses feuilles sont entières, ovales, plus ou moins oblongues, dentelées légèrement sur leurs bords, & disposées deux à deux. Ses fleurs sont composées d'un calice applati, divisé en cinq parties, au milieu duquel on remarque une espece de rosette qui est l'embryon du pistil, d'où partent quatre ou cinq pétales, autant d'étamines & un style. L'embryon se change en un fruit carré ou pentagonal, partagé en quatre ou cinq loges, dans chacune desquelles est une semence ovale, folide, de couleur safranée en dehors, garnie d'une moëlle blanche, ainsi que le chenevis, d'un goût amer & désagréable.

Cette espece est représentée dans la cinquieme Centurie de Kniphoff, n°. 36; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 289, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croit naturellement par toute la France; il s'en trouve beaucoup aux environs de Paris, de Montpellier, d'Orléans, d'Etampes, dans la garenne de Villemartin, dans la Bourgogne, la Champagne, au bois de Nuissemont, à Lailly, dans le Lyonnais, la Provence, principalement dans les haies de Fenouillieres, de la Thomassine, de la Beauvoisine, de Thabonnet, dans l'Alsace & la Lorraine.

Le fufain n'est pas délicat; il s'éleve facilement par semences & par marcottes, trace & fournit des drageons enracinés, fleurit aux mois de Mai & de Juin. Son fruit mûrit en automne. On prétend que deux ou trois de ses feuilles purgent abondamment par haut & par bas; les gens de la campagne les réduisent en poudre & en saupoudrent la tête des enfans pour faire mourir les poux; ils se servent aussi extérieurement de la décoction pour rendre les cheveux blancs, & pour guérir la gratelle.

Rien n'est meilleur pour détruire radicalement la gale des chevaux & des chiens, que le vinaigre dans lequel on a fait bouillir plusieurs fruits ou baies de fufain. Matthioli, d'après Theophraste, dit que cet arbrisseau est nuisible aux bestiaux, & Ruel assure que la brebis & la chevre n'en approchent point (Clusius prétend le contraire) à cause de la mauvaise qualité & de l'odeur désagréable de cet arbrisseau.

Les Teinturiers en font un grand usage; ils s'en servent pour trois couleurs, le vert, le jaune & le roux. Pour avoir la premiere, on en fait bouillir les graines encore vertes, avec un peu d'alun; son bois est propre pour faire des fuseaux, des cure-dents, lardoires & autres instrumens; en Suisse & en Lorraine, on fait avec ses branches des goupillons & des chasse-mouches, en les divisant par petits copeaux longs & étroits, frisés régulièrement & avec une adresse singuliere. Les Dessinateurs font aussi grand usage de son charbon, qui est un très-bon crayon,

PRÉSENS DE FLORE. 165

On fend une tige de fusain par morceaux de la grosseur du doigt ; on en remplit un canon de fer, qu'on fait rougir ; on le laisse ensuite refroidir, & on en retire un charbon très-tendre & très-commode pour faire des esquisses ; au lieu de morceaux fendus, on peut se servir de baguettes de brins ; elles sont même préférables, pourvu que l'on fasse la pointe du crayon sur un des côtés, à côté de la moëlle. Ces crayons sont droits, au lieu que ceux qui proviennent des morceaux de bois fendus, sont souvent rompus ou très-courbés ; ce qui vient de ce que la circonférence de ces morceaux se retire plus que le centre.

Le fusain mérite une place dans les bosquets, par la beauté de son fruit qui conserve sa belle couleur rouge ou violette jusqu'aux gelées.

GENRE XXXIII.

Le Groseillier.

Ce genre connu sous les noms botaniques de *Ribes*. Linn. *Grossularia*. Tourn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyte, à demi-fendu en cinq, gonflé, ayant ses lobes oblongs, concaves, colorés, réfléchis persistant ; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, petits, obtus, droits, attachés au bord du calice. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, droits, insérés au calice ; les antheres sont couchées, applaties, s'ouvrant au bord. Le germe du pistil est rond, inférieur, le style est fendu en deux ; les stigmates sont obtus ; le péricarpe est une baie globuleuse, ombilicée, à une loge, à deux réceptacles latéraux, opposés, longitudinaux ; les femences sont nombreuses, rondes, applaties : on en trouve de six especes en France, dont les unes sont cultivées & les autres indigenes, ayant aussi les unes des épines, & d'autres se trouvent sans épines.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le groseillier rouge ; le groseillier à grappe : *Ribes rubrum*. *Ribes inerme*, racemis glabris pendulis floribus planiusculis. Linn. *syll. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 564. *Gmel. sib. 3*, p. 173. *Pölich. pal. n.º. 233*. *Blackw. t. 285*. de Necker *Gallo. 125*. Du Roi *harpk*, p. 309. *Leers herb. n.º. 169*. *Manch. haff. n.º. 197*. *Mattusc. sil. 153*. *Ludw. Eÿp. t. 92*. *Kniph. Cent. 2*, n.º. 73. *Knorr. Delic. 1. t. 1*, 5. *Darr. nass. p. 266*. *Ribes inerme foliis planiusculis, stipulis minimis*. *Hall. helv. n.º. 818*. *Ribes inerme, floribus planiusculis, racemis pendulis*. *Hort. Cliff. 82*. *Flor. succ. 197*, 205. *Hort. Ups. 51*. *Mat. Med. 99*.

Virid. Cliff. 21. *Roy. Lugdb.* 270. *Dalib. Paris.* 75. *Ribes vulgare acidum Bauh. hist.* 2, p. 97. *Flor. Lapp.* 68. *Ribes vulgare fructu rubro. Clus. panna.* 119. *Hist.* 119. *Ribes montana oxycintae sapore. Bauh. prodr.* 160. *Grossularia rubra. Scop. carn. edit.* 2, n^o. 269. *Grossularia multiplici acino, seu non spinosa hortensis rubra. Bauh. pin.* 455. *Duham. arb. fruct.* 1, t. 1. *Grossularia hortensis, fructu margaritis simili. Bauh. pin.* 455. Cette espece est un arbrisseau; sa racine est ligneuse; les tiges sont nombreuses & rameuses, elle n'a point d'épines; ses feuilles sont un peu planes, grandes & figurées comme celles de la vigne, ou plutôt comme celles de l'obier, échancrées, dentelées par les bords & supportées par de longues queues, posées alternativement sur les branches; les fleurs sont disposées en grappes pendantes, les pétales sont fendues en deux; son style est partagé en deux, réfléchi. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 285; dans l'*Eclypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 92; dans les *Délices* de Knort, t. 1, pl. 1, 5; dans les arbres fruitiers de Duhamel, t. 1, pl. 1, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

Le groseillier à grappes vient mieux de boutures que de plant, pour que les groseilles deviennent belles, on amende & on laboure l'arbrisseau; on lui donne de tige un pied & demi, on l'attache à un échelas & on ne lui laisse rien pousser du pied; la premiere année on en fait un buisson de forme ronde, bien évidé dans le dedans; sa tige doit être touffue dans le bas, & plus ou moins grosse; la seconde année, les branches qui sortent du pied, servent à former le corps du buisson. Les deux premieres années on ne les taille point, afin de conserver le jeune bois qui donne du fruit; mais les suivantes on doit faire cette opération. La bonne maniere de tailler les groseilliers, est de couper toujours les branches fort courtes, afin d'avoir du bois qui ne manque pas d'avoir du fruit l'année d'après, & de produire un fruit plus gros, mieux nourri, & bien moins sujet à couler.

La terre propre pour les groseilliers doit être sablonneuse, grasse & humide; on doit renouveler le plan de dix ans en dix ans pour avoir des groseilles toujours belles: il y a des groseilliers en grappes qui nous viennent de la Hollande, & qui sont de grand profit; ils veulent être plantés de distance en distance, & on en forme des buissons; on leur donne deux ou trois labours tous les ans, afin que le fruit ait le degré de perfection qui lui est essentiel, car il deviendroit insipide, si, par une trop grande confusion de branches, il ne pouvoit jouir des rayons du soleil; on y remédie par le moyen de la taille qu'on donne aux groseilliers; cette taille, ainsi qu'aux arbres, leur est nécessaire pour les obliger à donner de plus beaux fruits, & pour les rendre en tout temps plus agréables à la vue.

Les groseilles peuvent décorer nos tables, non-seulement dans leur nouveauté, mais même jusqu'aux gelées, en mettant le plant à l'ombre

PRÉSENS DE FLORE. 167

entre deux buissons assez grands, pour qu'il soit moins frappé du soleil; si l'ombrage de ces buissons ne suffit pas, on les couvre de paille, & on a le plaisir de manger fort tard de ce fruit.

Le fruit du groseillier à grappes est très-estimé; il a un goût aigrelet qui est fort agréable quand il est corrigé par le sucre: on prépare avec les groseilles, l'eau & le sucre, une boisson appelée *Eau de groseilles*, dont on se sert dans les chaleurs de l'été pour rafraîchir & pour humecter; on fait encore avec les groseilles un sirop très-usité en Médecine, & même parmi les alimens; il est rafraîchissant, humectant, fort agréable au goût; on le mêle dans l'eau, & on le fait boire aux fébricitans. Les groseilles en grappes conviennent dans l'effervescence du sang ou de la bile; elles sont modérément astringentes, fortifient l'estomac, ôtent le dégoût & adoucissent le mal de gorge; elles sont très-bonnes dans les vomissemens, les diarrhées & les maladies contagieuses; cependant l'excès en est nuisible; il excite la toux; & est très-contraire à la poitrine. A la campagne, on fait avec les branches de ces groseillers, les afficots des Tricoteuses. On trouve sur les groseilliers une chenille arpeuteuse, à dix pattes, de couleur blanche, tachetée de rouge & de noir; cette chenille se change en une phalène qu'on nomme la *mouchetée*: *Phalana seticornis spirilinguis, alis patentibus albis, maculis inequalibus nigris plurimis, fasciaque transversa lutea.* Geoff. 136.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le groseillier des Alpes: *Ribes alpinum. Ribes inerme, racemis erectis, bracteis flore longioribus.* Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 563. Gmel. sib. 3, p. 173. Mill. dict. n. 2. Gunn. norv. II. t. 2. Jacq. Aust. t. 47. du Roi. harpk. 2, p. 213. de Leers herb. n. 171. Manch. haff. n. 198. Mattusch. n. 156. Pollich. pal. n. 234. Darr. nass. p. 267. Ribes inerme, floribus planis, stipulis florum longitudine.* Hall. *helv. n. 817. Ribes inerme, floribus planiusculis, racemis erectis.* Hort. *Cliff. 82. Flor. succ. 198, 206. Ribes alpinum dulce.* Bauh. *hist. 2, p. 93. Flor. lapp. 97. Ribes montana altera.* Bauh. *prodr. 160. Grossularia vulgaris, fructu dulci.* Bauh. *pin. 455. Grossularia distinctis baccis.* Bauh. *pin. 455.* Cette espece est sans épine; les grappes sont droites, ses bractées sont plus longues que la fleur: un fameux Botaniste prétend que cet arbrisseau est constamment dioïque. On en trouve en Franche-Comté, en Bourgogne, en Lorraine & en Alsace sur les montagnes des Vosges. Cet arbrisseau est représenté dans le *Flora Norvegica* de Gunner, t. 2, pl. 2, fig. 1 & 2; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 47.

TROISIÈME ESPECE.

La troisième espece est le groseillier noir, le cassis, le cassier des Poitevins : *Ribes nigrum*. *Ribes inerme*, *racemis pilosis*, *floribus oblongis*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 565. *Mat. med. 69. Œd. dan. t. 556. Gmel. fib. 3*, p. 173. *Mill. dict. n.º. 3. du Roi harpk. n.º. 2*, p. 315. *Leers herb. n.º. 170. Pollich. pal. n.º. 235. Ludw. ectyp. t. 91. Kniph. cent. 2*, n.º. 72. *Knorr. Delic. 1*, t. 1, 6. *Mattusch. fil. n.º. 157. Blackw. t. 285. Ribes inerme*, *olidum calice oblongo*, *petalis ovatis*. *Hall. helv. n.º. 319. Ribes inerme*; *floribus oblongis*. *Hort. Cliff. 269. Hort. Ups. 51. Flor. suec. 196*, 207. *Roy. Lugdb. 269. Dalib. Paris. 74. Ribes vulgaris*, *fructu nigro*. *Kudb. vall. 32. Flor. Lapp 99. Ribes nigrum vulgò dictum*, *folio olente*. *Bauh. hist. 2. Grossularia non spinosa*, *fructu nigro*. *Bauh. pin. 455*. Cet un arbruste dont la racine est ligneuse; ses tiges sont droites, de couleur brune, cendrée, sans aucun aiguillon; ses feuilles sont alternes, d'une odeur forte & désagréable, assez semblables à celles de la vigne; ses fleurs sont oblongues, semblables à celles du groseillier de la première espece; ses fruits sont d'un brun noirâtre, de la grosseur & de la forme de celui du groseillier blanc: il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 556; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 91; dans la seconde Centurie de Kniphof, n.º. 72; dans le premier volume des *Délices* de Knorr, pl. 1, 6; dans Blackwel, pl. 285. Il croît naturellement dans le Poitou, la Touraine & le Languedoc: on le cultive dans les jardins: il se multiplie par marcottes & par boutures; on pourroit le placer dans les haies, en le mêlant avec d'autres arbrustes. Le cassis a été regardé il y a environ un demi-siècle, comme une panacée universelle pour toutes les maladies: voici une partie des propriétés qu'on lui attribuoit, suivant un petit traité qui a été imprimé en 1712, sur cet arbruste.

C'est un remède pour toutes les fièvres pourprées, pour la peste même; pour la petite vérole; il chasse les vers tant des petits enfans que des adultes, en le prenant en poudre comme le café, ou comme le thé, après lui avoir fait faire un bouillon dans de l'eau.

On s'en est servi utilement & avec succès pour guérir les fièvres tierces, double-tierces, quattes & même continues, en le prenant comme ci-dessus. Plusieurs ont été guéris de toutes sortes de fièvres sans autre remède que de prendre au commencement du frisson une forte dose de cassis, soit en sirop, soit en conserve, soit enfin en infusion.

Ses feuilles fraîches ou séchées, trempées dans du vin blanc, & appliquées sur les parties attaquées de la goutte, les soulagent aussitôt.

Le cassis est un bon céphalique; mis dans les narines, il guérit la migraine

migraïne & soulage toutes les douleurs de tête en y appliquant les feuilles : on s'en fert encore pour guérir les érépèles ; on fait tremper les feuilles dans l'eau-de-vie , & on les met ainsi imbibées sur les parties érépélateses. On emploie pareillement le cassis comme vulnéraire pour les plaies.

C'est un grand remède pour l'estomac ; il donne de l'appétit : il est un vrai spécifique dans la jaunisse , les pâles couleurs ; il convient dans les maladies du foie & de la rate : on recommande son syrop, sa conserve, ou son infusion, soit dans du vin blanc, soit dans de l'eau, pour guérir les bouffissures & même les hydropisies commençantes.

Le cassis fortifie le cœur, & est bien indiqué dans l'hypocondriac ; soit en infusion, soit en bol ; il faut en prendre dès le commencement de ces maladies, on est sûr qu'il ne peut nuire à personne.

On prépare avec le fruit de cassis un ratafia très-stomachique : pour le faire on met dans une bouteille moitié fruit, on la remplit d'eau-de-vie, on l'expose au soleil pendant six semaines ; sur deux pintes de cette liqueur, on fait bouillir dans une pipette d'eau trois quarterons de sucre en consistance de syrop, & on le laisse refroidir pour le mêler avec les deux pintes de ratafia. Dans la goutte un Négociant de Troyes s'est servi avec succès, en 1745, de l'infusion théiforme des feuilles de cassis, qu'il a prise intérieurement, & d'un topique du marc de ces feuilles, pilées avec l'huile d'olive, & appliquées sur les parties douloureuses.

M. Martin, curé de la paroisse de S. Gratien près S. Denys, fut guéri au mois d'Octobre d'une fièvre tierce, par l'usage théiforme des feuilles de cassis.

Un jardinier de Bretagne a guéri un de ses enfans de l'hydropisie, en lui faisant seulement prendre la décoction de bois de cassis.

Un Gentilhomme de Poitou assure que les payfans de cette province se servent de l'écorce verte du cassis pour guérir leurs bestiaux ; ils prennent la seconde écorce : ils font une incision à la peau de l'animal, sur le dos, d'environ un pouce de long, & ils mettent entre cuir & chair un peu de cette écorce, qu'ils assujettissent avec un linge en forme de compresse ; ce topique attire tout le venin, & forme un gros abcès qui s'écoule par l'incision, de sorte qu'en six heures l'animal est guéri.

Le Journal économique de l'année 1762, assure que le fruit de cassis est excellent pour les affections fébriles des bestiaux, & que quand il leur survient un cours de ventre avec cette maladie, il agit très-efficacement : l'instinct dirige les bestiaux à l'aller chercher où il croît naturellement, c'est pourquoi l'Auteur de ce Journal conseille de le planter dans les haies pour le mettre plus à portée des animaux.

Le même Auteur observe que le fruit de cassis est un grand remède contre la squinancie, d'où lui vient en Angleterre le nom d'arbrisseau pour l'esquinancie : ce même Auteur prend de-là occasion d'observer que le cassis pourroit être d'un grand secours pour guérir cette maladie terrible

PRÉSENS DE FLORE.

qui a régné tant d'années sur les bêtes à corne dans la plus grande partie de l'Europe, puisqu'elle étoit toujours accompagnée d'une inflammation de gosier, qui étendoit son effet dans tout le canal intestinal.

La plupart des vertus qu'on a attribué au cassis sont exagérées, comme l'expérience l'a fait connoître; quant à nous, nous regardons seulement ses feuilles comme vulnéraires, & son fruit comme stomachique.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce est le groseillier incliné : *Ribes reclinata*. *Ribes ramis subaculeatis, pedunculi bractea triphylla*. Linn. *sysl. plant. edit. Reich. t. 1, 566*. *Ribes ramis subaculeatis reclinatis*. Hort. Cliff. 82. Hort. Ups. 51. Roy. Lugdb. 270. *Grossularia spinosa sativa altera, foliis latioribus*. Bauh. pin. 455. Cette espèce est épineuse; ses rameaux sont inclinés & épineux; la bractée du péduncule est à trois feuilles: les feuilles sont plus larges que celles de l'espèce suivante.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce est le groseillier épineux. *Ribes grossularia*. *Ribes ramis aculeatis, petiolorum ciliis pilosis, baccis hirsutis*. Weig. rug. n°. 158. Manch. haff. n°. 200. Kniph. cent. 1, n°. 74, Knorr. Del. 2, T. G. du Roy. Harpk. 2, p. 318. *Ribes ramis aculeatis, racemis erectis, baccis hirsutis*. Hort. Cliff. 82. *Ribes ramis aculeatis erectis, fructu hispido*. Vir. Cliff. 31. Roy. Lugdb. 269. *Grossularia (hirsuta) ramis aculeatis, baccis hirsutis*. Mill. dict. n°. 2. *Grossularia fructu maximo hispido, margaritarum ferè colore*. Raj. hist. 1484.

Les feuilles de cette espèce sont arrondies, assez petites & découpées presque comme celles de l'épine blanche; elle porte ses fruits un à un, les épines partent une, deux ou trois du tube qui supporte les feuilles; les pétales de la corolle sont poileux extérieurement, hérissés intérieurement, un peu rouges, les baies sont hérissées; la bractée est partagée en deux. Cet arbrilleau est représenté dans la première Centurie de Kniphof, n°. 74; dans le second Volume des Délices de Knorr, pl. G, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Il vient de plant enraciné, & se met ordinairement dans un lieu écarté du jardin; la manière de le planter, est de le mettre en rigole, comme on fait une haie vive. Il n'est point d'une nature délicate, pourvu qu'on l'entretienne de temps en temps par un labour, & il vient également bien dans quelques terres qu'on puisse le mettre; cette espèce

charge extrêmement; quand son bois s'échappe, il faut l'arrêter par la taille.

Lorsque la groseille épineuse est verte, on l'emploie dans les cuisines comme le verjus, cependant il s'en faut beaucoup, qu'elle ait un goût aussi agréable; elle a toujours quelque chose d'herbacé qui ne se remarque point dans les verjus.

Les groseilles blanches à un seul grain, avant leur maturité, sont rafraîchissantes & astringentes; elles excitent l'appétit & plaisent pour l'ordinaire aux femmes enceintes, sur-tout lorsqu'elles ont de l'aversion pour les alimens; elles conviennent dans les nausées & les flux de ventre; même dans les hémorrhagies: cuites dans le bouillon, elles sont très-bonnes pour les fébricitans; on mange celles qui sont mûres, mais elles sont sujettes à se corrompre dans l'estomac: leur suc devient vineux par la fermentation.

Ray dit que les Anglois font du vin de ces fruits mûrs, en les mettant dans un tonneau, & jettant de l'eau bouillante par-dessus; ils bouchent bien le tonneau; & le laissent dans un lieu tempéré, pendant trois ou quatre semaines, jusqu'à ce que la liqueur soit imprégnée du suc spiritueux de ces fruits qui restent pour lors insipides; on verse ensuite cette liqueur dans des bouteilles, on y met du sucre, on les bouche bien, & on les laisse jusqu'à ce que la liqueur se soit mêlée intimement avec le sucre par la fermentation, & soit changée en une liqueur pénétrante & semblable à du vin.

La racine du groseillier épineux est un très-bon remède dans l'hydropisie; elle passe par les felles & les urines.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est le groseillier épineux sauvage: *Ribes uva crispa*. *Ribes ramis aculeatis*, *baccis glabris*, *pediculi bractea monophylla*. *Linn. syst. plant.* 566. *Æd. Dan.* 546. *Mill.* 3. *Blackw. t.* 277. *Pollich. palat. n.* 236. *de Necker. Gallob.* 125. *Manch. haff. n.* 201. *Mattusch. fil. n.* 158. *Ribes ramis aculeatis, foliis rotundis lobatis.* *Hall. helv. n.* 820. *Ribes ramis aculeatis erectis fructu glabro.* *Hort. Cliff.* 82. *Flor. suec.* 195, 208. *Roy. Lugd.* 273. *Dalib. Paris.* 74. *Grossularia simpliciacino, vel spinosa sylvestris.* *Bauh. pin.* 455. *Duhamel, arb.* 1, t. 109. *Grossularia uva crispa ramis aculeatis, baccis glabris.* *Mill. dict. n.* 3. *Uva spina.* *Matth. p.* 167. *Uva crispa.* *Fuchs. Dod. pempt.* 748. Les rameaux de cette espèce, sont épineux droits, les feuilles sont à lobes ronds; les baies sont glabres, la bractée est très-petite. Cette espèce est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 546; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 277: elle croît aux environs de Paris, dans la Flandre Française, dans le pays Messin, &c.

Y ij

GENRE XXXIV.

Le Lierre.

Ce genre connu sous le nom d'*hedera*. Linn. a pour caractère d'avoir les fleurs disposées en ombelle, composées d'un calice découpé en cinq, qui est assis sur l'embryon, de cinq pétales & de cinq étamines formées comme des alènes; l'embryon devient une baie ronde, à une seule cellule, renfermant quatre ou cinq semences larges; convexes d'un côté & anguleuses de l'autre: on ne connoît en France qu'une seule espece.

E S P È C E.

Cette espece est le lierre commun. *Hedera helix*. *Hedera foliis ovatis lobatisque*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 568. Flor. Lapp. 91. Flor. suec. 190, 209 Hort. Cliff. 74. Mill. dict. n°. 1. Mat. med. 70. Roy. Lugdb. 223. Blackw. t. 188. Pollich. pal. n°. 237. du Roy. harp. 1, p. 300. Reyg. flor. Ged. 1, p. 127. de Neck. gallob. p. 127. Scop. carn. edit. 2. n°. 271. Manch. haff. n°. 202. Mattusch. fil. 1. n°. 159. Dærrnass. p. 260. *Hedera foliis sterilibus trilobatis, fructifidis ovato-lanceolatis*. Hall. helv. n°. 826. *Hedera arborea*. Bauh. pin. 305. *Hedera patica*. Bauh. pin. 305. *Hedera major sterilis*. Bauh. pin. 305. *Hedera humi-rapens*, 305. C'est un grand arbrisseau dont la racine est ligneuse, horizontale; le bois tendre & poreux, les tiges sarmenteuses, grimpantes, s'attachant aux arbres & aux vieilles murailles par des vrilles rameuses qui s'y implantent comme les racines; les feuilles sont alternes, quelquefois panachées (ce qui ne forme que des variétés), pétiolées, fermes, luisantes, ovales & lobées: celles de l'extrémité des branches quelquefois absolument ovales; les inférieures presque triangulaires; les fleurs sont vertes, rassemblées à l'extrémité des tiges & disposées en espece de grappes rondes, en forme d'ombelle, dont l'enveloppe est dentelée, elles sont rosacées, formées par cinq pétales oblongs, ouvertes, courbées à leur sommet. Le périanthe ou calice propre est très-petit, à cinq dentelures, posé sur un germe; le fruit est une baie ronde, à une loge, renfermant cinq grosses semences arrondies d'un côté, anguleuses de l'autre. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 188; & dans la septième Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement sur les arbres pourris & dans les haies de la France.*

Ses feuilles ont une saveur un peu âcre, ses baies ont un goût acidulé;

PRÉSENS DE FLORE. 173

Il distille de son bois un suc qui s'épaissit, on le nomme *gomme de lierre*. Sa semence est âpre & âcre; les feuilles de lierre sont astringentes, vulnéraires & détertives; ses baies sont purgatives par le haut & par le bas; sa racine est déterfive & résolutive; on fait avec les feuilles des décoctions qu'on emploie dans les douleurs d'oreilles & de dents: on s'en sert aussi en cataplasme, on les applique sur les cauterés; on les met pareillement en usage pour la teigne; on emploie les baies en infusion dans du vin. En général, l'usage intérieur de cette plante est dangereux, quoique néanmoins on recommande sa racine pulvérisée contre le ver solitaire. Boyle assure, dans ses expériences physiques, que les baies de lierre ont été très-utiles dans une certaine peste qui regnoit à Londres; on les pulvérisoit dans du vinaigre; ou on les prenoit dans du vin blanc pour exciter la sueur. Palmerius est du même avis dans son Traité de la peste & des maladies contagieuses.

Le bois qu'on tire des gros troncs de lierre, est quelquefois employé par les Tourneurs; ils en font des vases à boire, auxquels on attribuoit autrefois la vertu de laisser filtrer l'eau, & retenir le vin, lorsqu'on y mettoit des deux liqueurs. Le bois de sa racine sert aux Cordonniers à ôter le morfil de leur tranche, lorsqu'ils l'ont éguisé; la décoction de ses feuilles noircit les cheveux: dans les campagnes on en met dans la lessive pour enlever les taches d'encre & de fruit.

On fait avec le lierre de fort beaux berceaux; on en forme des guirlandes pour lier les arbres des bosquets; on l'emploie pour couvrir les murailles.

G E N R E X X X V .

La Vigne.

Cette plante, connue sous le nom de *Vitis*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice à cinq dents, très-petit; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, roides, petits, caduques; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, droites, s'étendant, caduques; les anthers sont simples; le germe du pistil est oval, sans style; le stigmate est en tête, obtus; la baie est ronde, grande, à une loge; les semences sont au nombre de cinq, osseuses, turbinées en forme de cœur, resserrées à la base, à deux loges.

E S P E C E .

L'espece qu'on cultive en France, est la vigne dont on tire le vin: *Vitis vinifera. Vitis foliis lobatis sinuatis nudis. Linn. syst. plant. edit.*

Reich. t. 1, p. 569. Duhamel, arb. fruit. II, t. 1, 6. Blackw. t. 154. da Roi harpk. 2, p. 488. Ludw. Ectyp. t. 125. Kniph. cent. 6, n°. 100. *Vitis foliis palmato-angulatis*. Hort. Cliff. 78. Hort. Ups. 50. Mat. med. 70. Gron. virg. 144. Roy. Lugdb. 222. *Vitis vinifera*. Bauh. pin. 277. La vigne, dont nous allons donner la description, est représentée dans le second volume des arbres fruitiers de Duhamel, pl. 1 à 6; dans la nouvelle édition de Blackwel, planche 154; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 125; dans la sixième Centurie de Kniphof, n°. 100, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

La vigne est une plante qui s'éleve à différentes hauteurs, suivant les lieux où on la cultive. Sa racine s'étend beaucoup, & fait plusieurs circonvolutions dans la terre. Ses tiges ou sarmens sont grêles, flexibles, couverts d'une écorce rougeâtre & crevassée, accompagnés de feuilles d'un assez beau verd, grandes, découpées par les bords, posées alternativement sur les branches ou sarmens; il naît le long des tiges des mains ou vrilles, par le moyen desquelles elle s'attache à ce qu'elle rencontre. Sa fleur est formée par un petit calice, à cinq petites pointes ou onglets, & par cinq pétales verts, petits, & qui en se réunissant par la pointe, forment une pyramide pentagonale. Lorsque ces pétales s'ouvrent, on remarque cinq étamines terminées par de petits mammelons, & un pistil formé d'un embryon oval, immédiatement couronné d'un stigmate obtus & sans style. Cet embryon devient à la suite une baie ou grain rond ou oval, charnu, très-succulent, dans lequel on trouve quelquefois cinq semences ou pepins, durs, figurés en larmes; mais le plus souvent, on y en voit d'avortés, & l'on n'en trouve ordinairement qu'un, deux, trois ou quatre; quand les pétales sont unis & collés les uns aux autres par la pointe, il arrive souvent que les étamines qui font effort pour s'allonger, paroissent entre ces pétales, qui alors forment au milieu de la fleur une espèce de pyramide; d'autres fois elles détachent les pétales, & il ne reste que les étamines & le pistil.

Elle se nomme chez les Botanistes *Vitis vinifera*, *Vitis sativa*. Elle fleurit en juin; son fruit est mûr en automne. Dans les Mémoires de l'Académie de 1737, on rapporte qu'un cep de vigne planté dans un pot en 1710, produisit en 1731, 4206 grappes de raisins, & depuis cette année, ce cep est si prodigieusement augmenté, qu'il occupe la face de plusieurs maisons spacieuses, & donne annuellement des raisins en si grande quantité, qu'outre les présens qu'en fait le propriétaire, qui demeure à Besançon, il en tire encore un demi-muid d'un très-bon vin.

On cultive la vigne dans la Champagne, la Bourgogne, l'Orléanois, la Franche-Comté, la Provence, le Languedoc, le Mantois; l'Angoumois, le Barrois, & plusieurs autres provinces de France.

On distingue plusieurs espèces de vignes; les plus estimées & les plus communes sont les Morillons ou Pineaux, les Chasselas, les Muscats,

PRESENS DE FLORE. 175

les Corinthes, les Malvoises, les Bourguignons, les Bourdelois, les San-Moireaux ou Prunelles, les Meliers, les Gouais & les Cioutas. On subdivise les Morillons en cinq especes; en Morillon hâtif, en Morillon taconné, en Morillon noir, en Morillon blanc & en Morillon gris.

Le Morillon hâtif ou vigne précoce. *Vitis precox columella* H. reg. Paris. donne un fruit ou raisin noir plus curieux que bon; on ne l'estime qu'autant qu'il vient de bonne heure.

Le Morillon taconné, autrement Meunier, donne un fruit beaucoup meilleur que le précédent, & charge beaucoup; ses feuilles sont blanches & farineuses. Le Morillon noir ordinaire, connu en Bourgogne sous le nom de Pineau, & à Orléans sous celui d'Auvergnas, est de toutes les especes de vigne, de même que la précédente, celle qui donne le meilleur vin. On en distingue de trois sous-especes: le Pineau proprement dit, le Pineau aigret, & le Franc-Morillon ou Lampe-feau. Le Pineau proprement dit vient originaiement d'Auvergne: son fruit est fort doux, sucré, noir, excellent à manger; il est entassé & a la queue fort courte.

Le Pineau aigret porte peu & donne de petits raisins; il a le bois long, gros & moëlleux, l'écorce fort rouge en dehors, & la feuille découpée en trois, en forme de patte-d'oie.

Le Franc-Morillon fleurit avant les autres; il a le bois noir & le fruit de même, promet beaucoup lorsqu'il est en fleur; mais lorsqu'il est mûr, il se réduit presque à rien; il croît plus qu'aucun autre en bois. Le Morillon blanc a son mérite, quoique son fruit ait la peau plus dure que le Morillon noir ordinaire. L'Auvergnas gris n'est pas moins bon.

La seconde espece de raisin est le Chasselas, autrement dit le Muscadedet, ou Bar-sur-Aube: on en distingue du blanc & du noir; le Chasselas blanc, *Vitis uvâ peramplâ, acinis albidis, dulcibus, durioribus.* Tourn. 613; donne un fruit gros, blanc & exquis, dont les grains ne sont pas pressés. Le Chasselas noir, *Vitis uvâ peramplâ, acinis albidis dulcibus, nigricantibus aut rubentibus.* Tourn. 613. est plus rare que le blanc; son fruit a les grappes plus grosses; il est très-bon à manger.

La troisieme espece est le Muscat. *Vitis apiana.* Tourn. 613. Il y en a de plusieurs sortes: le Muscat blanc, le Muscat blanc hâtif, le Muscat rouge, le Muscat noir, le Muscat violet, le Muscat de Malvoisie, &c.

La quatrieme espece est la vigne de Corinthe. *Vitis Corinthica sive apyrina.* J. B. 2. 72. Tourn. 613. Son fruit est délicieux & sucré; il a le grain fort menu & pressé, la grappe longue & sans pepins. On peut rappeler à cette espece la vigne sans pepins, ou petit Corinthe, dont le fruit ressemble beaucoup à celui du Bar-sur-Aube blanc, quoique le grain en soit moins gros & plus aigre.

La cinquieme espece est la Malvoisie: cette espece charge beaucoup;

& donne un fruit gris, qui ne le cede pas pour sa qualité à l'Auvergnas gris.

La sixieme espece est le Bourguignon qu'on subdivise en Bourguignon blanc, en Noiraut & en Ploqué. Le blanc porte un fruit à courte queue, & a la feuille fort ronde. Le Noiraut a le bois dur & fort noir, la moëlle serrée & petite, la feuille moyenne & toute ronde, le fruit noir, dont le jus teint en cette couleur; on s'en sert pour rougir le vin. Le Ploqué ressemble beaucoup à ce dernier, mais son fruit ne teint point; c'est une espece dégénérée qu'il faut rejeter.

La septieme espece est le Bourdelois. *Vitis uvâ peramplâ, acinis ovatis, albidis.* Tourn. 613. Il y en a de trois fortes, le blanc, le rouge & le noir; il mûrit difficilement dans ce pays.

La huitieme espece est le San-Moireau, ou Rognon de coq. *Vitis pergulana acinis prunorum magnitudine & formâ.* Tourn. 613. Son fruit est noir, excellent à manger, & a le grain longuet, ferme & un peu pressé.

La neuvieme espece est le Melier blanc; il charge beaucoup, porte un fruit d'un bon suc & excellent à manger.

La dixieme espece est le Gamet; il charge en abondance, mais son fruit donne de mauvais vin.

La onzieme espece est le Gouais, dont la grappe est plus grosse & plus longue que celle du Gamet, mais qu'il n'a pas plus de vertu: il faut bien se garder de la multiplier.

La douzieme est le Cioutas. *Vitis laciniatis foliis.* Tourn. 613. La feuille de cette espece est découpée comme celle du persil, & son fruit est blanc, semblable au Chasselas, d'un goût doux & délicieux. Il y a plusieurs autres especes de vigne, qui sont la plupart variétés, & dont l'énumération seroit trop longue pour les rapporter ici.

Après avoir examiné les différentes especes de la vigne, nous allons rapporter sa culture, suivant les principales provinces de la France où on l'éleve. Nous commencerons d'abord par celle qu'on pratique en Champagne: c'est d'après le mémoire de M. Godinot, Chanoine de Reims, inséré dans le Spectacle de la nature, que nous allons parler.

La vigne a besoin d'être plantée, provignée, taillée, labourée, liée, terrée & fumée. On se garde bien de la planter dans les terres franches & propres à produire du bled. Ces terres ont à la vérité des suc & des sels très-abondans; mais, comme elles se durcissent après la pluie, à la moindre chaleur elles sont impénétrables à l'action de l'air & du soleil; leurs suc ne se subtilisent point; ils n'acquierent ni perfection ni activité, & la vigne jaunit dans ces terres, ou n'y donne qu'une liqueur revêche ou grossiere. Une terre un peu maigre, légère, seche, plutôt qu'humide, située en pente, mêlée de petits cailloux, ou de pierres à fusil, est plus propre pour la vigne que le fonds le plus riche & le plus fertile. Je ne fais si de ces petits cailloux froissés par la culture, il

ne se détache pas de certains fels, ou même des particules de feu & de soufre capables de donner au vin une agréable vivacité. Mais en général, les terres douces & légères communiquent plus de finesse & de goût à ce qu'elles produisent, parce que l'action & les influences de l'air, qui y pénètrent sans peine, y répandent & développent mieux les volatils & les principes les plus fins de la végétation. Je ne voudrois pas placer une vigne trop près d'une rivière; moins encore d'un marais: la fraîcheur qui s'en élève & se répand dans le voisinage, donne plus de prise aux petites gelées du matin sur les feuilles de la vigne, dont la perte est toujours suivie de celle du fruit.

On plante la vigne ou de boutures, ou de plants enracinés. Les boutures sont des jets sans racine, qu'on a taillés en hiver sur des ceps de bonne nature, & qu'on conserve en bottes dans le cellier, jusqu'à ce qu'on les mette en œuvre. Sur la fin de Mats, avant que de les planter, on laisse tremper ces bottes huit jours durant dans un fossé bourbeux, puis on les plante, non en les piquant debout, mais en les couchant un peu de côté trois à trois, ou quatre à quatre dans chaque trou. Les ouvertures sont à un pied de distance l'une de l'autre. Par la suite on ôtera le trop: la bouture doit être peu enterrée, & toujours par le plus gros bout, où l'on a pris la précaution de laisser un pouce ou deux de vieux bois de deux ans.

Les plants enracinés sont les jeunes ceps qu'on a élevés depuis deux ou trois ans dans une pépinière un peu plus maigre que la terre où ils seront replantés; ce déplacement se fait en Novembre. Il ne faut point mettre d'intervalle entre le moment où l'on lève de jeunes plants, & celui où on les transplante; leur extrême délicatesse souffriroit beaucoup du moindre délai. Ces pépinières devoient toujours accompagner chaque héritage, l'utilité en est infinie. Les plants enracinés commencent à donner du vin dès la troisième année, & continuent souvent pendant plus de soixante ans.

On peut encore renouveler une vigne en tout ou en partie, par le moyen des provins & des marcottes.

Provigner, c'est coucher de côté les plus beaux jets qu'il faudroit perdre par la taille, en enterrer le vieux bois dans une petite fosse un peu longue, & ne laisser sortir de terre que le jeune bois. Lorsque la partie qui est coudée en terre a pris racine, ou on la laisse attachée au maître cep pour garnir le voisinage, ou bien on la coupe sous les racines, & on leve ce nouveau cep, pour le transplanter où l'on en a besoin.

Marcotter la vigne, c'est en faire passer un beau brin au travers d'un petit panier qu'on met en terre, en y abaissant la branche; celle-ci prend racine dans le panier. En Novembre, on coupe la marcotte sous l'osier, on la leve sans l'ébranler: on la transplante ensuite avec le petit mannequin dans l'endroit qu'on veut garnir. Voilà les quatre façons de multiplier la vigne: apprenons actuellement à la tailler.

La taille doit avoir de la proportion avec la qualité du bois & de la terre qui le nourrit. Si la terre est extrêmement maigre & le bois un peu foible, on ne laisse que deux boutons, ou trois tout au plus, sur le jeune bois de l'année, afin que la seve ne travaillant que sur ce petit nombre de bourons, en tire des jets un peu forts. Si la terre est nourrissante & le cep vigoureux, on laisse sur le jeune bois trois & quatre boutons, pour affoiblir la seve par ce partage, & pour empêcher qu'elle ne jette trop de nouveau bois.

C'est un vieux préjugé parmi les vigneronns, comme parmi les jardiniers, mais peut-être aussi peu fondé chez les uns que chez les autres, qu'il ne faut tailler qu'au printemps. Ils se démentent cependant ou se trahissent eux-mêmes, puisque pour prévenir la multitude des ouvrages, qui les empêcheroit d'avoir fait assez tôt, ils taillent souvent dès le mois de Janvier; quelque diligence qu'ils apportent, il en reste beaucoup à faire bien avant dans le mois d'Avril. La seve qui travaille dès celui de Mars, grossit d'abord, suivant son cours naturel, les boutons des extrémités qui sont justement ceux qu'on retranchera. Trouvant ensuite le bout de ses canaux tout ouverts par la taille, elle s'échappe & s'écoule en pleurs, jusqu'à ce que la chaleur la dessèche & en arrête la perte. La seve ne se dissiperoit, ni en pleurs, ni en boutons inutiles, si la taille se faisoit aussi-tôt la chute des feuilles; c'étoit l'avis de M. de la Quintinie. On l'a essayé plusieurs fois avec succès, & chacun en peut risquer l'épreuve sur une petite portion de vigne, pour s'assurer que l'avantage qu'on trouveroit à placer la taille en automne, afin de labourer à l'aïse & à propos au retour du printemps, ne sera contredit par aucun inconvénient. On laboure la vigne au mois de Mars, quand elle est taillée; le labour varie selon la nature des vignes: nous en avons de deux sortes; de hautes qu'on laisse croître dans les lieux moins fins jusqu'à cinq ou six pieds, & de basses qu'on ne laisse monter qu'à la hauteur de trois pieds au plus.

On laboure tous les ans le pied des vignes hautes, & tous les quinze ans, on les ravale, c'est-à-dire, qu'on les abaisse & qu'on les couche dans une fosse de deux pieds de large, & presque aussi profonde que le pied du cep. Quand le pied du cep est couvert de terre, on étend de côté & d'autre les trois ou quatre plus beaux jets qui y tiennent, & on les couche dans de petits fossés de six pouces de profondeur, pour faire autant de provins; le vieux bois travaillant ainsi dans une nouvelle terre, reprend une nouvelle vigueur. Cet ouvrage se fait en Novembre.

Il n'en est pas de même des basses vignes où l'on recueille le meilleur vin; c'est tous les ans qu'on les ravale, ou qu'on les enterre quelque peu en les labourant, de sorte qu'un cep de vigne occupe sous terre un espace de plusieurs pas, souvent de plusieurs toises, après un nombre d'années: on prend la précaution d'abaisser le cep toujours également, & d'empêcher qu'il ne fasse le coude, ce qui l'exposeroit à être coupé par le travail de l'année suivante.

Quand on s'aperçoit que les vignes sont trop vieilles, il faut les arracher ou les greffer : si on les arrache, on laisse écouler un an au moins avant d'y mettre de nouveaux plants, & c'est bien fait d'y semer du froment, qui y réussira à coup sûr, ou du seigle, ou quelques bleds de Mars pour dégraisser la terre & la tenir plus légère & plus proportionnée à la délicatesse de ce jeune plant, qui sans cette précaution, y trouveroit une nourriture trop forte & capable de l'étouffer.

Si la vieille vigne jette encore un bois vigoureux, mais sans fruit, au lieu de l'arracher on peut la greffer; on prend alors la précaution de coucher fortement en terre tout le vieux bois, & on ne laisse sortir que deux ou trois jets de l'année, sur lesquels la greffe réussira mieux que sur le vieux bois, qui se fend plus difficilement, & qui par sa grosseur a peu de proportion avec la greffe. La greffe de la vigne se fait en fente; l'opération en est semblable à celle des autres arbres.

Le ravalement profond qu'on donne aux vignes hautes dispense de les terrer, c'est-à-dire, d'y rapporter de nouvelles terres; mais tous les douze ans dans les terres très-légères, & tous les quinze ans dans les terres plus nourissantes, on rapporte de nouvelles terres au pied des vignes basses; il n'en faut qu'une médiocre quantité, & la règle est de mettre toujours un pied de distance entre une hottée & une autre. Une terrure plus forte pourroit dénaturer les vignes, ôter la finesse au vin, & former sur le pied une épaisseur capable de le priver de ces influences de l'air qui y portent le feu & les sucs les plus parfaits.

On met une médiocre quantité de fumier dans les vignes, savoir tous les sept ans quand la terre est extrêmement légère, & tous les douze ans quand la terre est un peu serrée; l'abondance du fumier brûleroit le corps de la vigne, en abrégeroit la durée & altéreroit la qualité du vin. Le fumier des étables est le meilleur pour les terres légères; on le mêle avec celui des écuries pour les terres fortes. Celui des bergeries, quand il est éteint, fait encore beaucoup de bien aux vignes jaunissantes, pourvu qu'on l'emploie en moindre quantité que l'autre. Le vrai temps de fumer la vigne est en Novembre; mais si l'automne est pluvieuse, de crainte que la terre & le fumier ne forment une glu pernicieuse au cep auquel elle s'attache, on remet à fumer la vigne en Février.

Le temps de lier la vigne à l'échalas, est lorsque la fleur commence à paroître: on rogne la vigne vers le même temps avant qu'elle soit liée, ou après l'avoir liée, il importe peu. *Rogner la vigne*, c'est arrêter ou couper le bout des branches, & retrancher les menus rejettons qui sortent du bas & des côtés de la fouche. Le travail se réitère pour assurer une feve abondante aux fruits qui se sont déclarés. Il n'est pas moins nécessaire de renverser, ou d'arracher en deux & trois différentes fois les herbes qui naissent aux pieds des vignes, & qui usent la terre ou la refroidissent.

Mais soit pour sarcler avec la houe, soit pour labourer avec le hoyau, on se garde bien d'entrer dans la vigne après la pluie, ni après les gelées

ou les frimats. En foulant la terre après la pluie, on la rend dure & impénétrable à l'action de l'air, ce qui fait jaunir & mourir plusieurs ceps. En la remuant après la grêle ou après la gelée, on y renferme un air froid, mortel, ou capable tout au moins d'arrêter la végétation.

La seconde méthode que nous allons donner pour cultiver la vigne, est celle qui se pratique en Provence; cette méthode est insérée dans le *Traité du Gentilhomme Cultivateur*.

La vigne, dit l'Auteur de ce *Mémoire*, réussit parfaitement dans toute la basse Provence, & même dans cette partie de la haute qui est moins voisine des Alpes. Les coteaux & les terrains pierreux y sont comme ailleurs préférables aux plaines & aux fonds de grosse terre, qui donnent un vin plus grossier. Les vins des coteaux de Riez ont de la réputation; ceux de la Malgue, terroir de Toulon, les vins muscats de Cassis, les Malvoisines d'Aubagne, & les vins rouges de la Gaude, près de S. Laurent, sont toujours recherchés dans le pays.

Autrefois on plantoit la vigne à plein dans un champ; l'expérience a appris que les racines trop multipliées se nuisoient mutuellement, & que la vigne étoit d'un moindre rapport: les nouvelles plantations se firent par allées qui avoient quatre ceps de front, & laissoient une planche pour le bled, de quatre, cinq ou six toises. On s'est encore aperçu que les deux rangs de ceps du milieu produisoient beaucoup moins que les vignes du dehors, & depuis ce tems les nouvelles allées n'ont été que de deux ceps de front, & ces deux ceps rapportent presque autant que les quatre rapportoient auparavant.

Il y a deux manières de planter la vigne, c'est en Octobre & en Février. La première consiste à faire avec la bêche un fossé profond de deux pieds ou deux pieds & demi; & à mesure qu'on creuse, on place le cep au fond du fossé, sur un demi-pied de bonne terre mouvante, en le coudant tant soit peu: si l'on veut hâter sa production, on jette dans le fossé sur cep couvert de terre, du gros fumier à demi-fait, des feuilles d'arbres, du bois haché, ou du chaumé tout simplement.

L'autre manière de planter est de défoncer tout le terrain, de faire ensuite un trou dans cette terre préparée, en y enfonçant une aiguille, ou instrument de fer d'un pouce d'épaisseur, & de trois pieds de long, au haut duquel est un manche transversal. On fait ces trous de la profondeur de deux pieds ou deux pieds & demi, le long d'un cordon tendu pour guider l'alignement; à mesure qu'on a retiré l'aiguille, on fait entrer le cep dans le trou, on replonge ensuite l'instrument par les côtés, pour presser la terre contre le cep.

L'intervalle d'un cep à l'autre doit être de trente-six pouces en tout sens, & le terrain creusé pour deux ceps placés de front, doit avoir au moins une toise de largeur. La vigne ainsi plantée, pousse dès le mois de Mai; & pour favoriser cette pousse, on doit bêcher légèrement le terrain au moins deux fois dans l'été. Il est indifférent cette première année

PRÉSENS DE FLORE. 181

de tailler la vigne ou de ne la pas tailler; mais après la deuxième feuille, la taille est indispensable. On doit tailler la branche le plus bas qu'il est possible, afin que le cep ayant moins de bois & de feuillages à nourrir, emploie la sève à grossir & se fortifier lui-même; on doit ensuite le bêcher. Il y en a qui se servent de la pelle de fer du jardinier, qu'ils enfoncent avec le pied; ils soulagent leurs bras, & en avançant davantage la besogne, ils prétendent la faire mieux, & ce n'est pas sans fondement, quand la nature du terrain le permet.

La troisième feuille amène quelques grappes de raisins, & comme les branches sont faibles, il faut pour les soutenir avoir recours aux échelas. Ceux de pin, de saule ou autre bois blanc, sont bientôt vermoulus ou pourris par l'humidité de la terre; le bois qui résiste le plus est celui de l'arboisier qui croît de lui-même sur les côtes de la Méditerranée.

Quand la vigne est en rapport, la première façon est de la tailler d'abord après la chute des feuilles, plutôt que d'attendre en Février ou Mars, quand la vigne déjà en sève s'épuiserait en pleurs. Il est pourtant des cantons exposés aux gelées blanches du matin, où il convient de retarder la pousse de la vigne, en ne la taillant qu'au printemps.

La taille se fait ordinairement sur le bois neuf; on retranche tout le vieux; on laisse sur chaque pied, une, deux, trois & même quatre tiges, selon qu'il est plus ou moins vieux & fort; sur chaque tige on doit laisser au moins deux bourgeons bien marqués, & un demi-bourgeon qu'on appelle *bourrillon*, & qui se trouve presque à la naissance de la tige.

La taille horizontale est défectueuse, en ce qu'elle retient les gouttes de la gelée du matin, ce qui n'arrive point à la taille faite en bec de flûte. Après la taille on bêche la vigne, & plus le premier labour est profond, plus aussi la vigne se fortifie. En élevant les racines supérieures, on fait en sorte que celles qui sont plus bas prennent toute la nourriture, grossissent davantage, & fournissent plus de sève dans le temps des grandes chaleurs.

Au premier labour, d'abord après la taille, succède l'élaguement de la vigne, qui consiste à lui ôter toutes les branches inutiles, & qui ne viennent point des bourgeons qu'on a laissés en la taillant; on peut cependant leur faire grâce quand elles portent du raisin, ce qui est bien rare. Cette opération doit être confiée à des mains intelligentes, qui sachent conserver à propos une branche inutile en apparence, mais qui peut servir à remplacer les branches venues sur les bourgeons, lorsqu'elles sont trop faibles.

Quand la fleur de la vigne est tombée, & que le grain commence à se former, si l'on taille à un pied ou un pied & demi au-dessus des grappes, tout le bois qui croît quelquefois outre mesure, il arrive que toute la nourriture se porte au fruit, & que la vigne pousse de petites branches latérales avec quelques grappes tardives, on peut arracher ces

rejettons , ou les laisser croître pour avoir du verjus. On a moins de farmens à la vérité , mais les pampres qu'on a coupés ont servis de nourriture aux animaux ; le raisin a été mieux nourri , & plus exposé aux rayons du soleil. Le vigneron est dispensé alors de lier les branches & d'effeuiller , quand le temps en est venu ; du moins les deux opérations essentielles pour la parfaite maturité du raisin se réduisent à très-peu de chose , quand on a retranché d'avance tout le branchage superflu.

Dans le mois de Mai , on donne à la vigne la dernière façon , & c'est ce qu'on appelle *biner* ; il s'agit seulement de couper les herbes , d'écraser les mottes qu'on a laissé à dessein au premier labour , afin que la pluie les imbibe davantage , & d'applanir la surface , afin que les rayons du soleil aient moins d'accès dans l'intérieur de la terre , & que la fraîcheur s'y conserve plus long-temps. Ceux qui en donnant le premier labour , n'ont pas eu l'attention de faire couper les racines superficielles de la vigne , retardent ses progrès , en diminuent le produit , & abrègent sa durée. On devrait introduire à la fin de Juillet un troisième labour , pour détruire les herbes jusqu'aux vendanges.

La troisième méthode est celle qui se pratique aux environs de Bordeaux ; dans toutes les instructions qui ont été données sur les vignes , dit un Magistrat de ce Parlement , il semble que l'on n'a pas fait assez d'attention à certaines cultures qui dépendent de la nature du sol , surtout dans la partie méridionale du royaume , climat qui , par sa nature , paroît dans la plus grande partie principalement destiné à la production des vignes.

On distingue d'abord les fonds en sols arides , chargés de cailloux , & à veines mêlées avec quelques parties d'une terre forte & vigoureuse , dont le sol au-dessous est en certaines parties semblable à la superficie ; d'autres ayant les mêmes cailloux , y contiennent , à un pied ou deux au-dessous de la superficie , une espèce d'argille mêlée avec des pierres d'une consistance très-dure , & propre à faire de la chaux parfaite , & enfin ayant encore au-dessous des têtes ou billots de la même pierre également très-dure.

2°. En sols , qui en apparence ayant une semblable quantité de cailloux , ne sont mêlés qu'avec une espèce d'argile , contenant en partie beaucoup de sable ; au-dessous de la superficie on trouve une même argile , avec des pierres à la vérité moins dures , & contenant même plusieurs parties sablonneuses , & au-dessous enfin une espèce de rocher ou pierre molle fort sablonneuse.

3°. En terres fortes , sur les bords de certaines rivières principales , & ces fonds s'appellent *palus*. On y plante la vigne de trois manières différentes , & dans la culture on lui donne trois ou quatre façons de bêche. Pour la plantation dans la première espèce de sol , on la plante ou dans des tranchées qu'on fait exprès , ou dans des trous faits avec une forte pince de fer.

On trace des tranchées bien dirigées en ligne droite par le moyen d'un cordeau bien tendu ; on forme ces tranchées de deux pieds au moins de profondeur & autant de large ; au fond de ce fossé , & du côté opposé au cordeau , on y pratique avec une cuiller de fer un trou d'environ trois à quatre pouces de profondeur , dans lequel on met le bout du cep de vigne , & on l'y selle avec de bons engrais & de la terre de la superficie ; on coude ensuite ce même cep sur le fond de la fosse jusques sur l'autre du côté du cordeau , & l'on l'y scelle encore de nouveau avec de l'engrais & de la terre de superficie , & enfin on recoude ce même cep pour le ramener en montant en droite ligne du cordeau , en sorte qu'il s'éleve au-dessus de la surface du sol de cinq à six bourgeons ou nœuds ; on finit par recombler toute la tranchée , observant autant qu'il se peut de mettre la terre de la superficie dessous.

On plante ainsi la vigne en ligne droite , en suivant le cordeau , & observant de ne pas mettre les ceps plus près de trois pieds l'un de l'autre.

Cette rangée ainsi finie , on passe à une autre , observant également la même distance de trois pieds entre les rangées ou sillons. Cette façon de planter la vigne , quoique la plus coûteuse , est cependant la plus avantageuse , puisque soit par l'ameublissement donné dans le fond du sol où la vigne met ses racines , soit par la qualité de la culture qu'on y donne ensuite , elle acquiert dans cinq à six ans un accroissement qu'elle ne peut pas souvent acquérir dans dix années , lorsqu'elle est plantée autrement.

La seconde façon de planter la vigne consiste à faire des trous avec la pince de fer de trois en trois pieds & de trois pieds de profondeur ou environ , en suivant le cordon bien tendu.

La rangée des trous étant faite , on y met dans chacun un cep ou bouton de vigne : on observe qu'il touche bien au fond du trou , & qu'il puisse ressortir au-dessus de la superficie du sol de cinq à six bourgeons ou nœuds. On remplit ensuite le trou avec une espece de mélange fait avec des cendres , du fumier & de la terre ; on y pose le tout bien broyé ensemble : le trou étant plein de cette matiere , on le selle aussi profond qu'il se peut avec de la terre de la superficie , par le secours d'un bâton pointu , en tenant le bout extérieur du cep avec la main , pour qu'il ne soit pas dérangé de la ligne du cordeau , & on continue ainsi les rangées , en observant toujours les distances de trois pieds.

La troisième façon de planter la vigne , est celle qui se pratique pour les fonds appellés *palus*. Comme au-dessous de ces terrains , à un pied ou un pied & demi de ces palus , on n'y trouve ordinairement qu'un sol de glaise noire & très-inanimée qui pourriroit le cep , on a l'attention de n'y pas planter la vigne bien profonde , & c'est assez d'un pied dans ces lieux ; à la vérité les rangées & les pieds de vigne y doivent être plantés à quatre pieds de distance.

La conduite de la vigne s'y fait de trois façons différentes , de même que sa culture ; quand c'est une vigne qu'on veut cultiver par le labourage

avec des bœufs, on taille la vigne par une coupe très-basse, de façon que la souche ne s'éleve pas de deux ou trois pouces au-dessus de la surface du sol; de cette souche, on conduit deux principales branches, dont une sur chaque côté, au bout de laquelle on ne laisse qu'une jeune branche à fruit d'environ un pied ou un pied & demi au plus de longueur, ayant attention dans la coupe de laisser autant qu'il se peut dans le vieux bois au-dessous de la coupe, & le plus près de la souche qu'il se peut, un rejeton auquel on ne laisse qu'un bouron ou deux au plus, pour pouvoir renouveler l'année d'après la coupe, en le reprenant sur le bois nouveau, & tenir par-là la vigne très-basse; si elle est vigoureuse, on ménage entre les deux principales branches un petit montant à fruit, que l'on tient très-court, de façon qu'il puisse s'attacher au petit échelas ou au bâton qui traverse & retient tout les petits échelas; on y attache également le bout de la branche à fruit, en lui faisant faire un demi-cercle.

Pour la vigne que l'on cultive à la bêche, la coupe s'en fait plus élevée; on lui laisse des branches relativement à sa force; on n'observe pas de la conduire en palissade, & on plie les branches à fruit en demi-cercle, le bout retourne en bas sur les échelas que l'on plante pour le soutien de chaque branche.

Dans les sols appellés *patus*, la vigne s'y conduit en treillage ou jovalle, élevée de quatre à cinq pieds de hauteur; les branches à fruit ne s'y replient pas, on les attache seulement en les éendant en éventail aux échelas qu'on met en même rangée pour le soutien des branches: pour attacher les vignes, on se sert d'osier fendu en deux ou trois brins, suivant sa grosseur.

Les coupes de la vigne ainsi distinguées, on les cultive de trois façons différentes; les vignes basses retenues très-bas, doivent être soutenues par des petits échelas de la longueur au plus de deux pieds, dont on enfonce un bout aiguilé très-profond en terre, de façon qu'il ne s'éleve au-dessus du sol que d'un pied & demi au plus; & pour les lier ensemble & mieux établir ce soutien pour la vigne, on traverse tous les petits échelas avec des latons d'un bois léger & solide, comme les branches de saule ou autres bois semblables qui sont de trois ans de pousse, & on attache chaque petit échelas à cette traverse, à laquelle on attache encore les petites branches à fruit, de façon que la vigne ne puisse pas s'écarter, & que son bois ni son fruit ne soient pas gâtés, lorsqu'on y passera pour y donner les façons de culture.

La culture se donne à ces vignes par quatre différens labours toutes les années: le premier labour consiste à conduire l'araire tirée par des bœufs qui soient bien accoutumés au labourage, auprès du pied de la vigne, pour en rejeter la terre, dans le milieu des rangées, & en former au sillon; quand ce labourage est fait, des ouvriers y repassent avec de petites bêches pour relever sur le sillon le peu de terre qui seroit resté au pied de

PRÉSENS DE FLORE. 185

de la vigne, ou entre les échalias. Dans cette façon les ouvriers ont le soin d'enlever le chiendent qui est toujours très-nuisible; cette méthode de bêcher est si peu pénible, que c'est ordinairement l'ouvrage des femmes ou des enfans qui n'ont pas encore acquis une certaine force. Cette première façon se doit faire, autant que faire se peut, avant la première pousse de la vigne.

Un mois & demi après ou environ, on donne la seconde façon ou labour, qui consiste à rechauffer la vigne & rejeter la terre qui formoit le sillon entre les rangées en sillon sur le pied de la vigne, de façon que le sillon doit être sur la vigne & sur les échalias.

Le troisième labour se fait de la même façon que le premier, mais il faut avoir l'attention de le faire avant que la vigne soit en fleur.

Le quatrième & dernier labour se fait quand le verjus est bien formé, & de la même façon que le second; on doit seulement observer qu'il faut qu'il soit fini quand la vigne commence à véter, ou que le fruit veut changer.

S'il arrive que dans l'intervalle de ce dernier labour jusqu'à la parfaite maturité du raisin, il vienne à croître entre les rangées de grandes herbes gourmandes qui épuiferoient le sol, & par leur ombre refroidiroient la terre, alors des hommes passant entre les rangées, arrachent ces herbes avant qu'elles ne forment leurs graines, & les rejettent ainsi arrachées dans les sillons, où elles sont bientôt desséchées par l'ardeur du soleil.

Cette première façon de cultiver la vigne est la meilleure pour la durée & pour la qualité de la liqueur; pour sa durée, attendu que le pied ne s'épuise guère, n'ayant que peu de bois à nourrir; pour la qualité de la liqueur, en ce que le fruit est mieux nourri, qu'il parvient plus facilement à une parfaite maturité, & que la terre est mieux empreinte des influences de l'air & du soleil.

L'autre façon de cultiver les vignes est semblable, soit dans les fonds palus ou autres; on donne trois ou quatre façons de bêche dans les temps ordinaires; la forme des bêches dépend de la qualité du sol; dans les fonds appelés *palus*, il faut des bêches grandes, plates & tranchantes avec un long manche, parce qu'il ne faut pas que la bêche élève plus de deux pouces ou environ de terre, qui se retourne ainsi par le soin du Cultivateur à chaque façon, afin que la racine des herbes ainsi renversée puisse dépérir par l'ardeur du soleil qui la voit alors: on suppose que dans la plantation de la vigne on a toujours eu attention à la bonne espèce. Il faut aussi prendre garde, autant que faire se peut, que chaque pied de vigne soit de la même espèce, à cause que la maturité en seroit plus égale, & que si quelque pied n'étoit pas dans sa parfaite maturité, on pourroit l'attendre sans que rien dépérit.

A mesure qu'on fait des plantations dans les pays moins chauds,

Tome II.

A a

il faut avoir attention à choisir la vigne la plus hâtive pour la maturité de son fruit.

Les marques de la maturité se démontrent par plusieurs observations; savoir, lorsque le raisin noir est entièrement opaque aux rayons du soleil, & que le nouveau bois est mûr; ce qui est facilement reconnu par les gens occupés à la culture des vignes.

On reconnoît encore la maturité au goût du fruit, lorsqu'on le trouve très-doux, & que le jus du grain écrasé tient au doigt comme du sirop. Une autre marque de maturité est lorsque la partie de la grappe qui tient au cep est en partie brisée, dure & comme sèche, & que le bout de la rape qui tient le grain est comme teinté en rouge.

La quatrième méthode dont nous allons parler est celle qui se pratique à Besançon. La vigne en Franche-Comté ne rampe point; on plante en arbrisseaux & par rangs de file tout le bon plant; le gamet qui produit abondamment, mais dont le vin ne sert que pour abreuver le petit peuple, se plante sans ordre.

On ne fait dans cette province des boutures que pour de nouvelles plantes; il seroit difficile d'avoir des pieds chevelus ou racineux en assez grand nombre, sans quoi on les préféreroit, parce qu'ils portent des fruits plus tôt; généralement on provigne en recouchant les vieux ceps; on place les ceps à un pied & demi de distance en tout sens. On y donne à la vigne trois labours, en Mai, Juin & Juillet, si la température le permet: lorsqu'elle est contraire, on est forcé de retarder cette main-d'œuvre qui est indispensable.

En taillant la vigne, on laisse tout le bois qui est en état de porter un bon plant; quant au gamet, on n'y laisse que trois ou quatre bourgeons. On l'effeuille deux fois par année; la première opération se fait au mois de Mai, pour ne lui laisser qu'une quantité raisonnable de fruit: à la fin de Juin, on ôte le superflu du bois, conséquemment les feuilles.

Dans les coteaux on ne laisse monter la vigne qu'à environ un pied & demi, dans les bas à trois ou quatre pieds; à Besançon dans les bas, la plupart des ceps sont palissés; dans les coteaux, on lie les échelas contre de longues perches qui traversent les rangées pour les garantir des coups de vent. Cette méthode est dispendieuse, & peu propre à remplir l'objet d'utilité qu'on cherche. Les échelas & les perches sont de jeunes bois; ils se dessèchent dans très-peu de temps, le moindre coup de vent les rompt.

On a dans cette province du bois de sapin en quantité à portée des gros vignobles; les queues de ces arbres sont à très-bas prix; en les reffendant, on feroit des échelas d'environ quatre pouces de tour en état de soutenir les ceps, de les garantir contre les coups de vent; ils dureroient neuf à dix ans: on se soustrairoit à une dépense qui devient im-

praticable, parce qu'il faut renouveler toutes les années près de la moitié des échelas dont on se sert pour lors, & qui donnent lieu à des dégradations considérables dans les forêts.

Depuis deux ans, dit l'Auteur qui a fourni ce Mémoire, on a essayé la méthode de planter trois échelas de bois refendu en triangle contre les ceps qu'on a coutume de palisser; en hiver, on les tire pour les y remettre au printemps; les ceps sont garantis non-seulement des coups de vent, mais encore de la grêle, ce qu'on a remarqué le 14 du mois de Juillet de l'année 1763. Celles cultivées de cette manière ont beaucoup moins souffert que les autres. Les échelas dont on s'y sert sont toujours de jeunes bois de toute espèce, de six, neuf lignes à un pouce & demi de tour. Voilà le précis de la méthode comtoise.

La cinquième méthode est celle qui se pratique dans la haute Bourgogne; elle est détaillée tout au long dans un Mémoire de M. le comte de K, que nous allons rapporter ici. Presque toutes les vignes de la haute Bourgogne sont situées sur des coteaux, c'est-à-dire, qu'elles occupent depuis le bas de la montagne; mais on ne les plante point sur la montagne, parce qu'elles seroient trop exposées à la gelée. Le meilleur vin vient des vignes dont le coteau est exposé au midi, & qui jouit du soleil levant.

Lorsque l'on plante les vignes, il faut avoir l'attention de leur donner cette exposition, & de les mettre autant qu'on le peut à couvert du vent du nord, sans quoi elles gèlent facilement. Il faut dans les vignes ainsi situées, c'est-à-dire, plantées sur une pente, avoir le soin de faire au-dessus de la plantation un rempart de terre qu'en Bourgogne on nomme *chevet*, pour les garantir des effets des orages, dont les eaux qui tombent des terrains plus élevés emporteroient la terre du haut de la vigne dans la partie inférieure, & par conséquent déchausseroient les ceps de la partie supérieure, accident qui expose à beaucoup de dépenses par le transport d'autre terre, qui est absolument nécessaire pour recouvrir les ceps, puisqu'il faut malgré cette précaution qui est indispensable, porter de temps en temps, donner de la terre au haut des vignes qui en manquent toujours, attendu que les pluies ordinaires entraînent dans le bas la partie la plus substantielle, & que par le labour même que le vigneron donne, comme il est obligé de donner son coup de bêche de haut en bas, la terre s'éboule insensiblement.

Il y a des vignobles dans la haute Bourgogne qui produisent les plus grands vins, qui ne sont point en coteaux; ces vignobles sont en plaine; il ne faut point terrer, ou du moins on terre fort peu ces sortes de vignes; parce que les terres ne sont point emportées par les pluies, & encore moins par les labours.

Ce n'est pas seulement de la bonne exposition, soit du levant, soit du midi, que dépend le bon vin; sa qualité dépend encore de la qualité

de la veine de terre dans laquelle la vigne est plantée, & de la façon dont on fait le vin.

Il y a de certains pays en Bourgogne, où un chemin, une muraille, ou autre clôture, ou même un sentier, met une différence considérable entre le vin d'une vigne & le vin d'une autre. Par exemple, le vin de la Romanai qui est le vin le plus excellent, se vend jusqu'à 1500 liv. les quatre cents quatre-vingts bouteilles, ce qui fait la queue de Bourgogne, & jamais moins de 1200 liv. celui de Richebour, qui touche la Romanai, puisqu'il n'en est séparé que par un sentier, ne se vend que 400 liv.

Quant aux labours qu'on donne aux vignes de la haute Bourgogne, ils se réduisent à trois ou quatre, suivant que les herbes gagnent ou dépérissent: on commence les labours au mois de Mars & on les finit dans le mois d'Août; c'est vers la fin de celui-ci que l'on donne le dernier labour.

L'instrument dont on se sert pour les labourer est fait en forme de pioche; il n'est distant du manche que d'environ six pouces, & coule le long du manche. On ne frappe point avec cet instrument; le vigneron en fait entrer la pointe dans la terre & la tire à lui; par ce moyen il ne risque point de blesser les ceps, inconvénient auquel on seroit beaucoup exposé, si on se seroit de la pioche ordinaire; il fait avec cet instrument beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'en feroit avec l'autre; il nettoie bien le pied des ceps, sans courir aucun risque de les blesser.

On commence dans la haute Bourgogne à tailler la vigne dans les beaux jours de Février; on n'y laisse qu'une certaine quantité de bois à fruit, parce que si on en laissoit trop, on altéreroit la vigne, on l'épuiseroit, & elle ne rapporteroit bientôt plus.

Lorsqu'elle est taillée, on la paisselle avec des baguettes de la grosseur du doigt, & de la hauteur de cinq à six pieds on environ; on l'attache à cet échelas, que l'on nomme en haute Bourgogne *paissseau*, avec de petits osiers, ou avec de la paille; les osiers sont préférables: on fait faire un cercle au bois qui doit donner du fruit, ou bien un demi-cercle afin qu'il soit plus aéré & qu'il soit plus en état de profiter des rayons du soleil; on l'attache au cep de la vigne, ou à l'échelas ou paissseau. Quand la vigne a jeté son bois, & qu'il est grand, ce qui arrive ordinairement à la fin de Juillet ou environ, on coupe ce bois qui est tendre que l'on nomme pampre. Cette opération empêche que la vigne ne se fatigue en portant du bois qui n'a point de fruit; elle donne de l'air & du soleil aux raisins. On observera sur-tout de ne point mettre de fumier dans les vignes, sur-tout lorsqu'on se propose de faire des vins fins & délicats.

Voici à-peu-près la méthode la plus sûre & la meilleure que l'on puisse suivre, lorsqu'on veut renouveler une vigne à mesure qu'elle se détruit,

PRÉSENS DE FLORE 189

On fait pendant l'hiver des fosses plus ou moins grandes ; on plie le jeune bois d'un ou de plusieurs ceps ; on le couche dans ces fosses ; on le couvre de terre ; on laisse passer un bout qui sort hors de la terre d'environ six pouces & même moins , pourvu qu'il forte un peu , cela suffit ; on coupe ce bout qui sort de la terre. Comme on taille la vigne dans ces fosses , on y fait tenir dix ou douze ceps , & même plus , suivant que la fosse est plus ou moins grande ; à mesure que ce bois que l'on nomme *provin* , grandit , le vigneron remplit la fosse de la terre qui l'environne. En garnissant de terre ces provins , on a du beau fruit au bout de trois ans ; mais le vin n'est pas bon comme celui de la vieille vigne.

On peut renouveler la vigne en l'écussonnant , ce qui est la même chose qu'enter ; on ne pratique guere cette méthode , & ce n'est pas sans raison , car elle est de toutes la moins bonne.

La sixieme méthode est celle qui se pratique dans la Lorraine , & les Trois-Evêchés : nous allons donner ici cette méthode , que nous avons extrait de notre *Traité historique des Plantes de la Lorraine*.

Suivant ce qui est rapporté dans cet Ouvrage , nous avons cinq choses à examiner dans la culture de la vigne : 1°. quelle est la véritable terre propre à la vigne ; 2°. quelle exposition on peut lui donner ; 3°. de combien de manieres on peut la multiplier ; 4°. en quoi consistent les travaux annuels qui la concernent ; 5°. enfin quelles sont les maladies auxquelles elle est sujette ? Pour satisfaire à cette dernière question , nous aurons recours à l'ouvrage de M. Bidet , qui a traité cette matière *ex professo*.

1°. La meilleure terre pour la vigne est celle qui est douce , légère , plus seche qu'humide , mêlée de quelques cailloux ou de petites pierres blanchâtres ; une terre sablonneuse est aussi très-bonne. Les terres argilleuses au contraire ne valent rien , sur-tout quand l'argille est tenace , de même que les terres fortes qui tiennent de la nature des argilleuses , & les terres marneuses , à moins que la marne ne soit à trois ou quatre pieds au-dessous. Si la vigne est plantée dans une terre trop forte ou trop humide , il la faut labourer à un demi-pied de profondeur , & répandre par-dessus un demi-pied de terre légère & sablonneuse.

2°. Pour ce qui est de l'exposition , celle du midi ou du levant est toujours la plus avantageuse , c'est pourquoi on doit la choisir par préférence , lorsqu'il s'agit de planter une vigne. Il faut aussi la planter sur des coteaux ou sur une colline un peu élevée , aplatie & arrondie dessus , afin que le soleil puisse l'échauffer de toute part , & que l'eau puisse prendre facilement son cours , car la trop grande abondance d'eau est toujours contraire à la vigne.

3°. Il y a différentes manieres de multiplier la vigne : 1°. de boutures ; la bouture est un jet sans racine , ou qui en a peu , que le vigneron coupe pendant l'hiver au collet d'un cep de bon nature , & qu'il conserve

chez lui en botte & à couvert. Vers le mois de Mars on fait tremper ces boutures pendant huit jours, dans une mare ou eau bourbeuse; ensuite on les plante en les couchant un peu de côté par le plus gros bout, dans des trous d'un pied de distance l'un de l'autre, en observant de les mettre dans chaque trou trois à trois, ou quatre à quatre, & d'y laisser un ou deux pouces de vieux bois.

2°. De plants enracinés. Ce sont des jeunes ceps élevés pendant deux ou trois ans dans une pépinière, dont la terre doit être un peu plus maigre que celle où ils doivent être replantés. On les leve en Novembre pour les transplanter aussitôt dans une terre nouvellement labourée & neuve, au nombre de deux dans chaque trou, à deux pieds & demi de distance d'un trou à l'autre.

3°. De marcottes. Elles se font des meilleurs brins de la vigne, on passe un de ces brins au travers d'un petit panier qu'on met en terre, on y baisse la branche dessus, on y fait entrer quatre ou cinq pouces de bois de l'année précédente, & la branche prend racine dans le panier. Au mois de Novembre on coupe la marcotte, pour la planter avec le panier dans l'endroit destiné.

4°. Enfin de provins. Ce sont des branches ou brins des plus forts & vigoureux de la vigne que l'on couche en terre à droite & à gauche, & dont on enterre un ou deux yeux pour y rester. Avant de provigner, épluchez bien le cep de toutes les branches chiffonnées & vrilles; creusez une fosse d'un pied & demi en carré tout près du cep; couchez y le bois peu-à-peu, sans ébranler les racines, & ne laissez sortir de terre que le jeune bois, ensuite remplissez le trou de la superficie de la terre.

Le provin est la méthode la plus aisée pour renouveler toute la vigne. On doit observer de ne jamais planter une jeune vigne la même année dans une terre où l'on a attaché une vieille; il faut auparavant y semer pendant deux ou trois ans, du bled ou du sainfoin. Le vrai temps pour planter la vigne est l'automne, principalement dans une terre sèche & légère.

Notre quatrième observation regarde les travaux annuels de la vie; ils consistent dans la taille & les labours. La vigne nouvellement plantée demande au par-delà quelques menus détails: nous en parlerons d'abord, & nous la suivrons dans sa culture jusqu'à l'âge de cinq ans, temps de sa perfection.

La première année taillez-la presqu'aussitôt qu'elle est enterrée, c'est-à-dire, rognez-la par le haut, & ne lui laissez que deux ou trois yeux: au mois de Mai, donnez-lui le premier labour, qui s'appelle *houerie*. La seconde année ravalez les ceps vigoureux qu'elle a poussés, laissez trois bourgeons aux plus forts, & taillez le bois en biais de l'autre côté du bourgeon. Aux mois de Mai & de Juin, ébourgeonnez votre vigne, c'est-à-dire, coupez les branches qui viennent au-dessous de la tête du cep & qui poussent en confusion. La troisième année, taillez-la dès le

PRÉSENS DE FLORE.

191

mois de Mars ; la quatrième , taillez-la dès qu'il fait beau , même avant le mois de Mars ; mettez un échalas à chaque cep , donnez le premier labour , ensuite attachez les jeunes ceps aux échalas , & donnez le second labour , puis le troisième , & enfin rognez les branches par le bout. La cinquième année proviguez-la , s'il est besoin , taillez-la ensuite , & réglez vos labours plus ou moins fréquens , selon la nature des terres ; c'est ordinairement vers la cinquième année qu'elle commence à donner du fruit & à devenir vigne formée. Nous allons rapporter sa culture.

La première opération de la culture de la vigne est la taille ; c'est ordinairement au printemps , je veux dire , au mois de Mars qu'elle se fait , quoiqu'il soit souvent plus avantageux de la tailler en automne , parce qu'on a pour lors le temps de la labourer à l'aise au retour du printemps ; j'en excepte cependant les jeunes plants à cause de leur délicatesse , & les vignes situées dans des mauvaises expositions. Il faut observer de ne tailler la vigne que lorsque le soleil a dissipé la rosée du matin , & jamais pendant le temps de verglas ni de pluie. Les principes de la taille se réduisent à quatre.

1°. Coupez avec la serpette toutes les longues branches , à la hauteur de six ou sept boutons , suivant leur force & leur portée , à moins que trois boutons tournent au moins à fruit.

2°. Taillez l'extrémité de chaque branche uniment , & laissez près d'un pouce de bois entre l'œil & la taille.

3°. Retranchez le vieux bois de l'année précédente , c'est-à-dire , celui qu'on avoit plié , & qui a donné du fruit.

4°. Enfin ébourgeonnez votre vigne , je veux dire , levez avec l'ongle les petits yeux & bourgeons qui sortent de la souche ; ils sont pour la plupart inutiles : on laisse ordinairement deux coursons aux ceps qui ont beaucoup de bois , & seulement un à ceux qui n'ont poussés que faiblement. Les coursons sont des branches qu'on a taillées à deux ou trois yeux.

Pour ce qui est des vignes hautes , lorsque les ceps sont bien vigoureux , il faut leur donner plus de portée , c'est-à-dire , tailler les branches plus longues. Cette première opération de la vigne , est une des plus nécessaires : 1°. elle empêche que la vigne ne porte trop de fruit ; 2°. elle facilite la maturité du raisin ; 3°. elle donne plus de force & plus de vigueur au bois ; 3°. enfin elle lui fait reproduire de nouveaux rejettons au-dessus de la tête.

La vigne une fois taillée , il faut la labourer ; c'est ordinairement au mois de Mars : il faut bien remuer la terre , même jusqu'aux racines , arracher toutes celles qui sont moissies & pourries , & couper tout le chevelu qui croît autour de la souche. Il faut aussi observer que lorsque les vignes sont situées sur les hauteurs , il faut les labourer à contre-mont , parce que les eaux entraînent les terres vers le bas.

Après quoi il faut planter les échalas ; les échalas plantés , on y attache la vigne : plusieurs attendent , pour faire cette ligature , que la fleur

soit tombée ; dans la plupart de nos vignobles , on a coutume de lier les vignes aussi-tôt que les échalias sont plantés. On courbe le bois , c'est-à-dire , on le plie en rond pour le lier , sans doute afin que la sève soit plus élaborée. L'utilité des échalias est de soutenir le cep , & de le garantir en partie des vents , de la gelée & de la grêle.

Lorsque la vigne a poussé , & qu'il n'y a plus de danger de faire tomber le bouton , on lui donne un second labour , qu'on appelle *biner*.

Le second labour donné , lorsque la vigne est assez grande , on la pince , c'est-à-dire , on ne nourrit que ce qui est nécessaire pour l'année suivante , je veux dire , une branche ou deux qu'on choisit pour être les plus belles ; on pince toutes celles qui ont du raisin , & on retranche toutes les autres qui sont inutiles : on laisse ainsi la vigne jusqu'à ce qu'elle soit fleurie. Pour lors quand le fruit est noué , on la nettoie de nouveau , & on retranche encore tout le bois inutile qu'elle a poussé ; on lie ensuite après l'échalias les branches qu'on n'a pas pincées , & qu'on conserve pour donner du fruit l'année suivante ; on en ôte tous les tenons ou vrilles , après quoi on donne le troisième , qui se nomme *tierce* , & enfin un quatrième vers le mois d'Août qu'on appelle *cartager* ; c'est pour tenir la vigne nette de toute herbe. Au mois de Septembre , lorsque les branches réservées passent l'échalias , on les rogne à sa hauteur , afin que le bois puisse plus facilement mûrir.

Outre les travaux annuels , il y en a encore d'autres , qui , quoiqu'ils ne se pratiquent pas tous les ans , ne laissent pas d'être d'une grande nécessité , tels que le fumage , le terrage & le provin de la vigne. Je ne parle pas ici de la greffe , on n'a pas la méthode dans la Lorraine de la greffer ; quand une espèce est mauvaise , on y obvie , en remplaçant une autre par provin , bouture & marcotte , ce qui est plus facile.

Le fumage. Il faut fumer les vignes au moins tous les sept ans , ce qui se pratique ordinairement au mois de Novembre , pourvu que l'automne ne soit pas pluvieux , car pour lors on est obligé de différer jusqu'au mois de Février ; il faut mille hottées de fumier par arpent. Le fumier de bœuf & de vache est préférable pour les terres maigres & légères , & celui de cheval & de pigeon pour les terres fortes & humides. On répand ce fumier sur la superficie de la terre , & on l'enterre dès le premier labour. Il faut éviter le fumier de mouton , qui donne un mauvais goût au vin.

Il faut aussi rajeunir la vigne tous les cinq ou six ans , c'est-à-dire ; la provigner. Nous avons donné plus haut la manière de faire cette opération.

Le terrage n'est pas moins nécessaire. Il faut tetter les vignes tous les dix ou douze ans , du moins celle dont la terre est légère , c'est-à-dire , qu'il faut y apporter de la nouvelle terre , pour réparer l'épuisement des

des fels, & donner à la vigne une nouvelle nourriture. La terre sèche & légère est la meilleure ; celle qu'on ramasse sur les chemins fert en même temps de fumier, pourvu qu'elle ne soit pas trop humide. Dans le pays Messin, les vigneron engraisent leurs vignes avec les ongles des pieds de moutons, qu'ils nomment *ingliottes* ; lorsqu'ils provignent, ils mettent sur chaque provin une bonne poignée de ces ongles. Dès la première année, on s'apperçoit facilement des suc que ces engrais communiquent à la vigne.

J'oublois de dire, en parlant du provin, qu'il faut avoir soin, lorsqu'on provigne, de bien compenser les ceps ; qu'ils soient disposés à pareille distance, toujours en losange, environ à un demi-pied de distance ; que le bout haut & le bout bas de la vigne soient bien garnis en rayons, & que les ceps ne se trouvent pas ramassés en tas dans un endroit, tandis qu'ils sont trop dispersés dans d'autres. C'est principalement lors du provin qu'on doit s'attacher à bien compenser une vigne ; quand on n'a pu remplir dans ce temps les places vuides, il faut nourrir double branche sur le même pied, afin que l'année suivante on puisse y remédier.

La vigne est sujette à une infinité de maladies : examinons-les, & voyons quel remède on peut y apporter. Toutes ses maladies procèdent de deux causes, de *causes internes* & de *causes externes*.

Parmi les causes internes nous placerons, 1^o. la vermiculation : il naît sur les feuilles de la vigne de petits vermisieux qui détruisent les raisins depuis leur naissance jusqu'à leur maturité, que Pline, Caton, Columelle & autres nomment *vercoquins*, vers qui piquent le raisin, & qui s'entortillent dans la feuille. Il y en a de différentes especes : on ne connoît d'autres remèdes infailibles pour parvenir à détruire ces petits vermisieux, qu'une application du vigneron à les chercher pour les écraser ; mais c'est une opération presque impossible pour toute autre vigne que celle d'un jardin.

2^o. La trop grande effusion de la matiere dans le bois, dite en latin *luxuria vitis*. Cette trop grande effusion de la matiere ne se fait & n'est occasionnée que par une trop forte & excessive nourriture qu'on donne à la vigne, qui ne lui fait pousser, comme aux bois des forêts, que des feuilles & du sarment.

La façon d'y remédier est de couper très-court cette vigne, c'est-à-dire, à un pouce près de la souche. Si cependant elle continue sa même production, il convient de bien houër la terre, d'en découvrir la souche, & d'y rapporter du sable de riviere & un peu de cendre. Autrement, on peut y répandre de petits cailloux qui rafraichiront ses racines.

3^o. La trop grande effusion de la seve hors du bois, vers le printemps : on peut s'assurer de cette perte de seve, quand on voit la vigne languissante, & que ses feuilles se fanent. Cette perte n'est occasionnée que par

une trop grande abondance d'humeurs, qui prend son cours uniquement par l'ouverture de la taille, & ne se répand en aucune façon, du moins bien peu dans le sarment.

Pour y remédier, il faut avec la serpette lui couper le tronc en l'ulcérant; si cela ne produit pas l'effet qu'on desire, on peut fendre les grosses racines, ou les ulcérer en leur faisant plusieurs entailles, & enduisant les plaies de lie d'huile à demi-cuite & refroidie.

4°. La phthisie est pour les plantes une maladie qui les dessèche & les consume, & en particulier pour la vigne, dont, par faute d'une nourriture convenable à sa nature, les feuilles, de même que le bois, se dessèchent & se rétrécissent.

Pour guérir la vigne de cette dangereuse maladie, on doit commencer par racler la partie desséchée du cep, & la séparer de celle qui se porte mieux.

Il faut ensuite enduire la plaie de cendres fortes mêlées avec du vinaigre; la cendre du sarment est préférable à toutes autres; on évitera par-là une perte plus considérable, qui pourroit être celle de tout le cep. Il est à propos d'enduire le tronc de la vigne de la même manière, en tranchant & séparant de ce tronc les brins de sarment qui en sont sortis.

5°. La rougeur de la feuille. Quand on voit au mois d'Août la vigne prendre un rouge pourpre, on peut conclure qu'elle est bien malade & prête de mourir; cela provient de ce qu'elle a été frappée des ardeurs de la canicule, ou de quelques autres influences. On guérira la vigne de cette maladie, en perçant le bois du cep avec une tarière, & y introduisant une cheville de bois de chêne, ou en fendant & éclatant la racine qu'on recouvrira bien de terre. Au contraire quand la vigne a les feuilles blanches & seches, le sarment large & maniable, c'est un marque de caducité; il faut en frotter & attrofer le pied avec des cendres mêlées & battues avec du vinaigre.

6°. L'antipathie. L'antipathie que la vigne a pour différentes plantes; tarde & arrête sa progression & sa croissance, cela est certain; mais ce qu'il y a de particulier, dit un certain Auteur, c'est qu'elle fait tellement les choux, que si l'on en plante à côté d'elle, on s'aperçoit qu'elle s'en éloigne le plus qu'elle peut, & se tourne d'un autre côté. Ce sentiment ne mérite pas qu'on y ajoute beaucoup de foi; je crois que le plus grand tort que le chou puisse faire à la vigne, dit M. Bidet, c'est de lui soustraire sa nourriture: c'est pourquoi on doit tenir la main à ce qu'aucun vigneron n'y mette aucunes plantes légumineuses ni autres, & qu'il extirpe & détruise toutes celles qui croissent autour du cep.

7°. La stérilité n'est point, à proprement parler, une maladie de la vigne, c'est la nature du plant qui l'occasionne; il faut le renouveler.

8°. La pourriture du fruit dans sa naissance. On voit quelquefois des vignes dont le fruit pourrit aussi-tôt qu'il est noué, & avant que le sarment ait pris toute sa croissance, & qu'il ait atteint sa maturité. Je ne

pense pas, c'est toujours M. Bidet qui parle, qu'on puisse ni qu'on doive attribuer cet effet à d'autres causes qu'à cette trop grande effusion de la matière, qui noie ces foibles productions.

On remédie à cet inconvénient avec la feuille de pourpier ; quelques-uns enduisent le tronc de farine d'orge pètrie avec le jus de pourpier ; d'autres répandent encore sur les racines de la vieille urine d'homme. Ces différens remèdes sont, à ce que je crois, fort salutaires ; mais ils sont impraticables pour des cantons spacieux plantés de vignes.

9°. Les bleffures de la vigne. Il arrive fort souvent de voir plusieurs ceps de vigne malades, sans qu'on en pénètre la cause. Qu'on déterre promptement le cep jusqu'à l'extrémité de ses racines, on s'apercevra bientôt qu'elle vient de la mal-adresse du vigneron, qui, soit du tailant de la bêche ou de sa houe, a endommagé la partie basse du tronc, ou les racines ; rien n'est plus pernicieux. Si la plaie se trouve sous terre, il faut la réparer doucement avec la serpette, sans cependant couper la racine, la recouvrir de terre douce & légère, & mêlée de fumier de chevre ou de brebis, & ensuite la sarcler souvent.

10°. La jaunisse. Il arrive à la vigne que ses feuilles jaunissent : cette jaunisse survient quelquefois par une grande sécheresse & chaleur de saison, & par des rayons du soleil. Cette maladie se guérit d'elle-même par un temps plus favorable : l'humidité, les rosées & la pluie en font le vrai & seul remède. Cette feuille jaune tombe infailliblement, mais la vigne n'en est pas altérée. Si cette jaunisse survient, indépendamment de cette circonstance accidentelle, le mal va en augmentant ; il n'y a d'autre remède que d'arracher le pied de la vigne, & y suppléer par un provin, après avoir amandé la terre.

11°. La gale. La gale est une extravasation de la sève, qui commence à monter du pied de la fouche, & qui n'ayant pas la force de monter plus haut, se répand dans cette fouche & y grossit, ce qui souvent y produit une espèce de gomme.

12°. La gomme. C'est un épuisement de la sève qui n'a pas eu la force de monter, & qui par cette raison s'extravase. Cette maladie est presque toujours incurable, & oblige à arracher le cep ; s'il y a quelques remèdes pour ne pas l'arracher, c'est de couper la branche attaquée jusqu'à la fouche ; ou, si c'est la fouche que cette gomme a attaquée, c'est de la couper jusqu'au pied : on peut encore y suppléer en enduisant la plaie avec de l'esprit de térébenthine, ou avec des autres matières grasses.

13°. Les pluies. Si les pluies abondantes & froides surviennent dans le temps que le bois de la vigne n'est pas encore mûr, la moindre & première gelée de l'automne le gâte & l'empêche de parvenir à la maturité : dès-lors il est privé de la sève, & n'est plus propre pour la taille de l'année suivante ; c'est cette maladie que dans l'Orléanois on appelle *champelure d'été*.

14°. La gelée. Quand, dans l'hiver, le bois étant mouillé, il survient une gelée blanche qui s'attache au bois, & si ensuite le soleil paroît, il fait fondre cette gelée qui brûle le nouveau sarment qui croît sur le bois de la vigne après la taille, & le fait avorter. Cette maladie que dans l'Orléanois on appelle *champelure d'hiver*, est sans ressource: mais si cette gelée se fond doucement & peu-à-peu par le vent & le brouillard, le mal est guéri. Une gelée du mois de Septembre altere la qualité du vin & de la récolte celle du printemps un peu forte; nuit non-seulement à la prochaine récolte, mais même attaque le corps de la vigne, & fait périr beaucoup de ceps, en présupposant néanmoins que terre soit mouillée; en 1767, les vignes ont été gelées d'hiver & de printemps, leur bois n'a été nourri que de pluie dans l'arrière-saison, la gelée est survenue avant sa maturité, ce qui n'a fait qu'une très-petite & très-mauvaise récolte, sans espérance d'en avoir une abondante pour la suivante.

16°. Les vents du sud-ouest, ou vents roux, sont plus à craindre que la gelée; ils brûlent les feuilles, bourgeons & fruits naissans.

17°. La grêle. Elle produit d'autres mauvais effets; le raisin qui en est frappé avant d'être mûr, continue de grossir, mais se dessèche en partie & contracte de l'âcreté. Quand la grêle survient dans le temps que la vigne ne fait que de fleurir, elle diminue seulement la quantité du vin, mais elle ne nuit pas à la qualité, parce que les grains de verjus encore naissans, tombent dès qu'ils sont frappés, ou ne tardent pas à tomber, à la différence de ce verjus, quand il est plus avancé. Une grosse grêle, & dont l'impression est aidée par la force du vent, ne prive pas seulement la vigne de son fruit, mais en tout temps brise & meurtrit le bois: cet accident, qui ne se guérit que par la taille & le retranchement du bois, altere la vigne quelquefois pour plus d'un an ou deux.

18°. Les mauvaises herbes. Elles croissent plus dans les vignes qu'ailleurs; il faut les sarcler souvent, ce qui vient de ce qu'on ne donne pas les façons profondes, qui est le meilleur moyen de les détruire.

Les causes externes des maladies de la vigne proviennent de la part des hommes & des bêtes: 1°. de la part des hommes; un vigneron en néglige la culture, d'autres la cultivent avec négligence & imprudemment, lui donnent ses façons ou trop tôt ou trop tard, la travaillent en temps de pluie, de gelée, de givre, de verglas, dans un temps de rosée; façons qui lui sont tout-à-fait contraires, & dont elle souffre considérablement. Les voyageurs la ravagent aussi souvent, principalement en temps de guerre; un voisin mal-intentionné est encore très-souvent à craindre.

2°. De la part des quadrupèdes, des oiseaux & des insectes. Les chevaux, les ânes, les vaches causent tous les jours de grands dommages aux vignes faute de clôture, & par la négligence des gardes; les

chevres, les boucs & les moutons font aussi fort friands de la vigne; pour les empêcher de brouter cette plante, il faut arroser les ceps plantés aux extrémités des vignes, avec de l'eau dans laquelle des cuirs de bœufs ou de vaches auront trempés. Les renards; les lievres, les sangliers, toutes les bêtes fauves font pareillement de grands dégâts dans les vignes, sans pouvoir presque employer aucun remède. La meseraigne, la souris domestique & le hérisson sont encore extrêmement nuisibles à la vigne; les chenilles, dans certains pays, rongent tellement la feuille de cete plante, que souvent elles l'en dépouillent entierement, ce qui fait que le bois qui n'est pas mûr, se trouvant trop exposé à l'ardeur du soleil, se dessèche & périt: on nomme quelques-unes de ces chenilles *cochannes*; elles sont rases, noires, veloutées, & ont une corne sur l'onzieme anneau, le devant de leur corps est gros & comme renflé, & leurs têtes imitent les grouins des cochons. Ces chenilles se changent en des sphinx qui ont leurs corcelets & leurs corps mêlés de verd & de rouge, de façon cependant que le verd domine en dessus; leurs antennes sont jaunâtres; leurs ailes supérieures ont des bandes transverses alternativement rouges & vertes; les inférieures sont noires à leur base & rouges vers le bout. Ces sphinx se nomment *Sphinx spirilinguis*, *alis viridi purpureoque fasciatis*, *fasciis linearibus transversis*. Geoff. 86.

Les étourneaux donnent la chasse à ces chenilles, mais en même temps ils mangent les raisins; ils vendangent quelquefois dans une nuit un arpent de vigne. La fourmi ronge la racine des vignes, & pénètre souvent jusqu'à la moëlle; il est facile de la détruire: on connoit aisément sa retraite; il s'agit, sans ouvrir la fourmilliere, de faire au-dessus un grand feu qui brûle la terre assez avant pour les faire toutes périr. Les abeilles ne font tort qu'aux raisins mûrs, sur-tout aux muscats. Les gibouris & tous les autres scarabées, le limaçon & la bêche, sont les ennemis les plus redoutables de la vigne. Le travail du vigneron pendant toute l'année, devient presque inutile s'il ne délivre la vigne de ces trois especes d'insectes, qui la détruisent en rongant son bois, sa feuille & son fruit.

Le moyen le plus expéditif pour remédier aux ravages que pourroit occasionner le gibouris, est de semer des fèves en plusieurs endroits de la vigne, & en quantité; cet insecte quittera la vigne pour ce nouveau feuillage qu'il préfere; & qu'il est facile de multiplier en peu de temps; quelque temps après on enleve doucement les feuilles de fèves qu'il faut couper avec des ciseaux, de peur qu'en les arrachant les insectes ne s'échappent; on transporte dans des nappes ces feuilles hors de la vigne, on les brûle, & l'insecte qui y est logé. Le remède pour détruire les hannetons, quand ils commencent à éclore, est la suite que l'on met au pied de la vigne, après l'avoir déchaussée, ou de l'eau dans laquelle on a fait tremper pendant douze ou quinze jours des feuilles de laurier. Les bèches ou lisettes se détruisent en enlevant l'écorce extérieure

& sèche de la vigne, où nichent ordinairement ces especes d'insectes; on ramasse cette écorce dans un vase ou un linge, pour ensuite la brûler, de peur que cet animal ne revole de nouveau sur la vigne, à l'aide de ses ailes.

Avant de finir l'article de la culture de la vigne, nous observerons qu'il y a encore plusieurs autres méthodes pratiquées en France, outre celles que nous avons rapportées; en Alsace on se sert en guise d'échalas de grandes perches; dans le Dauphiné, on élève les vignes sur les arbres, en forme de treille; mais les détails où nous avons entrés, sont même déjà trop étendus pour faire partie d'un dictionnaire; nous avons cependant cru ne pouvoir nous en dispenser, tant par rapport aux différents climats de la France, qu'aux grains de terre qui demandent une culture différente; nous prions même nos Lecteurs de nous excuser si nous sommes tombés dans quelque redite; nous avons rapporté mots pour mots le contenu des Mémoires qui ont été fournis sur cet objet; dans une chose aussi intéressante que la culture de la vigne, la moindre chose est de conséquence; quand il s'agira de la façon de faire le vin dans les différentes provinces du royaume, nous aurons pareillement recours à tous ces Mémoires.

M. Duhamel, ce grand Académicien, nous propose une nouvelle manière de cultiver la vigne; nous allons l'expliquer le plus succinctement qu'il sera possible, & c'est par où nous finirons tout ce que nous avons à dire sur la culture.

Il commence d'abord par donner un nouvel arrangement aux ceps; il dispose la vigne en planches, comme il le fait pour le bled, en observant de laisser une plate-bande entre deux planches. Ces planches sont de cinq pieds de largeur, pour pouvoir y planter trois rangées de ceps, qui seront par conséquent éloignées de trente pouces l'une de l'autre; les ceps doivent pareillement être distribués à pareille distance; il donne aux plates-bandes cinq pieds de large: par le moyen de cette disposition des ceps, on a la facilité de faire toutes les cultures des plates-bandes avec les mêmes charrues & les mêmes cultivateurs dont on se sert pour faire celles des plates-bandes des terres labourables, suivant sa méthode de la nouvelle culture. Les plates-bandes ainsi cultivées, sont environ le tiers du total; les deux tiers restans se font à bras d'homme, comme à l'ordinaire. Cet arrangement a l'avantage de diminuer les frais de culture & de travail, d'épargner les échalas, les liens & le fumier, & de procurer l'écoulement des eaux qui sont si contraires à la vigne.

M. Duhamel fait aussi tailler la vigne avant l'hiver; il prétend que les ceps souffrent moins de la gelée, que les boutons poussent des sarments plus vigoureux & produisent une plus grande quantité de raisins. Il veut aussi qu'on laboure la vigne avant l'hiver, aussi-tôt qu'elle est taillée, qu'on lui donne le second labour au mois de Mai, & le troisième au commencement d'Août: il assure que par cette méthode on

PRÉSENS DE FLORE. 129

a une plus grande quantité de vin, & qu'il se trouve meilleur.

Toutes les parties de la vigne sont en usage. La liqueur qui distille de ses sommités au printemps lorsqu'on la coupe pendant le temps de la sève, est apéritive & convient dans la gravelle prise intérieurement; on en lave aussi les yeux pour en déterger la saie & en éclaircir la vue. Plusieurs l'emploient encore dans les dattres & les démangeaisons de la peau.

Les bourgeons & les feuilles des vignes sont astringents. Les anciens prescrivoient leur suc dans les cours de ventre & la dysenterie. Les modernes s'en servent encore aujourd'hui pour la même fin; ils donnent la poudre de ces feuilles fraîches séchées à l'ombre, à la dose d'un gros dans un bouillon.

Le bois de la vigne pris en décoction, est très-apéritif: on met une once de cendres de sarment bien tamisées dans une pinte d'eau commune, & après l'avoir laissé rasseoir, on verse doucement l'eau qui surnage, dont on se sert pour boisson ordinaire: on augmente insensiblement la dose des cendres. Cette boisson est très-bien indiquée dans l'œdème, la leucophlegmatie & l'hydropisie ascite.

Ray prétend que cette cendre, mêlée avec du vinaigre, & appliquée en cataplasme, guérit les condilomes; si l'on y ajoute de la rhue, ce cataplasme convient contre l'inflammation de la rate.

Chomel rapporte que si l'on prend de cette cendre bien tamisée, qu'on la fasse bouillir dans du vin blanc, & qu'on applique sur les parties érépélateuses, des serviettes imbibées de cette eau, on les guérit en fort peu de temps.

Tout le monde fait l'usage qu'on fait des raisins, soit pour manger, soit pour faire du vin. Lorsqu'ils sont verts, le suc qu'on en tire se nomme *verjus*; les verjus temperent l'ardeur de l'estomac, arrêtent le cours de ventre bilieux, & rétablissent l'appétit. Si on les prend à la dose de trois ou quatre onces dans un bouillon de veau, ils purgent doucement, conviennent dans les engorgemens du foie, & guérissent la jaunisse.

On se sert encore de verjus pour l'assaisonnement des viandes & pour relever les sautes; on les confit aussi à demi-sucre, pour être présentés dans les desserts. Rien n'est plus agréable & plus rafraîchissant pendant les grandes chaleurs de l'été, sur-tout aux tempéramens bilieux, qu'une boisson faite avec le verjus, l'eau & le sucre.

Lorsque les raisins sont mûrs, on s'en sert comme aliment: ils sont l'ornement des tables; ils excitent l'appétit, lâchent le ventre, & adoucisent les âcretés de la poitrine.

Pour les avoir bons & salutaires, il faut les choisir bien nourris, mûrs, succulents, ayant une peau mince & d'un goût doux & agréable, sinon ils pourroient occasionner des coliques venteuses. Ces fruits conviennent à tout âge & à tout tempérament, quoique cependant les vieillards feroient mieux de s'en abstenir, car les raisins les affoiblissent, & aug-

mentent en eux les fluxions auxquelles ils ne sont que trop sujets.

M. Tissot rapporte dans son *Avis au Peuple*, qu'on ne trouva point d'autres remèdes que dans les raisins pour guérir une armée attaquée depuis long-temps de dyssenterie; on permit aux soldats de se répandre dans les vignes dont les raisins étoient alors en pleine maturité, & d'y manger autant de raisins qu'ils pourroient, & à l'instant la maladie se dissipa.

Les pepins de raisins sont astringents: on fait sécher les raisins au soleil ou au four, & ils s'appellent *raisins passés*. Dans nos provinces méridionales, voici comme on les prépare; pour nous les envoyer, on les lie avec du filet, ou on les passe dans un filet noué par les deux bouts, & on les plonge dans de la lessive bouillante, où l'on mêle un peu d'huile jusqu'à ce que les raisins se rident; on les expose ensuite au soleil pendant six à sept jours, & on les range après dans des caisses en les pressant doucement. On prescrit les raisins secs dans les apozèmes & les tisanes pectorales, contre la toux opiniâtre & les fluxions de poitrine, après en avoir ôté les pepins; on les met à la dose d'une petite poignée sur une pinte de tisane; ils entrent aussi dans les sirops composés propres pour les maladies de poitrine. On sert communément sur nos tables, pendant la plus grande partie de l'année, des raisins secs: Riviere prétend qu'ils nourrissent & engraisent, en y joignant des amandes. Ils sont aussi très-propres pour la cachexie, pour l'hydropisie & pour lâcher le ventre. Leur pulpe mêlée avec un peu d'huile rosat, donne un onguent très-bon pour mûrir les furoncles malins, & en adoucir la douleur.

Zacutus Lusitanus prétend que la fumée de la décoction chaude de raisins pourris & pendus au plancher, reçue par l'utérus, fait sortir l'enfant mort.

On tire un suc des raisins qu'on nomme *mout*, avec lequel on fait le sapa ou rob, le raisiné & le vin cuit. Le sapa se fait en coulant le mout & le faisant évaporer sur le feu jusqu'à ce qu'il soit réduit au tiers; il est un peu astringent; on s'en sert communément pour confire les coings & autres fruits. On ordonne les coings ainsi confits dans les cours de ventre: ils sont aussi très-bons pour fortifier l'estomac. On prépare la moutarde avec le rob; on y délaie la semence pilée, ensuite on y met un fer rouge pour donner de la consistance.

Le raisiné est une préparation qu'on fait aussi avec les raisins, lorsqu'ils sont bien mûrs; on les fait bouillir dans un chaudron, on en tire le suc par expression, & on les fait évaporer sur le feu jusqu'à consistance de miel. Du Renou conseille le sapa dans les maladies de la bouche, à cause de sa stipticité.

Pour ce qui est du vin cuit, on le fait avec le suc de raisins bien mûrs & bien doux, qu'on réduit par l'évaporation sur le feu aux deux tiers; aussi-tôt qu'on l'a retiré du feu, il faut le jeter dans un vaisseau de terre, & l'agiter avec une cuiller, tant qu'il est chaud; la bonté de ce vin dépend de la qualité des raisins. Il convient pour adoucir la poitrine,

PRÉSENS DE FLORE. 201

à cause des parties terreuses & visqueuses dont il est chargé, & facilite l'expectoration dans les tempéramens humides : il est très-nuisible aux bilieux, aux mélancoliques, & à ceux qui sont menacés d'obstructions.

Personne n'ignore que le suc de raisins, lorsqu'il est fermenté dans une cuve, nous fournit cette liqueur délicieuse, connue sous le nom de *vin* : nous en parlerons plus bas.

Le marc des raisins, lorsqu'on en a tiré le vin, est un remède efficace contre les rhumatismes & les engourdissemens des membres, à cause de la quantité de parties spiritueuses qu'il renferme ; la façon d'appliquer ce remède, est d'entourer le membre affligé dans un tas de marc échauffé.

Ce marc, lorsqu'il est pourri en terre pendant un an, fournit aux vignes un engrais qui n'altère point la qualité du vin : on assure qu'il est très-propre pour les asperges. Dans plusieurs vignobles, on fait avec ces marcs, lorsqu'on en a tiré la quintessence, une espèce de motte qui est très-bonne à brûler quand elle est sèche. On se chauffe avec les sarmens que l'on coupe dans le temps de la taille ; la chaleur de ce feu passe pour être très-salutaire contre les rhumatismes.

Dans les pays de vignes, on en trouve dans les haies des pieds qui n'étant point taillés, poussent de longs sarmens : les pêcheurs du Bordelois ramassent avec soin ces sarmens ; ils les tordent sur eux-mêmes comme des harts ; ils en réunissent plusieurs ensemble, & en font des cordes qui servent à amarrer leurs canots & leurs filets.

Toutes les espèces de vignes portent un très-beau feuillage, & couvrent parfaitement bien les murailles.

Avant que de passer au vin, il est à propos de donner la méthode de conserver les raisins pendant l'hiver. Mettez dans le fond d'un tonneau bien relié, un lit de son de froment séché au four, ou de cendres tamisées ; posez sur ce lit les grappes de raisins, proprement coupées sans les ferrer ; observez de n'en jamais mettre deux l'une sur l'autre : sur cette couche de grappes mettez un nouveau lit de son ou de cendres, & ainsi alternativement jusqu'au haut du tonneau, de manière qu'il soit terminé par un lit de son ; bouchez ensuite bien le tonneau pour empêcher la communication de l'air, vous conserverez ainsi les raisins pendant près d'un an. Si vous voulez ensuite leur faire reprendre leur ancienne fraîcheur, coupez le bout de la branche de la grappe, & faites-le tremper dans du vin blanc, si c'est un raisin blanc, & dans du vin rouge, si c'est un raisin noir : l'esprit-de-vin lui rendra sa première qualité.

Le vin est à présent la seule chose qui nous reste à examiner ; nous parlerons de ses différentes espèces ; nous rapporterons les différentes méthodes de le faire suivant les différens pays ; nous traiterons de ses propriétés, & nous terminerons enfin par les différentes préparations qu'on en tire.

Tome II.

C c

On distingue en France trois sortes de vin : le blanc , le gris & le rouge ; le blanc est apéritif & diurétique ; le rouge est stomachique ; le gris tient le milieu & est le meilleur pour la santé. Les vins les plus renommés de la France sont les vins de Bourgogne, de Champagne, d'Orléans, de Bordeaux & de Bar. Les vins de Bourgogne sont d'une très-bonne seve ; ils sont stomachiques & pectoraux ; les vins de Champagne sont fumeux, diurétiques & apéritifs ; le vin d'Orléans est un diminutif du vin de Bourgogne ; la plupart des Marchands de Paris le mêlent avec le Bourgogne ; le vin de Bordeaux est un gros vin rouge, pesant, & qui n'est bon à boire que lorsqu'il a été voituré, ou qu'il a traversé la mer ; le vin de Bar est bienfaisant, léger, mais il ne se conserve pas. Nous pourrions mettre aussi dans la liste des vins de France, ceux de Rhin & de Moselle ; ils sont faits de raisins blancs, & ne sont bons qu'après trente feuilles ; ils sont pour lors d'une couleur jaunâtre.

La méthode de faire le vin de Champagne est trop bien détaillée dans le Spectacle de la Nature, pour ne pas la rapporter ici. C'est de la bonté du travail des vendangeuses, dit ce célèbre Auteur, que dépend la qualité du vin ; je les fais passer à trois différentes reprises dans les mêmes vignes, pour y faire trois cueillettes. La première sera des raisins les moins serrés, les plus fins, les plus mûrs, dont il faudra exactement retrancher tous les grains pourris, brûlés, verts ou piqués des insectes. Je recommande à tout mon monde de couper le raisin fort court, parce que la queue en est amère, & qu'à proportion de sa longueur, elle communique au vin un goût de grappe ou de bois.

La seconde cueillette sera des gros raisins serrés & un peu moins mûrs. La troisième sera des raisins verts, pourris, desséchés, en un mot du rebut ; de ces trois cueillettes je fais trois cuvées.

Ce premier travail, qui est de la dernière importance, se peut perfectionner par une autre attention. J'ai des vignes de différentes qualités ; l'une, située dans une terre extrêmement légère & pierreuse, donne un vin qui a beaucoup de finesse & d'odeur : une autre placée dans un fonds plus nourissant, donne un vin qui a plus de corps. Si je veux réunir ces bonnes qualités dans un même vin, & perfectionner l'une par l'autre, je puis le faire, ou à la vigne, par le mélange des raisins de ces différents cantons, ou à la cave par le mélange de ces différents vins que j'en aurai exprimés : si je diffère à faire ce mélange, en coupant un vin avec un autre, je cours un risque évident de tout perdre. Ces liqueurs faites ont peine à s'unir parfaitement ; celle qui est la plus foible change de couleur, & communique à l'autre son défaut, au lieu d'être corrigée par la bonne qualité de sa compagne, & le moindre mal qui y puisse arriver, quoiqu'il soit fort grand, c'est un œil louche, un nuage, une petite lie qui ternira toujours la beauté de la couleur, & lui ôtera la perfection du goût, avec ce qu'on appelle le clair-fin. Il n'en sera pas de même

même, si je marie ce qu'il y a de raisins parfaits dans une vigne avec ce qu'il y a de raisins parfaits dans une autre. Du concours de ces différents fruits réunis tout d'abord, & façonnés ensemble, il se forme une liqueur exquise, qui a la fermeté, la délicatesse, l'odeur, la couleur vive, & qui persévère plusieurs années sans la moindre altération. Ce que je dis a été justifié par une longue expérience, & c'est la connoissance du bon effet que produisent les raisins de trois ou quatre vignes de différentes qualités, qui a porté à la perfection les fameux vins de Sillery, d'Haï & d'Hautvilliers. Aussi faut-il convenir que tous les différents agrémens qui peuvent flatter la langue, semblent s'y être réunis. Le pere Pérignon, Religieux Bénédictin, d'Hautvilliers-sur-Marne, est le premier qui se soit appliqué avec succès à assortir ainsi les raisins de différentes vignes. Avant que sa méthode se fût répandue, on ne parloit que du vin de Pérignon ou d'Hautvilliers.

Le raisin blanc ne donne qu'un vin blanc qui n'a communément ni force, ni qualité, qui jaunit promptement, & tombe dès avant l'été. Le vin gris qui a l'œil si vif, & qui est d'une blancheur & d'un éclat qui imitent le cristal, provient des raisins les plus noirs, & sa blancheur ne se soutient jamais mieux que quand on a pris soin d'arracher tous les ceps de raisins blancs. Autrefois le vin d'Haï duroit à peine un an; la liqueur des raisins blancs, dont la quantité étoit grande en ce vignoble, venant à jaunir, prenoit le dessus, & altéroit toute la masse du vin; mais depuis que les raisins blancs n'entrent plus dans le vin de Champagne, celui de la montagne de Rheims dure huit ou dix ans, & celui de la Marne va aisément à cinq & six. Le vin de raisin noir se colore, pour ainsi dire, comme l'on veut; quand on le souhaite parfaitement blanc, voici ce qu'on fait. Les vendangeuses entrent de grand matin dans la vigne, & font le choix des plus beaux raisins; elles les couchent mollement dans leurs paniers, & les mettent encore plus doucement dans les hottes, pour être portés au pied de la vigne, où sans les fouler, on les met dans de grands paniers, en leur conservant l'azur & la rosée dont ils sont tous couverts. Le brouillard, aussi bien que la rosée, contribue beaucoup à la blancheur du vin. Si le soleil est un peu vif, on étend des nappes mouillées sur les paniers, parce que le raisin venant à s'échauffer, la liqueur en pourroit prendre une teinte de rouge. On charge ces paniers sur des animaux d'un naturel paisible, qui les portent lentement & sans secousse jusqu'au cellier, où le raisin demeure à couvert & fraîchement. Quand le soleil est modéré, on vendange sans danger jusqu'à onze heures; quand il est fort & un peu ardent, on quitte à neuf. Dès que les paniers sont arrivés à la maison, (il est d'une extrême conséquence qu'elle se trouve voisine de la vigne, pour que le raisin ne s'écrase pas, ni ne s'échauffe dans le trajet) aussi-tôt sans fouler le raisin dans la cuve, on commence par le jeter sur le pressoir.

Après qu'on a donné très-promptement la première presse, on relève

les raisins qui se font écartés de la masse, & on donne la seconde ferre; ensuite avec une grande pelle tranchante, on taille quatrièmement les extrémités de la masse des raisins, on rejette par dessus tout ce qui a été taillé des côtés, & on donne la troisième ferre, qu'on appelle pour cette raison la première taille; on abaisse ainsi les grands arbres du pressoir à diverses reprises, qu'on appelle de même seconde, troisième, quatrième & cinquième taille.

Le vin qui sort de la première ferre se met à part, si le raisin est bien mûr & l'année fort chaude, parce qu'alors il coule très-abondamment, & qu'on courtoit risque de le rougir en le mêlant avec celui de la seconde ferre: mais ce mélange est utile, & quelquefois nécessaire, quand l'année n'est pas chaude; & que la première ferre n'a pas rendu abondamment. On peut quelquefois mêler le vin de la première taille avec celui des deux premières fettes; mais bien des gens fort entendus évitent d'en courir les risques, le premier vin pourroit en être taché. Le vin de taille est excellent pour faire une boisson parfaite; on peut aussi le joindre aux vins rouges, si l'on en fait à part.

Les vins de taille vont en rougissant par degrés, parce que l'action du pressoir se fait sentir de plus en plus à la pellicule même qui enveloppe le grain: les particules qui s'en détachent sont ce qui donne la rougeur au vin. L'ardeur du soleil, ou les secousses des charrois sont quelquefois si grandes, & agissent si fortement sur les dehors des raisins, que les liqueurs qui sont dans l'enveloppe du grain étant en mouvement, se joignent dès la première ferre au jus du raisin, & alors on ne peut faire un vin parfaitement blanc; il sera œil de perdrix, & même plus chargé. La qualité du vin n'en est pas moindre; mais le goût & la mode font d'avoir tout un ou tout autre, une blancheur parfaite, ou un rouge vermeil & foncé.

Le vin de la sixième se joint à celui qu'on tire des rebuts, pour les usages les moins importants.

Venons présentement au vin rouge: on fait par expérience que cette rougeur vient du mélange plus ou moins parfait des liqueurs qui sont dans l'enveloppe, avec celles qui forment le corps du grain. C'est pour donner au vin cette forte teinture qu'on foule les raisins, & qu'on les fait cuver avant que de les pressurer. Les esprits & la chaleur qui travaillent dans la cuve, heurtent de toutes parts contre les tuniques des grains qu'on a crevés en les foulant: cette substance rouge qui loge dans le tissu de la pellicule s'en détache, est emportée par la chaleur qui pénètre tout, & se mêle à toute la masse de liqueur à proportion du séjour que fait celle-ci dans la cuve. On seroit donc sûr d'avoir un vin parfaitement rouge en le laissant cuver long-temps; mais la liqueur acide & amère qui est dans la queue de la grappe, étant emportée par la même chaleur, se mêle aussi à toute la masse, & y répand une amertume & un goût âcre qui rend le vin insupportable, sur-tout dans les années froides.

PRÉSENS DE FLORE. 205

Il y a deux moyens de prévenir cet inconvénient : l'un est de vendanger sous le soleil le plus ardent ; l'action du soleil sur les dehors du grain y produit plus d'effet que ne feroient plusieurs jours de caves, & le raisin se cuvait alors très-promptement, & s'élevant jusqu'aux bords, très-souvent en moins de vingt-quatre heures, il ne court point le risque de contracter le goût de la grappe.

Si l'année est froide, ou qu'on ne puisse avoir un beau soleil pour vendanger, on a recours à des fourches de bois à trois dents, longues de trois pieds, & en tournant autour des tonneaux dans lesquels on fera le transport des raisins de la vigne au pressoir, on en arrache les grappes qui en sortent égrenées, & qu'on met avec le rebut pour ne pas perdre cette petite goutte de liqueur qui demeure attachée à l'extrémité de la queue de chaque grain ; on jette alors le raisin dans la cuve, & on l'y laisse plusieurs jours de suite en toute sûreté. Il bout & se colore sans contracter l'amertume des grappes qui en ont été ôrées la plupart ; je dis la plupart, parce qu'il faut qu'il y en ait pour lier les grains, qui, sans ce secours, s'échapperoient de tous côtés sur le pressoir, où l'on acheve d'en exprimer tout le jus.

Le vin qu'on a tiré de la cuve se mêle ensuite avec celui qu'on a tiré du pressoir dans les deux & trois premières ferrés : le vin des suivantes est de moindre qualité ; on fait bien de l'employer séparément.

Voilà le vin fait & distribué dans les tonneaux, qu'on marque selon l'ordre de la première, de la seconde & de la troisième cuvée, soit de blanc, soit de rouge. Après qu'on l'a laissé bouillir à l'air un nombre de jours, qui varie selon la maturité des raisins & la température de l'année, on le bouche faiblement pour lui laisser exhiler encore quelque temps son plus grand feu ; on le conserve au cellier haut tout l'hiver, & l'on le descend dans les caves basses au retour des premières chaleurs, pour l'en retirer sur la fin de l'automne.

Le vin de l'année ne se met guère que dans des vaisseaux neufs ; & lorsqu'on le transvase, il faut toujours que ce soit dans un vaisseau où il y ait eu du vin de la même espèce, ce qui est sur-tout essentiel quand il s'agit du vin blanc, qui pourroit se tacher en passant dans un vaisseau qui a contenu du vin d'une nature toute différente, ou contracter un goût de bois en passant lorsqu'il est fait dans un vaisseau qui n'a point servi.

C'est un vieux préjugé, sans aucun fondement, que le vin se conserve mieux sur sa lie ; la lie & l'air sont les deux pestes du vin. Si les Champenois déplacent ou font reliev douze fois leurs vins en quatre ans, douze fois ils le transvasent dans des tonneaux parfaitement nets, & de peur apparemment que le vin ne prenne l'évent, ils font dans l'usage de faire brûler dans le tonneau qu'on vuide, un petit bout de mèche souffrée, d'un demi-pouce en long & en large. L'huile & l'odeur du soufre empêchent peut-être l'air de s'insinuer dans le vin en entrant

dans le tonneau à mesure qu'il se vuide, & y répandent encore des esprits qui aident à soutenir le feu & le brillant de la liqueur.

Comme la bonté & la longue durée des vins dépendent tout particulièrement du soin qu'on prend de les dégraisser de leur lie, on s'est appliqué à trouver les moyens sûrs pour les clarifier. Le premier moyen est de les tirer à clair, le second est de les coller.

Tirer à clair, c'est faire passer le vin de dessus sa lie dans un autre vaisseau bien net, à l'aide d'un boyau de cuir & d'un soufflet; une des extrémités du boyau tient par un tuyau de bois au bas du vaisseau qu'on veut remplir: l'autre tient par un semblable tuyau à la grosse fontaine qui est attachée au bas du vaisseau qu'il faut vider. La fontaine ouverte, le vin coule d'un vaisseau dans l'autre, jusqu'à ce qu'il se trouve à niveau dans tous les deux; on insère alors dans l'ouverture supérieure du tonneau qu'on vuide, l'extrémité d'un large soufflet fait exprès; l'air qu'on force par diverses reprises à y entrer, & qui n'en peut sortir, foule le vin également, & le contraint, sans le troubler, à se sauver au haut de l'autre vaisseau.

Coller le vin, c'est y verser par chaque tonneau une pinte de liqueur, où l'on fait délayer & fondre pendant quatre jours un morceau de colle de poisson, du poids de soixante ou soixante-dix grains. Ces bâtons de colle que les Hollandois nous apportent d'Archangel, doivent être clairs & transparens: on frappe la colle avec un marteau de bois pour l'effeuiller & la dissoudre plus aisément dans un peu de vin & d'eau de rivière, qui est plus pénétrante que l'eau de puits ou de fontaine; on y ajoute de temps en temps une très petite quantité de vin. On manie souvent le tout, & on le passe par un linge médiocrement fin; on en verse la quantité de trois grands verres ou d'une pinte dans un tonneau, dont on a tiré deux ou trois bouteilles. On brouille cette colle avec le vin, en y insérant un bâton courbé; la colle se répand à la surface comme un réseau, & à l'aide d'un peu d'air qu'on y admet à discrétion par l'ouverture d'un faussier, la colle se précipite, & entraîne avec elle la graisse ou l'huile superflue, & généralement tout ce qu'il y a d'impur dans le vin, sur-tout si c'est du vin gris; elle ne lui communique aucune mauvaise qualité, & elle dégage toutes les bonnes qu'il peut avoir.

On tire les vins à clair depuis le commencement de janvier, ou lorsque les gelées ont commencé à les éclaircir naturellement: on recommence quinze jours après, & si c'est un vin gris, on le colle huit jours avant que de le mettre en bouteilles.

En le tirant vers la fin de mars, lorsque la sève commence à monter à la vigne, on parvient communément à rendre le vin moussieux, en sorte qu'il blanchit comme le lait, jusqu'au fond du verre au moment qu'on le verse. On réussit encore quelquefois à faire du vin moussieux, en le tirant durant la sève d'août, ce qui semble prouver que la mousse

PRÉSENS DE FLORE. 207

est un effet du travail de l'air & de la sève qui agissent alors fortement dans le bois de la vigne, & dans la liqueur qui en est provenue. Mais cette mouffe qui est du goût de quelques personnes, paroît aux connoisseurs une chose étrangere à la bonté du vin, puisque le vin le plus verd peut mouffer, & que le plus parfait très-ordinairement ne mouffe point. On colle de bonne heure, & pour l'ordinaire en mars, les vins tendres, tels que sont ceux d'Haï, d'Epernai, d'Hautvilliers & de Piéri, dont la plus grande consommation se fait en France. On se trouve mieux d'attendre un an tout entier à coller les vins fermes, comme sont ceux de Silleri, de Verzenay & autres de la montagne de Rheims: ces vins sont alors en état de se soutenir par-tout pendant plusieurs années; ils feront l'honneur des tables de Londres, d'Amsterdam, de Copenhague, & de tout le Nord. On assure même qu'ils ont passé plusieurs fois la ligne impunément; ils la passent deux fois pour arriver à Pondichery, où l'on en envoie.

Quand on met ces vins en bouteilles, avant qu'ils aient exhalé au travers des pores du tonneau ce qu'ils ont de dur & de fougueux, ils cassent une multitude de bouteilles, & la qualité n'en est pas si parfaite.

La façon de mettre le vin en bouteilles consiste à laisser un doigt de vuide entre le bouchon frappé & la liqueur; à ficeler le bouchon pour le maintenir mieux contre l'effort du vin, à le cacheter si l'on veut, pour prévenir les méprises ou les infidélités, & à mettre le flacon sur le côté, parce que, si on le pose debout, il arrivera quelque mois après que le bouchon n'étant pas abreuvé se séchera, & que devenu plus petit il laissera un passage à l'air, qui travaillera sur le vin, l'agitera, & y formera à la surface une pellicule, ou des fleurettes, qui en annoncent la corruption.

On ne fait pas beaucoup d'usage ni de colle ni de bouteilles pour les vins rouges, sur-tout durant la première année. Les particules de l'écorce du grain qui ont teint le vin en rouge, se détachent de mois en mois; les plus grossières s'affaissent promptement au fond du vase; le vin rouge que vous aurez collé & mis en bouteilles, vous paroîtra d'une netteté parfaite; mais deux mois feront à peine écoulés, que le premier mouvement que vous donnerez à la bouteille, ou l'air que vous y aurez admis en versant les deux premiers verres, élèvera du fond un nuage qui ternira le vin & en émouffera tout l'agrément.

Il ne faut donc mettre de vin rouge en bouteilles que ce qu'on en veut consommer dans l'espace de deux mois, autrement on risque de trouver tout, ou perdu, ou altéré dès le troisième, souvent plutôt; soit parce que le fond de la bouteille s'épaissit, & oblige de transvaser avec perte, à l'aide d'un petit syphon à deux branches; soit parce que le vin rouge de l'année acquiert dans la bouteille un goût âcre qui le rend méconnoissable; soit enfin parce qu'il y devient gras comme

l'huile, défaut dont on le guérit en agitant la bouteille; mais on l'en guériroit mieux dans le tonneau, en le roulant, & en le coliant, ou en attendant un an entier.

Quand au bout d'un an & plus, les sédimens se sont faits à diverses reprises dans le vin rouge, on peut sans danger jouir de la commodité de le mettre en bouteilles, il s'y soutiendra pour lors beaucoup mieux que dans le bois, parce que les pores du verre sont plus serrés: la colle n'y feroit aucun tort; mais le vin s'étant parfaitement clarifié par ses propres efforts, elle pourroit être fort inutile.

Tant que le vin est en cercles, on le remplit tous les mois de tout ce qu'il y a de meilleur de la cave, & s'il est possible, de vin de la même cuvée. Comme le bois qui le renferme est fort poreux, le vin, tant qu'il y loge, ne peut soutenir le voisinage d'aucune odeur forte, telles que sont celles du fromage, du cidre, de la biere & du poirée. Pour dire en deux mots ce qu'on en doit écarter, il faut porter la propreté de la cave jusqu'au scrupule.

Le vin de Provence se fait ainsi: on coupe le raisin dans sa parfaite maturité, & c'est ordinairement vers la fin de septembre. On ôte tout le vert ou le pourri, que l'on donne aux cochons. Il y a au-dessus de la cuve une grande caisse ou fouloir de bois, dont une partie du fond est en forme de gril, par où s'écoule la liqueur & la pellicule du raisin, à mesure qu'il est foulé & écrasé sous les pieds d'un homme fort & vigoureux; la grappe seule reste au fond de ce grillage, dont les barreaux n'ont pas des intervalles assez larges pour la laisser passer; on la laisse égouter, puis on la garde pour en faire de la piquette.

Les cuvées ordinairement sont de bois, & ouvertes par le haut; celles qui sont de pierres & voûtées par-dessus, sont préférables; on ferme exactement l'ouverture de deux pieds en quarré du haut de la voûte, quand la cuve est pleine: lorsque le vin a jeté son feu dans la fougue de la première fermentation, & qu'il pourroit s'en évaporer les esprits nécessaires pour lui donner la qualité, on laisse fermenter le vin depuis huit jours jusqu'à un mois & plus. Il n'y a point sur cet article de règle fixe, la fermentation pouvant être hâtée ou retardée par la différente température des saisons & des climats, par l'espèce des raisins, & par la diverse qualité qu'on veut donner au vin. Mais en général tout vin qui n'a pas fermenté dans son temps dans la cuve ou dans le tonneau, est sujet à fermenter hors de saison, & à se gâter.

Les vins de Provence sont ordinairement assez mûrs & assez spiritueux pour être façonnés & épurés dans l'espace de deux mois ou environ. On les met alors dans les tonneaux, qu'on a soin de remplir, ou *ouiller* tant qu'ils diminuent, en déposant par le bondon; on les bouche ensuite exactement, pour n'y plus toucher que pour les mettre en perce dans leur temps.

Quand la saison n'est pas contraire (elle l'est rarement) & que les

vins sont faits avec soin, ils se gardent plusieurs années & souffrent le transport. L'usage de transvafer le vin n'y est pas commun, il n'est suivi que de ceux qui veulent avoir un vin de durée & délicat. De-là vient qu'il y a des vins tournés dans les années où le vin n'est pas de bonne qualité, & quand on manque d'attention pour les caves & pour les tonneaux.

Pour faire le vin de Bourdeaux, on laisse fermenter les raisins dans de grands foudres avec leur rape & la peau des grains, après qu'ils ont été bien foulés; avant de les fouler, il est bon d'en ôter les grappes avec des râteaux de fer, parce que la rape trempant dans la liqueur ne peut que lui donner un certain acide & âcreté qui seroit la première disposition, ou comme un levain qui ne peut tendre qu'à faire tourner la liqueur avec le temps. Les vins participans de la qualité du sol qui nourrit la vigne, les vins qui sont récoltés dans les palus sont plus colorés, plus épais & même plus pesans que les autres; ils se chargent d'une plus grande quantité de parties grossières, qu'on appelle lie quand elle est précipitée au fond. Cette espèce de vin réussit très-bien à la mer, & résiste très-parfaitement aux voyages de long cours. Après que ces différentes espèces de vins ont fermenté un certain temps dans les foudres, comme cinq, six, & quelquefois même jusqu'à dix jours, on les en tire pour en remplir les tonneaux. On observe que si la liqueur que l'on goûte de temps en temps, lorsqu'elle fermente dans les foudres, se trouvoit d'une grande maturité, tendant sur la douceur, alors on ne la laisseroit pas si long-temps en fermentation avec la rape, & on la transvaferoit au quatrième ou cinquième jour dans les tonneaux, de crainte qu'elle ne contractât une douceur pesante, qui dureroit plusieurs années si elle fermentoit long-temps avec la rape.

Si au contraire la liqueur tend sur l'acide, faute d'une parfaite maturité; alors on la laisse avec sa rape, parce qu'elle y perd de son acide. On fait de ces mêmes vins une liqueur légère, comme en Bourgogne, en ne les laissant qu'une couple de jours fermenter avec la rape. Quant aux vins blancs, on met la liqueur tout de suite dans les tonneaux, & elle fait sa fermentation.

On conserve les vins, sur-tout les rouges, on les tirant plusieurs fois de dessus leur lie, & en les clarifiant avec du blanc-d'œuf & de la colle de poisson deux fois au moins par année, & quand ils sont reposés, on les soutire de dessus la colle ou le blanc-d'œuf.

A l'égard des vins de Franche-Comté, voici ce que nous avons pu recueillir. On y choisit presque toujours le beau temps pour vendanger, quoique cela ne dépend pas des cultivateurs, qui sont forcés de vendanger aux jours fixés par les seigneurs ou officiers municipaux des lieux.

On égrappe au moment de la cueillette tous les raisins, & on porte la vendange dans la cuve, à l'exception de celle destinée pour faire du

vin blanc, qui s'égrappe également, & se porte de suite sur le pressoir pour en extraire le jus. Dans quelques vignobles du plat-pays, on porte le raisin rouge sur le pressoir au moment qu'on le coupe : le vin qu'on en extrait est léger, mais il n'est point de garde.

Les vins de cette province sont ordinairement fort en couleur ; on les fait cuver douze, quinze ou vingt jours, quelquefois & plus, selon le plus ou le moins de maturité du raisin ; ils fermentent quelquefois le même jour, quelquefois au pied de la vigne, quand il fait un temps chaud ; on pense que cette méthode occasionne trop d'évaporation, & qu'elle affoiblit le vin.

Ces vins se gardent ordinairement trois à quatre ans, même jusqu'à cinq ou six ; mais cela est rare : on n'entend parler que du bon plant ; celui-ci a du corps ; le gamet en a très-peu, & ne se conserve que deux à trois années au plus.

Les vins étant mis en tonneaux pendant les vendanges, on les y laisse jusqu'au mois de mars ; on les soutire pour lors, & ils en valent mieux ; la première année ils travaillent environ quinze jours, les années suivantes très-peu, au mois d'avril que la vigne pousse, & lors de la fleur du raisin ; on peut évaluer le vin qu'on emploie pour remplir les tonneaux à un quarantième par année.

En Bourgogne, pour faire le vin, point de règle particulière, parce que les climats, les années, les terrains, les qualités des raisins, le plus ou moins de fumier que l'on donne aux vignes, le plus ou moins d'élevation à laquelle on les fait monter, varient beaucoup, avancent conséquemment ou retardent la maturité du raisin ; les années sont plus ou moins chaudes, les pays sont plus ou moins au midi : ainsi c'est aux cultivateurs à suivre les directions que la nature leur donne, & à se conduire suivant les années & les climats.

On remarque en Bourgogne que lorsque la vigne porte encore ses feuilles pendant les vendanges, il faut alors faire fort peu cuver le vin, de peur qu'il ne soit trop rouge ; lorsqu'il reste trop long-temps dans la cuve, il acquiert beaucoup de dureté.

Avant qu'on ne jette la vendange dans les cuves, on coupe les raisins, on les met dans des tonneaux destinés à cet usage, que l'on place au pied de la vigne ; on les y écrase avec le pied autant que l'on peut : quand on a de quoi charger une voiture de ces raisins ainsi foulés, on les porte dans la cuve, on l'en remplit ; lorsque la cuve est pleine, on laisse fermenter cette vendange ; ceux qui fixent le temps du cuvage sont téméraires, car cela dépend absolument du plus ou du moins de chaleur qu'il fait dans la saison, & du plus ou moins de temps que la vigne a conservé ses feuilles.

On fait entrer des hommes dans la cuve qui foulent cette vendange ; quand ils sont sortis de la cuve, & que l'on a laissé le vin fermenter pendant quelque temps, on a des verres bien nets, dans lesquels on

verse

PRÉSENS DE FLORE. 211

verse du vin pour voir s'il a assez de rouge, & suivant le degré de de couleur qu'on veut lui donner. Avant que de verser le vin dans les verres ou dans les gobelets, on met dessus un papier qui n'a point été collé, & l'on verse du vin sur ce papier : par la filtration qui se fait à travers le papier dans le verre, on examine d'heure en heure le degré de couleur du vin ; on fait cette opération de peur de forcer les vins : un trop long cuvage les charge beaucoup de couleur, les rend durs, & souvent les fait tourner à l'aigre.

Lorsque le vin est à la nuance que l'on veut, on le coule, c'est à dire, qu'on le tire de la cuve ; ce vin s'appelle *mere-goutte*, parce qu'il est le premier & le meilleur ; on le met dans une autre cuve où il fermente ; on le remue bien, & à différens temps avec un bâton, pour qu'il soit tout pareil en qualité & en couleur quand il sort de cette cuve.

Quand le temps nécessaire pour qu'il soit bien mêlé, & qu'il ait assez fermenté pour être dans sa perfection de couleur & de mélange, on le coule, on le met dans des tonneaux où il fermente encore long-temps, sur-tout lorsque l'année est chaude : il faut avoir l'attention de l'*ouiller*, c'est à dire, de remplir le tonneau avec le même vin ; lorsqu'il a cessé de bouillir, on met sur la bonde des tonneaux une feuille de vigne, sur laquelle on met une pierre plate ou une brique, pour contenir la feuille ; lorsque le vin est absolument tranquille, & qu'il n'a point de bouillonnement ni de fermentation sensible, on le met à la cave.

Quant à la vendange qui reste à la cuve du vin dont je viens de parler, on la met dans le pressoir que l'on sert à plusieurs reprises, à mesure que le marc s'affaïsse ; on met le vin dans des tonneaux aussi à mesure qu'il en sort. Il faut avoir soin de remplir ces tonneaux quand le vin fermente ; & lorsqu'il se fait une dissipation, on y met, comme pour le précédent vin, de la feuille de vigne avec la brique par-dessus.

Il est bien naturel que ces vins ne soient pas si bons, ni si délicats que les premiers ; d'abord ils sont plus chargés de rouge & beaucoup plus durs que la *mere-goutte*.

Les vins du pays Messin se font ainsi : vous faites porter vos raisins dans une cuve à ce destinée ; quand la cuve est pleine, vous leur faites donner deux ou trois coups de dame (c'est un grand poteau de chêne), ensuite vous étendez vos raisins uniment & vous les laissez ainsi cinq ou six jours, plus ou moins, suivant que le temps est chaud. Lorsque votre vendange bout bien & qu'elle est dans sa plus grande force, vous lui donnez de nouveaux coups de dame, & en assez grande quantité, afin de briser entièrement les raisins. L'opération finie, vous rangez avec un râteau les marcs uniformément ; vingt-quatre heures après, vous soutirez le vin de la cuve, ensuite vous portez le marc sur le pressoir, vous lui donnez la serre, après quoi vous le taillez trois ou quatre

Tome II.

D d

fois : vous mêlez le vin qui vient du pressoir avec celui qui vient de dessous la cuve, en proportion égale autant que faire se peut, & par ce moyen vous aurez du très-bon vin rouge. Les meilleurs tonneaux pour y mettre le vin sont les plus gros ; il ne les faut pas entièrement remplir, il suffit qu'on puisse du doigt toucher aisément au vin ; quand le vin a jetté sa première fougue, on acheve pour lors de les remplir ; on les couvre de feuilles de vigne avec un peu de fable dessus, jusqu'à ce qu'on les bondonne, ce qui se fait ordinairement dix à douze jours après que le vin est entonné. Il faut le remplir tous les huit jours au moins jusqu'à la saint Martin, chaque quinze jours jusqu'en Janvier, & chaque mois le reste de l'année : le vin blanc se fait presque partout de même.

Quelquefois le vin se graisse : pour y remédier, il faut agiter vivement votre tonneau pendant deux ou trois heures, observant bien qu'il ne soit pas entièrement plein ; en peu de temps il se rétablit.

Quand votre vin est trop foible, il faut d'abord l'agiter par le bondon avec un bâton fendu, y verser une pinte d'eau-de-vie, & le laisser reposer dix jours avant que de le boire.

S'il ne veut pas s'éclaircir, il faut le coller avec la colle de poisson, ou bien mettre dans le tonneau une composition faite avec six onces de sucre réduit en poudre, neuf jaunes d'œufs, les coquilles bien broyées, & deux pintes du même vin que vous mêlerez exactement ; vous remuerez le tonneau, & vous laisserez reposer ce vin cinq ou six jours.

Si vous avez un vin rude & verd, vous pouvez l'adoucir, en mettant dans le tonneau une pinte d'eau-de-vie & deux livres de miel, que vous délayerez dans l'eau-de-vie, après l'avoir fait bouillir pour en tirer la cire.

Le vin est le plus excellent cordial que l'auteur de la nature nous ait donné ; il est stomachique ; il fortifie les viscères & facilite la digestion ; mais lorsqu'il est pris avec excès, il corrompt les liqueurs, produit l'ivresse, & cause beaucoup de maladies fâcheuses, telles que les fièvres, l'apoplexie, la paralysie, la léthargie & principalement l'hydro-pisse.

Pour avoir un vin bien faisant, il faut le choisir clair, transparent, d'une belle couleur, point trop nouveau, d'un goût doux & piquant & d'une odeur agréable.

Si on boit du vin à jeun le matin, c'est un bon vermifuge ; on s'en sert souvent en Médecine comme cardiaque & diaphorétique ; le vin rouge, de trois feuilles au moins, est très-bon dans les fièvres putrides, pourvu qu'on en prenne modérément.

App'iqué extérieurement, il est résolutif, fortifiant & cicatrisant ; on l'emploie aussi pour tirer la teinture des différentes substances ; ces vins sont connus sous les noms de vins médicinaux.

On fait dans plusieurs pays, avec le marc des raisins, une espèce d'eau-

PRÉSENS DE FLORE. 213

de-vie commune qu'on retire par la distillation. On ramasse ces marcs en tas, on les laisse de nouveau fermenter après les avoir bien couverts, après quoi on les distille : nous en parlerons ci-après, lorsque nous traiterons de l'eau-de-vie. On fait avec ces marcs une boisson dont usent les gens de campagne ; on met ce marc dans des tonneaux, on verse de l'eau par-dessus, qui se charge de quelques principes du raisin, & devient un peu vineuse. Cette boisson est sujette à s'aigrir & convient fort peu aux estomacs foibles ; elle excite des tranchées & cause des obstructions ; moins cette liqueur est chargée d'eau, & plus est grande la quantité de marc avec laquelle on la fait, moins elle est nuisible.

Les marcs des raisins servent dans la paralysie, les rhumatismes & la goutte sciarique ; on met dans ces marcs encore chauds, les parties entières affectées de ces maladies, ce qui procure un prompt soulagement.

On emploie encore ces marcs pour faire promptement de l'excellent vinaigre ; lorsqu'il est encore frais, on en remplit une futaille, on l'y laisse échauffer pendant quelques jours, ensuite on l'arrose de plusieurs seaux de vin ; au bout de quelque temps il se convertit en excellent vinaigre. On fait un usage continuel du vinaigre dans les cuisines pour l'assaisonnement des alimens : on l'emploie dans les ragoûts, les salades, pour confire les cornichons, la perce-pierre ; il est aussi d'une très-grande utilité dans la Médecine.

Le vinaigre est un nouveau degré de fermentation, c'est un vin dont les parties salines & acides tiennent comme liées & enchainées les parties sulfureuses & spiritueuses.

La plupart des Vinaigriers font une espee de secret du procédé qu'ils emploient pour changer le vin en vinaigre. Plusieurs emploient les lies de vinaigre sur lesquels ils versent du vin ; ils mettent ce vin dans un endroit chaud, bientôt la liqueur se trouble, le mouvement s'y excite, sa saveur s'aigrit, la liqueur s'éclaircit aussi-tôt & devient vinaigre ; il faut pour lors le mettre dans un endroit frais, de peur qu'il ne fermente de nouveau & ne se gâte. Pour en faire sur le champ, il ne s'agit que de mêler de la crème de tartre avec de la lie de vinaigre, & de verser de l'eau simple par-dessus ; vous pouvez aussi en peu de temps changer un tonneau de mauvais vin en bon vinaigre, si vous suspendez dedans un nouet contenant cinq livres de tartre cru, réduit en poudre subtile & arrosé d'une livre d'huile de vitriol, & si vous agitez de temps en temps le nouet.

Les vins spiritueux, forts & généreux, sont les plus propres à faire le bon vinaigre ; les vins foibles, aqueux, peu chargés de parties spiritueuses, ne fournissent au contraire qu'un vinaigre très-foible.

Le vinaigre est anti-putride, discutif & rafraîchissant ; il se mêle facilement avec l'eau & avec toutes les liqueurs du corps humain ; il apaise la soif, il ranime les oscillations des fibres nerveuses, sans les trop

irriter ; il est très-bon dans les syncopes , les foiblesses & les langueurs hystériques. Boheraave assure avoir guéri avec le vinaigre , pris intérieurement & appliqué extérieurement sous les narines , des maladies convulsives , des affections soporeuses & hystériques , contre lesquelles il avoit inutilement employé les remèdes les plus violens.

Le vinaigre est aussi d'un très-grand secours dans les hémorrhagies ; son usage extérieur est très-bon pour prévenir les inflammations ; sa fumée arrête le sang du nez ; il est aussi très-propre dans les squinancies. C'est un des meilleurs préservatifs contre les fièvres malignes , pestilentielles & la peste ; on l'emploie avec succès dans ces cas , pourvu qu'on y fasse infuser quelques plantes cordiales & alexitères , telles que la rhue , le scordium , l'angélique , la carline , l'impératoire , &c. Rien n'est meilleur pour garantir de ces maladies , qu'une éponge imbibée de ce vinaigre , & présentée au nez ; il est infiniment plus souverain que l'eau de la reine d'Hongrie. On fait un sirop , dont le vinaigre est la base , avec les framboises & les groseilles , qui est très-bien indiqué dans les fièvres putrides. Le vinaigre des quatre voleurs est trop connu pour en donner ici la préparation.

L'oxicrat est une préparation qui se fait avec une partie de vinaigre sur cinq parties d'eau ; on l'emploie dans les fomentations , les gargarismes & les lavemens.

Borel a observé que le vinaigre diminueoit l'embonpoint des personnes trop grasses ; son usage immodéré est très-pernicieux. Les personnes du sexe qui , par un goût dépravé en boivent avec excès , servent d'expériences bien funestes , puisqu'elles tombent souvent dans une maigreur & un dessèchement qui les conduit à la phthisie & à la mort. Le vinaigre est par conséquent contraire aux personnes maigres & exténuées , aux poitrinaires , aux vieillards & aux mélancoliques.

On prétend qu'on a trouvé depuis peu dans le vinaigre un véritable spécifique contre la rage , ce qui demande plusieurs expériences répétées. M. Locher prétend aussi guérir de la manie ou folie , par l'usage du vinaigre distillé. Comme les observations de ce Savant sont intéressantes & nouvelles , ou pour mieux dire , renouvelées , nous pensons ne pouvoir mieux faire que de les rapporter ici.

« Je choisiss d'abord , dit cet auteur , du vinaigre ordinaire , ensuite du vinaigre distillé ; je le fis prendre par cuillerées à mes maniaques , & j'eus le plaisir de voir qu'il produisoit de bons effets. Il y avoit des malades , & sur-tout des femmes qui ne pouvoient pas supporter le vinaigre étant à jeun , voici comme je m'y pris.

Les malades sur lesquels je fis mes expériences , prirent tous dans la matinée environ une livre de forte infusion de mille-pertuis ; une heure après le dîner , je leur donnai une once & demie de vinaigre distillé , mais à différentes fois , de façon qu'ils en prirent environ tous les quarts-d'heure une cuillerée.

Je començai ce traitement les premiers jours du mois de Mai 1761, & je guéris heureusement les malades suivans, les uns de leur délire mélancolique, les autres de la manie.

Le genre de la maladie ne m'a pas permis de mettre tout au long les noms des maniaques, ni celui des épileptiques, dans la crainte que cela ne fit tort à ces pauvres gens, quoique guéris; mais je donne leur nom propre ou nom de baptême, & la première lettre de leur surnom comme ils sont inscrits dans le registre de l'hôpital. Matthias F. a commencé à prendre le vinaigre distillé le 16 Juin, il est sorti de l'hôpital le 6 Août, &c. Toutes ces personnes se portent fort bien (il y en a neuf tant hommes que femmes) & jouissent constamment de leur bon sens: les hommes sont retournés à leurs occupations précédentes; l'un d'un est allé dans sa patrie, & s'y est marié; la plupart des femmes sont en service.

Peu de temps après que les malades ont commencé l'usage de ce nouveau remède, cet air égaré ou hagard, qui est particulier aux maniaques, disparoît enfin, ils deviennent tranquilles, & insensiblement ils recouvrent la raison.

Le remède agit principalement par les sueurs; plus les malades suent & plutôt ils sont soulagés; il favorise aussi les autres sécrétions & excréments: chez les femmes, il rend abondantes les règles qui l'étoient peu, & fait reparoître celles qui étoient supprimées. Je n'ai pas remarqué, continue l'Auteur, que ce remède ait produit aucun accident qui ait mis dans le cas d'en interrompre l'usage. Je fais continuer l'usage du remède jusqu'à ce que les malades soient parfaitement guéris, & il faut pour quelques-uns deux ou trois mois; il y en a chez qui le remède agit plutôt. J'ai eu hors de l'hôpital un ouvrier en bois & la femme d'un fripier qui étoient maniaques, ils ont été guéris tous deux au bout de six semaines.

J'ai préparé les malades, quand il y a eu des raisons pour cela, par les saignées & les purgations, que j'ai même réitérées pendant l'usage de ce remède, & j'ai souvent fait appliquer des vésicatoires, quand cela a été nécessaire.

Je ne veux pas me donner pour Auteur de ce nouveau remède contre la manie; c'est le hasard, le raisonnement, l'expérience, qui m'ont conduit à le mettre en usage.

Je dis le hasard, parce que c'est en cherchant à découvrir la cause de la différence qui se trouvoit entre les effets de la mixture camphrée & ceux du camphre même. Le raisonnement m'a aussi servi à cela, tant parce que j'ai regardé le vinaigre comme un très-bon remède anti-phlogistique, diaphorétique & fondant, que parce que je l'ai cru propre par sa nature, à corriger l'atrabile, en quoi le grand Boerhaave fait consister la guérison de la folie. Enfin l'expérience m'a fait connoître les vertus de ce remède par ses bons effets sensibles.

J'ai cependant dans mon hôpital une jeune fille & deux autres personnes atteintes de maladies chroniques, auxquelles le vinaigre distillé n'a produit aucun soulagement, il est vrai que tous les autres remèdes n'ont pas été plus utiles, & peut-être ces malades ne guériront-ils jamais, car j'ai appris par de nombreuses expériences, que quand on ne parvient pas à guérir les maniaques ou les mélancoliques dès le commencement de leurs maladies, ou dans l'espace d'une année, ils deviennent incurables, quelques remèdes héroïques qu'on emploie dans la suite. Pour lors les solides sont viciés, les vaisseaux du cerveau & des membranes qui l'environnent deviennent variqueux, ce qui occasionne la lenteur & l'inégalité dans le mouvement du sang. Les vaisseaux étant trop dilatés ou se rompant, il survient une apoplexie mortelle; c'est-là le genre de mort le plus ordinaire aux mélancoliques & aux maniaques.

Je suis dans l'usage de faire prendre aux malades le vinaigre distillé, après leur dîner, & une forte infusion de mille-pertuis à jeun dans la matinée; j'ai préféré cette plante aux autres, parce que les anciens l'ont recommandé comme un spécifique dans la manie, la mélancolie, les maladies hypocondriaques.

Angelus Sala faisoit un secret de la teinture d'hypericum: lorsqu'il en manquoit, il préparoit une décoction des sommités de cette plante dans le vin du Rhin ou dans la petite bière, il la faisoit prendre avec succès aux malades; c'est là ce qui m'a engagé à éprouver moi-même la vertu si vantée du mille-pertuis; mais il s'en faut bien qu'elle m'ait fait voir les mêmes effets que le vinaigre distillé; j'ai réitéré souvent les essais de cette plante; j'ai donné à un ou à deux malades le vinaigre distillé, sans l'infusion de mille-pertuis: j'ai fait prendre à d'autres l'infusion de mille-pertuis sans le vinaigre distillé; & dans tous ces cas, l'usage seul du vinaigre distillé a produit l'effet que je desirois, ce que n'a pas fait l'infusion de mille-pertuis, & j'ai été obligé de donner à ces derniers le vinaigre distillé; ainsi on peut conclure que c'est le vinaigre distillé qui produit le même effet. Ayant observé que ces deux médicamens réunis réussissoient bien, & pensant que la vertu spécifique du mille-pertuis pouvoit agir d'une façon qui ne me fût pas sensible, j'ai continué de faire ajouter une autre infusion de cette plante au déjeuner de tous ceux qui font usage du vinaigre distillé. J'ai vu, finit cet Auteur respectable, plusieurs personnes que l'usage de ce médicament a guéri de leur folie, & ils jouissent encore de toute leur raison; cependant ces essais ne me paroissent pas suffisans pour publier que le vinaigre distillé est un nouveau spécifique: il faut pour cela un plus grand nombre d'expériences.

M. Fabas, Chirurgien au Bourg Saint-Esprit, près de Bayonne a employé le vinaigre avec succès contre les funestes effets du cuivre: ayant été appelé chez M. Dubzoc, à Bayonne, il le trouva dans son lit avec un vomissement continuel, des crampes aux extrémités, des mouvemens

convulsifs, & des douleurs de ventre cruelles; son épouse & ses deux servantes en étoient également attaquées, si ce n'est que les accidens ne se monroient pas compliqués. Ces malades avouèrent qu'ils avoient mangé des œufs à l'oseille & au beurte, qui avoient été préparés dans un vaisseau de cuivre, où l'on découvrit beaucoup de verd-de-gris. Le Médecin, ne doutant plus de la cause de ces accidens, & cependant se trouvant dénué dans ce moment critique de ressources, il s'est déterminé à donner à M. Dubzoc un bon verre de vinaigre, & à Madame, en qui les accidens n'étoient pas si considérables, un demi-verre. Une demi-heure après qu'ils eurent pris le vinaigre, les malades sentirent dans l'estomac une espece d'effervescence considérable; le vomissement s'ensuivit peu de temps après, & les accidens se calmerent ensuite, au moyen de beaucoup d'huile & de décoction émollientes en lavemens; une servante qui n'a pas bu de vinaigre a failli de périr, malgré les eaux de poulet, les émouliens, la thériaque, &c. Ce remede est très-facile, il se trouve par-tout sous la main; nous ne pouvons assez le conseiller.

On emploie le vinaigre dans les Arts & Métiers; il sert à aviver les teintures rouges, à tirer du feu une couleur jaune, & à convertir le plomb en cétuse; il est aussi d'un grand usage dans l'artillerie pour rafraîchir les canons: quelques personnes en mettent dans la colle: on le mêle aussi avec la poix lorsqu'on la fait recuire.

Le vin nous fournit, par sa dépuracion, deux corps qui sont d'une grande utilité, le tartre & la lie. Le tartre est une substance saline, dure, acide au goût, un peu austere, qui s'attache aux parois des tonneaux de vin, dont on ne peut le détacher qu'à force de le racler; on en distingue de deux sortes, le blanc & le rouge; on tire le blanc d'Allemagne & le rouge de Provence. On purifie à Montpellier ces substances, pour en faire la crème de tartre; elle entre dans plusieurs compositions médicinales: les Teinturiers, les Monnoyeurs & plusieurs autres Ouvriers en font usage.

Pour ce qui est de la lie du vin, qui est une espece de tartre précipité au fond du tonneau, les Vinaigriers en font grand usage; ils en séparent la partie la plus liquide pour faire du vinaigre, ainsi que nous avons dit, & ils en font sécher la partie qui a le plus de consistance; ils la font ensuite brûler & calciner dans des grands trous qu'ils font dans les campagnes: cette matiere calcinée se nomme cendre gravelée; elle ressemble beaucoup au tartre ordinaire calciné; ils vendent cette cendre aux Teinturiers & Dégrailleurs; ces derniers s'en servent en guise de tartre; on lui attribue une vertu détensive, brûlante & résolutive. Elle entre avec la chaux dans la pierre à cauter.

Gabriel Glauderus prétend conserver les cadavres de la corruption, en les faisant tremper dans une liqueur empreinte de sel ammoniac & de cendre gravelée. Cette cendre ne se conserve que dans un lieu sec, parce qu'elle s'humecte facilement à cause du sel alkali qu'elle contient. La lie sert à écurer & nettoyer la vaisselle & la batterie de cuisine.

On tire encore du vin par la distillation l'eau-de-vie, & ce qu'on appelle l'esprit-de-vin; les vins les plus forts ne sont pas ceux qui donnent le plus d'eau-de-vie; ceux qui commencent à se gâter sont les meilleurs.

Pour faire l'eau-de-vie, on choisit avec attention le vin le plus convenable; on en remplit la chaudiere de l'alambic environ jusqu'au tiers, après l'avoir bien lavé & échaudé; on la couvre de son chapiteau; on le lute exactement; on dispose le réfrigérant de façon que le bec passe au travers; on fait aussi provision d'eau & de linge mouillé pour rafraîchir le chapiteau; on allume ensuite un grand feu sous la chaudiere pour la faire bouillir, & lorsqu'elle est en train, on le diminue peu-à-peu: par ce moyen on parvient à tirer la quintessence du vin.

L'eau-de-vie, pour qu'elle soit bonne, doit être nette & brillante, ni trop blanche, ni trop nébuleuse; il faut qu'elle pétille & qu'elle mousse lorsqu'on la verse dans un verre, & qu'elle se dessèche promptement sur la main lorsqu'on l'a frottée. On estime beaucoup les eaux-de-vie de Cognac, d'Orléans, &c.

On distille aussi la lie de vin, on la jette dans la chaudiere, ainsi que le vin, après cependant y avoir mis auparavant de l'eau & du sable au fond, pour lui ôter tout mauvais goût: il faut observer de ne pas pousser le feu aussi vivement que pour le vin, parce que la lie est sujette à monter.

Quand on veut tirer l'eau-de-vie des marcs, comme nous l'avons annoncé, il faut avoir une plaque de cuivre de la même circonférence que la chaudiere, percée comme une écumoire, & appuyée sur un trépied d'environ un demi-pied de haut; ensuite il faut mettre un demi-pied d'eau dans la chaudiere, de façon que l'eau passe la plaque d'un travers de doigt; on met ensuite le marc du vin sur la plaque, & on pousse le tirage à grand feu: cette eau-de-vie n'est pas toujours la meilleure.

L'eau-de-vie, prise modérément, peut contribuer à la santé; elle aide à la digestion en brisant & atténuant les parties grossières des alimens; elle se distribue aisément par-tout à cause de sa légèreté; elle rétablit les forces, & donne une nouvelle vigueur au sang; elle est très-bonne aux vieillards, aux personnes cassées, & aux tempéramens froids & phlegmatiques. Les soldats en font usage avant que d'aller au combat; elle augmente le mouvement de leurs esprits animaux, leur donne par conséquent plus de force & de vigueur pour surmonter les dangers.

Lorsqu'on use avec excès de l'eau-de-vie, loin d'être salutaire, elle est très-pernicieuse; elle enivre, elle hébète, occasionne des catarrhes, la goutte, l'apoplexie, la paralysie & plusieurs autres maladies.

Comme l'eau-de-vie a un goût fort désagréable, on a tâché d'y remédier en ajoutant plusieurs ingrédiens, & pour lors on lui a donné le nom de ratafiat ou de liqueur. La liqueur de Lorraine est très-estimée; elle est à l'excès

PRÉSENS DE FLORE. 219

L'excès de la liqueur est encore plus pernicieux à la santé que l'eau-de-vie simple.

L'esprit-de-vin est une eau-de-vie distillée ; il sert à conserver dans leur forme toute sorte d'animaux, même les chenilles, pour les Cabinets d'histoire naturelle ; coloré avec l'orseille, on en fait les thermomètres ; il entre dans les plus beaux vernis ; on l'emploie pour faire disparaître les marques que laisse l'essence de térébenthine après avoir enlevé les taches de dessus diverses étoffes, & pour en détacher la cire.

L'eau-de-vie & l'esprit-de-vin sont si généralement employés dans la Pharmacie & la Chirurgie, qu'il seroit inutile ici d'en parler plus au long ; le Lecteur peut s'en instruire dans les Elémens de Pharmacie de M. Baumé ; ils servent de menstrues & de véhicule à presque tous les remèdes spiritueux & stimulans ; c'est pourquoi on les prescrit ordinairement dans l'apoplexie, la paralysie & la léthargie. On en fait aussi usage extérieurement pour les plaies, les contusions, les œdèmes, &c.

GENRE XXXVI.

L'Herbe aux Panaris.

Ce genre connu sous le nom botanique d'*Illecebrum*. Linn. a pour caractère d'avoir le périanthe du calice à cinq angles & à cinq folioles colorées pointues, distantes par leurs sommets, persistantes ; il n'y a point de corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, entre le calice ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est ovale, aigu, se terminant en un style court, fendu en deux ; le stigmate est simple, obtus ; le péricarpe est une capsule ronde, pointue de chaque côté, à cinq valves, à une loge couverte par le calice ; la semence est unique, ronde, aiguë de chaque côté, très-grande : on n'en connoît en France que quatre especes, quoique le Chevalier de Linné en rapporte dix-sept.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'herbe au panaris verticillé : *Illecebrum verticillatum*. *Illecebrum floribus verticillatis nudis, caulibus procumbentibus*. Linn *sysl. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 581. Scholl. Barb. n°. 81. Manch. *hass.* n°. 202. *Mattusch. sil.* n°. 160. *Flor. Dan. ic. t.* 335. *Kniph. cent.* 12, n°. 60. *Illecebrum caulibus procumbentibus*. Roy. *Lugth.* 214. *Dalib.* Tome II. E e

Parif. 76. 126. Illecebrum. Hort. Cliff. 492. Paronychia serpilli-folia palustris. Vaill. Parif. 157. t. 15, fig. 1. Polygal. repens nivea. Bauh. pin. 215. La fleur de cette espece est découpée jusques vers la base en cinq parties, qui se terminent en forme de capuchon; elles sont arrondies sur le dos, de façon qu'elles font paroître cette fleur cannelée à côtes de melon; elle est blanche, teinte un peu de pourpre ou de couleur de chair, à l'extrémité de ses découpures; chaque anneau est composé de sept à huit fleurs, & chaque fleur renferme une semence oblongue & anguleuse: cette plante fleurit en Juin, Juillet & Août; elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 335, dans la douzième Centurie de Kniphoff, n°. 69, & dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 15, fig. 1: elle se plaît naturellement dans les pâturages humides de l'Europe.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'herbe aux Panaris en bouquet: *Illecebrum cymosum. Illecebrum spicis cymosis secundis, caule diffuso. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 581. Morif. hist. 2, sect. 5. Ger. Prov. 337. Polygonum capitulo inter genicula echinato. Bocc. sic. 41. Ray. hist. 214. Polygoni hispanici genus Clusii. Dalech. hist. 1125?* Cette espece a le port du *Sedum* ou du *Polygonum*; sa tige est filiforme, branchue: ses feuilles sont quaternes, linéaires, un peu épaisses; ses fleurs sont rassemblées en épis secondaires, & les épis, tant terminaux que latéraux, sont en bouquets, les calices sont colorés, à cinq pétales, en voûte au sommet, à arêtes. Cette plante est représentée dans l'Histoire des Plantes par Morison, tom. 2, sect. 2, pl. 29; dans les Plantes de Sicile par Boccone, pl. 20, fig. 3. Elle est annuelle, & croît dans la Provence & aux environs de Montpellier.

 TROISIEME ESPECE.

La troisième espece est l'herbe aux Panaris commune: *Illecebrum paronychia. Illecebrum floribus bracteis nitidis obvallatis, caulibus procumbentibus foliis levibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 582. Mill. Dict. n°. 1. Kniph. Cent. 4, n. 46. Herniaria squamis nitidis flores superantibus. Hort. Cliff. 41. Hort. Ups. 54. Roy. Lugdb. 2, 5. Sauv. Monsp. 129. Paronychia hispanica. Clus. hist. 2, p. 183. Polygonum minus candicans. Bauh. pin. 281.* La racine de cette espece est cylindrique; sa tige est herbacée, cylindrique, très-rameuse, articulée, couchée par terre: les feuilles sont opposées, serrées contre

PRÉSENS DE FLORE.

221

la tige, sessiles, simples, entières, ovales, aiguës, très-petites; les fleurs sont au sommet, entourées de feuilles florales, luisantes, d'une couleur de rose pâle, sans pétales, à étamines, composées de cinq étamines placées dans un calice, à cinq angles, & découpées en cinq folioles colorées, aiguës, qui s'écartent à leur sommet; le fruit est une capsule renfermée dans le calice, obronde, aiguë de chaque côté, à cinq valvules uniloculaires, renfermant une semence assez grosse, de la forme de la capsule. Cette espece est représentée dans la premiere Centurie de Kniphoff, n°. 46. On en trouve aux environs de Narbonne & de Montpellier: elle est vivace; on la multiplie par graines, que l'on sème sur couche au commencement d'Avril; les plantes qui en proviennent, levent en Mai: on aura soin de les débarrasser des mauvaises herbes, jusqu'à ce qu'elles soient bonnes à être transplantées; on les leve pour lors avec soin, & on en enterre quelques pieds dans des pots, & d'autres dans des plate-bandes seches & arides, observant de les arroser ou de les tenir à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles soient reprises; après quoi, celles qui sont plantées en pleine terre, n'exigent d'autre culture que d'être débarrassées des mauvaises herbes. On peut aussi multiplier cette plante par boutures, qui étant faites avec soin en Mai ou Juin, & mises dans une plate-bande ombragée, prennent racine dans deux mois: on peut pour lors les transplanter à demeure par un temps humide, & les gouverner ensuite comme les vieux pieds: cette espece est acide au goût, astringente, vulnéraire: on emploie ses feuilles & ses tiges, dont on tire une eau distillée qui entre dans les potions & les juleps vulnéraires & astringens.

La décoction des feuilles se donne en lavement; le suc & la décoction s'appliquent sur les plaies.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est l'herbe aux Panaris en tête: *Illecebrum capitatum*. *Illecebrum floribus bracteis nitidis occultantibus capitula terminalia caulibus erectiusculis, foliis ciliatis, subtus villosis*. Linn. *f. fl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 582. Mill. Dict. n°. 3. Herniaria erecta, squamis nitidis flores occultantibus. Sauv. Monsp. 129. Paronychia Narbonensis erecta. Tourn. infl. 508. Polygonum minus candicans, capitulis surrectis. Magn. Monsp. 209. Polygonum montanum niveum minimum. Lob. Icon. 420.*

Les tiges de cette espece sont droites; les feuilles sont ciliées, velues, en dessus; des écailles luisantes cachent les fleurs: les petites têtes sont terminales. Elle est représentée parmi les plantes de Lobel, p. 426. Elle croît naturellement aux environs de Montpellier & de Narbonne; sa culture est la même que celle de l'espece précédente.

E e ij

GENRE XXXVIII.

L'Herbe au Lait.

Ce genre de plante connu en Botanique, sous le nom de *glaux*. Linn. a pour caractère de n'avoir point de calice, à moins qu'on ne prenne la corolle pour le calice. La corolle n'a qu'un pétale partagé en cinq, campanulé, droit, persistant, ayant les lobes obtus, repliés; les filamens des étamines, sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, droits, de la longueur de la corolle. Les antheres sont rondes, le germe du pistil est ovale, le style est filiforme, de la longueur des étamines, le stigmate est en tête: le péricarpe est une capsule globuleuse, pointue, à une loge, à cinq valves. Les semences sont au nombre de cinq, un peu rondes: le réceptacle est très-grand, globuleux, excavé par les semences: M. le Chevalier de Linné ne rapporte qu'une espèce de ce genre qui croît en France.

E S P E C E.

Cette espèce est l'herbe au lait maritime: *Glaux maritima*. *Glaux*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 585. Hort. Cliff. 43. Flor. suec. 199, 210. Roy. Lugdb. 417. Gmel. fib. 4, p. 87. Reyg. Ged. 1, p. 75. Scholl. Barb. n^o. 183. Pollich. pal. 238. Mattusch. fil. n^o. 161. Flor. Dan. t. 548. Sabb. Hort. 1, t. 51. Glaux foliis elliptico-oblongis. Flor. Lapp. 72. Glaux maritima. Bauh. pin. 215. *Alfina bifolia, fructu coriandri, radice geniculata. Lef. Flor. pruss. 13.* Les racines de cette espèce sont fibreuses, ses tiges sont grêles, basses & rampantes: elles portent des feuilles opposées & semblables à celles de Pherniole. Sa fleur est un godet blanchâtre ou purpurin, sans calice, découpé en rosettes à cinq quartiers: il lui succède une capsule membraneuse, qui renferme des semences rougeâtres, menues. Cette espèce est représentée dans le *Flora Danica*, p. 548, dans l'*Hortus Romanus* de Sabbati. t. 1. p. 31, dans le *Flora Prussica* de Lœfel, pl. 3, & dans l'*Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & croît dans les endroits salés & maritimes du royaume, sur les côtes de la Bretagne & de la Normandie.*

Dans plusieurs pays, on est dans l'habitude d'en faire faire usage aux nourrices soit dans le potage, soit en décoction, pour leur augmenter le lait.



GENRE XXXVIII

Le Linairoïde.

Ce genre, connu sous le nom de *Thestum*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice monophyllé, turbiné, persistant, à demi-fendu en cinq, ayant les lobes à demi-lancéolés, élevés, obtus : il n'y a point de corolle, à moins qu'on ne prenne pour corolle le calice qui est coloré intérieurement ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, inférés à la base des découpures du calice, plus courts que le calice, les antheres sont rondes ; le germe du pistil est inférieur, inné à la base du calice ; le style est filiforme, de la longueur des étamines, le stigmate est un peu gros, obtus ; il n'y a point de péricarpe, le calice renferme la semence dans son fond ; & il ne s'ouvre point, la semence est unique, ronde, couverte : on n'en connoît en France qu'une espece.

E S P E C E.

Cette espece est la Linairoïde blanche. *Thestum linophyllum*. *Thestum paniculâ foliaceâ, foliis linearibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 585*. Hort. Cliff. 41. *Dalib. Paris. 75*. Gmel. Sib. 3, p. 38. Pollich. palat. n°. 239. Mœnch. Hass. n°. 208. Scop. Carn. n°. 172. Kniph. Cent. 9, n°. 90. Dærr. nass. p. 231. *Thestum caule erecto, paniculato, foliis lanceolatis*. Hall. helv. n°. 1573. *Thestum floribus sparsis*. Sauvag. Monsp. 48. *Linaria montana, flosculis albicantibus*. Bauh. pin. 213. *Alchemilla linaria folio, calice florum albo*. Tourn. inst. 509. *Sesamoïdes procumbens montanum, linaria folio, floribus albicantibus*. Moris. hist. 3, p. 601. t. 15. *Anonymos lini folio*. Clus. hist. 1, p. 324. La tige de cette espece est droite, en panicules feuillées, les feuilles sont linéaires, semblables à celles de la linaite ; la fleur est blanche, ordinairement fendue en cinq lobes.

Il s'en trouve une variété à fleur jaune, connue en Botanique sous la phrase d'*Oobrychis IV. lutea*. Bauh. pin. 215. Dalech. hist. 491. Cette espece est annuelle, on en trouve aux environs de Paris & de Montpellier, & principalement en Champagne, dans les endroits secs, montueux & crétacés : elle est représentée dans la neuvième Centurie de Kniphof, n°. 90. dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 15. pl. 1, fig. 3, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.



GENRE XXXIX.

La Pervenche.

La Pervenche, la vence, le pucelage, connus en Botanique sous le nom de *Vinca*, Linn. *Pervinca*. *Jurn.* a pour caractère d'avoir le périlanthe du calice partagé en cinq, droit, aigu, persistant; la corolle est monopétale, en forme de tasse, le tube est plus long que le calice, cylindrique, inférieurement; supérieurement plus large, insculpté à cinq lignes; à bouche pentagonale; le limbe est horizontal, partagé en cinq lobes; les lobes sont attachés au sommet du tube, plus larges par derrière, tronqués obliquement; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts, repliés en arriere; les antheres sont membraneuses, obruses, droites, recourbées, farineuses au bord de chaque côté; les germes du pistil sont au nombre de deux, ronds, au côté desquels on remarque deux corpuscules ronds: à l'un & l'autre de ces germes, il ne se trouve qu'un seul style commun, cylindrique, de la longueur des étamines; les stigmates sont au nombre de deux; l'inférieur est orbiculé, plane; le supérieur est en tête, concave; les follicules du péricarpe sont au nombre de deux, cylindriques, longues, pointues, droites, à une vulve, s'ouvrant longitudinalement; les semences sont nombreuses, oblongues, cylindriques, sillonnées, nues: on n'en connoît en France que deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La première espece est la petite Pervenche: *Vinca minor* *Vinca caulibus procumbentibus, foliis lanceolato-ovatis, floribus pedunculatis.* Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1* 593. *Mat. med.* 71. *De Neck. Gallob. p.* 126. *Leers Herborn. n°.* 152. *Mench. Hass. 173.* *Pollich. palat. n°.* 241. *Mattuch. sil. n°.* 162. *Ludy. Eclyp. veget. t.* 75. *Kniph. Cent. 1. n.* 97, 98, 99. *Dærr. noff. p.* 249. *Pervinca caulibus procumbentibus, foliis ovato-lanceolatis, petiolis unifloris.* Hall. *Helv. n°.* 572. *Vinca foliis ovatis.* Hort. *Cliff. 77.* Hort. *Ups. 63.* Roy. *Lugd. 412.* *Dalib. Paris. 75.* Mill. *Dict. n°.* 1. *Pervinca minor.* Scop. *edit. 2, n°.* 273; *Clematis daphnoides minor.* Bauh. *pin. 301* *Clematis daphnoides.* Död. *pempt. 405.* *Blackw. t.* 59. La racine de cette espece est fibreuse & traçante; ses tiges s'élevent à peu-près à la hauteur de deux pieds; elles sont longues, rondes, nouées, vertes, flexibles: ses feuilles sont oppo-

PRÉSENS DE FLORE 225

ées deux à deux le long des tiges ; elles sont ovales , larges , luifantes , soutenues par de longs pétioles ; ses fleurs sont axillaires , attachées à de courts péduncules , infundibuliformes , en maniere de soucoupe , dont le tube est plus long que le calice , & marqué de cinq lignes ; le limbe est divisé en cinq parties tronquées obliquement : on remarque dans cette fleur qui est pour l'ordinaire bleue , quelquefois blanche , deux nectaires ronds à la base du germe ; à ses fleurs succèdent deux siliques cylindriques , univalves , qui renferment des semences oblongues , presque cylindriques , sillonnées. Cette plante est vivace & croît dans presque tous les bois du royaume : elle est représentée dans l'*Eclypa vegetabilium* de Ludwig. pl. 75 ; dans la première Centurie de *Kniphoff*, n^o. 97 , 98 & 99 ; dans les plantes de Blackwel , pl. 59 , & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

La Pervenche est un des plus grands vulnéraires que nous ayons ; soit qu'on l'emploie intérieurement ou extérieurement : elle est aussi astringente , ce qui la rend d'un fréquent usage dans les dysenteries , dans le flux de sang , les fleurs blanches & toutes sortes d'hémorrhagies

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la grande Pervenche : *Vinca major*. Linn. *Vinca caulibus erectis , foliis ovatis , floribus pedunculatis*. Mill. *Dict.* n^o. 2. *Pallas. it.* 3 , pl. 585. *Fabric. Helmsl. edit.* 2 , p. 253. *Pervinca caulibus erectis foliis , foliis ovato-lanceolatis ciliatis , petiolis unifloris*. Hall. *Helv.* n^o. 573. *Pervinca major*. Scop. *Carn. edit.* 2 , n^o. 274. *Pervinca latifolia , flore caruleo*. Garid. t. 81. *Clematis daphnoïdes major*. Bauh. *pin.* 302. *Dod. pemp.* 406. Cette espece ne diffère de l'autre que par ses tiges qui sont rampantes ; ses feuilles sont plus petites & plus lancéolées ; sa fleur devient quelquefois double par l'épanouissement : on en trouve aux environs de Narbonne , en Provence ; elle est représentée dans les plantes de Provence , par Garidel : elle fait très-bien dans les jardins ; on peut l'y pallissader.



ORDRE II.

Des Plantes pentandriques, digyniques.

Cet Ordre renferme les Plantes qui ont cinq étamines & deux pistils : on rencontre en France plusieurs Genres de cet Ordre.

GENRE I.

Le Dompte-venin.

Le caractère de ce genre de plantes, que les Botanistes nomment *Asclepias*, est d'avoir le périanthe du calice découpé en cinq, aigu, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, pliée ou réfléchie, partagée en cinq; les découpures sont ovales, pointues, légèrement réfléchies, quand il fait du soleil; les nectaires sont au nombre de cinq; ils enveloppent les parties de la fructification; chacun de ces nectaires est ovale, auriculé obliquement à l'extérieur; du fond s'élève une petite corne aiguë, réfléchie vers la fructification; un petit corpuscule tronqué cache les mêmes parties: il est couvert de cinq écailles aux côtés, & il s'ouvre de ces mêmes côtés par autant de fentes; les filamens sont presque imperceptibles, les antheres sont au nombre de cinq, attachées au corpuscule tronqué du nectaire entre les écailles, aiguës; le pistil est composé de deux embryons ovales, pointus, presque sans style, & de stigmates simples; le péricarpe est formé par deux follicules grandes, oblongues, pointues, gonflées, à une loge & à une vulve; les semences sont nombreuses, courbées en forme de tuile creuse, couronnées d'aigrettes; le réceptacle est membraneux, libre: on ne connoît en France, que deux espèces de Dompte-venin.

PREMIERE ESPECE.

La première espèce est le Dompte-venin commun: *Asclepias vincetoxicum*. *Asclepias foliis ovatis, basi barbatis, caule erecto, umbellis proliferis*. Linn. *Jyst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 611. Mat. Med. p. 72.*
Scop.

PRÉSENS DE FLORE:

227

*Scop. Carn. 3, n° 275. Pollich. palat. n° 242. Mench. hass. n° 205. Mattusch. sil. n° 163. Ludw. Eclyp. t. 25. Kniph. Cent. 3, n° 15. Darr. nass. n° 52. Asclepias ex alis racemosa, caulibus simplicibus erectis, foliis ovato-lanceolatis. Hall. Helv. n° 571. Asclepias caule erecto simplicissimo herbaceo, foliis cordato lanceolatis, racemis conglomeratis alternis. Flor. suec. 200, 212. Dalib. Paris. 76. Asclepias caule erecto annuo, foliis ovato-lanceolatis, floribus confertis. Hort. Cliff. 78. Asclepias albo flore. Bauh. pin. 303. Dill. Giff. p. 65. Asclepias alba. Mill. dict. n° 10. Icon. t. 53. Vincetoxicum. Dod. pempt. 407. Black. t. 96. En Provence, Reviromenau. La racine de cette espece est accompagnée de beaucoup de fibres, plusieurs sortent de la même tige; elles sont assez grosses, longues, blanches, nauséabondes, d'un goût âcre, un peu amer, désagréable, & d'une odeur forte; les tiges sont pliantes, hautes d'une coudée & plus, velues & noueuses; les feuilles sont opposées deux à deux, un peu velues à leurs bords & sur les côtés, de la figure de celles du lierre, mais plus longues, à côtes plus relevées & portées sur des queues courtes: de l'aisselle des feuilles sortent des pédicules divisés en plusieurs autres qui portent des fleurs blanchâtres d'une seule piece, en cloches, ouvertes, partagées en cinq parties, & garnies de cinq sommets de même couleur, disposées en maniere de rosettes; leur calice est divisé aussi en cinq parties, & le pistil est attaché à la partie postérieure de la fleur en forme de clou: cette fleur est chargée en dedans d'un chapiteau dentelé le plus souvent de cinq pointes; le pistil se change en un fruit composé de cinq graines membraneuses, longues de plus d'un pouce & demi, qui s'ouvrent dans leur longueur, & forment plusieurs semences rousses, larges, applaties, garnies d'un placenta. Cette espece est représentée dans l'*Eclypa veget.* de Ludwig, pl. 25; dans la troisième Centurie de Kniph. n° 15, dans le Dictionnaire de Miller, pl. 51: dans Blackwel, pl. 96, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les endroits couverts de gravier, & est vivace: on en trouve aux environs de Paris, de Saint Germain-en-Laye, de Nancy, de Lyon, en Alsace, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, en Franche-Comté, en Bourgogne, aux environs d'Etampes, dans l'Orléanois, dans les bois de Piquigny & d'Huy, à deux ou trois lieues d'Amiens, & dans le Nantois.*

On multiplie cette plante par les racines qu'on partage; le temps le plus propre pour cette opération, est l'automne, quand les tiges commencent à mûrir: on espace chaque plante à trois pieds l'une de l'autre, d'autant que les racines s'étendent beaucoup. Au surplus cette plante se plaît à toutes sortes d'exposition, mais il lui faut un terrain sec; sa tige mûrit en automne, & il en pousse de nouvelles au printemps.

La racine de dompre-venin passe pour alexitere, sudorifique; apéritive & hystérique; ses feuilles sont résolatives. Tragus prétend qu'une

Iome II.

FF

demi-livre de cette racine bouillie dans du vin, & réduite à un tiers; fait suer & soulage les hydropiques : on préfere la décoction de cette racine dans l'eau, à celle de la scorfonere, pour les fièvres malignes : M. Garidel dit en avoir éprouvé de grands succès dans ces cas ; il dit aussi s'en être servi quelquefois très-efficacement dans les fièvres intermittentes : on en fait aussi usage dans les cachexies & dans la suppression des regles, qui reconnoît pour cause l'atonie. Sa dose en poudre est depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros. Joachim-Georges-Eléonor dit que cette racine, prise intérieurement, atténue & divise les humeurs visqueuses, qui fournissent les glandes dans les écrouelles : on fait prendre aussi dans ces maladies l'extrait des racines & des feuilles de cette plante : l'herbe de dompte-venin, amortie & mise en cataplasme, amollit les tumeurs des mamelles ; sa racine en poudre est détersive & nettoie les ulcères ; on la substitue quelquefois à la racine de petite aristoloche. Asclepias fut le premier Médecin qui mit cette plante en usage, d'où lui est venu un de ses noms ; le Dispensaire de Paris en prépare un extrait qu'il fait entrer dans la thériaque céleste ; il emploie encore la racine de dompre-venin dans l'orviétan.

Quand on prescrit les racines de dompte-venin aux chevaux dans les maladies analogues à celles de l'homme, c'est à la dose d'une demi-once ou d'une once, & l'extrait depuis deux gros jusqu'à une demi-once.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le dompte-venin noir : *Asclepias nigra*. *Asclepias foliis ovatis basi barbatis, caule superne subvolubili*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, 612. Mill. Dict. n^o. 2. Fabric. Helmst. 254. Asclepias caule subvolubili herbaceo, foliis ovato-lanceolatis, floribus confertis patentissimis*. Roy. *Lugdb. 410. Hort. Ups. 53. Sauv. Monsp. p. 133. Asclepias nigro flore. Bauh. pin. 303. Vincetoxicum flore nigro. Camer. epit. 360*. Cette espece est vivace ; sa tige est herbacée, se repliant en haut ; ses feuilles sont ovales, lancéolées ; ses fleurs sont très-ferrées & très-ouvertes ; ses nectaires, de même que ceux de l'espece précédente sont cinq cals tronqués, sans auricule, ni onglet : elle croît aux environs de Montpellier dans les collines ; sa culture & ses propriétés sont les mêmes que celles de l'espece précédente.



GENRE II.

L'Herniole.

Cette plante connue en Botanique sous le nom d'*Herniaria*, a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice monophylle, partagé en cinq, aigu, souvent colorié intérieurement, persistant; il n'y a point de corolle. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, menus, entre les découpures du calice; les anthères sont simples: il y a encore cinq autres filamens stériles, alternes au calice; le germe du pistil est ovale, presque sans style; les stigmates sont au nombre de deux, pointus, de la longueur du style; le péricarpe est une capsule petite, au fond du calice, couverte, qui ne s'ouvre point; la semence est folitaire, ovale, pointue, luisante: on ne connoît en France que trois especes d'hernioles.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'herniaire lisse, la turquette, l'herbe de turc, l'herniole: *Herniaria glabra. Herniaria glabra, glomerulis multifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1. p. 615. Mat. Med. 72. Hall. helv. n°. 1552. Cæd. 529. Pollich. palat. n°. 283. Blackw. t. 320. Leers herb. n°. 139. Pallas. it. 2, p. 474. Scop. carn. edit. 2, n°. 276. Manch. haff. n°. 18. Mattusch. fl. n°. 164. Herniaria glabra herbacea. Sp. plant. 2. p. 317. Bauh. hist. 3. p. 378. Herniaria calicibus bractea nudis. Hort. Cliff. 41. Flor. suec. 201, 213. Roy. Lugdb. 215. Dalib. Paris. 76. Polygonum minus, seu millegrana major. Bauh. pin. 281. Cette plante est basse & rampante, ses tiges s'étendent à la longueur de sept à huit pouces; elles sont rondes, vertes, nouées, rampantes, parsemées de feuilles vertes, presque rondes, inégales, plus petites que celles du serpolet; ses fleurs sont couleur d'herbe, un peu jaunâtres, à étamines; la racine est simple, blanche & fibreuse; les temps de la fleur de cette plante sont les mois de Juin, de Juillet & d'Août. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 529; dans Blackwel, pl. 321, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, & croît naturellement dans les lieux secs & sablonneux: on en voit aux environs de Paris, d'Etampes, d'Orléans, de Merz, de Nancy, d'Aix, de Montpellier & ailleurs.*

On applique avec succès l'herniole sur les panaris; on lui attribue la vertu de guérir les hernies, d'où lui est venu son nom; on l'applique

F f ij

aussi dans ce cas en cataplasme, on en fait boire en même temps le suc, mais seulement dans le cas où les hernies ne sont point adhérentes, car pour lors, il faut en venir à l'opération: on prétend qu'elle est bonne pour la guérison des plaies & des ulcères, & pour provoquer les urines: les Turcs en font un grand usage. Lémery dit qu'elle est bonne pour dissoudre la pierre; lorsqu'on fait intérieurement usage de cette plante, c'est toujours en décoction ou en infusion dans de l'eau, à la dose d'une poignée sur une pinte de liqueur; on la donne aussi en poudre dans du bouillon, ou dans un opiat à la dose d'un gros. Le vin d'herniole qui se fait pendant les vendanges avec le mout, est un excellent diurétique, pourvu qu'il n'y ait point de calcul formé, quoi qu'en disent les Auteurs; car pour lors au lieu d'adoucir, il irrite. La décoction d'herniole apaise la douleur des dents, on la fait tiédir, & on s'en lave la bouche. Chomel assure que cette plante est très-bonne dans l'hydropisie, il dit s'en être servi avec succès pour un homme âgé de quarante ans, attaqué de leucophlegmatie: il la faisoit prendre, ou comme infusion théiforme, ou comme tisane. On prétend que cette plante convient aussi dans la jaunisse.

Les Parisiens appellent la turquette l'herbe de M. Hollier; parce qu'il en ordonnoit pendant neuf jours le suc exprimé, à la dose de deux ou trois onces pour les hernies. Antoine Valet raconte qu'un jeune homme qui avoit été attaqué d'une descente considérable pour avoir fait un trop grand faut, avoit été guéri par une seule prise d'eau distillée de turquette, après avoir néanmoins employé l'emplâtre suivant, la réduction étant faite.

Prenez emplâtre contre la rupture, & emplâtre de *gratia dei*, de chacun une once, sang de dragon, oliban & racine d'osmonde en poudre, de chacun deux gros, mêlez avec un peu d'huile de myrtille, faites amollir sur le feu, & étendez sur du chamois pour un emplâtre.

Anguillara dit que le suc de cette plante pris en boisson, ou la plante mâchée & même appliquée en cataplasme sur la plaie, est utile pour la morsure de la vipère. Jean Godefroy: *Gruhlman, in specimine publico, anno 1706, Gene edito*, la vante contre l'obscurcissement de la vue, & l'appelle pour cette raison oculaire. Il la recommande aux vieillards & aux jeunes-gens dont la vue est affoiblie par la lecture assidue des livres imprimés trop menus. Il en jette la poudre sur du beurre étendu sur du pain, qu'il fait manger matin & soir, ou il en tire une essence par l'infusion ou la digestion dans l'esprit de vin, qu'il fait boire tous les matins dans du bouillon, ou dans l'eau distillée de cette même plante. Il fait aussi des dragées avec cette poudre mêlée dans du sucre, avec la racine d'aunée, les feuilles de verveine, d'euphrase, de bétoine, de grande chélidoine, de marjolaine & de rhu, & il les fait prendre avec le même succès. Quand on donne aux animaux l'herniole dans les cas analogues à ceux de l'homme, on prescrit son suc à la dose de six onces,

sa poudre à celle d'une demi-once , & sa décoction à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'herniaire hérissée. *Herniaria hirsuta*. *Herniaria hirsuta*, *glomerulis paucifloris*. Linn. *syft. plant. edit.* 1, 616. Hall. *hely.* n°. 1553. Pollich. *pallat.* n°. 244. Scop. *carn. edit.* 2, n°. 277. *Herniaria hirsuta* Rai. Zannichelli, ic. 284. Bauh. *hist.* 3, p. 379. Cette espece est très-semblable à la précédente ; elle en est même plutôt une variété qu'une espece : elle est représentée dans Zannichelli, pl. 284.

TROISIEME ESPECE.

La troisième espece est l'herniaire lenticulée : *Herniaria lenticulata* *Herniaria subfruticosa*, *foliis ovato-oblongis pilosis*. Linn. *syft. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 616. *Herniaria caule fruticosa*, *foliis alternis, sessilibus ovato-lanceolatis pilosis*, Burm. *Ind.* 78. *Polygonum minus tenuifolium*. Bauh. *pin.* 281. *Polygonum minus lentifolium*. Bauh. *prod.* 31. *Polygonum maritimum longius radicans nostras serpilli folio crasso nitente*. Pluk. *alm.* 302. t. 53, fig. 3. *pet. Herb. f.* 6. Rai. *Angl.* 3, p. 161. *Camphorata frutescens*, *foliis latis & angustis*. Buxb. *Cent.* 1. p. 18. La tige de cette espece est ligneuse ; les feuilles sont alternes, sessiles, ovales ; lancéolées, poilueuses ; le périanthe des fleurs est partagé en cinq, aigres, à peine s'ouvrant, persistant ; la corolle est très-petite, partagée en cinq ; les étamines sont au nombre de cinq, capillaires ; les anthères sont simples ; le germe est rond, à peine y a-t-il un style ; le stigmate est obtus, la capsule est petite, à une loge enveloppée du calice ; la semence est solitaire, ovale, aplatie ; son port est le même que celui de l'herniaire commune, mais cette plante est très-molle. Elle est représentée dans l'Almag. de Plukenet, pl. 53, fig. 3 ; dans l'*Herbarium* de Petiver, pl. 10, fig. 6 ; dans la première Centurie de Buxbaum, pl. 28, fig. 2. On en trouve aux environs de Montpellier.



GENRE III.

La Patte-d'Oye.

Ce genre de plante, connu en Botanique sous le nom de *Chenopodium*, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice, convexe, persistant, à cinq pièces, ou lobes ovales, concaves, à bords membraneux; on ne remarque aucune corolle; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, opposés aux feuilles du calice & de leur longueur; les antheres sont rondes, didymes; le germe du pistil est orbiculé; le style est partagé en deux, court; les stigmates sont obtus; le péricarpe n'est autre chose que le calice fermé; il est pentagonal, à cinq angles applatis, & tombe; la semence est unique, orbiculaire, aplatie. On trouve sur ce genre plusieurs insectes dont nous parlerons dans le *Faune François*. M. le Chevalier de Linné en rapporte dix-huit especes, dont on trouve la plus grande partie en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le bon-henri, l'épinars sauvage: *Chenopodium bonus-Henricus*. *Chenopodium foliis triangulari sagittatis integerrimis, spicis compositis aphyllis axillaribus*. Linn. *sys. p. ant. edit. reich. tom. 1, p. 617. Hort. Cliff. 84. Flor. Suec. 208, 214. Mat. Med. 72. Roy. Lugdb. 278. Dalib. Paris 79. Pollich pall. n. 245. Manch. hass. n. 210. Mattusch. sil. n. 265. Œd. Dan. t. 579. Ludw. Ectyp. t. 185. Dærr. nass. p. 79. Chenopodium foliis triangularibus, undulatis, integerrimis, subtus farinosis. Hall. helv. n. 1578. Chenopodium foliis triangulo sagittatis alternis, summis subrhomboidis; fructificatione glomerato racemosa terminali nuda. De Neck. Gall. p. 121. Mercurialis. Back. t. 311. Lapathum unctuosum. Bauh. pin. 115. Bonus-Henricus. Blauh. hist. 2, p. 965. Trag. 17. La racine de cette espece est grosse, jaunâtre, ligneuse; les tiges sont d'un pied & demi, droites ou couchées, nombreuses, cannelées, creuses, un peu velues. Ses feuilles sont alternes, triangulaires, en forme de fer de fleche, très-entieres, lisses, sur de longs pétioles qui sont glabres par le bas, & qui embrassent la tige: son épi est composé d'une seule piece; les petits épis alternes sont sessiles; les fleurs sont conglomérées, sessiles. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 579 dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 185; dans Blackwel, p. 311, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement par toute la France, dans les endroits escarpés, & les terrains incultes.*

PRÉSENS DE FLORE. 233

On en mange dans les pays de montagnes, en guise d'épinars, & dans le Nord on fait frire ses tiges comme celles d'asperges. Cette plante lâche le ventre & est émolliente. Ses feuilles hachées ou pilées, appliquées extérieurement, réunissent les plaies récentes, détergent & nettoient les ulcères froids & anciens, font mourir les vers qui y surviennent; elles sont encore digestives, résolutes, & calment les douleurs. Simon Pauli a observé que le commun du peuple emploie une ou deux fois avec un heureux succès la plante entière en forme de cataplasme, pour adoucir les douleurs de la goutte. Il assure que ce remède n'est point dangereux, puisque cette plante n'est pas répercussive, mais résolutive & digestive; elle est de plus anodine, qualités qui se trouvent rarement réunies dans un remède simple: on emploie le bon-henti dans les décoctions, les lavemens & les fomentations.

S E C O N D E E S P E C E.

La seconde espèce est la patte-d'oie des villes: *Chenopodium urbicum*. *Chenopodium foliis triangularibus subdentatis, racemis confertis, striatissimis, cauli approximatis longissimis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 617. Flor. suec. 209, 215. Pollich. pall. n°. 246. Gmel. sib. 3, p. 76. Kniph. Cent. 9, n°. 21. *Chenopodium latifolium minus ramosum, petiolis longissimis ex foliorum alis confertim nascentibus*. Buxb. hall. 69. Les feuilles de cette espèce sont triangulaires, dentelées; les grappes sont serrées, très-étroites, très-longues, totalement droites & approchant de la tige. Elle est représentée dans la neuvième Centurie de Kniphof, n°. 21; dans les plantes des environs de Hales par Buxbaum, & dans la septième Partie de notre Histoire naturelle de la France: elle croît naturellement le long des chemins & des rues des villes, bourgs & villages.

T R O I S I È M E E S P E C E.

La troisième espèce est la patte-d'oie rouge: *Chenopodium rubrum*, *Chenopodium foliis cordato triangularibus obtusiusculis dentatis, racemis erectis compositis subfoliosis caule brevioribus*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, pag. 617. Flor. suec. 210, 217. Mat. Med. 63. Dalib. Paris. 78. Gmel. sib. 3 p. 70. Reyg. Flor. Gedan. 1, p. 78. n°. 2. De Necker. Gallob. 131. Pollich. palat. n°. 247. Mench. hass. n°. 211. Mattusch. sil. n°. 166. Dærr. nass. p. 79. *Chenopodium foliis nitentibus, glabris, acutis circumdentatis*. Hall. helv. n°. 1584. *Chenopodium erectum, foliis subtriangularibus antice sinuato dentatis, racemis erectis foliosis lateralibus*. Hort. Cliff. 85. Roy. Lugdb. 219. *Atriplex sylvestris latifolia*. Bauh. pin.

119. *Morif. hist. 2. p. 604. Pes anserinus. Dalech. hist. 542. Fuchf. 543. Bauh. hist. 2, p. 975. Dodon. 616.* Les feuilles de cette espece sont en forme de cœur, triangulaires, un peu obtuses, dentelées, luisantes, épaisses, ses épis sont à petits pelotons de fleurs, sessiles, & ont par intervalles des folioles lineaires; quand cette plante est dans sa force & vigueur, elle devient rouge & est couchée. Elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Dalechamp, pl. 542; dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 2, pl. 31, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle est annuelle; & croît naturellement en France dans les endroits cultivés, pleins de graviers. On en voit aux environs de Paris, dans la Flandre & ailleurs.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la vraie patte-d'oie, la patte-d'oie des murailles: *Chenopodium murale. Chenopodium foliis ovatis nitidis, dentatis, acutis, racemis ramosis nudis. Linn syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 618. Flor. Suec. 211, 216. Dalib. Paris. 211. Pollich palat. n^o. 248. Scholl. Barb. n^o. 202. Schreb. spici. p. 40. Chenopodium erectum ramosissimum, foliis triangularibus dentatis racemis ramosis caulem superantibus Hort. Cliff. 85. Lech. Scan. 16. Caenopodium caule ramosissimo, foliis subtriangularibus dentatis, acutis; ramorum oppositionibus equalibus. De Neck. Gallob. p. 130. Chenopodium atriplicis sativa folio & facie spicis multis surrectis velut racemosis in foliorum alis. Rupp. ien 3, p. 338. Chenopodium 1. Tabern. hist. 812. Atriplex sylvestris latifolia acutiore folio. Bauh. pin. 119. Atriplex dictus pes Anserinus. Bauh. hist. 2. p. 975.* La tige de cette espece est haute d'environ un pied & demi, très-branchue, douce au toucher, succulente, verte, striée, ayant quatre ou cinq ongles, sur laquelle sont placées alternativement des feuilles uniques, larges, faites à peu-près en losange; dont les côtés voisins de la base sont plus courts & sans dentelure; les deux autres sont oblongs, garnis de dentelures & découpures aiguës, presque crochues & réciproquement inégales par leur profondeur. Ces feuilles tiennent à de longs pédicules, créusés en gouttiere. Dans leurs aisselles naissent de petites feuilles, d'entre lesquelles s'éleve un rameau garni de feuilles, comme la tige, & qui a vers son sommet plusieurs étages de très-petites fleurs vertes, qui produisent des grappes de fruits. Cette plante est représentée dans Tabernamontanus, p. 812, fig. 1; dans le second volume de l'Histoire des Plantes, par Bauhin, pag. 975; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle & se voit sur les murs & sur les remparts; on en voit à Lille, à Metz, à Strasbourg, &c. Fuchse & Tragus prétendent que cette plante est mortelle aux cochons.

CINQUIEME

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce est la patte-d'oie tardive. *Chenopodium serotinum*. *Chenopodium foliis deltoideis sinuato-dentatis rugosis glabris uniformibus, racemis terminalibus*. Linn. *syst. plant. edit Reich. t. 1, p. 618. Amæn. Acad. 4, p. 309. Pallas. it. 1, p. 36. Chenopodium foliis glabris trilobatis dentatis*. Hall. *Helv. n.º. 1582 Chenopodium hispanicum procerius, folio deltoide*. Tourn. *inst. 666. Blitum ficus folio*. Rai *Angl. 3, p. 155, Pet. t. 8*. La tige de cette espèce est de la hauteur d'un homme, très-rameuse, fleurissant pour l'ordinaire tard. Les feuilles sont d'un verd-pâle, semblables à celles de l'espèce suivante, mais plus larges. Cette plante est représentée dans Petivier, pl. 8, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle & croît naturellement en France.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est la patte-d'oie blanche, la poule-grasse. *Chenopodium album*. *Chenopodium foliis rhomboideo-triangularibus erosis porticè integris: summis oblongis, racemis erectis*. Flor. *suec. 212, 218. Dalib. Paris. 80. Gmel. fib. 3, p. 80. Scholl. Barb. n.º. 203. Pollich. palat. n.º. 589. Manch. haff. n.º. 212. Black. t. 553. Dorr. nass. p. 79. Chenopodium foliis inferioribus ovatis acutis introrsum dentatis, summis lanceolatis*. Vir. *Cliff. 22. Hort. Cliff. 85. Gron. Virg. 145. Roy. Lugdb. 219. Chenopodium foliis subtus farinosis rhomboideis dentatis superioribus integerrimis*. Hall. *helv. n.º. 1479. Chenopodium rhombo triangularibus suberosis: superioribus linearibus, fructificatione recta, racemo conglomerato*. de Neck. *Gallob. p. 128. Atriplex sylvestris, folio sinuato caudicante*. Bauh. *pin. 119*. Cette plante blanchit lorsqu'elle mûrit; les feuilles sont rhomboïdales, triangulaires, rongées, postérieurement entières; les supérieures sont oblongues; les grappes sont droites, conglobées; les épis sont alternes, sessiles, serrés; elle est représentée dans Blackwel, pl. 553, dans Fuschius, pl. 119, & dans la septième Partie de l'*Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, croît naturellement en France: on en voit aux environs de Paris, en Flandre, en Lorraine, &c. Elle est excellente pour engraisser les volailles.

S E P T I E M E E S P E C E .

La septieme espece est la patte-d'oie verte, l'arroche sauvage. *Chenopodium viride*. *Chenopodium foliis rhomboïdes, dentato sinuatis, racemis ramosis subfoliosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, pl. 619. Flor. suec. 213, 219. Dalib. Paris. 78. Gmel. sib. 3, p. 79. Scholl. Barb. n°. 204. Pollich. palat. n°. 250. Manch. hass. n°. 213. Matthusch. fl. n°. 167. Chenopodium foliis rhomboïdes dentatis, subtus incanis. Hall. helv. n°. 1580. Chenopodium opulaceum. De Neck. Gallob. p. 130. Chenopodium sylvestre, opuli folio. Vaill. Paris. 36. Chenopodium folio oblongo integro. Dill. App. 62. *Atriplex sylvestris*. Bauh. hist. 2, p. 972. Sa tige est droite, verte, à angles, couleur de pourpre. Ses feuilles rameuses sont lancéolées, très-entieres, à peine à une ou deux dents. Ses grappes sont filiformes, divisées, longues, nues; les calices du fruit sont à cinq angles aigus: c'est probablement une variété de l'espece précédente. Elle est représentée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 7. Elle est annuelle, & croît abondamment dans les champs cultivés & les marais chauds.*

H U I T I E M E E S P E C E .

La huitieme espece est la patte-d'oie bâtarde: *Chenopodium hybridum*. *Chenopodium foliis cordatis, angulato-acuminatis, racemis ramosis nudis*. Flor. suec. 214, 220. Dalib. Paris. 79. Gmel. sib. 3, p. 76. Matthusch. fl. n°. 163. Pollich. palat. n°. 251. Derr. nass. p. 80. *Chenopodium foliis triangulari-sagittatis infra medium sinuatis dentatis, racemis longissimis*. Hort. Cliff. 84. Roy. Lugdb. 219. *Chenopodium foliis glabris septangulis, floribus paniculatis*. Hall. helv. n°. 1581. *Chenopodium foliis subcordatis petiolatis sinuato-angulosis, fructificatione conglomerato-racemosis subnudis*. De Neck. Gallob. p. 129. *Chenopodium stramonii folio*. Vaill. Paris. 36. Rai Angl. 4. p. 125. *Chenopodium seu pes anserinus*, 2. Tabern. 428. *Atriplex sylvestris major, anguloso folio*. Barr. icon. 540. *Solanum IV. tragi* 304. *Chenopodio affinis, folio lato laciniato in longissimum mucronem procurrente*. Rai. Supp. 123. Les feuilles de cette espece sont en forme de cœur, anguleuses, pointues, semblables à celles du *stramonium*; les grappes sont rameuses, très-grandes, nues. Cette espece est représentée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 7, fig. 2; dans *Tabernaemontanus*, p. 428; dans Barrelier, pl. 540, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle est annuelle, & croît naturellement dans les endroits cultivés.

NEUVIÈME ESPÈCE.

La neuvième espèce est l'ambrosie commune, le piment : *Chenopodium Botrys*. *Chenopodium foliis oblongis, sinuatis, racemis nudis, multifidis*. Linn syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 660. Hort. Cliff. 84. Hort. Ups. 55. Mat. Med. p. 73. Roy. Lugdb. 219. Sauv. Monsp. 273. Gmel. fib. 3, p. 81. Kniph. cent. 9, n°. 20. Blackw. el. tom 314. Ludw. Ectyp. t. 32. *Chenopodium foliis oblongis, semipinnatis, viscidis, rotundis dentatis*. Hall. helv. n°. 1585. *Botrys ambrosioides vulgaris*. Bauh. pin. 138. *Botrys*. Dod. pempt. 34. Fusch. 179. Mattusch. 853. Cam. epit. 598. La racine de cette espèce est petite, blanche, perpendiculaire, peu fibreuse ; la tige est haute d'un pied, cylindrique, ferme, droite, velue. Ses feuilles sont oblongues, alternes, situées des deux côtés, sur de longs pétioles. Ses fleurs sont au sommet, disposées en grappes nues, qui se divisent plusieurs fois. Elle est représentée dans la neuvième Centurie de Kniphof, n°. 20 ; dans Blackw. pl. 14 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 32, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elle est annuelle & croît naturellement dans nos provinces méridionales, aux environs de Montpellier, d'Aix, &c. elle se plaît dans les endroits un peu humides ; cependant elle réussit très-bien dans les sables assez secs, elle se plaît sur-tout dans les plantations d'olivier ; elle se multiplie par semences ; la plante périt après la maturité de sa graine ; mais si on a pour lors la précaution de couper la plante à ras-terre, & de mettre les racines sous un chassis ordinaire, elle repousse au printemps suivant.

On attribue à cette plante une vertu anti-hystérique, emmenagogue, anti-spasmodique, litontriptique & anti-vénérienne. Son infusion théiforme ou sa conserve, prise intérieurement, est très-bien indiquée dans la suppression des menstrues & des lochies ; on l'applique aussi extérieurement en forme de cataplasme sur la région de la matrice : cette plante est encore très-vantée dans l'asthme humide, & l'orthopnée. On l'ordonne pour cet effet en poudre à la dose d'un gros, incorporée avec du miel ou du sirop. Matthioli assure avoir guéri, par l'usage de ce remède, des personnes qui crachoient le pus. Hermann conseille l'eau distillée du piment pour les enfans qui ont le ventre enflé : on la leur fait prendre par cuillerée ; cette eau est encore carminative.

Camerarius dit que dans la Misnie, on la mâche, & on l'avale avec un peu de vin, ou même on en fait avec le miel un électuaire excellent dans les maladies du poumon. Ettmuller prétend que c'est un remède éprouvé dans l'inflammation des hypocondres des enfans ; on leur en donne le suc mêlé avec de la bouillie.

G g ij

DIXIÈME ESPÈCE.

La dixième espèce est la patte-d'oie d'un vert-d'eau, autrement glauque. *Chenopodium glaucum*. *Chenopodium foliis ovato-oblongis repandis, racemis nudis simplicibus glomeratis*. Linn. *syst. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 621. *Flor. suec.* 215, 221. *Dalib. Paris.* 77. *Pollich. pal.* n°. 252. *Manch. hass.* n°. 215. *Chenopodium foliis oblongis sinuatis, subtus incanis*. Hall. *helv.* n°. 1584. *Chenopodium foliis ovato-oblongis repande sinuatis florum racemis glomeratis ex alâ solitariis*. Vir. *Cliff.* 22. *Hort. Cliff.* 85. *Roy. Lugdb.* 219. *Chenopodium angustifolium laciniatum minus*. Tourn. *inst.* 506. *Atriplex angustifolia laciniata*. Bauh. *hist.* 2, p. 472. *Atriplex sylvestris secunda*. *Tabernæm.* p. 427. Les feuilles de cette espèce sont ovales, oblongues, recourbées, sinuées; les grappes des fleurs sont conglomérées; elles sortent des aisselles des feuilles, & sont solitaires. Elle est représentée dans l'histoire des Plantes par Bauhin, t. 2, p. 473; dans *Tabernæmontanus*, pl. 427, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle; elle vient pour l'ordinaire sur les fumiers.

ONZIÈME ESPÈCE.

L'onzième espèce est le chenopode puant, la vulvaire, l'herbe puante, l'arroche puante: *Chenopodium vulvaria*. *Chenopodium foliis integerrimis rhombo-ovatis, floribus conglomeratis axillaribus*. Linn. *syst. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 621. *Flor. suec.* 216, 222. *Mat. Med.* p. 274. *Dalib. Paris.* 77. *De Neck. Gallob.* p. 128. *Scop. carn.* 2. n°. 287. *Pollich. palat.* n°. 253. *Manch. hass.* n°. 226. *Mattusch. sil.* n°. 169. *Darr. nass.* p. 80. *Chenopodium foliis triangulari-ovatis*. *Hort. Cliff.* 84. *Roy. Lugdb.* 218. *Chenopodium caule diffuso, foliis obtusis lanceolatis*. Hall. *helv.* n°. 1577. *Atriplex fatida*. Bauh. *pin.* 49. *Bauh. hist.* 2, p. 974. *Morif. hist.* 2, p. 605. *Vulvaria*. *Dalech. hist.* 543. *Tabernæm.* 428. *Black. t.* 100. *Garofinus dod.* 616. La racine de cette plante est blanche, ligneuse, garnie de fibres; elle pousse des tiges rampantes, branchues, longues d'environ un pied, rondes & comme cendrées, accompagnées de feuilles vertes, brunes en dessus, argentées & luisantes en dessous, arrondies, inégales, de la figure des feuilles de l'arroche blanche, quoique plus petites: les fleurs de cette plante sont attachées au sommet des rameaux; elles sont sans pétales, petites, composées de plusieurs étamines & d'un pistil, renfermés dans un calice divisé en cinq parties

PRÉSENS DE FLORE. 239

Sa semence est menue, lisse, noirâtre, presque ronde & aplatie, contenue dans une capsule figurée en étoiles, & qui étoit l'ancien calice de la fleur : cette dernière paroît ordinairement en Juillet. Cette espece est représentée dans l'histoire des Plantes par Morison, tom. 2, pl. 31, fig. 6, dans Blackwel, pl. 100, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elle croît le long des murailles, dans des endroits secs, elle a une odeur d'excrément, quand on la broie, aussi s'en sert-on pour attraper les jeunes Botanistes ; elle est néanmoins un bon anti-hystérique ; on l'emploie même avec succès en décoction & en lavement contre les vapeurs ; quelquefois on en fait une conserve avec du sucre ; plusieurs la prescrivent même sous une infusion théiforme. Tournefort recommande la teinture de ses feuilles dans l'esprit-de-vin, pour guérir les passions hystériques.

DOUZIÈME ESPECE.

La douzième espece est le chenopode polysperme : *Chenopodium polyspermum*. *Chenopodium foliis integerrimis ovatis, caule decumbente, cymis dichotomis aphyllis axillaribus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich.* 621. Gmel. *fib.* 3, p. 82. De Neck. *Gallob. p.* 128. Scop. *car. 2. n.º.* p. 280. Pollich. *palat. n.º.* 254. Mench. *hass. n.º.* 217. *Chenopodium foliis ovatis integerrimis, caule decumbente*. Virid. Cliff. 21. *Flor. suec.* 217, 223. Roy. *Lugdb.* 217. Dalib. *Paris.* 77. *Chenopodium caule erecto, foliis ovatis integris*. Hall. *hely. n.º.* 1276. *Blitum foliis ovatis*. Hort. Cliff. 28. *Blitum majus polyspermum à seminis copiâ*. Morif. *hist.* 2, p. 599. *Blitum sylvestre*. Camer. *épit. p.* 237. *Blitum polyspermum*. Bauh. *pin.* 118. *Polisporon cassiani, bassii, angulare*. Lob. *hist.* 128. La tige de cette espece est couchée ; ses feuilles sont très-entieres ; ses bouquets de fleurs sont fourchus, axillaires, à une seule piece. Cette plante est représentée dans l'histoire des Plantes par Morison, t. 2, pl. 30, fig. 6. Elle est annuelle & se trouve dans les jardins cultivés : on prétend que c'est une excellente nourriture pour les poissons.

TREIZIÈME ESPECE.

La treizième espece est la blanquette : *Chenopodium maritimum*. *Chenopodium foliis subulatis, semi-cylindricis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 621. Gmel. *fib.* 3, p. 82, n.º. 64. *Act. Stockh.* 1743, p. 107. Scop. *car. 2, n.º.* 283. Scholl. *Barb. n.º.* 209. *Flor. Dan.* t. 489. *Chenopodium foliis subulatis, supernè planis, subtus convexis*. Hort. Cliff. 86. *Flor. suec.* 218, 224. Roy. *Lugdb.* 220. *Kali minus album, semine*

splendente. Bauh. pin. 289. Morif. hist. 2, p. 610, sect. 5. Les feuilles de cette espece sont blanchâtres, en forme d'âlène à demi-cylindriques, supérieurement planes, convexes en dessous; sa semence est brillante. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 489, & dans l'Histoire des Plantes, par Morison, sect. 3, pl. 33, fig. 3: on en trouve aux environs de la mer, dans nos provinces maritimes: elle est extrêmement salée, on en tire la soude blanche du Languedoc.

 GENRE IV.

La Bette.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *Beta*. Linn. a pour caractere d'avoir le calice concave, persistant, divisé en cinq pieces ovales, oblongues, obtusés, sans corolle; les étamines sont au nombre de cinq; leurs filamens sont en forme d'âlène, opposés aux feuilles du calice & de leur longueur; les antheres sont ob rondes; le pistil est composé d'une espece d'embryon au bas du receptacle, de deux stilers très-courts élevés, & de stigmates aigus; le péricarpe est une capsule placée entre le fond du calice, à une loge tombant; la semence est unique, en forme de reins, aplatie, enveloppée dans le calice. M. le Chevalier de Linné admet trois especes de bettes qui se trouvent, on du moins qu'on cultive en France.

 PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la bette commune: *Beta vulgaris*. *Beta floribus congestis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 623. Mat. Med. p. 74. Mill. Dict. n°. 3. *Beta*. Hort. Cliff. 83. Hort. Ups. 56. Roy Lugdb. 220. *Beta rubra vulgaris*. Bauh. pin. 118. Kniph. cent. 12, n°. 14. Blackw. t. 235. La racine de cette espece est cylindrique, fusiforme, longue, rouge & grosse; ses feuilles sont grandes, longues, très-entieres, se prolongeant sur le pétiole qui est applati, épais, large & rouge: les feuilles caulinaires sont alternes; les tiges sont cannelées, branchues, hautes de deux coudées; les fleurs sont axillaires ou au sommet; les folioles de leur calice sont dentées par la base. Cette espece est représentée dans la douzieme Centurie de Kniphof, n°. 14, & dans Blackwel, pl. 235. Elle est bisannuelle; on croit qu'elle vient naturellement aux bords de la mer; les Jardiniers la cultivent comme plante potagere.

On en distingue chez les maraichers quatre especes, qui ne sont

PRÉSENS DE FLORE.

241

que des variétés. La première est celle que nous venons de décrire ; la betterave rouge , *Beta rubra major* ; *Bauh. pin.* 118. Quoiqu'elle ne donne ordinairement sa graine que la seconde année , elle est annuelle pour l'usage (il en est de même de la plupart des plantes potageres) : sa racine est longue de dix à douze pouces sur trois ou quatre pouces de diamètre , en dedans & en dehors , de couleur de sang ; elle doit être lisse , unie & unique , & non-divisée en plusieurs grosses racines ; ses feuilles sont grandes , peu nombreuses , d'un violet très-clair , unies par les bords , portées par de grosses queues larges & cannelées ; leur grosse arête ou côte , & toutes les parties nerveuses sont teintes d'un rouge amarante. Si les feuilles sont nombreuses , d'un rouge vif mêlé de vert , & si la racine est marbrée de rouge & de quelque autre couleur , la plante est dégénérée & sans qualité.

La seconde variété est la petite betterave rouge ; la betterave de Castelnaudari. *Beta rubra minor*. Dans toutes ses parties elle est beaucoup moindre que la précédente , supérieure par ses bonnes qualités & par un petit goût de noisette , ses feuilles sont moins allongées , moins grandes , & de couleur moins foncée.

La troisième variété est la betterave jaune , *Beta lutea major*. *Bauh. pin.* 118. Cette variété est fort à la mode ; & ne diffère de la grosse betterave , que par la couleur jaune , qui teint sa racine en dehors & en dedans , la queue , la côte & les nervures de ses feuilles ; dans le reste elle est d'un assez beau vert.

La quatrième variété est la betterave blanche , *Beta pallida vivens major*. *Bauh. pin.* Tout ce qui est violet ou rouge dans la grosse betterave , est blanc ou verd-pâle dans cette variété qui est plus tendre , mais plus insipide. La betterave demande un bon terrain-meuble , ou ameubli par de profonds labours ; on la sème dès le commencement de Mars en terre chaude & légère ; quinze jours ou trois semaines plus tard en terre forte & froide ; semée en planches , ou , pour mieux dire , en bordures , elle ne demande d'autre façon que d'être éclaircie , lorsque le jeune plant pousse sa cinquième ou sixième feuille , de sorte que chaque pied soit éloigné de l'autre de neuf à douze pouces , d'être sarclée au besoin , & d'être quelquefois arrosée.

Au commencement de Novembre , il faut arracher les betteraves , en tondre & retrancher toutes les feuilles , les laisser un ou deux jours à l'air , s'il ne gèle point ; les bien nettoyer de terre , les enfermer dans une cave sèche ou dans la serre , sans les couvrir de terre , ni de sable , ni de paille , excepté pendant les grands froids , qui pourroient pour lors pénétrer dans la serre. Au commencement de Mars suivant , si vous replantez quelques pieds de betterave , ils poussent bientôt des feuilles , & ensuite chacun une seule tige , qui parvient à la hauteur de quatre ou cinq pieds sur plus d'un pouce de diamètre à sa naissance ; elle est cannelée dans toute sa longueur , du côté du soleil , teinte de la même

couleur que la racine, garnie d'un grand nombre de rameaux; d'une extrémité à l'autre de ces rameaux, il se développe, à mesure qu'ils s'allongent, de petites feuilles languettes & fort étroites, sous l'aisselle desquelles il naît deux ou trois petites fleurs, immédiatement des rameaux & sans pédicule. Lorsque la graine est mûre, toute la plante se dessèche & périt; cette graine se conserve bonne à semer pendant deux ou trois ans; plus vieille, elle est sujette à dégénérer.

La racine de betterave est fort saine, & quoiqu'elle ne plaise pas à tout le monde, beaucoup de personnes s'en accommodent: on la mange en salade avec la mâche ou le céleri; cuire à l'eau, ou au four, ou sous la cendre chaude; on la mange aussi avec l'oignon cuit sous la braise, accompagné de capres, de capucines, d'anchois & de cornichons; c'est une des salades d'hiver qui fait le plus de plaisir & d'honneur sur une table bien servie: on l'apprête encore à la poêle avec l'oignon roussi dans le beurre; mais ce ragoût, qui n'est guère connu qu'à Paris, a fort peu de partisans ailleurs. Les betteraves poussent dans les serres pendant l'hiver de petites feuilles dont on fait usage pour les salades de cette saison; elles sont agréables par leur couleur vive qui tranche avec le blanc. M. Margraff a tiré de la racine de betterave un suc pur & assez abondant.

Cette même racine, pilée avec du beurre frais & incorporée ensemble, est très-bonne contre les inflammations des hémorrhoides; on se sert de ses feuilles pour les mêmes maladies, ou on emploie celles de l'espece suivante,

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la poirée: *Beta cicla*. *Beta floribus ternis*: Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 623. Mat. Med. pag. 74. Syst. vegetab. p. 217. Beta (hortensis) foliis radicalibus petiolatis caulinis sessilibus, spicis lateralibus longissimis. Mill. Dict. n°. 2. Beta alba vel palescens qua cicla officinarum. Bauh. pin. 118. Beta communis viridis. Bauh. pin. 118. Cette espece ne differe de la précédente que par ses racines qui sont moins grosses & blanches, & en ce que ses feuilles ne sont pas rouges; elle est pareillement annuelle pour l'usage & bisannuelle pour la graine. On donne pour sa variété la poirée à cardes. *Beta pedunculis edulibus*; on la distingue par le vert de ses feuilles qui est très-blond, & par la largeur & l'épaisseur de leurs queues & de leurs côtes. Elle est fort sensible aux fortes gelées, mais elle a une sous-variété qui supporte mieux les rigueurs de l'hiver; elle est un peu moins tendre & d'un vert moins clair. La principale variété se nomme la blonde, & la sous-variété la demi-verte. La culture de la poirée est fort aisée, & toute terre lui est bonne, en la préparant à l'ordinaire par un bon labour:*

on

on la sème au mois de Mars dans les terres légères, & en Avril dans les terres fortes; c'est par volée ou par rayons qu'on répand la graine à huit pouces de diamètre d'un rayon à l'autre. Six semaines après qu'elle a été semée, on peut commencer à s'en servir; & dans cette saison où la racine est encore foible, on la coupe à fleur de terre, elle repousse de nouvelles feuilles, & plus elle est coupée souvent, plus la feuille est tendre & onctueuse; elle devient dure & sèche, quand elle est vieille; on peut en semer tous les mois jusqu'en Août, & cette dernière semée est celle qui rapporte le plutôt & le plus abondant même au printemps suivant; mais aussi elle est plus délicate à passer l'hiver, il faut la couvrir, si on ne veut pas courir le risque de la perdre.

La première qu'on a semé en Mars, ayant plus de force, résiste mieux, mais donne plus tard; il faut couper celle-ci à fleur de terre au mois de Septembre, pour lui faire repousser de nouvelles feuilles pendant l'automne.

On découvre après les gelées, celle qui a été couverte, on lui donne un petit serfouillage, qui la met en train de pousser; & quand elle est bonne à cueillir, on éclate les feuilles à fleur de terre, sans se servir d'aucun instrument; le cœur en pousse successivement pendant deux ou trois mois; lorsqu'il commence à s'allonger pour faire son montant, on l'abandonne, la nouvelle semence supplée pour lors à la vieille.

Pour ce qui concerne la culture de la variété, c'est-à-dire, de la blonde, on ne doit la semer qu'au printemps, pour en jouir en été & en automne, passé lequel temps on la détruit, en réservant seulement quelques pieds pour graine, qu'on couvre le mieux qu'on peut pendant l'hiver. La demi-verte doit se semer à la fin de Juin, & se replanter à la mi-Août, en bordures ou en planches, à quinze pouces de distance en tout sens, après lui avoir coupé la moitié des fleurs & le bout de la racine.

L'un & l'autre, tant variété que sous-variété, demandent des arrosements fréquens pendant la chaleur, c'est ce qui rend la côte tendre; il faut couvrir exactement la poirée pendant les gelées, avec la litière sèche, on la découvre au printemps à peu-près de la même manière que les artichaux; la carde est bonne à la mi-Mai: nos Maraichers coupent entièrement le pied, parce que l'usage les y force, & qu'elles ne seroient pas de vente en feuilles détachées; les Particuliers qui sont bien-aïtés de prolonger la durée de la vie de cette plante, se contentent seulement d'éclater les plus larges feuilles, en les tirant sur le côté; celles qui restent autour du cœur se fortifient, & sont bonnes successivement pendant un mois ou six semaines; lorsqu'enfin elles commencent à monter, on marque les pieds qu'on veut garder pour graine, & on détruit le reste.

Toutes les variétés de poirée ne se multiplient que de graine qu'on recueille au mois de Septembre sur les pieds qui ont hiverné; & comme

ils s'écartent & s'élevent fort haut, il faut les lier à des échelats pour les soutenir, sans quoi le vent les renverse; on les coupe lorsque la graine est mûre en partie, c'est-à-dire, lorsqu'elle passe du verd à une couleur cendrée ou roussâtre; on la laisse encore au soleil pendant quelques jours, & on l'enferme tout de suite, elle se conserve bonne huit ou dix ans.

On emploie la poirée blanche dans les alimens, où on la mêle avec l'oseille pour l'adoucir, soit pour les soupes, soit pour les farces; elle est douce & fort salutaire; les cardes sont un peu fades, & ne sentent même quelquefois que la terre, aussi est-on obligé de les bien assaisonner; on les mange au jus ou au beurre, avec du fromage de gruyere ou de parmesan que l'on rape dessus; on choisit pour cet effet les plus blanches & les plus épaisses; après avoir bien ôté toutes les feuilles, on les coupe en morceaux environ de la longueur du doigt; on enlève les fibres, s'il y en a, on lave ces morceaux, & on les fait blanchir à l'eau, après quoi on les met dans une casserolle avec du jus ou de la moëlle de bœuf, on assaisonne & on fait mitonner le tout: lorsque les cardes sont cuites, on y met un filet de vinaigre, on dégraisse bien, & on les sert chaudes; on peut encore les accommoder de la même manière que les cardes d'artichanx.

On se sert de la poirée en médecine; sa feuille est émolliente, adoucissante, laxative, desiccative & absterfivè; on l'emploie dans les décoctions ordinaires & dans les lavemens; son jus en particulier, bien passé & bien purifié, donné en lavement, est très-vanté pour évacuer les matieres fécales qui résistent aux autres lavemens laxatifs; cette même feuille appliquée extérieurement sur la peau, lorsqu'elle a été rongée par les vésicatoires & les caustiques, facilite l'écoulement des humeurs; on l'applique de même sur les tumeurs pour attirer la matiere, & elle aide beaucoup à les faire aboutir; on s'en sert encore contre les hémorrhoides enflammées; si elle ne les fait pas percer, du moins elle dissipe l'inflammation & les fait retirer; il est bon de les étuver préalablement avec le suc exprimé: le suc de cette même plante, aspiré par le nez, & mêlé avec un peu de bouillon du pot, sans sel, débouche les conduits & dissout la pituite qui s'y est épaissie: un morceau de la côte ou de la racine hâchée & pilée de même, & introduite dans les narines, procure le même effet; le suc de la racine de cette plante est aussi un bon sternutatoire; mis avec son marte dans les narines, lorsqu'on a la migraine ou le mal de tête, il soulage beaucoup en facilitant l'écoulement des sérosités; on se sert encore de la racine pour lâcher le ventre aux enfans; on en introduit pour cet effet un morceau dans le fondement après avoir sôupoudré de sel.

Simon Pauli recommande le suc de la bette dans les fluxions inyétérées des yeux, lesquelles causent quelquefois l'ophthalmie; cet Auteur avoit coutume de délayer ce suc avec de l'eau de marjolaine, remede

PRÉSENS DE FLORE.

245

que quelques auteurs regardent comme un secret. Alaus Borrichius prétend que le suc de bette est dangereux, & un erthin fort nuisible, ce qu'il confirme par l'expérience d'une fille nubile qui, en badinant, mit une certaine quantité de ce suc dans les narines, sans en être d'abord incommodée, mais peu de temps après elle souffrit les douleurs les plus cruelles, & sa tête enfla de telle sorte qu'elle paroïssoit deux fois plus grosse que dans l'état naturel; elle se plaignit pendant plusieurs jours de vertiges, d'anxiété, d'insomnie & de douleurs très violentes; enfin elle fut guérie peu-à-peu de ses maux, par les soins de Borrichius qui, après avoir employé les remèdes généraux, lui fit un erthin contraire au précédent, composé de lait nouvellement tiré & encore tiède.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est la Bette maritime: *Beta maritima*. *Beta floribus geminis*. Linn. *syst. nat. edit. Reich. t. 1, pag. 623. Syst. veget. p. 417 Beta caulibus decumbentibus, foliis triangularibus petiolatis*. Mill. *Dict. n° 1. Beta sylvestris maritima*. Bauh. *pin. 118. Rai Angl. 4, p. 117*. Cette espèce ne diffère de la commune qu'en ce qu'elle fleurit la première année, que ses feuilles sont obliques ou verticillées, & que les folioles de son calice ne sont pas égales par leur carène, ni dentées à une dent. Cette espèce est représentée dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle croît en Flandres sur les bords de la mer

GENRE V.

La Soude.

Ce genre connu en Botanique sous le nom de *falsola*. Linn. *kali*. Tourn. a pour caractère d'avoir le périanthe de son calice à cinq feuilles, ovales, concaves, persistantes; il n'y a point de corolle, à moins de prendre le calice pour la corolle; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très courts, insérés aux folioles du calice: le germe du pistil est globuleux, le style est partagé en deux ou en trois, court, les stigmates sont recourbés; le péricarpe est une capsule ovale, enveloppée par le calice, à une loge; la semence est unique, très-grande, spirale, en forme de coquille; on en distingue en France trois espèces.

H h ij

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la soude commune : *Salsola soda*. *Salsola herbacea patula*, foliis inermibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 625. Guett. Stamp. 426. Sauv. Monsp. 7. Mill. Dict. n°. 3. Jacq. Hort. t. 68. *Salsola foliis mollibus teretibus longissimis*, spicâ terminante. Gmel. fib. 3, p. 83, n°. 63. *Kali majus cochleato semine*. Bauh. pin. 287. *Kali*. Dod. pemp. 81. *Soda*, kali maxima, sedi medi folio. Lob. icon. 374. Les feuilles de cette espece sont longues, charnues, étendues, approchant du cendré, rayées supérieurement de trois lignes vertes, étroites, ayant le bord de la base membraneux, diaphane. Cette espece est annuelle, elle est représentée dans Lobel, pl. 394, dans le jardin de Vienne, par Jacquin, pl. 68, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement en Provence, aux environs de Montpellier & de Marseille ; la soude d'Espagne s'y est naturalisée ; je ne puis mieux finir ce qui concerne la soude commune, qu'en vous faisant part d'une conversation que j'eus en 1769 à Lyon, avec feu M. Fouquet, Démonstrateur en Chimie, & vice-Secrétaire de la Société d'Agriculture de cette même Ville.

« Vous avez, lui dis-je, beaucoup de terres incultes aux environs de la mer, qui ne vous font d'aucun profit ; il s'agit de découvrir quelques plantes qui puissent s'y multiplier, & qui augmentent en même-tems les revenus du domaine des particuliers. On n'a pas attendu jusqu'à présent, me répondit-il, pour s'en occuper ; la Société d'Agriculture de Rouen a travaillé sur cet objet ; M. son Secrétaire, ajouta M. Fouquet, m'a même écrit à ce sujet. En Mars 1763, j'ai lu dans une séance de l'Académie de Caen un Mémoire sur le kali, connu plus communément sous le nom de soude : j'ai démontré dans ce Mémoire que cette plante étoit la seule qui convenoit sur nos côtes, & qu'en la cultivant, nous ne manquerions pas d'en tirer de très-grands avantages. Je connois cette plante, lui repartis-je, mais la meilleure est celle qui croît sur les côtes maritimes des Royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade, & notamment aux environs d'Alicante & de Carthagene ; ces pays sont très-chauds & leurs climats sont bien différens de celui de cette province. Jamais le kali d'Alicante & de Carthagene ne pourra réussir sur les côtes de Normandie ; il se plaît, me répliqua-t-il aussi-tôt, sur les côtes de Marseille & aux environs de Montpellier, il s'y est même en quelque façon naturalisé ; pourquoi ne réussiroit-il pas pareillement sur nos côtes ? Quelle différence, lui dis-je, de vos côtes à celles des provinces méridionales, pour le degré de chaleur ! soit : la semence ne viendra peut-être pas en maturité dans notre pays ; j'y con-

fens : nous en ferons quittes pour en faire venir annuellement des Provinces méridionales ; mais nous n'en élèverons pas moins une plante utile ; ce n'est pas uniquement la semence , mais bien toute la plante elle-même qui fournit le sel de soude ; le varec nous donne bien de la soude , celle qu'on employe à Cherbourg en provient ; pourquoi , n'ajouta-t-il , le kali que nous cultiverions sur nos côtes , ne nous en fourniroit-il pas ? c'est simplement dans la récolte de la soude , que consiste l'utilité du kali. Vous ne disconviez pas , continua toujours M. Fouquet , en m'adressant la parole , que malgré la différence de nos climats à celui de Carthagene , si le varec de nos côtes & celui des Iles Ilieres en Angleterre , fournissent de la soude , à plus forte raison le kali qu'on cultiveroit ici en donneroit-il même de la meilleure & en plus grande quantité ; qui nous empêche donc de cultiver cette plante ? Elle se plaît dans des terrains maigres , sablonneux & empreints de sels marins ; & c'est-là précisément la nature du sol des environs de nos côtes maritimes. Je ne peux m'empêcher , lui répondis-je alors , d'être de votre sentiment , & en effet , je pense que c'est-là le vrai moyen de tirer avantage de ces terrains incultes : mais une chose m'embarrasse , c'est la culture de cette plante ; elle est des plus faciles ; on recueille sa graine quand elle est bien mûre : au mois de Mars ou d'Avril de l'année suivante , on prépare la terre qu'on lui destine par une légère culture , on n'emploie même pour le labour qu'une simple pioche , après quoi on répand la graine ; en automne , lorsque la plante commence à mûrir , on la coupe , on la fait sécher , on la ramasse en tas & on la brûle ; voilà toute la façon. Quelques-uns sement du kali dans leurs champs de bled , cette plante n'empêche pas la récolte de froment ; elle ne commence même à pousser que dans le temps de la moisson , & par conséquent elle ne peut lui nuire.

N'y auroit-il point encore quelqu'autre plante qui puisse nous fournir abondamment de la soude , & qui se plaise sur nos côtes maritimes ? Oui , sans doute , il y en a , Monsieur , dit cet habile Chimiste ; l'absynthe maritime , que vous nommez en Botanique , *Absynthium maritimum* , *tenuifolium incanum* , & qui croît même naturellement sur nos côtes , pourroit très-bien remplacer le kali ; cette plante fournit de même que lui , une grande quantité d'alkali fixe minéral , & conséquemment ne mérite pas moins d'être cultivée.

Qu'entendez-vous , lui dis-je , par alkali fixe minéral ? Il me semble que , par la dénomination même de cette substance , il implique qu'elle se trouve dans les plantes. L'alkali fixe minéral est la même chose que l'alkali marin ; c'est une substance saline , alcaline & fixe qui sert de base à l'acide du sel commun , & qui forme avec lui le sel neutre naturel , dissout en grande quantité dans l'eau de la mer , & connu sous le nom de sel marin ou de sel commun. Comme le sel est une production de la nature , & qu'il n'appartient ni au regne végétal , ni au regne animal , on

l'a rangé dans la classe des minéraux : c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom d'alkali minéral ; ce sel n'est point déliquescent. Il passe dans le regne végétal par le moyen de la transpiration & des suc nutritifs des plantes, & dans le regne animal par le moyen des alimens ; l'humidité de l'air en est pour l'ordinaire le véhicule ; c'est à ce sel, que les plantes que l'on cultive sur le bord de la mer, doivent leur principal accroissement ; elles s'en nourrissent, pour ainsi dire, leur aspect extérieur le démontre assez. Les mêmes plantes qui ont une couleur verte dans l'intérieur des terres, si on les transporte, & si on les cultive sur les bords de la mer, acquièrent une couleur blanchâtre, & sont enveloppées d'une espèce de duvet, qui jusqu'à présent en a imposé, & a fait regarder ces plantes comme une espèce distincte & séparée de celles que nous cultivons dans l'intérieur des terres. Il est aisé de se convaincre de ce que j'avance. Que l'on transporte sur le bord de la mer la jacobée, l'*absynthium tenuifolium incanum* ; qu'au contraire l'on plante dans l'intérieur des terres le rhamnoïde, & les deux autres plantes, on remarquera pour lors la différence visible qui se trouvera entre les uns & les autres de ces végétaux placés dans ces endroits différens, & ce qui plus est, le tamarisc, l'absynthe & quelques autres plantes cultivées sur le bord de la mer, donnent de l'alkali fixe minéral, tandis que les mêmes plantes cultivées dans l'intérieur de nos terres, ne fournissent que l'alkali végétal ; M. Duhamel l'a même observé. Passons actuellement aux vertus du kali ; les Médecins lui attribuent une vertu apéritive, diurétique, & anti-ulcéreuse ; on fait usage en cette qualité de toute la plante ; mais quand il y a inflammation dans la vessie, il faut bien se donner de garde de la prescrire ; l'âcreté de son sel l'augmenteroit infailliblement, & cette plante, loin d'être de quelque utilité, deviendrait pour lors très-nuisible. Quand on veut s'en servir extérieurement pour les ulcères & autres maladies de la peau, il faut la piler & l'appliquer sur la partie affectée : le principal usage du kali est d'en obtenir de la pierre qu'on nomme de soude ; pour la préparer, on coupe l'herbe quand elle est dans sa parfaite grandeur, & on la laisse sécher sur le terrain ; on la met ensuite brûler & calciner dans de grands trous faits exprès en terre, qu'on a soin de boucher de façon qu'il n'y entre de l'air, que pour entretenir le feu ; la matière se réduit non-seulement en cendres ; mais comme il y en a beaucoup qui contiennent une bonne quantité de sel, & qu'elle est calcinée pendant long-temps par un feu de reverberg qui vient de la plante même, & qui est allumé dans le fourneau souterrain, ses parties s'unissent & s'accrochent tellement les unes aux autres, qu'il s'en forme une espèce de pierre fort dure ; on est même obligé de la casser avec des marteaux ou d'autres instrumens, pour la retirer des trous, quand elle est refroidie. C'est de cette pierre dont on se sert pour le savon, pour laver & pour lessiver. La plupart des Blanchisseuses de Paris en font usage

en guise de cendres de bois ; mais on doit observer que cette substance élime & détruit bientôt le linge si on n'a pas l'attention de proportionner une quantité convenable d'eau pour bien l'étendre ; & si on ménage le sel dans la lessive , il en arrive un autre inconvénient ; le linge se trouve fort mal blanchi , d'autant plus que les Blanchisseuses ont formé la mauvaise habitude de ne pas assez laver & frotter avec leurs mains ; quand la soude est mauvaise , elle fait même des taches brunes ; la meilleure soude est celle qui se met d'elle-même en pierre dure & sonnante , de couleur grise , tirant sur le bleu , parsemée de petits trous ; la soude d'Alicante est de cette espece ; celle de Carthagene est plus noire & moins estimée. Pour que la soude soit bonne , il faut qu'en en mouillant un morceau avec la salive , elle répande une odeur de violette mêlée de volatils urinaires ; on tire un sel fixe de la pierre de soude ; ce sel est caustique & sert à faire des pierres à cautere , & plusieurs autres préparations chimiques. Le fameux sel de Seignette se prépare avec la cendre de kali.

M. Valmont de Bomare observe qu'ayant fait battre dans la rue & par un temps couvert , une balle de soude qui pesoit 858 livres , il la fit peser de nouveau après avoir été mise en poudre grossiere , son poids se trouva augmenté de 13 livres , & une autre fois de 19 ; d'où il conclut qu'un Marchand ne se trouve par-là jamais dupe de la poussiere qui s'exhale , quand on pulvérise en plein air la pierre de soude ; aussi tous les débitans de soude ne la font piler qu'au grand air ; un ouvrier ne tiendroit pas même long-temps à cette opération , s'il opéroit dans un lieu clos.

En faisant sur nos côtes maritimes du kali , nous nous procurerons de la soude ; & en nous en procurant , nous nous trouverons en état d'établir des manufactures de savon , de verreries , ce qui n'est pas d'une petite conséquence pour un pays , outre les remedes salutaires que cette plante nous fournit. On ne peut donc mieux faire que d'en introduire la culture dans nos domaines maritimes : ce sera une branche considérable de commerce qu'on ouvrira pour le pays. Les habitans des Iles Ilieries sont très pauvres ; ils n'ont pour vivre d'autre ressource que de faire la soude ; ils y travaillent au mois de Juin ou de Juillet au plus tard ; ils employent pour la faire indistinctement toutes sortes d'algues-marines , & principalement le varec ; nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cet ouvrage.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece de kali , est le kali hérissé : *Salsola hirsuta*. *Salsola herbacea diffusa foliis teretibus obtusis tomentosis*, Linn. sist. plant.

edic. Reich. tom. 1, p. 626. Œd. Flor. Dan. 187. *Chenopodium hirsutum*. Sp. pl. 1, p. 221. *Kali minus villosum*. Bauh. pin. 289. *Kali parvum hispanicum*. Bauh. hist. 3, p. 702. Ce kali est herbacé, couché, ses feuilles sont cylindriques, obtuses, coronneuses : il est annuel, on en trouve sur les bords de la mer, aux environs de Montpellier ; il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 187, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

 TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est le kali en arbrisseau : *Salsola fruticosa*. *Salsola erecta fruticosa*, foliis filiformibus obtusiusculis. Linn. syst. plant. edic. Reich. t. 1, p. 627. Kniph. cent. 11, n°. 20. *Chenopodium foliis linearibus teretibus carnosiss, caule fruticoso*. Hort. Cliff. 86. Sp. pl. 1, p. 221. Roy. Lugdb. 220. Guett. Stamp. 2, p. 425. *Chenopodium, sedi folio minimo, fructescens perenne*. Duhamel. arb. 1, p. 163. *Lerchea foliis obtusis*. Hall. Goet. 21. *Kali species vermicularis marina arborescens*. Bauh. hist. 3, p. 704. *Anthyllis Chamaphythides frutescens*. Bauh. pin. 232. *Sedum minus arborescens*. Munt. hist. 469. Les tiges de cette espèce sont en arbrisseau, droites ; les feuilles sont linéaires, charnues, cylindriques, supérieurement un peu planes, glabres, un peu aiguës. Les fleurs sont axillaires, au nombre de trois, sessiles ; le calice est roussâtre, concave ; les étamines sont au nombre de cinq, droites ; les anthers sont jaunes, couchées au-dehors ; le germe est cylindrique ; les styles sont au nombre de trois, pourpres. Cette espèce est vivace & mise au nombre des arbrustes ; elle est représentée dans l'onzième centurie de Kniphoff, n°. 20 ; dans le Traité des Arbres & Arbrustes de Duhamel, pl. 62, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle de la France* : elle croît en France sur les bords de la mer, elle demande à Paris l'orangerie pendant l'hiver.

 GENRE V.

L'Orme.

Le caractère de ce genre connu sous le nom d'*ulmus*, est d'avoir le périanthe du calice monophille, turbiné, ridé ; le limbe est fendu en cinq, droit, colorié intérieurement, persistant, on ne remarque aucune corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, le double plus longs que le calice ; les anthers sont à quatre sillons, droites, courtes ; le germe du pistil est orbiculé, droit, les
 styles

PRÉSENS DE FLORE. 251

styles font au nombre de deux , plus courts que les étamines , réfléchis ; les stigmates font poileux. Le péricarpe est une baie ovale , grande , sans sillons , membraneuse , comprimée ; la semence est unique , ronde , légèrement comprimée ; on ne connoit en France qu'une espece d'orme.

E S P E C E.

Cette espece est l'orme champêtre , l'ormeau , l'oumiau , l'ormeypreau , l'ipreau , l'yvet : *Ulmus campestris* ; *ulmus foliis duplicato serratis , basi inaequalibus*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich*, tom. 1 , pag. 631. *Ulmus fructu membranaceo*. Hort. Cliff. 83. Flor. suec. 219 , 226. Mat. Med. p. 75. Roy. Lugd. 223. Dalib. Paris. 82. Gmel. it. 1 , p. 125. Pall. it. 1 , p. 16. Mærch. haff. n°. 219. Mattusch. fil. n°. 170. Pollich. Pal. n°. 255. Cæd. Flor. Dan. tom. 631. Dærr. nass. p. 275. *Ulmus foliis scabris , ovato-lanceolatis , dentibus serratis*. Hall. helv. n°. 1586. *Ulmus campestris & Theophrasti*. Bauh. pin. 246. *Ulmus* Dod. pempt. 837. Camer. epit. 70. Lob. ic. 2. p. 89. *Ulmus*, 1 , 2 , 3. Tabernam. 979 , 980. C'est un grand arbre dont la racine est ligneuse , le tronc droit , l'écorce rude , brune & rougeâtre en dehors , blanche en dedans ; les jeunes tiges sont comme chargées de grosses vessies produites par des pucerons qui les habitent ; ses feuilles sont ou grandes , ou petites , ou rudes , ou lisses , ou panachées , suivant les variétés : elles sont opposées , pétiolées , simples , entières , ordinairement rudes à leur surface , & dentées à double rang par les bords , en maniere de scie , ayant les dentelures inégales vers la base ; ses fleurs sont pédonculées , disposées en tête au sommet des tiges : on cultive l'orme en plusieurs endroits de la France , sur-tout dans les pépinières royales ; on en plante sur les levées. Cet arbre est représenté dans le *Flora Danica* , pl. 632 ; dans Lobel , pl. 2. M. le Chevalier de Linné comprend sous la même espece , l'orme champêtre , raboteux , cultivé de Hollande , & le petit ; mais on les doit regarder comme des especes distinctes , puisque la culture ne les change pas.

On remarque sur l'orme plusieurs especes d'insectes , tels que le stercore rouge à écus violets , le lupere noir à pattes rouges , la coccinelle rouge à onze points & à cercle jaune , le puceron de l'orme , le kermès de l'orme , la cochenille de l'orme , & différentes especes de papillons & de phalenes dont nous aurons occasion de parler dans notre *Faune François*.

La culture de l'orme est facile ; sa graine , en tombant en terre lors de sa maturité dans les mois de Mai ou Avril , se seme d'elle-même , & produit bientôt un plant considérable , pourvu qu'on la défende du hâle , & qu'on la recouvre promptement d'une petite quantité de terre ; en labourant & hersant bien la terre sous les ormes dans la saison où cette graine tombe , on donne lieu à ces graines de se fixer par les pluies & par la rosée , & par conséquent de lever en cet endroit. Les ormes qu'on

éleve de semences, fournissent une quantité prodigieuse de variétés; on greffe sur les autres les especes qu'on veut multiplier; cette greffe se fait à l'écusson, à œil dormant; on peut aussi élever les ormes de dragons & de rejets; ces arbres aiment à être en société, ils parviennent à une belle hauteur, & ne se dérobent point mutuellement la nourriture, pourvu qu'ils soient suffisamment espacés, & que la terre se prête aux diverses extensions des racines; ils réussissent dans des endroits fort graveleux & caillouteux; ils deviennent même alors plus propres au charriage; quoiqu'ils se plaisent dans une terre humide, ils ne réussissent point dans celles qui sont froides & spongieuses; le sol d'une prairie leur est profitable, plus la terre est meuble, mieux ils profitent. Un orme qu'on laisse croître sans l'étaler, subsiste un siècle sans que la tige se creuse, mais son tronc pourrit fort vite quand on en fait des retards; le retranchement répété des branches & des rameaux, fait donc un tort sensible à ces arbres, quand ils sont grands; mais le fréquent élagage les rend plus beaux. Quoique l'orme soit hermaphrodite, les Jardiniers en distinguent deux variétés; ils qualifient l'une de mâle & l'autre de femelle: ils désignent le mâle sous le nom d'ormille; il a de petites feuilles, mais très-touffues; ils l'emploient pour les palissades & les boules; ils appellent le second la prétendue femelle, ou orme ypreau, parce qu'il vient originairement de la ville d'Ypres; ses feuilles sont plus larges & plus belles que celles de l'ormille: il croît aussi plus vite, mais il ne dure pas si long-temps; il s'éleve droit & haut, on en fait des avenues & des salles magnifiques. Le bois d'orme est très-recherché par les Constructeurs pour les carènes des vaisseaux; les Charpentiers l'emploient rarement, parce qu'il devient cassant lorsqu'il est sec; cependant ils en font plusieurs pieces de moulins, de pressoirs & de presses; les Menuisiers en font aussi peu d'usage, parce qu'il se tourmente beaucoup; les Ebénistes s'en servent quelquefois en guise d'olivier, lorsqu'il est bien panaché; les Chartons en font cas pour les moyeux & les jantes des roues; on l'estime aussi pour les affurs de canon; la plus grande partie des bancs de carosse sont de bois d'orme; en Angleterre, on en fait les cercueils des Grands, parce qu'il se corrompt difficilement; on en fait aussi de fort bons tuyaux pour la conduite des eaux & des pompes, dont on fait usage sur-tout dans la marine. Il est très-propre au chauffage, tant en bois de corde qu'en fagots & en charbon: on se sert de sa racine écrasée & pilée, & même de ses feuilles pour faire une colle très-forte, en y mêlant de l'eau ou du vinaigre; les Tonneliers de campagne en font souvent usage.

La décoction des racines d'orme, convient à toutes sortes de pertes de sang, sur-tout de celui qui s'échappe des vaisseaux du poulmon & de la matrice. Les payfans d'Italie & de Provence se servent d'une liqueur contenue dans des vessies qu'on trouve sur les feuilles d'orme, pour y faire infuser les sommités de millepertuis; la liqueur devient rouge comme avec de l'huile d'olive, & se conserve plusieurs années; plus elle est

PRÉSENS DE FLORE. 253

vieille, meilleure elle est. Matthiolo assure que la liqueur de ces vessies, sans aucun mélange de millepertuis, guérit les descentes des enfans, si on leur en graisse les parties; & Fallope convient qu'il n'a trouvé rien de plus souverain pour la réunion des chairs.

Poppius dit que le cataplasme fait avec l'écorce de cet arbre cuite dans du vin, après l'avoir pilée, & l'avoir appliquée chaudement sur la partie blessée, est un remède merveilleux pour l'anévrisme; il faut l'y laisser jusqu'à ce que le cataplasme devienne sec. Ray prétend que la décoction de l'écorce faite jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de syrop, en y ajoutant un tiers d'eau-de-vie, est très-bonne pour calmer la douleur de la sciarique, si on en fait une fomentation chaude sur la partie malade.

Un Médecin de Province a annoncé, avec emphase, à Paris en 1783, l'écorce d'un orme qu'il nomme *pyramidal*; il prétend que la décoction de cette écorce, tant prise intérieurement qu'appliquée extérieurement, guérit les humeurs dartreuses, les maladies de la peau; il en fait une panacée universelle; il lui attribue encore la propriété de guérir les maladies vénériennes; mais ce remède est tombé à Paris presque aussi-tôt qu'il y a été publié: il n'y a même eu aucun succès.

GENRE VII.

La Valeze.

Le caractère de ce genre est d'avoir le périanthe du calice monophyle; filiforme, pentagonal, persistant, dont l'ouverture est à cinq dents, pointue, droite, très-petite; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, très-courtes, échancrées à deux dents, à onglets filiformes de la longueur du calice; les filamens des étamines sont au nombre de cinq dans leur état naturel, souvent au nombre de six, capillaires, à peine de la longueur du calice; les antheres sont en forme de cœur. Le germe du pistil est cylindrique, court, terminé par le réceptacle des styles; les styles sont au nombre de deux, filiformes, de la longueur des étamines; les stigmates sont simples. Le péricarpe est une capsule cylindrique, couverte, à une loge, les semences sont nombreuses, disposées à simple rang; on ne connoît en France, & même ailleurs, qu'une espèce de valeze.

E S P È C E.

Cette espèce est la valeze roide: *Valexia rigida*. *Valexia*. Linn. *sist. plant. edit. Reich.* 635. *Les. sist. veget. p.* 220. *Sylvestris foliis subulatis, cauli adpressis, calicibus rigidis, intermedio longioribus*, Sauv. *Monsp.*

145. *Knawel minus*, foliis caryophyllis. *Buxb. cent. 2. p. 41. Lychnis sylvestris minima, exiguo flore. Bauh. pin. 206. Prodr. 103. Lychnis minima rigida cherleri. Bauh. hist. 3, p. 352. Rai, hist. 997. Lychnis carnicalata minor. Barr. Rar. 665. Boc. Mus. 2, p. 50.* Cette plante est annuelle & croît aux environs de Montpellier; sa tige est très-rameuse; ses calices sont sessiles, cylindriques, très-étroits: le limbe des pétales est très-petit, tacheté vers la base d'une petite lune pourpre, comme dans les caryophyllés. Les étamines sont souvent au nombre de six, mais dans leur état naturel elles ne doivent être que de cinq, comme on l'a observé postérieurement. Cette plante est représentée dans la seconde Centurie de Buxbaum, pl. 47, dans les plantes de Barrelier, pl. 1018; dans le *Musaum* de Boccone, t. 2, pl. 43, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

GENRE VIII.

De la Gentiane.

Le caractère de ce genre est d'avoir le périanthe du calice aigu, partagé en cinq lobes oblongs, persistants; la corolle n'a qu'un pétale inférieurement tubulé, sans être perforé, & supérieurement fendu en cinq, plane, se fanant, de figure différente. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, plus courts que la corolle. Les anthers sont simples, le germe du pistil est oblong, cylindrique, de la longueur des étamines, sans style. Les stigmates sont au nombre de deux, ovales; le péricarpe est une capsule oblongue, cylindrique, pointue, légèrement fendue en deux par le sommet, à une loge & à deux valves; les semences sont nombreuses, petites; les réceptacles sont au nombre de deux, chacun est joint longitudinalement à la valvule: on en connoît en France plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La première espece est la grande gentiane; la gentiane jaune: *Gentiana lutea. Gentiana corollis subquinesfidis rotatis, verticillatis, calicibus spathaceis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 636. Mat. Med. p. 75. Mi. di. n°. 1. Scop. carn. edit. n°. 293. Mattusch. fil. n°. 772. Sab. t. 1, t. 13. Gentiana caule folioso, foliis ovatis nervosis, floribus verticillatis, rotatis. Hall. helv. n°. 637. Gentiana floribus lateralibus verticillatis pedunculatis, corollis rotatis. Hort. Cliff. 80. Flor. Succ. 201, confé*

227. Roy. Lugdb. 432. Sauv. Monsp. 136. *Gentiana major vulgaris*, flore pallido. Barr. icon. 63. *Gentiana major lutea*. Bauh. pin. 187. Flor. Lapp. 96. *Gentiana*. Cam. ep. 415. *Asterias*. Reneaul. Specim. 64. La racine de cette espece est grosse, charnue, spongieuse, traçante. Le tronc principal est perpendiculaire, les tiges s'élevent à la hauteur de deux coudées, elles sont simples, lisses; les feuilles sont perforées, radicales, embrassant la tige par le bas, unies & luisantes: on y voit des nervures, qui partent de la base, & vont aboutir aux extrémités, comme les plantains, les fleurs sont verticillées, sessiles, monopétales, campaniformes, évâsées ou découpées à cinq dentelures; le fruit est membraneux, oval, pointu, à une seule loge remplie de semences plates, orbiculaires, & comme feuilletées. Cette espece est représentée dans l'Hortus Romanus, tom. 1, pl. 13; dans Barrelier, pl. 63; dans le specimen de Reneaulme, pl. 63; dans nos Dons merveilleux de la Nature; dans le regne végétal; dans notre Herbiere coloriée de l'Europe, & dans notre Flore Françoisise coloriée: elle est vivace & croît naturellement sur les Alpes, les Pyrénées, les montagnes des Alpes, de Bourgogne, de Franche-Comté, de Dauphiné; elle se plaît dans une terre légère & argilleuse, & à une exposition ombragée, elle y vient beaucoup mieux que dans un terrain sec & à une exposition découverte. On la multiplie par graines que l'on sème dans des pots; dès qu'elles sont mûres; car si on les conserve jusqu'au printemps, elles ne réussissent point: on placera ces pots à l'ombre, & on aura soin de nettoyer les mauvaises herbes, les plantes levont pour l'ordinaire au printemps, on les arrose suffisamment pendant la sécheresse, & on a la précaution de nettoyer exactement les mauvaises herbes; on les dépose en automne, ayant sur-tout l'attention de ne pas rompre ou endommager les racines. On les plante dans une platebande bien bêchée & préparée pour cet effet, garnie de terre argilleuse & à une exposition ombragée. On donne à chaque pied environ six pouces de distance, en observant que l'extrémité de la racine soit un peu au-dessous de la surface de la terre; ensuite on presse la terre autour des racines; ces plantes n'exigent plus pour lors d'autres soins que d'être débarrassées des mauvaises herbes; & si le printemps suivant est sec, on les arrose convenablement, ce qui accélère beaucoup leur végétation. On les laisse pendant deux ans dans cette platebande ou pépinière, & pour lors elles seront assez fortes pour être transportées à demeure: on pourra les enlever en automne, dès que les feuilles se séchent: mais comme les racines de ces plantes pénètrent profondément en terre, comme les carottes, il faut avoir attention, en les déterrant, de ne pas les couper ou rompre avec la bêche, car cela les affoiblit beaucoup, si elles n'en périssent pas: quand elles sont une fois plantées à demeure, il ne faut d'autre culture que de bêcher la terre autour, au commencement du printemps, avant qu'elles commencent à pousser, & nettoyer ensuite les mauvaises herbes: les racines de ces plantes vivent plusieurs années, mais les tiges meurent toutes les automnes; les mêmes

racines ne poussent pas des fleurs deux ans de suite ; ce n'est , pour ordinaire , que de trois en trois ans.

La gentiane est une des meilleures plantes dont on puisse se servir en Médecine ; sa racine est en usage , elle est apéritive , stomachale , détersive , alexitive , vermifuge. Plusieurs croient qu'elle est un aussi bon spécifique contre les fièvres intermittentes , que le quinquina , si on donne plusieurs fois au malade un gros de sa poudre & de son extrait. Simon Pauli nous avertit de ne point donner ce remède à des personnes maigres & desséchées , mais plutôt à celles d'un tempérament humide. M. Lobel nous donne cette racine comme un excellent remède contre la peste , aussi l'emploie-t-on dans la thériaque : elle est aussi très-bonne pour dilater les ulcères sinueux , & produit le même effet que l'éponge préparée avec le beurre. M. Coppin , Curé de Noirmout , en Franche-Comté , montagnes des Bois , diocèse de Basle , se sert avec succès de la racine de cette plante pour guérir les habitans de son village , attaqués de fièvres intermittentes. Il prend deux onces de cette racine , il les met en poudre , il les fait cuire dans un peu de vin rouge , ensuite il en fait un syrop , suivant la méthode ordinaire ; il donne une cuillerée de ce syrop au malade de demi-heure en demi-heure. L'infusion de cette plante dans du vin est excellente pour provoquer les mois , contre les cachexies & la goutte : les Anciens s'en servoient contre l'asthme & les vents : l'expérience a appris que c'est un excellent antiseptique ; on s'en sert extérieurement dans les fièvres.

La racine de gentiane entre dans l'infusion amère , simple & purgative , dans le vin amer , dans les teintures amères , dans les esprits de scordium , enfin dans la thériaque & la mithridate de la pharmacopée de Londres ; elle entre encore dans la décoction amère , le syrop de mercuriale , le dioscordium , l'orviétan , la teinture stomachique amère , l'opiate de Salmon , du Dispensaire de Paris.

La gentiane est la base de la poudre cordiale des Maréchaux ; on la prescrit aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à celle de deux. Quand les tiges de cette plante fleurissent , elles forment un aspect assez joli ; & comme elle se plaît dans une terre ombragée & humide , où il ne peut croître que très-peu de plantes pour servir d'ornement , elle ne doit jamais manquer dans les beaux jardins.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la gentiane pourpre : *Gentiana purpurea*. *Gentiana corollis subquinquefidis campanulatis verticillatis , calicibus truncatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1. p. 637. Cæder. Dan. t. 50. Gentiana foliis ovatis , lanceolatis , nervosis , floribus campaniformibus , fasciculatis , rariter punctatis*. Hall. *hely. n°. 639. Gentiana 1. seu major purpureo*

PRÉSENS DE FLORE. 257

flore. Clus. pann. 277, 278. Hall. Gentiana major purpurea. Bauh. pin. 187. Gentiana major altera. Cam. epit. 486. Coilantha. Reneaulm. Spec. 65. La racine de cette espece est très-amere ; sa tige n'est pas rameuse, elle est droite, haute d'un pied, même d'une coudée : ses verticilles ou anneaux sont seulement au nombre de deux dans les feuilles supérieures : le calice est en forme de spathe à deux valves, marqué de quelques dents, la fleur est campaniforme, à cinq ou six stigmates lancéolés, d'un pourpre obscur, dilatés dans leur base. On y remarque des points rouges en ligne : le tube de la fleur est jaune, les étamines sont réunies aux antheres. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 53, & dans les Observations de Jacquin, Observ. 2, pl. 39, dans le système général de Hill, pl. 54, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît sur les montagnes des Alpes qui séparent la France de la Suisse & de l'Italie, & sur celles des Pyrénées qui la séparent de l'Espagne. Les propriétés sont à peu-près les mêmes que celles de la précédente.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la gentiane d'automne : *Gentiana pneumonanthe. Gentiana corollis quinquesfidis, campanulatis oppositis pedunculatis, foliis linearibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. 638. Gmel. fib. t. 51. A. Mill. Dict. n°. 2. Scop. Carn. edit. 2, n°. 295. Pollich. palat. n°. 256. Mattusch. sil. n°. 175. Ed. Fl. Dan. t. 269. Kniph. cent. 8, n°. 45. Gentiana alis floriferis foliis linearibus. Hall. helv. n°. 641. Gentiana floribus terminalibus raris, corollis erectis plicatis, foliis linearibus. Hort. Cliff. 80. Flor. suec. 202, 228. Roy. Lugdb. 432. Dalib. Paris. 81. Gentiana angustifolia autumnalis major. Bauh. pin. 188. Gentiana palustris angustifolia. Bauh. pin. 188. Gentiana angustifolia. Clus. pinn. 284. Pneumonunthe. Card. 1, p. 162. Lob. ic. 309. Gentiana minima. Barr. ic. 51, n°. 11. Ic. 52, n°. 1 & 2. Cam. epit. 418. Cyanas Reneal. spec. 69.* La racine de cette espece est jaune, capillaire, à fibres cylindriques. Sa tige est haute d'un pied, droite, à peine rameuse ; ses feuilles sont tantôt ellyptiques & obtuses, tantôt linéaires, aiguës ; ses fleurs sont à peine sessiles dans les aisselles des feuilles, solitaires ; son calice est tubuleux, comme recoupé, à segmens, en forme d'alène ; la fleur est du plus beau bleu, campaniforme cinq segmens triangulaires, à tube pointillé intérieurement : entre les segmens de la fleur il y a des plis & cinq glandes autour du germe ; le fruit est gonflé au milieu ; les étamines sont rassemblées en un seul cône ; les semences sont très-menues, pointues. Cette espece est représentée dans le *Flora Sib.* de Gmelin, pl. 51 ; dans le *Flora Danica* d'Æder, pl. 269 ; dans la huitieme Centurie de Kniphof, n°. 45 ; dans les Plantes de Lobel, pl. 309 ; dans

les plantes de Barrelier , pl. 51 & 52 ; dans le *Specimen* de Reneaulme ; pl. 63 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les prairies un peu humides de la France : on en voit aux environs de Paris , de Metz , de Nancy , &c. elle est vivace ; elle se multiplie par graines , de la même maniere que la premiere espece ; mais comme elle ne pousse pas des racines si profondes , on peut la transplanter avec moins de risqué , cependant on fera bien de la lever en motte : il lui faut une terre forte , humide & argilleuse ; elle fleurit rarement en une terre seche & aride. Cette plante est vulnereuse , elle est bonne contre les luxations ; elle donne en automne de grandes fleurs bleues sur des tiges assez courtes ; elle orne très-bien les gazons & s'y plaît : depuis quelque temps on en cultive en pots dans les jardins des Fleuristes. M. Gedusch a fait de cette espece un genre nouveau sous le nom de *Pneumonanthe* , & l'a tirée du genre des gentianes.

 QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la gentiane sans tige : *Gentiana caulis*. *Gentiana corolla quinquefida campanulata caulem excedente*. Linn. *syst. nat. edit. Reich.* tom. 1 , 639. Mill. *Dict.* n°. 4. Jacq. *Aust.* t. 135. Scop. *Carn.* 2 , n°. 294. *Gentiana caule unifloro , foliis lanceolatis , flore maximo campaniformi*. Hall. *Hely.* n°. 642. *Gentiana corolla campanulata caulem longitudine excedente*. Hort. *Cliff.* 81. Roy. *Lugd.* 432. Sauv. *Monsp.* 136. *Gentiana alpina latifolia , magno flore*. Bauh. *pin.* 187. Prod. 97. *Gentianella verna major*. Clus. *Pann.* 284 , 285. *Gentianella purpurea , viola mariane flore*. Bocc. *Mus.* 21 , t. 6. La variété de cette espece est grande , ligneuse , à plusieurs têtes. Vers la terre , il y a une petite rose de feuilles fermes , à trois nervures ovales , lancéolées ou ellyptiques. Sa tige est presqu'entièrement couchée sur terre , n'ayant qu'une ou deux paires de folioles , à une fleur ; mais cette fleur est très-grande , & est même plus grande que toute la tige , d'un bleu foncé , à tube pointillé intérieurement. Les segmens du calice sont ovales , lancéolés ; la fleur est campaniforme , ventrue , à segmens lancéolés , plus larges dans la base & plus intermédiaires , blancs entre-deux. Les étamines se renaisent par leurs antheres autour de la trompe , celle-ci est longue , fendue en deux au sommet , le fruit est en forme de fuseau ; les semences sont ellyptiques , pointues de chaque côté , sillonnées de toute part ; le germe est accompagné de cinq tubercules melliferes. Cette espece est représentée dans le *Flora* d'Autriche , par Jacquin , pl. 135 ; dans le *Museum* de Boccone , pl. 6 ; dans les planches de Barrelier , n°. 47 , 105 , 106 & 110 ; dans le *Système végétal* de Hill , pl. 55 & 56. Elle croît naturellement dans les montagnes d'Auvergne & les Pyrénées : elle est vivace.

M. le

PRÉSENS DE FLORE.

259

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece la gentiane des Alpes à feuilles étroites, & à grandes fleurs. *Gentiana alpina angustifolia*. Bauh. pin. 187. Thylacitis. Renealm. Specim. 76. On multiplie communément la gentiane sans tige, par ses racines qu'on partage; mais il ne faut pas faire souvent cette opération, si on veut qu'elle fleurisse: il faut même éviter de la transplanter trop souvent: elle demande une terre molle & argilleuse, & une exposition ombragée, elle s'y plaît beaucoup & y fleurit régulièrement tous les ans. On la multiplie aussi par graines: on sème les graines en automne dans des pots: lorsqu'on les sème en bonne terre, les plantes qui en naissent fleurissent beaucoup mieux, que celles qui sont multipliées par rejets: la fleur qui en provient, est une des plus belles qu'on connoisse; elle mérite par conséquent une place dans nos parterres.

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquieme espece est la gentiane du printemps: *Gentiana verna*. *Gentiana corolla quinquefida infundibuliformi, caulem excedente, foliis radicalibus consertis majoribus*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 639. *Gentiana foliis ovato-lanceolatis, caule uniflora*. Hall. helv. n°. 699. *Gentiana corolla quinquefida hypocrateriformi, segmentis crenulatis caule simplici*. Scop. carn. p. 99, n°. 8, edit. 2, n°. 291. *Gentiana alpina verna major*. Bauh. pin. 188. *Gentianella verna major*. Clus. hist. 315. *Gentianella qua hippion*. Bauh. hist. 3, p. 527. *Ericolla*. Reneal. Specim. 75, t. 68. Elle approche beaucoup du primevere; elle est un peu amere; ses feuilles radicales sont serrées, plus grandes; sa corolle est fendue en cinq, infundibuliforme, embrassant la tige; le stigmate est unique, grand, orbiculaire, concave. Cette espece est représentée dans le Specimen de Renealme, pl. 68. Elle croît en Provence & en Alsace, sur les montagnes des Pyrénées & dans le Dauphiné.

SIXIÈME ESPECE.

La sixieme espece est la gentiane ponctuée: *Gentiana punctata*. *Gentiana corollis subquinquefidis campanulatis punctatis, calicibus quinque-dentatis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, 637. Reyg. Flor. Gedan, 1, p. 57. Mattusch. sil. n°. 173. *Gentiana foliis ovato-lanceolatis, nervosis floribus campaniformibus, fasciculatis, creberrimè punctatis*. Hall. helv. n°. 638. *Gentiana corollis campanulatis, sexfidis, septemfidisve punctatis verticillatis*. Jacq. Observ. 2, p. 17. *Gentiana major, flore punc-*

Tome II.

K k

tato. *Bauh. pin.* 187. *Gentiana major pallida*, punctis distincta. *Cluj. pan.* 180. Les pétales de cette espèce sont pourpres, parsemés de points. Elle ne diffère de la précédente que par la seule couleur de sa fleur, elle est représentée dans la seconde Observation (de Jacquin, pl. 39. Elle croît naturellement en Auvergne; elle pourroit très-bien occuper une place dans nos parterres, à cause de la beauté de sa fleur.

S E P T I E M E E S P E C E .

La septième espèce est la gentiane à feuilles d'asclépias : *Gentiana asclepiadea*. *Gentiana corollis quinquesfidis campanulatis oppositis, sessilibus, foliis amplexicaulibus*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 637. Barr. Icon. 70. Mill. Dict. n°. 3. Jacq. Aust. t. 328. Mattusch. n°. 174. Knorr. delic. t. 1. Tab. E. 4. Gentiana floribus campaniformibus, alis paucifloris, foliis ovato-lanceolatis. Hall. helv. 640. Gentiana floribus lateralibus solitariis sessilibus corollis erectis. Hort. Cliff. 80. Roy. Lugd. 432. Gentiana asclepiadis folio. Bauh. pin. 187. Dasystephana. Reneal. specim. 67. Sa tige est haute d'un pied, sans être rameuse, sa racine est ligneuse, rameuse. Ses feuilles sont à cinq nervures, ovales, lancéolées, assez semblables à celles de l'asclépias, presque amplexicaules; les feuilles & la tige sont opposées en croisettes. Les fleurs sont au nombre de deux, sur des pétiotes courts, appuyés sur deux feuilles; le calice est campaniforme, pentagonal, plus court que le tube de la fleur, comme recoupé, à cinq segmens en forme d'âlène. La fleur est campaniforme, pentagone, bleue, à cinq segmens lancéolés; le tube de la fleur & quelquefois les segmens sont maculés. Les antheres se rassemblent autour du tuyau : celui-ci est simple, unique. Cette espèce est représentée dans Barrelier, pl. 70; dans le Flora d'Autriche, par Jacquin, pl. 328; dans les Délices de Knorr, t. 2, pl. E, 4; dans le Specimen de Reneaume, pl. 68, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : on trouve une variété de cette plante à fleurs blanches : elle croît naturellement à Villemagne, Lamadou & l'Esperou dans le Languedoc; elle se multiplie par graines ainsi que la première espèce, & demande d'être gouvernée de même, mais il lui faut un terrain humide & argilleux, autrement elle ne réussit point : on peut aussi la multiplier par rejets qu'elle pousse de sa racine. On choisit pour les détacher, l'automne, comme la saison la plus favorable. On ne doit les transplanter & séparer que chaque trois ans, si on veut les avoir en fleurs.*

HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est la gentiane des Pyrénées ; *Gentiana Pyrenaica*. *Gentiana corolla decemfida infundibuliformi inaequali, laciniis exterioribus rudioribus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 690. Mantiss. 55. Gentiana corollis decemfidis crenatis laciniis, inaequalibus, cauliculis unifloris, ramis sterilibus*. Gouan. *illust. 7*. Cette espèce est très-semblable à la gentiane du printemps ; la corolle n'est pas fendue en cinq, mais également en dix lobes obtus, alternes ou externes, verts en dessous, tout bleus intérieurement : les feuilles sont linéaires, ou linéaires-lancéolées ; la tige est vivace, se couchant, à rameaux droits, a une fleur de la longueur du rameau ; elle est représentée dans l'*Illustratio* de Gouan, planche 2, fig. 2 ; est vivace & croît naturellement dans les Pyrénées.

NEUVIÈME ESPÈCE.

La neuvième espèce est la gentiane dorée : *Gentiana aurea*. *Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus acuminatissimis, fauce imberbi, muticaque, ramis oppositis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 640. Gentiana alpina pumila, flore aureo*. Barr. *icon. 3*. Sa tige est droite, haute de neuf pouces : les rameaux sont en nombre vers la racine, petits, & les latéraux opposés sont fort droits. Les feuilles radicales sont ovales, glabres, petites, les caulinaires sont semblables, plus grandes, sessiles, un peu obtuses. Les fleurs terminales sont en petit nombre en tête ; les calices sont droits, pedunculés, divisés en cinq lobes, en forme d'âlène ; les corolles sont en forme d'entonnoir, ayant le tube de la longueur du calice, le limbe jaune, les lobes au nombre de cinq, fort pointus, très-entiers, sans dents. Cette espèce est représentée dans les plantes de Barrelier, pl. 104, fig. 1. Elle croît naturellement sur les Alpes de la Bourgogne.

DIXIÈME ESPÈCE.

La dixième espèce est la gentiane de neige : *Gentiana nivalis*. *Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, ramis unifloris alternis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 641. Jacq. Vindeb. 215, Ed. Flor. Dän. 17. Mill. dict. n°. 5. Gentiana caule ramoso, foliis ovato lanceolatis, floribus infundibuliformibus*. Hall. *Helv. n°. 647. Gentiana corollis*

K k ij

infundibuliformibus quinquedentatis, ramis alternis. Flor. Suec. 204, 231. Gentiana corollâ infundibuliformi, denticulo laciniis interposito. Flor. Lapp. 95. Gentiana humillima, caule ramoso, tubo floris longissimo. Hall. helv. 1, p. 475, t. 7. Gentiana alpina æstiva, centaurii minoris folio. Bauh. pin. 188. Gentiana minima. Lob. advers. 131. Gentiana IX. Clus. pann. 291. La racine de cette espece est fibreuse, très-petite, annuelle; la tige est simple, filiforme, en quelque façon droite ou légèrement inclinée, de la grosseur d'une soie de porc, plus grande, de la longueur du doigt, distincte en quatre ou cinq nœuds, dont les supérieurs sont sensiblement plus longs. Les feuilles sont ovales, petites, sessiles, dont quatre radicales sont plus obtuses; les caulinaires sont plus pointues, opposées; le rameau est très-simple, il est inféré seul à chaque articulation de la tige dans l'aisselle des feuilles, alternativement, suivant la longueur de la tige. Les rameaux inférieurs sont plus longs, souvent plus hauts, chacun est garni d'une partie de feuilles opposées, ou de deux, plus rarement de trois; la fleur est unique, droite, & termine chaque rameau ayant le calice prismatique, pentagonal, légèrement à cinq angles, à demi fendu en cinq; les découpures sont menues, droites. La corolle est en forme d'entonnoir, & le limbe un peu partagé en cinq, souvent aigu; entre chaque découpure est une petite dent de la même couleur, mais plus droite, réfléchie légèrement suivant le mouvement du soleil, de même que les déchiquetures: souvent cette plante ne monte pas à la hauteur d'un travers de doigt, sans rameaux, n'ayant seulement qu'une fleur. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 17; dans les *Adversaria* de Lobel, pl. 310; dans la première édition des *Plantes de la Suisse*, par Haller, pl. 7, fig. 5. Elle croît naturellement à Ville-magne, Lamadou & l'Espérou dans le Languedoc, sur les Alpes & les Pyrénées, dans les endroits les plus élevés: elle est annuelle & réussit rarement dans les jardins: lorsqu'on veut l'y conserver, il faut nécessairement la planter dans une terre approchant de celle où elle croît naturellement.

ONZIEME ESPECE.

L'onzieme espece est la gentiane à corolle en forme de tasse: *Gentiana utriculosa. Gentiana corollis quinquefidis hypocrateriformibus, calicibus plicato-carinatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 642. Mill. dict. n°. 8. Pollich. palat. 257. Gentiana caule ramoso, calicibus alatis. Hall. helv. n°. 646. Gentiana corollis quinquefidis, hypocrateriformibus, glabris, calicibus plicatis. Scop. carn. 1, p. 299, n°. 9. edit. 2, n°. 192. Gentiana utriculis ventricosus. Bauh. pin. 188. Gentiana carulea cordata.*

PRÉSENS DE FLORE. 263

Column. ecphr. 220. *Gentianella annua*, azureo flore. *Barr. rar.* 18. Cette espece a les calices pliés, ailés; ses corolles sont bleues, fendues en cinq, en forme de tasse; il s'en trouve d'azarées. Elle est représentée dans l'*Ecphrasis* de Colomna, pl. 221; dans les plantes rares de Barteliet, pl. 58, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, & se trouve dans les prairies qui sont sur les montagnes.

DOUZIEME ESPECE.

La douzieme espece est la petite centauree : *Gentiana centaurium*. *Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus*, caule dichotomo, pycnophyllo simplici. *Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 642 Mat. med.* 75. *Pollich. pal. n.º. 258. Reyg. Gedan. 2, p. 59. de Necker Gallob.* 133. *Scop. Carn. edit. 2, n.º. 293. Manch. haff. n.º. 206. Mattusch. sil. n.º. 176. Ed. Dan. tab. 607. Black. t. 452. Kniph. Cent. 8, n.º. 44. Knorr. delic. hort. 1. Tab. t. 9. Sabb. hort. 1, t. 99. Dærr. nass. p. 116. Gentiana caule dichotomo, floribus infundibuliformibus, strictis. Hall. helv. n.º. 648. Gentiana foliis lineari-lanceolatis, caule dichotomo, corollis infundibuliformibus quinquefidis. Hort. Cliff. 81. Flor. Suec. 205, 252. Stylis simplicibus. Vir. Cliff. 21. Roy. Lugdb. 7. Dalib. Paris. 81. Centaurium minus. Bauh. pin. 276. Dodon. purg. 52. Cæmer. epit. 328. Erithrea. Renealm. specim. 77. La racine de cette espece est menue, blanche, ligneuse, fibreuse; ses tiges sont hautes d'un demi pied: elles s'elevent d'entre les feuilles, & sont anguleuses, branchues. Les fleurs sont disposées en ombelles, à trois nervures; les radicales couchées par terre; les caulinaires sont oblongues, lisses, veinées: les fleurs sont disposées en ombelle, infundibuliformes, dont le tube n'est pas perforé, le limbe est divisé en cinq parties planes. Le fruit est une capsule oblongue, cylindrique, terminée en pointe, uniloculaire, bivalve, contenant des semences très menues. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 607: dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 452: dans la huitieme Centurie de Kniphoff, n.º. 44: dans les Désces des Jardins de Knorr, tom. 1, pl. 9: dans l'*Hortus romanus*, t. 2, pl. 99: dans le *Specimen* de Renealme, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.*

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece, la plante connue en Botanique, sous les phrases de *Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus*, caule brevissimo ramosissimo. *Ger. prov.* 311. *Centaurium minus pumillum ramosissimum*, It. *Æl.* 157. *Rosen. Scan.* 10. *Pollich. l. C. Centaurium minus palustre ramosissimum, flore purpureo. Vaill. Paris.* 32. t. 6. *act. Hafn.* 2, p. 130. Cette variété est représentée dans le *Bor. paris.* pl. 6, fig. 1. L'espece & la variété croissent na-

tuellement dans les lieux arides par toute la France, dans les bois: elles sont annuelles.

Les sommités fleuries de cette plante incisent puissamment les humeurs visqueuses, enlèvent les obstructions des viscères; aussi les recommande-t-on dans les maladies chroniques & les fièvres intermittentes; elles ont aussi la vertu d'ouvrir les vaisseaux hémorroïdaux, & de faire couler les règles: on en fait macérer une pincée ou deux dans du vin, où on les fait bouillir dans de l'eau de chardon-bénit pour un verre de boisson: on prescrit cette plante en poudre seule à la dose d'un gros, & la conserve jusqu'à une demi-once.

Rulandus, au rapport d'Etmuller, guérissait presque toutes les fièvres intermittentes, après avoir fait précéder le vomissement, avec la seule décoction des fleurs, ou même de la plante: & dans les maladies chroniques il mêloit la racine de cabaret avec la petite centaurée.

Cette plante est utile pour faire revenir les écoulemens des hémorroïdes, soit en l'employant intérieurement, soit en faisant des frictions à l'extérieur; elle fortifie l'estomach, aide les digestions, & fait mourir les vers. Palmarius la vante comme spécifique dans les maladies contagieuses. Un gros de petite centaurée en poudre, prise dans du vin, ou dans de l'eau de chardon-bénit, excite une sueur modérée.

Galien a publié un livre entier sur les vertus de la petite centaurée: Simon Pauli la regarde comme un puissant secours & un vrai spécifique pour guérir les morsures des chiens enragés & des autres animaux vénéreux: c'est sans doute pour cette raison que Julien Palmarius emploie cette plante dans sa poudre fameuse contre la rage, qu'il dit être si efficace qu'il n'a vu aucun homme en faire usage, sans avoir évité le malheur funeste, qui suit cette maladie, de quelque manière qu'il ait vécu, pourvu néanmoins que les parties de la tête qui sont au-dessus des dents, n'aient pas été blessées; car si elles l'ont été, il n'y a guère d'espérance, de même que quand on lave la partie malade après la morsure, selon la remarque du même Palmarius. Fernel recommande fort un lavement fait avec la décoction de petite centaurée pour les douleurs de la sciatique: cette plante est encore utile pour fermer les plaies récentes; elle les déterge & les sèche, elle les agglutine & les remplit de chair. Simon Pauli assure qu'on ne peut trouver contre la crasse & la galle sèche de la tête, un remède plus excellent que la petite centaurée bouillie dans la décoction de pois. Si on en lave la tête, cette liqueur emporte fort bien la crasse, & déterge la galle; elle fait même mourir des milliers de poux. On tire un sel des cendres de cette plante qu'on dit propre à guérir la fièvre tierce, & rétablir les règles qui sont supprimées; on la donne à la dose d'un demi-gros.

On trouve de la petite centaurée mêlée parmi les autres plantes vulnéraires de la Suisse: on la cueille ordinairement en automne, qui est le temps où elle est en fleurs: on la coupe vers le milieu de sa tige,

PRÉSENS DE FLORE. 265

& on prend par conséquent les feuilles qui sont attachées à cette tige & les fleurs qui sont à son extrémité : on l'enveloppe dans de petits cornets de papiers, & on la fait sécher de cette manière : c'est la plante qui tient le premier rang parmi les médicamens amers ; aussi convient-elle dans tous les cas où les amers sont indiqués pour suppléer la bile qui peche souvent, ou par inertie ou par l'obstruction des canaux destinés à la faire couler dans le *duodenum*. Cependant on doit dans ce cas avoir attention de détendre, avant de faire usage des amers, dont on fait que l'action est toujours irritante & accompagnée de chaleur. Avant la découverte du quinquina, on ne se servoit que de la petite centaurée pour détruire les fièvres intermittentes ; elle réussit même encore à présent contre cette maladie, beaucoup plus efficacement que le quinquina.

TREIZIÈME ESPECE.

La treizieme espece est la gentiane maritime : *Gentiana maritima* : *Gentiana corollis quinquefidis, infundibuliformibus, stylis geminis, caule dichotomo paucifloro*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 643. mant. 55. Ger. prov. 311. Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, caule simplici, apice dichotomo, floribus pedunculatis*, Gouan, *Monsp. 35. Centaurium luteum pusillum non perfoliatum*. Bauh. *pin. 278. Centaurium luteum minus latifolium & angustifolium non perfoliatum*, Bocc. *Mus. 2. p. t. 76. Barr. icon. 468, 469*. Cette espece est semblable à la précédente, mais les fleurs sont pédunculées, jaunes ; les feuilles sont à une nervure, sans être à trois. Cette espece est annuelle, & croît naturellement sur les bords de la mer, en Provence ; elle est représentée dans le *Musaum* de Boccone, tom. 2, pl. 76, & dans Barrelier, pl. 468 & 469.

QUATORZIÈME ESPECE.

La quatorzieme espece est la gentiane en épi. *Gentiana spicata. Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, floribus alternis sessilibus*. Lin. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 643. Mill. dict. n°. 11. Gentiana corollis infundibuliformibus quinquefidis laxè spicatis, foliis lanceolatis*. Sauv. *Monf. 132. Centaurium minus spicatum album*. Bauh. *pin. 278. Prod. 130. Bauh. hist. 3, p. 353. Centaurium minus album. Centaurium minus spicatum, flore rubello*. Tourn. *inst. 122*. Les feuilles de cette espece sont lancéolées ; les fleurs sont disposées lâchement en épis, elles sont alternes, sessiles, leur corolle est blanche, fendue en cinq, en forme d'entonnoir. Cette plante est représentée dans *Tabernamontanus*, pl. 780.

& dans le *Prod.* de Bauhin, pl. 130. Elle est annuelle & croît naturellement aux environs de Montpellier.

 QUINZIÈME ESPÈCE.

La quinzième espèce est la gentiane amarelle: *Gentiana amarella*. *Gentiana corollis quinquefidis hypocrateriformibus fauce barbatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 644. *Mat. Med. p. 76*. Gmelin *fib. 4*, p. 106. n^o. 73. *Æd. Flor. Dan. 328*. Pollich. *palat. n^o. 259*. Gunn. *norv. 95*. Leers *herb. n^o. 178*. Manch. *haff. n^o. 207*. Kniph. *Cent. 7*, n^o. 24. *Gentiana faucibus barbatis, calicis segmentisquinis aqualibus*. Hall. *hel. n^o. 651*. *Gentiana corollis hypocrateriformibus fauce barbatis*. Hort. *Cliff. 81*. *Flor. suec. 203, 229*. Roy. *Lugdb. 432* D'alib. *Paris. 81*. *Gentiana floribus confertis faucibus, membranulâ laciniatâ clausis, foliis ovato-acuminatis*. Guett. *Stamp. 303*. *Gentiana pratensis, flore lanuginoso*. Bauh. *pin. 188*. *Gentiana autumnalis ramosa*. Bauh. *pin. 188*. *Opsantha. Renealm. Specim. 71*. Les feuilles de cette espèce sont ovales, la corolle de ses fleurs est fendue en cinq, en forme de tasse, barbue; il s'en trouve une variété à fleurs blanches; les découpures du calice sont égales. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 328, dans la septième Centurie de Kniphof, n^o. 24, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, croît dans les prés, aux environs de Paris & ailleurs par la France; elle est amère & douée d'une vertu tonique; elle convient dans la pleurésie & la fièvre tierce.

 SEIZIÈME ESPÈCE.

La seizième espèce est la gentiane champêtre: *Gentiana campestris*. *Gentiana corollis quadrifidis, fauce barbatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1 p. 644*. *Æd. Dan. 367*. Reyg. *Ged. 2*, p. 59. Pall. *it. 1*, p. 50. Scop. *Carn. n^o. 289*. Web. *spic. Fl. goët. p. 9*. Dars *nass. p. 117*, n^o. 2. Weig. *Ruy, n^o. 178*. Mattusch. *fil. n^o. 177*. *Gentiana faucibus barbatis, calicis foliis quaternis, alternè majoribus*. *Flor. Lapp. 94*. *Fl. suec. 203*. *Gentiana purpurea minima*. Colum. *Ecphr. p. 223*. Barr. *icon. 97*. *Gentianella alpina verna-minor*. Bauh. *pin. 188*. *Cyrihalia. Renealm. Specim. 71*. Cette espèce qu'on peut confondre avec la précédente, si on ne l'examine pas avec attention, a les feuilles alternes du calice plus grandes; sa corolle est couleur de pourpre, fendue en quatre, barbue intérieurement; il y en a une variété à fleur blanche; dans le calice deux découpures sont toujours plus grandes. Cette espèce est représentée dans le *Flora Danica*, planche 367; dans l'*Ecphrasis* de Colonna, planche 221; dans Barrelier, planche 97, fig. 2; dans la septième

Partie

PRÉSENS DE FLORE 267

Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, & croît dans les prairies seches des différentes provinces du royaume.

DIX-SEPTIEME ESPECE.

La dix-septieme espece est la gentiane croifette : *Gentiana cruciata*. *Gentiana corollis quadrifidis imberbibus floribus verticillatis sessilibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 645. Gmel. sib. 4, p. 101. n° 71. Willich. obs. 88. Reyg. Ged. 2, p. 59. Mill. Dict. n° 6. Scop. carn. 2, n° 288. Pollich. palat. n° 261. Leers herb. n° 179. Manch. hass. n° 209. Mattusch. n° 178. Jacq. Aust. t. 372. Darr. nass. p. 117. Gentiana foliis ovato lanceolatis nervosis vaginalibus, floribus verticillatis & umbellatis. Hall. helv. n° 643. Gentiana floribus confertis terminalibus, corollis quadrifidis imberbibus, interjecto denticulo. Hort. Cliff. 81. Roy. Lugdb. 432. Dalib. Paris. 80. Gentiana cruciata. Bauh. pin. 138. Gentiana minor. Cam. epit. 417. Trétorhiza. Renealm. Specim. 74. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, à trois nervures, quatre à quatre. Les fleurs sont sessiles; elles sortent en petit nombre des aisselles inférieures, & sortent plus serrées des sommets de la tige. Leur calice est court, tronqué, à dents éloignées, courtes. Les corolles sont bleues, fendues en quatre sans poils. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 372; dans le *Specimen* de Reneaulme, pl. 73, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement sur les montagnes escarpées du Dauphiné, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Auvergne, le long des chemins dans les endroits stériles. On la multiplie par semences ou par rejets: il lui faut une terre argilleuse & une exposition ombragée; la racine est stomachique, fébrifuge: elle n'est presque pas d'usage en Médecine, quoique vantée par quelques Auteurs.*

DIX-HUITIEME ESPECE.

La dix-huitieme & dernière espece qu'on trouve en France est la gentiane en forme de filet; *Gentiana filiformis. Gentiana corollis quadrifidis imberbibus, caule dichotomo filiformi*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 646. Willich. illustr. 45. Flor. Dan. t. 324. Gentiana corollis infundibuliformibus quadrifidis, pedunculis ternis, foliis linearibus*. Sauv. *Monsp. p. 32. Gentiana caule dichotomo, foliis linearilanceolatis, floribus infundibuliformibus, quadrifidis, longissime pedunculatis*. Guett. *Stamp. 1, p. 305. Dalib. paris. 82. Centaurium palustre, luteum minimum*. Ray. *hist. Tome II. L1*

1092. *Vaill. Paris.* 32. *Centaurium pusillum luteum.* *Pin.* 278. *Magn. Monsp.* 232. Cette plante est ordinairement branchue, cependant on la trouve quelquefois à tige simple; sa fleur est jaune-pâle, d'une seule pièce découpée sur le devant en quatre quartiers égaux & disposés en croix. Quatre étamines naissent des parois internes du tuyau, & se présentent chargées des leurs sommets à son ouverture; le pistil qui est renfermé dans ce tuyau, est ovale & surmonté d'un style: le calice est d'une seule pièce, découpé jusques vers sa base en quatre quartiers arrondis sur le dos; le fruit n'a qu'une seule cavité, il se fend en quatre de la pointe à la base, pour laisser échapper plusieurs semences noirâtres & très-menues: cette plante est amère, & fleurit en Juin, Juillet & Août: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 324, & dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 6, fig. 2: elle est annuelle & croît naturellement en France, autour des murs de Bondy, & de la forêt de Senart.

GENRE IX.

Le Panicaut.

Ce genre de plante connu sous le nom d'*Eryngium*. *Tourn. Linn.* a pour caractère d'avoir le réceptacle commun conique, à lames qui distinguent les fleurons sessiles. L'enveloppe du réceptacle est polyphylle, plane, surpassant les fleurons; le périanthe propre est à cinq feuilles, droit, aigu, surpassant la corolle, s'appuyant sur le germe: la corolle universelle est uniforme, ronde. Tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales, oblongs, à sommets réfléchis avec la base; ferrée longitudinalement par une ligne: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, droits, surpassant les fleurons: les anthers sont oblongues; le germe du pistil est hérissé, inférieur. Les styles sont au nombre de deux, filiformes, droits, de la longueur des étamines; les stigmates sont simples, le péricarpe est un fruit oval, divisé de deux côtés, les semences sont oblongues, cylindriques. Il y en a en France de trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le panicaut maritime: *Eryngium maritimum.* *Eryngium foliis radicalibus subrotundis plicatis spinosis capitulis pedunculatis paleis tricuspidatis.* *Hort. Cliff.* 87. *Flor. Suec.* 220, 233. *Roy. Lugdb.* 93. *Mill. dict.* 1, *Reyg. Gedan.* 1, p. 82, n°. 2. *Scop. carn.*

PRÉSENS DE FLORE. 269

edit. 2, n^o. 302. *Kniph. Cent. 9, n^o. 36. Eryngium maritimum. Bauh. pin. 386. Eryngium marinum. Clus. hist. 2, p. 169. Cam. epit. 448.* La racine de cette espece est longue, rameuse, éparse, noueuse, blanchâtre, un peu odorante, perçant profondément en terre, & s'étendant beaucoup. La tige s'élève du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied & plus, herbacée, branchue; les feuilles sont alternes; les radicales sont obrondes, plissées, épineuses, pétiolées; les caulinaires sont amplexicaules. Cette espece est représentée dans la neuvieme Centurie de Kniphoff, n^o. 36; dans l'histoire des Plantes par Morison, tom. 3, sect. 7, pl. 36, fig. 6, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement sur les côtes maritimes, dans le Languedoc, la Bretagne, le bas-Poitou; ses fleurs paroissent en Juillet, & les tiges meurent en automne.

Le panicaut maritime vient très-bien dans les jardins, & y fleurit tous les ans, pourvu qu'on le plante dans un terrain graveleux; cependant ses racines ne viennent pas à beaucoup-près si grosses, ou si charnues, que quand elles viennent naturellement sur le bord de la mer, où elles sont couvertes d'eau pendant la marée. Le meilleur temps pour transplanter les racines, est l'automne; lorsque les feuilles tombent, les jeunes racines sont beaucoup meilleures pour transplanter que les vieilles, d'autant que les fibres prennent plus facilement racine: quand elles sont une fois affermies en terre, il ne faut à toute la plante pour culture que d'être débarrassée des mauvaises herbes.

On confit à Londres les racines de cette plante avec du sucre, & on les emploie au même usage que celles de l'espece suivante, elles leur sont même préférables, & en effet cette espece est le vrai panicaut.

S E C O N D E E S P E C E.

La seconde espece est le panicaut commun: le chardon roland: *Eryngium campestre. Eryngium foliis radicalibus amplexicaulibus, pinnato-lanceolatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 649. Hort. Cliff. 87, Mat. med. 76. Roy. Lugd. 93. Pollich. Palat. n^o. 263. Mill. Dict. n^o. 2. Jacq. Austr. t. 155. Crantz Austr. p. 129. Manch. hist. n^o. 220. Mattusch. fil. n^o. 179 Flor. Dan. t. 554. Black. t. 297. Dærr. nass. p. 104. Eryngium foliis semi-pinnatis, pinnulis lobatis spinosis. Hall. helv. n^o. 735. Eryngium. Cam. epit. 447. Campestre. Dodon. 730. Eryngium vulgare. Bauh. pin. 386. Eryngium campestre vulgare. Clus. hist. 2, p. 157.* La racine de cette espece est longue, rameuse, molle, blanche à l'intérieur, noirâtre au dehors. Sa tige est herbacée, droite, striée, rameuse, de la hauteur d'un pied ou deux. Ses feuilles sont alternes, composées, dures, d'un verd foncé, avec de fortes nervures blanchâtres; les caulinaires sont amplexicaules, plusieurs fois ailées. Les radicales sont pé-

L ij

tiolées ; les folioles subdivisées en trois ; celles de l'extrémité courent sur la pétirole. Chaque dentelure est terminée par une épine blanche : il se trouve un grand nombre de fleurs ramassées au sommet , en têtes arrondies & verdâtres ; imitant des têtes de chardons : elles sont rosacées , sessiles , sur un réceptacle conique , séparées les unes des autres par des écailles. Les pétales sont au nombre de cinq , oblongs , recourbés à leur extrémité ; l'enveloppe du réceptacle est polyphylle , plane , en forme d'âlène , plus long que le réceptacle : le périanthe des fleurs est inséré au germe , découpé en cinq folioles droites , aiguës , plus longues que la corolle ; le fruit est oval , se divisant en deux parties , ses semences sont oblongues , cylindriques. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquelin , pl. 155 ; dans le *Flora Danica* , pl. 554 ; dans la nouvelle édition de Blackwel , pl. 297 ; & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît sans culture par toute la France , le long des chemins , aux bords des champs , aux lieux pierreux & sablonneux ; on en voit beaucoup aux environs de Paris , à Albert en Picardie , auprès de Nancy & de Metz , aux environs de Strasbourg , d'Aix , d'Orléans , d'Etampes & de Montpellier.

On trouve sur le panicaut deux especes de punaises , dont la première se nomme *punaise rouge* à taches triangulaires , & la seconde *punaise chartréuse* ; nous en donnerons la description dans notre Faune François.

Les racines du panicaut sont apéritives & diurétiques : on les emploie dans les bouillons , dans les tisanes & les aposèmes ; on les associe quelquefois avec le fer , & le fruit d'alkekenge ; on met cette racine au nombre des cinq racines apéritives mineures , qui sont le chiendent , le caprier , la garance , l'arrête-bœuf & la plante dont il est question.

Simon Pauli lui attribue une vertu emmenagogue ; aussi la recommande-t-il pour les femmes , lorsque les regles sont tardives & dérangées. Ettmuller conseille la décoction de la même plante pour les maladies chroniques. Quelques-uns prétendent aussi que le chardon-roland excite à l'amour : on préfère dans ce cas la graine à la racine. Velscius assure que les racines de chardon-roland confites avec miel & sucre , sont très-propres pour la gonorrhée. Si on en croit J. Ray , & après lui Simon Simonius , ancien Professeur à Leypsick , la racine de chardon-roland , appliquée en forme de cataplasme sur le nombril , est usitée en Italie par les femmes pour empêcher l'avortement. Emmanuel Tonig dit qu'il la faut pour lors faire bouillir dans du vin.

J. Ray attribue aussi à la décoction de cette plante dans du vin , la vertu d'arrêter les pertes des femmes. On lave avec cette décoction la malade soir & matin , & on applique sur la partie affectée des linges qui en sont imbibés. Ce remède opère plus par l'efficacité du vin , que par la vertu de la plante qui , prise intérieurement , agit même d'une façon tout-à-fait différente ; il seroit encore plus à propos de faire cuire cette plante dans du vinaigre.

PRÉSENS DE FLORE.

271

Le même J. Ray dit qu'on commence la lotion ci-dessus prescrite, derrière les oreilles de la malade, ensuite sur le col, & le long de l'épine jusqu'à l'os *sacrum*, & ensuite sur les flancs : quelques femmes ont été guéries, dit-il, en trois jours par cette lotion.

Cette plante est aussi diurétique & antinéphrétique. Mappus assure que sa racine confite avec du sucre, convient dans la phytisie : elle a une saveur douce comme le panais.

A l'égard des racines du panicaut de mer, quoiqu'elles soient peu usitées en France, plusieurs personnes les préfèrent à celles du chardon-roland, comme étant meilleures. Outre les vertus qu'elles ont de commun avec le chardon-roland, J. Ray les croit utiles contre la peste & la contagion de l'air, prises le matin à jeun, confites avec du sucre. Il ajoute qu'elles sont utiles aux personnes maigres & desséchées, & qu'elles guérissent la vérole.

TROISIÈME ESPECE.

La troisième espèce est le panicaut des Alpes : *Eryngium alpinum*. *Eryngium foliis digitatis, laciniatis suborbiculatis, capitulo oblongo polyphyllo, paleis setaceis trifidis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 650* Mant. 349. Mill. *dict. n.º 9*. Lepech. *it. 1, p. 264*. Scop. *Carn. 2. n.º 300*. Knorr. *Del. 1, t. M 8*. *Eryngium foliis radicalibus petiolatis cordatis involucro pinnato ciliato*. Hall. *helv. n.º 736*. *Eryngium alpinum spinis horridum, dipsaci capitulo longiore*. Tourn. *Inst. 327*. Spina alba. Dalech. *hist. 1462*. *Eryngium alpinum caruleum, capitulis dipsaci*. Bauh. *pin. 386*. *Eryngium alpinum latis foliis, magno capite oblongo caruleo*. Bauh. *hist. 3, p. 1, p. 88*. *Eryngium caruleum Genevense*. Lob. *icon. 2, p. 23*. Les feuilles qui environnent cette plante sont presque orbiculées, partagées en cinq lobes bifurchés, épais, planes ; les pédoncules sortent de la sommité sans bifurchure parfaite ; les enveloppes sont plus longues que la petite tête, nombreuses, ailées, épineuses ; la petite tête est oblongue, à lames soyeuses, fendues en trois. Cette espèce est représentée dans Lobel, pl. 2, & dans les Délices de la Nature, par Knorr, t. 1, pl. M. 4. Elle vient naturellement sur les montagnes élevées du Dauphiné & de la Franche-Comté : elle est vivace.



G E N R E X .

L' *Ecuelle d'eau*.

Ce genre connu sous le nom d'*hydrocotyle*, a pour caractère d'avoir l'ombelle du calice simple; l'enveloppe est le plus souvent à quatre feuilles, petites; il n'a presque point de périanthe: la corolle universelle est uniforme par la figure, mais non pas par sa position: tous les fleurons sont fertiles: la corolle propre est à cinq pétales ovales, aigus, s'ouvrant, entiers: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, plus courts que la corolle; les antheres sont très-petites; le germe du pistil est droit, applati, orbiculé en forme de bouclier: les styles sont au nombre de deux, en forme d'âlène, très-courts; les stigmates sont simples, le péricarpe est un fruit orbiculé, applati, transversalement partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, applaties, à demi orbiculées. On n'en connoît qu'une espèce en France.

E S P E C E .

Cette espèce est l'*écuelle d'eau* commune, *Hydrocotyle vulgaris*. *Hydrocotyle foliis peltatis, umbellis quinquefloris*. Linn. *syss. plant. edit. Reich. t. 1, p. 651. Œd. Dan. t. 90. Reyg. Ged. 136. Lindern. Alf. t. 12, Pollich. pal. 264. Mattusch. fil. n. 180. Hydrocotyle foliis rotundis emarginatis, petiolis centralibus, umbellis fastigiatis*. Hall. *helv. n. 812. Hydrocotyle foliis peltatis orbiculatis undique emarginatis*. Hort. *Cliff. 88. Flor. Suec. 221, 434. Roy. Lugdb. 93. Dalib. Paris. 83. Ranunculus aquaticus, cotyledonis folio*. Bauh. *pin. 180. Cotyledon aquatica*. Lob. *icon. 387. Palustris* Dod. *pemp. 133*. La racine de cette espèce est horizontale, noueuse, elle donne des drageons divisés en petites racines perpendiculaires; sa tige aquatique est une hampe sans aucun support; ses feuilles sont pétiolées en rondache, radicales, solitaires, entières, orbiculées, imitant celles du nombril de Vénus; l'ombelle est simple, prolifère, partant du centre, les styles sont au nombre de deux, distans. Cette espèce est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 90; dans le *Tournefortius Alsaticus* de Lindern, pl. 12; dans Lobel, pl. 387, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle est vivace & croît naturellement dans les endroits qui ont été inondés: on en voit aux environs de Paris, de Nancy, de Montpellier, en Alsace & ailleurs; elle est vulnérable & détersive à l'extérieur, & apéritive intérieurement; on s'en sert en décoction & en cataplasme; mais elle est peu usitée. Gleditsch dit que cette plante est amère & nuisible, qu'elle occasionne des inflammations & une urine sanguinolente aux brebis.

GENRE XI.

Le Sanicle.

Le fanicle connu sous le nom botanique de *Sanicula*. Tourn. Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle du calice à un très-petit nombre de rayons, ordinairement quatre; & la partielle à plusieurs rayons rapprochés en forme de tête; l'enveloppe universelle est partagée par la moitié & placée en dehors, la partielle enveloppe de toute part, & est plus courte que les fleurons. Le périanthe est à peine visible; la corolle universelle est uniforme, les fleurons du disque sont stériles; la corolle propre est à cinq pétales, aplatis, repliés, formant la fleur: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, deux fois plus longs que les petites corolles, élevés; les anthers sont rondes; le germe du pistil est hérissé, inférieur; les styles sont au nombre de deux, en forme d'alène, réfléchis, les stigmates sont aigus: il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, aigu, raboteux, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, convexes d'un côté, en forme de chausse-trappe, planes de l'autre; nous n'en connoissons en France qu'une seule espece.

E S P E C E.

Cette espece est le fanicle d'Europe: *Sanicula europæa*. *Sanicula foliis radicalibus simplicibus, flosculis omnibus sessilibus*. Linn. *sy. plant. edit. Reich. t. 1, pag. 652. Flor. Suec. 222, 235. Mat. Med. 76. Œd. Flor. Dan. 283. Black. t. 63. Pollich. palat. n°. 265. Scop. carn. 2, n°, 304. Manch. haff. n°. 221. Mattusch. fil. n°. 181. Reyg. Ged. 1, p. 83. Dærr. nass. p. 202. Sanicula foliis radicalibus trilobatis, lateralibus lobis tripartitis, umbellis globosis. Hall. helv. n°. 737. Sanicula (officinarum) foliis inferioribus palmato digitatis, petiolatis: superioribus sessilibus subsolitariis. De Neck. Gallob. p. 137. Caucalatis (sanicula) flosculis omnibus sessilibus, umbellis subcapitatis, subsolitariis. Crantz. Aufl. p. 228. Sideritis tertia Dioscoridis. Colum. Phyt. 7, 71. Sideritis flosculis omnibus sessilibus. Gron. Virg. 147. Sanicula. Hort. Cliff. 88. Roy. Lugdb. 93. Riv. t. 30. Sanicula officinarum, Bauh. pin. 319. Diapensia. Cam. epit. 763. Le fanicle ou l'herbe de Saint Laurent est une plante dont la racine est napiforme, blanche dans l'intérieur, noirâtre au dehors; ses tiges sont herbacées, presque nues, simples; ses feuilles sont simples, palmées, digitées, découpées en cinq lobes, ovales, lancéolées; les radicales sont pétiolées; les caulinaires presque sessiles, ordinairement solitaires, & la feuille séminale ovale ou cruciforme; ses fleurs sont sessiles au sommet, rosacées, en ombelle, ayant cinq pétales comprimés, recourbés,*

découpés en deux à leur sommet, dont l'enveloppe universelle est placée extérieurement, la partielle entourant les petites ombelles, est plus courte que les fleurs; le fruit est, ainsi qu'il est décrit dans le Genre; il est rude au toucher. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica* d'Æder, pl. 283; dans l'*Herbarium* de Blackwel, édit. nouv. pl. 63; dans Rivin, pl. 30, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & croît dans presque tous les bois de la France: on peut la multiplier, en éclairant les racines depuis le mois de Septembre jusqu'en Mars, mais toujours préférablement avant l'hiver: il lui faut un sol & de l'ombre. Le fanicle est astringent, déterfif, vulnéraire & consolidant. On emploie ses feuilles dans les tisanes, apofèmes & potions qu'on ordonne contre les hémorrhagies & le crachement de sang, la dysenterie, les fleurs blanches & les pertes de sang des femmes. Le suc des feuilles pris à deux ou trois onces, a les mêmes vertus; on en fait usage dans les maux de gorge, dans les ulcères & chancres de la bouche; on y ajoute un peu de miel rosat; on en fait des injections dans les plaies profondes; on emploie ordinairement le fanicle en infusion théiforme: on en met une pincée infuser dans un demi-septier d'eau bouillante pendant un demi-quart-d'heure; on passe ensuite la liqueur, & on y ajoute un peu de sucre. Cette infusion est excellente pour les pertes & les ulcères internes accompagnés de fièvre lente; j'en ai ordonné plusieurs fois coupé avec du lait, ce qui m'a toujours réussi: on tire du fanicle une eau distillée, dont la vertu est la même, mais dans un degré moindre: cette eau s'emploie depuis quatre onces jusqu'à six, dans les juleps & les potions vulnéraires.

Quelques Auteurs prétendent que le cataplasme de fanicle bouilli dans du vin, résoud l'exomphale dans sa naissance. Ray assure avoir vu une infinité d'enfans guéris en peu de temps du gonflement du nombril par l'application de ce cataplasme maintenu par un bandage serré. Il faut en même temps appliquer sur les lombes, vis-à-vis la région ombilicale, un cataplasme de racines pilées de grande consoude; les feuilles de cette plante appliquées sur les blessures récentes, les guérissent sans suppuration; on donne aux animaux les feuilles de fanicle dans les décoctions vulnéraires, à la dose d'une poignée sur une livre d'eau.



GENRE

GENRE XII.

Le Sanicle femelle.

Cette plante connue sous le nom d'*Astrantia*, *Tourn. Linn.* a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle de son calice à très-peu de rayons, souvent trois, & la partielle à un très-grand nombre; l'enveloppe générale est à petites feuilles repliées vers les rayons, & la partielle est à environ vingt petites feuilles lancéolées, souvent égales, colorées, plus longues que les petites ombelles; le périanthe propre est à cinq dents, aigu, droit, persistant jusqu'à la maturité de la semence: la corolle universelle est uniforme; les fleurons sont des rayons avortés; la particulière est à cinq pétales droits, réfléchis, découpés en deux; les étamines sont formées par cinq filamens simples, de la longueur de la petite corolle, surmontés par des antheres simples; le pistil est composé d'un germe oblong, placé inférieurement, de deux styles droits, en forme de filets, & de stigmates simples, s'ouvrant; le péricarpe est un fruit oval, obtus, couronné, strié, partagé en deux parties; les semences sont au nombre de deux, ovales, oblongues, couvertes par la croute du péricarpe, ridées. On en connoît deux especes sur les Alpes & les Pyrénées, qui séparent la France de l'Italie & de l'Espagne, de même que sur les montagnes du Dauphiné, des Vosges & de la Provence.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le grand sanicle femelle: *Astrantia major*. *Astrantia foliis quinquelobatis; lobis trifidis*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 653. Hall. helv. n°. 790. Hort. Cliff. 88. Crantz, Austr. p. 218. Kniph. Cent. 2, n°. 7. Mattusch. fil. n°. 182. Astrantia (nigra) floribus pedunculatis, seminum angulis denticulatis*. *Scop. Carn. 1, p. 337, n°. 3, edit. 2, n°. 306. Astrantia candida*. *Mill. dict. n°. 2. Astrantia nigra*. *Black. t. 470. Helleborus niger, sanicula folio*. *Bauh. pin. 186. Veratrum nigrum*. *Dod. pempt. 387*; & la variété est connue sous les phrases d'*Astrantia nigra minor*. *Morif. Umb. 2. Hist. 3, p. 279, sect. 9, t. 4. Astrantia alpina*, *Munt. Phyt. t. 3, minor. Scheuz. Alp. 4, p. 331*. La variété de cette espece est ligneuse, raboteuse, rameuse; sa tige est haute d'une coudée, un peu rameuse; ses feuilles sont luisantes, pétiolées, découpées profondément en cinq parties, quelquefois sept, ayant les lobes découpés de nouveau en trois, & dentés aigüement en forme de scie; les rayons sont pourpres, aussi bleus. Cette espece est représentée dans *Riv. pl. 67*, dans *Hill. pl. 18*, dans

Tome II.

Mm

Garidel, pl. 46; dans Kniphof, Cent. 2, n^o. 7; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 470; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 4, & dans le *Phytographia* de Muntigius, pl. 111.

On multiplie cette espece, de même que la suivante, ou par graines ou par racines qu'on sépare; quand c'est par graines, on les sème en automne, dès qu'elles sont mûres, dans une planche à l'ombre; & lorsque les jeunes plantes poussent, on a grand soin d'en ôter les mauvaises herbes, & d'en arracher quelques pieds dans les endroits où elles sont trop épaisses; vers la fin de Septembre, on les transplante à demeure, à l'ombre, & au moins à une distance de trois pieds l'une de l'autre, car ces sortes de plantes s'étendent beaucoup. La troisième ou la quatrième année, on leve les pieds pour en partager les racines; & on les replante après les avoir ainsi partagées: la racine du sanicle femelle est âcre, presque semblable pour l'odeur & la faveur à la racine de contrayerva, elle lâche le ventre, est plus douce que l'ellébore; cependant l'extract qu'on en prépare, purge. Panotus qui a vécu pendant quelque temps en Suisse, qui y est même mort, tiroit de cette racine une eau distillée assez forte, & une huile.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le petit sanicle femelle: *Astrantia minor*. *Astrantia foliis digitatis, serratis*: Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 654*. Willich. *illustr. n^o. 41*. *Astrantia foliis septenis, digitatis, serratis*. Hall. *Helv. n^o. 791*. *Astrantia floribus pedunculatis, seminum angulis alato-plicatis*. Scop. *carn. 1, p. 337, n^o. 4, edit. 2, n^o. 305*. *Astrantia alpina minima*. Sceuchz. *alp. 6, p. 453*. *Helleborus sanicula facie, minor*. Bauh. *pin. 186. Prodr. 97. Rai. hist. 475*. *Helleborus minimus alpinus, Astrantia flore*. Boccon. *fic. 10*. Cette espece differe beaucoup de la précédente, elle est plus petite; ses feuilles ne sont pas confluentes, mais distinctes, au nombre de six ou de neuf, rassemblées dans un seul pétiole, longues, étroites, découpées tout autour en forme de f. je, plus aiguement, sans être à trois lobes; les premières cinq feuilles sont quelquefois plus larges, toujours simples, sans être confluentes, l'ombelle est beaucoup plus petite, toujours blanche; les rayons de l'enveloppe sont entiers, sans être à trois dents; la racine est noire & fibreuse: elle est représentée dans les Plantes rares de la Sicile, par Boccone, pl. 5, fig. 3; dans Hill. tom. 5, pl. 18; dans la seconde édition de *Flora Carniolica* de Scopoli, pl. 7, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle grayée de la France*.



GENRE XIII

L'Oreille de Lievre.

Ce genre connu sous le nom de *Buplevrum*. *Tourn.* *Linn.* a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice, au moins de dix rayons; la partielle à peine a dix rayons, droite, s'ouvrant; l'enveloppe universelle est à plusieurs pièces; la partielle est plus grande, a cinq pièces ou folioles qui s'ouvrent, & qui sont ovales & aiguës; le périanthe propre paroît fané; la corolle universelle est uniforme. Tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales repliés, entiers, très-courts. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples; les antheres sont rondes. Le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, réfléchis, petits; les stigmates sont très-petits; le fruit est rond, applati, strié, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, convexes & striées d'un côté, planes de l'autre: dans plusieurs espèces, de petites enveloppes surpassent souvent la petite corolle. Quoique les Botanistes reconnoissent dix-huit espèces d'oreilles-de-lievre, il ne s'en trouve que très-peu en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'oreille-de-lievre des rochers: *Buplevrum petraum*. *Buplevrum involucellis coadunatis, universali pentaphyllo*. *Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, pl. 655. Hall. Helv. n°. 773. Ger. Pro. 232. Perfoliata alpina gramineo folio. Bauh. pin. 277. Sedum petraum Buplevri folio. Pon. Bald. 247.* Les feuilles de cette espece sont linéaires, sessiles; les folioles de l'enveloppe universelle sont au nombre de cinq, plus larges; celles des partielles sont pareillement au nombre de cinq, rassemblées vers le milieu. Cette espece est vivace; & croît naturellement dans la Provence, au rapport de M. Gerard; elle est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'oreille-de-lievre anguleuse: *Buplevrum angulosum*. *Buplevrum involucellis pentaphyllis, orbiculatis, universali triphyllo-ovato, foliis amplexicaulibus, cordato-lanceolatis*. *Linn. sist. plant.*

M m ij

edit. Reich. t. 1, p. 655. Mill. Diçl. n°. 2. *Buplevrum foliis radicalibus gramineis, caulinis ovato-lanceolatis, amplexicaulibus, calicibus umbellarum quinquefoliis.* Hall. Helv. n°. 770. *Perfoliata alpina, angustifolia major, folio anguloso.* Bauh. pin. 277. Prodr. 129. Durrf. VI, 4. *Perfoliata alpina angustifolia minor.* Bauh. pin. 277. Prodr. 129. Burf. VI, 6. Dans cette espèce, il s'en trouve dont les feuilles sont très-étroites, striées, & d'autres dont les feuilles sont lancéolées, sans être nerveuses ni striées; ses petites enveloppes sont ovales, de la longueur de la petite ombelle. Cette plante croît sur les Pyrénées, & sur les montagnes du Dauphiné.

TROISIEME ESPECE.

La troisième espèce est l'oreille-de-lievre à feuilles longues : *Buplevrum longifolium.* *Buplevrum involucellis pentaphyllis ovatis, universali subpentaphyllo, foliis amplexicaulibus.* Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 656. Grim. Fl. Isen. innov. Act. Nat. Curi. 41. Append. p. 290. De Neck Gallob. p. 553. Manch. Hass. n°. 231. Pallas. It. 1, p. 450. *Buplevrum foliis imis petiolatis, ovatis, superioribus amplexicaulibus, ovato-lanceolatis.* Hall. Helv. n°. 768. *Perfoliata alpina magna longifolia.* Bauh. hist. 3, p. 198. *Perfoliata montana.* Cam. Hort. 120. Les feuilles de cette espèce sont ovales, embrassant profondément la tige; les radicales sont pétiolées; l'enveloppe universelle est à trois ou cinq pièces; la partielle est à cinq pièces, de la longueur des fleurons; la tige est haute d'une coudée, sans être rameuse: cette espèce est représentée dans le *Camerarii Hortus.* pl. 38, & dans le Système végétal, pl. 17. Elle croît naturellement dans la Flandre française, suivant M. de Necker.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrième espèce est l'oreille-de-lievre en forme de faux : *Buplevrum falcatum.* *Buplevrum involucellis pentaphyllis acutis, universali subpentaphyllo, foliis lanceolatis, caule flexuoso.* Scop. Carn. 2, n°. 247. Jacq. Aust. t. 168. Pollich. palat. n°. 267. Manch. Hass. n°. 232. Kniph. Cent. 12, n°. 19. Crantz. Austr. pag. 203. Dærr. Nass. p. 62. *Buplevrum foliis radicalibus pedunculatis: summo subrotundo, caulinis lineariibus sessilibus.* Guett. Stamp. 59. *Buplevrum foliis radicalibus petiolatis, elliptico-lanceolatis, caulinis foliatis, caule flexuoso.* Hall. Helv. n°. 776. *Buplevrum latiore & angustiore folio.* Tabern. 872. *Buplevrum folio subrotundo, seu vulgarissimum.* Bauh. pin. 278. *Buplevrum riv.*

PRÉSENS DE FLORE. 279

pent. 44. *Auricula leporis umbellâ luteâ*. Bauh. hist. 3, p. 200. fol. 1. *Herba vulnerata*. Trag. 451. *Isophyllum cord.* hist. 69. Sa tige est flexible, pourpre, toute paniculée; ses feuilles radicales sont à longs pétioles, lancéolées; les caulinaires sont linéaires, fessiles; les ombelles sont d'un jaune foncé, les petites ombelles sont le plus souvent au nombre de sept; l'enveloppe universelle est à 5 pièces, souvent à deux inégales; la partielle est à cinq pièces, pointues: cette plante est représentée dans la *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 158; dans la douzième Centurie de Kniphof, n° 19; dans Rivin, pl. 44; & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve aux environs d'Etampes, de Nancy & ailleurs, dans quelques Provinces de la France.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce est l'oreille-de-lievre à feuilles à demi composées. *Buplevrum semi-compositum*. *Buplevrum umbellis compositis, simplicibus*. Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, pl. 657. *Amœn. Acad.* 3, p. 405. *Buplevrum caule herbaceo foliis lanceolatis, umbellis terminalibus, axillaribusque, seminibus scabris*. Gouan. *Illustr.* 9. Cette espèce a à peine neuf pouces de hauteur, ses rameaux sont écartés plus haut; ses feuilles sont lancéolées; l'ombelle composée est à cinq rayons, & son enveloppe est à cinq pièces; dans sa longueur l'ombelle partielle est à plusieurs pedoncules simples, à une fleur, excepté celles qui portent des petites ombelles; les pétales sont pourpres: elle est représentée dans l'*Illustratio* de Gouan, pl. 9; elle est annuelle & croît aux environs de Montpellier.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est l'oreille-de-lievre en forme de renoncule: *Buplevrum ranunculoides*. *Buplevrum involucellis pentaphyllis, lanceolatis longioribus: universali triphylo, foliis caulinis lanceolatis*. Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 657. *Mant.* 349. *Gmel. sib.* 1, p. 203, n° 23. *Buplevrum foliis amplexicaulibus, interioribus linearibus, summo cordato oblongo*. Hort. Cliff. 104. *Roy. Lugd.* 110. *Buplevrum montanum, gramineo folio*. Scheuch. *Alp.* 1, p. 31. *Perfoliata minor foliis gramineis*. Bauh. *Hist.* 3, p. 199. *Perfoliata alpina angustifolia minima*. Bauh. pin. 277. *Prodr.* 130. *Burs. XVI.* 8. *Perfoliatum gramineum helveticum, alpinum, pumilum, facie ranunculi*. Lob. *illust.* 157. *Park. Theatr.* 335. La racine de cette espèce est traçante, sa tige est haute d'une palme, simple; ses

feuilles sont comme celles des chiendents, découpées à dents de scie ; l'ombelle est inégale ; l'enveloppe est à trois pièces, ovale, aiguë, courte ; les petites enveloppes sont à feuilles égales, au nombre de cinq, ovales, aiguës ; les petites ombelles sont égales, petites, de la longueur de la petite enveloppe. Gouan a observé que les enveloppes en sont ditetrapentaphylles, souvent inégales, & que les petites enveloppes étoient le plus souvent au nombre de cinq ; mais aussi qu'il y en avoit à six & à sept. Cette plante est représentée dans le *Theatrum* de Parkinson, pl. 338, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elle croît naturellement sur les montagnes des Pyrénées ; elle est vivace.

S E P T I È M E E S P E C E .

La septième espèce est l'oreille-de-lievre froide. *Buplevrum rigidum*. *Buplevrum caule dichotomo subnudo, involucris minimis acutis*. Linn. *syst. plant.* 648. Mill. *Dict.* n°. 4. *Buplevrum foliis lanceolatis rigidis, radicalibus obtusis, caulinis acutis*. Roy. *Lugd.* 110. Sauv. *Monsp.* 76. *Buplevrum folio rigido*. Bauh. *pin.* 278. *Buplevrum alterum latifolium*. Dod. *pempt.* 633. Toutes les feuilles de cette espèce sont lancéolées, nerveuses, roides, pétiolées ; l'enveloppe est à trois feuilles en forme d'âne, très-courte ; les petites enveloppes sont soyeuses, courtes ; cette espèce croît aux environs de Montpellier, & est vivace.

H U I T I È M E E S P E C E .

La huitième espèce est l'oreille-de-lievre très-menue : *Buplevrum tenuissimum*. *Buplevrum umbellis simplicibus alternis pentaphyllis subtrifloris*. Linn. *syst. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 658. Mill. *dict.* n°. 5. Crantz *Aust.* p. 204. Scholl. *Barb.* n°. 226. *Buplevrum caule ramosissimo, umbellis alaribus, paucifloris, involucris pentaphyllis, lanceolatis, petiolo longioribus*. Hall. *Helv.* n°. 774. *Buplevrum foliis linearibus acutis sessilibus*. Hort. *Cliff.* 104. Roy. *Lugd.* 110. *Buplevrum tertium minimum*. Column. *Ecp.* 1, p. 85. Moris. *hist.* 3, p. 300, sect. 9. *Buplevrum angustissimo folio*. Bauh. *pin.* 278. *Auricula leporis minima*. Bauh. *hist.* 3, p. 201. La tige est très-rameuse, à rameaux alternes ; les feuilles sont linéaires, aiguës ; l'enveloppe est à trois pièces, courte ; les petites enveloppes sont soyeuses, courtes ; les petites ombelles sont axillaires, courtes ; cette espèce est représentée dans le *Columna Ecphrasis*, pl. 247 ; dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, t. 3, pl. 14, fig. 3 : elle est annuelle & croît par toute la France.

NEUVIÈME ESPÈCE.

La neuvième espèce est l'oreille-de-lievre en forme de jonc : *Buple-
vrum junceum*. *Buplevrum caule erecto paniculato, foliis linearibus, in-
volucris triphyllis, involucellis pentaphyllis*. Linn. *syft. plant. édit. Reich.*
v. 658. Pollich. palat. n° 268. Buplevrum caule ramosissimo, umbellis
petiolatis, involucris pentaphyllis, petiolo brevioribus. Hall. *hely. n° 775.*
Buplevrum involucris & involucellis pentaphyllis, foliis lineari-subulatis.
Ger. Prov. 233. Buplevrum annuum angustifolium. Magn. Monsp. 42.
Allion. nic. 192. Buplevrum minus angustifolium Monspeliense. Rai hist.
474. Buplevrum angustifolium. Dod. pempt. 474. Bauh. Basil. 81. La
tige est haute de six pieds en forme de jonc, lisse; les rameaux sont
alternes, droits; les feuilles sont graminées, fendues en deux, lisses,
donnant du lait; l'enveloppe est lancéolée, de la longueur de l'ombelle,
les petites enveloppes sont plus petites; l'ombelle est à quatre rayons,
la petite ombelle a cinq ou six fleurons jaunes. Cette espèce est repré-
sentée dans le *Flora Gallop.* de Gerard, pl. 9, est annuelle & croît na-
turellement dans la Provence & aux environs de Montpellier.

DIXIÈME ESPÈCE.

La dixième & dernière espèce est l'oreille-de-lievre en arbrisseau :
Buplevrum fruticosum. Buplevrum frutescens, foliis obovatis integerrimis.
Linn. syst. plant. édit. Reich. tom. 1, p. 659. Mill. dict. n° 6. Buple-
vrum foliis observè ovatis in petiolum attenuatis. Hort. Cliff. 104. Roy.
Lugdb. 109. Sauv. Monsp. 60. Gron. Orient. 77. Sefelt Æthiopicum, sa-
licis folio. Bauh. pin. 161. Sefelt Æthiopicum frutex. Dod. pempt. 312.
Cet arbrisseau forme un gros buisson chargé de feuilles assez grandes,
fermes comme celles du laurier, posées alternativement sur les branches,
d'une couleur bleuâtre en dessous, & d'un verd foncé en dessus; elles
ont une odeur d'anis très-gracieuse; les feuilles sont longues, ovales,
arrondies par le bout, convexes en dessus, où l'on voit qu'elles sont
relevées d'une seule nervure qui s'étend dans toute la longueur de
la feuille; l'écorce des jeunes branches est verte d'un côté, & violette
de l'autre. Cette espèce est représentée dans le *Traité des Arbres &*
Arbustes, par Duhamel, tom. 1, planche 110, & dans la septième Par-
tie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît naturel-
lement dans nos Provinces méridionales, aux environs de Montpellier;
elle se plaît sur-tout au bord de la mer, dans les endroits caillouteux,

sur les rochers; on la multiplie par boutures que l'on fait dans des pots garnis de terre argilleuse fraîche: en hiver, on les met à l'abri sous un chassis de couche chaude: elles prennent racine au printems suivant, mais on attendra jusqu'à l'automne pour les transplanter; on placera ces pots en été à l'ombre, & on les arrosera pendant la sécheresse: on pourra mettre les jeunes plants pour lors en pépinière, dans une platebande, à deux piéds de distance l'un de l'autre; on les y laisse un an ou deux, ils y acquierent de la force, & pour lors on les plante à demeure; on peut aussi les multiplier par semences.

Cet arbrisseau, froissé entre les doigts, répand une odeur forte; son goût est âcre, aromatique, désagréable, sa vertu carminative; on l'emploie en décoction & en infusion: on recommande l'usage de ses semences, comme un antidote éprouvé, contre la morsure des bêtes venimeuses.

Comme cet arbrisseau ne perd point ses feuilles en hiver, on peut le placer dans les bosquets de cette saison; il fait encore assez bien dans les remises, non-seulement parce qu'il forme des buissons touffus, mais encore parce que ses graines attirent les oiseaux.

GENRE XIV.

La Porte-épine.

Le caractere de la porte-épine: *Echinophora*. Linn. est d'avoir l'ombelle universelle du calice à plusieurs rayons, dont les intermédiaires sont plus courts; la partielle est à fleurons sessiles, nombreux, recevant les germes entre les petits pédicules; l'enveloppe universelle est à quelques rayons aigus; la partielle est turbinée, monophylle, fendue en six, aiguë, inégale. Le périanthe propre est à cinq dents, persistant, très-petit; la corolle universelle est difforme, rayonnée; les fleurons avortent: la corolle propre est à cinq pétales inégaux, ouverts: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples; les antheres sont rondes; le germe du pistil est oblong, inférieur entre l'enveloppe: les styles sont au nombre de deux, simples. Les stigmates sont simples: l'enveloppe qui se durcit & qui est pointue, tient lieu de péricarpe, les semences sont oblongues, au nombre de deux, différens fleurons avortent ou sont mâles; nous ne connoissons en France qu'une espece de ce genre.

ESPECE.

Cette espece est la porte-épine marine: *Echinophora spinosa*. *Echinophora foliolis subulato-spinosis, integerrimis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 660, Mill. dict. n°. 1. Turn. Farset. 7. Echinophora foliis decompositis*

PRÉSENS DE FLORE.

283

æcompositis. Wach. ultr. 200. Caulis caule lignoso, foliis subulato-spinosis integerrimis. Roy. Lugdb. 96. Sauv. Monsp. 248. Crithmum maritimum spinosum. Bauh. 288. Crithmum spinosum. Dod. pempt. 705. Les racines sont vivaces & traçantes : la tige est ligneuse, les feuilles sont décomposées, & ont leurs folioles en alène, épineuses, très-entieres : cette plante est représentée dans la septieme Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France : elle croît sur les bords de la Méditerranée, on en voit dans la Provence & le Languedoc. On la multiplie par ses racines : le meilleur temps pour les transplanter, est le mois de Mars, un peu avant qu'elles poussent ; on plante les racines dans une terre graveleuse, ou sablonneuse, & à une bonne exposition. On les couvre pendant l'hiver pour les empêcher de pourrir pendant la gelée.

GENRE XV.

La Tordyle.

Le caractere de la Tordyle, *Tordylium. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice inégale, double ; la partielle inégale, double, très-courte & plane. L'enveloppe universelle est à plusieurs folioles, menues, sans division, de la longueur le plus souvent de l'ombelle ; la partielle n'est que de moitié, on dehors, plus longue que la petite ombelle ; le perianthe propre est à cinq dents ; la corolle universelle est difforme, radiée ; tous les fleurons sont fertiles ; la corolle propre du disque est à cinq pétales réfléchis en forme de cœur, égaux ; la corolle propre du rayon est semblable, mais elle a son pétale extérieur plus grand, partagé en deux, les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, les antheres sont simples ; le germe du pistil est rond, inférieur, les styles sont au nombre de deux, petits ; les stigmates sont obtus ; le fruit du péricarpe est orbiculé, aplati, cannelé par le bord, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, presque planes, ayant leurs bords élevés, cannelés ; on n'en connoît en France que quatre especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece se nomme Tordyle des Boutiques, le Sefeli de Crete : *Tordylium officinale. Tordylium involucris partialibus, longitudine florum, foliolis ovatis laciniatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 661. Hort. Cliff. 90. Hort. Ups. 58. Roy. Lugdb. 95. Mat. Med. 77. Sauv. Monsp. 230. Mill. Dict. n. 2. Sefeli Creteum minus. Bauh. pin.*

Tome II.

N 11

161. *Seseli Creticum*. *Dod. pempt.* 314. Dans cette espece les enveloppes partielles sont de la longueur des fleurs, les folioles sont ovales, laciniées; elle est annuelle & se trouve aux environs de Narbonne, de Montpellier & dans la Provence: on la multiplie par graines que l'on sème en automne, peu après leur maturité; les jeunes plantes paroissent aussi-tôt & sont très-dures, aussi n'exigent-elles que d'être garanties des mauvaises herbes; on les éclaircit dans les endroits où elles sont trop épaisses, à six pouces de distance l'une de l'autre; elles fleurissent au mois de Juin suivant; leurs semences mûrissent en Août, & on les laisse tomber d'elles-mêmes; elles produisent une quantité de jeunes plantes sans autre soin: si on garde les semences hors du temps, jusqu'au printemps, elles réussissent rarement, car si on leve quelques pieds, ils périssent pour l'ordinaire avant la maturité de leurs semences; tandis que si on les sème en automne, les plantes qui en proviennent, réussissent presque toujours; toutes sortes de terrain & d'exposition conviennent à ces plantes; aussi les place-t-on dans les endroits du jardin qui sont de peu de conséquence: on ne se sert que très-rarement de cette plante en Médecine.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Tordyle très-grande: *Tordylium maximum*, *Tordylium umbellis confertis radiatis, foliis lanceolatis inciso-serratis*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 662. Hort. Cliff. 90. Roy. Lugdb. 97. Sauv. Monsp. 230, 259. Mill. dict. n°. 1. Crantz Austr. 153. Jacq. Aust. t. 142. Scop. carn. edit. 2, n°. 319. Scoll. Barb. n°. 219. Tordylium foliis pinnatis, pinnis semi-pinnatis, seminis lympo levi. Hall. helv. n°. 811. Tordylium. Riv. part. 1. Tordylium helveticum elatius flora albo. Morif. hist. 3, p. 516. *Caucalis major, semine minus pulchro hirsuto. Bauh. hist. 3, p. 85. Caucalis maxima, sphondylii aculeato semine. Bauh. pin. 152. Caucalis major. Clus. hist. 2, p. 101. Seseli Creticum majus. Bauh. pin. 161.* La tige de cette espece est striée, hérissée de poils roides, réfléchis; les feuilles sont ailées, à sept folioles découpées, poileuses, dont l'impaire est deux fois plus grande; les pédoncules sont ferrés, beaucoup plus longs que les feuilles; les ombelles sont nombreuses, un peu roides, raboteuses, ayant le plus souvent neuf petites ombelles; l'enveloppe est à cinq feuilles, en forme d'alène, de la longueur de la petite ombelle, dont les deux folioles intérieures sont plus petites; la corolle est rayonnée, blanche, rouge en dessous, toutes les fleurs sont fertiles, les semences sont orbiculées, applaties, hérissées, à bord rouge, en forme de chauffe-trappe. Cette espece est représentée dans la *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 142, & dans la septieme Par-*

PRÉSENS DE FLORE' 285

tie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle croît dans les hayes & les endroits raboteux; sa culture est la même que celle de l'espece précédente; elle mérite d'occuper une place dans un parterre par la beauté de sa fleur; on en trouve aux environs de Montpellier & dans nos provinces adjacentes de la Suisse.

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisieme espece est la Tordyle à fleurs rouges : *Tordylium antrifiscus*. *Tordylium umbellis confertis*, foliis ovato-lanceolatis pinnatifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 663; Hort. Cliff. 90. Flor. Succ. 224, 236. Roy. Lugdb. 94. Mill. dict. n°. 7. De Leers herb. n°. 196. Pollich. palat. n°. 296. Jacq. Aust. tom. 261. Gmel. Tub. 80. Mattusch. sil. n°. 184. Kniph. Cent. 10. n°. 84. Darr. nass. p. 233. *Caucalis foliis duplicato pinnatis*, nervo multoties latioribus. Hall. helv. n°. 741. *Caucalis (antrifiscus) laciniis foliorum latis*, seminis ovati aculeis rectis. Crantz Austr. p. 226. *Caucalis antrifiscus*. Scop. Carn. 2, n°. 311. Manch. h. s. n°. 226. *Caucalis umbella conferta*, foliolis ovato-lanceolatis pinnatifidis. Guett. Stamp. 1, p. 81. *Caucalis semine aspero*, flosculis rubentibus. Bauh. pin. 152. Prodr. 80. *Caucalis minor*, flore rubente. Morif. hist. 3, p. 308, sect. 9. La tige de cette espece est raboteuse, à poils aplatis par derriere; mais les rayons de l'ombelle sont à poils élevés, le germe est velu, rougeâtre, l'ombelle est rayonnée; les fleurons du disque des ombelles sont mâles. M. Haller a trouvé des fleurs femelles sans étamines: cette espece est bisannuelle, on en trouve dans les champs de la Lorraine, des trois Evêchés, M. Guettard en a trouvé aux environs d'Étampes: elle est représentée dans le *Flora Austriaca*, p. 261, dans la dixieme Centurie de Kniphof, n°. 88; dans le troisieme volume de l'histoire des Plantes, par Morison, sect. 9, pl. 14, fig. 8, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

Q U A T R I E M E E S P E C E .

La quatrieme espece est la Tordyle noueuse : *Tordylium nodosum*. *Tordylium umbellis simplicibus sessilibus*, seminibus exterioribus nodosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 p. 663; Mill. dict. n°. 6. *Caucalis nodosa*. Scop. Carn. edit. 2, n°. 313. *Caucalis umbellis sessilibus simplicibus*. Hort. Ups. 58. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugd. 95. Dalib. Paris. 85. *Caucalis nodosa echinato semine*. Bauh. pin. 153; Prodr. 80. Bauh. hist. 3, p. 83. Cette espece est noueuse, les ombelles sont simples, sessiles, les semences

N n ij

extérieures sont velues; elle est annuelle, on la trouve le long des chemins, aux environs de Paris, & ailleurs par la France.

 G E N R E X V I.

 La Girouille

Ce genre connu sous le nom générique de *Caucalis*. Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice inégale, & à un petit nombre de rayons; la partielle est pareillement inégale, mais avec une plus grande quantité de rayons, dont cinq extérieurs sont plus grands; l'enveloppe universelle a autant de folioles que de rayons sans être divisées. Elles sont lancéolées, membraneuses par le bord, ovales, courtes. La partielle est à folioles semblables, plus longues que les rayons, le plus souvent au nombre de cinq; le périanthe propre est à cinq dents; la corolle universelle est difforme, rayonnée; les fleurons du disque avortent, la corolle propre du disque est mâle, petite, à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, égaux. La corolle propre du rayon est hermaphrodite, à cinq pétales pliés, en forme de cœur, inégaux, dont l'extérieur est plus grand, fendu en deux dans toutes; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont petites; le germe du rayon est oblong, raboteux, inférieur: les styles sont au nombre de deux, en forme d'âlène; les stigmates sont aussi au nombre de deux, s'ouvrant, obtus; le fruit est oval, oblong, à stries longitudinales, hérissé de petites soyes rondes; les semences sont au nombre de deux, oblongues, convexes d'un côté, armées de pointes en forme d'âlène, le long des stries, & planes de l'autre: on en connoît en France de quatre especes.

 P R E M I E R E E S P E C E.

La premiere espece est la Girouille à grandes fleurs: *Caucalis grandiflora*. *Caucalis involucris singulis pentaphyllis: foliolo unico duplo-majore*. Linn. *syll. plant. edit. Reich. t. 1, pag. 664. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugdb. 95. Sawvag. Monsp. 158. Pollich. palat. n°. 270. Manch. haff. n°. 224. Crantz. Aug. 118. Jacq. Austr. t. 54. Darr. nass. p. 71. Caulis umbellis planis, petalis extremis & involucris maximis. Hall. herb. n°. 740. *Caucalis involucro regulari, pentaphyllo; petalo exteriori maximo. Scop. carn. edit. 1, p. 327. Caulis umbellâ confertâ, petalis exterioribus; involucro longioribus. Ger. Prov. 237. Caulis involucro universali pinnatifido, partialibus indivisis, umbellâ multifidâ. Flor. Suec.**

225. *Dalib. Paris.* 84. *Caucalis arvensis, echinata, magno flore.* *Bauh. pin.* 152. *Daucus grandi-florus.* *Scop. carn. edit.* 2, n^o. 308. *Echinophora flore magno.* *Riv. pent.* 25. *Echinophora pycnocarpos.* *Column. Ecpfr.* 1, p. 91. La tige de cette espèce est très-lisse ; les feuilles ressemblent à celles de carotte, sont lisses, raboteuses en dessous. Les enveloppes sont à cinq feuilles, blanches aux bords ; l'ombelle (non pas les petites ombelles) est rayonnée, blanche ; les fleurons du disque sont stériles, nombreux ; les styles sont au nombre de deux, s'étendant, plus longs que les pétales les plus petits ; les semences sont ovales, convexes, à pointes éparfes, ascendantes. Cette espèce croît aux environs de Paris, de Montpellier, de Nancy, dans la Provence : elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 54 ; dans le *Columna Ecpfrasis*, t. 1, pl. 94, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, & croît parmi les bleds, dans les champs. On sème ses graines toutes les années en automne, dès qu'elles sont mûres ; car si on diffère cette opération jusqu'au printemps, rarement les semences qui proviennent de ces plantes, mûrissent : la culture est la même pour toutes les espèces suivantes. Marthiolo regarde cette plante comme un bon apéritif, mais elle est de peu d'usage.

SECONDE ESPÈCE.

La seconde espèce est la Gironille en forme de carotte : *Caucalis daucoïdes.* *Caucalis umbellis trifidis aphyllis, umbellulis trispermis triphyllis.* *Linn. syst. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 665. *Hort. Cliff.* 91. *Hort. Ups.* 58. *Ger. Prov.* 236. *Leers, Flor. Herb.* n^o. 194. *Jacq. Austr.* t. 147. *Caucalis foliis triplicato-pinnatis, involucris lingulatis, universali unifolio.* *Hall. helv.* n^o. 739. *Caucalis leptophylla.* *Dærr. nass.* p. 71. *Jacq. Vind.* 46. *Crantz Austr.* 225. *Manch. hass.* n^o. 225. *Daucus leptophyllus.* *Scop. Carn.* 2, n^o. 309. *Echinophora.* *Riv. pent.* t. 24. *Echinophora 3. leptophylla purpurea.* *Column. Ecpfr.* 1, p. 96. La tige de cette plante est très-écartée, couchée, anguleuse, striée, hérissée. Ses feuilles sont semblables à celles de la carotte, mais elles sont en moindre quantité : les pédoncules sont lisses, très longs ; son ombelle est fendue en trois ou en cinq ; les petites ombelles sont sessiles, le plus souvent au nombre de trois. Cette plante n'a point d'enveloppe, la petite enveloppe est à trois pièces ; les fleurons sont égaux, sans être rayonnés, rougeâtres, la plupart sont stériles. Les fruits de la petite ombelle, sont pour l'ordinaire au nombre de trois, écartés, couronnés du périanthe, oblongs, à pointes crochues, éloignées, lisses. Cette espèce est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 157 ; dans le *Columna Ecpfrasis*, pl. 97, & dans

La septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, & croît aux environs de Montpellier, dans la Provence, le Dauphiné.

T R O I S I E M E E S P E C E.

La troisieme espece est la Girouille à larges feuilles : *Caucalis latifolia*. *Caucalis umbellâ universali trifidâ partialibus pentaspermis, foliis pinnatis ferratis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 665*. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugdb. 95. Dalib. Paris. 84. Sauv. Monsp. 236. Gron. Orient. 80. Pollich. Palat. n°. 271. Jacq. Hort. t. 128. *Tordylium latifolium*. Linn. *Spec. plant. edit 2, p. 345*. Mill. *Diët. t. 8*. *Caucalis foliis asperis, pinnatis, pinnis ferratis, involucris ovato-lanceolatis*. Hall. *hely. n°. 736*. *Caucalis involucris & involucellis pentaphyllis, foliis pinnatis*. Ger. *Prov. 237*. *Caucalis arvensis echinata latifolia*. Bauh. *pin. 152*. *Lappula canaria latifolia*. Bauh. *hist. 1, p. 81*. *Echinophora major phytifollos purpurea*. Colum. *Ecphr. 97, 98*. La tige est anguleuse, raboteuse par des stries, ainsi que toute la plante & les petioles. Les foliolés sont lancéolées, découpées à dents de scie, raboteuses; le pédoncule est raboteux, l'ombelle est trois ou quatre fois radiée; les petites ombelles sont sessiles, toutes les enveloppes sont ovales, galleuses, égales par les rayons; l'universelle est à trois ou cinq folioles, les partielles sont au nombre de cinq, les fleurons sont égaux, blancs, plusieurs sont stériles: les fruits de la petite ombelle sont au nombre de cinq, serrés, ovales, raboteux, à pointes pourpres très-raboteuses, à petites pointes réfléchies. Cette espece croît aux environs de Paris, de Montpellier, dans la Provence, la Lorraine &c. Elle est représentée dans l'*Hortus Viennensis* de Jacquin, pl. 128, dans l'*Ecphrasis* de Columna, pl. 97, 98, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*,

Q U A T R I E M E E S P E C E,

La quatrieme espece est la Girouille à doubles aîles : *Caucalis leptophylla*. *Caucalis involucro universali subnullo, umbellâ bifidâ, involucellis pentaphyllis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 666*. Ger. *Prov. 236*. *Caucalis foliis duplicato pinnatis, pinnulis longe confluentibus*. Hall. *hely. n°. 742*. *Caucalis seminum acutis triglochidibus uncinatis pilis, verticillato-hispidis*. Guett. *Stamp. 80*. Dalib. Paris. 85. *Caucalis procumbens*. Rivin. *pentap. t. 33*. *Caucalis arvensis echinata parvo-flore & fructu*. Bauh. *pin. 152*. *Scandix infesta*. Jacq. *Aust. t. 46*. De la Chenal. *Act. Hel. n. 8, p. 144*. *Lappula canaria, flore minore tenuifolia*. Moris. *hist. 3, p. 305, sect. 9*.

PRÉSENS DE FLORE. 189

La tige de cette espèce est basse, cylindrique, raboteuse par derrière. Ses feuilles sont doublement ailées, raboteuses, à poils : l'ombelle est fendue en deux, sans enveloppe ; les petites ombelles sont à cinq fleurs sans être rayonnées, d'un blanc pourpre, dont l'un ou l'autre fleuron est stérile. La petite enveloppe est à cinq pièces, petite. Le fruit est oval, à pointes verticillées, hérissées, triglochides au sommet, c'est-à-dire, au nombre de trois. Cette plante est représentée dans les plantes pentandriques de Rivin, pl. 33 ; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 46 ; dans l'Histoire de Plantes par Morison, t. 3, pl. 13, fig. 3, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve aux environs de Paris, d'Etampes, & ailleurs par la France.

GENRE XVII.

La Carotte.

Ce genre connu sous le nom de *Daucus*, a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice double, plane, lorsqu'elle est en fleurs, concave, connivente, lorsqu'elle donne des fruits ; la partielle est double, semblable ; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles de la longueur de l'ombelle : les feuilles sont linéaires, découpées en aîle ; l'enveloppe partielle est plus petite, de la longueur de la petite ombelle ; le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est difforme, radiale, les fleurons du disque avortent ; la corolle propre est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, les extérieurs sont plus grands ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, les anthers sont simples, le germe du pistil est inférieur, petit, les styles sont au nombre de deux, réfléchis ; les stigmates sont obtus ; il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, hérissé, couvert de chaque côté de poils roides, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, ovales, convexes d'un côté, hérissées, planes de l'autre : on connoit en France plusieurs espèces de carottes.

PREMIERE ESPECE

La première espèce est la Carotte commune, la Carotte sauvage, le chirouis : *Daucus carotta*. *Daucus seminibus hispidis petiolis subtus nervosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 667. Hort. Cliff. 89. Hort. Ups. 39. Flor. Suec. 223, 237. Mat. med. 77. Roy. Lugd. 97. Gron. Virg. 31. Dalib. Paris. 85. Pollich. pal. n°. 273. Mill. dict. n°. 1, 2. Mattusch. sil. n°. 185. Scop. Carn. edit. 2. n°. 307. Darr. nass. p. 93.*

Daucus involucriis cavis communibus pinnatis, peculiaribus lineari-lanceolatis. Hall. helv. n°. 746. Daucus vulgaris. Clus. hist. 2, p. 198. Neck. Gallob. p. 139. Caucalis-daucus. officin. Crantz Aust. p. 227. Pastinaca sylvestris. Camer. epit. p. 308. Pastinaca tenuifolia sylvestris dioscoridis. Bauh. pin. 151. Cette espèce ressemble aux panais, mais la racine est plus petite & plus âcre; ses tiges qui s'élevont à la hauteur d'un pied & demi, sont branchues, velues, canelées; les feuilles sont finement découpées, d'un verd foncé, velues en-dessous; ses fleurs disposées en parasols, sont en rose à cinq pétales blancs, celles du rayon sont souvent stériles, souvent seulement femelles, les fleurs du disque sont hermaphrodites: cette espèce est représentée dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement par toute la France dans les champs arides; le menu peuple mange sa racine au printemps; sa semence est carminative, l'apéritive, hystérique, stomachique & alexitere. On la substitue à celle du *daucus* ou carotte de Candie, elle est une des quatre petites semences chaudes. Tragus assure que les pieds de cette plante qui ont la fleur rouge dans le centre de l'ombelle, sont excellens pour l'épilepsie; l'infusion de sa semence, à la même dose que celle de la carotte commune, dans quelques liqueurs appropriées, est très-vantée pour les vapeurs; son huile essentielle, à la dose de huit à dix gouttes, fait le même effet: on recommande sur-tout cette semence dans la néphrétique pituiteuse, sablonneuse, la strangurie & les douleurs après l'accouchement. Un homme attaqué de la pierre, dit Vanhélmont, ayant fait usage de la semence de carotte sauvage, vécut plusieurs années sans être incommodé de cette maladie; le Continuateur de la matière médicale, dit Geoffroy, doute très fort de la vertu lithontriptique de cette semence; cependant on en fait usage en Angleterre. Nous allons rapporter quelques observations sur l'effet merveilleux de cette plante dans la néphrétique & le calcul. M. Butler ayant souffert, pendant quatorze ans, les douleurs les plus vives causées par une pierre qui s'étoit formée dans les reins, prit dans l'espace de deux mois au moins quatre-vingt doses de remèdes prétendus salutaires de M^{lle} Stephens, mais sans avoir senti de soulagement, au contraire le mal empira toujours: ayant consulté l'ouvrage de Ray, il vit avec bien du plaisir que cet Auteur recommande beaucoup l'usage des carottes sauvages contre les douleurs de la pierre: il faut cueillir cette plante dans le mois d'Août, & la faire sécher à l'ombre: il ne faut se servir que de ses ombelles ou semences: mettre six ou sept ombelles dans la théière, & verser dessus de l'eau bouillante, laisser déposer pendant quelques minutes les feuilles de carotte; on en prendra avec du sucre un demi-septier le matin & même le soir, pendant trois, quatre, cinq ou six semaines, ou même plus long-temps, s'il est nécessaire. Il seroit bon, suivant le conseil du Médecin Anglois, de s'abstenir de toutes sortes d'alimens salés, & de bière forte, mais on peut user modérément

modérément de vin ou boire de la bière douce à sa soif. M. Butler, par l'usage de ces ombelles, a été parfaitement guéri, & a cessé d'uriner du sang & des eaux noirâtres.

M. Fletcher, attaqué également depuis plusieurs années de douleurs néphrétiques, avoit inutilement épuisé tous les remèdes connus; mais ayant fait usage de la carotte sauvage, il en a éprouvé une prompte guérison: comme son estomach étoit fort affoibli par les savoneux & les lixiviels caustiques, il ne lui fut pas possible de la prendre en infusion; il eut recours à un habile Chymiste, pour extraire de cette plante une huile essentielle, dont il mit deux onces avec une pinte d'esprit de miel, préparé par la distillation d'un quart d'eau-de-vie de France, mêlée avec deux livres de miel; il ajouta à cette boisson six cuillerées de jus de cerises & deux cuillerées de miel; il prit quatre tasses par jour de l'infusion de carottes sauvages, en mettant dans chaque tasse, trois cuillerées du mélange mentionné ci-dessus.

Plusieurs personnes en France, ont fait usage de cette semence avec succès dans le calcul & la gravelle, entr'autres le sieur Bernier, Laboureur à Gray près de Claye, qui a été guéri de cette maladie, après avoir fait usage de cette infusion pendant sept à huit mois.

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espèce: 1°. la carotte cultivée à racines jaunes. *Pastinaca tenuifolia sativa, radice lutea. Bauh. pin. 151. Black. t. 546. Ludw. Ectyp. t. 9. Kniph. Cent. 5, n°. 27.* 2°. la carotte cultivée à racines d'un noir rouge. *Daucus sylvestris, radice nigro-rubente Tourn. Inst. 307.* La première variété est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 546; dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig, pl. 9; dans la cinquième Centurie de Kniphof, n°. 27, & la seconde, de même que la première, dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

La carotte cultivée est une plante dont la racine est fusiforme, jaune, ou rouge, suivant l'une ou l'autre variété; sa tige est herbacée, canelée, rameuse, velue; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, ailées, ayant ses folioles aussi ailées & très-découpées; ses fleurs sont rosacées, en ombelles, placées à l'extrémité des branches, composées chacune de cinq pétales en cœur, recourbés, dont les pétales extérieurs sont plus grands que les intérieurs; l'ombelle universelle de la fleur, ainsi que la partielle est formée d'un grand nombre de rayons presque égaux, un peu plus courts que le centre; l'enveloppe générale a plusieurs folioles linéaires & ailées, de la longueur de l'ombelle, l'enveloppe partielle est simple ou de la longueur des petites ombelles.

On cultive la carotte dans les jardins potagers & dans les champs, sa graine se sème en deux temps; au printemps & à la fin de Septembre; celle qu'on sème au printemps, doit se semer lorsque la terre est légère, à la mi-Mars ou à la mi-Avril seulement, lorsque la terre est

forte, à cause des insectes qui dévorent cette plante quand elle leve; la seconde semence se fait du 15 au 30 Septembre; on la sème à la Toussaint, & on la couvre avec de la grande litière, ou des feuilles seches aux approches des gelées. Au mois de Mars suivant, quand elle commence à pousser, on l'éclaircit si elle est trop épaisse, & on la visite souvent pour arracher aussi-tôt qu'on s'en aperçoit, celles qui montent, car les Maraichers prétendent qu'elles communiquent aux autres leur disposition naturelle à monter, si on ne les arrache pas. Pour éviter que cette graine ne monte trop tôt, on ne sème que de la graine vieille préférablement à la nouvelle. Les carottes semées au mois de Septembre, sont bonnes à manger sur la fin d'Avril suivant, & fournissent jusqu'à ce que celles qu'on a semées au commencement du printemps soient assez fortes; mais comme cette plante est sujette à monter dès le mois de Juin, & qu'elle ne sert que pour remplacer l'intervalle de celle qu'on sème au printemps, il n'en faut semer qu'à proportion de la consommation qu'on peut faire.

On ne doit semer la carotte qu'après deux bons labours; elle ne réussit jamais mieux que dans les terres nouvellement défrichées: on la sème à la volée ou par rayon; on la marche quelques heures après qu'elle a été semée; pourvu qu'il fasse beau, & que la terre se hâle un peu; pour la faire grossir, il faut souvent la sarcler & la mouiller dans sa jeunesse, & sur-tout l'espacer convenablement. Il faut pour cet effet l'éclaircir le plutôt qu'on peut, & laisser cinq à six pouces d'intervalle en tout sens de l'une à l'autre; plus elle est écartée, plus elle reçoit de nourriture; pour les faire encore plus grossir, il faut couper deux fois pendant l'été sa tige, autrement ses feuilles. Le seul ennemi de cette plante est le ver du hanneton, il en coupe souvent les racines; on ne peut le détruire qu'en le cherchant aux pieds des carottes qu'on voit languissantes, & pour ainsi dire mortes.

Aux approches de Noël, on arrache une partie des carottes, on les met en serre pour fournir pendant l'hiver; après les avoir lavées & laissées ressuyer, on se contente de les ranger les unes sur les autres, la tête en dehors, sans les couvrir de sable: il ne faut pas que la serre soit trop chaude, il suffit seulement que la gelée ne pénètre pas dans le lieu où on les met; on sépare les plus grosses, les plus unies & les plus droites, pour les replanter à la fin de Février, à un pied de distance les unes des autres & en échiquier. La carotte étant replantée monte au mois de Mai: sa graine est mûre sur la fin d'Août, on la ramasse en plusieurs temps, à mesure qu'elle seche; celle qui vient sur les premiers parafols en ombelles, est la meilleure & la plus franche. Avant de la nettoyer & de l'enfermer, on la laisse se perfectionner au soleil pendant quelques jours, & quand on la veut semer, il faut la froisser entre les mains, afin de faire tomber toutes les petites parties dont elle

PRÉSENS DE FLORE.

293

est revêue ; elle se sème alors plus aisément & plus également : la sè-
mence des carottes se conserve bien pendant deux ans.

On élève rarement la carotte sur couche : cependant il y a des Jar-
diniers qui l'y cultivent ; ils préparent , dès le commencement de Jan-
vier , une couche qu'ils chargent de huit à dix pouces de terreau. Quand
la couche est prête à être semée , on sème la graine sous cloche
fort claire ; on la soigne comme les autres semences de cette saison ,
en lui donnant de l'air à propos , & en la couvrant suivant le besoin ,
sur la fin de Mars , on peut commencer d'en jouir : il y a des pays où
l'on remplit des champs entiers de carottes ; les champs ainsi semés ,
sont d'un grand rapport pour les Laboureurs ; ils choisissent parmi leurs
champs , ceux dont le grain de terre est léger & peu sablonneux , sans
être trop froid , & profond pour le moins de sept à huit pieds ; ils se-
ment ordinairement leurs carottes dans des anciens prés qu'ils défrichent
par différens labours ; c'est là où les plantes fournissent de grosses racines ;
les Laboureurs donnent deux labours à leur champ , l'un au commencement
de l'hiver , profond de seize à dix-huit pouces , & l'autre très-léger au
printemps ; ils sèment la graine aussi épaisse que le bled , & passent la
herse par-dessus très-légerement ; ensuite ils y font rouler un gros cylin-
dre pour un peu applanir la terre , & faire le même effet que si on avoit
marché dessus ; ils sarclent ensuite cette plante de bonne heure pour la
faire grossir , & ont soin de l'arroser à fond dans les temps de séche-
resse , en détournant sur la superficie du champ les eaux de quelques
ruisseaux voisins.

Pour conserver les carottes pendant l'hiver , ils ne les mettent pas en
terre , mais ils les enterrent (cette méthode est usitée aux environs de
Metz) : voici comment ils s'y prennent , ils arrachent les racines de ca-
rotte avant les grandes gelées , dans un temps bien sec ; ils pratiquent
ensuite , dans le champ même , des fosses de 7 ou 8 pieds de profondeur ;
ils jettent un peu de paille dans le fond du trou , & arrangent les carot-
tes par couche & à côté les unes des autres , en les entremêlant d'un
peu de paille , & ainsi de suite , jusqu'à la hauteur de trois ou quatre
pieds : cela fait , ils recomblent le trou avec la terre qu'ils en ont ôtée ,
en observant toujours qu'il y ait trois ou quatre pieds d'épaisseur par-
dessus les carottes , & ils la pilent bien pour empêcher les gelées de pé-
nétrer jusqu'à elles.

La racine de carotte qui est la principale partie de cette plante , dont
on fait usage , est mise au nombre des alimens ; elle donne un fort bon
goût au bouillon , & le rend doré ; c'est de toutes les racines la plus utile
dans la cuisine , & le goût ménagé en plaît généralement , quoique beau-
coup de personnes n'aiment pas à la manger séparément.

On fait avec les carottes , au temps des vendanges , une excellente
confiture : elle se prépare ainsi : prenez des carottes ce que vous jugerez

O o ij

à propos, ratissez-les parfaitement, & coupez-les de la même longueur & grosseur que l'on fait pour les mettre dans le pot : mettez de l'eau dans un chaudron sur le feu, & lorsqu'elle bouillira, jetez-y les carottes, & les y laissez un bon quart-d'heure, (c'est ce qu'on appelle *blanchir*) ; tirez ensuite & faites-les égoûter & sécher sur des claies d'osier ; les carottes étant ainsi préparées, ayez du vin doux, plus il sera doux, plus la confiture sera bonne : faites bouillir le vin, en l'écumant exactement, ensuite mettez-y les carottes en assez grande quantité pour que le vin surnage le fond de la hauteur d'une main ; laissez ensuite bien cuire le tout sur un feu doux, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de jus que ce qui est nécessaire pour conserver la confiture : la marque pour connoître si le jus est à son juste degré de cuisson, est lorsqu'il s'épaissit ou brunit quand il commence à se refroidir ; aussi-tôt que vous aurez mis les carottes cuire dans le vin, jetez-y de la canelle en branche, & mêlez-y de bon miel, après l'avoir auparavant fait raffiner.

Quelques Cuisiniers font sécher des carottes qu'ils employent pour donner une couleur de roux à leur jus, après les avoir fait blanchir de la façon que nous venons de dire pour les confitures ; ils les mettent sécher au four sur des claies d'osier, & quand elles sont bien séchées, ils les gardent pour s'en servir au besoin.

La carotte ne sert pas seulement de nourriture à l'homme, mais encore aux animaux : on ne peut rien trouver de meilleur que cette racine pour engraisser les bœufs, en y joignant un peu de foin, & en les détenant dans l'étable : quand les bœufs ont de la peine à les manger crues, on les habitue insensiblement à cette nourriture, en les faisant d'abord bien cuire, & en diminuant insensiblement de jour à autre le degré de cuisson, jusqu'à ce qu'enfin ils puissent les avaler avant d'être cuites.

Les carottes sont aussi excellentes pour les vaches, elles augmentent leur lait, sur-tout pendant l'hiver & au commencement du printemps, quand l'herbe est encore rare : on peut encore employer les carottes pour engraisser les moutons & les brebis, les cochons sont pareillement fort friands de cette racine ; cette nourriture les remplit promptement de chair & de graisse : on peut encore les employer pour nourrir les chiens de chasse : on les fait cuire avec un peu de lait écrémé ou de farine d'orge ; on peut même se passer de lait écrémé, & n'user simplement que de l'eau : les chiens qui mangent de cette nourriture, sont toujours en bon état, en haleine & presque jamais malades.

La carotte est une des nourritures les plus fortifiantes pour les chevaux coureurs : on en peut aussi donner indistinctement aux chevaux de labour & de harnois : ces racines sont encore très-propres à donner aux chevaux l'haleine longue, les Maquignons en font manger pour cet effet aux chevaux poussifs, quelque temps avant de les vendre. Rien ne convient mieux aux bêtes hétériques & qui ont souffert de la faim, que les carottes ; elles

PRÉSENS DE FLORE. 295

Les engraisent bien vite, & les mettent en état d'être vendues : mais il faut bien se garder d'employer les animaux ainsi nourris, sur-tout les chevaux, à quelque travail pénible, parce qu'ils pourroient en peu de temps devenir pouffifs & quelquefois pires : on doit auparavant tout les habituer à une nourriture sèche, afin de les fortifier, & de les rendre par-là plus propres à résister à tout travail raisonnable. Tout le monde fait que rien n'est plus propre, pour engraisser promptement la volaille, qu'une pâte faite avec des carottes cuites, de la farine de bled de Turquie, de seigle, de bled noir, d'orge ou même de son & un peu d'eau chaude ; les feuilles de carottes ne sont pas moins bonnes aux vaches que les racines : enfin on estime toute la plante, comme une nourriture très-succulente pour les bêtes à cornes.

La carotte est aussi quelquefois d'usage en Médecine ; sa racine est très-bonne pour la poitrine, on la réduit en pâte, & on en exprime le jus ; elle est encore apéritive, on l'associe pour lors avec la semence : on prétend qu'associées ensemble, elles aident à faire sortir la pierre, & provoquent les mois aux femmes : on les fait bouillir à cette fin dans l'eau, & on en présente aux malades quelques verres par jour ; on assure que la semence guérit dans l'homme les accès hypocondriaques : la dose est de deux gros, macérés dans du vin blanc : on attribue aux feuilles de cette plante une vertu vulnéraire & sudorifique.

On fait avec les carottes un topique pour la guérison des cancers ulcérés : on prend à cet effet des carottes récentes, on les rape avec une rape à chapelier le pain, on en exprime le jus, ou le presse dans la main seulement ; on fait chauffer le marc dans un poëlon de terre, ou sur une assiette ; on l'applique sur l'ulcère en guise de cataplasme bien épais. S'il y a des enfoncemens, des clapiers, &c. il faut les en remplir, de façon que le remède touche immédiatement les chairs dans tous leurs points. On couvre le tout d'une serviette bien sèche, & un peu chaude ; on renouvelle le pansement deux fois en vingt-quatre heures, on enlève à chaque fois le vieux cataplasme, on lave & on nettoie en même temps l'ulcère avec un pinceau de charpie détrempée dans la décoction chaude de ciguë, *cicutâ major fatida*. L'effet de ce topique est de calmer les douleurs & de détruire en peu de temps l'odeur insupportable que rendent les ulcères cancéreux ; la suppuration diminue, & la plaie ne rend plus qu'un pus louable. A la longue les bords durs & calleux de l'ulcère se ramollissent, la tumeur diminue & disparaît peu-à-peu, les chairs se régénèrent, la cicatrice se ferme, enfin l'ulcère est guéri, la guérison est lente, mais sûre ; on pourroit la hâter, si, pendant l'usage des carottes à l'extérieur, on faisoit prendre au malade, en petite dose, l'extrait de ciguë, de belladonna, le quinquina ou quelque autre altérant indiqué pour la constitution du malade ou pour le caractère de la maladie. L'Auteur qui nous a communiqué ce remède, s'est

contenté de faire manger à ses malades des carottes cuites au lait : au surplus nous n'y ajoutons pas beaucoup de foi.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le Visnage , le fenouil annuel , le curedent d'Espagne , l'herbe aux gencives. *Daucus visnaga*. *Daucus seminibus levibus*, *umbellâ universalî basi coalitâ*. Linn. *syst. plant. edit. Reich*, t. 1, p. 668. Mant. 352. *Daucus seminibus nudis*. Hort. Cliff. 89. Roy. Lugdb. 97. Sauv. Monsp. 257. Gron. flor. Orient. 83. Mill. dict. n^o. 7. Kniph. Cent. 6. n^o. 34. *Gingidium umbellâ oblongâ*. Bauh. pin. 151. *Gingidium alterum*. Dod. pempt. 792. La tige de cette espece est lisse ; la base de l'ombelle est un réceptacle commun , solide , rond ; l'enveloppe qui est comme monophylle à la base , est polyphylle , unie avec le réceptacle , ayant ses folioles fendues en trois ; la petite enveloppe est polyphylle sans division ; les petites ombelles sont très-nombreuses ; les fleurs sont égales , hermaphrodites ; les pétales sont réfléchis , à deux lobes blancs ; les antheres sont pourpres ; les réceptacles propres sont d'un brun pourpre ; le fruit est applati transversalement , oblong , strié , lisse : cette espece est représentée dans la sixième Centurie de Kniphof , n^o. 34 : elle croît naturellement aux environs de Montpellier : on lui attribue les mêmes propriétés médicinales , qu'au fenouil ; quand les pédicules de ses ombelles sont séchés , ils deviennent fermes , & il y a beaucoup de personnes , sur-tout en Espagne , qui s'en servent en guise de curedents , on choisit ceux qui sont lisses , de couleur jaunâtre , d'un goût assez agréable & d'une odeur douce.

T R O I S I È M E E S P E C E .

La troisième espece est la carotte à feuilles luisantes : *Daucus gingidium*. *Daucus radiis involucris planis*, *laciniis recurvis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich*. t. 1, p. 668. Roy. Lugdb. 97. Mill. Dict. n^o. 3. *Daucus montanus lucidus*. Tourn. inst. 307. *Gingidium-folio cherophylli*. Bauh. pin. 151. *Gingidium*, Matth. Com. 372. *Pastinaca tenuifolia marina*, *foliis obscure virentibus*, & *quasi lucidis* ; Magn. Monsp. 199. *Pastinaca folio ananthes* Boccon. sic. 74. Moris. hist. scēt. 9. Cette espece s'éleve beaucoup , ses tiges sont moins velues que celles de la première espece : ses feuilles sont découpées en lobes larges , épais , charnus & ordinairement très-luisans : elle est représentée dans Matthiole sous le nom de *Gingidium*. ; elle est aussi figurée dans les Plantes de Sicile , par Boccone ,

PRÉSENS DE FLORE.

297

pl. 40, & dans l'Histoire des Plantes par Morison, sect. 9, pl. 9, fig. 10. Elle est fort commune sur les bords de la Méditerranée, aux environs de Montpellier : sa culture est fort facile, elle réussit très-bien, pourvu qu'on la sème en automne.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce est la carotte ou le daucus en forme de chauffe-trappe. *Daucus muricatus*. *Daucus seminibus triglochidi-aculeatis*. Linn. *Syst. plant. edit. Reich. t. 1, pag. 669. Mantis. 352. Artedia muricata seminibus aculeatis. Hort. Cliff. 89. sp. pl. 1, p. 242. Caucalis major. Daucoïdes tingitana. Moris. hist. 3, pl. 308, sect. 9. Rai. hist. 469. Herm. parad. 111. Echinophora tingitana. Riv. pent. 27. Caucalis Mons-peliaca, echinato magno fructu. Bauh. pin. 153. Caucalis umbellâ bifidâ, umbellatis dispermis, involucellis femine brevioribus linearibus. Gouan. Hort. Monsp. 135. Caucalis involucrio universali diphylo, partialibus pentaphyllis. Ger. Prov. 237. Caucalis pumila maritima. Bauh. pin. 153. Lappula canaria, seu caucalis maritima. Bauh. hist. 3. Cette espèce est très-semblable à la carotte par sa tige, ses feuilles, ses enveloppes, ses petites enveloppes & son ombelle resserré lors de sa maturité ; trois ou cinq fleurons des petites ombelles sont féconds, les autres sont stériles ; les fleurs ne sont pas rayonnées ; les semences sont à quatre côtes longitudinales, rouges avant leur maturité. Cette espèce est représentée dans le *Flora Gallo-provincialis* de Getard ; elle est bisannuelle : on en trouve en Provence & aux environs de Montpellier, sur les bords de la mer Méditerranée. A moins qu'on ne sème ses graines en automne, rarement elle mûrit dans notre climat : comme elle est fort tendre, les gelées d'automne viennent le plus souvent avant leur maturité, ce qui fait périr la plante.*

GENRE XVIII.

De l'Ammi.

La plante dont il s'agit dans ce genre, se nomme *Ammi*. *Diosc. Tourn. Linn. Bulonion. Hyppoc. Ammi selinum. Tabern.* Son caractère est d'être à ombelle, dont la générale est très-composée ; souvent même de cinquante rayons ; la partielle est courte, ramassée ou pressée ; l'enveloppe générale est composée d'un nombre de folioles linéaires ; aiguës, qui égalent à peine l'ombelle en longueur ; l'enveloppe particulière est

composée aussi de plusieurs folioles linéaires, ailées, aiguës, simples & plus courtes que l'ombelle; le calice de chaque fleur peut à peine s'apercevoir; sa corolle commune est uniforme, & tous les fleurons sont fertiles: la corolle particulière est à cinq pétales en cœur, recourbés en dedans, inégaux en grandeur à la circonférence, & égaux dans le bouton; les étamines sont au nombre de cinq qui sont autant de filamens capillaires, surmontés d'antheres arrondies; le pistil est formé par un ovale placé sous la fleur, & deux stylers recourbés & terminés par des stigmates obtus; le fruit qui succede à la fleur est ovale, cannelé, petit & composé de deux semences convexes d'un côté & cannelées, applaties & lisses de l'autre: nous ne connoissons en France que deux especes d'Ammi.

PREMIERE ESPECE.

Cette espece est l'Ammi commun: *Ammi majus*. *Ammi foliis linearibus lanceolatis serratis, superioribus multifidis linearibus*. Linn. *fist. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 670. Hort. Ups. 59. Mill. Dict. n^o. 1. Black. t. 447. Kniph. Cent. 8, n^o. 8. Ammi laciniis foliorum caulis lanceolatis. Hort. Cliff. 89. Roy. Lugdb. 96. Sauv. Monsp. 232. Apium ammi. Crantz *Aust. 217, n^o. 6. Ammi majus. Bauh. pin. 159. Ammi vulgare. Dod. pempt. 415.* Cette plante est annuelle, sa racine est fusiforme; ses tiges sont hautes de deux ou trois pieds, herbacées, droites, rondes, cannelées, rameuses, noueuses; les feuilles d'en bas sont alternes, ailées, composées de plusieurs folioles, & terminées par une seule; celles-ci sont rangées par paire, opposées, minces, faites en fer de lance, à dents de scie, longues de six à douze lignes, & en navette. Les folioles impaires & terminales sont rhomboïdes; les feuilles supérieures sont découpées en plusieurs lobes longs, étroits, écartés; la foliole impaire est rhomboïde: les pédicules des feuilles entourent presque en entier la tige; les fleurs sont petites & blanches. Cette plante est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 447; dans la huitieme Centurie de Kniphoff, n^o. 8, & dans la septieme Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France. On trouve cette espece dans les Provinces méridionales de la France, & même aux environs de Paris.*

L'Ammi se multiplie par graines, on le seme dans la place où il doit rester; quand il est assez fort, on éclaircit le plant, de façon que les pieds soient éloignés de quatre à cinq pouces, ou même davantage si la terre est bonne. On ne lui donne plus dans la suite que des labours légers pour nettoyer les mauvaises herbes. Cette plante fleurit en Juin, les semences mûrissent en Juillet: dès qu'elles sont mûres on en fait la récolte, de peur qu'elles

PRÉSENS DE FLORE. 299

qu'elles ne tombent. Toute sorte de terrain convient à cette plante, mais il la faut placer en plein air ; cependant elle réussit mieux dans les terres légères sablonneuses : quand on ne sème l'Ammi qu'au printemps, il leve rarement la même année, & s'il vient à lever, le plant est foible, & ne donne que très-peu de graines.

L'Ammi est aromatique, âcre, piquant au goût, stomachique, emmenagogue, diurétique & un excellent carminatif. On ne se sert que de ses semences, on les recommande contre les tranchées des femmes & la suppression des lochies. Si on en croit Matthioli, cette semence donnée à prendre dans du bouillon ou dans du vin, de deux jours l'un, donne la fécondité aux femmes stériles : Simoa Pauli s'en servoit pour guérir les fleurs blanches ; elle se donne en substance à la dose d'un gros, ou en décoction ou en infusion intérieurement. On se sert aussi de l'infusion & de la décoction en lavement, & en injection pour les matrices.

On emploie cette semence pour les animaux, dans les mêmes cas que pour l'homme : la dose en substance, est pour lors de deux gros.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est l'Ammi vivace : *Ammi glaucifolium*. *Ammi foliorum omnium lacinulis lanceolatis*. Linn. *flor. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 670. Guett. *Stamp. 2*, p. 433. Mill. *Dict. n. 2*. *Ammi petraum glaucifolium perenne*. Moris. *hist. 3*, p. 295. *Daucus petraeus glaucifolius*. Bauh. *hist. 3*, p. 53. Cette plante est vivace & lisse ; il sort du collet de chacune de ses racines plusieurs tiges striées qui se ramifient ; ses feuilles sont découpées, terminées par une petite pointe blanche, & bordées d'un filet membraneux blanc. L'enveloppe générale est composée de feuilles simples ; les semences & le haut des pédicules particuliers, deviennent d'un rouge sale, & même les pétales : excepté les parties, toutes les autres sont d'un verd-de-mer. Elle croît naturellement en Bretagne, en Provence, en Languedoc & dans le Bas-Poitou.

On multiplie cette plante par graines que l'on sème en automne : celles que l'on sème au printemps, levent rarement la première année. Cette espece croît en pleine terre, est très-dure, & se plaît dans un terrain humide.



GENRE XIX.

De la Terre-noix.

Ce genre connu en Botanique sous le nom de *Bulbocastanum*. *Tourn.* & *Bunium*. *Linn.* a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice double, à vingt rayons plus petits; la partielle très-courte, serrée; l'enveloppe universelle a plusieurs pièces, linéaire, courte; la partielle soyeuse, de la longueur d'une petite ombelle; le périanthe propre est à peine visible; la corolle universelle est uniforme, tous les filamens sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales pliés en forme de cœur, inégaux. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples; les antheres sont ob rondes; le germe du pistil est inférieur avec deux styles, réfléchis, & des stigmates obtus. Le fruit est globuleux, à cinq stries, cannelé & partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, convexes d'un côté, presque hémisphériques, striées, planes de l'autre; on n'en connoît qu'une seule espece en France.

E S P E C E.

Cette espece est la châtaigne de terre: *Bunium bulbocastanum*. *Bunium involucri polyphylo*. *Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 671. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugdb. 107. Mill. dict. n°. 1. Hall Helv. n°. 783. Œd. Flor. Dan. 220. Pölich. palat. n°. 274. Dærr. uass. p. 61. Bunium bulbo globofo. Sauv. Monsp. 256. Bulbocastanum majus, folio apii. Bauh. pin. 162. Bauh. hist. 3, p. 30. Nucula terrestris. Lob. hist. 429. La racine de cette espece est bulbeuse, solide: sa tige est herbacée, foible, les feuilles sont alternes, amplexicaules, ailées, composées de folioles linéaires & très-divisées, semblables aux feuilles de persil; ses fleurs sont rosacées en ombelles, avec cinq pétales en forme de cœur recourbé, presque égaux: l'ombelle générale a plus de vingt rayons, ceux de la partielle sont très-courts, & rassemblés; l'enveloppe générale est divisée en plusieurs folioles courtes & linéaires, ainsi que la partielle qui est de la longueur des petites ombelles; le fruit est ovoïde, composé de deux semences convexes d'un côté, & applaties de l'autre. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 220, & dans l'Histoire des Plantes par Morison, tom. 3, sect. 9, pl. 2, fig. 1. Elle croît naturellement dans les pâturages des plus hautes montagnes; elle se trouve en très-grande quantité dans la Champagne. On multiplie cette plante par semences & par racines: comme elle croît dans les pâturages, il seroit beaucoup plus facile de la multiplier dans les jardins: on en dé-*

PRÉSENS DE FLORE. 301

terre souvent la racine : les pauvres gens la mangent crue ; elle est d'un goût approchant celui de la châtaigne ; cette même racine bouillie est agréable au goût : on croit même qu'elle fournit une nourriture très-saine , & d'autant plus que cette racine est fort facile à digérer à cause des parties aromatiques & savoureuses qu'elle contient : on en fait un fréquent usage dans la Champagne ; on y mange sa racine comme des navets ; quelques-uns la coupent pour la faire cuire au four , & sous la cendre chaude pour la manger ensuite en salade comme la betterave : ne pourroit-on pas aussi la sécher & la mettre en poudre pour en préparer une bouillie , comme on fait le semoule & même du pain , qui seroit plus aisé à digérer que celui des pommes de terre ; sa graine étoit autrefois d'usage pour assaisonner le pain comme celle du carvi.

Les cochons sont très-friands des racines de cette plante ; ils les détèrent lorsqu'on les laisse aller dans les endroits où elle croît , & ils s'engraissent bien vite en se nourrissant de ces racines ; la semence est âcre au goût : on l'emploie en Médecine , mais rarement.

G E N R E X X.

Le Conion.

Ce genre de plante , connu sous le nom de *Cicuta*, *Tourn.* & *Conium*. *Linn.* a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice à plusieurs rayons qui s'ouvrent ; la partielle est semblable , l'enveloppe universelle est à plusieurs pièces , très-courtes , inégales ; le perianthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme ; la propre est à cinq pétales réfléchis , en forme de cœur , inégaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq , simples ; les antheres sont rondes , le germe du pistil est inférieur , ses styles sont au nombre de deux , réfléchis ; leurs stigmates sont obtus ; le péricarpe est un fruit globuleux , à cinq stries , cannelé , partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux , convexes d'un côté , à peine hémisphériques , striées , planes de l'autre : on n'en connoît en France qu'une espece.

E S P E C E.

Cette espece est la Ciguë de Storck , la grande Ciguë : *Conium maculatum*. *Conium seminibus striatis*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, pag. 672. Hort. Cliff. 92. Roy. Lugdb. 107. Flor. Suec. 226, 238. Mill. Dict. n°. 1. Reyg. Ged. 2, p. 61. Scop. carn. edit. 2, n°. 340. Jacq. Aufst. t. 156. Leers herb. n°. 198. Pollich. palat. n°. 275. Manch. haff. n°. 229. Mattusch. fil. n°. 186. Kniph. Cent. 11, n°. 33. Dærr. naff. 86. Conium cicuta. De Neck. Gallob. p. 142. Cicuta. Hall. helv. n°. 766.*

P p ij

Riv. pent. t. 74. Black. t. 451 & t. 573, a. b. Tabern. p. 782. Dodi Purg. 375. *Coriandrum cicuta. offic. Crantz Aust. p. 211. Cicuta domestica. Morif. umb. p. 18. c. b. Cicuta major. Bauh. pin. 160. Morand. hist. stirp. p. 16. t. 11, fig. 4. Quer. 4. Cicutaria major vulgaris. Clus. hist. 2, p. 200.* La racine de cette espece est fusiforme, jaunâtre en dehors, blanche en dedans; sa tige s'éleve à la hauteur d'un homme; elle est lisse, branchue, marquée de quelques taches; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, aîlées dans chacune de leurs divisions, très-multipliées & très-fines, ayant la surface lisse; ses fleurs viennent au sommet en ombelles; elles sont rosacées, aiguës, cinq pétales en cœur recourbé; les ombelles ont plusieurs rayons ouverts. L'enveloppe générale de ces fleurs est composée de plusieurs folioles très-courtes, ainsi que la partielle. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 156; dans l'onzieme Centurie de Kniphof, pl. 33; dans les Petrandriques de Rivin, pl. 74; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 451 & 573; dans l'*Historia stirpium* de Morand, pl. 11, fig. 4; dans le *Florigerium* de Quer, pl. 40; dans la Dissertation de la Ciguë, par M. Storck, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans plusieurs Provinces de France, principalement dans la Flandre: on en voit aux environs de Paris & de Nancy. Elle n'a besoin pour toute culture que d'être plantée dans l'endroit où elle croît naturellement; on peut la laisser se multiplier d'elle-même, & croître sans la labourer; tout ce qu'il y a à craindre, c'est qu'elle ne se multiplie à l'excès.

Les sentimens sont fort partagés sur les bons ou les mauvais effets de cette plante, peut-être faute de convenir sur son caractere distinctif: car il paroît que le nom de *Cicutaria* que plusieurs Auteurs lui ont donné, & qui appartient également à des plantes d'autres Genres, a pu donner lieu de la confondre, sur-tout avec le Cicutaire que G. Bauhin appelle spécialement *Cicutaria*, & qui a en effet beaucoup de ressemblance avec cette Ciguë, quant aux taches de la tige, mais elle n'en a pas l'odeur: ses graines sont plus grosses, profondément cannelées, faites comme un arc, & étant écrasées rendent une odeur désagréable, un peu aromatique. La *Cicutaria latifolia fetida. Bauh. pin.* est presque la plus grande des ombellifères par son écart & par le volume de ses feuilles; elle est vivace, on en enterre les feuilles pour les manger comme le céleri. Voy. le genre connu sous nom de *Ligusticum*. On cite Scaliger & Anguillara pour dire qu'à présent, on fait grand cas des jeunes pousses de la ciguë dont il s'agit ici, pour les salades du printemps, & qu'il y a des pauvres d'Italie qui les mangent avec du pain comme des asperges. Scaliger prétend que lui-même en a mangé les racines auxquelles il estime le goût de chervis, sans avoir eu ensuite aucune incommodité. Si l'on prétend avec Matthiöle & Rhodius, que la ciguë d'Italie soit fort dangereuse,

M. Garidel répond que cela n'est vrai qu'à l'égard de certains endroits de l'Italie, mais qu'Amatus, Lusitanus, Cardan & Scaliger, nous rapportent des exemples qui prouvent qu'elle n'est point plus vénimeuse en Italie qu'ailleurs. On convient, dit M. Garidel, que la ciguë est plus vénimeuse dans l'Asie qu'en Grèce; & celle qui naît aux environs de Suse, ancienne ville des Parthes, l'emporte sur toutes les autres.

Deux gouttes de lait exprimées de la racine de ciguë, rendirent aussitôt la langue de M. Storck, roide, enflée & très-douloureuse; il dissipa ces accidens avec le suc de citron. Ray rapporte que Petiver ayant vu un homme manger impunément trois ou quatre onces de racines de ciguë, (il ne dit point si elle étoit fraîche ou sèche), s'enhardit à en manger lui-même environ une demi-once, n'en sentit aucun mal, & que les deux hommes y trouverent également à peu-près le goût du céleri. M. Storck, qui avoit été incommodé du suc laiteux de la racine fraîche de ciguë, dit avoir quelquefois pris sans accident environ deux grains de racine pulvérisée.

Les Mémoires de l'Académie des Curieux de la Nature, présentent des Observations de Harder, intitulées: *de noxis cicuta terrestris*, & un Mémoire de Hanneaman, de *Cicutâ sine noxiâ comestâ*. Jungius rapporte qu'un Homme de Lettres qui avoit des rougeurs au visage, voulut les faire passer, en prenant le matin pendant huit jours de suite, trois onces du suc de cette plante, qu'il ne se guérit point, & qu'il n'éprouva d'autres symptômes qu'une grande foiblesse.

Enfin, selon Ray, le Peuple d'Angleterre croit communément que les vestiges qui passent pour être les effets de la racine de ciguë, ne viennent que des racines des panais qui ont restées plusieurs années en terre, & dont ensuite, on n'en mange pas sans éprouver des accidens; aussi ce Peuple nomme-t-il ces vieilles racines *modneps*, pour désigner l'espece de frénésie qu'elles causent.

Galien dit que la ciguë ne peut devenir poison, que quand on en prend une certaine quantité. On lit dans une lettre de Saint Jérôme, que des Prêtres Egyptiens faisoient habituellement usage d'un peu de ciguë pour mieux garder la continence. Mercuriel conseilloit la décoction de cette plante prise intérieurement, pour diminuer la lasciveté de quelques femmes. Saint Basile rapporte aussi que l'usage intérieur de la ciguë guérissoit de la fureur utérine. Dioscoride, qui attribue à cette plante une vertu anti-aphrodisiaque, pense qu'elle opere suffisamment, étant employée comme topique sur les parties de la génération.

Les observations sur les effets de la ciguë dans les autres animaux, ne font encore qu'en très-petit nombre: tout le monde connoît cet endroit de Cicéron:

..... Videre licet pinguescere sapè Cicutâ,
Barbigeras pecudes homini quæ est acris venenum.

Le Docteur Wood rapporte qu'un cheval, à qui on avoit donné inutilement divers remèdes pour le farcin, fut promptement & parfaitement guéri en mangeant beaucoup de ciguë. Au reste, il ne s'agit peut-être que de la ciguë aquatique de Wepter; car ce Médecin Suisse observe qu'on dit que les chevaux & autres gros animaux ne mangent pas cette ciguë lorsqu'elle est verte, & que s'ils en trouvent de sèches dans les fourrages, ils n'y touchent que quand ils sont bien affamés; les vaches ne s'en nourrissent point dans les endroits où il se trouve à discrétion d'autres herbes. On prétend que l'oison se jette sur la ciguë, la prenant pour le persil, & que ce poison lui est mortel: Ray a vu des espèces de grives ou des merles très-avides de la graine de ciguë, la préférant même au froment: Galien dit que l'étourneau se nourrit de ciguë. Storck a donné plusieurs jours de suite un scrupule du suc de cette plante, épaissi en consistance d'extrait, à un petit chien de bon appétit, en mêlant cet extrait avec un peu de viande; cet animal ne parut en recevoir ni bons ni mauvais effets. Tous les Médecins conviennent que la grande ciguë appliquée extérieurement, est résolutive, fondante & produit souvent de très-bons effets; quelques Médecins l'ont aussi employée intérieurement. Hypocrate & Galien l'ont indiquée pour plusieurs maladies, mais en petite dose: ce dernier rapporte même comme un fait très-certain & très connu, qu'une femme d'Orléans étoit parvenue par degré à boire une grande quantité de suc de ciguë, sans en éprouver aucun mal. Réneaulme, Médecin de Blois, dit avoir guéri plusieurs obstructions du foie avec la graine de ciguë, dont il donnoit la décoction, ou qu'il fit infuser dans du vin. F. Hoffmann rapporte que vers la fin du dix-septième siècle, lorsqu'il écrivoit, on recommandoit comme un excellent antiscorbutique, de manger la racine de cette plante, soit crue, soit cuite, avec d'autres alimens.

Ray fait mention de cette même racine, donnée en poudre, au poids de vingt grains, avant l'accès de fièvre quarte, & dans les fièvres malignes; & il ajoute qu'il n'a jamais connu d'aussi puissant diaphorétique.

M. Storck, premier Médecin de l'Empereur, après avoir éprouvé les effets de la ciguë sur un chien, comme nous l'avons déjà dit, en fit l'essai sur lui-même; n'en ayant reçu aucune espèce d'incommodité, il osa en faire prendre à des gens, à qui il appliquoit déjà, avec une sorte de succès, cette plante extérieurement pour les maladies que l'on a coutume de regarder comme très-difficile à guérir. Il augmenta les doses peu-à-peu, ou il les diminua, suivant que les circonstances le lui suggererent, il n'employa intérieurement que le suc de la plante, épaissi en consistance d'extrait, & la plante même pulvérisée. Les maladies contre lesquelles il a réussi par les fermentations extérieures, & par l'usage interne, sont des gangrenes de très-mauvaise qualité, dont il a arrêté le pro-

grès, & séparé le mort d'avec le vif; des gouttes dont les douleurs ont été promptement soulagées, & les nodus ensuite détruits; des rhumatismes invétérés; des glandes endurcies dans les mammelles; des cancers bien caractérisés & des plus dangereux, même ulcérés; des suites affreuses du virus vénérien qui avoit formé des carcinomes, des squirrhes & des glandes aux parotides & ailleurs, qui avoient résisté aux plus grands fondans & discutifs: voyez la Dissertation de M. Storck, traduite du latin en françois, & imprimée à Paris en 1760, sous format in-12. c'est une espece de journal, où on peut observer la marche & l'administration du remede & de ses effets, tantôt complets, tantôt bornés à donner du soulagement, jamais nuisibles: M. Storck rapporte les uns & les autres avec ingénuité.

Ayant continué la pratique de ce remede, il a assez multiplié les expériences pour pouvoit en former un nouveau Journal, dont on a donné à Paris la traduction en 1762, sous le titre d'*Observations nouvelles sur l'usage de la Ciguë*. Il y indique les précautions dont on doit user dans la préparation de l'extrait & dans le traitement des malades, à défaut de quoi son administration peut être privée d'une partie de ses vertus: on voit encore dans ce Recueil des faits étonnans, une multitude de tumeurs & de squirrhes fondus & absolument détruits; des ulceres chancreux & invétérés parfaitement guéris; des cancers malins, soit occultes soit couverts, traités avec des soins & une assiduité admirable, guéris enfin sans retour: une forte infusion de ciguë, injectée dans la poitrine & sur le poumon privé de ses membranes, après l'opération de l'empyeme, n'excita aucun désordre, aucune anxiété; la cachexie, le mérasme, la goutte, le *spina ventosa*, une gale affreuse, des maladies rebelles dans la matrice & le *scrotum*, le rachitis, la cataracte, le rhumatisme, la goutte seréine, de terribles suites de virus vénérien, la teigne, &c. céderent à l'usage de la ciguë. M. Storck a joint à ces Observations, un supplément, où il insiste encore sur de nouveaux faits, & proteste qu'il n'a rien avancé que de conforme à la plus exacte vérité; il s'y exprime en homme de bien, que les intérêts de l'humanité touchent essentiellement; d'ailleurs il s'appuie du témoignage de M. le Baron de Van-Swieten, qui a vu la plupart de ces malades avant & après la guérison, & a souvent même été attentif à s'informer journellement du succès; il rapporte en outre des attestations de Médecins & de Chirurgiens, entre les mains desquels la ciguë a guéri des cancers, des squirrhes, des ulceres internes & externes, la phthisie, la goutte, la galle, les écrouelles, la cataracte, la gonorrhée, la consommation, l'épilepsie, &c. Nous ne rapporterons ici qu'une cure opérée par cet extrait, dont nous avons été témoin; elle a été dirigée par M. Cupers, Médecin Lorrain; la personne sur laquelle elle fut opérée, étoit une Demoiselle de Nancy, d'une famille illustre dans la robe, âgée d'environ qua-

rante ans ; elle avoit depuis long-temps une tumeur au sein qui menaçoit d'un cancer ; elle fit usage pendant cinq ou six mois de l'extrait de ciguë , à la dose prescrite par M. Storck , & suivant le conseil de son Médecin , elle observa pendant ce temps le régime le plus stricte , mais elle en fut bien dédommée par la diminution insensible de ses glandes engorgées , qui disparurent entièrement , & qui n'ont plus reparu dans la suite.

M. Roquille , ancien Chirurgien Major des Grenadiers de France , nous a dit avoir guéri , par le moyen de l'extrait de ciguë , un Grenadier dont les glandes du cou étoient considérablement tuméfiées , cependant cet extrait n'est plus d'usage à Paris ; les Médecins de cette Capitale prétendent qu'elle n'y produit aucun effet sensible ; cela provient peut-être de ce que les malades , ainsi que nous en avons été témoin plusieurs fois , ne veulent pas s'astreindre à un régime aussi gênant , aussi long qu'on est obligé de garder , lorsqu'on prend ce remède , car il n'agit qu'à la longue. Le fait que nous allons rapporter , prouve la vérité de cette proposition.

Un Graveur de Paris , ami de M. Machy , Apothicaire de cette Ville ; avoit la plus grande partie de ses glandes toutes engorgées & extrêmement tuméfiées ; M. Machy lui indiqua pour remède les pillules de M. Storck : ce Graveur en a fait usage pendant plus de deux ans , avec toute la constance possible & le plus grand régime ; mais ce ne fut pas infructueusement ; les tumeurs ont entièrement disparues. J'ai appris ce fait par une personne de probité & même de l'Art.

La seconde raison qu'on pourroit encore en donner & bien valablement du peu d'effet de la ciguë dans cette capitale , c'est que plusieurs Herboristes n'ont pas connu cette plante , & lui ont souvent substitué le *myrrhis* sauvage avec lequel elle a beaucoup d'affinité.

De tout ce que nous avons dit , on peut donc conclure par forme de corollaire , que l'extrait de ciguë est un excellent remède contre plusieurs maladies ; c'est ce qui résulte des observations de plusieurs Médecins & notamment de celles de M. Storck qui a fait sur d'autres plantes non moins dangereuses , des essais semblables avec la même circonspection & le même succès.

2°. On doit nécessairement conclure que les poisons se présentent naturellement avec des titres qu'on ne leur connoissoit pas anciennement , & vont faire oublier en quelque sorte leurs mauvaises qualités. Il est certain que nul poison dans tous les cas , à parler rigoureusement , ne mérite ce nom ; il faut pour en éprouver les mauvais effets , en avoir pris une certaine quantité. Tout le monde sait que les purgatifs les plus usités peuvent devenir même des poisons , si on les prend à trop forte dose : de même les plantes qui passent avec le plus de raison pour être des poisons , peuvent , données à très-petites doses , devenir des médicaments salutaires.

taires. Il n'est donc pas étonnant que la pratique de la Médecine les réclame quelquefois pour l'usage intérieur : cependant n'employons ces nouveaux remèdes, je ne puis assez le répéter, qu'avec la plus grande circonspection ; gardons-nous de nous y livrer indécemment ; ils nous puniroient infailliblement de notre confiance aveugle ; semblables en quelque sorte à ces animaux naturellement malfaisans, qui plus traitables en apparence, parce qu'on les a privé en grande partie du pouvoir de nuire, ne laissent pas même dans cet état de nous faire éprouver qu'il n'est pas trop sûr de se jouer avec eux.

3°. Il devient actuellement peu important d'examiner si la plante dont il s'agit, est la ciguë qui seroit de supplice à Athènes. La prudente retenue avec laquelle Hippocrate, Gallien & d'autres Médecins, constamment habiles, ont donné la ciguë comme remède, semble supposer qu'on la regardoit effectivement comme dangereuse. Quelques Auteurs ont dit que le breuvage Athénien étoit le suc exprimé du bout de la tige avant la fermentation des fleurs. Selon Théophraste, la ciguë destinée aux criminels, étoit préparée de manière à donner promptement la mort sans faire souffrir ; au lieu que Dioscoride & Pline disent que la ciguë, prise dans son état naturel, ne fait mourir qu'après avoir occasionné des syncopes, délires, convulsions, &c. d'où vient que l'on disoit que ceux qui en étoient empoisonnés, mouraient en riant, à cause de quelque grimace que la violence de la ciguë leur faisoit faire. Certains Critiques ont avancé que Socrate, Demosthène & d'autres ne prirent autre chose que de l'opium dans du vin : on a même soutenu que le mot grec *canon*, appliqué à la ciguë, a signifié originairement toute potion capable de donner la mort. Wepfer, convaincu du peu de certitude des faits qui rendoient formidable l'usage interne de la ciguë ordinaire, imagina que tout ce qu'il y avoit d'odieux dans le mot de ciguë, devoit retomber sur une autre plante, & il en chargea la ciguë aquatique.

Nous allons actuellement rapporter la méthode de faire l'extrait & les pillules de ciguë, suivant M. Storck. Toutes les parties de la plante y servent, excepté la racine : on prend la ciguë, avant que les fleurs soient épanouies ; le suc étant exprimé dans un vase de terre vernissé, on le tient sur un feu doux, & on l'y remue souvent jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance d'extrait épais : M. Storck préfère l'extrait grossier & presque pulpeux à celui qui est fait du suc trop épais ; si on se sert de la plante sèche pour en obtenir le suc par la lotion dans l'eau, l'extrait a beaucoup moins de vertus ; l'extrait fait, on y ajoute une suffisante quantité de poudre de ciguë, pour en faire une masse dont on fera des pillules ; & afin d'en éviter la mauvaise odeur, on peut les dorer, argenter, ou couvrir de différentes poudres ; il faut toujours boire une tasse de quelque infusion chaude par-dessus.

Tome II.

Q q

On a traité à Lyon un mulet morveux avec la ciguë ; on a commencé par un gros ; on a été graduellement , pendant l'espace de vingt jours , jusqu'à deux gros ; cette dernière dose a un peu purgé l'animal ; on a continué pendant cinq jours , chaque jour la purgation diminueoit : au vingt-sixième on a donné quatorze gros , ce qui a occasionné des tranchées assez vives : deux onces n'ont ensuite rien produit jusqu'au trente-unième , mais au trente-deuxième pareille dose a excité une sueur générale , l'animal avoit les oreilles froides , & il fut dégoûté ; on a continué la même dose jusqu'au quarantième jour , & la dose de trois onces jusqu'au quarante-quatrième , le tout sans effet.

G E N R E X X I.

De la Seline.

Ce genre , connu sous le nom botanique de *Selinum*. Linn. & *Thyrselinum*. Tourn. a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice double , plane , s'étendant , la partielle est semblable ; l'enveloppe universelle est à plusieurs folioles lancéolées , linéaires , réfléchies ; la partielle est semblable , s'étendant , de la longueur de la petite corolle , le périanthe propre peut à peine se remarquer. La corolle universelle est uniforme : les fleurons sont très-fertiles. La corolle propre est à cinq pétales en forme de cœur , égaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq , capillaires ; les antheres sont rondes ; le germe du pistil est inférieur , les styles sont au nombre de deux , réfléchis ; les stigmates sont simples , il n'y a point de péricarpe ; le fruit est applati , plane , oval , oblong , strié au milieu de chaque côté , se partageant en deux ; les semences sont au nombre de deux , ovales , oblongues , planes de chaque côté , striées au milieu , à côtés membraneux. Ces semences varient par la figure , les enveloppes par le nombre des feuilles : les especes de seline qu'on trouve en France sont :

P R E M I E R E E S P E C E

La Seline sauvage , le persil des marais : *Selinum sylvestre*. *Selinum radice fusiformi multiplici*. Linn. *syl. plant.* 673. *Hort. Cliff.* 93. *Hort. Ups.* 59. *Roy. Lugdb.* 106. *Flor. Dan.* t. 412. *Selinum lutescens caule aspero , foliis triplicato pinnatis*. Hall. *hely.* n°. 800. *Apium sylvestre Dodonai*. *Thyrselinum quorumd.* Bauh. *hist.* 3 , p. 2 , p. 188. *Apium sylvestre , lacteo succo turgens*. Bauh. *pin.* 153. *Thyrselinum Plinii*. Lob. *hist.* 409. *Morif. hist.* 3 , p. 319 , *sect.* 9. Cette herbe donne du lait ; ses tiges sont nombreuses , lisses , sans être striées ; ses folioles sont linéai-

PRÉSENS DE FLORE.

309

res ; l'ombelle est un peu ouverte ; les petites ombelles sont écartées ; les semences sont ovales, oblongues ; les sillons sont au nombre de trois, élevés, obtus, rapprochés, il y a deux enveloppes. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 412 ; dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 17, fig. 2, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît naturellement en France.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Seline des marais, le persil laiteux : *Selinum sylvestre*. *Selinum sublaetescens*, radice unid. Linn. *sist. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 673. *Æd. Dan. 257*. Jacq. *Vind. 49*. Pollich. *patat. n. 276*. Scop. *carn. 2*, n. 232. Gmel. *fib. 1*, p. 204. *Selinum sublaetescens*, leve, foliis quadruplicato pinnatis, linearibus. Hall. *helv. n. 799*. *Selinum sylvestre*. Jacq. *Austr. p. 170*. *Selinum thyssefinum*. *Selinum sulcis caulis hispidis, umbellâ retusâ*. Crantz. *Aust. p. 170*. *Thyssefinum angustifolium*. Riv. 13. *Seseli palustre laetescens*, acre, foliis ferulaceis, flore albo, semine lato. Bauh. *hist. 3*, p. 2, p. 188. *Selinum foliis & lacinulis oblongo-linearibus*. Guett. *Stamp. 2*, p. 70. *Selinum palustre laetescens*. Bauh. *pin. 162*. *Prod. 85*. Cette plante est laiteuse, sa tige est le plus souvent solitaire, plus dure, striée profondément ; ses folioles sont terminales, allongées ; sa racine est brûlante : elle croît aux environs d'Etampes : elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 257 ; dans les Plantes d'Autriche, par Jacquin, pl. 152 ; dans Rivin, pl. 13, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Les Russes se servent de la racine de cette plante en guise de gingembre.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la Seline de Monnier : *Selinum monnieri*. *Selinum umbellis confertis, involucro universali reflexo*. *Selinum costis quinque membranaceis*. Linn. *sist. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 675. *Amæn. Med. 4*, p. 269. Jacq. *Hort. t. 62*. Gouan. *Illust. 11*. Cette espece est annuelle, par ses semences.

On la prendroit pour un *Laserpitium*, leurs côtes étant au nombre de cinq, membraneuses ; mais son port & tout le reste de la plante la font placer dans le genre des Selines ; ses ombelles sont serrées ; l'en-

Qq ij

l'enveloppe universelle est réfléchie. Cette plante est représentée dans le Jardin de Vienne, pl. 62, & croît dans nos Provinces méridionales, aux environs de Narbonne.

 GENRE XXII.

De l'Athamante.

Cette plante, connue sous le nom d'*Athamanta*, a pour caractère générique d'avoir l'ombelle générale composée de plusieurs rayons, ouverte, la partielle n'en a que très-peu; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles, linéaires, un peu plus courte que les rayons; la partielle est linéaire, à rayons égaux, le périanthe propre est fané; la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre a cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, un peu inégaux; les étamines sont au nombre de cinq, composées d'autant de fleurons capillaires, de la longueur de la corolle, & d'antheres ob rondes; le pistil est formé d'un embryon inférieur, de deux stiles distans l'un de l'autre, & de stigmates obtus: on ne remarque point de péricarpe dans cette plante; son fruit est ovale, oblong, strié, partagé en deux; ses semences sont au nombre de deux, ovales, convexes, striées d'un côté & planes de l'autre: il y a en France plusieurs especes.

 PREMIERE ESPECE.

La première espece est le grand persil des montagnes: *Athamanta Libanotis*. *Athamanta foliis bipinnatis planis, umbellâ hemisphericâ, seminibus hirsutis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 675. Flor. Suec. 229, 240. Reyg. Ged. 2, p. 63. Couan. illustr. p. 12 Jacq. Aust. tom. 392. Dærr. nass. p. 55. Ligusticum foliis triplicato-pinnatis, pinnulis primis decussatis, seminibus hirsutis*. Hall. *hel. 744. n. 757. Opusc. Bot. 250. Libanotis riviana*. Scop. *carn. edit. 2, n. 316. Apium petraum, seu montanum album*. Bauh. *h. fl. 3, p. 105. Libanotis apii folio, minor*. Bauh. *pin. 157. Prod. 77. Daucus montanus, pimpinella saxifraga h. rcina folio*. Pluk. *alm. 124*. La racine de cette espece est fusiforme, blanche en dehors, noitâtre en dedans, succulente; sa tige est haute de quatre ou cinq pieds, cannelée, divisée; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, deux fois ailées, planes, lisses, imitant les feuilles de persil ordinaire, ses fleurs sont rosacées, en ombelle, placées au sommet. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 392; dans l'*Almag.*

PRÉSENS DE FLORE: 311

de Plukenet, pl. 173, fig. 1, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît dans les prairies seches & escarpées de nos provinces septentrionales, en Lorraine, en Franche-Comté & ailleurs. Sa semence a un goût amer & aromatique, ainsi que la racine; la semence est sur-tout carminative, diurétique, emmenagogue, communément on n'emploie que la semence & rarement les racines; la semence se prend en infusion ou en décoction; on mâche la racine: quand on donne aux animaux la semence, comme douée des vertus ci-dessus, c'est à la dose de deux onces en poudre.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la grande carotte des montagnes à fleurs de persil: *Athamanta cervaria*, *Athamanta foliolis pinnatis decussatis, inciso angulatis feminibus nudis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 676. Mill. dict. n.º. 5. Jacq. Aust. t. 69. Mattusch. fil. n.º. 189. Pollich. pal. n.º. 278. Selinum foliis radicalibus ovatis inaequaliter serratis. Hort. Cliff. 92. Hort. Ups. 49. Selinum foliis duplicato pinnatis, pinnis semilobatis, circumferratis. Hall. helv. n.º. 804. Selinum cervaria. Scop. Carn. edit. 2, n.º. 331. Selinum cervaria, selinum foliis cartilagineis, infernis appendiculatis, circumferratis, ferris denticulatis. Crantz. Aust. 167. Libanotis Theophrasti nigra. Tabern. 108. Sefeli panonicum, 1. Clus. pin. 691, 692. Daucus montanus, apii folio, major. Bauh. pin. 150. Dauci tertium genus. Fuch. hist. 233. Cervaria. Riv. pent. 12. Les feuilles de cette espece sont doublement ailées, semblables à celles de l'ache; les radicales sont ovales, découpées inégalement, à dents de scie; les semences sont nues; la racine est vivace, elle fleurit en Juillet, & ses semences sont mûres en automne: elle se multiplie par graine qu'on sème en automne, aussi-tôt qu'elle est mûre; les plantes levent au printemps suivant, on l'élague quand elle est trop épaisse, & on en nettoie les mauvaises herbes; le second été elle fleurit & donne de la semence qui mûrit: quant aux racines, elles subsistent pendant plusieurs années dans les endroits où on les a une fois plantées. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 69; dans les plantes d'Autriche, par Crantz, pl. 3, fig. 1, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Son odeur annonce ses vertus: quelques Auteurs la vantent contre la goutte. Au rapport de Kramer, les paysans de Styrie l'employent contre les fievres intermittentes. Elle croît naturellement dans les montagnes de Provence, d'Alsace, de la Lorraine, du Dauphiné.*

TROISIÈME ESPECE.

La troisième espèce est le persil des montagnes à feuilles plus larges : *Athamanta oreoselinum*. *Athamantha foliolis divaricatis*. Linn. *syst. plant.* edit. Reich. t. 1, p. 677. *Flor. Suec.* 2, n°. 241. *Mill. Dict.* n°. 4. *Reyg. Ged.* 2, p. 63. *Jacq. Austr.* 68. *Pollich. palat.* n°. 279. *Mattusch. fil.* n°. 190. *Selinum foliis triplicato-pinnatis infraëtis*. Hall. *helv.* n°. 803. *Selinum foliolis ovato acutis acutè ferratis & incis.* Hort. Cliff. 92. *Roy. Lugdb.* 106. *Selinum foliolis lacinulisque oblongo-linearibus*. Guett. *Stamp.* 1, p. 70. *Selinum pinnis ad angulos obtusos pinnatis, pinnulis incis non ferratis*. *Flor. Suec.* n°. 228. *Selinum oreo-selinum*. *Selinum foliolis costâ refractâ, divaricatis, caule aequali subnudo*, Crantz *Austr.* p. 169. *Selinum oreo-selinum*. Scop. *Carn. edit.* 2, n°. 330. *Apium montanum, folio ampliore*. Bauh. *pin.* 153. *Apium montanum nigrum*. Bauh. *pin.* 153. *Seg. Veron.* 2, p. 31. *Oreo-selinum Clus. hist.* 2, p. 195. *Riv. pent.* 8.

Les feuilles de cette espèce sont ailées, à angles obtus, ayant leurs folioles découpées sans être à dents de scie, les pétioles partiels sont écartés comme dans le *phellandrium*, & pliés en forme d'arc; la tige est nue, égale. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 68, dans Rivin, pl. 8, & dans les plantes ombellifères de Morison, pl. 10. Elle croît naturellement dans les collines sèches de la France; on en trouve aux environs d'Etampes, en Lorraine & ailleurs; elle fleurit en Juillet, ses semences sont mûres en automne; elle est agréable & aromatique; l'eau distillée de toute la plante est odorante & volatile; la semence donne une huile aussi très-volatile; l'infusion de l'herbe est très-agréable, elle passe pour diurétique & sudorifique, mais les propriétés de cette plante ne sont pas encore bien connues en médecine.

GENRE XXIII.

De la Queue du pourreau.

Ce genre, connu sous le nom de *peucedanum*. *Tourn. Linn.* a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, très-longue, menue, la partielle s'étend & s'ouvre; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles linéaires, petite, réfléchie; la partielle est plus petite; le périanthe propre est à cinq dents, très-petit; la corolle universelle est uniforme; les fleurons du disque avortent; la corolle propre est à cinq pétales égaux, oblongs, recourbés, entiers; les filamens des étamines sont

PRÉSENS DE FLORE:

313

au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont simples, le germe du pistil est oblong, inférieur; les stiles sont au nombre de deux, petits; les stigmates sont obtus, il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, ailé, strié de chaque côté, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, oblongues, applaties d'un côté, plus convexes de l'autre, marquées de trois stries élevées, le bord est environné d'une longue membrane entieré; le sommet est échantré: on en connoît en France trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le fenouil du porc, la queue de pourceau des boutiques: *Peucedanum officinale*. *Peucedanum foliis quinquies tripartitis filiformibus linearibus*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 679. Pollich. Palat. n°. 280. *Peucedanum foliis quinquies tripartitis lineari-subulatis integerrimis*. Hort. Upsl. 60. Hort. Cliff. 93. Mat. Med. 78. Roy. Lugd. 98. Sauv. Monsp. 182. 257. Mill. dict. n°. 1. Gmel. fib. 1, p. 188. *Peucedanum*. Bauh. hist. 3, p. 36. Rai hist. 416. *Peucedanum germanicum*. Bauh. pin. 889. La queue de pourceau est une plante dont la racine est longue, grosse, chevelue, blanche en dedans, & noire en dehors, abondante en suc, qui se distille, quand on fait des incisions, sous la forme d'une liqueur virulente ou puante: de cette racine sort une tige haute d'environ deux pieds, creuse, cannelée & branchue; les feuilles de cette plante sont laciniées, à peu-près semblables à celles de froment, mais plus grandes; les fleurs sont en ombelle, à l'extrémité de la tige & des branches, composées chacune de plusieurs petites fleurs jaunes, à cinq pétales disposés en rose: à ces fleurs succedent des semences jointes deux à deux, presque ovales, rangées sur le dos & bordées d'un feuillet membraneux. Cette espece est représentée dans le *Flora Sibirica* de Gmelin, t. 1, p. 41; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement dans les prairies grasses de la partie méridionale de l'Europe, aux environs de Montpellier; nous en avons vu aussi aux environs de Paris. On la multiplie par graines que l'on sème en automne, dès qu'elles sont mûres, car celles qu'on differe de semer jusqu'au printemps, levent rarement, ou si elles levent, ce n'est que l'année suivante: lorsqu'elles sont levées, on nettoye les mauvaises herbes, & l'automne suivant, on la transplante à demeure. Elles aiment une terre humide & un emplacement ombragé, mais elles ne vivent pas sous les arbres.

La plupart des Auteurs attribuent, sans aucune division de sentimens, à la queue de pourceau une vertu incisive, apéritive, boëbique & hygiène.

tique : on ne fait usage en Médecine que de sa racine ; le vrai temps pour la tirer de terre est le printemps , on ne l'arrache qu'avec beaucoup de peine.

On tire par incision de cette racine , un suc qu'on fait épaisir sur le feu ou au soleil ; il est résineux & gommeux. On recommande ce suc dans la toux opiniâtre & dans la difficulté d'uriner : on le fait réduire en poudre , & on l'incorpore avec du miel blanc , sa dose est d'un gros sur une once de miel ; la conserve qu'on fait de cette racine , est excellente pour pousser les mois & les vuidanges.

Cette racine s'emploie encore extérieurement pour nettoyer les plaies & les ulcères. Schroder la prescrit en cataplasme pour guérir la migraine : tous les anciens Médecins la conseillent dans les maladies des nerfs , mais les modernes n'en font aucun usage , sans doute à cause de son odeur défagréable.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la queue de pourceau des prés : *Peucedanum flum.* *Peucedanum foliis pinnatifidis , laciniis oppositis , involucro universali diphylo.* Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 679. Hort. Cliff. 94. Roy. Lugdb. 98. Sauv. Monsp. 257. Leif. hel. 232. Pollich. palat. n°. 281. Gmel. sib. 1 , p. 184. Neck. Gallob. 134. Jacq. Austr. t. 15. De Leers. Herb. n°. 197. Matusch. sil. n°. 191. Peucedanum foliis triplicato pinnatis , pinnulis nervo distinctis , lanceolatis , imparibus trilobatis. Hall. helv. n°. 797. Sefeli pratense , sefeli pinnis pinnatifidis , planis , ovato-lanceolatis. Crantz Austr. 209. Sefeli pratense. Bauh. pin. 162. Rai. Angl. 3 , p. 206. Riv. t. 59. Siler alterum pratense. Dod. pemp. 310. La tige de cette espece est haute de deux pieds au plus , anguleuse ; les folioles sont lancéolées comme en carène ; les antérieures sont réunies , les fleurs sont jaunes , extérieurement blanches. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* , de Jacquin , pl. 15 , dans les plantes d'Autriche , par Crantz , pl. 6 , fig. 1 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve dans la Flandre françoise & aux environs de Narbonne.*

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la queue de pourceau d'Alsace : *Peucedanum Alsaticum.* *Peucedanum foliolis pinnatifidis , lacinulis trifidis obtusiusculis.* Linn. *syst. plant. 680. De Neck. in act. Palat. vol. 2 , p. 470. Jacq. Aufl. t. 70.*

PRÉSENS DE FLORE. 315

t. 70. Pollich. palat. n°. 282. *Selinum foliolis pinnatis laciniatis, lacinu-
lis trifidis obtusis.* Hort. Cliff. 9. *Selinum foliolis quadruplicato pinnatis,
nervis canaliculatis.* Hall. helv. n°. 798. *Selinum caule folioso, ramis
ramosis virgatis.* Crantz Austr. p. 159. *Daucus Alsaticus,* Bauh. prod.
77. Hall. opusc. 318. *Umbellifera Alsatica magna umbellâ parvâ sub-
luta.* Bauh. hist. 3, p. 106. Rai. hist. 414. Cette espece n'a qu'une seule
racine âcre: la tige est de la hauteur d'un homme, sillonnée, rameuse,
abondante en larges graines; ses feuilles radicales sont hautes d'une cou-
dée, fermes, glabres, aromatiques, à petioles cannelés, à peine ligneux.
Elles sont quatre fois aîlées, les dernières découpées sont à trois lobes,
dont ceux de côté ont trois ou quatre dents, celui du milieu en a cinq;
les fleurs sont d'un verd jaune, même blanchâtre. Cette plante est repré-
sentée dans le second volume des Mémoires de l'Académie de Man-
nheim, pl. 3, fig. 11, & dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 70.
Elle croit naturellement dans les endroits un peu humides de l'Alsace.

GENRE XXIV,

La Passépierre.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *Crithmum*. Tourn. Linn.
a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice double, hémis-
phérique, & la partielle semblable: l'enveloppe universelle est à plu-
sieurs folioles lancéolées, obtuses, réfléchies; la partielle est lancéolée,
linéaire, de la longueur de la petite ombelle; le périanthé propre est à
peine visible; la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont
fertiles; le propre est à cinq pétales ovales, réfléchis, presque égaux;
les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, plus longs
que le calice; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur;
les styles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obrus; le
fruit est ovale, applati, partagé en deux; les semences sont au nombre
de deux, elliptiques, applaties, planes, striées: on en distingue deux
especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le fenouil marin: *Crithmum maritimum.* *Cri-
thmum foliolis lanceolatis, carnosis.* Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1,
p. 680. Hort. Ups. 61. Roy. Lugd. 98. Sauv. Monsp. 258. Mill. Dict.
n°. 1. Jacq. Hort. t. 187. Scop. Carn. edit. 2, n°. 367. Kniph, Cent.
Tome II. R 1

41, n^o. 24, & 8, n^o. 33. *Crithmum faniculum maritimum minus*. Bauh. pin. 288. *Faniculum maritimum*, *seu empetrum*, *seu calcifraga*. Lob. icon. 392. Les tiges de cette espece sont lisses, très-simples, ses feuilles sont trois fois ternées, dont celle du milieu est à cinq feuilles; les folioles sont linéaires, aiguës, charnues, luisantes; le pétiole est de l'épaisseur d'une foliole; l'enveloppe est à cinq feuilles; les petites enveloppes sont aussi à cinq feuilles, courtes. Cette espece est représentée dans l'*Hortus Vindebonensis*, pl. 187; dans la quatrième Centurie de Kniphof, n^o. 14, & dans la huitième du même, n^o. 33; dans Lobel, pl. 392, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Cette plante croît naturellement sur les bords de l'Océan en Bretagne, en Normandie; on la cultive dans les jardins; elle s'y multiplie par graines qu'on sème sur couche au mois de Mars; quand elle est assez forte, on la transpose au pied d'un mur, à l'exposition du midi ou du levant; le grand air & le froid lui sont pernicieux: il faut la couvrir de feuillages pendant les gelées; on coupe ses feuilles sur la fin de l'été.

On les confit au vinaigre de la même façon que les cornichons; on les mange ensuite en salade, & on les mêle dans certains mets, pour réveiller l'appétit. Cette plante n'est pas beaucoup d'usage en Pharmacie: on la regarde comme apéritive & propre pour emporter les obstructions des viscères: on prétend aussi qu'elle est bonne pour la gravelle.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Percepierte des Pyrénées. *Crithmum Pyrenaicum*. *Crithmum foliolis lateralibus bis trifidis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 681. Hort. Cliff. 98. Roy. Lugdb. 58. Mill. Dict. n^o. 2. *Apium Pyrenaicum*, *thapsia facie*. Tourn. inst. 305. Haller prétend que cette plante n'est autre chose que l'*Athamanthe libanotis*, lorsqu'il vieillit, les folioles sont latérales, fendues en deux ou trois: on trouve cette plante sur les montagues des Pyrénées qui séparent la France de l'Espagne.

GENRE XXV.

L'Armarinthe.

Ce genre, connu en Botanique, sous le nom de *Cachrys*. Tourn. Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, la partielle semblable; l'enveloppe universelle polyphylle, linéaire, lancéolée; la partielle semblable; le périanthe propre est à peine visible;

la corolle universelle est uniforme ; tous les fleurons sont fertiles ; la corolle propre est à cinq pétales lancéolés , un peu droits , égaux , un peu planes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq , simples , de la longueur de la corolle ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est turbiné , inférieur ; les styles sont au nombre de deux , simples , de la longueur de la corolle ; les stigmates sont en tête ; le fruit est oval , un peu rond , anguleux , obtus , très-grand , ayant une écorce en forme de liége , partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux , très-grandes , très-convexes d'un côté , & planes de l'autre , fongueuses , renfermant des noyaux solitaires , ovales & oblongs. On n'en connoît en France qu'une espece.

E S P E C E.

Cette espece est l'Armarinthe libanote : *Cachrys libanotis*. *Cachrys foliis bipinnatis , foliolis acutis multifidis , seminibus sulcatis levibus*. Linn. *Syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 681. Hort. Cliff. 94. Roy. Lugdb. 99. Sauv. Monsp. 105. Mill. dict. n°. 3. Cachrys foliis supradecompositis , foliolis acutis , seminibus sulcatis levibus*. Gouan. *illust. p. 12. Cachrys semine fungoso sulcato plano minore , foliis peucedani angustis*. Moris. *hist. 3 , p. 267. sect. 9. Libanotis , ferula folio , semine anguloso*. Bauh. *pin. 148*. La variété de cette plante est fusiforme ; ses tiges sont lancéolées , rameuses , striées , ses feuilles sont alternes , amplexicaules , ailées , ayant leurs folioles aiguës , divisées en plusieurs parties ; les fleurs sont au sommet , rosacées , en ombelle , les pétales sont au nombre de cinq , jaunes , lancéolés , droits , égaux , l'enveloppe universelle est polyphylle ; ses folioles sont linéaires , lancéolées , la partielle est de même ; l'ombelle universelle , ainsi que la partielle , est composée de plusieurs rayons ; le fruit est oval , oblong , anguleux , obtus , divisé en deux semences très-grandes , planes d'un côté , très-convexes de l'autre , fongueuses , remplies de noyaux solitaires , ovales & oblongs.

Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes , par Morison , t. 3 , sect. 9 , pl. 1 , fig. 3 & 6 : elle est vivace , & croît naturellement dans nos provinces méridionales , aux environs de Montpellier ; sa semence est âcre ; toute la plante a une odeur aromatique & d'encens ; elle est échauffante , astringente , antihystérique ; on emploie rarement la semence à cause de son âcreté : on applique sur les contusions les feuilles comme celles du persil & du cerfeuil ; on fait infuser la racine dans du vin , & on peut douter de toutes les autres vertus que lui supposent Dodoëns & Dalechamp.



GENRE XXVI.

La Férule.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Ferula*. *Plin. Tourn. Linn.* a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, globuleuse, la partielle semblable; l'enveloppe universelle caduque; l'enveloppe partielle polyphylle, linéaire, petite; le périanthe propre est à peine visible; la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales oblongs, un peu droits, égaux: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, de la longueur de la corolle; les anthers sont simples; le germe du pistil est turbiné, inférieur: les styles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus; le fruit est elliptique, plane, applati, marqué de chaque côté de trois lignes élevées, partagées en deux; les semences sont au nombre de deux, très-grandes, planes de chaque côté, marquées de trois stries distinctes: on ne connoît en France qu'une espèce de ce genre.

E S P E C E.

Cette espèce est la Férule commune: *Ferula communis. Ferula foliolis linearibus, longissimis simplicibus. Linn. fl. plant. edit. Reich. t. 1, pag. 682. Hort. Cliff. 95. Hort. Ups. 60. Roy. Lugdb. 99. Sauv. Monsp. 257. Mill. dict. n^o. 1. Ferula femina Plinii. Bauh. pin. 138. Ferula. Dod. pempt. 321.* La racine de cette plante est vivace; la tige s'éleve fort haut, sur-tout lorsqu'elle se trouve dans une bonne terre; ses feuilles sont allées, ses folioles sont linéaires, très-longues, simples: cette espèce est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 15, fig. 3, & dans les Ombellifères de Morison, pl. 1, fig. 2. Elle croît dans nos Provinces méridionales: on en trouve sur le chemin qui conduit de Montpellier à Frontignan.

On la multiplie par graines que l'on sème en automne: car si on les conserve hors de terre jusqu'au printemps, elles sont très-sujettes à avorter, & celles qui réussissent restent un an en terre avant de lever; on sème ces graines en rigoles: on laissera un pied de distance d'une rigole à l'autre, & on jettera dans chaque rigole les graines à 2 ou 3 pouces de distance entr'elles. Quand elles sont levées, il faut avoir soin de débarasser les mauvaises herbes; on les éclaircit dans les endroits où elles sont trop épaisses, pour qu'elles puissent avoir assez de place pour croître: deux ans après, on les transpose à demeure: on fait cette opération en automne, quand les feuilles sont desséchées; on arrache les racines pour ne pas les couper, & on les plante dans l'endroit qui leur est destiné: il

PRÉSENS DE FLORE. 319

leur faut une terre grasse, argilleuse, sans être trop humide, rarement les gelées les plus fortes leur sont nuisibles.

Quand les tiges sont sèches, elles sont remplies d'une moëlle légère qui prend facilement feu. Ray dit qu'en Sicile le peuple se sert de cette moëlle en guise d'amadou : c'est sans doute à cause de cet ancien usage que les Poëtes ont feint que Prométhée déroba le feu du ciel, & l'apporta sur la terre dans les parties creuses d'une fêrulle.

GENRE XXVII.

Le Laser.

Le caractère de ce genre, connu sous le nom de *Laserpitium*, Linné est d'avoir l'ombelle universelle du calice très-grande, depuis vingt jusqu'à quarante rayons ; la partielle a plusieurs rayons planes ; l'enveloppe universelle est polyphyllie, petite, de même que la partielle ; le périanthe propre est à cinq dents, fané ; sa corolle universelle est uniforme, tous les fleurons sont fertiles ; sa corolle propre est à cinq pétales réfléchis en forme de cœur, égaux, s'ouvrant. Les filamens des étaminés sont au nombre de cinq, foyeux, de la longueur de la corolle ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est rond, inférieur ; les styles sont au nombre de deux, un peu gros, pointus, écartés ; les stigmates sont obtus, s'étendant : il n'y a point de péricarpe, le fruit est oblong, anguleux, à membranes longitudinales, partageables en deux ; les semences sont au nombre de deux, très-grandes, oblongues, à demi-cylindriques, planes d'un côté, & garnies au bord & au dos de quatre membranes. On en connoît en France de plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Laser à larges feuilles : *Laserpitium latifolium*. *Laserpitium foliolis cordatis inciso-serratis*. Linn. *sist. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 683. Hort. Cliff. 96. Flor. suec. 230, 242. Mat. Med. 79. Roy. Lugd. 101. Hall. helv. n°. 492. Riv. pent. t. 21. Scop. Carn. edit. 2, n°. 320. Gouan illust. p. 13. Mærch. hass. n°. 228. Pollich. pal. n°. 283. Mattusch. sil. n°. 192. Jacq. Aust. t. 146. Laserpitium glabrum & asperum. Crantz. Aust. p. 179, 182. Libanotis Theophrasti major, Lob. icon. 707. Libanotis latifolia semine crispo. Morif. hist. 3, p. 320. Libanotis alpina latifolia semine crispo. Boccon. Libanotis latifolia altera seu vulgaris. Bauh. pin. 157. Seseli athiopicum herba. Dod. pempt. 312.*

La racine de cette plante est grosse, cylindrique, couronnée de foies; résineuse, odorante; sa tige est branchue, haute d'une coudée & un pied, les gaines des feuilles sont amples & les plus grandes de toute la classe: elles sont doublement ailées, ayant les paires des ailes presqu'au nombre de quatre, & les petites ailes au nombre de cinq ou de trois: elles sont toutes fermes, d'un verd d'eau, glabres, obliquement en forme de cœur, découpées autour, à dents de scie, à deux demi-lobes & à dents barbues: les ombelles sont très-amples; les feuilles de l'enveloppe universelle sont larges, longues, lancéolées, au nombre de 8; les feuilles de l'enveloppe particulière sont plus étroites, en plus petit nombre; les ailes des semences sont tantôt coupées, tantôt planes; les pétales extérieurs sont blancs, réfléchis, en forme de cœur, légèrement inégaux; les intérieurs sont égaux, les tubes sont longs, recourbés. Cette espèce est représentée dans Lobel, pl. 704, dans Rivin, pl. 21; dans le *Museum* de Boccone, pl. 3; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 146, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement dans les bois secs du Royaume, principalement dans la province de Lorraine.

M. le Chevalier de Linné, dans sa Matière médicale, dit que cette plante est douée d'une qualité âcre & chaude, & que sa vertu est diurétique, résolutive, emmenagogue & stomachique: sa racine entre dans la médecine des payfans. Hill dit avoir remarqué des racines de cette plante parmi celles de Turbith.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espèce est le Laser de France: *Laserpitium gallicum*. *Laserpitium foliis cuneiformibus furcatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 684*. Mill. *dict. n.º. 4*. *Laserpitium foliis ramulosis sessilibus*. Roy. *Lugd. 101*. *Laserpitium foliis quinque lobis*. Hort. *Cliff. 90*. *Laserpitium gallicum*. Bauh. *pin. 156*. Rai. *hist. 426*. *Laserpitium foliolis angustioribus dilutè virentibus, conjugatis, dispositis*. Rai. *hist. 426*. *Laserpitium è regione massiliæ allatum*. Bauh. *hist. 3, p. 137*. Cette espèce a les folioles en forme de coin, sessiles, à cinq lobes, d'un verd clair: elle est représentée dans notre *Histoire naturelle gravée de la France*, Partie septième: elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Marseille.

 TROISIÈME ESPECE.

La troisième espèce est le Laser séséli. *Laserpitium siler*. *Laserpitium foliis ovali-lanceolatis integerrimis petiolatis*. Linn. *syst. plant. edit.*

PRÉSENS DE FLORE: 321

Reich. t. 1, p. 685. Hort. Cliff. 96. Mat. Med. 79. Mill. dict. n°. 10. Jacq. Aufl. t. 145. Scop. carn. edit. 2, n°. 322. *Laserpitium foliis duplicato pinnatis, pinnulis integerrimis lanceolatis, simplicibus & ternatis.* Hall. herb. n°. 794. Blackw. t. 426. *Siler montanum.* Moris. hist. 3, p. 276, sect. 9. Dod. purg. 484. Crantz. Aufl. p. 185. *Ligusticum quod seseli officinarum.* Bauh. pin. 162. *Laserpitium seu siler montanum angustifolium.* Bauh. pin. 162. La racine de cette espece qui est grosse comme un doigt, s'enfonce profondément en terre, elle est ridée, blanche, odorante; il s'en élève, à la hauteur de six pieds, une tige rameuse, mince, noueuse: à de longs pédicules qui embrassent sa tige, sont attachées des feuilles divisées ordinairement en trois segmens oblongs, assez larges, terminées par une pointe mouffe; sur de larges parasols sont portées des fleurs en rose, à cinq pétales blancs; le calice devient un fruit composé de deux semences oblongues, convexes, cannelées profondément sans petites membranes, d'une semence âcre, un peu amere, aromatique. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9. pl. 3, fig. 1; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 145; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 426; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement dans la plupart des Provinces de France, principalement celles du midi; sa graine, prise en poudre depuis quinze grains, jusqu'à un demi gros, ou son infusion dans du vin, facilite l'écoulement des urines & des graviers, provoque les regles, fait sortir les vents, appaise les douleurs qui surviennent après l'accouchement, aide à la digestion; elle évacue les eaux des hydropiques: on en fait peu d'usage.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le Laser chiron: *Laserpitium chironium.* *Laserpitium foliis obliquè cordatis, petiolis hirsutis.* Linn. *sysl. plant. edit. Reich. tom. 1, pag. 686. Mill. Dict. n°. 11. Black. t. 434. Panax heracleum.* Moris. hist. 3. p. 315, sect. 9, *Panax pastinacæ foliis.* Bauh. pin. 156. *Panaces peregrinum.* Dod. pempt. 309. Les feuilles de cette espece sont entieres, en forme de cœur, à lobe supérieur plus court, cannelées, obtuses: les pétioles sont très-hérissés, l'enveloppe est petite, tant l'universelle que la partielle. Elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, p. 315, sect. 9, pl. 17, fig. 1: elle est vivace & croît naturellement aux environs de Montpellier. Toutes sortes de terrains & d'expositions conviennent en général à toutes les especes que nous venons de décrire: on les multiplie par graines que l'on sème en automne; elle leve au printemps suivant; mais si on differe de les

semer jusqu'au printemps, les semences sont un an en terre avant de lever : on les transplante l'automne suivant dans un endroit à demeure, car elles poussent des racines longues & profondes, qui se cassent souvent en les transplantant, quand elles sont grosses : lorsqu'on les transplante, c'est pour l'ordinaire à trois pieds de distance les unes des autres, pour leur laisser un espace suffisant pour s'étendre. Au surplus elles n'exigent pour toute culture que de les débarrasser des mauvaises herbes, & de bêcher, tous les printemps, la terre où on les a plantés : on trouve sur ces espèces la plupart des insectes qu'on trouve sur les autres plantes ombellifères.

 G E N R E X X V I I I .

La Berce.

Ce genre, connu sous le nom d'*Heracleum*. Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice double, très-grande, la partielle plane; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles, caduque; la partielle est à moitié en dehors; les folioles sont depuis trois jusqu'à sept, linéaires, lancéolées, les extérieures plus longues; le périanthe est fané: la corolle universelle est difforme, à rayons; les fleurons sont presque tous fertiles. La corolle propre du disque est égale, à cinq pétales, réfléchis, en forme de crochets échancrés; la corolle propre du rayon est inégale, à cinq pétales égaux, lancéolés, un peu planes, recourbés, caduques; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, plus longs que la corolle; les antheres sont simples. Le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus: il n'y a point de péricarpe, le fruit est rond, anguleux, solitaire, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, planes d'un côté, environnées d'une bordure, convexes de l'autre, à trois sillons: on en distingue en France deux espèces.

 P R E M I È R E E S P E C E .

La première espèce est la fausse branche urfine: *Heracleum sphondylium*. *Heracleum foliolis pinnatifidis levibus, floribus uniformibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 686. Hort. Cliff. 103. Flor. Suec. 231, 243. Roy. Lugdb. 113. Gmel. fib. 1, p. 213. Reyg. Ged. 2, p. 64. Neck. Gallob. p. 185. Pollich. palat. n°. 284. Manch. hass. n°. 222. Leers herb. n°. 192. Matusch. sil. n°. 194. Black. t. 540. Kniph. Cent. 11, n°. 55. Dærr. nass. p. 124. Sphondylium foliis hirsutis pinnatis, pinnis*

PRÉSENS DE FLORE. 323

pinnis quinquefidis. Hall. *helv.* n°. 809. *Sphondylium*. Riv. t. 4. *Sphondylium branca*. Scop. *carn. edit* 2, n°. 338. *Sphondylium vulgare hirsutum*. Bauh. *pin.* 157. Dod. *pempt.* 307. La racine de cette espece est fufiforme, charnue, blanche, remplie d'un suc jaunâtre; sa tige est haute de trois ou quatre pieds, droite, ronde, noueuse, velue, creuse, rameuse; ses feuilles sont hérissées & raboteuses de chaque côté, alternes, amplexicaules, ailées, larges, ayant leurs folioles découpées en maniere d'ailes; les fleurs sont au sommet, rosacées, en ombelle, & ont cinq pétales. Les pétales des fleurs du disque sont recourbés, crochus; les pétales extérieurs des fleurs de la circonférence sont plus grands, divisés en deux, oblongs, recourbés: cette espece n'a quelquefois aucune enveloppe: elle est représentée dans l'onzieme Centurie de Kniphoff, n°. 55; dans les Plantes de Blackwel, edit. de Schmidel, pl. 540; dans Rivin, pl. 4, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est bisannuelle, & croît dans les prés, en Flandres & ailleurs, par le Royaume; le suc de sa racine a un goût âcre, un peu amer, les semences ont une odeur désagréable.

On substitue les feuilles de Berce à celles de l'acanthé, Dioscoride & Galien prétendent que ses racines & sa semence sont incisives & apéritives, propres aux maladies du foie & à l'épilepsie, aux suffocations de matrice & aux maladies du cerveau. Il faut appliquer en fomentation le sommet de cette plante concassée & mêlée avec l'huile d'olive, en consistance de cataplasme. Tabernæmontanus prétend que la décoction des feuilles ou de la racine de berce est laxative, & qu'elle soulage les personnes sujettes aux vapeurs: quelques-uns assurent que cette racine pilée & appliquée, dissipe les calculs. Les Polonois se servent intérieurement & extérieurement de cette plante pour guérir une maladie qu'ils nomment *Plica-polonica*.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Berce des Alpes: *Heracleum alpinum*. *Heracleum foliis simplicibus, floribus radiatis*. Linn. *flist. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 684. *Sphondylium foliis subrotundis glabris, obtusè semitrilobis*. Hall. *helv.* n°. 810. *Heracleum foliis pinnatifidis*. Ger. *Prov.* 216. *Sphondylium alpinum glabrum*. Bauh. *pin.* 157. *Prod.* 83. *Sphondylium alpinum glabrum flore albo*. Barr. *icon.* 55. La hampe de cette espece est nue, les feuillets ressemblent par leur figure à celles du figuier; elles sont simples, les fleurs sont rayonnées: elle est représentée dans le *Prodromus* de Bauhin, pl. 83; dans Barrelier, pl. 55, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Il s'en trouve dans le Dauphiné.

Tome II,

- 5 -

G E N R E X X I X.

De la Livesche.

La Livesche, *Ligusticum*, Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle multiple, la partielle de même; l'enveloppe universelle est membraneuse, inégale, à sept feuilles; la partielle est pareillement membraneuse, à peine de quatre feuilles; le périanthe propre est à cinq dents, fané; la corolle universelle est uniforme: les fleurons sont très-fertiles; la corolle propre est à cinq pétales égaux, entortillés, planes, entiers, à carene en dehors; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, plus courts que les corolles; les antheres sont simples; le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, près l'un de l'autre; les stigmates sont simples: il n'y a point de péricarpe; le fruit est oblong, anguleux, à cinq sillons; partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, oblongues, glabres, tantôt planes, tantôt marquées de cinq stries élevées.

E S P E C E.

La seule espece qu'on connoisse en France, est la Livesche commune: *Ligusticum levisticum*. *Ligusticum foliis multiplicibus, foliis supernè incis.* Linn. *sys. plant. edit. Reich. t. 1, p. 688. Hort. Cliff. 97. Hort. Ups. 62. Mat. Med. 80. Roy. Lugdb. 104. Sauv. Monsp. 261. Mill. Dict. n^o. 1. Black. t. 275. Lud. Ect. t. 164. Ligusticum vulgare. Bauh. pin. 157. Levisticum vulgare. Morif. hist. 3, p. 275. sect. 9.*

La racine de cette espece est fusiforme, rameuse; les tiges sont de la hauteur d'un homme, nombreuses, noueuses, épaisses, creuses, cannelées, rameuses; les feuilles sont alternes, amplexicaules, deux fois ailées: leurs folioles sont opposées, sessiles, simples, découpées à leur sommet; les fleurs sont rosacées, en ombelle, ayant cinq pétales égaux, recourbés au sommet, planes, creusés en forme de gouttiere: l'enveloppe générale a sept folioles inégales, la partielle quatre au plus: l'ombelle générale est composée de plusieurs rayons, ainsi que la partielle; le fruit est anguleux, sillonné, divisé en deux semences oblongues, glabres, profondément cannelées d'un côté & applaties de l'autre. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 275; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 164; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom 3, sect. 9, pl. 3, fig. 1. Elle croît naturellement sur les Alpes, l'Esperon, le Mont Pila & sur les montagnes des Vosges. Elle fleurit en Juillet, ses semences mûrissent en automne: on les

PRÉSENS DE FLORE.

325

multiplie facilement par graines que l'on sème en automne, dès qu'elles sont mûres; car quand on les conserve jusqu'au printemps, elles levent rarement la première année: lorsque les jeunes plantes qui en proviennent sont assez fortes pour être transplantées, on les met dans une plate-bande humide & grasse, à environ trois pieds de distance l'une de l'autre: quand elles sont reprises, elles n'exigent point d'autre soin que d'être débarrassées des mauvaises herbes: les racines vivent plusieurs années, & quand on laisse tomber les semences d'elles-mêmes, les plantes viennent sans aucun soin.

La Livesche est alexipharmaque, carminative, diurétique, utérine & vulnéraire: quelques-uns ordonnent de faire macérer la racine dans du vinaigre, & de la mâcher pour se préserver de l'infection de l'air: elle fortifie l'estomac, aide la digestion, dissipe les vents, divise les humeurs visqueuses, calme les douleurs de la colique, procure du soulagement aux asthmatiques, ouvre les obstructions du foie & de la rate: on la regarde comme spécifique dans la jaunisse, sur-tout lorsqu'elle est causée par une bile épaisse visqueuse: elle fait paroître les lochies qui tardent trop après les couches, & chasse le fœtus mort & le placenta: on en prescrit la racine en poudre jusqu'à un demi-gros ou un gros: la graine a les mêmes vertus, & on la donne depuis un scrupule, jusqu'à un demi-gros. Forestus a regardé comme un secret le suc des feuilles fraîches de Livesche, lorsque l'arrière-faix est arrêté; il le donnoit jusqu'à trois onces seul ou avec de l'eau d'armoise, & en hiver il en prescrivait la graine dans de l'eau d'armoise, jusqu'à un demi-gros; après l'avoir pilée & lui avoir fait jetter un bouillon, il en faisoit la colature.

Un célèbre exemple rapporté par Gabelchover, fait connoître quelles sont les vertus des feuilles de Livesche: une Dame de distinction, ayant appris que son frère avoit été tué à la chasse, fut saisie tout d'un coup, & ses règles s'arrêtèrent; elle ne fit que manger quelques feuilles de Livesche, & elle fut guérie sur le champ, quoiqu'auparavant elle fut sujette à une grande douleur de reins & de matrice. Dans la suite, toutes les fois que ses règles s'arrêtoient, elle faisoit usage de ces feuilles avec un heureux succès. On fait usage extérieurement de la Livesche dans les cataplasmes pour la matrice & la jaunisse, dans les emplâtres vulnéraires. Ettmuller rapporte qu'il y a des personnes qui disent que la graine de Livesche, prise intérieurement seule ou mêlée avec d'autres médicamens, donne une couleur noire aux urines.

Quand on prescrit la racine de cette plante aux animaux dans les cas analogues à ceux de l'homme, c'est depuis une demi-once jusqu'à une once.



S s ij

GENRE XXX.

De l'Angélique.

L'Angélique, *Angelica*, a pour caractère d'avoir ses fleurs en rose, axillaires, terminales & en ombelles; son ombelle commune est arrondie & formée par plusieurs rayons; la partielle est sphérique; l'enveloppe commune est petite & composée de trois ou cinq feuilles, la partielle est aussi petite, mais elle est formée par huit feuilles; le calice particulier à chaque fleur est à peine visible; il est à cinq dentelures; la corolle commune est uniforme; les fleurons sont fertiles; la corolle particulière est formée par cinq pétales faits en forme de fer de lance, plats dans la plus grande partie de leur étendue, & légèrement courbés vers le sommet; ils tombent avant la maturité de la graine: on remarque dans chaque fleuron cinq étamines, qui sont formées par autant de filamens simples, plus longs que la corolle, & par des antheres aussi simples; le pistil est composé d'un ovaire au dessous de la fleur, de deux styles recourbés en dehors, & de deux stigmates obtus. Le fruit est arrondi, anguleux, solide & se partage en deux graines ovales, applaties & entourées d'une bordure membraneuse, convexes de l'autre côté, & portant trois sillons. On ne découvre à cette plante aucun péricarpe; le pédicule de cette feuille a un sillon: on connoît en France deux especes d'Angélique.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'Angélique des jardins: *Angelica archangelica*: *Angelica foliorum impari lobato*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 691. Flor. Lapp. 101. Flor. Suec. 233, 245. Mat. Med. 80. Horz. Cliff. 37. Roy Lugdb. 107. Œd. Dan. t. 206. Reyg. Ged. 2, pl. 64. Weig. Flor. pom. Rug. n°. 189. Scop. carn. n°. 326. Grun. Norv. n°. 98. Crantz. *Aust. p. 178. Black. t. 496. Kniph. Cent. 4. n°. 6 & 7. Angelica foliis duplicato-pinnatis, ovato-lanceolatis, serratis. Hall. helv. n°. 807. Angelica fativa. Bauh. pin. 155. Mill. *Dict. n°. 1. Angelica major* Dod. *pempt. 318. Smyrnum Cord. Lob. ic. 699.* Cette espece est bisannuelle, ses racines sont longues, noires en dehors & blanches en dedans, garnies de quelques folioles; ses tiges s'élevent souvent à la hauteur d'un homme, elles sont rondes, creuses, nouées, rameuses, rougeâtres en quelques endroits, assez grosses, revêtues de feuilles alternes, grandes, pointues, cannelées sur leurs bords, en dents de scie, en aîles, terminées par une**

PRÉSENS DE FLORE. 327

foliole impaire, ayant les autres folioles attachées deux à deux le long d'une côte creuse & rameuse qui embrasse la tige par une espece de membrane dure & nerveuse : il naît aux sommets des tiges & des rameaux des ombelles de fleurs rosacées, composées chacune de cinq pétales lancéolés, un peu recourbés, d'un jaune pâle, & qui tombent bientôt ; l'enveloppe universelle des fleurs est petite, divisée en trois ou cinq folioles ; la partielle en huit ; l'ombelle générale est obronde, composée de plusieurs rayons, la partielle exactement sphérique ; lorsque la fleur est passée, il lui succede une fruit obrond, anguleux, divisé en deux semences ovales, planes d'un côté & entourées d'un rebord, convexes de l'autre, & marquées de trois lignes. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Æder, pl. 296 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, p. 896 ; dans la quatrième Centurie de Kniphof, pl. 6 & 7 ; dans Lobel, pl. 699, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement près des ruisseaux sur les montagnes des Alpes, des Pyrenées & d'Auvergne ; on en voit en Bourgogne, près de Nantoux, on la cultive aussi dans les jardins.

Elle aime les endroits humides & ne réussit jamais mieux, que sur les bords d'un fossé, ou d'un étang, où on peut la transplanter, lorsqu'elle est parvenue à six pouces de hauteur : on espace chaque plant à deux pieds l'un de l'autre, à cause de l'étendue des feuilles de la plante ; dès que la graine de l'angélique est mûre, elle demande d'être semée aussi-tôt, elle ne leveroit pas, si on ne la semoit qu'au printemps ; elle ne vient même jamais mieux que lorsqu'elle tombe d'elle-même : à mesure que la graine mûrit, le pied de la plante périt, & se dessèche ; aussi quand on veut conserver les mêmes pieds pendant plusieurs années, on coupe dès le mois de Mai l'extrémité des tiges, cela empêche la plante de grainer, & par ce moyen on la rajeunit. Les Naturalistes ont observé sur les fleurs de l'angélique, de même que sur la plupart des plantes ombellifères, deux sortes d'insectes, l'un qui est du genre des scarabées, & qu'on nomme *drap mortuaire*, & l'autre est un dermeste surnommé dermeste, à étuis transparens, nous en parletons dans notre *Faune François*.

Les bonnes qualités qu'on a remarquées dans l'angélique, l'ont fait placer parmi les alimens : les Confiseurs employent ses tiges, pour confire lorsqu'elles sont encore tendres, dans le mois de Mai, & avant qu'elles soient montées en graines ; ils les coupent d'une longueur convenable ; ils les blanchissent en les faisant bouillir dans l'eau, jusqu'à ce qu'elles s'écrasent entre les doigts : ils les mettent ensuite, après avoir laissé écouler l'eau, dans une bassine avec du sucre clarifié : ils leur font prendre dix ou douze bouillons en les écumant ; après quoi ils les tirent du syrop & les mettent dans des vases qui leur sont destinés : ces tiges

ainsi confites, outre qu'elles sont agréables au goût par leur faveur aromatique, sont aussi très-bonnes pour fortifier l'estomach & aider à la digestion, aussi sont-elles admises dans les desserts. Niort, en Poitou, est renommé pour confire cette plante: on fait encore avec la même plante des liqueurs & des ratafiats.

L'angélique, ainsi nommée, à cause des grandes qualités que les Anciens lui attribuoient, passe pour stomachique, cordiale, sudorifique, carminative, vulnéraire, apéritive, emmenagogue, antivermineuse & alexipharmaque. On se sert en Médecine de sa racine, de ses feuilles & de sa semence: on fait de la racine fraîche un extrait, de la racine sèche une poudre, de l'herbe en général de l'eau distillée, & avec les semences, on compose une eau spiritueuse, une huile, un baume. La décoction de la racine sèche se donne à la dose d'une once en substance, & en poudre à la dose de dix grains dans un demi verre de vin ou autre liqueur appropriée.

Quoique toutes les parties de l'angélique soient d'usage en Médecine; cependant la racine est celle qu'on préfère; il faut prendre garde qu'elle ne soit ni cariée ni vermoulue, accidens auxquels elle est sujette, lorsqu'on la garde long-temps: elle est très-vantée contre les pestes, on l'a fait macérer dans du vinaigre, & on l'approche seulement des narines, ou on la tient sous la langue & on la mache, ou on boit à jeûn le vinaigre dans lequel elle a macéré; c'est un excellent préservatif contre cette maladie: on pulvérise cette racine, & on la jette sur les habits pour la même fin.

M. Chomel dit que la décoction de la racine de cette plante prise par verrées, lui a souvent réussi dans les fièvres pourprées; c'est un excellent sudorifique dans ces cas, & un très-bon cordial: on emploie aussi cette décoction pour exciter les regles, & dans les coliques convulsives; elle procure quelquefois du soulagement aux asthmatiques, toutes les fois qu'il s'agira d'exciter légèrement le ton & les oscillations des vaisseaux, & ranimer les forces de la digestion: on peut prescrire la racine de cette plante, c'est un aromatique qui tient le premier rang parmi les médicamens qu'on emploie dans les compositions alexipharmiques, telles que la thériaque, l'orviétan, &c. Cette même racine machée pour le scorbut, empêche les progrès de la putréfaction des gencives, & corrige la mauvaise odeur de la bouche: elle convient très-bien dans ces cas.

Lorsqu'on prescrit aux animaux la poudre des racines d'angélique, c'est pour l'ordinaire à la dose de deux onces: on la leur donne comme alexipharmaque.



S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est l'angélique sauvage : *Angelica sylvestris*. *Angelica foliolis aequalibus ovato-lanceolatis serratis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 691. Hort. Cliff. 97. Flor. Suec. 234, 246. Mat. Med. 80. Gron. Virg. 31. Roy. Lugd. 103. Mill. Dict. n^o. 3. Reyg. Ged. 2, p. 64. Weig. Flor. Pom. Reyg. n^o. 190. Scop. carn. n^o. 327. Pollich. pall. n^o. 285. Manch. haff. n^o. 236. Mattusch. fil. n^o. 196. Lud. Etl. t. 178, 179. Dærr. nass. p. 42. *Angelica foliis duplicato pinnatis, ovatis serratis*. Hall. helv. 806. *Angelica (imperatoria) foliis pinnato-pinnatis alternis : foliis serratis, ellipticis sessilibus*. De Neck Gallob. p. 145. *Selinum sylvestre*. Crantz Aust. p. 177 *Angelica sylvestre major*. Bauh. pin. 155. *Angelica sylvestris*. Dod. pempt. 318. Flor. Lapp. 102. *Palustris*. Riv. t. 17.*

Cette espece est vivace, sa racine est très-grosse, branchue, très-âcre & contient un suc très-jaune, sa tige est de la grosseur d'un pouce de la hauteur de quatre ou six pieds, gonflée à la naissance des feuilles; les feuilles sont très-grandes, ailées, impaires, composées de trois ou cinq folioles; la plupart des folioles sont ovales, en dents de scie; la foliole terminale est la plus grande de toutes; il se trouve des folioles rhomboïdales, oblongues, pointues & de plusieurs autres formes; les pétales sont le plus souvent rougeâtres & quelquefois rouges. Cette espece est représentée dans Rivin, pl. 17; dans l'*Etypha* de Ludwig, pl. 178, 179, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle est commune en Auvergne, au Mont d'or, sur-tout au bas de la Cascade; on en trouve aussi dans l'Orléanois, notamment dans les fossés autour d'Aigrefin, proche Saint Martin d'Abat: elle croît encore aux environs de Montpellier, aux lieux nommés l'Espérou & Brancher, de même que dans quelques endroits humides de la Lorraine, de l'Alsace, de la Flandres: elle aime beaucoup les terrains marécageux & humides; on la multiplie de graines, on la sème avec les précautions ordinaires pour la réussite des semences: si on veut l'avoir dans son état naturel, il faut la transplanter dans un terrain humide.

On substitue quelquefois dans les Boutiques, à la racine d'angélique des jardins, celle de la sauvage; plusieurs Particuliers recommandent même cette dernière comme un excellent remede contre l'épilepsie, à la dose d'un gros en poudre dans un verre de vin blanc, le matin à jeûn; l'angélique sauvage est encore résolutive; une poignée de ses feuilles broyées & appliquées sur les loupes, en les remuant deux fois

par jour, les dissipe peu-à-peu : on recommandera l'eau distillée d'angélique contre les piquures des animaux vénimeux, sur-tout si on y applique ses feuilles pilées avec autant de celles de rhue & du miel.

 G E N R E X X X I.

De la Berle.

Cette plante, connue en Botanique sous le nom de *Sium*, a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle différente dans ses différentes especes ; la partielle est plane, s'étendant ; l'enveloppe universelle est polyphylle ; réfléchie, plus courte que l'ombelle, à folioles lancéolées ; la partielle est polyphylle, linéaire, petite, le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme ; tous les fleurons sont fertiles, la corolle propre est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, égaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq ; les antheres sont simples, le germe du pistil est très-petit, inférieur ; les styles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus : on distingue en France plusieurs especes de Berle.

 P R E M I E R E E S P E C E.

La premiere espece est la Berle marécageuse : *Sium latifolium*. *Sium foliis pinnatis, umbellâ terminali*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 693. Hort. Cliff. 98. Flor. Suec. 235, 247. Roy. Lugdb. 104. Ed. Dan. t. 246. Gmel. fib. 1, p. 200. Reyg. Ged. 144. Willich. Illust. n°. 39. Jacq. Aust. t. 66. Manch. haff. n°. 233. Matusch. fil. n°. 197. Pollich. palat. n°. 286. Sium foliis pinnatis, argute dentatis, umbellis erectis. Hall. Helv. n°. 777. Sium latifolium. Bauh. pin. 154. Sium medium. Bauh. hist. 3, p. 173. Sium maximum latifolium. id. p. 175. Sium. Riv. Pent. 77. Dod. Cer. 248. Pempt. 589. Coriandrum (latifolium) caule argute angulato, foliis latis pinnatis serratis. Crantz. Aust. p. 212. Cette espece de Berle est élevée, haute de trois pieds ; les feuilles sont molles, ailées, elliptiques par le contour des ailes qui sont découpées tout autour à dents de scie aiguës : il n'y a point d'enveloppe à l'ombelle universelle, les ombelles terminent le haut de la tige & les rameaux ; les pétales sont en forme de cœur : le fruit est brièvement oval, applati de chaque côté entouré d'ailes assez éminentes à la convexité du dos ; cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 661, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.
Elle*

PRÉSENS DE FLORE. 351

Elle est vivace & croît naturellement dans les petits ruisseaux & dans les marais par toute la France ; elle est vénéneuse , & occasionne aux vaches & aux veaux qui en mangent , des étourdissemens.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la Berle à feuilles étroites : *Sium angustifolium*. *Sium foliis pinnatis , umbellis axillaribus pedunculatis , involucrio universalis pinnatifido*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 693*. Jacq. *Aust. t. 67*. Pollich. *palat. n.º. 287*. Leers *herb. n.º. 202*. Manch. *hass. n.º. 234*. *Sium erectum*. Lud. *Angl. 103*. *Sium berula*. Gouan. *Monsp. 218*. *Sium nudiflorum*. *Flor. Dan. t. 247*. *Sium minus*. Riv. *pent. t. 79*. *Sium foliis radicalibus ovatis , pinnulis dentatis , caulinis appendiculatis , umbellis alaribus*. Hall. *helv. n.º. 778*. *Apium (sium) foliis pinnatis , inferioribus simplicibus , superioribus semi-trilobis : omnibus serratis*. Crantz. *Austr. p. 215*. *Sium seu Apium palustre , foliis oblongis*. Bauh. *pin. 154*. *Sium verum Matthioli*. Dalech. *hist. 1012*.

La seconde paire des ailes des feuilles est si éloignée de la première ; qu'elle paroît manquer ; les ombelles sont à feuilles opposées , axillaires , pédunculées , l'enveloppe universelle est découpée en ailes. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin , pl. 67 ; dans le *Flora Danica* , pl. 247 , dans Rivin , pl. 79 , & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît aux environs de Montpellier , dans les endroits aqueux , & ne s'éleve jamais au-delà des eaux.

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisième espece est la Berle qui porte des fleurs aux nœuds : *Sium nodiflorum*. *Sium foliis pinnatis , umbellis axillaribus sessilibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 694*. Hort. *Cliff. 98*. *Flor. succ. 2. n.º. 248*. Roy. *Lugdb. 105*. Sauv. *Monsp. 231*. Reyg. *Ged. 144*. Weig. *obs. p. 26*. Pollich. *palat. n.º. 288*. Dærr. *nass. 220*. *Seseli nodiflorum*. Scop. *Carn. 2. n.º. 353*. *Sium aquaticum procumbens , ad alas floridum*. Morif. *hist. 3 , p. 283 , sect. 9*. Les feuilles de cette espece sont ailées , ses ombelles sont axillaires , sessiles ; l'enveloppe universelle manque souvent dans cette plante qui se couche naturellement : elle est représentée dans l'*Histoire des Plantes* par Morison , tom. 3 , sect. 9 , pl. 5 , fig. 3 : on la trouve sur le bord des fleuves & rivières.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce est la Berle traçante : *Sium falcaria*. *Sium foliolis linearibus decurrentibus connatis*. Lin. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 694. Hort. Cliff. 98. Roy. Lugdb. 105. Sauv. Monsp. 232. Gmel. fib. 1, p. 201. Mill. dict. n°. 5. Jacq. Aust. t. 257. Mattusch. fil. n°. 189. Pollich. palat. n°. 289. Darr. nass. p. 220. Sium foliis firmis, ferratis, pinnatis, nervo folioso latefcente. Hall. helv. n°. 782. Sefeli falcaria. Crantz. Ault. p. 208. Scop. carn. edit. 2, n°. 354. Falcaria. Riv. pent. t. 47. Eryngium arvense, foliis ferratis. Bauh. pin. 386. Eryngium IV. Dodon. 732. Ammi perenne repens. Moris. hist. 3. p. 294, sect. 9. La tige de cette espèce est branchue, rameuse, haute d'une coudée, & même plus; les feuilles sont dures, glauques, ailées, à nervure laiteuse; les dernières ailes sont fendues en trois, elles sont toutes elliptiques, lancéolées, découpées à dents de scie aiguës; les enveloppes universelles & particulières sont formées par plusieurs folioles très-grêles, M. Haller en a cependant vue une qui n'étoit composée que d'une seule foliole, & même n'en avoit aucune. Les pétales sont blancs, en forme de cœur, égaux; la semence est oblongue, aplatie de chaque côté: cette espèce est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 257; dans Rivin, pl. 47; dans le troisième volume de Morison, sect. 9, pl. 8, fig. 1: Elle est vivace, & croît naturellement dans la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, & plusieurs Provinces de France.*

GENRE XXXII.

Le Sifon.

Le Sifon, *Sifon*. Linn. est d'avoir l'ombelle universelle à six rayons, inégaux, la partielle à dix rayons inégaux, l'enveloppe universelle est à quatre feuilles, inégale; la partielle est semblable, le périanthe est à peine visible; la corolle universelle est uniforme, tous les fleurons sont fertiles. La corolle propre est égale, les pétales sont au nombre de cinq, lancéolés, réfléchis, un peu planes. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, de la longueur de la corolle; les anthers sont simples; le germe du pistil est oval, inférieur; les styles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus: il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, strié, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, convexes, striées d'un côté, planes de l'autre: il y en a en France plusieurs espèces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Sifon, l'Amomum d'Angleterre : *Sifon amomum*. *Sifon foliis pinnatis, umbellis erectis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 695*. Roy. *Lugdb. 105, Sauv. Monfp. 232. Mill. dict. n^o. 1. Scop. Carn. edit. 2, n^o. 355. Black. t. 442. Sifon foliis pinnatis. Hort. Cliff. 98. Sifon quod amomum officinis nostris. Bauh. pin. 154. Petroselinum macedonicum Fuchsi. Dod. pempt. 697. La tige de cette espece est filiforme, droite, striée, les feuilles sont ailées, les folioles ovales, découpées, à dents de scie, celles d'en-haut ou les supérieures sont divisées plus menu. L'ombelle est élevée, l'universelle est fendue en quatre, ayant le quatrième rayon central, l'enveloppe est à trois feuilles; la petite enveloppe est à cinq feuilles très-petites. Cette espece est représentée dans *Blackwel, pl. 442*, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît aux environs de Paris & de Montpellier. La semence de cette plante entre dans la thériaque de Venise, à défaut du vrai *Amomum*.*

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le Sifon des champs. *Sifon segetum. Sifon foliis pinnatis, umbellis cernuis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 696*. Roy. *Lugdb. 105. Hort. Ups. 63. Mill. dict. n^o. 2. Hall. helv. n^o. 779. Jacq. Hort. t. 134. Sium terrestre, umbellis rarioribus. Morif. *hist. 3, p. 283, sect. 9*. La tige de cette espece est élevée, glauque, branchue; les ombelles sont à un petit nombre de fleurs; l'enveloppe universelle est presque à trois feuilles, un peu large; la partielle est à cinq feuilles, grêle, inégale. Les pétales sont blancs, égaux, entiers, à sommet replié; le calice particulier est très-petit. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 134; dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, tom. 3, sect. 9. pl. 5, fig. 6, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est bisannuelle & croît dans les champs parmi les bleds: elle est fort commune aux environs de Paris.*



TROISIÈME ESPECE.

La troisième espece est le Sifon inondé : *Sifon inundatum*. *Sifon repens*, *umbellis bifidis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 696. Flor. Suec. n° 249. It. Scan. 379. Gort. ing. p. 43. Œd. Dan. t. 89. Sium foliis radicalibus, capillaribus multifidis, caulinis natis, ultimâ pinnâ trilobatâ. Hall. helv. n° 780. Sium foliis submersis capillaribus, emerfis pinnatis. Roy. Lugdb. 105, Sauv. Method. 232. Sium minimum, foliis imis ferulaceis. Morif. hist. 3, p. 223, sect. 9. Sium minimum umbellatum, folio varians. Pluk. Phytog. 61. Cette plante est petite & basse. La racine est très-longue dans l'eau, à fibres capillaires, les feuilles sont petites, à une ou deux paires d'aîles; celle du milieu est la plus grande, & a trois demi lobes, toutes sont découpées à dents de scie: de la graine sort une feuille de la tige, supérieure, sessile, à trois lobes; les ombelles sont très-petites, sortent des aisselles des feuilles à rayons un peu longs; l'enveloppe universelle & la partieliere sont vertes, à larges feuilles, réfléchies, les ombelles sont à trois fleurs, blanches. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 89; dans la Phytographie de Plukenet, pl. 61, fig. 1; dans l'Histoire des Plantes de Morison, tome 3, sect. 9, pl. 9, fig. 3. Elle croît dans les endroits inondés des différentes provinces de la France.*

QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième espece est le Sifon verticillé : *Sifon verticillatum*. *Sifon foliolis verticillatis, capillaribus*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, 697. Mill. dict. n° 4. Carum foliolis setaceis verticillatis, radice napi formi. Sauv. Monsp. 168. Bunium bulbis oblongis. Sauv. Monsp. 256. Œnanthe foliis pinnatis; foliolis lineariter laciniatis. Dalib. Paris. 90. Daucus pratensis millesolii palustris folio. Bauh. pin. 150. Daucus pratensis Dalech. hist. 718. Carvi foliis tenuissimis, asphodeli radice. Tourn. Inst. 90. La racine de cette espece est en forme de navet; elle a une enveloppe universelle & partielle; ses folioles sont disposées en anneau sur une pétiole commun. Cette espece est représentée dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît aux environs de Paris, de Montpellier, de Nancy & sur les Pyrénées: elle est vivace.*



GENRE XXXIII.

L'Ænanthe.

L'Ænanthe, *Ænanthe*. Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice à un petit nombre de rayons, la partielle est rassemblée à plusieurs rayons si courts qu'ils ne paroissent presque pas; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles simples, plus courts que l'ombelle; l'enveloppe partielle est aussi à plusieurs feuilles, petite; le périanthe propre est à cinq dents, en forme d'âlène, persistant; la corolle universelle est difforme, rayonnée; les fleurons des rayons sont stériles, la corolle propre du disque est hermaphrodite, à cinq pétales, en forme de cœur, réfléchis, égaux; la corolle propre du rayon est mâle, à cinq pétales très grands, inégaux, réfléchis, fendus en deux; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples; les antheres sont rondes, le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, en forme d'âlène, persistant; les stigmates sont obtus, il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, couronné par le périanthe, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, convexes d'un côté & striées, planes de l'autre, à sommet dentelé: il y a en France plusieurs espèces de ce genre.

PREMIERE ESPÈCE.

La première espèce est l'Ænanthe aquatique, l'Ænanthe fistuleux: *Ænanthe fistulosa*. *Ænanthe stolonifera*, foliis caulinis pinnatis filiformibus fistulosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 699. Crantz. Aust. 201. De Neck. Gallob. 150. Pollich. pal. n°. 290. Manch. hass. n°. 223. Mattusch. fl. n°. 199. Kniph. Cent. 5, n°. 60. Dærr. nass. p. 160. *Ænanthe foliis caulinis fistulosis teretibus*. Hort. Cliff. 99. Flor. suec. 236, 250. Roy. Lugdb. 108. *Ænanthe foliis radicalibus rotundè lobatis, planis, caulinis fistulosis*. Hall. helv. n°. 755. *Ænanthe aquatica triflora*. Moris. hist. 3, p. 269, sect. 9. *Ænanthe aquatica*. Bauh. pin. 162. It. Scan. 243. *Ænanthe*. Riv. pint. 66. Camer. epit. 614. *Juncus odoratus*. Dodon. Cer. 242. Les racines de cette espèce se répandent au loin dans les eaux & les marais; elles sont garnies de fibres, qui forment dans les jardins de petites bulbes; au-dessus de l'eau la tige est droite, foible, cependant branchue, presque dénuée de feuilles, fistuleuse; les feuilles inférieures sont totalement différentes, un peu larges, doublement ailées,

les aîles sont formées de trois ou quatre paires, à petits lobes divisés en quatre autres lobes ou en trois, obtus. Les feuilles de la tige ont une nervure fistuleuse, sont ailées, à petites aîles, insensiblement plus étroites, retenant cependant quelque chose de leur largeur, l'ombelle universelle ne porte ordinairement que très-peu d'ombelles particulières, le plus souvent trois; l'enveloppe universelle est à une feuille ou même sans feuille: l'enveloppe particulière a depuis trois feuilles jusqu'à dix, un peu larges, blanches, occupant un côté de l'ombelle; les fleurs extérieures ont de longs pétiolés, sont mâles, très-différentes; les trois segmens extérieurs du calice sont très-longs, il n'y a point de fruits, ou ils sont très-petits; les fleurs intérieures sont androgynes, à calice uniforme, à pétales moins irréguliers, à tubes longs, persistans: les pétales dans l'une & dans l'autre de ces fleurs, sont blancs, un peu rouges en dehors, le sommet se retirant en dedans, ce qui les fait paroître en forme de cœur; les semences sont pentagonales, à deux loges, dispersées, rayées, pyramidales, renversées en dessus par la base, cornues.

Cette espèce est représentée dans la cinquième Centurie de Kniphof, pl. 60; dans les Plantes de Rivin, pl. 65, & dans l'Histoire des Plantes de Morison, tom. 3, sect. 9, pl. 7, fig. 8. Elle est vivace, & croît naturellement dans les fossés & les marais des différentes Provinces de France; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, &c.

Elle se multiplie par graines, on les sème en automne, dès qu'elles sont mûres, dans une terre humide; elles y lèvent à merveille, & les plantes qui en proviennent, y poussent vigoureusement l'été suivant: il ne leur faut plus ensuite d'autre culture que d'être débarrassées des mauvaises herbes. On prétend que cette plante est un poison mortel; mais cependant dans un degré moindre que l'espèce suivante; elle cause dans l'estomach une ardeur très-douloureuse; elle trouble la vue & l'esprit, donne des convulsions, excite des hoquers, & fait faire des efforts inutiles pour vomir, occasionne des hémorrhagies, une tension considérable vers la région de l'estomach, & en cautérise la tunique nerveuse. Les remèdes à ce poison sont le beurre fondu, le lait & d'autres liqueurs onctueuses qui puissent adoucir le suc rongé de cette plante, & l'évacuer par haut & par bas.

Haller rapporte, d'après Brich, qu'un chien est mort en trois jours pour avoir avalé de la racine de cette plante: aussi les habitans de la Bretagne l'employent très-efficacement pour détruire les taupes, en donnant à manger à ces animaux des noix qu'ils ont fait bouillir avec cette plante.



S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espèce est l'Ænanthe à suc jaunâtre : *Ænanthe crocata*. *Ænanthe foliis omnibus multifidis obtusis, subequalibus*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 699. Hort. Cliff. 99. Flor. Suec. 237, 251. Roy. Lugdb. 107. Mill. Dict n°. 1. Blackw. t. 575. Ænanthe cherophylli foliis*. Bauh. *pin. 162. Ænanthe cicuta facie, succo viroso crocante*. Lob. *adv. 326. Acl. Angl. 1747, n°. 480. p. 235*. La tige de cette espèce est roussâtre ; parmi ses feuilles les unes sont ailées, d'autres sont même le plus souvent doublement ailées ; les folioles sont en forme de coins, découpées, lisses, rayées, les pédoncules sont anguleux, striés ; il n'y a point d'enveloppe universelle, les pétales sont blancs, réfléchis, cependant aigus ; les anthers sont brunâtres. Cette espèce est représentée parmi les Plantes de Blackwel, pl. 575, & dans les Transactions philosophiques, année 1747, n°. 480. pl. 3. Elle est vivace & croît naturellement dans nos marais. Les tiges étant cassées, il en sort un suc jaune & fétide : comme les racines ont quelque ressemblance avec celles de la panais, plusieurs personnes en font malheureusement cuire, & s'empoisonnent elles & toute leur famille : c'est un poison des plus violens ; la qualité vénéneuse de cette plante a fait croire que c'étoit la ciguë des anciens, mais Wepfer prétend que c'est le *fum alterum olusatri facie* de Lobel, comme on peut le voir au long dans le Traité de la ciguë de cet Auteur.

Dans le n°. 238. des Transactions Philosophiques, M. Vaughan, en parlant de cette plante, dit que de jeunes garçons en ayant mangé beaucoup le long d'un ruisseau, ayant pris ses racines pour celles du *fum aquaticum*, plusieurs en moururent des convulsions à l'instant même ; l'un de ces garçons courut tout effrayé pour retourner chez lui, & but sur la route quantité de lait nouvellement trait, ce qui le fit suer, & chasser tout le venin. M. Vaughan rapporte aussi qu'un Hollandois fut empoisonné pour avoir mangé dans du potage des sommités de cette plante.

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisième espèce est l'Ænanthe en forme de pimprenelle : *Ænanthe pimpinelloides*. *Ænanthe foliolis radicalibus cuneatis fissis ; caulinis integris linearibus longissimis simplicibus*. Linn. *syfl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 700. Hort. Cliff. 99. Roy. Lugdb. 108. Sauv. Monsp. 259. Jacq. Aust. t. 394. Crantz Aust. p. 201. Scop. carn. 2, n°. 364. Pollich. palat.*

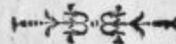
n^o. 291. Mill. dict. n^o. 3. Kniph. Cent. 8, n^o. 74. *Ananthe apü folio*. Bauh. pin. 162. *Ananthe pastinaca sylvestris folio semine atriplicis*. Bauh. pin. 162. *Ananthe aquatica pimpinelle saxifrage divifurâ* Pluk. Almag. 268. t. 49. La tige de cette efpèce est haute d'un demi-pied, anguleufe; les feuilles radicales font totalement comme celles du persil, mais plus épaiffes, doublement ailées, larges; les folioles font en forme d'alène, découpées, divisées; les feuilles caulinaires font moins composées, à peine doublement ailées, ayant leurs folioles linéaires, cannelées, très-longues. L'ombelle est inégale, l'enveloppe univerfelle & les partielles font en forme d'alène, foyeutes; les corolles font blanches, un peu rayonnées. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 394; dans la huitieme Centurie de Kniphof, n^o. 74; dans l'Almag de Plukenet, pl. 49, fig. 4, & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France*: la racine est d'usage en Médecine: on la regarde avec raifon, comme déterfivè, apéritive & diurétique. Magnol, dans le Catalogue des Plantes des environs de Montpellier, assure qu'elle a les mêmes vertus que le filipendule ordinaire.

Il faut prendre garde de la confondre avec les deux précédentes qui font vénéneufes.

GENRE XXXIV.

De la Phellandre.

La Phellandre: *Phellandrium*. Tourn. Linn. a pour caractere d'avoir l'ombelle univerfelle multiple; la partielle semblable: il n'y a point d'enveloppe univerfelle; la partielle est à fept folioles aiguës, de la longueur de la petite ombelle; le périanthe propre est à cinq dents, persistant; la corolle univerfelle est presqu'uniforme, tous les fleurons font fertiles: les difques plus petits; la corolle propre est inégale, à cinq pétales pointus, en forme de cœur, réfléchis: les filamens des étamines font au nombre de cinq; capillaires, plus longs que la corolle; les anthers font rondes, le germe du pistil est inférieur, les stiles font au nombre de deux, en forme d'alène, droits, persistans, les stigmates font obtus. Il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, liffe, couronné par le périanthe & les pistiles, partageable en deux; les femences font au nombre de deux, ovales, glabres: on n'en connoit en France qu'une efpèce.



ESPECE;

E S P E C E.

Cette espece est la Phellandre aquatique : *Phellandrium aquaticum*. *Phellandrium foliorum vermificationibus divaricatis*. Linn. *fl. plant. edit. Reich. t. 1. p. 701. Gmel. fib. 1. p. 208. Reyg. Ged. 2, p. 65. De Neck. Gallob. p. 149. Scop. carn. edit. 2, n^o. 363. Gmel. it. 1, p. 162. Pollich. palat. n^o. 293. Leers herb. n^o. 216. Manch. hass. n^o. 246. Matusch. fil. n^o. 200. Blackw. t. 570. Darr. nass. 174. *Phellandrium foliis refractis*. Hall. hel. n^o. 757. *Phellandrium*. Hort. Cliff. 100. Flor. succ. 238, 252. Roy. Lugdb. 108. Dod. pempt. 591. Riv. pent. t. 64. *Ligusticum phellandrium*. Crantz. *Aust. p. 200. Cicutaria palustris tenuifolia*. Bauh. pin. 161. Tabern. 783. Lob. icon 735. La tige est très grosse, elle a un pouce de diametre, ses feuilles sont très-amplés, trois fois ailées; les ailes & les petites ailes sont rameuses aux angles obtus avec un nerf qui débordé; les petites ailes sont à demi-aillées, les derniers petits lobes sont un peu plus larges que le nerf, lancéolés, obtus; le calice propre est petit. On donne pour variété de cette plante la millefeuille aquatique, *Millefolium aquaticum umbellatum*, *coriandri folio*. Bauh. pin. 216. *Millefolium aquaticum*. Matth. Diosc. 2, p. 484. Cette plante est représentée dans les Plantes de Blackwel, pl. 570; dans Rivin, pl. 64; dans Lobel, pl. 735. Elle est bisannuelle, & croît naturellement en France dans les fossés; la variété se trouve dans les rivières les plus profondes & les plus larges. La phellandre aquatique est soupçonnée d'être vénéneuse & d'occasionner des convulsions mortelles. M. le Chevalier de Linné prétend que c'est certainement un venin pour les chevaux, & il attribue à cette plante la maladie épizootique de ces animaux: & en effet il est certain que les racines des plantes aquatiques sont très-souvent âcres & malfaisantes: cependant après bien des recherches, Linnaeus a trouvé que cette maladie épizootique des chevaux étoit occasionnée par un insecte qui habite la tige du phellandre, & non pas par le phellandre qui de lui-même n'est pas nuisible: la semence a quelque chose d'aromatique avec une acrimonie plus constante; anciennement on en faisoit usage pour guérir les ulcères invétérés & les schistres. Ruisch vante sa semence en cataplasme avec le vin & la mie de pain, contre la gangrene: la même semence prise intérieurement avec de la grande confoude, a guéri le cancer des mammelles: on l'a vanté à juste titre dans les maladies de poitrine: souvent on a guéri par son moyen, l'hémoptysie accompagnée d'une crainte de phthisie, la dose étoit d'une once de sa semence: Heister n'en ordonnoit qu'un gros: l'esprit de la phellandre provoque les sueurs; on le dit aussi fébrifuge.*

GENRE XXXV.

La Ciguë.

Le caractère de ce genre de plante connue en Botanique sous le nom de *Cicuta*. Linn. est d'avoir l'ombelle de son calice obronde, à plusieurs rayons égaux; la partielle est obronde, ayant aussi plusieurs rayons égaux & soyeux; on ne remarque à cette plante aucune enveloppe universelle, mais seulement une partielle qui est à plusieurs pièces ou feuilles soyeuses & courtes; le périanthe propre est à peine visible: la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont féconds; la corolle propre est à cinq pétales ovales, réfléchis, égaux. Les filamens sont au nombre de cinq, capillaires, plus longs que la corolle; les anthers sont simples; le pistil est composé d'un germe inférieur, de deux stiles en forme de filers plus longs que la corolle & persistant, & des stigmates en forme de tête: on ne remarque dans cette plante aucun péricarpe; son fruit est oval, strié, sillonneux, partagé en deux; ses semences sont au nombre de deux, ovales, convexes, striées d'un côté, planes de l'autre.

Linnaeus fait trois genres de la ciguë, & conserve seulement le nom de ciguë à celle qui croît dans l'eau: il a donné à la ciguë terrestre le nom générique de *Conium*, & à celle des jardins celui d'*Ethusa*: la ciguë dont il s'agit ici, est donc la ciguë proprement dite du Chevalier de Linné: on n'en connoît en France qu'une seule espece.

E S P E C E.

Cette espece est la ciguë aquatique: *Cicuta virosa*, *Cicuta umbellis oppositi foliis*, *petiolis marginatis obtusis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 702*. Munt. 355. Gmel. *fib. 1, p. 202*. Mill. *dict. n.º 1*, Gunn. *flor. Norw. n.º 41*. *Æd. Dan. t. 203*. Mat. med. 82. Pollich. *palat. n.º 294*. Manch. *hass. n.º 247*. Mattusch. *fil. n.º 61*. Blackw. t. 574. *Sium foliis duplicato pinnatis*, *pinnulis acutis serratis*, *trifidis & simplicibus*. Hall. *hely. n.º 781*. *Cicuta*. Hort. Cliff. 100. *Flor. Suec. 239, 253*. Roy. *Lugdb. 109*. *Cicuta aquatica*. *Flor. Lapp. 103*. *Gesn. Wepf. trew. comm. Nur. 1740. p. 378*. *Cicutaria*. Riv. *pent. t. 76*. *Sium aquaticum*, *foliis rugosis*, *trifidis dentatis*. Morif. *umb. 63*. *Sium eruce folio*. Bauh. *pin. 154*. *Sium alterum*. Dod. 589. La tige de cette espece est cylindrique, fistuleuse, les feuilles sont ailées, composées de folioles ternées, lancéolées, à dents de scie, ayant les dentelures blanches à leur sommet; l'ombelle s'étend & est rouge à sa base; la petite enveloppe est à plusieurs

PRÉSENS DE FLORE.

345

feuilles, soyeuse, courte; les fleurs sont blanches, hermaphrodites, unifornes; les pétales sont ovales, réfléchis; les stiles sont au nombre de deux, élevés, droits, persistans, s'écartant dans le fruit, les stigmates sont simples; le fruit est oval, aplati, lisse, tronqué, s'ouvrant transversalement. Cette plante est représentée dans le *Flora Norwegica*, pl. 2; dans le *Flora Danica*, pl. 203; dans Blackwel, pl. 574; dans Rivin, pl. 76; dans les *Ombellifères* de Morison, pl. 5, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement dans les marais stériles du Royaume: on en trouve sur-tout aux environs d'Amiens.

Wepfer dit que ses mains ont souvent été pendant long-temps humectées du suc de cette plante & de ses racines, sans en avoir éprouvé les moindres incommodités; mais l'usage interne, soit de leur usage, soit de leur substance, occasionnent des convulsions & des mouvemens violens, des accidens épileptiques & divers autres symptômes funestes qui se terminent par la mort, lorsqu'on n'a pas évacué tout ce qu'on a pris de cette plante. Wepfer observe qu'en général ses effets sont les mêmes que ceux du napel, de la noix vomique, de l'arsenic, & qu'elles ont beaucoup d'affinité avec les rubefians, les vésicatoires, les corrosifs, & les septiques. Le lait, le bouillon & autres liqueurs grasses en temperent l'acrimonie, de sorte qu'elles en rendent quelquefois le poison presque sans effet; & qu'elles sont ordinairement rejeter toute cette substance pernicieuse. La gentiane avalée avec le vin d'absynthe, ou la thériaque mêlée dans du vin, sont d'excellens remèdes contre le poison de la ciguë, principalement les vomitifs & les lavemens pour bien évacuer ce qui peut se trouver, tant dans l'estomach que dans les intestins; on échauffera en outre bien le malade, en lui mettant des linges chauds sur toutes les parties du corps & principalement sur le ventre; on le fera aussi promener & même courir autant que le mal peut le permettre: cette plante est un vrai poison pour les bœufs, aussi bien que pour l'homme. Au printemps de 1744, dit Linnæus, on vit sur les bords de la mer des racines de ciguë qui y avoient été apportées par l'eau, & qui se trouvoient dépouillées de leur épiderme, trois bœufs exactement gras, en approcherent avec leurs pâtes; ils les devorèrent, mais ils moururent aussi-tôt. On apporta cette racine à Linnæus qui la reconnut bien vite pour la racine de ciguë. Ce fait est rapporté dans le *Flora Suecica*: aussi Linnæus attribue-t-il à cette plante dans son *Flora Lapponica*, une épizootie qui a régné parmi les bœufs à Tornœa: ces animaux, après un long hiver, furent conduits au premier printemps dans les pâturages, ils n'y furent pas plutôt qu'ils y mouroient par centaine. Le célèbre Botaniste Suédois rechercha les différentes causes qui pouvoient avoir donné lieu à cette mortalité, & il ne la trouva que dans la ciguë dont les prairies où on conduisoit ces animaux se trouvoient remplies: cependant il se

V v ij

fait à ce sujet une objection très-sensée ; ces animaux , par un certain instinct , ne touchent pas aux plantes vénéneuses , & ils les distinguent très-bien des plantes salutaires , l'expérience nous l'apprend , cela est vrai sans contredit pour toute saison , autant que pour celle du printemps ; mais dans celle-ci , les animaux ayant été renfermés pendant un long hiver , & étant épuisés par la faim , ils mangent indistinctement , & avec voracité , tout ce qu'ils rencontrent sous leurs pas ; mais d'abord qu'ils ont une fois contenté leur faim , pour lors ils choisissent ce qui leur est salutaire : il faut donc arracher cette plante des prés aussitôt qu'on la trouve , ou bien au moins empêcher les bœufs de paître en ces forêts de prés , jusqu'à ce qu'ils aient auparavant apaisé leur faim dans d'autres pâturages.

Cette plante , qui est si pernicieuse aux hommes & aux bœufs , fournit une nourriture salutaire & agréable pour les chèvres ; elle sert même à les engraisser.

 GENRE XXXVI.

L'Éthuse.

L'Éthuse *Aethusa* Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle de son calice qui s'étend , & dont les rayons intérieurs sont par degrés plus courts ; l'ombelle partielle est petite , s'étend pareillement ; il n'y a point d'enveloppe universelle , la partielle divisée par la moitié , placée en dehors , a trois ou cinq folioles très-longues , linéaires , suspendues ; le périanthe propre est à peine visible. La corolle universelle est uniforme , les fleurons sont tous fertiles ; la partielle est à cinq pétales réfléchis , en forme de cœur , inégaux. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq , simples : les antheres sont rondes : le germe du pistil est inférieur ; les styles sont au nombre de deux , réfléchis , les stigmates sont obus ; il n'y a point de péricarpe , le fruit est oval , rond , strié , partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux , rondes , striées , & de-là planes vers le tiers : on en connoît en France trois especes.

 PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la petite ciguë : *Aethusa cynapium*. *Aethusa foliis conformibus*. Linn. *sysl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 703. Hort. Cliff. 100. Flor. suec. 240, 254. Roy. Lugdb. 109. Hall. helv. n°. 765. De Neck Gallieb. 146. Scop. carn. 2, n°. 319. Wig. Reig. n°. 195. Pollich. pal. n°. 295. Leers herb. n°. 207. Mench. hass. n°. 237. Mattusch.*

PRÉSENS DE FLORE.

343

fil. n^o. 101. Blackw. t. 517. Kniph. Cent. 12. n^o. 2. Dorr. nass. p. 55. Coriandrium (Cynapium) caule distorto, involucrellis dimidiatis pendulis. Crantz. Aust. p. 211. Cynapium. Riv. pent. t. 75. Cicutaria terrest-
ris minor. Comm. nor. 1740. Hebd. 49. Cicutaria apii folio. Bauh. hist.
3. p. 179. Cicuta minor petro selino similis. Bauh. pin. 160. Cicutaria
fatua. Lob. ic. 280.

Cette plante est annuelle, sa racine est en nœud, ses tiges herbacées, cannelées, rameuses; ses feuilles sont alternes, grandes, embrassant la tige, deux fois ailées, composées de deux ou trois petites folioles sans queue, très-découpées & terminées par une impaire; ses fleurs sont en ombelle, blanches, plus petites au centre qu'à la circonférence, terminales, opposées aux feuilles, plates, sans enveloppe universelle: cette plante croit dans les jardins, parmi les plantes potagères: elle est représentée dans Blackwel, pl. 517; dans la douzième Centurie de Kniphof, n^o. 2; dans Rivin, pl. 75; dans Lobel, pl. 80, & dans la septième Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France.

Toute la plante a une saveur d'ail, elle est résolutive, calmante, fondante à l'extérieur: la même plante prise intérieurement, occasionne des nausées, c'est un caustique très-dangereux; quand on la prend en grande quantité, elle produit les mêmes accidens que la ciguë aquatique: c'est un poison mortel pour les oies qui en mangent.

Lorsqu'on éprouve des envies de vomir, des vomissemens, des coliques, des engourdissemens, quelque temps après avoir eu le malheur de manger de cette plante, il est à propos de faire vomir le malade, & de lui donner ensuite quelques cuillerées de vin vieux; de vin de liqueur, un peu de thériaque, quand la stupeur, les vertiges & étourdissemens, l'engourdissement, surviennent, les acides doivent pour lors être préférés aux remèdes échauffans; le vinaigre, le jus de limon sont préférables dans ces cas; quand les irritations internes, les coliques, les nausées ne viennent à se déclarer que long-temps après avoir mangé, & quand il y a tout lieu de penser que la plante n'est plus dans l'estomach, on aura recours aux lavemens, à un laxatif doux, aux médicamens échauffans, notamment au vin, à la thériaque, aux élixirs, s'il y a des douleurs, ou seulement au petit lait, à l'eau acidulée avec du vinaigre, au jus de limon, ou à d'autres acides, s'il y a vertiges & engourdissemens: ces médicamens se peuvent pareillement prendre en lavemens.

Une fille de Servian, diocèse de Béziers, âgée de huit à neuf ans, fit bouillir une poignée de petite ciguë, qu'elle ne connoissoit point, coupée menu, pour en faire, avec de la mie de pain, une farce à des œufs. Le pere & la mere, venant du travail, mangerent avec leur famille de cette farce, sans y trouver aucun mauvais goût; le lendemain le pere fut incommodé d'un grand mal de tête, avec assoupissement; il ne pouvoit demeurer debout; cet accident fut suivi d'un vomissement,

& d'un flux de ventre ; le poux étoit fréquent ; tous les autres se trouverent en même temps plus ou moins malades ; les remèdes qu'ils prirent , ne les soulagerent point , & le surlendemain une petite fille de sept à huit ans mourut la première : le pere , âgé de quarante-cinq ans , ne lui survécut que d'un jour. Il eut avant de mourir les extrémités froides & le pouls presque imperceptible : on ouvrit le cadavre , & on trouva une férosité noire dans l'estomach , le foie dur & tirant sur le jaune , & le reste de couleur livide ; le corps n'étoit point enflé , la bouche étoit noire. Le lendemain de cette mort , une autre fille de seize à dix-huit ans , mourut aussi , après avoir souffert de grandes inquiétudes , & avoir eu le mal de tête , le vomissement & la fièvre comme les autres : la mere & trois autres enfans qui lui restoient , dont elle nourrissoit le plus jeune , éprouverent les mêmes accidens , mais ils eurent le bonheur d'y résister ; ils avoient sans doute moins mangé du fatal ragoût : quoi qu'il en soit , ils furent guéris tous quatre par une prise de bonne thériaque mêlée avec de l'eau-de-vie ; remède assez connu , qu'une personne charitable leur donna ; peut-être que les autres se seroient tirés d'affaire , s'ils eussent pris le même contre-poison.

Le 11 Mars 1723 , M. Marquet , Médecin de Nancy , fut appelé à une heure après minuit , par la fille du nommé le Febvre , Tourneur de la même Ville , pour secourir cinq personnes empoisonnées : ne sachant ni la nature , ni la qualité du poison qu'ils avoient avalé , il s'informa auprès de la Commissionnaire de ce qu'ils avoient mangé à leur souper , elle lui répondit que c'étoient des panais ; qu'elle n'en avoit pas voulu manger , parce qu'elle ne les aimoit pas : ce Médecin s'étant fait apporter des parcelles des racines en question , il remarqua par l'odeur & par le goût , plusieurs morceaux de ciguë qu'il enveloppa soigneusement dans un cornet de papier. Ne doutant donc plus de la nature & de la qualité du poison , M. Marquet fit prendre à l'instant cinq grains de tartre émétique , au pere de famille , âgé du cinquante ans ; quatre grains à sa femme & autant à son compagnon , âgé de dix-huit ans ; trois grains à chacun des enfans , délayés dans du vin de Bourgogne ; environ une demi heure après , la femme , les enfans & le compagnon commencerent à vomir , & dans chaque intervalle que laissoit le vomissement , M. Marquet faisoit prendre à chacun un gobelet de vin de Bourgogne ; ils lui déclarerent qu'ils étoient tellement engourdis que leurs bras , leurs jambes & tous leurs membres paroïssent aussi pesans que le plomb.

Pour le pere de famille , comme il avoit mangé beaucoup plus de panais que les autres , il avoit perdu la connoissance & la parole ; il étoit tombé dans des convulsions affreuses ; il avoit la bouche & les yeux tournés de travers , & faisoit avec ses membres des mouvemens & des gestulations semblables à ceux qui sont dans les accès épileptiques.

Voyant donc que l'émétique n'opéroit pas , M. Marquet redoubla la

PRÉSENS DE FLORE.

345

dose une heure après, deux heures étant passées sans effet; il donna une troisième prise, & enfin après trois heures, il en hasarda une quatrième, qui faisaient en tout la quantité de vingt grains; pour lors le malade commença à vomir; M. Marquet continua à lui donner du vin jusqu'après l'opération du remède; il remarqua que le pouls de ces cinq malades empoisonnés fut toujours naturel, réglé & tempéré sans aucun dérangement dans la circulation, ce qui nous fait voir que le poison narcotique de la ciguë, ne s'attache qu'au genre nerveux.

Le pere de famille fut cruellement tourmenté par le vomissement, parce qu'il étoit vieux, maigre & fort délicat; mais ce remède étoit un mal nécessaire: après l'effet du vomitif, M. Marquet fut obligé, pour appaiser l'inflammation & la fièvre qui survinrent au malade, de le faire saigner plusieurs fois, de lui prescrire des juleps rafraîchissans & de la tisane faite avec les racines d'Althea, de menuphar, de chicorée, la réglisse & l'orge; enfin sept ou huit jours après, ils furent tous parfaitement guéris.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est la carotte à feuilles de persil: *Æthusa bunius*. *Æthusa foliis radicalibus pinnatis, caulinis multipartito-setaceis*. Linn. *Syst. nat. edit. Reich. t. 1, p. 703. Syst. veget. 236. Carum bunius. Syst. nat. 12. p. 733. Jacq. Hort. t. 198. Carum (Bunius) umbellis septemfidis foliis radicalibus ternatis, quinatisve, caulinis bipinnatis linearibus, summis setaceis. Gouan. illust. 20. Daucus petro-selini seu coriandri folio. Morif. hist. 3, p. 274, sect. 9. Bunius. Dalech. hist. 274. Bauh. hist. 3, p. 29. Daucus pyrenaicus tenuifolius, foliis odore citri. Pluk. t. 173. Les feuilles radicales de cette espece sont ailées, à folioles ovales, fendues aussi en aîles, découpées, luisantes: les feuilles de la tige sont doublement ailées, linéaires, très-étroites; les pétioles sont en gaine entortillés par le bord; les enveloppes du côté extérieur sont le plus souvent ternes, soyeuses, plus longues que les fleurons; les ombelles sont divisées en sept; les petites ombelles sont à quatre fleurs, les fleurs sont blanches, égales, sujettes à s'avorter; les semences sont un peu oblongues, sillonnées par trois côtes dorsales, membraneuses, comprimées. Cette espece croît dans les Pyrénées & est représentée dans l'*Hortus Viennensis* de Jacquin, dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 3, sect. 9, pl. 2, fig. 16, & dans Plukenet, pl. 173.*



TROISIÈME ESPECE.

La troisième espece est le meum : *Æthusa meum*. *Æthusa foliis omnibus multipartito fetaccis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 704. fift. Veget. 237. Athamantia (meum) foliolis capillaribus, seminibus glabris, striatis. spec. plant. Hort. Cliff. 93. Hort. Upf 60. Mat. Med. 78. Roy. Lugdb. 97. Sauv. Monfp. 257. Hall. helv. n°. 761. Mill. Dict. n°. 1, Pall. it. 2, p. 28. Kniph. Cent. 4, n°. 10. Meum Athamantium. Jacq. Aufl. t. 303. Ligusticum (meum) foliolis capillaribus. Crantz. Austr. p. 199. Sefeli meum. Scop. Carn. 2, n°. 352. Meum foliis Anethi. Bauh. pin. 178. Meum. Riv. t. 62. Dod. pempt. 305. Purg. 978. La racine de cette plante est grosse, vivace, à plusieurs jets, couronnée par des foies; les feuilles ne sont pas éparfes si amplement que celles du fenouil, elles sont aussi moins amples, les premières ailes font plus grandes & faites en fautoir aux environs du nerf; elles font toutes très-étroites, de la longueur du nerf, elles font presque quatre fois ailées; les petites ailes troisièmes jettent sur-tout d'un seul côté des découpures capillaires, oblongues, simples ou bifourquées, elles font courtes, & se ramassent en faisceaux autour du nerf, la tige est haute d'un pied, la fleur est d'un blanc-verd. Cette plante est représentée dans la quatrième Centurie de Kniphoff, pl. 10; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 303; dans Rivin, pl. 62; dans les plantes purgatives de Dodoens, pl. 62; dans Blackwel, pl. 525; dans l'*Ectypa* de Ludwig, pl. 66: elle croît aux environs de Montpellier, sur les montagnes des Vosges en Lorraine, sur celles d'Auvergne.*

La saveur & l'odeur des semences font âcres, presque semblables à celles du Mélilot odorant: on vante beaucoup les vertus diurétiques de cette plante: on recommande un gros de ses racines avec l'esprit de vin, contre les douleurs hystériques, même la seule racine suffit; il est probable que cette plante est emmenagogue, & qu'elle peut convenir dans les maladies froides. En Angleterre on prend son infusion comme febrifuge: la décoction de meum, de la gentiane rouge & du polygala amara a été d'un grand secours en Moravie dans les maladies épizootiques des vaches; dans la basse Carinthie, on en donne aux vaches phthifiques; ceux qui s'appliquent à l'Art vétérinaire se servent plus souvent de ses racines, que les Médecins.



GENRE

GENRE XXXVII.

De la Coriandre.

Le caractère de ce genre, *Coriandrum*. *Tourn. & Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle à un petit nombre de rayons, & la partielle à un grand nombre; l'enveloppe universelle est à peine monophylle; la partielle est à trois feuilles linéaires: le périanthe propre est à cinq dents, la corolle universelle est difforme, rayonnée, les fleurons du disque sont stériles: la corolle propre du disque est hermaphrodite; les pétales sont au nombre de cinq, recourbés en forme de cœur, inégaux, dont l'extérieur est très-grand, partagé en deux: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples: les antheres sont rondes, le germe du pistil est inférieur, les styles sont au nombre de deux, éloignés: les stigmates du rayon sont en tête: le fruit est sphérique, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, hémisphériques, concaves: on en trouve en France deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la coriandre cultivée: *Coriandrum sativum*. *Coriandrum fructibus globosis*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 704. Hort. Cliff. 100. Hort. Ups. 63. Mat. Med. 63. Roy. Lugdb. 109. Sauv. Monsp. 260. Mill. dict. n°. 1. Hall. helv. n°. 764. Dærr. nass. p. 90. Coriandrum majus. Bauh. pin. 158. Riv. t. 70. Coriandrum. Cam. epit. 523. Blacw. t. 176. Ludw. Eët. t. 37. Kniph. Cent. 10, n°. 26.* La racine de cette espece est menue, blanche & garnie de quelques fibres: sa tige est cylindrique, simple, lisse & moëlleuse; elle s'éleve à 18 ou 20 pouces: ses feuilles inférieures sont arrondies & dentelées; les supérieures sont plus profondément découpées & divisées en lanieres très-étroites, les fleurs sont au haut des rameaux, disposées en parasols, formées en rose, composées de cinq pétales inégaux, échancrés, de couleur blanche, purpurine, & d'un calice qui se change en deux graines, qui jointes ensemble font une sphere entiere, d'abord verte, ensuite d'un jaune pâle: l'odeur de toute la plante, mais particulièrement des graines fraiches, est forte & puante, cependant elle s'adoucit en séchant, & les graines acquierent une saveur douce & agréable, elles sont grises, rondes, de la grosseur d'un petit pois. Cette plante est représentée dans Rivin, pl. 70; dans Blackwel, pl. 176; dans Ludwig, pl. 37, & dans la dixieme Centurie de Kniphof, n. 26. Elle croit naturellement dans les champs aux

Tome II.

X x

environs de Montpellier : elle est annuelle, on la cultive facilement dans les jardins, elle vient en toute sorte de terrains cultivés, & les campagnes en sont couvertes aux environs de Paris, du côté d'Aubervilliers. On sème la graine au mois de Mars, & on sarcle le plan six semaines après, si les mauvaises herbes prennent le dessus; on s'en dispense pour l'ordinaire, on recueille sa graine à la fin d'Août, on arrache ou on coupe toute la plante; & comme cette graine se détache au moindre ébranlement, pour ne pas en perdre autant qu'on en tiroit, il faut faire porter sur le champ des draps qu'on coud ensemble, sur lesquels on la pose aussi-tôt qu'elle est coupée, & on la bat tout de suite. Une seconde précaution à prendre, qui n'est pas moins nécessaire, c'est de faire cette moisson le matin à la rosée, les graines se conservent bonnes à semer pendant deux ans.

Les Brasseurs mettent quelquefois de la coriandre dans la composition de la bière, pour lui donner un bon goût : cette graine a les mêmes vertus que l'anis, on s'en sert pour en faire de petites dragées : elle fait aussi la base d'une liqueur qu'on nomme pour cette raison *Eau de Coriandre*, qui est fort agréable à boire & assez salutaire.

La feuille de la coriandre cuite avec de la mie de pain, est bonne en cataplasme contre les tumeurs enflammées; sa graine est carminative & stomachique. Les Auteurs se disputent sur la vertu médicinale de cette plante : la plupart des Arabes & des Grecs lui attribuent une vertu narcotique, froide, étant dissoute, & désobstruative. Matthioli est du même sentiment : il prétend qu'on ne doit jamais se servir de sa graine, soit en Médecine, soit dans les alimens, avant de l'avoir macérée dans du vinaigre. Tragus avertit aussi les Droguistes de ne point vendre de cette graine sans être préparée de la forme ci-dessus, ou bien avec le suc, à moins qu'ils ne veuillent prendre du poison à la place de remède.

Lobel & Alpinus sont d'un sentiment contraire : ce dernier assure que les Egyptiens font un grand usage de cette plante encore verte; il en est de même des Espagnols, selon Amatus, ils en usent très-fréquemment & la regardent comme un cordial. Cependant l'expérience a appris aux Moines qui ont fait des Commentaires sur Mesuë, que beaucoup d'Espagnols deviennent foux pour faire usage de cette plante, & que c'est pour avoir soin de ces malades, qu'on voit un si grand nombre d'hôpitaux. La puanteur que l'on sent quand on la brise dans les doigts, fait voir qu'elle contient de la malignité : quoi qu'il en soit, J. Bauhin croit qu'il ne faut pas user témérairement, sur-tout sans préparation, de ce remède, à cause de la malignité que beaucoup de gens lui attribuent, fondés sans doute sur l'expérience.

Mais Zwelfer croit que la qualité nuisible de la graine de coriandre, si toutes fois elle en a, lui vient de son humidité excrémentielle; & de l'usage immodéré qu'on en fait; car cette graine verte répand une odeur

puante qui se dissipe quand elle seche, c'est pourquoi il examine si cette dangereuse qualité se corrige mieux par le vinaigre, qu'on verse dessus, que par le simple desséchement; & enfin il conclut pour ce dernier moyen, parce qu'il ne détruit pas la vertu carminative & balsamique, au contraire, il la conserve & l'augmente: car les huiles essentielles se développent beaucoup par le desséchement dans plusieurs aromates: mais le vinaigre dépouille cette graine de sa vertu principale, car il fige les parties huileuses, volatiles & spirituelles, & fait un autre composé, comme l'expérience le fait voir. S. Pauli, F. Hoffmann, Ermuller, P. Herman, éclairés par l'expérience journalière, sont dans le même sentiment; la graine de coriandre divise les fucs gluans de l'estomach, & dissipe les vents & les rots qui sont les suites de l'épaississement: on les recommande fort à ceux qui ont mal à la tête par sympathie avec l'estomach; elle est aussi un peu astringente, & c'est par-là qu'elle aide à la digestion: elle est utile dans le crachement de sang, dans les regles trop abondantes & dans les flux de ventre: de plus on croit qu'elle dissipe les écrouelles: on la vante extérieurement dans les hernies produites par les vents. Quelques Médecins recommandent les dragées de coriandre à ceux qui boivent des eaux minérales froides: l'abus qu'on feroit de cette semence, disposeroit néanmoins à l'inflammation, ainsi que les autres remèdes de cette espece. Les semences de coriandre entrent dans l'eau chaude de la Pharmacopée de Londres: elles entrent dans la décoction antivénérienne laxative, l'eau de mélisse & de menthe composée de la Pharmacopée de Paris.

Quand on prescrit la coriandre aux animaux dans les cas analogues à ceux des hommes, c'est à la dose d'une demi-once.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la coriandre testiculée: *Coriandrum testiculatum*. *Coriandrum fructibus didymis*. Hort. Cliff. 100. Roy. Lugd. 109. Sauv. Monsp. 260. Mill. Diçl. n^o. 2. *Coriandrum minus testiculatum*. Bauh. pin. 158. Pluk. Almag. 120. *Coriandrum minus odorum*. Bauh. hist. 3, p. 91. *Coriandrum sylvestre foetidissimum*. Bauh. pin. 158. Segu. Veron, p. 228. L'odeur de cette espece est plus puante que celle de la cultivée, sa tige est anguleuse, son ombelle est le plus souvent simple: le plus rarement composée; l'enveloppe universelle est à une fleur: il n'y a point de partielle; les pétales ne sont pas radiés, les antheres sont pourpres; les germes sont inférieurement didymes. Cette espece est représentée dans l'*Almagestum* de Plukenet, pl. 169, fig. 2, & dans la septième Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France. Elle croît naturellement aux environs de Montpellier; elle est annuelle.

X x ij

GENRE XXXVIII.

Le Scandix.

Le caractère du Scandix est d'avoir l'ombelle universelle du calice longue, à peu de rayons, la partielle plus abondante en rayons; il n'y a point d'enveloppe générale; la partielle est à cinq feuilles, de la longueur de la petite ombelle; le périanthe propre est fané; la corolle universelle est difforme, rayonnée; les fleurons du disque sont stériles; la corolle propre est à cinq pétales, réfléchis, échancrés, les intérieurs sont plus petits, l'extérieur est plus grand. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont rondes; le germe du pistil est oblong, inférieur, les styles sont au nombre de deux, en forme d'âlène, de la longueur du plus petit pétale, distans, persistans; les stigmates sont obtus à fleurons rayonnans. Il n'y a point de péricarpe, c'est un fruit très-long, en forme d'âlène, qui se partage en deux; les semences sont au nombre de deux, en forme d'âlène, convexes, sillonnées d'un côté, planes de l'autre: il y a en France plusieurs especes de Scandix.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le peigne de Vénus: *Scandix pecten*. *Scandix feminibus rostro longissimis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 705. Hort. Cliff. 101. Hort. Ups. 64. Roy. Lugdb. 111. Jacq. Aust. t. 263. Scop. carn. 2, n°. 349. Pollich. Palat. n°. 296. Neck. Gallob. 150. Leers herb. n°. 209. Mærch. haff. n°. 239. Mattusch. fil. n°. 203. Darr. nass, p. 267. Myrrhis seminis cornu longissimo. Hall. helv. n°. 754. Charophyllum pecten veneris. Crantz. Aust. p. 189. Scandix. Riv. pent. t. 37. Dod. purg. 502. Pempt. 701. Scandix, femine rostrato, vulgaris. Bauh. pin. 152. Pecten veneris. Cam. epit. 302. Bauh. hist. 3, p. 71. Sa tige est haute d'un pied, ses feuilles sont longues, hérissées, divisées très-mince-ment, à ailes ailées; les petites ailes sont partagées en deux ou en trois très-profondément, lancéolées, étroites; les ombelles sont très-simples, presque à deux rayons, les particulieres sont aussi à peu de fleurs: il n'y a point d'enveloppe universelle, la partielle a depuis cinq jusqu'à sept feuilles larges; les fleurs sont blanches, les extérieures sont très-difformes, le pétale le plus extérieur est très-grand; les pétales des fleurs intérieures, sur-tout des mâles, sont presque égaux; le fruit de la base est cylindri-*

PRÉSENS DE FLORE.

351

que, ftrié, mais à corne très-longue, simple. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 263; dans Rivin, pl. 37, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle & croît naturellement dans les champs par toute la France.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le cerfeuil musqué, la cicutaire odorante: *Scandix odorata*. *Scandix seminibus sulcatis angulatis*. Hort. Cliff. 101. Hort. Upf. 64. Roy. Lugd. 111. Mench. hass. n°. 228. Black. t. 243. Kniph. Cent. 4, n°. 74. *Myrrhis foliis triplicato pinnatis, mollibus, seminibus sulcatis, maximis*. Hall. helv. n°. 753. *Myrrhis odorata*. Scop. Carn. edit. 2, n°. 341. *Odorata*. Riv. t. 56. *Myrrhis major*, *Cicutaria odorata*. Bauh. pin. 160. *Myrrhis*. Dod. pempt. 701. Cette espece ressemble assez au cerfeuil ordinaire, (Voyez la troisieme espece) par la forme & la decoupure de ses feuilles: mais elle est plus velue, exhalant une odeur aromatique, tirant sur celle de l'anis, le pied est gros & jette une quantité de feuilles, qui font un grand écart; quelquefois il pousse une tige, & quelquefois il n'en pousse point: cette tige est grosse & cannelée, garnie de quelques rameaux, dont les sommités sont terminées par des bouquets de fleurs en parasol, auxquelles succèdent des graines grosses & longues, convexes & aplatiées d'un côté, cannelées de l'autre, de couleur de café. Cette plante est commune dans les Alpes, les montagnes du Dauphiné & de la Provence, de même que sur celles d'Auvergne. Elle est représentée dans Blackwel, pl. 243; dans Kniph. Cent. 4, n°. 74, dans Rivin, pl. 56, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Le cerfeuil musqué ne se sème qu'au printemps, soit sur couches, soit sur terre; il faut attendre patiemment qu'il soit levé, car la graine demeure quelquefois des mois entiers sans paroître; cependant il faut avoir soin de tenir l'endroit où l'on a semé, net de mauvaises herbes, & l'arroser souvent: le cerfeuil musqué a les mêmes propriétés que le cerfeuil ordinaire, il a de plus une propriété béchique; fumé avec le tabac, il soulage les asthmatiques: sa décoction est emménagogue.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le cerfeuil cultivé: *Scandix cerefolium*, *scandix seminibus nitidis ovato-subulatis, umbellis sessilibus lateralibus*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 706. Hort. Cliff. 100. Flor. Suec. 242,

255. *Mat. Med.* 83; *Gron. Virg.* 32. *Roy Lugdb.* 111. *Jacq. Aust.* t. 390. *Manch. haff.* n^o. 240. *Cerifolium foliis glabris, triplicato pinnatis, lobulis obtusis.* *Hall. helv.* n^o. 747. *Charophyllum (cerifolium) caule lavi glabro, feminibus levibus nigris.* *Crantz. Aust.* p. 191. *Charophyllum feminibus levibus, umbellis ad nodos sessilibus.* *Bauh. hist.* 492. *Charophyllum sativum.* *Bauh. pin.* 152. *Knorr. del. Hort.* 2, t. c. 8. *Cerifolium.* *Dod. pempt.* 700. *Blackw. t.* 236. *Riv. t.* 42. Cette espece est annuelle, je la crois exotique, mais elle est si commune en France, quoique cultivée, qu'il n'est guere possible de n'en pas parler ici. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 390; dans les *Délices* de Knorr, t. 2, pl. c. 8; dans Blackwel, pl. 236; dans Rivin, pl. 42, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

Sa culture est fort simple: on la sème en toute saison depuis le printemps jusqu'au mois d'Août, mais elle monte trois semaines après, en sorte qu'il n'en faut semer que très-peu à la fois, à proportion de son besoin; pour ne pas manquer de cerfeuil, il faut être attentif d'en semer tous les quinze jours, & pendant les mois de chaleur: il faut le semer à l'ombre de quelques murs, & l'arroser tous les jours, sans quoi il jaunit & durcit.

On le sème également à la volée & par rayons, mais cette dernière manière vaut mieux, on le coupe plus promptement; pour en avoir plutôt au printemps, il faut en semer quelques bordures au pied de quelque mur bien exposé, lorsqu'on n'a pas de couches pour en semer sous cloches.

La grande semaille pour l'automne & pour l'hiver, se fait depuis la fin d'Août jusqu'au commencement d'Octobre; le dernier semé est celui qui monte le plus tard en graine au printemps, & qui fournit par conséquent le plus long-temps. Il réussit dans toute terre, pourvu qu'elle soit séparée; la semence de cerfeuil ne se conserve bonne que deux ans, encore décline-t-elle les secondes années. Il faut couper le cerfeuil le matin à la rosée, quand sa semence paroît noircir en plus grande partie, & la laisser sécher encore quelques jours au soleil sur un drap; on la froisse avec la main, ou la remue, & on la renferme; l'usage qu'on fait du cerfeuil pour la cuisine se réduit aux salades, dont il est une des principales fournitures; aux soupes & aux farces dans lesquelles on le mêle avec d'autres herbes; mais on doit observer de ne le mettre dans le bouillon qu'un demi-quart d'heure avant qu'on le prenne, sans quoi, il perdrait son goût & sa vertu. Il est beaucoup plus employé dans la Médecine; on s'en sert dans les bouillons rafraichissans & les décoctions apéritives; il purifie le sang & aide à la circulation. Son jus exprimé, pris à trois ou quatre onces avec autant de bouillon de veau, est très vanté pour la jaunisse & les pâles couleurs; sa feuille bouillie avec le lait, est un excel-

PRÉSENS DE FLORE.

353

lent remède contre les hémorroïdes ; on met cette infusion dans le bassin d'une chaise percée, on s'assied dessus, & on s'expose à la vapeur, que l'on souffre aussi chaud qu'il est possible ; elle amollit & détend les parties gonflées, on les baigne ensuite avec l'infusion même, quand la plus grande chaleur est passée : il n'est point d'hémorroïdes externes que cela ne guérisse ou ne soulage beaucoup, répété trois ou quatre fois : l'effet n'est pas si prompt ni si sûr pour celles qui sont internes ; mais on en reçoit toujours quelques soulagemens. Un habile Médecin assure qu'en se faisant seringuer à plusieurs reprises avec cette infusion, lorsqu'on peut introduire une petite canule, assez souvent la guérison s'ensuit.

La décoction de cette plante est aussi utile extérieurement qu'intérieurement, on l'applique sur le ventre en fomentation pour la colique, & sur les parties menacées d'inflammation : cette même décoction mêlée avec un peu d'eau-de-vie, adoucit & mondifie les érétyeles ; le marc appliqué de même sur les meurtrissures, dissout le sang coagulé, & empêche son épanchement. Sa feuille prise en boisson, après avoir trempé quelques heures, provoque les urines & rafraichit en même temps, outre qu'elle aide à la digestion, en sorte qu'elle est toute à la fois vulnérinaire, détensive & apéritive. Son suc seul ou mêlé avec du nitre purifié, & le sirop des cinq racines, pris assidûment de quatre heures en quatre heures, est fort utile dans toutes sortes d'hydropisies : il rétablit les urines supprimées & les rend moins troubles, moins boueuses & moins rouges ; c'est un doux diurétique qui n'irrite pas, & qui calme au contraire & apaise l'inflammation ; ce remède est spécifique, & s'il ne guérit pas un hydropique, on en trouve rarement un aussi bon. La feuille de cerfeuil a encore la vertu de dissiper les loupes commençantes ; on la fait amortir sur une pelle chaude, & on l'applique en cataplasme sur la loupe, ce qu'on réitère trois ou quatre fois : un verre du jus de cette feuille est souverain pour guérir les pleurésies : les femmes se servent très-souvent de l'infusion pour leurs bains de propreté. Quand on prescrit le suc de cette plante aux animaux, c'est à la dose d'une demi livre.

QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième est le Myrrhis sauvage à semences rudes : *Scandix antrifcus*. *Scandix feminiibus ovatis hispidis, corollis uniformibus, caule levi.* *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 706. Jacq. Aust. t. 154. Reyg. Ged. 2, p. 66. Pollich. palat. n°. 297. Gquan, illust. pag. 14 Leers herb. n°. 211. Mattusch. fl. n°. 204. *Caucalis vaginis lanuginosis, foliis triplicato-pinnatis, seminibus rostratis.* *Bauh. pin. 190. Myrrhis sylvestris**

aquicolorum. *Column. Ecph. 1, p. 100.* C'est une jolie plante haute de neuf pouces, ou d'un pied ou d'une coudée, foible & tendre; sa tige est courte, rameuse, peu élevée; les gaines sont grandes, ciliées; les feuilles sont hérissées, trois fois ailées, ayant leur nerf un peu large, leurs derniers petits lobes plus larges que le nerf, lancéolés, simples ou brièvement dentelés; les ombelles sont rares & petites. Il n'y a point d'enveloppe universelle, la partielle a quatre ou cinq folioles lancéolées, un peu larges. Il y a autant de fleurs, toutes fertiles; les pétales sont un peu difformes, blancs, réfléchis, de façon qu'ils paroissent en forme de cœur, le dernier pétale très-grand, ceux du milieu médiocres, les intérieurs très-petits, les semences sont en forme de cœur, hérissées, supérieurement glabres; les tubes sont persistans, droits, applatis l'un sur l'autre: cette plante est annuelle; on la trouve aux environs de Montpellier. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 154; dans Rivin, pl. 34, & dans l'*Ecphrasis* de Columna, pl. 112.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce est le Myrthis de Crète: *Scandix australis. Scandix seminibus subulatis hispida, floribus radiatis, caulibus lavibus.* *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 707. Mill. dict. n.º. 2. Scandix seminibus rostratis petalis pedunculo brevioribus.* *Sauv. Monsp. 260. Scandix Creticus minor. Bauh. pin. 152. Scandix semine rostrato, italica. Bauh. Prod. 78. Anisomarathrum. Column. Ecph. 1, p. 89.* Les tiges sont lisses, les fleurs sont radiées, les semences sont hérissées, en forme d'âlène. Gérard dans son *Flora Gallo-Provincialis* prétend que c'est une variété du peigne de Vénus: elle est annuelle, & croît aux environs de Montpellier, dans la Provence; & est représentée dans le *Columnæ Ecphrasis*, pl. 60.

GENRE XXXIX.

Le Cerfeuil.

Le caractère de ce genre de plante *Charophyllum. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle qui s'étend, & la partielle presque égale par le nombre des rayons; on ne remarque aucune enveloppe universelle; mais la partielle est à cinq folioles lancéolées, concaves, réfléchies; presque de la longueur de la petite ombelle, le périanthe propre est fané, la corolle universelle est uniforme; les fleurons du disque sont stériles. La corolle propre est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, un peu plane, à
pointe

PRÉSENS DE FLORE 355

pointe réfléchie ; les extérieures sont un peu plus grandes , les filamens des étamines sont au nombre de cinq , simples , de la longueur de la petite ombelle , les antheres sont rondes , le germe du pistil est inférieur , les styles sont au nombre de deux , réfléchis , les stigmates sont obtus ; le péricarpe est un fruit oval , oblong , pointu , lisse , partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux , oblongues , supérieurement amincies , convexes d'un côté & planes de l'autre ; les semences du disque avortent souvent : il s'en trouve quelques especes en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le cerfeuil sauvage : *Carophyllum sylvestre*. *Charophyllum caule stricto geniculis tumidiusculis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 708. Flor. suec. 2, n^o. 257. Mat. Med. 83. Mill. Dict. n^o. 1, Jacq. Aust. t. 149. De Neck. Gallob. n^o. 148. Scop. carn. 2, n^o. 366. Pollich. pal. n^o. 241. Manch. haff. n^o. 241. Mattusch. fl. n^o. 205. Darr. nass. p. 75. Charophyllum flosculis omnibus fertilibus, caule aequali. Sp. plant. 1. p. 258. Charophyllum seminibus levibus, nitidis petiolis, rameis aequalibus. Hort. Cliff. 101. Flor. suec. 248, 247. Roy. Lugdb. 112. Charophyllum sylvestre perenne, cicuta folio. Tourn. inst. 114. Flor. Lapp. 104. Charophyllum caule sulcato, seminibus levibus, non striatis nigris. Crantz. Aust. p. 192. Ceresolium foliis triplicato pinnatis acutè dentatis, glabris, nervis hirsutis. Hall. Helv. n^o. 748. Ceresolium sylvestre. Riv. t. 43. Myrrhis sylvestris seminibus levibus. Bauh. pin. 160. Cicutaria vulgaris. Dod. pempt. 701. Bauh. hist. 3, p. 181. La tige de cette espece est filionnée ; le périanthe commun est cylindrique , les pétales sont entiers , planes , les extérieurs sont plus grands , l'ombelle est rayonnée ; les fleurs sont flosculeuses , fertiles. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin , pl. 149 ; dans Rivin , pl. 43 ; dans les *Ombellifères* par Morison , pl. 1 , fig. 41 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans les vergers , les lieux cultivés ; elle est vivace : l'âne en est très-friand , c'est même le seul animal qui en mange : Miller prétend que cette plante produit les mêmes effets que la ciguë , mais avec moins d'activité. M. le Chevalier de Linné croit que les vertus qu'on lui attribue sont douteuses , & la soupçonne vénéneuse ; au surplus elle est amere & âcre au goût , quelques Auteurs la regardent comme résolutive : on l'emploie pour arrêter les progrès de la gangrene.*



S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le cerfeuil bulbeux : *Charophyllum bulbosum*. *Charophyllum caule levi, geniculis tumido, basi hirto*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 709. Leys. hal. 258. Gmel. fib. 1, p. 211. Mill. Dict. n^o. 2. Jacq. Aust. t. 63. Reyg. Ged. 2, p. 66. Scholl. Barb. n^o. 238. Pollich. palat. n^o. 299. Manch. haff. n^o. 242. Mattusch. fil. n^o. 206. Kniph. Cent. 8. n^o. 25. Dærr. nass. p. 25. Myrrhis radice bulbosâ, caule infernè hirto, supernè levi, foliis triplicato pinnatis, acute incis. Hall. helv. n^o. 752. *Charophyllum foliis supra decem positis : caulibus articulis levibus supernè incrassatis*. Hort. Ups. 64. *Charophyllum radice turbinatâ carnosâ*. Hort. Cliff. 102. Roy. Lugdb. 112. *Charophyllum caule maculato, infernè hispido, supernè glabro, radice bulbosâ*. Crantz. Aust. p. 189, n^o. 2. *Myrrhis caule infernè hirsutissimo, supernè glabro*. Willd. Diss. 7. & obs. p. 43. *Bubocastanum minus*. Bauh. pin. 162. *Cicuraria bulbosa*. Bauh. pin. 161. Bauh. hist. 3, p. 183. *Myrrhis annua semine striato levi, tuberosa nodosa, coniophyllum*. Pluk. Almag. 249. La racine de cette espece est turbinée ou ovale ; la tige est haute de six pieds, lisse, maculée de roux ; les articulations sont glabres, gonflées au sommet : celles d'en bas sont poilueuses ; les feuilles sont découpées, supérieurement glabres, à pétioles & à carène parsemées en dessus de poils blancs vagues : La petite enveloppe est à cinq ou sept folioles en forme d'âlène, inégales, presque réunies par la base ; les pétales sont blancs, en forme de cœur, inégaux, quelques fleurons du disque sont stériles. Cette espece est représentée dans le *Lora Austriaca* de Jacquin, pl. 63 ; dans la huitième Centurie de Kniphoff, n^o. 25 ; dans l'*Almag.* de Plukener, pl. 206, fig. 2 : elle est bisannuelle & croît naturellement en Alsace, en Dauphiné, en Franche-Comté : on en mange au commencement du printemps la racine.*

T R O I S I E M E E S P E C E .

La troisième espece est le cerfeuil à fleurs panachées : *Charophyllum temulum*. *Charophyllum caule scabro, geniculis tumidis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 710. Jacq. Aust. t. 65. Pal. it. 3, p. 195. Scholl. Barb. n^o. 239. Leers. n. 214. Pollich. palat. n^o. 300. Manch. n^o. 243. Mattusch. fil. n^o. 207. Dærr. nass. p. 76. *Myrrhis foliis hirsutis, laciniis obtusis, caule geniculato*. Hall. helv. 750. Riv. t. 49. *Charophyllum caule maculato, geniculis tumidis*. Hort. Cliff. 102. *Flor. Suec. 244, 258. Roy. Lugdb. 112. Gort. Galv. 54. Charophyllum caule maculato,**

PRÉSENS DE FLORE. 357

*scabro, geniculis tumidis, umbellis floridis declinatis. Crantz Aust. p. 190. Charophyllum flosculis marginalibus monoelinis, centralibus abortivis. De Neck. Gallob. 147. Charophyllum sylvestre. Bauh. pin. 152. Tabern. 94. Myrrhis annua vulgaris, caule fusco. Morif. hist. 3, p. 302, sect. 9. Sa tige est raboteuse, maculée; ses nœuds sont gonflés, les ombelles sont panachées, les petites ombelles avortent au milieu; la semence est lisse. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 65; dans Rivin, pl. 49; dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 10, fig. 7, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est bisannuelle, & se trouve par toute la France le long des champs, des chemins & des hayes: M. de Necker en a trouvé en Flandre.*

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le cerfeuil hérissé: *Charophyllum hirsutum. Charophyllum caule equali, foliolis incisis acutis, fructibus biaristatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 710. Mill. Dict. n. 5. Jacq. Aust. t. 148. Gouan. illust. p. 15. Leers herb. n. 215. Manch. haff. n. 244. Matusch. sil. n. 208. Dærr. nass. p. 76. Myrrhis radice prælongâ, foliis triplicato pinnatis, acutis, seminibus cylindricis. Hall. helv. n. 751. Charophyllum foliolis dissectis, petiolis ramifidis, universalibus utrinque membranâ acutis. Hort. Cliff. 101. Roy. Lugdb. 111. Sauv. Monsp. 262. Charophyllum caule inæquali, seminum striatorum corniculis maximè distantibus. Crantz Aust. p. 194. Scandix hirsuta. Scop. Carn. edit. 2, n. 350. Carefolium latifolium hirsutum album & rubrum. Morif. hist. 3, p. 304, sect. 9. Cicutaria latifolia hirsuta. Bauh. hist. 3, p. 182. Cicutaria palustris latifolia alba. Bauh. pin. 161. Cicutaria palustris latifolia rubra. Bauh. pin. 161. Myrrhis palustris. Riv. pent. 50. Myrrhis Broccenburgensis. Bauh. pin. 160. Hall. opusc. 182. Bauh. hist. 3, p. 78. Sefeli montanum cicuta folio subhirsutum. Bauh. 161. Prodr. 81. La plante est poileuse; la tige est fistuleuse, cylindrique, très-hérissée, à poils un peu roides; les feuilles sont découpées, un peu nues, raboteuses en dessus, à veines ciliées; les folioles sont à peine au delà de cinq dans chaque petit rameau des feuilles; les feuilles sont à points blancs au-dessus des petites dents: l'ombelle est convexe, se penchant avant sa floraison; la petite enveloppe est à cinq feuilles, lancéolées, pointues, vertes, de la longueur de la petite ombelle; les fleurs sont blanches sans être rayonnées, plusieurs sont stériles; les pétales sont réfléchis en forme de cœur; les étamines sont élevées, plus longues que la corolle; les fruits sont cylindriques, légèrement striés, terminés par deux arrêtes distinctes, droites,*

Y y ij

obtusés au sommet, roides. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 148; dans l'histoire des Plantes par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 10, fig. 6. Elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Montpellier.

 GENRE XL.

De l'Impératoire.

Le caractère de l'Impératoire : *Imperatoria*. Linn. est d'avoir l'ombelle universelle étendue, plane; la partielle inégale : il n'y a point d'enveloppe universelle; la partielle a une ou deux folioles, très-menues, presque de la longueur de la petite ombelle, le périanthe propre est fané. La corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales réfléchis, échancrés, égaux : les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus; il n'y a point de péricarpe; le fruit est rond, applati, à moitié bossu, échancré, partagé en deux, les semences sont au nombre de deux, ovales, doublement sillonnées, environnées d'un bord léger : il n'y en a qu'une espece.

E S P E C E.

Cette espece est la grande Impératoire : *Imperatoria ostruthium*. *Imperatoria*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 712. Hort. Cliff. 103. Hort. Upf. 65. Mat. Med. 84. Mill. Dict. n°. 1. Hall. helv. n°. 805. Black. t. 279. Riv. pent. t. 7. Bauh. pin. 156. Camar. epit. 532. Scop. carn. 2, n°. 328. Mattusch. fil. n°. 210. Selinum (Imperatoria) foliis tripartito divisis & subdivisis. Crantz *Aust. p. 174. Astringia. Dod. purg. 500. Imperatoria major. Garidel ic. 55. Scheuch. Alp. 2, p. 156. Magistrantia. Cam. epit. 592.* La racine de cette espece est oblongue, grosse, ridée, articulée, se propageant par rejettons, jaune en dehors, blanche en dedans : la tige est haute de deux pieds, au sommet de laquelle naît une large ombelle blanche : les feuilles sont radicales, divisées en trois folioles larges, ovales, à grandes dentelures, quelquefois trois fois ternées : la plante a à peu-près le port de l'angélique, mais moins rameuse & moins fistuleuse : les fleurs sont rosacées, en ombelle; elles ont cinq pétales en cœur, recourbés, presque égaux : il n'y a point d'enveloppe universelle; la partielle est composée de plusieurs folioles menues, de la longueur de la petite ombelle; l'ombelle universelle est composée*

PRÉSENS DE FLORE. 359

de plusieurs rayons, plane; la partielle est inégale; le fruit est ob rond, comprimé, se divisant en deux semences arrondies, marquées de deux sillons, entourées d'un léger rebord. Cette plante est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, planche 279; dans Rivin, pl. 7, dans les Plantes de Provence, par Garidel, pl. 55, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement aux pieds des Alpes & des montagnes d'Auvergne: elle est vivace. Elle fleurit en Juin, les graines sont mûres en automne; elle se multiplie par graines ou par ses racines qu'on partage; dans le premier cas, on sème les graines en automne, dès qu'elles sont mûres, dans une platebande, à une exposition ombragée, ayant la précaution de ne pas les semer trop épaisses, ni de les enterrer trop profondément; elles levent au printemps suivant; on débarrasse pour lors les jeunes plantes des mauvaises herbes; & lorsque la saison est trop sèche, on les arrose de temps en temps, ce qui accélère beaucoup leur végétation. Vers le commencement de Mai, si on trouve que les plantes soient trop près les unes des autres, on prépare une planche humide & ombragée; on éclaircit soigneusement les plantes en les laissant environ à six pouces de distance; ensuite on plante dans la planche préparée celles qu'on a arrachées, à la même distance, on les arrose convenablement, si le temps est sec, jusqu'à ce qu'elles soient reprises, après quoi il ne faut pour ces plantes d'autres soins, que de les débarrasser des mauvaises herbes, & de donner de temps en temps une légère culture à la terre: l'automne suivant, on les transplante dans une terre grasse & humide, à une exposition ombragée; elles y profitent beaucoup plus que si elles étoient trop exposées au soleil ou dans un terrain sec: c'est pourquoi dans les endroits où on n'a pas cet avantage, il faut les arroser souvent dans les temps secs, autrement elles ne croissent que très lentement: on les espace à deux pieds en tous sens dans les terrains convenables, parce qu'elles s'y étendent beaucoup & s'y accroissent, quand elles sont bien reprises, on les débarrasse de mauvaises herbes, & au printemps suivant on donne un labour à la terre, moyennant quoi, les plantes vivent plusieurs années, & donnent quantité de semences.

Si on veut les multiplier par rejets, il faut partager les racines à la Saint-Michel, & les planter à une exposition ombragée, à la même distance que celles venues de graines, observant de les arroser jusqu'à ce qu'elles aient pris racine, après quoi on les écarte comme les plantes venues de graines. On attribue à cette plante une vertu carminative, chaude, stomachique & sudorifique; on les met au nombre des remèdes alexipharmiques: sa racine s'emploie en décoction à la dose d'une once, on en prend à la dose d'un gros; on s'en sert à peu près dans les mêmes cas que l'angélique.

M. Chomel assure avoir vu de bons effets de sa tisane dans la rétention d'urine & la néphrétique: on en prend une poignée lorsqu'elle est cueil-

lie fraîchement ; on la fait bouillir dans deux pintes d'eau pendant un quart-d'heure , & on en fait boire au malade par verres : quelques-uns en font infuser une demi-once dans une chopine de vin blanc , pendant la nuit ; un verre de cette infusion est sudorifique & quelquefois diurétique : une demi poignée de ses feuilles infusées dans une pinte de vin dans un vaisseau bien bouché , est un remède utile aux enfans épileptiques : on leur en donne un petit verre le matin à jeun : ce vin est aussi très-bon pour l'asthme , la colique venteuse & l'hydropisie : on se sert pour fébrifuge de la racine d'impéatoire avec le quinquina. Hoffman recommande la racine de cette plante , comme un remède très bon pour rétablir les regles des femmes , & pour guérir la stérilité & la froideur des hommes : son principal usage est dans les maladies occasionnées par les poisons ; on la recommande aussi contre l'apopléxie : on l'emploie en gargarisme dans les affections scorbutiques de la bouche. On a même conseillé de tenir dans sa bouche un morceau de cette racine , pour augmenter la salivation , & pour se garantir de la contagion. On tire une huile essentielle des racines de l'impéatoire , qu'on donne jusqu'à six gouttes ; l'extrait se prescrit jusqu'à deux gros , & le vinaigre dans lequel on les a fait infuser , jusqu'à deux onces.

Lorsqu'on fait une incision dans la racine , les feuilles & la tige de l'impéatoire , il en découle une liqueur huileuse , d'un goût aussi âcre que le lait de tirhymale.

GENRE XLI.

Du Sefeli.

Le caractère de ce genre de plante , *Sefeli. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle roide ; la partielle très courte , multiple , globuleuse. Il n'y a point d'enveloppe universelle ; la partielle est à une ou deux feuilles , linéaires , pointues , de la longueur de la petite ombelle : le périanthe est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme , tous les fleurons sont fertiles : la corolle propre est à cinq pétales , réfléchis , en forme de cœur , un peu plane : les filamens sont au nombre de cinq , en forme d'âlène : les antheres sont simples ; le germe du pistil est intérieur , les stiles sont au nombre de deux , distans , les stigmates sont obtus : il n'y a point de péricarpe , le fruit est oval , petit , strié , partageable en deux , les semences sont au nombre de deux , ovales , convexes , striées d'un côté , planes de l'autre. Il y a en France plusieurs especes de séfeli.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le séseli des montagnes : *Seseli montanum*. *Seseli petiolis ramiferis membranaceis oblongis integris, foliis caulinis angustissimis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 715*. Hort. Cliff. 102. Roy. Lugd. 11. Dalib. Paris. 92. Sauv. Monsp. 286. Mill. dict. n°. 1. Gouan, *illustrat. p. 17*. Black. t. 426. *Siler (montanum) foliis integris glabris longè ellipticis, sine aculeatis*. Crantz *Aust. p. 185*. *Faniculum sylvestre elatius, ferula folio breviorè & longiorè*. Tourn. ex Gouan. *Meum latifolium adulterinum* Bauh. pin. 148. *Saxifraga montana minor italica foliis in breviores partes divisis*. Morif. *hist. 3 p. 272*. *Carvisolia*. Vaill. Paris. t. 5, fig. 2. La tige est haute d'un pied, cylindrique, lisse : les feuilles radicales sont plus courtes, semblables à celles de la carotte, deux fois ailées, souvent en croix vers la côte, à folioles partagées en trois ; les feuilles de la tige sont à gaine pétiolaire, entières, ailées, les folioles des ailes sont ternées ; les ailes sont partagées en trois, linéaires, un peu aiguës, un peu éloignées, plus longues, cannelées ; les ombelles sont à pédicules courts ; les semences sont poileuses. Cette espece est représentée dans Blackwel, pl. 426 ; dans le *Botanicon Parisiense de Vaillant*, pl. 5, fig. 2, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & se trouve sur les collines aux environs de Paris, de Nancy, de Montpellier & ailleurs.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le Séseli annuel : *Seseli annuum*. *Seseli petiolis rameis membranaceis ventricosis, emarginatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 714*. Hort. Cliff. 103. Roy. Lugd. 112. Sauv. Monsp. 256. Jacq. *Vind. 225*. Austr. t. 55. Scop. carn. 2, n°. 356. Gouan. *illustrat. p. 15*. Scholl. Barb. n°. 246. *Seseli foliis linearibus, triplicato-pinnatis, caule vaginoso*. Hall. *helv. n°. 762*. De la Chenal. *Seseli bienne caule recto, admodum folioso*. Crantz. *Aust. p. 204*. *Faniculum sylvestre annuum, tragoselinii odore, umbellâ allâ*. Vaill. Paris. 54. *Libanotis ternifolia germanica*. Bauh. pin. 158. La tige est terrée, de la hauteur de neuf pouces, & menue au dehors, striée ; les feuilles sont deux fois ailées, les fleurs sont d'un blanc-violet ; les petites enveloppes sont élevées au-dessus des ombelles. Cette plante est représentée dans le *Botanicon Parisiense de Vaillant*, pl. 9, fig. 4. On la trouve aux environs de Paris, de Montpellier & ailleurs.

TROISIÈME ESPECE.

La troisième espece est le Sefeli glauque : *Sefeli glaucum*. *Sefeli petiolis ramiferis membranaceis, oblongis integris; foliolis singularibus, binatisque canaliculatis levibus petiolo longioribus*. Guett. Stamp. 64. Jacq. Austr. t. 144. Gouan Illust. p. 17, n°. 7. Scop. carn. edit. 2, n°. 357. *Sefeli petiolis ramiferis membranaceis oblongis, integris, foliolis filiformibus, petiolo longioribus*. Ger. Prov. 253. *Sefeli (osseum) caule alato; ramofo patente, geniculis ossis, ramis & semine striis argenteis*. Crantz. Austr. 207. *Faniculum sylvestre, glauco folio*. Tourn. Inst. 311. *Daucus, glauco folio, similis faniculo tortuoso*. Bauh. hist. 3, p. 16. *Saxifraga montana minor glauca & rigidior*. Moris. hist. 3, p. 273. Les pétioles qui portent les rameaux sont membraneux, oblongs, entiers; les folioles sont filiformes plus longues que le pétiole; les fleurs, avant leur épanouissement, sont pourpres, & quand elles sont épanouies, elles sont blanches à antheres pourpres. Cette espece se trouve aux environs d'Etampes, dans la Provence, le Languedoc, &c. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 44.

QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième espece est le Sefeli tortueux : *Sefeli tortuosum*. *Sefeli caule alto rigido, foliolis linearibus fasciculatis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 715. *Gmel. fib. 1, p. 206*. *Mill. dict. n°. 5*. *Pollich. palat. n°. 302*. *Ænanthe striata rigida*. Hort. Cliff. 99. *Sauv. Monsp. 257*. *Sefeli Massiliense, faniculi folio*. Bauh. pin. 101. *Faniculum tortuosum*. Bauh. hist. 3, p. 16. La tige est roide, presque ligneuse, beaucoup plus large que les feuilles; les folioles partielles ne sont pas seulement opposées deux à deux, mais le plus souvent quatre : les intérieures sont plus petites, ce qui les rend fasciculées. Cette espece est représentée dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle est vivace & se trouve aux environs de Montpellier.

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquième espece est le Sefeli des Pyrénées : *Sefeli pyrenaicum*. *Sefeli foliis duplicato pinnatis; foliolis incisis acutis, involucellis setaceis, umbellulâ longioribus*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 716.
Selinum

PRÉSENS DE FLORE. 363

Selinum caule simplici, involucrio universali nullo, umbel is sex radiatis inaequalibus. Gouan. *illust.* p. 11, t. 5. *Selinum vaginis foliorum ampis, foliis triplicato pinnatis, lobulis ultimis lanceolatis linearibus, acutis, mucronatis.* De la Chenal, in *act. Helv.* VII, p. 332. *Carvi alpinum.* Bauh. *pin.* 158. *Prodr.* 84. *Burf.* VIII, 36. *Morif. hist.* 3, p. 297, *sect.* 9. La tige de cette espece est haute d'un pied, cylindrique, liriée; les feuilles sont radicales, doublement ailées, lâches, un peu écartées; les folioles ailées sont découpées longitudinalement, pointues en forme de coing: il n'y a souvent qu'une feuille sur la tige, il sort de son aisselle un rameau; les pétioles radicaux sont simples, celui de la tige est large, membraneux; l'ombelle universelle est nue, oblongue, à huit péduncules ou environ; la partielle est serrée, très-courte, uniforme; la petite enveloppe a plusieurs feuilles, elle est foyeuse, plus large que les petites ombelles. Cette plante est représentée dans les Mémoires de l'Académie de Suisse, t. 7, p. 12, dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 3, *sect.* 9, pl. 9, fig. 2, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle croît sur les Montagnes des Pyrénées.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le Sefeli élevé: *Sefeli elatum.* *Sefeli caule elongato, geniculis callosis, foliis pinnatis: pinnis linearibus distantibus.* Linn. *sist. plant. edit.* Reich. t. 1, p. 717. *Mant.* 357. *Sefeli caule filiformi rigido, foliis biternatis, foliolis teretibus, fructibus scabris.* Gouan. *illust.* 16. *Fœniculum sylvestre elatius, ferula folio longiore.* Magn. *Monsp.* 298. *Apium montanum, folio tenuiore.* Bauh. *pin.* 153. La tige est haute d'un demi pied, de la grosseur d'une plume de pigeon, fourchue, ayant ses rameaux écartés, les plus hauts étant très étroits, les feuilles sont surdécomposées, les supérieures sont seulement ternées; les folioles sont linéaires, de la grosseur d'un poil de cheval, longues d'un pouce, cylindriques; les ombelles sont fendues en trois, les petites ombelles sont serrées, à huit fleurs blanches; les petites enveloppes sont très-menues, ses semences sont tuberculées. Cette espece est représentée par Gouan dans ses *Illustrations*, pl. 8. Elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Paris, de Montpellier.



GENRE XLII.

De la Thapsie.

Cette plante, connue sous le nom botanique de *Thapsia*. Linn. a pour caractère d'avoir l'ombelle universelle du calice grande d'environ vingt rayons, d'une longueur presqu'égle, la partielle a autant de rayons presqu'égaux: il n'y a point d'enveloppe universelle, non plus que de partielle; le périanthe propre est à peine visible. La corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales, lancéolés, recourbés, les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, de la longueur de la corolle. Les antheres sont simples; le germe du pistil est oblong, inférieur: les styles sont au nombre de deux, courts, les stigmates sont obtus: il n'y a point de péricarpe, le fruit est oblong, environné longitudinalement d'une membrane partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, très grandes, oblongues, convexes, pointues de chaque côté, environnées d'un bord plane de chaque côté, entier & grand, tronquées au sommet & à la base.

On n'en connoît en France qu'une espece.

E S P E C E.

Cette espece est la Thapsie velue: *Thapsia villosa*. *Thapsia foliolis dentatis villosis basi coadunatis*. Linn. *synt. plant. edit. Reich.* t. 1, p. 717. *Hort. Cliff.* 105. *Roy. Lugdb.* 113. *Mill. dict. n°.* 1. *Thapsia latifolia villosa*. *Bauh. pin.* 148. *Thapsia*. *Clus. hist.* 2, p. 192. Cette plante est vivace, croît naturellement aux bords de la mer, dans nos provinces méridionales, principalement en Provence: sa racine est fusiforme, sa tige est herbacée, rameuse, striée, velue; ses feuilles sont alternes, velues, amplexicaules, deux fois ailées, ayant leurs folioles dentelées, réunies à leur base. Ses fleurs sont au sommet, rosacées, en ombelle, ayant cinq pétales lancéolés, recourbés, sans aucune enveloppe; l'ombelle générale est grande, composée d'environ deux rayons, d'une hauteur à peu-près égale; la partielle est de même: son fruit est oblong, entouré d'une membrane longitudinale, divisé en deux grandes semences oblongues, pointues aux deux extrémités, entourées d'un large rebord plane, tronqué à la base & à la pointe. Elle est représentée dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. En Espagne, on teint la laine en couleur jaune avec l'ombelle de sa fleur.

GENRE XLIII.

Le Panais.

Le caractère de ce genre : *Pastinaca*. Linn. est d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, plane; la partielle aussi multiple: il n'y a ni enveloppe universelle ni partielle: le périanthe propre est fané, la corolle universelle est uniforné; tous les fleurons sont fertiles, la corolle propre est à cinq pétales lancéolés, enveloppés entiers. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capiliares; les anthers sont rondes; le germe du pistil est inférieur, les styles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus: il n'y a point de péricarpe, le fruit est applati, plane, elliptique, partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, elliptiques, environnées d'un bord, presque plane de chaque côté. On en connoît en France deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Panais luisant : *Pastinaca lucida*. *Pastinaca foliis simplicibus cordatis lobatis lucidis acule crenatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 716. Mant. 58. Jacq. Hort. t. 199. Pastinaca foliis radicalibus lobatis cordatis, caulinis ternatis quinatisque, rameis cuneiformibus*. Gouan. *Illust. 19. Pastinaca foliis quasi libanotidis latifolia*. Boerh. *Lugdb. 1, p. 63*. La tige de cette espece est lisse, haute d'une demi-coudée & même davantage; les feuilles sont en forme de cœur, à lobes ridés, un peu roides, luisantes, cannelées aiguëment par les bords, ou découpées à dents de scie; les pétales sont jaunes, entiers, aigus, réfléchis, les semences sont applaties, orbiculées. Elle croît dans plusieurs endroits arides du Royaume: elle est représentée dans l'*Hortus Viennensis* de Jacquin, pl. 199; dans les *Illustrations* de Gouan, pl. 11 & 12, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est bisannuelle; ses semences sont quelquefois employées en Médecine; elles passent pour carminatives & diurétiques; on peut les employer à la même dose que l'anis, avec toutes les autres semences chaudes mineures, dont on se sert pour dissiper les vents & les vapeurs, pour appaiser la colique, & pour arrêter le flux de ventre: on préfere les semences de cette espece à celles de l'espece suivante qui se cultive dans les jardins; mais les Droguistes vendent ordinairement les semences du panais cultivé; & ils se la procurent à vil prix, lorsqu'elle est trop vieille pour lever; mais une pareille semence ne peut plus avoir aucune vertu.

Z z ij

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le panais cultivé : *Pastinaca sativa*. *Pastinaca foliis simpliciter pinnatis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1*, p. 719. *Hort. Cliff. 105*. *Hort. Upf. 66*, *Flor. Suec. 2*, n°. 259. *Mat. Med. 84*. *Roy. Lugd. 174*. *Gort. Gerl. 60*. *Scop. edit. 2*, n°. 233. *Hall. helv. n°. 808*. *Pollich. pal. n°. 303*. *Manch. haff. n°. 249*. *Mattusch. sil. n°. 211*. *Kniph. Cent. 6*, n°. 70. *Darr. nass. p. 172*. *Pastinaca sylvestris*. *De Neck. Gallob. p. 151*. *Pastinaca (sylvestris) foliis simpliciter pinnatis hirsutis*. *Mill. dict. n°. 1*. *Selinum pastinaca*. *Crantz. Aust. 161*. *Pastinaca sylvestris latifolia*. *Bauh. pin. 155*. *Riv. t. 6*. *Pastinaca sativa latifolia*. *Bauh. pin. 155*. *Blackw. t. 379*. *Pastinaca (sativa) foliis simpliciter pinnatis glabris*. *Mill. dict. n°. 2*. Le panais, la pastenade est une plante dont la racine est fusiforme. Sa tige est herbacée, haute de trois ou quatre pieds, cannelée, creuse & rameuse; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, simplement ailées: sa fleur est rosacée en ombelle, ayant cinq pétales recourbés, lancéolés, sans enveloppe générale ni partielle; l'ombelle générale est plane, composée de plusieurs rayons, ainsi que la partielle, son fruit est comprimé, applati, elliptique, divisé en deux semences presque applaties des deux côtés & bordées d'une membrane. Cette plante est représentée dans la sixieme Centurie de Kniphoff, pl. 70; dans Rivin, pl. 6, & dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 379. Elle croît naturellement dans les hauts prés & les endroits escarpés d'une partie des Provinces de la France, sur-tout des méridionales. On la cultive dans les jardins: elle se multiplie par graines, qu'on sème en Février ou en Mars, dans une terre grasse & meuble, après l'avoir bien bêchée auparavant, pour que les racines de ces plantes puissent pénétrer profondément, & par-là devenir grosses & longues, ce qui est la bonté de ces racines: on peut les semer seules ou avec les carottes, comme le pratiquent les Maraichers des environs de Paris. Quelques-uns les sement aussi avec des poireaux, des oignons ou des laitues; mais cette pratique est très-mauvaise, car il est impossible qu'autant de plantes différentes puissent bien venir ensemble, à moins qu'elles ne soient les unes & les autres à une grande distance, & pour lors c'est la même chose que si on semoit séparément chacune de ces plantes: cependant on peut très-bien semer ensemble les carottes & les panais, sur-tout quand les carottes doivent s'arracher jeunes, d'autant que les panais ne s'étendent ordinairement que vers la fin de l'été, ont encore suffisamment de temps pour croître, lorsque les carottes sont attachées, & pour lors on peut faire deux récoltes dans le même terrain. Lorsque les jeunes plantes sont levées, on les éclaircit; on laisse environ dix pouces de distance en tout sens

& on nettoie les mauvaises herbes, de peur qu'elles ne suffoquent les jeunes plantes : on sarcle ensuite trois ou quatre fois les panais jusqu'à ce que les plantes deviennent assez fortes pour couvrir la terre, & pour étouffer elles-mêmes les mauvaises herbes, pour lors elles n'exigent plus aucun soin.

Lorsque les feuilles commencent à se faner, on peut arracher les racines pour s'en servir au besoin : elles sont rarement bonnes avant ce temps ; elles ne sont plus bonnes non plus au printemps, lorsqu'elles ont commencé à pousser de nouvelles feuilles : par conséquent on fait très-bien d'arracher les racines des panais dont on veut se servir au printemps ; on les enterre dans le sable dans un endroit sec ; elles s'y conserveront bonnes jusqu'à la mi-Avril, & même plus long-temps.

Si l'on veut recueillir des semences de cette plante, on choisira parmi les racines attachées les plus longues, les plus belles & les plus grandes, on les plantera à deux pieds de distance les unes des autres en tout sens, dans un endroit où les vents du sud & d'ouest ne dominent point ; car les tiges de ces plantes parviennent communément à une grande hauteur ; & sont par conséquent sujettes à se rompre quand elles sont trop exposées au vent. On nettoiera les mauvaises herbes, & si la saison est sèche, on les arrosera deux ou trois fois la semaine : c'est ainsi que les plantes en deviendront plus fortes, & donneront une plus grande quantité de semences ; celles-ci seront mûres vers la fin d'Août, ou au commencement de Septembre, on coupera pour lors avec attention les ombelles, & on les étendra sur un gros drap pendant deux ou trois jours, afin de les mieux sécher, après quoi on les battra & on ferrera ces graines pour l'usage ; mais ces graines ne peuvent se conserver que pour un an, passé ce temps, elles ne germent plus.

Il est dangereux de toucher les feuilles de panais, sur-tout le matin, lorsqu'elles sont encore chargées de rosée : elles font venir des vessies aux mains délicates. Muller dit qu'il a connu des Jardiniers qui étant obligés d'arracher les carottes d'auprès des panais, lorsque les feuilles de ceux-ci se trouvoient mouillées, & pour éviter la rosée, ayant retroussé les manches de leur chemise jusqu'à l'épaule, ont eu toute la partie du bras qui étoit nue, toute couverte de grosses vessies, pleines d'une liqueur âcre, ce qui les a fort incommodé pendant plusieurs jours.

M. Meyer a analysé les racines du panais ; elles ne lui ont paru contenir que quelque peu de principes nutritifs ; cette plante est néanmoins fort en usage dans la cuisine, ses racines sont pour l'ordinaire employées dans la soupe plutôt que dans la médecine : aussi c'est pour cette raison qu'on la cultive dans les jardins potagers. Lorsque les racines sont grandes ou adultes, elles renferment un nerf qui est dur, & qu'on ôte, lorsqu'elles ont bouilli, parce qu'il ne vaut rien à manger ; elles sont douces & d'une saveur agréable ; quoi qu'en dise Meyer, elles ne laissent

pas que de nourrir beaucoup ; elles engraisent même plus que les raves & les carottes.

On les mange non-seulement cuites dans le potage , mais encore assaisonnées avec du beurre , on en frit pendant le carême , car on remarque qu'elles sont meilleures pour le goût & la santé , lorsque leurs sucs ont été préparés & digérés pendant l'hiver ; mais J. Bauhin avertit de prendre garde d'arracher à leur place des racines de ciguë ou de cicutaire , & il dit avoir vu dans deux familles des gens qui , en ayant mangé pour des panais , en étoient presque mortes , & qui n'en échappèrent que par le secours des vomissemens , de la thériaque , d'une poudre cordiale & des purgatifs. Selon Ray , les Anglois assurent & prétendent que les panais trop vieux causent le délire & la folie , ce qui fait qu'ils les appellent pour lors *panais foux*.

Il y a bien des gens qui ne peuvent souffrir le goût des panais : J. Bauhin raconte , qu'il avoit une antipathie naturelle pour cette racine ; mais qu'à la fin son pere l'ayant forcé d'en manger , il les trouvoit assez bons , quoiqu'il ait toujours conservé de la répugnance pour le jus des panais ; d'autres au contraire aiment les panais à la fureur , & Pline nous apprend que Tibere en faisoit apporter tous les ans d'Allemagne.

Les panais excitent l'urine & les mois aux femmes , abattent les vapeurs , & passent pour vulnéraires & fébrifuges. M. Garnier , Médecin de Lyon , assure que par les expériences qu'il a faites avec les semences des panais , il en est résulté qu'elles étoient douées d'une vertu fébrifuge des plus marquées ; on se servoit déjà auparavant dans quelques endroits de la décoction de la racine de cette plante pour guérir les fièvres intermittentes , & on y réussissoit assez souvent : ce remède n'est pas à négliger d'autant qu'il est très-commun , & qu'en outre , il n'arrive que trop souvent que des fièvres intermittentes d'un certain caractère qui résistent même au quinquina , cedent à d'autres remèdes qu'il avoit cru moins certains. Celsalpin vante fort un électuaire composé avec les racines de panais & le sucre , pour rétablir les convalescens , & donner de l'appétit.

Les Auteurs Anglois disent que le panais est une bonne nourriture pour le bétail ; en Bretagne , on en nourrit les cochons pendant tout l'hiver. Dans la disette de fourrage , on donne des panais aux vaches , ce qui leur procure plus de lait , dont on fait même de meilleur beurre. On prétend que les chevaux qui mangent des racines de cette plante deviennent mous , qu'ils fondent , & que leur vue & leurs jambes sont bientôt ruinées.



GENRE XLIV.

Du Maceron.

Le caractère de ce genre, *Smyrnum*. Linn. est d'avoir l'ombelle universelle du calice inégale, devenant de jour en jour plus grande; la partielle est droite: il n'y a point d'enveloppe universelle, non plus que de partielle: le périanthe propre est à peine visible: la corolle universelle est uniforme; les fleurons du disque sont stériles; la corolle propre est à cinq pétales lancéolés, légèrement réfléchis, en carène; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, de la longueur de la corolle; les antheres sont simples, le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, simples, de même que les stigmates: il n'y a point de péricarpe, son fruit est oblong, strié, partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, en forme de lame, convexes d'un côté, marquées par trois angles, planes de l'autre: on ne connoît en France qu'une espece de ce genre, qui est:

E S P E C E.

Le Maceron commun, *Smyrnum olusatrum*. *Smyrnum foliis caulinis ternatis petiolatis, serratis*. Linn. *Syst. nat. edit. Reich. t. 1, p. 720. Hort. Cliff. 105. Roy. Lugdb. 114. Sauv. Monsp. 292. Mil. Dict. n°. 1. Blackw. t. 408. Hippofelinum Theophrasti, seu Smyrnum Dioscoridis. Bauh. pin. 157. Hippofelinum Dod. pempt. 698.*

Les feuilles radicales sont trois fois ternées; celles de latige sont ternées, celles d'en haut sont opposées, ternées; les gaines des feuilles sont lacérées, déchirées; la petite enveloppe est très-courte; les fleurs du disque sont mâles, les radicales sont hermaphrodites. Cette espece est représentée dans la seconde édition des Plantes de Blackwel, pl. 408: elle est bisannuelle, on en trouve aux environs de Montpellier & en Provence, dans les pâturages humides & couverts. Ses feuilles, ses racines & ses semences sont fort chaudes: on pourroit les substituer aux racines & feuilles d'ache: elles conviennent très-bien, suivant Ray, dans les bouillons qui servent à purifier le sang: la racine prise en décoction, est utile contre les morsures des serpens; elle appaise la toux & l'asthme, & soulage la difficulté d'uriner; la graine est propre aux maladies de la ratte, des reins & de la vessie; elle entre dans quelques compositions cordiales & carminatives, au lieu de la semence du persil de Macedoine, on en mange les feuilles dans les pays chauds. Quand on prescrit les semences de cette plante aux animaux, c'est à la dose d'une once dans une livre d'eau.

GENRE XLV.

L'Aneth.

Le caractère de l'Aneth, *Anethum*. Linn. est d'avoir les fleurs hermaphrodites, rosacées, terminales, en ombelle; l'ombelle universelle & partielle sont toutes deux formées par plusieurs rayons; le calice est presque invisible; la corolle universelle est uniforme, ayant tous ses fleurons féconds; la corolle propre est formée par cinq pétales recourbés en dedans, entiers & très-courts; on y remarque cinq étamines composées d'autant de filamens capillaires & d'antheres arrondies; le pistil est formé par un ovaire qui se trouve au dessus de la fleur, par deux styles qui se touchent & qui sont à peine sensibles, & par des stigmates obtus; le fruit est un peu oval, applati, strié, partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, aussi un peu ovales, bordées d'une membrane convexe d'un côté, aplatie & unie de l'autre: on ne remarque à ce genre de plante ni enveloppe universelle, ni partielle, ni péricarpe. On n'en connoît qu'une espèce qui croît naturellement en France.

E S P E C E.

Cette espèce est l'Aneth-fenouil, le fenouil commun: *Anethum feniculum*. *Anethum fructibus ovatis*. Linn. *syst. plant.* 722. *Hort. Clif.* 106. *Hort. Ups.* 66. *Mat. Med.* 85. *Roy. Lugdb.* 116. *Faniculum*. *Hall. helv.* n^o. 760. *Riv.* t. 60. *Blackw.* t. 288. *Cam. epit.* 534. *Faniculum dulce*. *Bauh. pin.* 147. Cette espèce est bisannuelle, sa racine est fusiforme, cylindrique, presque blanche & âcre; ses tiges sont hautes de cinq à six pieds, droites, cylindriques, cannelées, noueuses, lisses, branchues; ses feuilles sont alternes, embrassent la tige, sont deux fois ailées, étroites, linéaires, comme cylindriques, terminées en pointe; les ombelles sont très-larges, creuses au milieu; les pétales sont jaunes; la graine est ovoïde, sans bordure membraneuse; les tiges, feuilles & graines ont une odeur & une saveur gracieuse. Cette espèce est représentée dans Rivin, pl. 60, & dans la seconde édition de Blackwel, pl. 288. Elle croît naturellement dans le Bas-Poitou, le Languedoc & la Provence; on la cultive communément dans la plupart des jardins du royaume; on l'y multiplie de graines; on la sème aux mois de Mai & de Juin; quand on veut la faire blanchir pour manger en salade, & au mois de Mars, quand on veut seulement en recueillir la graine: on sème cette graine par rayons, soit en planches, soit en bordures, dans une terre meuble & bien préparée, on l'arrose légèrement pour la faire lever, si le temps est
sec;

PRÉSENS DE FLORE.

371

sec ; & quand le plant à six semaines ou deux mois , on l'éclaircit & on le sarcle : il demande peu d'eau , à moins qu'il ne soit destiné à être mangé en pied : quand on en veut faire cet usage , c'est toujours le fenouil doux dont on se sert. On l'espace à un pied en tout sens , on le cultive de la même manière que le céleri , on le mouille fréquemment & on le butte ; lorsqu'il est à la grosseur qu'il doit avoir , il blanchit & forme un pied beaucoup plus gros que le céleri , & qui l'emporte de beaucoup en qualité.

Les Italiens font grand cas du fenouil blanchi ; il est agréable au goût & à l'odorat : on l'emploie aux environs de Rome en salade , on en met aussi dans la soupe ; la pointe des jeunes feuilles entre encore dans les fourmitures de salades , où elle répand une odeur & un goût agréable : on mange même l'extrémité des jeunes branches sans aucun assaisonnement : il est vrai que du côté de Rome particulièrement , le fenouil a des qualités qu'on ne se persuade pas qu'il ait , à moins d'en avoir mangé sur les lieux. Les Confiseurs font avec la graine de fenouil des dragées qu'ils débitent sous le nom d'anis : on vante beaucoup les anis de Verdun. Les feuilles de fenouil , pour qu'elles soient bonnes , doivent être nouvelles , tirant sur le verd , languettes , bien nourries , d'un goût doux , sucré , ayant l'odeur agréable , sans être mêlées de poussière , de menues buchettes , ou autres corps étrangers. Si on en croit Garidel , les Provençaux se servent du fenouil sec dans plusieurs assaisonnemens de viandes & de poissons ; ils le mêlent aussi parmi les olives confites : on fait avec la graine du fenouil différentes préparations. Dans le Languedoc on sert au dessert les jeunes pousses de fenouil , avec la partie supérieure de la racine , que l'on assaisonne avec du poivre & de l'huile ; quelques-uns enveloppent le poisson dans les feuilles de cette plante pour le rendre plus ferme & plus savoureux.

La plante entière du fenouil est d'usage en médecine ; sa racine est apéritive , sudorifique & diurétique , elle purifie le sang & provoque les menstrues ; elle tient le premier rang parmi les cinq grandes racines apéritives : son suc , pris à jeun , guérit les fièvres intermittentes ; c'est un bon sudorifique & un carminatif.

Simon Pauli recommande la décoction de cette racine dans les fièvres malignes , la petite vérole & la rougeole. Zacutus vante beaucoup le suc de cette même racine dans les cas où il faut exciter la transpiration : sa dose est depuis deux onces jusqu'à quatre , & Muller propose la racine du fenouil , comme un remède polychreste dans la douleur des reins & la strangurie , & comme un excellent antinéphrétique. Les feuilles de cette plante , prises en décoction , excitent le lait aux femmes. Geoffroy rapporte d'après J. Ray & J. Craton , qu'un malade , attaqué d'une cataracte , avoit été guéri par la décoction des racines & des feuilles de fenouil dans du vin qu'il appliquoit souvent sur ses yeux : c'est ce qui

Tom II.

A a a

a engagé souvent les Auteurs d'assurer que le suc des feuilles ou de la racine du fenouil, ou son eau distillée, pris intérieurement ou appliqués extérieurement, étoient très-efficaces pour fortifier la vue. La semence du fenouil fait partie des quatre grandes semences chaudes : elle s'emploie utilement après l'écoulement des lochies, quand il y a quelques symptômes qui denotent dans les femmes en couche des glaires qui séjournent dans l'estomach, & qui empêchent la digestion, telles que les nausées, les rapports, &c. Son usage est aussi excellent dans les coliques. Cette graine se prend en poudre avec du sucre dans du vin, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, avant ou après le repas. C. Hoffman dit que la graine verte n'a aucune vertu, & qu'il faut nécessairement la faire sécher. Cette même graine, mêlée avec des béchiques, soulage les asthmatiques, & guérit la toux opiniâtre : on la recommande pour les maladies des yeux, surtout pour ceux qui sont affoiblis par les veilles de la nuit : on en prend tous les matins à jeun, reduite en poudre avec du sucre.

Arnauld de Villeneuve conseilloit cette même graine infusée dans du vinaigre, séchée & mêlée avec un peu de canelle & de sucre, pour conserver la vue & rétablir celle qui est affoiblie & presque perdue, dans les vieillards même de quatre-vingts ans. On met, la poudre de cette graine avec les poudres résolatives dans les cataplasmes & les fomentations. Un Auteur, digne de foi, assure que le cataplasme fait avec le pain rôti, le vinaigre & la semence en poudre de fenouil, appliqué sur le bas-ventre, empêche l'avortement. Bartolet nous apprend qu'en remplissant le creux de la tige du fenouil encore planté en terre, avec du sucre-candi en poudre, il en distille, le jour suivant, une liqueur merveilleuse pour éclaircir la vue, si on s'en sert pour frotter doucement les yeux. L'huile essentielle qu'on tire par la distillation des graines seches du fenouil, macérées dans de l'eau, est un fort bon carminatif ; six gouttes de cette huile, mêlées avec dix ou douze grains de sucre dans du vin, guérissent les coliques venteuses, aident la digestion, & sont utiles pour la toux & les asthmatiques, en les mettant dans du lait ou dans une décoction pectorale.

On dit que toute la plante du fenouil cuite dans du bouillon ou de la bouillie, est employée utilement pour faire maigrir ceux qui ont trop d'embonpoint : rien ne fortifie mieux l'estomach que cette plante, elle aide la digestion & dissout les glaires.

Quand on prescrit aux animaux la semence de fenouil pulvérisée, c'est pour l'ordinaire à la dose d'une once, ou son huile essentielle à celle d'un gros ; c'est pour eux un excellent carminatif : on mêle les feuilles hachées de cette plante avec les alimens qu'on prépare pour les din-donneaux ; c'est pour eux un excellent préservatif contre les maladies auxquelles ils sont sujets.

GENRE XLVI.

Du Carvi.

L'ombelle universelle du calice de ce genre de plantes, *Carum*. *Linn.* est longue, a dix rayons, le plus souvent inégaux. La partielle est ferrée : l'enveloppe universelle est souvent à une pièce : on n'en connoît point de partielle, le périanthe est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme ; les fleurons du disque sont stériles ; la corolle propre est inégale ; ses pétales sont au nombre de cinq, inégaux, obtus, en forme de cœur, à sommet réfléchi ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, de la longueur de la corolle, caduques ; les antheres sont ob rondes, très-petites ; le pistil est composé d'un germe qui est en bas, de deux stiles très-petits & de deux stigmates simples : on ne connoît point de péricarpe à cette plante ; son fruit est oval, oblong, strié, partagé en deux ; ses semences sont au nombre de deux, convexes, oblongues, ovales, striées d'un côté & planes de l'autre : on ne connoît qu'une espèce de ce genre qui se trouve dans le royaume.

E S P E C E.

Cette espèce est le Carvi des Boutiques, le cumin ou l'anis des prés. *Carum carvi*. *Carum*. *Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 722. Dod. pempt. 299. Flor. Lapp. 105. Flor. suec. 245, 260. Mat. Med. 85. Hort. Cliff. 106. Roy. Lugdb. 116. Hall. helv. n°. 789. Riv. t. 54. Cam. epit. 516. Gmel. sub. 1, p. 220. Mill. Dict. n°. 1. Jacq. Austr. t. 393. Pollich. palat. n°. 304. Manch. haff. n°. 248. Mattusch. fil. n°. 212. Blackw. t. 529. Ludw. Eëtyp. t. 156. Dærr. nass. p. 71. *Apium*. (*carvi officin.*) *pinnis conjugatis, pinnis circa costam, seu decussantibus. Crantz. Austr. p. 218. Sefeli carum. Scop. Carn. edit. 2, n°. 361. Carum pratense, carvi officinarum. Bauh. pin. 158.* Cette espèce croît aux environs de Paris, de Lyon, dans l'Alsace, la Lorraine, auprès de Neufchâteau, à l'Esperou, dans le Languedoc, sur les Alpes & les Pyrénées ; elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 393 ; dans Blackwel, pl. 529 ; dans l'*Eëtypa vegetab.* de Ludwig, pl. 156, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Sa racine est fusiforme, peu fibreuse, de la grosseur du pouce. Ses tiges sont hautes de deux pieds, cannelées, lisses, branchues, rameuses. Ses feuilles sont alternes, amplexicaules, lisses, deux fois ailées, ayant leurs folioles simples & découpées ; ses fleurs sont rosacées, en ombelle,*

A 22 ij

de cinq pétales presqu'égaux, cordiformes, obtus, recourbés au sommet; l'ombelle générale est formée par dix rayons souvent inégaux, ceux de la partielle sont rassemblés: on ne remarque aucune enveloppe dans les fleurs, & le calice est peu apparent: son fruit est oval, oblong, strié, se divisant en deux semences applaties d'un côté, striées du côté convexe.

On cultive le carvi dans plusieurs provinces de la France, en pleine campagne: un sol profond & riche est celui qui est le plus favorable à cette plante, cependant elle réussit très-bien dans un sol un peu gras, mêlé d'un peu de sable, mais il faut que ce dernier ne domine pas.

Lorsqu'on destine quelque champ à la culture du carvi, on lui donne pour toute préparation deux forts labours, l'un en automne & l'autre au commencement de Février: huit jours après ce dernier labour, on donne un bon hersage à tout le champ; par ce moyen on divise toutes les mottes, & l'on rend la terre plus meuble & plus friable; ces deux opérations faites, le champ est propre à recevoir la semence du carvi. On doit choisir pour cet effet la graine la plus saine & la plus nouvelle; on en jette pour l'ordinaire sept livres par arpent.

La semence répandue, on passe de nouveau la herse pour la couvrir; lorsque les jeunes plantes ont passé la superficie du sol de la hauteur de trois ou quatre pouces, on doit mettre dans le champ des journaliers qui la levent à la main, enlèvent & détruisent toutes les mauvaises herbes, parce que, sans cette précaution, elles étoufferoient bientôt les jeunes carvis. On fait en même-temps arracher les tiges les plus foibles, & espacer tellement les vigoureuses qu'elles restent par-tout à la distance de sept à huit pouces les unes des autres: pour peu que l'on ait donné cette façon avec un peu de soin, on n'est plus dans la nécessité de la répéter le reste de l'été, parce que les tiges prennent bientôt assez de vigueur pour surmonter & étouffer d'elles-mêmes les mauvaises herbes.

Le carvi monte rarement en graine dans la première année de sa culture, ou du moins cette graine ne parvient pas à une juste grosseur, ni à une exacte maturité. Cependant s'il se trouve quelques tiges qui portent de la graine d'une bonne qualité, on peut la recueillir pour l'usage économique, mais jamais pour perpétuer l'espèce. On laisse en repos la carvière pendant tout l'hiver de la première année de sa plantation: le printemps venu, on lui donne un premier labour avec la houe à la main, & un autre au mois d'Août; peu de temps après, la semence entre en maturité: la récolte s'en fait au commencement de Septembre, & au moyen des petites attentions que nous venons de recommander, la carvière fournit beaucoup de graines, non seulement à cette première récolte, mais encore pendant trois ou quatre années consécutives. Au reste, pour faire cette récolte, on doit attendre que la semence ait acquis toute sa maturité: on coupe alors les tiges par le pied, comme on

fait aux autres graines, & on les arrange par poignées : en cet état, on les met encore au soleil, puis on les bat pour en séparer la graine que l'on conserve dans un lieu sec sans autre précaution, jusqu'au moment favorable pour la vente : comme elle est de garde, il n'est pas nécessaire de se hâter pour s'en défaire ; on peut, sans rien craindre, accumuler deux récoltes, & par conséquent attendre une occasion avantageuse.

La graine de carvi est fort en usage en Allemagne, en Hollande & en Angleterre, on la pètrit avec le pain qu'on appelle biscuit ; on l'ajoute au fromage, dans les bouillons, les gâteaux & d'autres nourritures, on la couvre aussi de sucre : les Suédois en mêlent avec le grain dont ils font l'eau-de-vie. Linnæus dit que ces peuples en mangent aussi les feuilles & les racines : les habitans de l'Amérique font encore une grande consommation de cette graine ; elle est fort utile pour l'avitaillement de nos vaisseaux, les gens de mer étant accoutumés d'en assaisonner tous leurs mets. Le carvi est une des quatre semences chaudes, il entre dans la composition de plusieurs liqueurs, il fait même la base de l'huile de Vénus.

On prétend que la graine de carvi est stomachique & diurétique ; elle incise les humeurs épaisses & tenaces, dissipe les vents, apaise les coliques, aide la digestion, excite les urines & les règles ; mais par ses parties actives, huileuses & âcres, elle met le feu dans le sang, excite l'ardeur dans les parties, & les dispose à l'inflammation ; c'est pour cette raison qu'il faut éviter les remèdes huileux, aromatiques & âcres, lorsqu'il y a de l'ardeur ou de l'inflammation dans les viscères. On emploie cette graine en poudre depuis un scrupule jusqu'à un gros, ou bien on en fait infuser un gros dans du vin, ou un véhicule convenable : on prescrit son huile essentielle depuis trois gouttes jusqu'à six, mêlée avec du sucre. On croit que la racine encore tendre, n'est pas moins estimée que la graine, on la prescrit quelquefois dans les apozèmes & les lavemens carminatifs : dans les coliques, on fait des fomentations sur le bas-ventre, avec la décoction des graines & des racines de carvi, ou avec son huile essentielle, mêlée avec de l'huile d'amande-douce, ou de l'huile d'absynthe, dont on frotte utilement le bas-ventre. Pour la colique, on donne intérieurement cinq ou six gouttes de cette huile dans deux onces d'huile d'amande-douce : on en met aussi quelques gouttes dans de bon esprit-de-vin, que l'on seringue dans l'oreille pour la surdité.

Quand on prescrit la semence de cette plante aux bestiaux dans les cas analogues à ceux de l'homme, c'est à la dose de deux gros, & les racines à celle de deux onces sur une livre d'eau.



GENRE XLVII.

Du Boucage.

Le caractère générique de cette plante, *Pimpinella* Linn. est d'avoir l'ombelle universelle du calice à plusieurs rayons; la partielle encore à plusieurs rayons: il n'y a point d'enveloppe universelle ni de partielle; le périanthe propre est à peine visible; la corolle universelle est uniforme, tous les fleurons sont fertiles: la corolle propre est à cinq pétales, réfléchis, en forme de cœur, égaux; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, plus longs que la petite corolle, les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, très courts; les stigmates sont globuleux; le péricarpe est un fruit oval, oblong, partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, oblongues, plus étroites vers le sommet, convexes, striées d'un côté, planes de l'autre: on en connoit en France de plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Bouquetine, le petit Persil de Bouc, le petit saxifrage, *Pimpinella saxifraga*. *Pimpinella foliis pinnatis: foliis radicalibus subrotundis, summis linearibus* Linn. *synt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 723. Pollich. pal. t. n.º. 305. Jacq. Austr. 4, t. 395. Mill. dict. n.º. 2. Icon. Flor. Dan. t. 669. Gmel. sib. 1, p. 22. Leers. herb. n.º. 224. a. Manch. haff. n.º. 253. Mattusch. fil. n.º. 213. Blackw. t. 472. Tragofelinum foliis pinnatis, pinnis ovatis. Hall. helv. n.º. 786. Pimpinella foliis subrotundis. Flor. Suec. 246, 261. Mat. Med. 86. Hort. Cliff. 106. Roy. Lugdb. 11. Pimpinella saxifraga minor. Bauh. pin. 160. Cam. epit. 775. Morif. umbel. t. 5. Pimpinella rotundifolia. Scop. Carn. 2, n.º. 344. Tragofelinum minus. Pimpinella minor. Tab. rn. 39. Cette espece est petite, moins rameuse que la suivante; ses ailes sont simples, ovales, découpées à dents de scie seulement à la circonférence ultérieure, sans lobes, excepté la dernière foliole qui est à trois lobes obtuses, les supérieures sont aiguës, étroites. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 395; dans le *Flora Danica*, pl. 669; dans Blackwel, pl. 472; dans les *Ombellifères* de Morison, pl. 5: elle croît aux environs de Paris, sur le sommet de la montagne de Sainte Victoire.*

PRÉSENS DE FLORE.

377

près d'Aix, sur la montagne de Saint Michel, près de Toul, au Capouladour & à l'Esperou près de Montpellier, aux environs d'Etampes, d'Orléans & dans l'Alsace.

S E C O N D E E S P E C E.

La seconde espece la Pimprenelle saxifrage, la grande saxifrage, le grand boucage, *Pimpinella magna*. *Pimpinella foliis omnibus lobatis & impari trilobo*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 723*. Pollich. *coll. n^o. 306*. Dærr. *nass. p. 175*. Leers *herborn. n^o. 224*. *Pimpinella (major) foliis pinnatis, foliolis petiolatis, ovato acuminatis, duplicato dentatis, intimis duobus imparique trilobis, cæteris deorsum auriculatis*. Gouan. *illust. 21*. *Tragofelinum foliis pinnatis, pinnis lanceolatis serratis, externis trilobatis*. Hall. *helv. n^o. 785*. *Pimpinella foliis pinnatis, foliolis lanceolatis serratis acutis*. Ger. *Prov. 255*. *Pimpinella foliis pinnatis: foliolis cordatis: impari trilobo*. Huds. *Angl. 110*. *Pimpinella saxifraga*. Scop. *carn. edit. 2, n^o. 345*. Camer. *epit. 775*. Ic. *Pimpinella major germanica, foliolis altius incis. Barel. ic. 213*. *Pimpinella foliis pinnatis: foliis cordatis serratis: summis simplicibus trifidis*. Mill. *dict. n^o. 1*. *Pimpinella saxifraga major, umbellâ candidâ*. Bauh. *pin. 159*. Riv. *pent. t. 79*. *Tragofelinum majus, Pimpinella major Tabern. p. 88*. *Saxifraga magna*. Dodon. *purg. 404. pempt. 315*. Cette plante produit dès la racine des feuilles oblongues, vertes brunes, pointues, couchées sur leurs bords, à dents de scie, opposées deux à deux, le long d'une côte qui finit par une seule feuille. Sa tige s'éleve à la hauteur d'environ deux pieds; elle est creuse, nouée, rameuse, cannelée, ayant en son milieu des ombelles de petites fleurs blanches, composées chacune de cinq pétales disposés en rose, avec plusieurs étamines soutenues par de petits boutons, mais qui se changent dans la suite en deux semences menues, cannelées, jointes ensemble, d'un goût âcre & désagréable; sa racine est longue, blanche, excitant la salive, quand on la mâche. Elle est connue dans les boutiques sous le nom de pimprenelle blanche. Cette plante fleurit au mois de Juin, elle est représentée dans les Plantes de Barrelier, pl. 213; dans Rivin, pl. 79; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît aux lieux pierreux, montagneux, le long des rochers; on en voit sur le Mont Pila, dans les bois de Haie, près de Nancy, dans le terroir de Colmar près d'Aix, au nord du Mont Saint Loup près de Montpellier, dans l'Alsace, à Fontainebleau & à Montmorency.

La pimprenelle blanche est apéritive, détersive, sudorifique, alexitére, emmenagogue & diurétique; elle divise la pierre des reins & de la vessie, & leve les obstructions. Schuvenfeld, J. Bauhin & Garidel.

rappoient que cette plante est très-bonne pour la galle répercutée : l'eau distillée de cette même plante est propre contre les suffocations, les carac-
tères ; & pour effacer les taches de la peau : on prétend que rien n'est
meilleur dans les affections scorbutiques, que la racine du boucage dans
une décoction de saffras & de genièvre, avec l'antimoine ou le soufre
vif : elle est aussi très-bonne pour chasser le mercure du corps après les
frictions. Anciennement les femmes de Nuremberg se servoient des
racines de cette plante pour provoquer les règles & les lochies. Le bou-
cage passe pour être une des meilleures nourritures du gros bétail ; on dit
qu'appliqué même extérieurement, il augmente le lait des nourrices ;
on prétend aussi que c'est un des meilleurs remèdes contre l'hydropisie ;
c'est pareillement un très-bon vulnéraire : Camerarius rapporte que, par
son seul usage, plus de quinze mille Hongrois, blessés dans un combat,
furent parfaitement guéris.

TROISIÈME ESPECE.

La troisième espece est la pimprenelle ou le boucage glauque, *Pimpinella glauca*. *Pimpinella foliis super decompositis, caule angulato ramossissimo*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 724. Pollich. pal. 307. Gouan. Illust. p. 15. Sefeli petiolis ramiferis membranaceis oblongis integris, foliis binatis, ternatisque*. Guett. *Stamp. 1, p. 342*. La tige de cette espece est anguleuse, très rameuse, ses feuilles sont sur-décomposées, on ne remarque à sa fleur aucune petite enveloppe, ce qui fait la différence du féseli; elle est gravée dans l'*Illustratio* de Gouan, & se trouve en France, aux environs d'Etampes, dans le Dauphiné & la Provence.

QUATRIÈME ESPECE.

La quatrième espece est la pimprenelle étrangere, *Pimpinella peregrina*. *Pimpinella foliis radicalibus crenatis, summis cuneiformibus incis, umbellis nubilibus, nutantibus*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 724. Ment. p. 357. Mill. dict. n. 6. Jacq. Hort. t. 131. Anisum foliis radicalibus pinnatis*. Hort. Cliff. 107. Hort. Ups. 67. Roy. Lugdb. 115. Sauv. *Menth. 231. Pimpinella umbellis ante florescentiam cernuis*. Ger. *Prov. 256. Apium peregrinum, foliis subrotundis*. Bauh. *pin. 153. Daucus tertius Dioscoridis*. Column. *Ecphr. p. 108, t. 109*. Les feuilles radicales sont ailées, cannelées; celles d'en haut en forme de coing, découpées; les ombelles, avant leur floraison, sont penchées : cette plante croît naturellement en Provence : & est représentée dans l'*Ecphras* de Columna, p. 109.

CINQUIÈME

CINQUIÈME ESPECE.

La cinquieme espece est la pimprenelle dioique, *Pimpinella dioica*. *Pimpinella pumila*, *umbellis numerosissimis compositis simplicibusque*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1. p. 725. Mant. 357. Jacq. Vind. 227. Austr. 1, t. 28. Sefeli (pumilum) petiolis ramiferis membranaceis oblongis integris, foliis ternatis linearibus subcarnosis petioli longitudine*. Sp. pl. 2, p. 373. *Tragofelinum caule crasso, sulcato, divaricato, foliis multifidis capillaribus*. Hall. helv. n^o. 788. *Daucus montanus, multifido folio, selini semine*. Bauh. pin. 150. *Faniculum montanum pumilum*. Clus. hist. 2, p. 200. La tige est écartée, haute d'une palme, lisse, striée, un peu feuillée. Les feuilles sont ternées ou biternées, linéaires : les ombelles, la terminale & les deux laterales opposées, sont la plupart composées : il n'y en a que très peu de simples, les pétales sont longs, lancéolés, recourbés, sans être bordés, les étamines sont blanches, longues : il n'y a point d'enveloppe : cette espece approche beaucoup de la pimprenelle glauque ; elle est mâle & hermaphrodite : elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 28, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en trouve en Provence.

GENRE XLVIII.

De l'Ache.

Le caractere générique de l'Ache, *Apium*. Linn. est d'avoir pour calice une ombelle universelle formée de peu de rayons, & une partielle formée par un plus grand nombre ; son enveloppe générale est petite, & composée d'un ou de plusieurs folioles ; son enveloppe particulière est semblable à la générale, son périanthe est propre & tombe promptement ; sa corolle est universelle, uniforme, presque tous ses fleurons sont fertiles ; sa corolle partielle est formée par plusieurs pétales arrondis, égaux & ployés ; ses étamines sont au nombre de cinq, formées d'autant de filamens simples & d'antheres arrondies ; son pistil est formé par un ovaire situé au-dessous de la fleur, par deux styles recourbés & par des stigmates obtus ; son fruit est ovoïde, cannelé, il se partage en deux graines ovoïdes, cannelées d'un côté & plates de l'autre ; il n'en croît en France qu'une seule espece.

E S P E C I.

Cette espece est l'Ache des marais, le céleri sauvage ou des marais, *Papium* à odeur forte, le persil des marais, *Apium graveolens*. *Apium oliis caulinis cuneiformibus*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 726. Hort. Cliff. 107. Mat. Med. 87. Flor. Succ. 248, 262. Roy. Lugdb. 115. Pollich. palat. n°. 308. Mill. dict. n°. 4. Manch. haff. n°. 255. Kniph. Cent. n°. 14. Ludw. Ectyp. t. 180. Apium foliis-pinnatis, pinnis trilobatis. Hall. helv. n°. 784. Blackw. t. 443. Apium palustre, sed Apium officinarum. Bauh. pin. 154. Apium foliis infirmis quinto-pinnatis, caulinis summis, ternatis subsessilibus. Neck. Gallob. p. 152. Sesseli graveolens. Scop. carn. 2, n°. 360. Cette espece est bisannuelle, sa racine est grosse, charnue, branchue, d'une odeur pénétrante, aromatique & disgracieuse, d'une saveur âcre & amere, désagréable, d'une couleur jaunâtre en dehors & blanche en dedans; les feuilles radicales sont opposées, un peu fermes, luisantes, ailées, pointues, dentelées & pointillées de blanc sur les dentelures; les folioles sont larges, à demi-découpées, en trois lobes; les feuilles de la tige sont alternes, semblables aux autres; sa tige est grosse, moëlleuse, branchue, de la hauteur de deux ou trois pieds, noueuse, profondément cannelée, ses fleurs sont pour l'ordinaire axillaires, quelquefois au sommet des rameaux; les ombelles sont en petit nombre, les unes à pédicules, les autres presque sessiles; les pétales sont blancs en dessus, & verdâtres en dessous. Cette espece est représentée dans la cinquieme Centurie de Kniphoff, pl. 14, & dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig, pl. 130, & dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 44; Elle croît naturellement dans les terrains humides: on en trouve presque par toute la France, spécialement en Flandre; on en voit aussi aux environs de Paris & d'Étampes, dans l'Alsace, la Provence, le Dauphiné, la Lorraine; &c. près des ruisseaux.*

On tire quelquefois cette plante des marécages pour la cultiver dans les jardins, pour lors on l'appelle *Céleri*; nous en parlerons dans le *Traité de nos Plantes potageres*. On attribue à l'ache plusieurs propriétés. Cette plante est, suivant Tournefort, apéritive, diurétique, sudorifique, fébrifuge & vulnéraire: si on en croit cet Auteur respectable, rien n'est meilleur pour guérir la fièvre quarte, & toutes celles qui proviennent d'obstruction dans le bas-ventre, qu'un gros d'extrait des feuilles d'ache, mêlé avec deux gros de quinquina. On prescrit aussi quelquefois cette plante sous une formule différente, dans les fièvres intermittentes; on fait prendre au malade, au moment de l'accès, six onces du suc de ses feuilles, après quoi on le couvre chaudement, cela lui procure une sueur abondante, & souvent la guérison. On emploie encore l'ache

PRÉSENS DE FLORE. 331

dans le scorbut, pour fortifier les gencives, & pour nettoyer les ulcères de la bouche; on en baskine les cancers & les ulcères: la racine & les feuilles de cette plante sont en usage dans les bouillons apéritifs, on en met une poignée sur une chopine d'eau: on s'en sert pour les tífanes, aposèmes & sirops qu'on prend pour désopiler les viscères. La racine d'ache est une des cinq racines apéritives, & sa semence une des cinq semences chaudes; on fait avec les sommités d'ache & le sucre une conserve très-vantée pour les maux de poitrine, pour les vents, pour pousser les mois & les urines, la dose est d'une demi-once.

J. Bauhin prétend que l'ache est contraire aux épileptiques. M. Chomel assure qu'il a guéri une extinction de voix assez ancienne, en faisant manger en salade des feuilles d'ache; on vante le sirop d'ache dans les cataplasmes. Un excellent cataplasme pour le charbon est celui qu'on fait avec le suc d'ache, la farine de seigle, les jaunes d'œufs & l'huile rosat. On prépare encore avec ses feuilles un onguent pour faire passer le lait aux femmes; on fait bouillir dans du faindoux, deux parties égales de feuilles d'ache & de menthe; on passe ensuite le tout par un tamis, après quoi on le saupoudre avec de la semence d'ache pulvérisée; on applique ce remède chaud sur les mammelles: on conseille de prendre matin & soir dans l'hydropisie commençante, trois onces du suc d'ache: Boyle, dans son Traité des remèdes simples, dit que l'ache est contraire à la vue.

Mappus rapporte que la poudre de la semence d'ache, répandue sur les cheveux fait mourir les poux. On fait avec l'ache des eaux distillées, des essences, un extrait de sel tiré par la calcination, & des conserves.

G E N R E X L I X.

De l'Herbe à Gérard.

L'Herbe à Gérard, *Ægopodium*. Linn. est vivace, ses feuilles radicales sont larges, ailées, appuyées sur un long pédicule triangulaire qui se divise en trois, ou même en un plus grand nombre d'autres plus courts, soutenant chacun trois folioles, dont deux opposées sans queue ou avec une queue; quelquefois deux paires de folioles avec une impaire divisée à demi en trois lobes, les folioles latérales se trouvant inégales; les feuilles caulinaires sont opposées à trois folioles pétiolées; les tiges sont branchues, élevées d'environ trois pieds, cannelées, terminées de même que les branches par des ombelles blanches peu garnies, convexes, sans enveloppe ni universelle, ni partielle; les pétales de chaque fleur particulière sont au nombre de cinq, concaves, irréguliers, sur-tout les extérieurs: il leur succede des semences assez grosses, convexes,

B b b ij

ovoïdes , striées : on n'en connoît qu'une seule espece , & cette espece se trouve en France.

E S P E C E .

Cette espece est le pied de chevre : la fausse angélique sauvage ; *Ægopodium podagraria*. *Ægopodium foliis caulinis summis ternatis*. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 , p. 726. Hort. Cliff. 107. Flor. succ. 247, 263. Roy Lugdb. 115. Gmel. sib. 1. p. 220. Reyg. Ged. 2 , p. 67. Pollich. palat. n^o. 309. Manch. hass. n^o. 251. Mattuch. sil. n^o. 214. Flor. Dan. t. 607. Dærr. hass. p. 34. *Ægopodium foliis inferioribus biter-natis sessilibus , caulinis superioribus ternatis*. De Neck. Gallob. p. 153. *Podagraria*. Hall. helv. n^o. 759. Riv. t. 46. *Ligusticum Podagraria*. Crantz. Aust. p. 200. *Seseli ægopodium*. Scop. Carn. edit. 2 , n. 259. *Angelica sylvestris minor seu erratica*. Bauh. pin. 155. *Herba Gerardi*. Dod. pempt. 320. La description spécifique de cette plante est confonduë avec la générique : voyez ci-dessus. Elle est représentée dans le *Flora Danica* , pl. 607 ; dans Rivin , pl. 46 , & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

Cette espece se rencontre aux environs de Paris ; on en voit aussi en Flandre , en Alsace , en Lorraine , principalement dans les lieux humides des Vosges ; elle est encore commune dans la partie septentrionale de la Provence & dans les environs de Montpellier ; elle croît pareillement auprès d'Etampes , de même qu'à Amber dans l'Orléanois.

M. Schreber a découvert sur cette plante un insecte que M. le Chevalier de Linné nomme pour cette raison *Necydalis Podagraria* : voyez notre *Faune François*. Dans quelque pays on mêle les feuilles de cette plante avec les herbes potageres , aqueuses & insipides , pour leur donner du goût : M. Haller dit en avoir mangé.

Les vaches , les chevres & les brebis en font fort friandes ; comme cette plante n'est que très-peu aromatique , on ne l'emploie que rarement en médecine ; cependant quelques Praticiens la recommandent ; mais sans succès , comme un résolutif , & propre à remplacer l'angélique sauvage.



ORDRE III.

Des Plantes Pentandriques, Trigyniques.

Cet Ordre renferme les Plantes qui ont cinq étamines & trois pistiles ; il s'en rencontre en France quelques Genres.

G E N R E I.

Le Sumach.

Le caractère de ce genre, *Rhus. Linn.* est d'avoir le périanthe partagé en cinq, inférieur, élevé, persistant; les pétales sont au nombre de cinq, ovales, élevées, s'étendant, les filamens sont au nombre de cinq, très-courts; les antheres sont petites, plus courtes que la corolle; le germe du pistil est supérieur, rond, de la grandeur de la corolle; à peine y a-t-il des styles, les stigmates sont au nombre de trois, en forme de cœur, petites, la baie est ronde à une loge; la semence est unique, ronde, huileuse; on ne connoît en France que deux especes de ce genre.

P R E M I E R E E S P E C E.

La premiere espece est le sumach d'Europe, le rouvre des Corroyeurs, *Rhus coriaria. Rhus foliis pinnatis obtusifusculis ferratis omnibus subtus villosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 727. Mat. Med. 87. Mill. dict. n°. 1. Kniph. Cent. 3, n°. 74. Black. t. 486. Ludw. Efl. t. 122. Rhus foliis pinnatis ferratis. Hort. Cliff. 110. Hort. Ups. 68. Roy. Lugdb. 243. Sauv. Monsp. 227. Gron. orient. 91. Rhus folio ulmi. Bauh. pin. 414. Rhus coriaria. Dod. pempt. 779.* Cette espece est un arbrisseau qui jette beaucoup de drageons; sa racine est ligneuse & rameuse; ses jeunes tiges sont couvertes d'un duvet roussâtre; son bois est tendre, ses feuilles sont alternes, ailées, composées de plusieurs folioles rangées le long d'un pétiole commun, opposées, sessiles, longues, pointues, dentées en maniere de scie; terminées par une impaire, velue à leur surface inférieure, n'ayant point de rapport avec les feuilles auxquelles les Auteurs les ont comparées. Ses fleurs sont formées d'un calice qui est divisé en cinq parties, qui se tiennent droites; ce calice subsiste jus-

qu'à la maturité du fruit; il supporte cinq pétales ovales, & qui se terminent en pointe; quoique ces pétales soient assez petits, ils sont néanmoins une fois plus grands que les échancrures du calice, on a peine à découvrir dans l'intérieur cinq étamines qui sont fort courtes & chargées de sommets très-déliés; le pistil est chargé d'un embryon arrondi & assez gros; on n'apperoit point de stiles, (voyez la *description générale*), mais seulement trois stigmates; l'embryon devient une baie velue, peu charnue, arrondie; elle renferme un noyau de même figure. Les fleurs & les fruits du sumach viennent rassemblés par gros épis. Cet arbrisseau est représenté dans la troisième Centurie de Kniphof, n^o. 74; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 486; dans l'*Ectypa* de Ludwig, pl. 122, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Il vient naturellement aux environs de Montpellier: il n'est point délicat pour sa culture, il s'accommode de toute sorte de terre; il pousse quelquefois une si grande quantité de rejets, que quelques pieds suffisent pour remplir un terrain; on peut donc le multiplier par drageons enracinés, qu'il produit en abondance: il est très-propre pour garnir les remises & certaines parties dans les parcs; on emploie ses feuilles dans quelques pays pour tanner les cuirs; on se sert en médecine de la décoction de ses grappes pour arrêter les flux de sang; ces grappes bouillies dans du vin, calment l'inflammation des hémorrhoides.

S E C O N D E E S P E C E .

La seconde espece est le fustet: *Rhus cotinus*. *Rhus foliis simplicibus obovatis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 732*. Mill. *Dict. n^o. 15*. Jacq. *Aust. t. 210*. Du Roi. *harpk. 2, p. 300*. Pall. *it. 3, p. 590*. Kniph. *Cent. 2. n^o. 70*. *Rhus racemis plumosis, foliis ovatis*. Hall. *helv. n^o. 827*. *Cotinus foliis obverse ovatis*. Hort. *Cliff. 111*. Roy. *24*. Gron. *orient. 92*. *Cotinus coccygia*. Scop. *carn. edit. 2, n^o. 368*. *Cotinus coriaria*. Dod. *pempt. 780*. Duham. *arb. 1, t. 78*. *Cocconilea, seu coccygia*. Bauh. *pin. 415*. Clus. *hist. rar. p. 16*. La racine de cet arbrisseau est ligneuse & rameuse, ses tiges sont foibles; son écorce est lisse, son bois jaunâtre; ses feuilles sont alternes, pétiolées, simples, très-entieres, sans dentelures, ovales, arrondies à leur sommet, terminées par une petite pointe, lisses, fermes, d'un beau verd, avec quelques nervures jaunâtres; ses fleurs sont purpurines, pédonculées, axillaires, disposées en grappes, touffues, à l'extrémité des tiges qui sont velues dans plusieurs de ses dernières divisions; les fleurs sont rosacées, ayant cinq pétales ovales, droits, ouverts, très-petits; un petit calice divisé en cinq parties droites, obtuses, cinq étamines & trois pistils; son fruit est une baie ovale, uniloculaire, renfermant une seule

PRÉSENS DE FLORE. 385

semence obronde, presque triangulaire. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, de Jacquin, pl. 210; dans la troisième Centurie de Kniphoff, n°. 70; dans le *Traité des Arbres*, par M. Duhamel, pl. 70; dans les *Plantes rares de Clusius*, pl. 16, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Cet arbrisseau croît dans la Provence, le Languedoc & le Roussillon. Il supporte assez bien nos hivers, cependant il est de la prudence de mettre, pendant l'hiver, un peu de litiere sur ses racines; on le multiplie par marcottes, on ne les leve qu'au-bout de trois ans, parce qu'elles prennent difficilement racine. Le fustet vient assez bien dans des terres fort médiocres. On regarde cet arbrisseau comme vulnéraire & astringent, son bois sert pour teindre en jaune, ses feuilles pour tanner les cuirs; tout l'arbrisseau est un vrai poison pour les moutons.

GENRE II.

De la Viorne.

Le caractere de ce genre, *Viburnum*. Linn. est d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, supérieur, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, campanulée, fendue en cinq lobes obtus, réfléchis; les filamens sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, de la longueur de la corolle, les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur, rond: il n'y a point de style, mais à sa place il y a une glande turbinée; les stigmates sont au nombre de trois; le péricarpe est une baie ronde, à une loge; la semence est unique, osseuse, ronde: on ne connoît en France que trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le mansienne, le hardeau des bois, la viorne commune. *Viburnum lantana*. *Viburnum foliis cordatis serratis, venosis, subtus tomentosis*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 733. Virid. Cliff. 25. Hort. Upf. 68. Roy. Lugdb. 242. Sauv. Monsp. 136. Hall. helv. n°. 669. Mill. dict. n°. 1. Jacq. Aust. t. 341. Fabric. helmst. 390. Du Roi Harpk. 2, p. 481. Scop. Carn. 2, n°. 369. Pollich. palat. n°. 310. Manch. hass. n°. 256. Kniph. Cent. 2, n°. 94 Dærr. nass. p. 276. *Viburnum*. Hort. Cliff. 107. *Viburnum vulgè*. Bauh. pin. 249. Cam. epit. 122. Duham. arb. 2, t. 103. *Lantana*. Dod. pempt. 701. Cet arbrisseau croît à la hauteur de cinq ou six pieds, il est rameux, l'écorce des*

jeunes pousses est comme farineuse, ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, larges, dentelées, blanchâtres & cotoneuses en dessus, ses fleurs sont à l'extrémité des rameaux, disposées en forme d'ombelle, sur des pédoncules cotoneux; la corolle est blanche, les baies sont d'abord verdâtres, ensuite rougeâtres, & quand elles sont mûres, elles deviennent noires. Cette espèce est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 341; dans la deuxième Centurie de Kniphof, n^o. 94; dans le second volume des Arbres & Arbustes de M. Duhamel, pl. 103; & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle vient naturellement sans aucune culture par tout le royaume; on la multiplie par semence, par marcotes & par boutures: c'est un assez joli arbrisseau, lorsqu'à la fin de Juin, il se trouve garni de ses ombelles de fleurs; on peut en mettre dans les bosquets à la fin du printemps; comme ses fruits attirent les oiseaux, on feroit aussi très-bien d'en placer dans les remises. En médecine, on attribue à ces mêmes fruits une vertu astringente & rafraîchissante; on les ordonne en gargarisme pour calmer les inflammations de la gorge, pour raffermir les dents; en décoction pour arrêter les dévoiements, & en topique pour amortir le feu des hémorrhoides.

 SECONDE ESPECE.

La seconde espèce est le laurier-thin, *Viburnum tinus*. *Viburnum foliis integerrimis ovatis, ramificationibus venarum subtus villosis glandulosis*. Linn. *fl. plant. edit. Reich. t. 1, p. 732*. Mill. *Dict. n^o. 4*. Kniph. *Cent. 1, n^o. 95*. *Viburnum foliis ovatis integerrimis*. Hort. Ups. 69. Sauv. *Monsp. 136*. *Tinus*. Hort. Cliff. 109 *Tinus 1, 2, 3*. Clus. *hist. 1, p. 49*. *Laurus-tinus, seu sylvestris, trium generum*. Bauh. *hist. 3, p. 418*. *Laurus sylvestris, corni sœmina foliis subhirsutis*. Bauh. *pin. 461*. Cet arbrisseau pousse plusieurs branches longues, quarrées & rameuses; ses feuilles sont simples, entières, ovales, terminées en pointe, fermes, luisantes, d'un verd foncé, opposées sur les branches; elles ne tombent point en hiver; ses fleurs sont rassemblées en ombelle; elles sortent d'une enveloppe générale qui est composée de feuilles fort étroites. On remarque dans chaque fleur un calice particulier, qui est très-petit, divisé en cinq, & un pétale figuré en cloche, pareillement divisé en cinq parties arrondies & terminées par une pointe obtuse: son intérieur est garni de cinq étamines assez longues, & d'un pistil composé d'un embryon arrondi qui forme la partie inférieure du calice: au lieu de style, on apperçoit une glande figurée en pointe, & surmontée de trois stigmates obtus; l'embryon se change en une baie charnue, terminée par un ombilic que les échancrures du calice couronnent; cet embryon

PRÉSENS DE FLORE 387

bryon ne renferme qu'une seule semence presque ronde. Il est représenté dans la première Centurie de Kniphof, n° 95. Il vient naturellement à Montpellier & à Valence, dans le Languedoc : on le cultive aussi dans les jardins de Paris. Il se multiplie par semences, par marcottes & par drageons enracinés qui croissent auprès des gros pieds. Cet arbruste n'est pas des plus délicats, il se plaît dans toute sorte de terrain ; il craint les fortes gelées ; on peut cependant l'élever en plein air pendant l'hiver, sans aucun danger, pourvu qu'on ait la précaution de jeter en automne un peu de litière sur ses racines : on le met pour l'ordinaire en caisse ; il sert à orner les orangeries pendant l'hiver. Les voies les plus promptes pour le multiplier, suivant Bradley, est de coucher en terre dans les mois de Septembre & Octobre, ses branches les plus tendres qui prendront racine aussi-tôt, & fourniront des plants tels qu'on les veut : cet arbrisseau croît fort vite, cependant il parvient très-rarement à la hauteur d'arbre ; on le taille souvent en boule, ou en tête de champignon ; les engrais sont nuisibles au laurier-thym, ils le font avancer trop vite, le rendent plus sensible au froid, & souvent l'empêchent de fleurir ; l'arbrisseau emploie toute sa sève & donne des tiges inutiles.

Les baies du laurier-thym sont très-purgatives ; on n'en fait plus aucun usage à cause de leur trop grande âcreté qui approche beaucoup du caustique ; les Jardiniers font grand cas de cet arbruste, parce qu'il est orné de fleurs à ombelles qui subsistent pendant toute l'année ; c'est la raison pour laquelle ils le mettent dans des bosquets d'hiver. Si les branches viennent à périr par les grandes gelées, la souche repousse aussitôt de nouveaux jets, surtout si on a eu attention de les couvrir de litière pendant l'hiver ; il se plaît très-bien auprès des murs, à l'exposition du nord, il s'endurcit davantage, & devient plus propre à supporter les frimats de l'hiver ; on fera pour lors très-bien de ne les pas tailler pour conserver sa fleur : c'est pour l'ordinaire au printemps & en automne qu'il fleurit.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est l'obier, *Viburnum opulus*. *Viburnum foliis lobatis, petiolis glandulosis*. Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 734.* Gmel. *fib. 3, p. 145.* Gouan. *Aust. n° 7.* Scop. *Carn. 2, n° 370.* De Neck. *Gallob. 155.* Du Roi. *harp. 2, 477.* Flor. *Dan. 661.* Pollich. *Palat. n° 311.* Mærch. *hass. n° 257.* Mattusch. *fil. n° 215.* Gmel. *Tub. p. 97.* Dærr. *nass. p. 277.* *Opulus.* Hort. *Ciiff. 109.* Flor. *suec. 289, 267.* Roy. *Lugdô. 143.* Hall, *hely. n° 668.* Duham. *Arb. 1. Sam.*
Tome II. C c c

bucus aquatica, flore simplici. Bauh. pin. 450. Cam. epit. 977. *Sambucus palustris*. Dod. pempt. 846. L'obier est un arbre qui a une racine grosse, ferme & blanche, d'où naît une tige de la hauteur de cinq ou six coudées, & de la grosseur de la main; elle se sépare en plusieurs rameaux, noueux par intervalles, couverts d'une écorce lisse & cendrée, garnis en dedans d'une moëlle fongueuse & blanche, très-tendre & très-fragile; du milieu des nœuds sortent des feuilles larges, découpées comme celles du groseillier à grappes, relevées de nervures en-dessous, creusées en-dessus de sillons assez profonds, & opposées sur les branches; ses fleurs sont disposées en ombelles fausses, c'est-à-dire, que les rayons sont irrégulièrement fourchus, & partent de différents points; les ombelles sont plates & même concaves, dans lesquelles on remarque des fleurs hermaphrodites, & des fleurs stériles, les stériles sont les plus grandes, & forment la circonférence de l'ombelle; chaque fleur a son calice particulier & son pétale en forme de rose, divisé chacun en cinq parties; elle renferme cinq étamines chargées de sommets arrondis, & un pistil composé d'un embryon oval & d'un corps glanduleux accompagné de trois stigmates obtus: cet embryon se change en une baie succulente, presque ronde, dans laquelle il y a une semence dure, aplatie & figurée en cœur: toutes ces baies se réunissent en une grappe rouge & assez grande. Cette espece est représentée dans le second Volume du Traité des Arbres & Arbustes de M. Duhamel, p. 92. Elle se trouve aux bords des prés humides, des bois & dans les montagnes: il y en a aux environs de Paris, dans les montagnes des Alpes, de l'Auvergne, dans la Flandre, l'Alsace, la Provence, le Languedoc, l'Orléanois, aux environs d'Étampes & de Nancy, &c.

Il y en a une variété à fleur en boule. *Viburnum roseum*. *Sambucus aquatica* flore globoso pleno. Bauh. pin. 456. Duham. Arb. 3, Knorr. Dalic. Hort. 2. T. 5. 6. Elle n'est due qu'à la culture, on l'appelle communément *Rose de Gueldres*, *pelote de neige*; *obier stérile*, *pain blanc*, *caillebote*. Ses fleurs sont disposées en rond ou en globe, ordinairement toutes blanches, & toujours stériles. Elle est représentée dans le second volume des *Délices des Jardins*, par Knorr, pl. 5, 6. Les fleurs de la rose de Gueldres de la Chine sont purpurines: elle est représentée dans la *Collection précieuse & colorée des Plantes qu'on cultive dans les jardins de la Chine*, t. 1, pl. 45. La culture de l'obier ne demande pas beaucoup de peine, on peut l'élever de semences, quoiqu'on ait coutume de ne le multiplier que par des marcottes ou des drageons enracinés qui se trouvent auprès des gros pieds: cet arbrisseau est très-peu délicat; il vient en toute sorte de terre & à toutes les expositions; cependant il perd de bonne heure ses feuilles, si on le plante dans une terre sèche & trop exposée au soleil: l'obier porte de fort belles fleurs, principalement la rose de Gueldres; c'est pour cette raison

PRÉSENS DE FLORE. 389

qu'on se sert de cette dernière pour la décoration des bosquets, dont elle fait un des plus agréables ornemens pendant le mois de Mai : on orne aussi les appartemens de ses fleurs, tant pour récréer la vue, que pour satisfaire l'odorat.

Les baies de l'obier, lorsqu'elles sont à leur maturité, sont d'un très-beau rouge; les oiseaux en sont friands, ainsi on peut s'en servir comme d'appât pour les attrapper; & c'est par la même raison qu'on place les obiers près des remises.

Cet arbre n'est pas d'un grand usage en médecine; Robert Constantin assure que l'eau distillée de ses fleurs, pousse les urines, & fait vider les graviers. Prevoft dit qu'un bouillon gras, dans lequel on fait bouillir deux gros de fruit de cet arbre, avec un peu de sommités d'absynthe, fait vomir sans fatiguer le malade. Dalechamp lui attribue la même vertu émétique; Cordus rapporte que le suc de ce fruit est amer en automne, & modérément âcre & acide; mais au printemps suivant, lorsqu'il est desséché, il est astringent.

GENRE III.

Le Sureau.

Le caractère générique de cette plante, (*Sambucus. Linn.*) est d'avoir le périanthe du calice monophylle, supérieur, partagé en cinq, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, en roue, concave, fendue en cinq, obtuse; les lobes sont réfléchis. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'âlène, de la longueur de la corolle; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur, oval, obtus; il n'y a point de style, à sa place il y a une glande gonflée; les stigmates sont au nombre de trois, obtus; la baie est longue, à une loge, les semences sont au nombre de trois, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre: on en connoît en France de trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La première espece est l'yeble, *Sambucus ebulus. Sambucus cymis tripartitis, stipulis foliaceis, caule herbaceo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 736. Mat. Med. 88. De Neck. Gallob. p. 156. Scop. Carn. edit. 2, n°. 371. Du Roi harp. 12, 2, p. 415. Pollich. palat. n°. 312. Leers herb. n°. 228. Mench. hass. n°. 258. Mattusch. fil. n°. 216. Blackw. t. 488. Dærr. nass. p. 237. Sambucus herbacea, floribus umbellatis,*

C c c ij

Hall. helv. n°. 8, 671. Sambucus caule herbaceo simplici. Virid. Cliff. 25. Flor. suec. 251, 265. Hort. Cliff. 110. Roy. Lugdb. 245. Sambucus caule herbaceo ramoso, foliolis dentatis. Mill. Dict. n°. 4. Ic. t. 226. Sambucus humilis seu ebulus. Bauh. pin. 456. Ebulus. Fusch. Hist. 64. Camer. epit. 979. Cette plante assez semblable au sureau, a une tige qui s'éleve à la hauteur d'environ trois pieds; elle est verte, anguleuse, nouée; moëlleuse, de même que celle du sureau, & petit en hiver; elle est garnie de feuilles oblongues, rangées avec symétrie, & composées chacune de trois ou quatre paires de petites feuilles supportées par une côte épaisse, terminée par une feuille impaire; chaque petite feuille est longue, aiguë, dentelée, & d'une odeur assez forte; ses fleurs sont disposées en ombelle ou parasol; elles sont petites, nombreuses, blanches, odorantes & composées chacune d'un pétale divisé en cinq, & d'un calice pareillement divisé, au milieu desquels on remarque cinq étamines blanches chargées de sommets rougeâtres, & un pistil qui se change, lorsque la fleur est passée, en une baie ronde, ou ovale, noire, succulente, qui contient des semences ou pépins, au nombre de trois, oblongs, rougeâtres, convexes d'un côté, & anguleux de l'autre: la racine est charnue, longue; éparse de part & d'autre, blanche, d'une saveur amère, âcre & propre à exciter des nausées. Cette espèce est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 488: dans le Dictionnaire de Miller, pl. 226, & dans la septième Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France. Elle est très-commune par tout le royaume; elle croît le long des haies & des chemins, sur les bords des chenevietes en terre grasse, dans les champs de bleds, elle n'exige aucune culture: on prétend que l'endroit où elle se trouve annonce un bon fond de terre: il y en a une variété à feuilles laciniées. *Sambucus humilis seu ebulus folio laciniato. Bauh. pin. 456. Sambucus (humilis) caule herbaceo ramoso, foliolis lineari-lanceolatis acutè dentatis. Mill. Dict. n°. 5.*

L'écorce de la racine d'yèble, ses feuilles & ses baies sont d'usage en médecine. Sa racine & son écorce moyenne sont apéritives, purgatives & hydragogues; elles purgent violemment par les selles. P. Herman & F. Hoffman conseillent souvent la substance intérieure des racines d'yèble dans les fleurs blanches, à cause de sa vertu astringente. Ce dernier prétend aussi arrêter les règles trop abondantes, par l'usage de la racine rouge de cette plante, qu'on tire de la terre au printemps, qu'on dépouille ensuite de son écorce, & qu'on réduit en poudre: sa dose est depuis un demi gros jusqu'à deux scrupules.

Les écorces d'yèble tirent non-seulement la pituite; mais aussi les humeurs aqueuses; c'est pourquoi on les prescrit avec succès dans les hydropysies, en y ajoutant quelques correctifs, & lorsque les forces du malade le permettent; car elles purgent trop fortement, bouleversent l'es-

PRÉSENS DE FLORE: 391

tomach ; & excitent quelquefois des vomiffemens considérables : en un mot, elles troublent tous les visceres , c'est pourquoi on ne doit pas les ordonner témérairement : il faut principalement observer les forces du malade , la vigueur de son tempérament ; elles sont même contr'indiquées dans l'hydropisie ascite, qui survient à la suite d'une jaunisse , & d'une obstruction du foie.

Le suc de cette plante purge aussi très-bien , on le tire ou de la racine ou de l'écorce moyenne de la tige qu'on pile & qu'on mêle avec une décoction d'orge , ou de raisins secs, en y ajoutant un peu de canelle , de muscade & de savon : ce suc est plus violent que l'infusion de l'écorce de la racine , car Fernel prétend que cette plante perd sa vertu purgative par la décoction : on prescrit le suc à la dose d'une once ; la décoction de l'écorce ou sa macération dans du vin , depuis une demi-once jusqu'à deux, si la maladie vient de cause froide, & s'il n'y a aucune apparence de fièvres ; sinon il faut tempérer cette potion suivant la nature de la maladie.

M. Duval, Médecin de Paris, recommande l'eau distillée des racines d'yèble pour les douleurs, les gonflemens & les obstructions de la rate ; il la prescrit le matin à jeun pendant dix ou douze jours, à la dose de quatre onces.

L'écorce de la racine est aussi fort discutive & émolliente ; on l'applique extérieurement en cataplasme dans les inflammations & les éréthipes.

M. Chomel, dans son *Traité des Plantes usuelles*, rapporte d'après un Curé charitable, que la racine d'yèble, coupée par petits morceaux aplatis avec le marteau, ensuite bouillie avec la lie de vin blanc pendant deux heures, fait passer la goutte en deux ou trois jours ; on la laisse un peu refroidir, & on y trempe des linges dont on enveloppe les parties malades le plus chaudement que faire se peut, ce qu'il faut réitérer matin & soir. Les feuilles sont fortifiantes, résolutes, sudorifiques, & émollientes ; leur décoction est estimée propre pour faire mourir les punaises & les autres insectes.

Pour résoudre les tumeurs des jambes des hydropiques, & pour guérir les rhumatismes, on fait, suivant Tournefort, un bain vaporeux avec les feuilles d'yèble, la tanaïse, la sauge & semblables plantes ; ou bien l'on fait bouillir toutes les herbes dans du vin rouge pour bassiner la partie malade, & on applique le marc par-dessus.

Ces mêmes feuilles, appliquées en cataplasme, sont utiles pour appaiser les douleurs de la goutte ; elles dissipent les tumeurs aqueuses par leur vertu atténuante & résolutive. Simon Pauli a guéri une grande inflammation des testicules & du scrotum dans un enfant par le moyen d'un cataplasme composé de feuilles d'yèble & d'aigremoine, par parties égales, cuites dans du vin rouge.

Les mêmes feuilles cuites dans de l'eau commune, appliquées chaudement sur les hémorrhoides, entre deux linges, les amortissent & en appaisent la douleur. Les feuilles d'yeble, ainsi que celles du sureau, prises intérieurement, excitent les sueurs; on fait encore avec les semences ou graines d'yeble, une émulsion hydragogue, en les pilant & les mêlant avec de l'eau de pariétaire; la dose de ces graines est pour lors de six gros; on en fait aussi un rob pour les hydropiques; on le prescrit depuis une demi-once jusqu'à une once. Les mêmes graines macérées dans de l'eau chaude & exprimées fortement, donnent une huile qui nage sur l'eau, & qui est très-propre, appliquée extérieurement, pour appaiser les douleurs de la goutte, & résoudre les tumeurs.

Il y a plusieurs personnes qui se servent du suc d'yeble ou de la décoction de sa racine pour noircir & friser les cheveux; on prétend que ce même suc entre dans la composition d'une espèce de savon noir qui est fort en usage dans les Pays-bas. On attribue à cette plante la propriété de tuer les charensons par son odeur, étant mise fraîche en abondance dans les greniers.

SECONDE ESPECE.

La seconde espèce est le sureau noir, *Sambucus nigra*. *Sambucus cymis* *quinque partitis caule arboreo*. Linn. *syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 717. Mat. Med. 89. Mill. dict. n.º. 5. 1. Ed. Flor. Dan. t. 545. Blackw. t. 151. Pollich. patat. n.º. 323. Du Roi Harph. 2, p. 410. Scop. carn. 2, n.º. 272. Leers herb. n.º. 229. Mattusch. fil. n.º. 217. Knor. Del. 1. t. h. *Sambucus arborea, floribus umbellatis*. Hall. helv. n.º. 670. *Sambucus caule arboreo ramoso, floribus umbellatis*. Roy. Lugdb. 243. *Flor. suec. 250, 265. Sambucus caule ramoso*. Hort. Cliff. 109. *Sambucus vulgaris. de Neck Gallob. p. 156. Sambucus fructu in umbellâ nigro*. Bauh. pin. 456. Duham. arb. 2, t. 65. *Sambucus. Dod. pempt. 845. Cam. epit. 975*. Le sureau est un arbrisseau dont la racine est ligneuse, longue & d'une couleur blanchâtre; son tronc & ses rameaux sont tortus, remplis de moëlle blanche, couverts de deux écorces, dont la première est rude, crevassée, de couleur cendrée; la seconde est verte & intérieure, c'est celle dont on fait usage en médecine; ses feuilles sont composées de folioles pointues, découpées & dentelées sur leurs bords, opposées deux à deux; ses fleurs qui paroissent en Juin & Juillet, sont rassemblées en ombelles & en grappes, blanches, odorantes & composées chacune d'un calice assez petit, d'une seule pièce, divisée en cinq, qui subsiste jusqu'à la maturité du fruit, & d'un seul pétale figuré en rosette, pareillement divisé en cinq, dans l'intérieur desquels on trouve cinq éta-*

PRÉSENS DE FLORE.

393

mines terminées par des sommets arrondis qui prennent leur origine du pétale, & un pistil formé par un embryon oval, qui fait partie du calice, & par un corps glanduleux, renflé & surmonté de trois stigmates. Lorsque la fleur est passée, il lui succède une baie qu'on nomme dans les boutiques *granum actes*; elle est d'une figure sphérique, d'abord verte, ensuite noire, d'un goût âcre, qui renferme trois semences arrondies, plates d'un côté & tranchantes de l'autre. Cet arbrisseau croît naturellement par toute la France; on en voit aux environs de Paris, dans la Bourgogne, la Lorraine, le Lyonnais, l'Alsace, la Provence, l'Orléanois, la Bretagne, le Dauphiné, aux environs d'Etampes, de Montpellier & ailleurs: les Languedociens le nomment *Lou Sambuc*, les Provençaux *Sambuquier* & les Lorrains *Saugnion*. Il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 545; dans Blackwel, pl. 151; dans les *Délices des Jardins*, par Knor, t. 1, pl. h; dans Duhamel, t. 2, pl. 65, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en distingue deux variétés: l'une à fruits verts. *Sambucus fructus in umbellâ viridi*. Bauh. pin. 456. On en voit près du Moulin de Ville-au-Val, à une lieue de Pont-à-Mousson, & quelquefois en Alsace. La seconde variété est à feuilles laciniées. *Sambucus laciniata*. *Sambucus foliis pinnatifidis, floribus umbellatis, caule fructifero ramoso*. Mill. dict. n°. 2. *Sambucus foliis pinnatis, foliolis laciniatis, floribus umbellatis, caule fructifero*. Du Roy. Harpk. 2, p. 413. *Sambucus laciniato folio*. Bauh. pin. 456. Dod. pempt. 845. Duham. arb. 3. Lob. Icon. p. 164. Kniph. Cent. 8. n°. 81. On voit cette variété dans le bois de Fanchon, près du Poix dans la Picardie, & aux environs du Château de Mousson en Lorraine.

Le sureau n'est nullement délicat sur la nature du terrain: il se multiplie facilement par marcottes & boutures, aussi l'éleve-t-on rarement de semences; on n'en trouve pas communément de gros, si ce n'est derrière les maisons & les vieilles masures. Pour lui donner une belle forme, il faut en ôter toutes les branches menues, chiffonnées & superflues.

On remarque souvent le long des tiges du sureau une quantité de puceron d'un noir mat bleuâtre, qu'on nomme *Puceron du Sureau*, à cause de l'arbre sur lequel on le trouve: *Aphis sambuci tota caruleo atra*. Geoff. 495.

Toutes les parties du sureau sont en usage dans la médecine. Martin Blokwitzius a écrit un livre entier des vertus de cet arbrisseau, sous le titre d'*Anatomia Sambuci*. Bartholin prétend qu'on trouve dans le sureau de meilleurs remèdes que dans les fameuses compositions si vantées de la thériaque & du mithridate; les Anciens s'en servoient comme de purgatif & d'apéritif: Hypocrate en faisoit usage pour purger & pour faire passer les urines; Dioscoride prescrivait aux hydropiques la décoction

tion des feuilles ou des tendrons de sureau, même des racines : il l'ordonnoit aussi contre la morsure des vipères & la passion hystérique. Tragus & Dodonée faisoit pareillement boire à ceux qui sont atteints d'hydropisie, le suc de l'écorce moyenne du sureau ; c'est de la décoction de cette même écorce, conjointement avec la thériaque, dont Gesner usoit pour faire suer les pestiférés ; plusieurs y ajoutent du syrop de diacode. J. Bauhin conseilloit aussi, en cas d'hydropisie, de l'eau d'écorce moyenne de sureau à prendre trois fois par jour à la dose d'une once & demie. Camerarius employoit la décoction des tendrons de sureau avec un peu de safran pour provoquer les menstrues. Chomel prétend qu'il n'y rien de meilleur pour purger les sérosités qu'une once de l'écorce moyenne de la racine & de la tige, ou une demi-once de feuilles de sureau infusées dans six onces d'eau, avec quinze grains de sel d'absynthe & un scrupule de canelle.

Le Continuateur de M. Geoffroy, dans la Matière médicale, nous assure qu'il a éprouvé plusieurs fois avec un pareil succès sur des gens bouffis & menacés d'hydropisie, l'infusion de l'écorce de sureau pilée dans du lait, de l'eau ou du vin, ce qui leur a procuré un prompt soulagement.

M. Dulas, Gentilhomme de Rennes en Bretagne, a publié une recette pour guérir l'hydropisie, dont le bois de sureau fait partie ; on fait faire, dit il, trois fagots de trois différents bois, savoir de houx, de sureau & de fresne, tous les trois de poids égal ; on les brûle ensemble, après quoi on en passe la cendre par un tamis de crin fin, on la met ensuite dans un pot ou autre vase bien couvert. Il faut observer qu'il faut couper ces différents bois dans les deux temps de la sève, comme au mois de Mai ou au mois d'Août, & les brûler aussi-tôt qu'ils sont coupés : comme on a beaucoup de peine à allumer ces bois, on se sert d'un réchaud rempli de braise, qu'on met sous ces bois pour les allumer. Dès que le feu est bien pris, on tire le réchaud avec la braise qui y étoit, afin qu'il n'amène rien d'étranger dans la cendre ; il faut observer que pour bien faire consumer cette cendre, on a soin, après que tous les bois sont brûlés, de la ramasser dans un tas ; on la couvre, & on la laisse dans la cheminée l'espace de trente-six heures au moins, ensuite on la passe par le tamis le plus fin ; on donne au malade un gros de cette cendre dans une demi-chopine de vin blanc, que l'on verse dans un vase de terre, ou autre, pourvu qu'il ne soit point de bois ; on le mêle de même avec un instrument qui ne soit point de bois, après quoi on donne le tout à boire au malade, qu'on a soin de bien couvrir afin de le faire suer, & trois ou quatre heures après on lui donne un potage ; il faut recommander au malade de ne point user de lait ni de galette ou autre nourriture grossière pendant cinq ou six mois ; ce remède peut se répéter jusqu'à trois fois, pourvu qu'on laisse huit jours d'intervalle entre chaque prise.

L'huile

PRÉSENS DE FLORE. 495

L'huile d'écorce moyenne de sureau, faite par infusion; est souveraine pour la brûlure, la goutte & toutes les inflammations. S. Pauli appliquoit sur la partie malade les raclures de cette écorce, pour calmer les douleurs de la goutte. Matthiolo donne la description d'un onguent excellent pour la brûlure; on fait bouillir une livre d'écorce moyenne de sureau, dans deux livres d'huile d'olive lavée plusieurs fois avec l'eau de fleurs de sureau, on passe l'huile par un linge; lorsque l'écorce est assez cuite, ce qu'on connoit par sa noirceur, on y ajoute quatre onces de cire neuve, & autant de suc des tendons de cette plante, que l'on fait bouillir jusqu'à la consommation du suc; ensuite on retire le ballin du feu, & on mêle avec l'huile de sureau deux onces de térébenthine, quatre onces d'encens mâle, & deux jaunes d'œufs durcis. On garde l'onguent, pour l'usage; rien ne soulage plus ceux qui ont été brûlés par la poudre à canon, que d'appliquer sur les parties brûlées le miel commun, & ensuite l'huile de noix, dans laquelle on a fait bouillir du sureau. A l'égard des ulcères qui se forment à la suite de la brûlure, il faut les laver avec la décoction des écorces de sureau & de frêne; Mappus vante beaucoup pour la brûlure, même celle qui a été faite avec de l'eau bouillante, & pour appaiser les douleurs qui suivent l'application des ulcères, l'onguent de sureau mêlé avec le beaume de soufre de Rulland, appliqué sur la partie malade.

Les feuilles de sureau bouillies dans du vin rouge sont fort résolutive; elles font désenfler les jambes des hydropiques, surtout si on en fait une espèce de bain vaporeux ou des fomentations fréquentes, & si on applique le marc en cataplasme; on fera bien aussi d'y mêler les feuilles & les fleurs de la tanaisie.

On fait usage pour la goutte d'une huile qui se fait par la résolution des feuilles; on les macère, ensuite on les met dans un pot de grès que l'on enterre assez avant, après l'avoir luté avec du plâtre; au bout d'un an, on trouve au fond de ces pots une espèce d'huile qui est fort adoucissante.

Le suc des tendrons, des feuilles & de l'écorce moyenne, mis dans l'oreille cinq à six fois, fait mûrir & suppurer les abcès de cette partie: ces mêmes feuilles échauffées entre deux ruiles chaudes, & appliquées sur le front & les tempes, guérissent les migraines.

On se sert communément parmi le peuple, pour se purger, des jeunes feuilles ou bourgeons de sureau, qu'on mange au printemps; nous ne conseillons pas aux personnes délicates d'en faire usage; il en est survenu plusieurs fois des vomissemens & des superpurgations violentes.

Les fleurs de sureau sont résolutive, anodine, adoucissante & diaphorétique, elles contiennent des parties balsamiques & légères, unies à une substance mucilagineuse. M. Lieutaud prétend que leur infusion en guise de thé, est un très-bon remède calmant & antispasmodique, qui pro-

cure souvent une abondante transpiration, & que plusieurs regardent comme fort utile dans l'asthme. On assure que l'infusion de ces mêmes fleurs dans du lait, augmente le lait des nourrices.

On fait avec les fleurs de sureau de la conserve & du syrop : quand elles sont fraîches, elles purgent assez bien. Freitagius, dans son *Aurora Medicorum*, observe avec plusieurs autres Praticiens, qu'elles perdent leur vertu laxative, lorsqu'elles sont séchées. Le petit lait où elles ont été infusées pendant la nuit, soulage ceux qui sont sujets aux érépeles & aux autres maladies de la peau. On en boit un verre soir & matin, & on bassine en même temps la partie érépélateuse, avec deux parties de fleurs de sureau, & une partie d'esprit de vin.

L'esprit qu'on tire de ces mêmes fleurs, cohobé jusqu'à trois fois; & distillé après la fermentation, est aussi en usage pour les érépeles, en appliquant un linge chaud, mouillé de cette liqueur, qu'il faut avoir soin de changer du soir au matin. La poudre des fleurs séchées, a la même propriété que l'esprit, quoique dans un degré inférieur, suivant Garidel; elle purifie aussi le sang: on fait bouillir légèrement dans du vinaigre, les fleurs de sureau avec du miel, pour les employer dans les lavemens.

Le vinaigre furat est une espèce de vinaigre dans lequel on fait infuser les fleurs de sureau pour lui donner de l'odeur & de la force: ce vinaigre est plus sain que le commun, & est moins contraire à l'estomach.

Les baies de sureau sont diaphorétiques, toniques & légèrement astringentes: Dioscoride les regarde comme antihystériques; prises intérieurement, elles sont propres pour la dysenterie; on en tire un suc qu'on mêle avec de la farine de seigle, pour en former des rotules qu'il faut cuire au four: elles s'appellent *tragea granorum actes*; on les donne à manger aux malades dans la diarrhée; ou bien on les met en poudre, & on les fait avaler en bols, ou dissous dans quelques liqueurs appropriées, depuis un gros jusqu'à une demi-once. Avec les baies de sureau, on prépare aussi le rob, l'extrait, l'esprit, le vin, le syrop & l'huile de sureau. Pour le rob, il se fait en faisant épaisir sur un feu lent, une livre du suc de baies de sureau avec une demi-livre de sucre: il se prescrit avec succès dans la dysenterie, à la dose d'une once. On appelle à Strasbourg parmi le peuple le rob du sureau, la *Thériaque des Allemands*. M. Bœcher, Professeur de cette Ville, prétend que c'est un excellent diaphorétique, qu'il purifie la masse du sang: il ajoute aussi que ce rob est bon aux hydropiques & qu'il est fébrifuge. Il y en a qui préparent avec ce rob & l'esprit de vin, une essence, qui, prise intérieurement, est somnifère, & appliquée extérieurement, est discutive, & très-propre contre les suffocations utérines.

L'extrait, suivant Quercetan, se prépare ainsi: Mettez dans un matras les fruits de sureau séchés à l'ombre; versez par-dessus de bon

esprit-de-vin, enforte qu'il furnage de quatre ou cinq doigts; ajoutez-y un peu d'esprit de soufre, & laissez le tout en digestion pendant cinq à six jours, filtrez la liqueur, elle est excellente dans la passion hystérique, dans ce cas, on en boit une demi cuillerée. Pour en avoir l'extrait, retirez l'esprit-de-vin par la distillation, l'extrait demeurera au fond de la cucurbitte; on le prescrit à la dose d'un scrupule, & même d'un gros dans les cours de ventre.

L'esprit ardent des baies de sureau est un des plus grands sudorifiques, de même que le suc qu'on en tire & que l'on conserve, ou avec l'huile, ou avec un tiers de bon esprit-de-vin. On appelle vin de sureau le suc conservé pendant un an: quelques-uns le font cuire avec du sucre jusqu'à la consistance de syrop. Des pépins qui se trouvent dans les bayes on en exprime, suivant les regles de l'art, une huile propre pour appaiser les douleurs de la goutte: ces mêmes pépins sont aussi purgatifs, si on les donne en poudre à la dose de trois gros ou d'une demi-once, & en émulsion à la dose d'une once: ils ne font pas le même effet, si on les fait macérer dans du vin blanc. Un Auteur rapporte que la moëlle du sureau est très-propre tant pour les graviers des reins, que pour évacuer les eaux du bas-ventre.

Le sureau donne une espece de gomme qui est très-astringente, desiccative, elle convient très-fort dans les inflammations de la gorge.

Il vient sur le sureau une espece de champignon, qu'on appelle *Fungus membranaceus*, sive *sambucinus*, *auriculâ judæ*. Tournefort le regarde comme une espece d'agaric; il a la figure d'une oreille humaine, sa substance est membraneuse, cartilagineuse, cartilagineuse, pliée & d'une couleur noire.

Si on macere ce champignon dans de l'eau de rose ou d'euphrase, il est bon pour l'inflammation des yeux suivant Schroder: quelques-uns l'infusent dans du vinaigre & le prescrivent en gargarisme dans la squinancie. Simon Pauli vante beaucoup son infusion dans du vin pour l'hydropisie. M. Rosier prescrit aux animaux la décoction des fleurs de sureau à la dose d'une poignée sur une livre d'eau, & l'écorce intérieure infusée dans le vin, à la dose d'une once sur une demie livre de vin.

Le sureau n'est pas seulement d'usage en médecine; on s'en sert encore pour les arts & métiers; son bois est dur & liant, on l'emploie à différentes choses; on en fait d'abord des échelas, mais ils sont de peu de durée: lorsqu'il est gros, il ne contient point de moëlle; pour lors les Tourneurs en font des boîtes, des tabatieres & des peignes, qui ne le cedent pas pour la bonté à ceux qui se font avec le buis; comme le bois dure fort long-temps en terre, on s'en sert pour des taupieres. Lorsque les branches sont jeunes, les enfans voident la moëlle qui s'y rencontre, & les destinent à des sarbacanes, des bobines, des canonnieres; on fait aussi souvent avec sa moëlle, de même qu'avec celle des joncs, des fleurs artificielles.

Les gens de campagne employent souvent le sureau pour garnir les haies qui bordent leurs héritages ; ils en interdisent par ce moyen l'entrée au bétail qui évite ces fortes d'arbrisseaux à cause de la mauvaise odeur de leurs feuilles, & ils procurent par-là des retraites au gibier. On prétend que les taupes fuient les endroits où croît le sureau.

Les fleurs de cet arbrisseau sont très-jolies ; elles peuvent servir pendant le mois de Juin de décoration aux bosquets. D'ailleurs les abeilles les aiment beaucoup ; c'est pourquoi ceux qui en ont, ne doivent pas négliger d'en planter plusieurs aux environs de leurs maisons : une autre raison aussi qui doit engager d'en planter, c'est que les oiseaux sont fort friands des baies de sureau ; c'est par conséquent le vrai moyen de les attirer pour les pouvoir prendre. Plusieurs Marchands de vin employent les baies de sureau pour teindre & falsifier leurs vins.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce est le sureau en grappe, *Sambucus racemosus*. *Sambucus racemis compositis ovatis, caule herbaceo.* Linn. *syft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 738. Gmel. fib. 3, p. 147. Pollich. palat. n. 314. Du Roi Harph. 2, p. 417. Scop. carn. edit. 2, n. 373. Leers herb. n. 230. Manch. haff. n. 260. Mattusch. fil. n. 218. Darr. nass. p. 273. Sambucus arborea, floribus spicatis. Hall. hely. n. 672. Sambucus caule arboreo ramoso, floribus racemosis. Roy Lugd. 243. Sauv. Monsp. 222. Sambucus racemosa rubra Bauh. pin. 456. Duham. arb. 2. Sambucus racemosa accintis rubris. Bauh. hist. 1, p. 549. Sambucus cervina. Tabern. p. 1009. Sambucus montana. Camer. epit. 976. Sambucus montana racemosa. Lob. icon. 163.*

Cet arbrisseau a ses fleurs disposées en grappes, les grappes sont composées, ovales, les fruits sont rouges. Il est représentée dans Lobel, pl. 163 ; dans le second volume de Duhamel, pl. 66, & dans la cinquième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Il est commun sur les montagnes méridionales de la France, sur le mont Pila, sur le mont Rosberg en Alsace, dans la Bourgogne, sur les montagnes des Alpes & sur celles des Vosges. Les Auteurs lui attribuent une vertu somnifère ; & les mêmes vertus qu'à la plante nommée *Belladonna*.



Fin du second Volume.